EDITION FINALE

LE SOLEIL

Le quotidien ayant le plus fort tirage dans la ville et le district de Québec

Prévisions atmosphériques
Neige ce soir, demain doux.
(Voir détails en 1ère page du 2e cahier)

72e ANNEE — No 39 | QUEBEC, JEUDI 12 FEVRIER 1953 | PRIX CINQ CENTS

Entente anglo-égyptienne au sujet du Soudan

Les troupes britanniques évacueront la région du canal de Suez

Le droit pour le peuple soudanais de décider de son propre sort est reconnu — Trois choix à faire — Tenue d'élections générales dans ce pays — Le principe de l'évacuation des troupes britanniques de Suez est déjà accepté.

Le Caire, 12.— (PA). L'Egypte et la Grande-Bretagne ont signé, ce matin, un accord sur l'avenir du Soudan, annonce-t-on officiellement.

Le secrétaire au Foreign Office, M. Anthony Eden, a confirmé la nouvelle à la Chambre des Communes.

Le principe de l'évacuation des troupes britanniques de la région du canal de Suez est déjà accepté et il ne reste plus qu'à régler les détails techniques de cette évacuation, a dit aujourd'hui, à la Presse Associée, dans une déclaration exclusive un conseiller politique du général Naguib.

Un Livre blanc du gouvernement de Londres explique que l'entente donne aux Soudanais le droit de se gouverner très bientôt et le droit de décider leur avenir d'ici trois ans. Ils peuvent choisir entre l'indépendance complète, l'union avec l'Egypte, ou l'admission au sein du Commonwealth britannique.

"L'entente actuelle reconnait expressément le droit du peuple soudanais de décider son propre sort, et d'exister en conséquence au moment approprié et avec les garanties nécessaires", dit M. Eden.

Le secrétaire au Foreign Office dit qu'on tiendra des élections prochaines pour un parlement soudanais, ajoutant :

"On a l'intention de préparer immédiatement ces élections.

"L'entente prévoit, de plus, qu'au cours de la période de transition la souveraineté du Soudan sera gardée en réserve pour les Soudanais jusqu'à ce qu'ils aient pris une décision.

"Ces développements notables ont été accueillis chaleureusement par les Soudanais eux-mêmes."

L'entente réduit l'influence de la Grande-Bretagne dans ce pays d'un million de milles carrés, producteur de coton, qu'elle a gouverné conjointement avec l'Egypte depuis 54 ans.

Elle élimine, aussi, l'une des principales causes de désaccord entre la Grande-Bretagne et l'Egypte — ne laissant que la question des troupes britanniques dans la zone du canal de Suez pour troubler les relations entre les deux pays, et nuire à une participation possible de l'Egypte aux négociations de défense conjointe.

Les gouvernements égyptiens successifs ont demandé, depuis longtemps, que la Grande-Bretagne se retire du Soudan.' En octobre 1951, le parlement égyptien avait proclamé l'unité de toute la vallée du Nil sous la couronne égyptienne.

La Grande-Bretagne a exigé ces garanties, les disant nécessaires pour protéger les méridionaux qui auraient pu autrement se trouver à la merci de leurs voisins musulmans plus avancés.

Les impressions de S. Em. le cardinal Léger

"Je viens de vivre à Québec des jours de gloire et des heures splendides", dit le Prince de l'Eglise. "J'ai senti ici une grande sympathie" — Une brillante réception au Séminaire — Scènes touchantes à la gare.

(Par Joseph Voisard)

"Je viens de vivre à Québec des jours de gloire et des heures splendides. J'ai senti ici une grande sympathie ! Cette sympathie, j'en ai besoin comme du concours de vos prières fraternelles, pour faire rayonner l'Eglise et la faire aimer".

C'est par cette expression de sentiment que Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal, saluait Québec hier soir au moment de quitter ses murs. Le Prince de l'Eglise parlait en la salle des Promotions de l'université Laval au cours d'une réception que lui offrit le Séminaire de Québec Mgr Ferdinand Vandry, P.A., V.C., supérieur général du Séminaire, s'est fait l'interprète des sentiments de la maison auprès de l'éminent prélat. "Vous dire que vous avez conquis le coeur de la population de Québec, ce n'est pas assez", déclara Mgr Vandry; "vous en avez fait un avec le vôtre".

La vénération du peuple de Québec pour le sympathique cardinal devait s'affirmer de nouveau à son arrivée à la gare quelques moments plus tard. Une grande foule s'y trouvait réunie pour l'acclamer une fois de plus à son départ. Connaissant sa sollicitude paternelle pour les enfants, de nombreux parents attendaient le passage du Cardinal avec des bambins dans les bras. Leur attente ne fut pas vaine. L'éminent prélat circula dans les rangs de la foule et eut des égards particuliers pour les petits. Fréquemment, il étendait les mains au-dessus de la foule pour atteindre des mioches dont les parents n'avaient pu accéder jusqu'à lui.

Le bon Cardinal semblait tout heureux de se pencher de la sorte sur le peuple. Durant près d'une demi-heure, il bénit, donna son anneau à baiser et distribua de bonnes paroles. Ce contact spontané, dépourvu de l'apparat de l'accueil officiel, fut particulièrement charmant et toucha manifestement tous ceux qui en furent témoins. Le Cardinal se sépara de la foule comme à regret, le moment venu de monter dans le wagon spécial qui devait le conduire à Montréal. Fascinés par le charme du sourire et de la personnalité du Prince de l'Eglise, des centaines de gens du peuple restèrent quelques moments sur place à regarder s'éloigner sa silhouette sur le quai de la gare.

Au Séminaire

Son Eminence le cardinal Léger eut d'abord des paroles bienveillantes à l'adresse de "ce cher et vénéré recteur que j'ai connu durant de longues semaines à Rome", dit-il dans son allocution au Séminaire. "Je l'ai connu avec toute sa sensibilité et son souci du don de soi", ajouta-t-il. "Aussi je ne suis guère surpris d'entendre ses protestations de fidélité à la sainte Eglise romaine.

"J'ai connu aussi plusieurs de vos professeurs. Ils étaient chez nous de dignes témoins de cette Eglise vénérable et de cette institution non moins vénérable. Le groupe d'étudiants de Québec était tou-

(Suite à la page 19, 2e col.)



UN INCENDIE FAIT QUATRE VICTIMES A LAC STE-MARIE : Les voisins de la famille Lachapelle examinent ci-dessus les ruines de leur ferme située à quelque 60 milles au nord-est de Hull, après que le feu l'eut complètement détruite et causé la mort de quatre membres de cette famille, Mme CLAUDE LACHAPELLE et trois de ses enfants, MURIELLE, GHISLAINE et LUCIE. Un autre enfant, Monique, et son cousin ont évité ce sort grâce aux efforts du père qui n'a pu, cependant, sauver son épouse réfugiée au dernier étage.

Une auto tombe de la côte du Palais dans la rue St-Vallier

Une automobile, conduite par son propriétaire, M. Aurèle Carrier, 475, 1ère avenue, a brisé la clôture de fer qui borne la côte du Palais, près de l'escalier de bois de la rue St-Vallier, et a culbuté à une dizaine de pieds plus bas, hier soir. M. Carrier et son compagnon, M. Wilbrod Furiott, s'en sont tirés indemnes mais le véhicule a subi de lourds dommages.

Cet accident s'est produit vers minuit après que le conducteur du véhicule eut perdu le contrôle de son véhicule sur la surface glacée. Les constables Riopel et Pelletier se sont rendus sur les lieux et ont commencé l'enquête d'usage qui fut poursuivie par les agents de la brigade volante.

Le service municipal de circulation rapporte ce matin qu'une dizaine d'accidents se sont produits dans les limites de la cité hier, mais qu'il n'y eut aucun blessé.

Sur le fil

Montréal, 12. (PC) Frederick Hensler, employé d'imprimerie, âgé de 37 ans, qu'on a accusé d'avoir volé une copie préliminaire du rapport Currie, a été condamné, aujourd'hui, à subir son procès sous cette accusation le 19 février. Hensler n'a rien dit quand il a comparu de nouveau sous cette accusation devant le juge Eugène Lafontaine. Cette deuxième comparution fut nécessitée par le fait que Hensler, légalement, avait forfait à son cautionnement quand on l'a amené à Toronto, pour répondre à une accusation de refus de pourvoir portée par sa femme. Il a été condamné à un an de prison pour refus de pourvoir.

Montréal, 12. (PC) Le ministre de la Défense, l'hon. Brooke Claxton, a accepté aujourd'hui l'avion à réaction T-33, construit au Canada pour fins d'instruction, l'appareil lui a été remis par MM. J. Geoffrey Notman, président et gérant général de la Canadair Ltd, qui possède un contrat de fabrication de plus de 500 de ces appareils à deux sièges, pour le compte du CARC. Le T-33 sera utilisé à la formation de pilotes qui piloteront ensuite des Sabres "F-86", dont sont dotées les escadrilles du CARC.

Hong-Kong, 12. (Reuters) Le cargo britannique "Incharran", de 3,539 tonneaux, est arrivé aujourd'hui sans avarie à Hong-Kong après avoir été pourchassé et attaqué, dans le détroit de Formose, par une barge d'invasion, probablement un bâtiment nationaliste chinois. Les autorités navales britanniques disent que l'"Incharran" envoya un signal de détresse, tôt aujourd'hui.

(Suite à la page 43, 6e col.)

Grosse perte pour le député J.-A. Blanchette

Chartierville, 12. (PC) Un violent incendie a détruit complètement, tôt ce matin, la résidence et le magasin de M. J.-A. Blanchette, député de Compton à la Chambre des Communes, et adjoint parlementaire du ministre de la Défense. Une maison voisine, appartenant à M. Arthur Charest, a aussi été rasée, de même que les écuries de M. Blanchette. Six chevaux de course ont péri dans les flammes. C'est l'incendie le plus considérable de l'histoire de ce village situé à 50 milles de Sherbrooke.

Rupture des relations diplomatiques entre la Russie et l'Etat d'Israël

Représailles russes pour l'explosion d'une bombe à la légation russe à Tel-Aviv — Les satellites russes suivraient la même politique.

Moscou, 12. (PA) L'Union soviétique a rompu, hier soir, ses relations diplomatiques avec l'Israël et les huit adultes, plus un enfant, de la légation israélienne se préparent à quitter immédiatement Moscou.

Les Russes ont pris cette décision, dit une note envoyée à l'Etat d'Israël, à cause de l'explosion d'une bombe lundi à la légation soviétique de Tel-Aviv, capitale d'Israël. Cette note, que le ministre des Affaires étrangères Andrei Vishinsky a remise au ministre d'Israël, à Moscou, accuse les chefs du gouvernement israélien d'avoir inspiré des gestes hostiles contre l'Union soviétique.

(A Tel-Aviv, on croit que tous les pays du bloc soviétique vont suivre l'exemple de la Russie, et rompre leurs relations avec Israël, à l'exception possible de la Bulgarie. Ce dernier pays serait chargé de protéger les intérêts financiers de la Russie en Israël, y compris de vastes domaines qui appartenaient, autrefois, à l'Eglise orthodoxe russe et récemment transférés à la juridiction russe. On croit, aussi, qu'Israël demandera à la Suisse ou l'Argentine de protéger ses intérêts en Union soviétique.

(L'explosion eut apparemment lieu en guise de représailles contre la récente campagne antisémite du Kremlin qui a accusé neuf médecins — dont plusieurs Juifs — d'a-

(Suite à la page 17, 5e col.)

Convalescence prolongée du Pape

Cité du Vatican, 12. (PA) Le journal du Vatican, l'"Osservatore Romano," a laissé entendre, aujourd'hui, que le pape devra prendre une convalescence prolongée à la suite de sa récente maladie. Le journal ajoute, toutefois, que le Souverain Pontife se rétablit de façon satisfaisante.

Le pape s'est alité le 22 janvier, souffrant, selon les informateurs du Vatican, de l'influenza et d'une broncho-pneumonie. Après plusieurs jours de forte fièvre, il commença à reprendre ses forces et il a depuis assumé plusieurs de ses fonctions. Il n'a pas encore apparu en public, toutefois, ni tenu ses audiences coutumières.

Rome, 12, (PA) L'Osservatore Della Domenica, du Vatican, dit que l'utilisation des antibiotiques modernes peut avoir retardé le rétablissement du Pape Pie XII, récemment atteint de l'influenza et d'une broncho-pneumonie.

Cet hebdomadaire ajoute cependant que le Pape se rétablit et qu'il s'adonne graduellement à son travail habituel. L'article a apparemment été publié pour calmer l'inquiétude née du fait que le Pape n'a pas encore pu donner suite à son programme d'audiences normales et qu'il n'a pu assister au service anniversaire de son prédécesseur Pie XI.

Prêt consenti à la Yougoslavie

Washington, 12, (PC) La Banque mondiale a annoncé, aujourd'hui, un prêt de $30,000,000 à la Yougoslavie.

Ce prêt, fait en devises de 10 pays européens, servira au parachèvement de 27 entreprises de sept secteurs de l'économie yougoslave au cours des deux prochaines années. Ces projets aideront le maréchal Tito à accroitre de 30 pour cent la production industrielle globale de son pays en 1955.

De plus, les progrès économiques aideront la Yougoslavie, croit-on, à accroitre de $50,000,000 son commerce annuel avec les pays étrangers, réduisant ainsi son déficit actuel en dollars. Les principales augmentations des exportations comprendront de l'aluminium, des tubes d'acier, du fil de cuivre, des câbles et du charbon.

C'est le troisième prêt de la Banque mondiale à la Yougoslavie.

Elections en Afrique du Sud le 15 avril

Le Cap, 12. (Reuters) Le premier ministre Daniel Malan a annoncé aujourd'hui que des élections générales auront lieu en Afrique du Sud le 15 avril.

Il a dit que la Chambre sera dissoute le 4 mars. L'inscription des candidats aura lieu le 18 mars.

Le parti nationaliste de M. Malan détient actuellement 86 sièges à la Chambre. Le parti Uni, dirigé par M. Jacob Strauss, qui comprend l'opposition, a 64 sièges. Le parti tra-

(Suite à la page 19, 6e col.)

La politique du Canada expliquée par M. Pearson

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures fait une revue de la situation internationale — Limitation du conflit à la Corée — Orientation de notre politique vers son destin américain — Les nouveaux marchés.

Ottawa, 12. (Par Gérard Morin) Bien que le Canada demeure plus que jamais volontairement attaché au Commonwealth, et que l'on n'entrevoie aucune modification de cette attitude de notre politique, notre pays, à n'en pas douter un seul instant, s'oriente résolument vers ce que l'on peut appeler son destin américain.

Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. L.-B. Pearson, a déclaré que le vieil empire avait fait place au nouveau Commonwealth, que ce nouveau Commonwealth à son tour se développait et se modifiait, apportant dans cette évolution de nouveaux espoirs de rendre service à la cause commune.

M. Pearson, qui doit rentrer à New-York la semaine prochaine pour la réouverture des sessions de l'assemblée générale des Nations Unies, a entamé hier aux Communes les crédits de secrétariat d'Etat aux Affaires extérieures. Il a prononcé à cette occasion le discours annuel qui sert de grande revue de la situation du Canada sur le plan international.

Le secrétaire d'Etat a insisté sur trois points qui indiquent l'orientation de la politique canadienne pour l'avenir du pays : nos excellentes relations avec les Etats-Unis pour des raisons de commerce et de défense; notre commerce avec l'Amérique latine et avec le Japon.

M. Pearson a souligné que nos relations avec les Etats-Unis étaient les plus étroites qui existent au monde entre deux pays. Et les raisons pour cette situation, ce sont autant nos nécessités de défense commune que celles de notre commerce.

Le ministre a souligné en passant que nos échanges commerciaux avec la Grande-Bretagne étaient les deuxièmes en importance.

Comme groupement géographique, c'est l'Amérique du Sud qui vient ensuite, puis le Japon. Ces deux derniers marchés ne peuvent que grandir, alors que, sans que M. Pearson le dise, il semble que notre commerce avec la Grande-Bretagne doive faire face à des difficultés qui seront difficiles à surmonter avant des années. Le ministre n'a rien dit à ce sujet, alors qu'il a insisté

(Suite à la page 19, 4e col.)

A Louiseville

Mgr Baril déclare que le syndicat n'est pas mort

Louiseville, 12. (PC) — Mgr Donat Baril, P.D., curé de Louiseville, a déclaré hier dans une entrevue que "le syndicat des tisserands n'est pas mort, mais plus fort que jamais", à la suite de la grève qui est entrée mardi dans son douzième mois.

"Les ouvriers sont retournés à l'usine depuis lundi matin, parce qu'il ne reste plus rien à faire dans les circonstances", a ajouté le distingué prélat qui est curé de Louiseville depuis vingt ans.

Quand la situation sera redevenue meilleure et plus calme, dit-il, on pourra songer à régler définitivement le conflit actuel.

"Les tisserands ont élu l'an dernier des chefs en qui ils ont mis toute leur confiance. Bientôt, ils devront renouveler leur mandat à leur exécutif. C'est alors qu'ils se prononceront sur la façon dont la grève a été conduite, pour montrer s'ils en sont heureux ou non.

"De toute façon, il faudra tout remettre en question durant les prochains mois. Les ouvriers sont rentrés à l'usine à cause des circonstances. Mais, le syndicat n'est pas mort, il est plus fort, plus raffermi que jamais.

"La Confédération des Travailleurs catholiques du Canada s'est montrée à l'égard de nos ouvriers d'une générosité extraordinaire.

Des marques de sympathie concrètes sont venues de partout au pays à l'intention de nos tisserands. Ce sont des gestes que les syndiqués de Louiseville n'oublieront pas.

"Je souhaite qu'on recommence à neuf et qu'on sache profiter de l'expérience du passé pour mieux faire dans l'avenir. Je prie Dieu que chacun comprenne les profondes leçons de ces événements".

Les Rosenberg essuient un refus de Eisenhower

Washington, 12. (PA) Le président Eisenhower a refusé de sauver la vie aux Rosenberg. Il a déclaré que les sentences de mort, qui ont soulevé une si forte controverse, sont la juste punition d'un crime "qui pourrait bien entrainer la mort de plusieurs milliers de citoyens innocents".

Le procureur du couple dit qu'il logera une demande spéciale en cassation en Cour suprême des Etats-Unis qui, à deux reprises dans le passé, a refusé de reviser le procès. Le tribunal ne change presque jamais d'avis dans de telles circonstances.

Julius Rosenberg, 34 ans et Ethel 36 ans, ont appris la nouvelle du refus du président Eisenhower dans leur cellule de l'aile des condamnés à mort à la prison Sing Sing de l'Etat de New-York. Ils n'ont fait aucun commentaire. Ils ont toujours maintenu qu'ils sont innocents.

Le couple devait être électrocuté le 24 janvier mais l'exécution a été retardée par le juge Irwing R. Kaufman, qui a présidé le procès, en attendant la décision présidentielle. Le juge Kaufman devra maintenant fixer une autre date pour l'exécution de la sentence.

Les Rosenberg seront les premiers civils à payer de leur vie le crime d'espionnage contre les Etats-Unis.

Les communistes n'ont pas manqué de souligner ce fait dans leur campagne mondiale de propagande destinée à obtenir la commutation de peine.

Même certains non communistes croient que la peine imposée est trop sévère. Parmi ces derniers, on remarque les savants Albert Einstein et Harold C. Urey, qui ont tous

(Suite à la page 17, 5e col.)

Le bill de Québec

Campagne en faveur de l'Institut suggérée par l'hon. G. Martineau

La Ville de Québec est autorisée à disposer d'un montant de $15,000 seulement en faveur de l'Institut Canadien, suivant un vote pris ce matin à l'étude du bill de la cité par les membres du comité des bills privés du Conseil Législatif. L'hon. Gérald Martineau a proposé un amendement à la demande de $30,000 que la Ville voulait se faire autoriser et cinq conseillers législatifs se sont joints à lui pour battre la proposition principale. Après le vote, l'hon. Martineau a suggéré à la Cité de lancer une campagne en faveur de l'Institut et il a proposé d'en assumer la présidence, car dit-il, les Québécois ont assez d'esprit civique que je suis sûr que le montant de $15,000 qui vous manque, après ce vote, sera largement dépassé.

En se présentant devant le comité la Cité a vu son bill adopté tel des bills privés du Conseil Législatif, qu'amendé la semaine dernière par le comité des bills privés de la Chambre Basse. Me Benoit Pelletier, chef du Contentieux, a présenté cependant quelques amendements à y ajouter.

LE REFERENDUM

L'hon. Gerald Martineau dit que la ville doit faire son referendum sur cette question des pavages. Si la population refuse la permission, la Législature pourra considérer de nouveau cette question l'an prochain. L'hon. Elysée Thériault répond que si la population refuse, la Législature sera dans une position fausse l'an prochain pour décider à l'encontre des désirs du peuple.

L'échevin Urbain Caumartin a fait une plaidoirie en faveur de l'adoption de la clause des pavages. Il a rappelé que Limoilou se développe, que des capitaux considérables sont investis là chaque jour et que des rues entières ne sont pas pavées.

L'échevin C.-J. Bédard a parlé dans le même sens. Il se déclare favorable au principe de l'appel au peuple mais il craint les résultats et il ne croit pas que l'autorisation soit donnée.

L'hon. Hector Laferté, leader de l'opposition, s'est déclaré favorable au referendum. Ce fut sa ligne de conduite dans le passé et il tient à la garder dans le cas présent. L'hon. Emile Moreau, qui avait favorisé le referendum l'an dernier, s'est prononcé pour l'amendement de la ville cette année. Il a déclaré qu'il faut que la ville continue de se développer.

Voyant que la majorité des conseillers législatifs était favorable au referendum, le pro-maire Gabriel Boucher a retiré l'amendement que la ville voulait apporter au projet de loi adopté par l'Assemblée Législative. Le pro-maire n'a pas voulu prendre le risque que le bill meure entre les deux Chambres.

LE SALAIRE DES JUGES

La Cité a été autorisée à payer un salaire de $10,000 à ses deux juges de la Cour Municipale, de façon à les mettre sur le même pied que les autres juges de la province qui remplissent les mêmes fonctions ailleurs. L'hon. Philippe Brais se demande pourtant pourquoi on ne

(Suite à la page 17, 4e col.)



SON EMINENCE LE CARDINAL LEGER AU SEMINAIRE: Le Séminaire de Québec a reçu Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger hier soir en la salle des Promotions de l'Université, avant son départ pour sa ville archiépiscopale. L'illustration ci-dessus fut prise à l'arrivée du cardinal sur la scène de la salle décorée de ses armoiries. On remarque de gauche à droite, M. le chanoine JACQUES DE MARTIGNY, du Chapitre de la Métropole; S. Exc. Mgr MAURICE ROY, archevêque de Québec; Son Eminence le cardinal LEGER; Mgr FERDINAND VANDRY, P.A., V.G., supérieur général du Séminaire de Québec, et Mgr PAUL TOUCHETTE, C.S., secrétaire de Son Eminence. Avaient aussi pris place sur la scène, aux côtés du cardinal, Mgr ALPHONSE-MARIE PARENT, P.D., vice-recteur de l'université; Mgr ERNEST LEMIEUX, P.D., doyen de la faculté de Théologie; Mgr ROCH ROCHETTE, procureur du Séminaire; Mgr REAL THOMASSIN, supérieur du Petit Séminaire; M. l'abbé LUCIEN TALBOT, préfet des études; de même que MM. les Commandeurs LUDGER FAGUY et JULES-HENRI COTE, qui agissaient comme gentilhommes de Son Eminence.
(Photo du "Soleil")

Laurent Dubé reviendra seul dans sa famille

Laurent Dubé, 32 ans, voyageur de la cire Succès, que la Gendarmerie Royale du Canada a retracé à l'"Infirmery Hospital" à Halifax reviendra seul vers Québec et il arriverait demain ou samedi. A son arrivée à la gare il sera accueilli par son épouse, quelques membres de sa famille et par M. l'abbé Gérard Marchand, ancien aumônier militaire et aujourd'hui curé de St-Albert le Grand, dont il s'est souvenu et avec qui il a communiqué par téléphone. Dubé qui a déjà fait du service militaire s'est rappelé de M. l'abbé Marchand au temps où celui-ci était en service actif avec les forces armées.

M. Dubé a été retrouvé grâce à ses empreintes digitales dans les dossiers de l'Armée. Depuis deux ans il travaillait à l'"Infirmery Hospital comme infirmier sous le nom de Paul Dupuis. Il souffre apparemment d'amnésie depuis sa disparition, le 8 janvier 1951, alors que l'automobile qu'il conduisait s'est écrasée contre un pont de la rivière Scoudouc, non loin de Shédiac.

A la suite d'un échange de messages, Dubé a communiqué par téléphone avec M. l'abbé Gérard Marchand, hier après-midi. Mme J.-A. Brissette, la belle-mère de Laurent Dubé, a dit ce matin qu'une connaissance de son gendre à Halifax lui a rappelé le souvenir de M. l'abbé Marchand et qu'il s'en est rappelé. Mme Brissette a ajouté que Laurent Dubé "est en santé mais qu'il souffre d'amnésie".



(Suite à la page 17, 5e col.)

Nouvelles de Lévis

Les affaires municipales à Lauzon.

La séance régulière mensuelle du conseil municipal de Lauzon a été tenue, mardi soir, sous la présidence de M. le maire Dr L.-P. Guay. Tous les échevins étaient présents.

M. Mario Brousseau, trésorier de la cité, a fait rapport avoir reçu de la cité de Québec un chèque de $7.-773.16, étant la part de la taxe de vente revenant à Lauzon pour la période du 23 décembre au 22 janvier dernier.

M. Mario Brousseau, tresorier municipal, a également soumis au conseil son rapport sur les balances budgétaires au 31 janvier dernier. Le total des argents votés aux divers services municipaux est de $252,375.58.; le total des argents dépensés est de $208,362.89 et le total des argents disponibles est de $44,012.69.

Le chef de police fait rapport qu'en janvier dernier son département a opéré 5 arrestations, reçu 49 plaintes et fait enquêtes et avoir abrité pour la nuit 21 personnes.

Le chef des incendies fait rapport qu'en janvier dernier, son département a répondu à 8 appels et que les dommages causés par le feu ont été de $150.

Le chef de l'usine de filtration fait rapport qu'en janvier, les pompes ont été en opération pendant 744 heures, qu'on a pompé 35,215,000 gallons d'eau, que l'on a utilisé 3,-900 livres d'alun et 389 livres de chlore.

Le conseil a voté $25., à la Société Canadienne de la Croix-Rouge et $100., pour le festival sportif de dimanche prochain organisé par l'O.T.J., et la ligue paroissiale de hockey de Lauzon.

Le conseil a décidé de voter le montant de $2,000., a la Fabrique de Bienville pour aider à défrayer les dépenses pour l'installation d'un tuyau de drainage, depuis les bornes du terrain de M. Léopold Ouzilleau, traversant le chemin du Roi et se prolongeant côté-ouest dudit chemin jusqu'à la rue Wolfe. Ces travaux serviront à l'égouttement du cimetière Val Sainte.

La Caisse Populaire de Bienville a soumis au conseil le rapport de ses opérations financières pour 1952, tel que l'exige la loi.

Mme Gédéon Mariage, de Lévis, réclame du conseil $56.20., pour accident à son automobile, présentant que l'accident est dû à la chaussée glissante. Le conseil nie toute responsabilité et refuse de payer cette réclamation.

Le conseil demande à M. A. R. Décary, surintendant du ministère des Travaux Publics d'Ottawa, l'autorisation de poser deux hydromètres, un de 8 et l'autre de 6 pouces, dans la rue G. D. Davie, afin de capter l'eau de l'aqueduc municipal utilisée par la Davie Shipbuilding.

Vu le peu de neige, le conseil a autorisé de faire ouvrir le chemin du Roi à la circulation des voitures dans l'intérêt du public voyageur.

Les marchands licenciés de Lauzon ont adressé une requête au conseil pour lui demander de reconsidérer le taux de la licence $200. pour la vente de la bière et le réduire à $100., disant que pour garder leur commerce ils doivent vendre la bière $3. la douzaine, prix qui est en cours à Lévis. Ils ajoutent dans leur requête qu'à ce prix, la marge de profit est très restreinte, tenant compte du coût assez élevé de l'administration. Le conseil a décidé d'étudier cette demande en séance de comité.

Le greffier a été chargé d'attirer l'attention de la Cie de Transport de Lévis et leur demander d'aviser leurs chauffeurs de ne pas laisser stationner les autobus dans la rue, lors de la sortie des ouvriers des chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding. On demandera aussi à la même compagnie d'aviser les mêmes chauffeurs d'autobus de bien vouloir longer la bande du trottoir aux poteaux d'arrêt et non pas arrêter à 3 ou 4 pieds de la bordure du trottoir.

Le conseil a décidé la continuation des travaux de la révision cadastrale du quartier Bienville. On sait que la révision cadastrale est faite dans les quartiers Fafard, Couture et Fréchette.

Le règlement 299, obligeant les bicyclistes de placer leur plaque de licence à l'arrière du garde-boue afin d'éviter tout accident, a été adopté en 2ème lecture.

Le règlement No 300, concernant les licences, a été adopté en première lecture.

M. l'échevin Lucien Guay, secondé par M. l'échevin Blaise Guay, a donné avis de motion qu'à la prochaine séance du conseil il proposera l'adoption d'un règlement qui défendra que les sifflets des locomotives de trains dans certaines parties de la cité, soient mis en opération depuis 10 heures du soir à 7 heures du matin.

M. l'échevin Léonard Parent, secondé par M. l'échevin J.-Aurélien Roy, a donné avis de motion qu'à la prochaine séance, il proposera l'adoption du règlement 301, à l'effet d'imposer les taxes foncières sur les propriétés imposables de la cité pour 1953-54.

M. l'échevin Raoul Samson, secondé par M. l'échevin Lucien Guay a donné avis de motion qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement 302 concernant l'imposition des charges d'aqueduc et d'égouts aux usagés d'eau, en vertu du règlement de l'aqueduc.

Le conseil a adopté des résolutions de condoléances à l'occasion de la mort de Mme Vve Pierre Ruel, M. Emile Fournier; Mme Joseph-Edouard Dorion; M. Lucien Allard; Mme Honoré St-Jean, mère de l'épouse de M. J.-Albert Samson, ancien député du comté de Lévis; M. Florimond Gagné et M. Joseph Bouchard.

Après l'adoption des comptes, la séance fut levée et ajournée sine die et les membres du conseil siégèrent en séance de comité général.

Couronnement de la reine du festival de Lauzon.

Demain soir, à 10 heures, en la salle des Sports, à Lauzon, aura lieu la cérémonie du couronnement de Sa Majesté la reine du grand festival de l'O.T.J., de Lauzon, avec le concert de la ligue paroissiale de hockey de Lauzon. Mlle Jeannine a été choisie reine et sera accompagnée de ses deux princesses d'honneur, Mlles Monique Caron et Thérèse Guay. Il y aura auparavant parade qui partira du transfert de Bienville à 9 heures 45, avec la reine et les deux princesses dans une automobile ouverte et on se rendra à la salle des Sports de Lauzon, côte Patton, pour 10 heures. Les automobilistes sont invités à prendre part à la parade et le public est invité à la salle des Sports pour le couronnement.

Festival sportif au Patronage de Lévis.

Un grand festival sportif aura lieu dimanche prochain sur le terrain du Patronage de Lévis. Le programme comprend joute de hockey, courses, musiques et gymnastique. Tous les sportifs sont cordialement invités.

A l'Ecole des Parents de Lévis.

Mardi soir dernier, en la salle de l'auditorium du collège de Lévis, a eu lieu le cours régulier de l'Ecole des Parents de Lévis. L'assistance était nombreuse et on remarquait parmi les invités, Mgr Elias Roy, P.A., et M. l'abbé Achille Couture, du collège de Lévis, M. et Mme Eugène Guérin, M. et Mme Henri Roy, M. Marcel Fortier, Mmes (Dr) Arthur Fafard, Raynold Bélanger, Garde St-Pierre ainsi que la plupart des membres du bureau de direction de l'Ecole des Parents. Le conférencier fut M. Théo. Chentrier, psychologue de Montréal qui avait intitulé le sujet de son intéressante causerie : "Le père et la mère devant les enfants". Le prochain cours sera donné, en la même salle, mercredi de la semaine prochaine et non mardi qui se trouve le mardi gras. Le conférencier sera le Révd Père Raymond Fortin, jésuite, de Montréal, qui intitulera le sujet suivant de son cours : "Les incompris, les malheureux".

George Punch Imlach à la patinoire de Lauzon.

La ligue paroissiale de hockey, sous la président de M. Dollard Gaumond, présentera ce soir, à 8 heures 30, à la patinoire de Lauzon, la dernière partie de la série semi-finale entre l'équipe des Canadiens, de Roger Vézina et l'équipe des Citadelles, de Paul Pouliot. Dimanche dernier, les Canadiens, stimulés par le retour de leur joueur étoile Gérard Samson, ont disposé des Citadelles par 7 à 5 et tenteront ce soir de répéter leur exploit. Cependant, Paul Pouliot possède la meilleure défense du circuit et mettra tout en oeuvre pour briser le jeu de passe du bleu blanc rouge.

George Punch Imlach, le coach des As de Québec qui devait rendre visite aux amateurs de Lauzon lors de la partie du Rouge et Or de l'Université Laval et qui en fut empêché pour des raisons majeures, fera la mise au jeu officielle et présentera le trophée au joueur de distinction Guy Bélanger, des Canadiens.

Mardi soir dernier, dans une partie excessivement rude qui fut marquée d'un total de 72 minutes de punition, soit un record pour une rencontre dans la ligue paroissiale, l'Ecole d'Arts et Métiers, de J.-A. Pouliot, a défait les As, de L.-P. Roy par 7 à 6. Avant la rencontre, le coach des As a logé un protêt par suite de la présence de Rosaire Bolduc sur l'équipe de l'Ecole. Voici le sommaire de cette partie.

Première période : 1er point, Ecole, R. Picard, sans assistance; 2ème point, Ecole, Nicole, sans assistance; 3ème point, As, B. Guay, sans assistance; 4ème point, Ecole, R. Picard, assisté de Paradis; 5ème point, A. B. Guay, assisté de R. Gagné. Punitions, Paradis, Charest (5), Nicol, L. Bolduc, R. Bolduc, R. Rioux (5), G. Rioux, B. Rancourt, B. Guay. Au début de cette première période, Hamel, le gardien de buts de l'Ecole, dut se retirer à la chambre des joueurs, après avoir été blessé accidentellement au cours d'une mêlée devant les filets et la partie fut retardée de 10 minutes.

Deuxième période : 6ème point, Ecole, R. Picard, sans assistance; 7ème point, Ecole, R. Picard, assisté de R. Bolduc; 8ème point, Ecole, Sheedy, assisté de L. Bolduc; 9ème point, As, G. Rioux, assisté de R. Rioux et R. Gagné. Punitions, G. Rioux, 2 minutes, plus 10 minutes pour mauvaise conduite, B. Guay, 2 minutes, plus 10 minutes pour mauvaise conduite, L. Poulin, R. Rioux, C. Vézina, R. Bolduc.

Troisième période : 10ème point, As, R. Rioux, assisté de B. Guay et D. Gonthier; 11ème point, As, B. Guay, sans assistance; 12ème point, Ecole, Anctil, assisté de C. Vézina, 13ème point, As, Gagné, assisté de G. Rioux et B. Guay. Punitions, Anctil (4), R. Bolduc, C. Vézina (4), G. Laperrière, P.-E. Guay, C. Lavoie, gardien de buts, punitions purgée par G. Dorval.

Charny au social des Chevaliers de Colomb.

Afin de permettre à tous les membres de prendre part au grand social des Chevaliers de Colomb dimanche prochain, ainsi qu'aux membres anciens et leurs compagnes, Charny organise pour l'aller et le retour un transport de deux autobus de 40 passagers chacune. Pour toute réservation, on voudra bien communiquer avec M. J.-Aimé Malouin, maire de Charny.

Afin de libérer l'arrivée et la sortie du vestiaire, des dispositions sont prises pour employer les deux allées de quilles du côté-ouest. A cette fin, un personnel nombreux sera à la disposition des invités. Actuellement plusieurs demandes sont faites pour assister à cette soirée. Afin d'éviter tout malentendu, seuls les membres et leurs compagnes ainsi que tous les anciens, quelque soit l'année de leur initiation, seront admis. Une vérification rigoureuse sera faite à l'entrée, vu que les cartes de membres en règle ne seront pas exigées.

Mariage Langlais-Emond.

Mardi matin dernier, à 9 heures, en la chapelle des Congréganistes, à Lévis, a été célébré le mariage de M. Marcel Langlais, fils de M. Léonidas Langlais, de St-François d'Assise, Québec, avec Mlle Jacqueline Emond, fille de M. Philippe Emond, de Lévis.

La bénédiction nuptiale fut donnée par M. l'abbé Laurent Nicole, vicaire de la paroisse.

M. Léonidas Langlais servait de témoins à son fils et M. Philippe

(Suite à la page 42, 5e col.)

Chronique ouvrière

LA RESPONSABILITE DU CMP

Deux expressions souvent entendues et ayant passablement le même sens sont : "Qu'un autre le fasse" et "Occupe-toi de tes affaires ; je m'occuperai des miennes" ; en d'autres termes, "se décharger sur d'autres" plutôt que de collaborer, lit-on dans le bulletin du CMP de la John Wood Company.

"Ceux qui persistent à agir ainsi ne comprennent pas que l'avantage du groupe est aussi celui de l'individu. Le CMP, par exemple, contribue au meilleur fonctionnement de votre établissement. Autrement dit- il travaille pour chaque ouvrier individuellement. Par conséquent, l'appui accordé au CMP profite à chacun de nous".

"C'est par notre CMP que nous parvenons à la collaboration dans la production. Il fournit à la direction le moyen de nous expliquer ses problèmes et de rechercher notre aide, pour les résoudre. Il nous donne l'occasion de contribuer de notre "savoir faire, de notre ingéniosité" à assurer que nos efforts quotidiens soient plus efficaces, — contribution qui profite à chacun de nous dans l'usine.

"Notre CMP, cependant, ne peut réussir à moins que chacun de nous fasse sa part. Nous ne devrions pas "nous décharger sur d'autres" et laisser notre représentant au CMP assumer tout le fardeau. Il n'est que notre porte-parole aux réunions du comité, et nous ne devrions pas lui en demander davantage".

"Le succès de notre CMP dépend de chacun de nous ; appuyez-le dans tout son effort. Ne vous contentez pas simplement de le laisser s'occuper de ses affaires, tandis que vous vous occuperez des vôtres".

CONVOCATIONS

Syndicats catholiques : — Réunion du Syndicat du bois ouvré, du Syndicat des mécaniciens de machines fixes, du Syndicat masculin des employés d'hôpitaux, ce soir, à 8 heures, à 555 boulevard Charest.

Unions internationales : — Assemblée de la Fraternité internationale des travailleurs en pupe, sulfite et moulins à papier, local 137, ce soir, à 8 heures, à 72, rue Ste-Hélène.

EDGAR CARRIER LTEE

EPICIER-BOUCHER

171 ST-GEORGES — Lévis — Tél.: 15

SAUMON ROSE fancy boite 1 livre	.35	JAMBON PICNIC épaule, "Legrade"	.42
HARENGS sauce tomates, 15 onces	.20	ROTI ou STEAK filet, boeuf	.69
JUS TOMATES choix, 28 onces, 2 pour	.29	POULES à bouillir 4 livres	.33
FAB géant avec 1 Fab moyen gratis	.69	STEAK haché la livre	.39
SAVON PALMOLIVE format bain, 2 pour avec coupon, 5c chaque pain	.25	ORANGES "Sunkist" 2 douzaines	.43
BLE D'INDE doré 20 onces, 2 pour	.29	PATATES No 1 sac de 75 livres	2.30

Délicieux ! **YORK** pour le carême

SPECIAUX

VERRE 9 onces ..... .27
JARRE 16 onces, Ice box ..... .38
JARRE 16 onces, Mason ..... .38
CHAUDIERE 4 livres 1.39

IL EST HOMOGENEISE

CHRIST-ROI

A VENDRE OU A ECHANGER

Rue St-Georges, grande maison, conviendrait pour y établir un commerce, libre immédiatement à l'acheteur, conditions: $2,000 à $2,500 comptant et la balance comme loyer.

S'adresser à :

PAUL BEGIN

comptable agréé

TEL.: 2756 — 601 RUE ST-JOSEPH — LAUZON

BOEUF de L'OUEST

DE PREMIERE QUALITE

ROASTBEEF, petit os épaule, la livre	.45
BAS DE COTE la livre	.15
STEAK HACHE, maigre et toujours frais, lb	.39
CROUPE complète la livre	.35

JAMBON

COTTAGE roll, la livre	.65
EPAULE maigre la livre	.43
FESSE la livre	.50
JAMBON cuit, maigre, sans couenne, paquet ½ lb	.45
BACON à déjeuner paquet ½ lb	.20

VEAU de LAIT

FESSE la livre	.75
DEVANT la livre	.45
CHOPS la livre	.70

VIANDES PRÉPARÉES

BOUDIN frais la livre	.30
CRETONS français pur lard	.40

SAUCISSE LARD ET BOEUF

TOUJOURS FRAICHE, 4 lbs pour..... $1.00

POULES B de 4 à 5 livres, lb..... .35

BEURRE de première qualité, lb..... .67

Nous avons en mains une quantité considérable de dindes, poulets et poules que nous vendons à des prix défiant toute compétition.

Carrier & Goulet INC.

118 rue du Pont — Tél. : 2-5291

A. ROY & FILS

ENREGISTREE

137 ST-PATRICE, TEL.: 2-7071 — 141 ST-PATRICE, TEL.: 4-4158

SPECIAL !

POULETS pour rôtir engraissés au lait, 4 à 7 livres .... .49

JEUNE LARD maigre, fesse complète ou moitié, la livre	.49	BOEUF haut-côte épais, qual. Steer, Spécial la livre	.39
FOIE de jeune lard frais reçu tranché, la livre	.25	BOEUF de soupe épais, travers de bas-côte, la livre	.13

SOUPE AUX TOMATES Aylmer sp. la doz 1.29

BLE D'INDE en crème, qualité de choix, bte 20 oz	2 pour .29	LAIT CARNATION bte 16 onc. 2 pour	.25
FARINE Robin-Hood, sac de 5 lbs	.33	BON PAIN famille frais tranché 2 livres	.19

ORANGES SUNKIST, nouvelle récolte gross. 344, 2 Doz ..... .35

Conservez vos factures d'achat pour de nouvelles primes de valeur

HERVÉ BOUCHARD

EPICIER-LICENCIE, BOUCHER, PEINTURE, GRAINS,

137 RUE ST-GEORGES, LEVIS. TEL.: ZONE: 5-943

SPÉCIAUX DU 12 AU 14 FÉVRIER

BEURRE H-B. No. 1 la livre	.64	BOEUF de l'Ouest bas de côte, lb	.15
PATATES No 1 10 livres	.37	HAUT DE COTE sommier, lb	.30
la poche de 75 livres	2.49	PETIT OS de l'épaule, lb	.38
MELASSE GrandMa pinte de 40 oz	.28	LARD FRAIS dans le filet, lb	.43
CAFE Blue Ribbon le sac 1 livre	.99	MORUE salée la livre	.15
ORANGES Sunkist 288, 2 douz	.59	FILET de MORUE frais, la livre	.29

FROMAGE MAPLE LEAF PROCESS CHEESE CANADIAN CANADIEN

HOSTESS ROLL ½ lb	.28	TRIANGLE BAR ½ lb	.25
SNACK BAR ½ lb	.28	BABY ROLL ½ lb	.28
SKIM MILK 5 livres	1.98	BABY ROLL 1 lb	.55
la boite ½ lb	.29	la boite de 5 livres	2.39

SPÉCIAUX POUR LE JOUR DES CRÊPES!



AUNT JEMIMA "Ready-Mix" À CRÊPES - -.20
DE SARRASIN -.20

LIVRAJSIN GRATUITE PARTOUT EN VILLE

VEAU FRAIS TUE

Moitié Fesse, 7 à 10 livres	.83
Épaule	.69
Épaule Roulée	.89
Jambon Fesse, 11 à 15 lbs	.49
Jambon Sans Os	.70
Cottage Maigre	.69
Épaule Fumée	.43
Dinde "B", 10 à 14 livres	.53

TÉL. : 4-5271 — 436 ST-JEAN

DE JEUNE PORC

Rôti Filet	.55
Chops	.65
Chops Sans Os	.85

BOEUF DE QUALITE

Steak de Ronde sans Os	.85
Steak ou Rosbif Filet	.83
Rôti Haut-Côte	.39
Rôti Épaule	.49

TÉL. : 5-8195 — 142 DE LA SALLE

S. V. P. TÉLÉPHONEZ VOTRE COMMANDE LE VENDREDI AVANT-MIDI

W. E. BEGIN

Le bon Père Barthélémi

Par Alice Ross Colver

Roman-feuilleton du "Soleil"

No 48

Lorsqu'ils sont partis à onze heures il est allé la reconduire avec son oncle et sa tante. Le prêtre se couche toujours d'assez bonne heure et il se lève également de bonne heure. Un moment ils sont tous restés debout sur la véranda dans l'obscurité claire et froide et regardant les étoiles. Et puis le Père Desbois a parlé :

— J'aime la nuit, a-t-il dit. La nuit, la terre semble abandonner toutes les choses qui nous sont familières — la lumière du soleil, les nuages, les ombres, la couleur. Ces choses qui nous appartiennent à nous mortels et qui constituent notre monde. Mais la nuit, nous nous trouvons dans un tout autre royaume. C'est alors que nous voyons une spaciosité que nous savons ne pas nous appartenir. Et pendant que l'immensité des cieux s'ouvre devant nous, il s'ouvre en même temps à nos esprits une porte nouvelle par laquelle la religion, Dieu, l'amour — appelez cela comme vous voudrez — peuvent entrer. Si les gens voulaient simplement s'ouvrir davantage les yeux la nuit pour voir toutes ces merveilles de l'espace !

Il se peut que ce soient ces paroles du prêtre qui aient remué Anne car, une fois Constance et son oncle rentrés dans la maison, elle est restée là à côté de Daniel.

— Je rentre dans un moment, a-t-elle dit, par-dessus son épaule.

— La nuit me fait sentir seule. Petite et seule, a dit Anne à Daniel.

Et alors, sans savoir comment tout cela est arrivé, elle est dans ses bras et il l'embrasse. Mais ni avec violence ni avec colère. Il l'embrasse par tendresse et respect et dans un mélange d'espoir et de désespoir. Il peut entendre sa propre voix maintenant, hésitante et pleine d'angoisse : "Je vous aime, Anne. Je vous ai toujours aimée !"

Et elle a soupiré et elle a répondu : "Je sais." Et puis elle s'est retirée, avec répugnance, mais avec détermination. "Mais il y a tant de choses à prendre à considération". Et le moment d'ensuite, elle a glissé hors de ses bras et s'en est allée.

Les choses s'arrangeront-elles — jamais ? Et si elles s'arrangent, a-t-elle voulu dire qu'elle l'aime, elle aussi ? Il se pose ces questions et n'y peut trouver de réponse.

— Attends pour voir, se dit-il impatiemment. Attends. Attends. Attends !

Le téléphone qui sonne dans le petit cabinet attenant à la pièce à vivre le fait sursauter et lui fait oublier ses pensées. Il se lève et va répondre. Qui est-ce que ça peut bien être à cette heure ? Il est près de minuit.

— Allô ?

Une voix effrayée et tremblante lui parle à l'oreille. "Monsieur Labi ? Est-ce bien vous?"

— Oui. Qui êtes-vous ?

— C'est Edna, monsieur Labi. Edna Borowski. Oh, monsieur Labi!

— Je ne savais pas qui appeler d'autre que vous. Quelques chose d'affreux est arrivé. Et j'ai tellement peur. Oh, monsieur Labi, je vous en prie, pouvez-vous venir me chercher?

Sa voix est prise de panique. D'une vraie panique.

— Où êtes-vous, Edna ? Qu'est-ce qui est arrivé ?

— Je suis — oh ! Je ne sais pas où je suis ! Attendez une minute. Il entend une porte s'ouvrir et sa voix demander à quelqu'un : "Quel est le nom de cet endroit?" Puis elle lui parle de nouveau, encore toute remplie de cette affreuse crainte. "Je suis à l'auberge de Nick. C'est sur — "Elle lui donne un numéro de route. "C'est peut-être un mille — je ne sais pas exactement, mais ce n'est pas très loin d'une petite place appelée Palmerton"

— Palmerton ?

— Oui. Pouvez-vous venir, monsieur Labi? Tout de suite?

— Oui. — J'y cours, Edna. Immédiatement. Mais dites-moi donc. Comment êtes-vous?

Je suis bien — oui — non — oui, je veux dire! De la manière que vous l'entendez je veux dire. Oh, je vous expliquerai tout cela lorsque vous serez arrivé ici. Mais veuillez vous hâter, voulez-vous? Je sais que c'est là une terrible chose à vous demander, mais — Et elle éclate en sanglots.

Il lui dit : "Soyez calme Edna. Voulez-vous que j'avertisse vos parents ?"

— Non! Oh, non. Bien, peut-être. Oh, je ne sais pas! Quelle heure est-il?... aussi tard que cela? Oh, peut-être que vous seriez mieux de les avertir. Dites... dites-leur simplement que je ne suis pas en danger. Dites-leur que — l'auto dans laquelle j'étais s'est brisée, que vous venez me chercher et que je ne tarderai pas à revenir à la maison.

— Je vais arranger cela. Ne vous inquiétez pas. Mais je pense qu'ils doivent le savoir. Et je vais trouver. L'auberge de Nick est au delà de Palmerton. Très bien? Tout est bien! Prenez courage maintenant!

Deux heures plus tard, vers les deux heures du matin, la sonnette de nuit du docteur Thomas Auclair le réveille de son sommeil. D'abord il prend automatiquement le téléphone ; puis, comme la sonnette se fait de nouveau entendre, il sait ce qu'il y a.

— Accident, pense-t-il, immédiatement réveillé. Et, sautant hors du lit, il enfile un pantalon, glisse un paletot par-dessus son pyjama, tout dans l'obscurité pour ne pas éveiller Edith, sa femme et, dans ses pantoufles, descend rapidement l'escalier pour se rendre à la porte d'avant, allumant les lumières en cours de route.

Un grand jeune homme est là debout, qui lui est vaguement familier, et qui supporte une jeune fille dont les cheveux sont défaits et remplis de petites brindilles, dont le bras droit pend lamentablement et dont le visage, tailladé et enflé, est à première vue méconnaissable.

— Docteur Auclair ? Nous avons eu du malheur, dit le jeune homme.

— Oui. Je vois. Entrez. Entrez. Par ici. Dans le bureau, il s'écrie : "Mais, c'est Edna Borowski!"

— Allô, docteur! dit-elle faiblement.

Que lui est-il arrivé ? Et quel est ce beau jeune homme qui l'accompagne? Oh oui! Le nouvel instituteur en ville. Il est maintenant sûr qu'il l'a vu quelque part.

— Une dure secousse, eh? dit-il de sa voix à la fois tendre et paternelle. "Epaule? Ou est-ce votre bras? Voyons voir. Nous ferions mieux de vous enlever votre manteau d'abord, je pense. Doucement!" A Daniel il dit : "Elle est évaouie. Bien, c'est peut-être mieux de cette manière-là. Aidez-moi à l'installer sur la table, voulez-vous ?"

(à suivre)

L'hon. Maurice Duplessis est fêté par ses amis

Les membres de l'Union Nationale au Parlement de Québec célèbrent la fête du premier ministre — Allocutions et souhaits — Appel à la concorde de M. Duplessis.

Par Henri Dutil

Les ministres, les conseillers législatifs et les députés de l'Union nationale ont offert hier soir à leur chef, l'honorable Maurice Duplessis, premier ministre de cette province, un banquet au cours duquel on a fait l'éloge du chef du gouvernement. La fête s'est déroulée dans le café du Parlement et plusieurs orateurs ont loué l'esprit de travail de M. Duplessis et les réalisations de son gouvernement depuis quelques années. L'Hon. Roméo Lorrain, ministre des Travaux publics, pour sa part, lui a attribué les immenses progrès du Québec qui font que notre province dépasse toutes les autres dans la confédération.

Le banquet fut présidé par M. Hormisdas Langlais, whip en chef de l'Union nationale, et les orateurs furent successivement MM. Lorrain, Joseph Boulanger, c.l., Germain Caron, député de Maskinongé, A.-D. Somerville, député de Huntingdon, Hormisdas Langlais ,et les honorables Patrice Tardif, Jacques Miquelon, Arthur Leclerc, Wilfrid Labbé, Antonio Barrette et Antoine Rivard, et l'hon. Maurice Duplessis.

Le programme musical fut assuré par un groupe d'artistes du Conservatoire de Québec, sous la direction de M. Sylvio LaCharité, et par M Gilles Lamontagne, baryton, de Québec. Léon Bernier, pianiste, était aussi au programme.

L'HON. ROMEO LORRAIN

Le ministre des Travaux publics fut le premier orateur. Il note que cette belle manifestation d'amitié est une preuve de l'admiration qu'on porte au premier ministre et de la fidélité que chaque membre de l'Union nationale ressent à son endroit, tout comme la majorité des citoyens de la province de Québec.

M. Lorrain dit que si étrange que cela paraisse la province gémissait il y a quelques années, dans la misère et se demandait de quoi demain serait fait. "Heureusement, dit le ministre des Travaux publics, un homme providentiel est venu, notre chef, le premier ministre de cette province, le héros de cette fête. Grâce à lui, en quelques années, la province a pris une importance extraordinaire dans tout le Canada, au point que jamais on n'aurait cru possible une pareille transformation en douze ans. Les progrès ont été si remarquables chez nous que le 20ème siècle est plutôt le siècle de la province de Québec que le siècle du Canada, comme on l'avait prevu.

Le ministre des Travaux publics a terminé par des voeux de bonne santé et de longue vie au premier ministre.

L'HON. JOS. BOULANGER

M. Boulanger, benjamin de la Chambre haute, a présenté les hommages des conseillers législatifs. Il a déclaré que c'est grand honneur pour un petit fils de colon et un cultivateur d'être appelé à présenter ces hommages au premier ministre de la province. Il félicite le premier ministre de son esprit de travail et de son dévouement. Il rappelle que lorsque M. Duplessis a pris l'administration de la province tout était à faire. La classe agricole était dans le marasme car on lui refusait le crédit auquel elle avait droit

"Le premier ministre, dit M. Boulanger, a compris la classe agricole et il a fait voter des lois bienfaisantes. Je l'assure de ma loyauté et de mon dévouement constant."

M. GERMAIN CARON

Le député de Maskinongé et maire de Louiseville débute en disant qu'il est "libéral de naissance et Union nationale par naturalisation", conquis qu'il a été, dans son jeune âge, par le travail et les grandes qualités de celui que l'on appelait et que l'on appellera toujours "Maurice" dans la Mauricie.

Il loue l'honnêteté proverbiale et l'esprit de travail du premier ministre, disant que ce sont là des qualités indispensables à un homme d'Etat et que les adversaires "radicaux" de M. Duplessis lui reconnaissent eux-mêmes.

Ces qualités font aussi l'honneur de l'Union nationale et de la race canadienne-française. M. Caron termine en souhaitant à M. Duplessis que la Providence lui conserve la santé, son étonnante vitalité, pour lui permettre de continuer son oeuvre.

M. A.-D. SOMERVILLE

Le député de Huntingdon exprima les sentiments de la minorité anglai-

(Suite à la page 17, 1ere col.)



FETE A L'HONORABLE MAURICE DUPLESSIS: Le chef du gouvernement de l'Union Nationale a été l'objet d'une grande fête, hier soir, au Café du Parlement de la part des ministres, des conseillers législatifs et des députés du parti qu'il dirige. Le dîner qui lui a été offert pour la circonstance était sous la présidence de M. Hormidas Langlais, député des Iles-de-la-Madeleine, whip en chef. En outre de MM. DUPLESSIS et LANGLAIS, on remarquait à la table d'honneur, l'hon. JEAN-LOUIS BARIBEAU, président du Conseil législatif; Mlle DENYSE BARIBEAU, madame LANGLAIS, madame EDOUARD BUREAU, soeur du premier ministre; l'hon. J.-S. BOURQUE, madame BOURQUE, l'hon. Dr J.-H.-A. PAQUETTE, madame PAQUETTE, l'hon. ONESIME GAGNON, madame GAGNON, l'hon. GERALD MARTINEAU, madame MARTINEAU, l'hon. EDOUARD ASSELIN, madame ASSELIN, l'hon. TANCREDE LABBE, Me MAURICE TELLIER, madame TELLIER, l'hon ANTOINE RIVARD, madame RIVARD, l'hon. J.-D. BEGIN, madame BEGIN, l'hon. OLIER RENAUD, madame RENAUD, l'hon. Dr CAMILLE POULIOT, l'hon. ARTHUR LECLERC, madame LECLERC, l'hon. G.-B. FOSTER, Mme ALEXANDRE TACHE, épouse du président de l'Assemblée législative; l'hon. BONA DUSSAULT, madame DUSSAULT, l'hon. C.-D. FRENCH, madame FRENCH, et l'hon. J.-T. LAROCHELLE. (Photos du "Soleil")

Vigoureuse opposition au projet de réforme électorale dans la province

Le projet du gouvernement est adopté seulement par une voix de majorité au Conseil Législatif — L'hon. H. LaFerté, leader de l'opposition, dirige le débat et demande le rejet du bill — Mise en garde de plusieurs Conseillers Législatifs contre cette loi.

Le conseil législatif a voté en 2e et 3e lecture, le projet de loi du gouvernement modifiant la loi électorale provinciale. Le bill 34 a été voté par 8 voix contre 7.

Avant de se prononcer sur le projet de loi lui-même, les conseillers avaient repoussé un amendement du leader de l'Opposition, l'hon. Hector LaFerté. Celui-ci proposait le renvoi du bill à six mois. En termes parlementaires, cela voulait dire que le bill 34 était renvoyé aux calendes grecques, qu'il mourait de sa belle mort.

L'adoption de ce projet de loi a fait suite à l'un des débats les plus agressifs et les plus énergiques que l'on ait vus ou Conseil législatif. C'est sûrement le plus important de toute la session actuelle.

L'Opposition libérale s'est attaquée à la mesure avec vigueur. MM. LaFerté, Thériault et Brais, tout spécialement, y ont vu une atteinte à la liberté du droit de vote et un moyen, pour le gouvernement, d'empêcher le renversement du parti ministériel actuel. Le leader de l'Opposition et M. Thériault, tout particulièrement, ont employé un langage très dur pour dénoncer ce projet de loi.

L'hon. R.-O. Grothé, conseiller législatif libéral, a voté en faveur du projet de loi. Il n'a pas pris la parole mais, dans des conversations privées, il a expliqué qu'il approuvait les amendements apportés à la loi électorale.

Par ailleurs, l'hon. Jacob Nicol autre conseiller législatif libéral, ne s'est pas prévalu pour cause, de son droit de vote. Il a explique à ses collègues que par suite de la maladie dans sa famille, la semaine dernière, il avait "paire" avec son collègue ministériel, l'hon. Alphonse Raymond. En l'absence de son collegue, M. Nicol a cru qu'il avait à respecter une entente préalable. "Mais si j'avais voté", a-t-il ajouté, je l'aurais fait en faveur de l'amendement et contre le bill".

Voici un substantiel résume du débat, auquel ont participé six conseillers:

M. HECTOR LAFERTE

Le leader de l'Opposition commence par dire qu'un seul premier ministre, S.-N. Parent, s'est prévalu d'une disposition de l'ancienne loi qui fixait un délai de 21 jours pour les élections. Il relève un autre avance de M. Asselin que la loi électorale d'avent 1936 était mal faite et l'électorat non suffisamment protégé. Admettons qu'il y a eu des abus, dit-il; ceux qui en étaient responsables ont été juges. Mais l'administration qui nous présente une loi trois fois pire sera jugée encore plus durement. M. LaFerté n'admet pas que l'on puisse dire qu'il n'y aura, à l'avenir, qu'un seul représentant pour chaque candidat dans chaque poll parce que les salles sont trop petites. Mais, ajoute-t-il, "je ne sache pas que les polls seront plus petits, à l'avenir, qu'ils ne l'ont été.

M. LaFerté s'insurge, encore, contre l'affirmation de M. Asselin qu'il n'y a pas de principe fondamental en jeu dans le bill 34. Comment? s'écrie-t-il. C'est le sabotage de notre loi électorale qu'on est en voie de perpétrer, c'est une atteinte que l'on porte au droit sacré de vote, que nos pères nous ont obtenu après des luttes mémorables. Puis, il affirme que s'il est une circonstance où le Conseil Législatif doit affirmer sa raison d'être comme protecteur des minorités, c'est bien à l'occasion du bill 34.

Au sujet du bill Dillon, M. LaFerté soutient qu'il était moins pire que le bill actuel. Le bill 34 est trois fois plus néfaste, à son avis. Il ajoute que c'est une erreur que de croire que le Conseil législatif est resté inactif devant cette mesure. Lorsque le bill Dillon lui a été soumis, il a été discuté puis voté par la majorité libérale. Suivant les procès-verbaux, le vote a été de 18 contre 1 en faveur du bill. Sir Thomas Chapais a été le seul à voter contre enregistrant par là sa protestation, affirme M. LaFerté. Si M. Chapais, homme modéré par excellence, a cru devoir protester c'est qu'il croyait que la Chambre haute avait un droit à exercer.

LE BILL LE PLUS MAUVAIS

M. LaFerté proteste, ensuite, de son amitié et de sa considération pour le leader de la Chambre, M. Asselin, mais, ajoute-t-il, même les plus grands avocats ne peuvent faire des miracles quand ils ont une mauvaise cause à défendre. Il n'a aucune hésitation à dire que le bill est le plus mauvais qui ait jamais été présenté. Il commence par s'élever contre la disposition du bill qui enlève à la Cour Supérieure pour le confier à la Cour du magistrat le recomptage des bulletins de vote. Il déplore ce qu'il appelle la tendance du gouvernement actuel à "augmenter la juridiction de la Cour de magistrat et à diminuer celle de la Cour Supérieure, partant à amoindrir son prestige auprès de la population en général et des justiciables, en particulier.

On n'allègue pas pour faire le changement, dit-il, que le système actuel ne donne pas satisfaction. Il est en vigueur depuis un très grand nombre d'années et jamais un gouvernement, conservateur ou libéral, n'a proposé de le changer.

Il n'y a pas l'ombre d'un doute continue le leader de la gauche qu'il est de beaucoup préférable que le recomptage" soit jugé par des juges nommés ni par le parti ministériel, ni par l'opposition". Si les législateurs, il y a très longtemps, se sont prononcés en faveur de la Cour supérieure, "c'est évidemment parce qu'ils voyaient de grands avantages à faire juger de telles causes par des juges nommés par un autre gouvernement. "Le public, continue M. LaFerté, "se montre de plus en plus nerveux et défiant et on ne se gêne pas en maints quartiers de dire et d'affirmer qu'on intervient trop souvent auprès des magistrats de district. Même si cette opinion n'est pas complètement fondée, le public ne pense pas moins qu'il y a trop de ces interventions, alors qu'il ne devrait pas y en avoir du tout". Bref, M. LaFerté trouve qu'on s'évertue " à humilier les juges de la Cour supérieure et à rabaisser leur prestige".

LES ENUMERATEURS

Ce qu'il y a de plus grave encore, poursuit le leader de l'opposition, c'est qu'on s'attaque aux principes fondamentaux de la loi électorale qui, jusqu'à présent, était de met-

(Suite à la page 20, 1ère col.)

Le débat sur le discours du budget poursuivi hier

Cinq autres députés participent à ce débat dont M. J.-J. Bédard, député du comté de Québec — Accusations et critiques contre le gouvernement — Incidents.

Par Henri Dutil

Cinq députés ont participé hier au débat sur le budget à l'Assemblée Législative: MM. J.-J. Bédard, député libéral de Québec-comté, le Dr J.-A. Poirier, député de Bellechasse; M. Yvon Dupuis, député de Ste-Marie; le Dr Fernand Lizotte, député de l'Islet, et le Dr Gérard Lemieux, député de Wolfe. Le débat a été ajourné à ce matin, à 11 heures, par M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne. Les députés qui font partie de la profession médicale ont parlé des questions de santé.

Un incident a été créé par le député de Ste-Marie, M. Dupuis, quand il a accusé le directeur de la police provinciale, à Montréal M. Hilaire Beauregard, d'être un des collaborateurs d'une revue "True crime cases" que M. Dupuis a prétendu être immorale. Il a reproché au chef de la police de violer ainsi une loi qu'il doit faire observer en sa qualité officielle.

Voici un résumé de ces discours:

M. J.-J. BEDARD

M. Bédard: Il y a 20 ans la population de la province était de 3,500,000 âmes; les revenus de la province étaient alors de $30,000,000; et sa dette de $60,000,000. Aujourd'hui la population a atteint 4,000,000, mais les revenus de la province ont décuplé et atteint $300,000,000 et la dette a décuplé et atteint $260,000,000.

De 1867 à 1923, le total des budgets de tous les gouvernements qui se sont succédés alors a été de $315,000,000. Le gouvernement actuel a maintenant cette somme à dépenser par an.

Où donc va tout cet argent? La population a le droit d'exiger une réponse précise. Le ministre des Finances donne des chiffres. Mais il suffit d'entendre son discours sur le budget pour voir qu'on peut faire mentir les chiffres.

A la fin de l'exercice financier actuel, le déficit sera de $39,000,000. La dette consolidée qui était de $130,000,000 en 1936, avait atteint $340,000,000 en 1939 lorsque les libéraux ont repris le pouvoir. Les libéraux l'ont réduite jusqu'à $328,000,000 en 1944, mais aujourd'hui elle a augmenté de nouveau et dépasse $330,000,000.

Pour faire croire à un surplus à la fin de l'exercice financier, le ministre des Finances ne tient compte que des dépenses ordinaires; il fait passer au compte capital tout ce qu'il peut: routes, ponts et même piquets de clôture.

Tout cela a pour effet de tromper la population.

M. Bédard suggère qu'un comité étudie le système créditiste.

Puis le député du comté de Québec aborde les questions de l'agriculture et du travail qui intéressent, dit-il, également la population de sa circonscription.

M. Duplessis remarque que M Bédard n'a été élu que par une minorité.

M. Bédard: Une minorité peut-être, mais je puis dire que sur 28,311 personnes qui ont voté dans mon comté, toutes ont voté contre l'administration du gouvernement actuel.

Le premier ministre nous parle de la classe agricole avec l'accent des deux orphelines. Et pourtant alors que 8 pour cent de tout le budget du dernier gouvernement libéral était affecté à l'agriculture, 5 pour cent seulement du budget du gouvernement de l'Union Nationale va à l'Agriculture.

Si l'on examine les crédits demandés par le ministère de l'Agriculture, pour 1953-54, soit $17,000,-

(Suite à la page 11, 3e col.)

Les kiosques de taxis éliminés graduellement

Ils disparaîtront quand leur état accusera des signes de vétusté — La ville ne les louera plus à l'Association des propriétaires de taxis — Historique de la lutte entre les compagnies rivales de taxis — Le stationnement.

Il est définitif que les kiosques de taxis ne seront plus loués à l'Association des propriétaires de taxis, mais qu'au contraire ils disparaîtront lorsque leur état marquera des signes de vétusté. Cette décision du comité municipal de circulation a été endossée hier après-midi par le comité administratif, après un long débat sur la question du taxi. Plusieurs échevins ont exprimé leur opinion et le chef Lemire lui-même s'est mis de la partie pour déclarer que lorsque le chef Gérard Girard, qui s'occupe spécialement de la circulation, émet une opinion ou demande certaines réformes, c'est parce que l'état-major général de la Sûreté municipale en a pris auparavant connaissance. Le chef Lemire a souhaité voir arriver le plus vite possible le jour où toutes les compagnies de taxis s'occuperont de posséder leur terrain privé de stationnement pour leurs taxis, afin que la paix règne dans toute la ville.

Le comité administratif a également décidé que le stationnement sera permis pendant quatre heures sur la Place Jean-Talon, contrairement à une demande de 60 minutes faite au comité de circulation.

Le chef Lemire a fait l'historique de la bataille engagée il y a une couple d'années en vue de faire disparaître graduellement les kiosques de taxis dont plusieurs présentaient un état lamentable. L'échevin Flibotte a pris la défense de l'Association des propriétaires de taxis qui, dit-il, quand elle avait la garde des kiosque, faisait son devoir, au dire même des urbanistes de la cité. Le chef Girard riposte que jusqu'à 1950, il y avait du trouble dans les kiosques à cause de certaines rivalités entre compagnies et que c'est la loi du plus fort qui régnait. De plus, il y a des kiosques qui sont assez âgés. D'aucuns datent de 1880. C'est l'intention de la police de les faire disparaître graduellement. Le chef Lemire dit de son côté qu'il a vu à ce que le bail ne soit pas renouvelé avec les compagnies et que si le taxi est un commerce, comme le veulent certains échevins, le taxi doit se mettre chez lui. Et c'est ce qui se

(Suite à la page 11, 1ère col.)

La saison des sucres

Avec le printemps qui s'annonce hâtif cette année, nous serons bientôt en pleine résurrection végétale et ce sera l'heure de la récolte de la sève d'érable.

Dans la province de Québec, plus de 25,350 propriétaires d'érablières prendront le chemin de la cabane à sucre accompagnés de leurs fils ou de leurs engagés, afin d'entailler au delà de 21,400,000 érables. Si les conditions météorologiques sont favorables, cette récolte des produits de l'érable, exprimée en terme de sirop, devrait atteindre près de 2,500,000 gallons représentant une valeur de $8,500,000.00.

La province de Québec demeure le plus important producteur au Canada, car elle contribue à 85 p. 100 du sirop et 93 p. 100 du sucre produits en 1952.

La priorité de passage n'est pas absolue même sur la grande route

L'automobiliste qui circule sur la grande route, n'a pas un droit absolu de priorité de passage. A une intersection, il doit prendre les précautions que commande la prudence, pour signaler son arrivée, dit l'hon. juge Noël Belleau, dans un jugement déposé hier au greffe de la Cour Supérieure.

La décision du tribunal porte sur une collision survenue le 30 août 1951, à l'intersection de la route nationale Québec-Montréal et de la rue Notre-Dame, à l'Ancienne-Lorette, entre une automobile de Gingras & Frère Ltée de St-Marc des Carrières, et celle de Dominique Mailly, cordonnier de Lorette.

Le demandeur, M. Mailly, allégua et fit la preuve qu'il avait dépassé la ligne médiane de la route nationale, après avoir débouché de la rue Notre-Dame, quand la voiture de Gingras & Frère, conduite par M. Gabriel Gingras, vint heurter le côté gauche de son véhicule.

Le demandeur, dit le juge, devait arrêter avant d'entrer dans l'intersection et la preuve démontre qu'il s'est arrêté trois ou quatre minutes avant de s'y engager, après avoir regardé des deux côtés.

D'autre part, le droit de priorité qu'avait le défendeur en circulant sur la grande route, n'en était pas un absolu. Il devait de son côté conduire avec prudence, vérifier si la voie était libre et prendre les précautions que commande la prudence pour signaler son arrivée dans l'intersection.

Le tribunal conclut à la responsabilité des défendeurs, après avoir noté que la prépondérance de la peruve démontrait que les phares de l'automobile du défendeur n'éclairaient pas à la distance de 100 pieds prescrite par la loi.

Aux journées des Anciens de Laval

Les invités d'honneur au dîner de clôture des journées des Anciens de Laval au Château Frontenac, samedi seront l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général de la province de Québec, président du comité fondateur de l'Association des Anciens de Laval et le docteur Rosaire Gingras, secrétaire de la Faculté de Médecine, secrétaire du comité fondateur. Le dîner sera présidé par l'hon. juge Gérard Lacroix.

Prendront place également à la table d'honneur des Anciens de Laval à cette occasion, Son Excellence l'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la Province; Son Excellence Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec et Grand Chancelier de l'Université; Mgr Ferdinand Vandry, recteur de Laval; le docteur Jean-Baptiste Jobin, premier président général de l'Association et les présidents des dix-huit comités régionaux de l'Association.

M. John-T. Ross, élu président de la Société protectrice des animaux

M. John T. Ross a été élu président des membres de la société protectrice des animaux, lors d'une assemblée tenue hier soir, en la salle du Morrin College, rue Ste-Anne A l'unanimité, les membres ont choisi respectivement comme vice-président secrétaire et trésorier MM. A.B. Whitehead; Lt. Col. J. Gordon Ross, président de Ross Brothers & Cie et J. Ross Strang. Pour l'an 1953, les directeurs de la société sont MM. Col. J.V. Boswell, président de la compagnie Canadian Optical Service; François Coulonval, directeur de l'Impôt sur le revenu; Lt-Commandant T.H. Dunn; H.H. Gibaut, président de la John Ritchie Cie; A.F. Mercier, gérant général du Soleil et de l'Evénement-Journal; Adj. W. H Petry, consul du Danemark; F. Donald Ross; Lt Col. F.M. Stanton; H.D. Suckling; Ulric Tessier, comptable; Reginald Meredith, N.P. et Lt. Général Sir Richard Turner, V. C.; M. John T. Ross, président, résuma, dans son rapport, les activités de l'année. L'an dernier, comme jamais auparavant, la Société a répondu, de son mieux, aux demandes d'aide de la part du public québécois afin d'empêcher toutes les cruautés vis-à-vis des animaux. Par une surveillance étroite, beaucoup de points se sont améliorés. On a surveillé, tout particulièrement, au cours de l'hiver dernier, les courses de chiens qui attirent toujours une foule de spectateurs; des inspecteurs qui se sont rendus à ces divertissements ont examiné les chiens, avant et après la course. On a aussi fait l'expérience de la chambre des gaz pour exécuter les petits animaux dont voulaient se défaire les possesseurs.

M. Ross termina son rapport en remerciant le conseil de la ville de Québec pour l'aide qui leur avait été fourni au cours de l'année 1952. Une mention tout-à-fait spéciale fut faite aussi à la section féminine de la société pour le bon travail de coopération que les membres ont effectué par le passé.

Au Kiwanis de Sillery

M. Lucien Moise fut le conférencier au déjeuner-causerie tenu hier midi à la Porte St-Jean. Le conférencier a été présenté par M. Nil Graham, gérant du district à la compagnie de Téléphone Bell, et remercié par l'ex-président, M. Harry Quart jr.



AU CLUB DES JOURNALISTES: Photographie prise, mardi soir, à l'occasion d'une réception offerte aux membres du Club des Journalistes de Québec par leur président, M. HENRI TOUSSAINT, gérant de Claire-Fontaine Ltée. De gauche à droite: M. DAMASE POTVIN, le lt-col. J.-L. BOULANGER, Me ROLAND LEGENDRE, M. MARCEL RENAUD, le président TOUSSAINT, accompagné de son père, M. RODOLPHE TOUSSAINT, M. GERARD VINCENT, Me HENRI JOLICOEUR, député de Bonaventure à l'Assemblée Législative, M. A. PROTEAU. Ce sont les directeurs et officiers du Club des Journalistes. (Studio Raymond Audet, Enr.)

DENTISTE
Dr Raymond Flynn
140 RUE ST-JEAN
Tél.: 2-2112 — Rés.: 7-6952
Le soir sur rendez-vous.

Pour un travail soigné en gravure voyez
BIRKS

Mets chinois et canadiens au
CAFÉ NANKING
les plus délicieux
CHOP SUEY — CHOW MEIN — STEAKS
BIERE, VIN ET LIQUEURS
Réservations pour parties et réceptions
76 ST-JEAN, TEL.: 2-0382

LORSQUE le REIN AGIT TROP SOUVENT
Etes-vous embarrassé et incommodé par une trop fréquente action rénale le jour ou la nuit? Ce symptôme, aussi bien de la vessie, mal de dos, urine forte et brumeuse, pression sur la vessie, douleurs aux côtés, dans l'aine et le bas de l'abdomen, peuvent être causés par l'irritation d'un germe temporaire dans les malaises ordinaires des reins et de la vessie. Dans de tels cas, la toute première dose de CYSTEX commence à agir immédiatement, vous aidant de trois façons: 1. Aide la nature à éliminer certains germes irritants non spécifiés dans les conditions acides. 2. Aide ainsi à soulager une cause fréquente de nombreux malaises et douleurs. 3. En soulageant et calmant les tissus irrités de la vessie, il aide à réduire les éliminations fréquentes ou cuisantes, le jour et la nuit. Procurez-vous CYSTEX aujourd'hui chez votre pharmacien pour un soulagement rapide, avec garantie de satisfaction ou argent remboursé. (a)

Mettez ce paysage d'hiver dans votre album
Il y a tout un monde merveilleux juste de l'autre côté de votre porte ces jours-ci . . . un monde de neige amoncelée . . . sports d'hiver frémissants . . . et les enfants heureux de jouer. Gardez le souvenir de ce paysage d'hiver avec votre caméra. Et pour obtenir des photographies justes et claires . . . dont vous serez fiers de montrer . . . apportez votre film à la Pharmacie Brunet. Nous sommes spécialisés dans un ouvrage de qualité et rapide, 8 heures de service. Toutes les photographies sont attachées ensemble dans un petit livret très attrayant, et pratique.
pharmacie BRUNET
139 RUE ST-JOSEPH
Tél.: 5-8141

Apprenez à danser au
STUDIO LATIN AMERICAN
LOUIS ANGELO, dir.
334 ST-JEAN
Tél.: 3-5316

N'oubliez pas nos
PÂTÉS AUX HUÎTRES
$1.50 la douzaine
et notre assortiment de petites pâtisseries, à la crème au beurre, au bas prix
la douzaine ..... .60
Livraison gratuite
PATISSERIE FRONTENAC ENR.
599 St-Jean, tél.: 2-5721

AVIS
Nous désirons aviser le public qu'ainsi que par les années passées, nos bureaux et ateliers seront fermés pour un congé général,
VENDREDI ET SAMEDI
les 13 et 14 février prochains. Nous remercions notre clientèle de sa bonne collaboration à cette occasion.
VITRERIE 'CITADEL' GLASS Inc.
186, rue St-Paul, Québec, Tél.: 2-1203

A NOTRE COMPTOIR DE PATISSERIE LE 13 et 14 FEV.
PETITS PAINS, la douzaine ..... .25
MOKAS et ASPERGES, la douzaine ..... .59
GATEAU de la ST-VALENTIN, chacun ..... .75
SUNDAE ST-VALENTIN, chacun ..... .25
"A NOTRE FONTAINE" SPECIAL LE SAMEDI 14 FEV.
DINDE RÔTIE
Pois verts, patates en crème, pain et beurre. .60
KRESGE
260 St-Jean — 175 St-Joseph
"Service amical"

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe libéral

Henri Gagnon, *directeur général*

La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des nouvelles publiées dans le même journal. Tous droits de reproduction des dépêches spéciale sont aussi réservés. (Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe Ministère des Postes, Ottawa).

Québec, jeudi 12 février 1953

Une télévision canadienne

Avec précaution mais allègrement, les Canadiens sont lancés dans l'ère de la télévision. Le public ne réalise guère l'extension qu'a déjà prise ce moyen de divertissement et d'éducation. Il existe actuellement plus de 250,000 appareils de télévision dans les familles canadiennes et on estime que plus d'un million de foyers en seront pourvus d'ici trois ou quatre ans.

Les entreprises privées qui veulent établir des postes émetteurs ont encore deux semaines pour présenter leurs demandes au bureau des gouverneurs de Radio-Canada. Pour la première fois, en effet, la commission canadienne de la radio étudiera les requêtes pour l'établissement des postes privés, à sa réunion qui se tiendra du 26 au 28 mars. Selon la politique exposée récemment par le gouvernement, les postes privés peuvent être établis dans les régions qui ne sont pas desservies par Radio-Canada. La télévision de l'Etat est installée jusqu'ici à Toronto, à Montréal et d'autres postes seront fixés à Ottawa, Winnipeg, Halifax et Vancouver. Le but de cette politique relativement aux postes privés, a déclaré le ministre du Revenu McCann, est de limiter chaque centre canadien à un seul poste de télévision tant que le plus grand nombre possible de villes ne seront pas desservies.

Le coût considérable des programmes de télévision retardera sans doute l'installation des postes dans les villes les moins populeuses du pays. Le président du bureau des gouverneurs de Radio-Canada, M. David Dunton, a signalé que le Canada pourrait obtenir des programmes américains qui coûteraient relativement bon marché. Mais cette pratique signifierait que le Canada négligerait complètement de se donner une télévision canadienne. "Je crois que si cette situation se produisait, dit M. Dunton, le Canada serait dans trente ou quarante ans pratiquement annexé psychologiquement aux Etats-Unis."

Il convient que l'on apporte un maximum de précautions dans l'établissement de la télévision chez nous. Avec la puissance de rayonnement de cette nouvelle découverte, aucun citoyen n'échappera à son influence. Comme le disait M. Dunton: "Vous pourrez isoler votre foyer, mais vous ne pourrez pas échapper aux influences de la télévision qui agiront sur la société au sein de laquelle vous vivez".

Les marchés pour notre bois

Depuis longtemps, le Canadien se rend compte de la richesse des forêts de son pays, du revenu qu'elles procurent à son commerce et de l'essor qu'elles apportent à son régime économique. L'exploitation des bois canadiens qui remonte à l'époque historique où Napoléon imposa le blocus à l'Angleterre, constitue l'une des industries primaires qui ont marqué le plus de progrès au Canada depuis un siècle. Les produits forestiers les plus connus comme le bois d'oeuvre, les pâtes et la pulpe, le papier-journal, forment le tiers de notre commerce extérieur et la moitié de nos exportations annuelles aux Etats-Unis ; ils se traduisent par le chiffre imposant de $1,400 millions en expéditions à l'étranger.

Les opérations forestières se sont multipliées constamment, principalement depuis le début du siècle, à mesure que les marchés américain et britannique en absorbaient tout le surplus; les besoins de la consommation domestique n'ont jamais été aussi bien comblés avec une telle abondance par un produit de première qualité.

L'industrie du bâtiment a largement puisé dans leurs réserves; et le bois de construction qui est l'un des produits primaires du pays continue d'approvisionner et les Etats-Unis et l'Angleterre dans une proportion de 97 p. 100. Après avoir pourvu aux besoins du marché domestique, les producteurs cherchent depuis ces dernières années à découvrir de nouveaux débouchés dans les autres pays, afin de se créer une clientèle plus variée et de moins souffrir de la fluctuation des prix. C'est pourquoi les commissariats canadiens ont ouvert des marchés dans une trentaine de pays qui accueillent le bois canadien comme un produit de choix, en dépit des difficultés du transport et du change.

Plus de la moitié de notre bois de construction est vendu à l'étranger, les Etats-Unis en recevant la part du lion, soit les trois quarts; l'Angleterre en fait d'abondantes réserves chaque année, mais elle cède volontiers à la pression des concurrents de la Norvège, de la Suède et même de la Russie qui se trouvent plus à sa portée. A l'exemple de la Grande-Bretagne, les nations du Commonwealth se procurent à des conditions avantageuses le bois canadien; l'Australie, l'Afrique du Sud, les Antilles, les Indes en particulier restent au nombre de nos bons clients. Les marchés nouveaux s'ouvrent vers l'Amérique du Sud et jusque dans les pays de l'Europe centrale, comme la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie et l'Egypte. Cette heureuse diversité contribue le mieux à stabiliser notre marché du bois.

On manque de médecins

L'effort du gouvernement provincial et des autorités fédérales dans le domaine de la santé publique est, en ces dernières années, tout simplement colossal. Le budget qui vient d'être déposé à Québec prévoit des dépenses de $45 millions pour la santé, durant le prochain exercice. C'est dire que le vaste plan d'ensemble de constructions d'hôpitaux et de développements pour tous les services d'hygiène et de santé prendra, encore cette année, plus d'ampleur dans son application.

Les résultats sont déjà visibles et éclatants. Les millions dépensés au Québec pour la santé ont sauvé la vie à des milliers d'êtres humains. Le fléau de la tuberculose est en régression. La mortalité infantile, cette épouvantable saignée de notre peuple, est sans cesse réduite. Les maladies infectieuses sont maîtrisées, les unes après les autres. La longévité dans la province s'accroît, ce qui est le meilleur signe d'un peuple en bonne santé.

Cependant, il reste une besogne énorme à accomplir. Le ministre de la Santé, le Dr A. Paquette, le signalait hier à la Législature en réponse au député libéral, le Dr Gérard Lemieux. Huit cents municipalités de la province de Québec n'ont pas de médecin, a révélé le ministre. Le gouvernement multiplie ses efforts pour améliorer cette situation. L'établissement des médecins dans les paroisses qui en sont privées est favorisé par une assistance pécuniaire du gouvernement. Depuis trois ans, 220 jeunes médecins en ont bénéficié pour s'établir. Il reste à voir si l'octroi de $1,000. est suffisant pour permettre au jeune docteur de s'acclimater dans son nouveau milieu et de s'y fixer. Il reste à voir aussi si le corps médical lui-même ne pourrait pas user de son influence et de son autorité pour aider le gouvernement, en modifiant peut-être une orientation de la profession qui favorise la spécialisation et la concentration des praticiens dans les grands centres, au détriment de la carrière absolument essentielle des médecins de campagne.

Le ministre de la Santé a également signalé une autre cause du manque de médecins dans 800 municipalités du Québec. En septembre dernier, 1,600 jeunes gens qui auraient voulu se consacrer à la médecine ont dû être refusés aux universités de Québec, Montréal et McGill, faute de place. Pour leur part, les praticiens de l'Art dentaire ont réclamé la création d'une Faculté d'Art dentaire à l'Université Laval, car l'école de Montréal ne peut plus suffire. Encore là, les besoins sont grands et les ressources des Universités sont malheureusement limitées.

Bien d'autres problèmes ont été résolus, et qui étaient encore beaucoup plus graves. Ces déficiences se corrigeront rapidement, avec l'expansion des services de la santé dans notre province.

Les munitions ne manqueront plus

Les usines américaines ont fabriqué 52 millions d'obus à canons et plus de 3 milliards de cartouches à fusils au cours de l'année dernière, soit trente fois plus qu'au cours de l'année où la guerre de Corée s'est déclarée. Les armées sont désormais bien pourvues de munitions de tous genres, en fortes quantités, alors que l'année précédente, les obus ont manqué sur le front coréen au point d'entrainer d'autres manoeuvres de guerre dans une savante stratégie qui a caché le déficit des armements. Le trésor fédéral a consacré plus de $2 milliards à la seule fabrication des obus et des cartouches qui ont été promptement dirigés vers les champs de bataille. L'état-major admet aujourd'hui sans l'expliquer la rareté qui s'est produite dans les armements dès la première année de la guerre de Corée.

Les Canadiens en profitent

Au cours du prochain exercice fiscal, le gouvernement fédéral aura dépensé la jolie somme de $719 millions en assurances sociales qui profiteront à plusieurs catégories de citoyens. Les allocations familiales arrivent en tête avec le déboursé global de $348 millions, suivies de près des pensions de vieillesse qui exigeront $344 millions; puis l'assistance aux vieillards déshérités et aux aveugles formera un montant de $25 millions. Les services sociaux ont grandement contribué, depuis une dizaine d'années à relever le niveau des populations urbaines surtout dans les quartiers surpeuplés, et cette aide vient à son heure pour soulager bien des misères, pour tirer les chefs de famille d'embarras et pour faciliter l'éducation des enfants. Politique généreuse qui a fait ses preuves dans maints pays et qui est en voie d'accomplir de remarquables succès dans le nôtre.

L'épargne devant les dépenses

Un financier doublé d'un économiste prétend que le dollar valait deux fois plus en 1939 qu'aujourd'hui, mais en retour il circule trois fois plus de dollars qu'avant la guerre. La hausse des prix a relégué à l'arrière-plan la "cent noire" qui ne vaut pas cher, puisqu'elle ne peut plus acheter autre chose . . . que des timbres. La tirelire des enfants qui s'emplissait de pièces "noires" autrefois devenait un réservoir précieux lorsqu'on l'ouvrait pour les grandes circonstances; elle tend à disparaître aujourd'hui que l'épargne n'est plus à la mode et que les dépenses du budget hebdomadaire absorbent tous les gains n'en laissent rien pour le lendemain. Le régime des gros salaires et des bons gages a introduit le système de vivre au jour le jour sans se soucier du lendemain, avec cette mentalité de se laisser vivre, puisque les assurances sociales de l'Etat pourvoiront aux besoins des vieux jours.

Sir Robert Borden aura sa statue

Les hommes d'Etat qui ont illustré l'administration de notre pays méritent bien la statue qu'on leur érige sur la Colline du Parlement d'Ottawa. Après sir John A. MacDonald, sir Georges-Etienne Cartier, sir Wilfrid Laurier, et tant d'autres dont le nom ressuscite des souvenirs heureux dans nos mémoires, voici que des patriotes songent maintenant à sir Robert Borden qui dirigea les destinées du Canada pendant la première Grande Guerre. C'était un homme politique qui ne recherchait nullement la notoriété; il était modeste, mais doué de qualités viriles et d'un sens commun remarquable; il a rendu de grands services à son pays bien que la légende ne se soit jamais emparée de son nom. Les historiens lui donnent une place prépondérante dans l'enchaînement des événements qui ont illustré notre époque depuis les deux grandes guerres.

Les jeunes d'aujourd'hui



"Pendant que Pepère roupille, allons donc faire un p'tit tour en ville".

Problèmes d'Histoire

Quelles sont les paroisses qui ont donné naissance à celle de Ste-Elisabeth d'Arthabaska?

Ce sont celles de Kingsey-Falls et de Warwick. Cette paroisse appartient au comté d'Arthabaska et au diocèse de Nicolet. Les premiers habitants furent desservis par voie de mission, de 1876 à 1885, alors que fut désigné le premier curé résident. Toutefois, les registres avaient été ouverts dès l'année 1872, date à laquelle avait été accordée l'érection canonique. La municipalité de la paroisse Ste-Elizabeth-de-Warwick obtint son incorporation en 1887. Le canton de Warwick, dont le nom rappelle un comté anglais, fut incoporé le 23 janvier 1804. La population de cette paroisse dépasse un peu 600 âmes.

Problèmes d'histoire : Nos lecteurs qui aimeraient soumettre des problèmes d'histoire peuvent s'adresser à cette rubrique. Qu'ils nous posent leurs questions; nous tenterons d'y apporter les réponses les plus appropriées. Qu'on veuille bien adresser les lettres à : Problèmes d'histoire, Le Soleil, rue de la Couronne, Québec.

En feuilletant "Le Soleil"

Il y a cinquante ans

Des troubles sérieux se sont produits à Barcelone et à Cadix à la suite de grèves et le gouvernement espagnol a ordonné la dissolution des fédérations ouvrières et l'arrestation de tous leurs comités.

Le Sénat américain ratifie le traité d'Alaska.

Il y a vingt-cinq ans

Le commandant Burney, député anglais, déclare à Washington que le service des dirigeables en voie d'organisation pour la traversée de l'Atlantique en 48 heures sera une entreprise Anglo-américaine.

La mine Haig, à White Haven, Angleterre, a été scellée à la suite de trois explosions qui ont coûté la vie à 56 hommes.

Gazette rimée

Propos hâtifs

En cette fin de carnaval
décevante pour la jeunesse,
parlons d'un autre festival
dont Québec attend la promesse.

Si la marmotte au rendez-vous
a manqué, comme d'habitude,
à d'autres signes de temps doux
cramponnons notre fortitude.

En me promenant dans le parc
j'ai vu un écureuil en vie
près du monument Jeanne d'Arc
qui brave le vent et la pluie.

J'en ai parlé à un ami
qui m'a conté une autre histoire :
chez lui une chauve-souris
visite son laboratoire.

Ce sont des gages de printemps,
autant que la température
qui peut faire des mécontents
mais plait à ma bonne nature.

Le rimailleur

Poivre et sel

Currie est écoeuré.

Ainsi se perd une identité.

Ne comptez pas trop sur les autres.

L'impossible tient l'impôt en respect.

Abbott sera remplacé par un bon Garson.

Les Pays-Bas donnent l'exemple du relèvement.

La Chambre Haute est décimée par une attaque de bills.

Eisenhower constate qu'il y a lieu de corriger même ses collaborateurs.

Les examens militaires démontrent un besoin national de culture physique.

La vie politique et sociale en France

Apparences et réalités

par Rémy ROURE

Les soubresauts de politique intérieure auxquels la France est accoutumée, nous dirions presque contre lesquels elle est vaccinée, ne doivent pas faire négliger à l'étranger l'oeuvre sérieuse de reconstruction qui se réalise en quelque sorte malgré eux et qui pour être moins spectaculaire n'en est pas moins réelle. Cette reconstruction n'est pas seulement matérielle. Je pense qu'elle est surtout morale.

La politique française, dans ces dernières années, s'est assainie. Je daterais volontiers le début de cette évolution salutaire de cette année 1947, où, M. Paul Ramadier était président du Conseil, le parti communiste fut contraint de quitter le pouvoir.

Le jour de la démission forcée des ministres du parti stalinien fut une sorte de libération. La France a échappé à ce moment précis au péril menaçant de devenir une "démocratie populaire", à l'exemple des pays balkaniques et d'Europe orientale. Les communistes, à la faveur de la fraction de pouvoirs qu'ils détenaient, commençaient littéralement à submerger les administrations essentielles, et même une partie de l'armée et de la police. La radio était presque entièrement entrée leurs mains. Le "coup de force" se serait heurté sans doute à la résistance profonde du pays, mais après quelques expériences de plus il aurait pu réussir. Et que serait alors l'Europe d'aujourd'hui ?

Depuis, mois après mois, année après année, l'épuration indispensable a été faite. Livré à lui-même le parti de Moscou a connu les dissensions intérieures, et, à son tour, les épurations "à blanc".

L'affaire Marty-Tillon dont les répercussions ne sont pas toutes épuisées, il s'en faut, a été l'illustration d'une désagrégation interne du parti de la subvertion sociale. André Marty a été exclu du parti, Tillon est plus que suspect, d'autres chefs staliniens se trouvent sur la sellette. Il est vrai qu'aux élections de 1951, le nombre des voix communistes ne s'est guère affaibli, mais les représentants du "Parti" sont revenus décimés du Parlement — 80 députés au lieu de 180; depuis, la désaffection s'est manifestée avec plus de force encore, et ce qui est significatif, en profondeur dans les milieux ouvriers.

Depuis deux ans, toutes les manifestations, toutes les grèves organisées et fomentées par les communistes ont été des échecs éclatants. La dernière en date, tentée en désespoir de cause par les syndicats de la C. G. T. communisante, dans les postes, Télégraphes et Téléphones, a avorté totalement. La France a connu, depuis deux ans, et notamment pendant le Ministère Pinay, en 1952, une période de tranquilité sociale absolue.

Une oeuvre française peu connue à l'étranger, sauf des spécialistes et des milieux universitaires qui fréquentent les Académies de ce pays a été celle de la reconstruction scolaire, reconstruction matérielle, qui est magnifique, mais à laquelle s'ajoute un apaisement moral que les passions partisanes n'ont pu empêcher...

Un grand ministre de l'Education Nationale, M. André Marie, qui a survécu à trois crises ministérielles, a su, à force de doigté, d'esprit d'équité, de largeur d'esprit, atténuer les oppositions, contourner les obstacles, et, par une application habile de la loi Barangé d'aide aux écoles libres, par la généralisation des bourses d'enseignement, par une aide constante apportée aux oeuvres estudiantines, maintenir la paix religieuse dans une tolérance désormais, semble-t-il admise par l'ensemble de l'opinion.

Les vieilles luttes de jadis n'ont pu renaitre. Sur le plan matériel, il s'agissait, dans le même domaine, de faire face à un accroissement énorme de la population scolaire dû à une fécondité, naturelle après toutes les guerres, mais qui s'est fort heureusement maintenue.

Il faut noter que la population française a augmenté de plus de trois millions d'âmes depuis la Libération, ce qui n'est pas, tout de même, un signe de décrépitude. Mais l'immensité des ruines restait pour l'enseignement un obstacle tragique, les locaux scolaires faisaient défaut. L'oeuvre du ministère de l'Education Nationale a été à la mesure de cette déficience. Des milliers d'écoles ont été construites, notamment en Alsace.

On songe aux mots de Michelet sur le blanc manteau des cathédrales qui recouvrit le sol français au Moyen-Age. Sans doute ne s'agit-il pas de "palais scolaires" comme en rêvaient les hommes de la Troisième République, et moins encore de "cathédrales" scolaires. Mais au moins la foule pressée des enfants a pu trouver asile dans de clairs locaux d'enseignement. La crise menaçante et douloureuse qui risquait de laisser à la rue des milliers d'écoliers a été surmontée.

Je m'en tiendrai aujourd'hui à ces deux remarques sur un pays que l'on déclare trop souvent en décadence et dont on ne veut voir parfois que les défauts, qui ne sont pas niables. Mais il convient de rester équitable et de ne pas se laisser prendre par les seules apparences, qui sont parfois trompeuses.

Q. F. No 1014 (S.I.F.)

La banque au Canada

Il n'existe pas de monopole bancaire au Canada. Le fait a été rappelé dernièrement par le gouverneur de la Banque du Canada, organisme qui exerce une certaine vigilance sur les opérations des banques à charte et d'autres institutions qui exercent le commerce bancaire en ce pays. Fort de cette opinion de M. Graham Towers, le Sénat a étudié favorablement la demande d'une banque hollandaise, qui désire ouvrir des comptoirs au Canada. Ce n'est pas la première initiative du genre. Certains banquiers objectent pourtant à ce genre d'hospitalité qui tend à inviter d'autres nations à venir leur faire concurrence. Cette opposition mérite considération. Si une banque anglaise ou une banque hollandaise est accueillie favorablement par le gouvernement canadien, il serait difficile de refuser la même faveur à des institutions bancaires puissamment établies en Europe. C'est du capital étranger qui viendrait chaque fois entrer en concurrence avec le capital bancaire et l'épargne populaire appartenant à des administrés canadiens. A ceci l'on riposte que c'est au capital britannique ou étranger que le Canada dut ses premières entreprises de service public et une partie de son développement industriel. Cependant, en ces dernières années, gouvernants et banquiers du Canada recommandent à leurs clients de placer une partie de leurs fonds dans ces entreprises, pour en retirer des profits qui iraient autrement à l'étranger. Inutile de conclure sur des données si incomplètes, sinon que l'opinion des banquiers canadiens a du poids, en pareille matière.

(L'Evénement-Journal)

Aujourd'hui et demain

Leçon de la dernière guerre

par Walter LIPPMANN

Le geste du président à propos de Formose a été suivi de rumeurs et de suggestions au sujet du blocus, du bombardement et des raids contre la Chine métropolitaine. Jusqu'ici, aucun de ces rapports n'a été confirmé ou nié. Mais il est vrai que la nouvelle politique américaine à Formose doit être interprétée comme suit : l'action militaire contre les communistes chinois ne se limitera pas nécessairement à la Corée et aux eaux environnantes.

La nouvelle décision se fonde sur la conclusion que l'on a tirée du refus sommaire que M. Vychinsky a opposé aux propositions indiennes d'armistice formulées aux Nations Unies. Selon cette conclusion la guerre à l'intérieur de la péninsule coréenne en est rendue au point mort et les alliés sino-russes préfèrent cette partie nulle à une trêve négociée. En vue de mettre fin à l'impasse par une trêve négociée, il est nécessaire d'élargir le théâtre des opérations militaires par-delà les limites étroites de la péninsule coréenne. Ainsi, l'invasion localisée, le blocus et le bombardement de la Chine ne sont pas mis de côté.

En décidant des mesures à prendre, nous ne devons pas nous faire illusion au point de croire que la Chine rouge puisse être vaincue en Corée par une guerre des nerfs. Etant donné son emprise sur une population en grande partie illettrée et sa pleine maîtrise des moyens de propagande, de censure et de communications, un Etat totalitaire n'est que très peu vulnérable à une guerre des nerfs. Le gouvernement de Pékin peut évidemment être influencé par une certaine pression. Mais cette pression doit être véritable, c'est-à-dire vraiment exercée ou susceptible de l'être avec efficacité.

En estimant l'effet probable des diverses mesures, il faut tenir compte du fait que la pression qui peut être exercée est supérieure ou inférieure à la résistance et à la réaction qu'elle provoquera. Tout jugement militaire sain requiert une prévision calculée de la réaction en réponse à l'action. C'est ce que les chefs militaires japonais ne virent pas clairement, par exemple, quand ils ordonnèrent l'attaque sur Pearl Harbor. Du point de vue tactique, l'attaque fut un succès parce qu'elle paralysa la puissance navale des Etats-Unis dans le Pacifique pendant un laps de temps considérable. Mais pour le Japon ce fut une catastrophe stratégique en raison de l'écrasante résistance et des réactions qu'elle provoqua.

Dans le cas des communistes chinois et de la trêve en Corée, la même constatation s'impose : les pressions militaires que nous pourrons exercer ne seront efficaces que si nous adoptons des mesures pour diminuer la résistance et les réactions possibles . . . Cela revient à dire qu'au moment où nous discutons de l'élargissement du conflit avec la Chine rouge, nous devons garder en mémoire l'une des grandes leçons que nous croyions avoir apprise de la dernière guerre, i. e., le coût d'une politique de reddition sans conditions.

En rapport avec le conflit chinois actuel, il est particulièrement instructif de rappeler le vif débat qui eut lieu à Washington au printemps de 1945 — entre la reddition de l'Allemagne et celle du Japon — sur ce qu'il fallait dire aux Japonais au sujet de l'avenir de l'empereur, si la "reddition sans conditions" signifiait la déposition de l'empereur et peut-être, comme certains superpatriotes le voulaient, son exécution.

A Washington, les chefs du groupe qui prônaient des vues modérées étaient le sous-secrétaire d'Etat, M. Joseph C. Grew, et M. Eugène Dooman du département d'Etat. Comme M. Dooman l'exprimait, leur argument était le suivant : "Si les Japonais se pénètrent de l'idée que les Etats-Unis sont prêts à détruire leur philosophie, leur gouvernement et leur religion, nous serons confrontés par une véritable défense nationale poussée jusqu'au suicide". Malheureusement, l'opposition à ces vues fut si forte que l'avis des modérés ne fut pas pris en considération assez vite. On a toutes les raisons de croire que n'eut été la formule de la reddition sans conditions, une reddition négociée eut été possible en mai. Elle se serait produite avant l'emploi des bombes atomiques et la participation de l'Union soviétique à la guerre d'Extrême-Orient.

(Copyright, N.Y. Tribune, Inc., 1953)

À travers la presse

Londres doit commercer

Les conditions économiques imposent à l'Angleterre l'impérieux besoin de trafiquer avec ses voisins, avec les cinq continents, afin de rétablir la stabilité de sa production. LA VOIX DE L'EST lui reproche de le faire avec la Russie et de lui fournir des matières premières précieuses; le journal poursuit:

"Il serait préférable qu'elle transige avec les pays de l'ouest où elle peut trouver tout ce dont elle a besoin. Les 600,000 tonnes de grain qu'elle veut actuellement acheter en Russie, par exemple, il serait possible au Canada de les lui expédier. Si encore Moscou ne posait pas de conditions. Mais en retour de ses envois au Royaume-Uni, il exige du caoutchouc et de l'outillage britanniques. Que Londres refuse de les lui expédier et le Kremlin ordonnera immédiatement la suspension de ses expéditions en Grande-Bretagne. Ce n'est donc que pour se procurer le caoutchouc dont il a un pressant besoin qu'il accepte de commercer avec les Anglais. Cette année, d'autre part, les Russes semblent encore plus exigeants. Les pourparlers entamés à Londres s'éternisent sans aucune raison, et tout indique qu'ils insèreront de nouveau dans le nouvel accord une clause leur permettant de suspendre leurs envois, au cas où Londres ne réaliserait pas ses promesses."

Ne vaudrait-il pas mieux que la Grande-Bretagne commerçât avec nous et avec les Etats-Unis, deux pays qui lui ont rendu d'éminents services durant la guerre et qui continuent encore de l'aider par tous les moyens!

Les manoeuvres de Staline

Dans tous les pays démocratiques, la population a accueilli avec horreur les persécutions sournoises perpétrées contre les Juifs à la suite des accusations portées par le Kremlin contre des médecins éminents de race israélite. L'EVANGELINE reprend le sujet et dit:

"Les hommes de partout voient un parallèle funeste entre les persécutions d'Hitler et la purge antisémitique rouge. Plus encore que l'état pitoyable des Juifs pris au piège en arrière du rideau de fer, les peuples craignent que la cynique insouciance, qui se cache en arrière de la nouvelle politique russe, pourrait, non seulement mener la Russie à la destruction, mais charrier le monde entier dans une débâcle soviétique, de même que la chute d'Hitler a eu des répercussions sur toute la terre. Les journaux du Krémlin ont dénoncé dernièrement le premier ministre de l'Israël, Ben Gurion, et le ministre de l'Extérieur, Sharrett, comme étant des espions américains. Le bloc soviétique veut par ces nouveaux truchements, on le voit bien, pousser l'état d'Israël à rompre ses relations diplomatiques avec la Russie. Le but de la campagne antisémitique rouge semble être de s'attitirer les faveurs des Etats arabes et de ranimer le sentiment latent antijuif en Allemagne. Aussi les Russes cherchent-ils une excuse pour voir à la liquidation d'une pléiade d'officiels qui ne font pas l'affaire du monde rouge"

L'attitude de Moscou entretient un état de crainte et d'instabilité dans le monde et c'est à dessein que Staline opère des purges et lance des accusations.

Les bons hivers canadiens

D'année en année, les saisons hivernales sont moins rigoureuses, et les froids moins vifs et moins prolongés. Un rédacteur de LA PATRIE commente la chose et dit :

"Nous venons de lire une étude qu'un de nos savants météorologistes a publiée à ce sujet. Après avoir rappelé que les glaciers, il y a quelques millions d'années, recouvraient le continent nord-américain jusque dans le sud de l'Etat de New-York, et que l'hémisphère boréal s'est réchauffé depuis lors, tout comme l'hémisphère austral, grâce à des principes de physique trop compliqués pour que nous osions essayer de les exposer ici, il déclare que la tendance qu'a la terre à se réchauffer est trop lente pour que l'on puisse constater un changement notable dans l'espace d'un siècle. Selon lui, les régions polaires finiront par devenir tempérées, mais l'humanité devra attendre encore pour cela quelques millions d'années. Nos hivers perdent aussi de leur rigueur en ce qui concerne le froid. La moyenne de la température en hiver a baissé à peu près en proportion de celle de la chute de la neige durant la même période. La population du sud-est de notre province n'a du moins pas à se plaindre du présent hiver. Ce n'est qu'à la fin de décembre que le thermomètre a touché zéro Fahrenheit. Notre fleuve ne s'est couvert de glace qu'au commencement de janvier et ce n'est que ces jours derniers que nous avons eu une "bordée" de neige raisonnable".

MAURICE Pollack LIMITÉE

Grand balayage final

Rábais extraordinaires, épargnez jusqu'à 80%...et même plus!



Venez chez Pollack et prenez part au GRAND BALAYAGE FINAL!

- A tous les ans des milliers de clients profitent de ce grand événement commercial qui fait parler tout Québec.
- Aubaines sans pareilles pour hommes, femmes et enfants, pour le foyer . . . Des centaines de spéciaux non annoncés.

Pas de commandes postales ou téléphoniques — toutes ventes finales

Rez-de-chaussée

Chemisiers et 'T-Shirts' — .89
en crêpe célanese. Dames - 12 à 18.
Orig. jusqu'à 2.98

Pullovers – 100% laine — 1.59
Dames — 34 à 38.
Orig. 2.98

Chemisiers – jersey de laine — 2.99
Dames - 12 à 20.
Orig. 5.98 à 11.95

Jupes tailleurs – qualité supérieure — 4.99
Dames - 12 à 18.
Orig. 5.98 à 7.98

Robes de maison — 1.89
Dames - grandeurs désassorties.
Val. orig. 2.98 et 3.98

Corsets baleinés – en coutil — 3.99
24 à 32 - Hanches moyen, grand.
Val. orig. jusqu'à 6.95

Jupons-combinaisons en crêpe — 1.49
Dames - 32 à 44, avec dentelle en nylon
Val. orig. jusqu'à 3.95

"Scuffies" – semelles éponge — .59
Velours cordé - choix de couleurs.
Val. orig. 1.00

Gants – laine ou chamoisette — 2 pour 1.00
Dames - grandeurs désassorties, couleurs variées.
Val. orig. .59 et 1.49

Sacs à main — .99
Velours, bengaline, suédine.
Val. orig. jusqu'à 5.95

Sacs à main en velours — .79
Format carré.
Val. orig. 3.59

Pantalons – worsted de laine — 5.00
Hommes - 28 à 31 - 34 - 36 - 40.
Val. orig. 14.75

Parkas – gabardine épaisse — 5.00
Hommes - 34 et 36.
Val. orig. 12.95

Coupe-vent – soie ou gabardine — 10.00
Hommes - 34 à 44 dans le groupe.
Val. orig. 17.50

Paletots sport – longueur ¾ — 10.00
Hommes - 34 à 44 - en triple soie et col en mouton traité.
Val. orig. 26.75

Tuniques sport en laine – ¾ — 10.00
Hommes : petit, moyen, grand.
Val. orig. 18.50

100 robes d'après-midi

Dames - 14 à 20 - 11 à 17
(Dans les groupes: 18½ à 32½)
Valeurs originelles jusqu'à 15.95

3.99

Crêpe ticatina, satin, taffetas et dentelle. Manches courtes, longues ou trois-quarts, très belle variété de couleurs.

Pollack — deuxième

120 robes et 2-pièces

Taillees 14 à 20 - 11 à 17
(Dans les groupes: 18½ à 32½)
Valeurs originelles jusqu'à 19.95

7.99

Pour les sorties plus importantes et les cocktails . . . quelques-unes avec boléro et groupe de 2 pièces en tissus à la mode.

Pollack — deuxième

150 robes-manteaux et autres

Tailles 14 à 20 - 11 à 17
(Dans les groupes: 18½ à 32½)
Valeurs originelles jusqu'à 25.00

9.99

Groupe très varié comprenant des robes-manteaux et un groupe de robes pour tailles fortes. Mêmes tissus que les précédentes.

Pollack — deuxième

Gaines culottes ou ordinaires

En satin et nylon - qualité supérieure
Valeurs originelles jusqu'à 9.95

3.69

Avec fermoir-éclair ou agraffes sur le côté. Un grand spécial pour notre balayage final. Grandeurs 25 à 32.

Pollack — deuxième

178 robes pour fillettes

7 à 14x ans - Fabrication 'Goosey-Gander'
Valeurs originelles jusqu'à 7.95

3.79

En gabardine, 'frost point', taffetas garni de plaid. Grand choix de très nouveaux modèles. Couleurs variées.

Pollack — troisième

"Station Wagon" et Manteaux

hiver et printemps
Valeurs originelles jusqu'à 29.95

$15.

Modèles les plus récents, tissus de qualité, couleurs assorties. Grandeurs: Fillettes 10 à 16 ans. Teen-Age - 12 à 15 ans dans le groupe.

Pollack — troisième

Coupe-vent bombardier "UTEX"

Garçons: 6 - 8 et 10 ans
Valeur originelle 10.95

4.99

Gabardine de laine, col en mouton, doublure piquée à la longueur, couleurs assorties.

Pollack — troisième

Surcoats' et parkas

Garçons 6 à 16 ans - (24 à 34)
Valeurs originelles 8.99 et 12.95

6.99

Gabardine nylon et rayonne, surcoats avec col en mouton et parkas avec capuchons détachables, bordés de fourrure.

Pollack — troisième

Rez-de-chaussée

Vestons doublés mouton — 10.00
Sans manches, avec fermoir-éclair. Hommes, 38 à 44. **Val. orig. 11.95**

Coupe-vent en gabardine — 15.00
Hommes - 36 à 46 dans le groupe.
Val. orig. 24.75

Paletots sport – plaid de laine — 15.00
Hommes 36 - 38 - 40.
Val. orig. 20.75

Coupe-vent bombardier — 5.00
Hommes - 42 - 44 - 46.
Val. orig. 15.00

Pantalons pour le ski — 5.00
Hommes - 28 - 29 - 32 - 36 - 38 -
En gabardine - Val. orig. 7.95

Au deuxième

Jupes amples ou avec ceintures — 7.99
Dames - 10 à 18 -
Val. orig. 9.98 et 13.95

Déshabillés – crêpe imprimé — 5.99
Dames - 12 à 20 -
Val. orig. jusqu'à 7.98

Panties – coton tricoté — .39
Petits - moyens - grands.
Val. orig. jusqu'à .69

Pantoufles en satin pour dames — 1.59
Couleurs variées, toutes pointures mais non dans toutes les lignes.
Val. orig. 2.75 à 6.50

Au troisième

Jambières en laine 100% — 2.69
Enfants - 2 à 12 ans - désassorties. Couleurs variées - **Val. orig. 4.98**

Gilets de Hockey - laine ou mélange — 1.99
Garçons (p.m.g.) - avec écussons -
Val. orig. 3.98 et 3.50

Chaussettes pour le golf — 2 paires pour 1.00
Garçons - 7½ à 9½ - laine ou laine et coton.
Val. orig. .89 la paire

Au quatrième

Service de vaisselle - 8 personnes — 13.99
53 morceaux - 3 modèles différents
Val. orig. jusqu'à 35.98 chacun

Souliers pour les quilles — 1.49
Hommes, 6 à 19, en cuir, talons 'non-skid'. **Val. orig. 4.50 la paire**

Traineaux "Super Chief" — 4.99
En bois franc émaillé, solidement construit. **Val. orig. 7.95**

Traineaux "Streamliner" — 2.99
En bois franc. Longueur 33".
Val. orig. 4.25
En bois franc. Longueur 38".
Val. orig. 4.50

Voyez nos étiquettes spéciales à travers le magasin: bleu et rouge sur jaune

Echos mondains

BALS

Parmi les invités d'honneur qui assisteront au bal des Etudiants en Droit qui aura lieu, ce soir, au Quebec Winter Club, mentionnons : l'honorable juge et madame Garon Pratte, l'honorable juge et madame J.-Arthur Gagné, Me Guy Hudon, le juge et madame Richard Alleyn, Me et madame Noël Dorion, Me et madame Alexandre Labrèque, Me et madame Maurice Gagné, Me et madame Edgar Gosselin, Me Charles-Emile Boily, M. Paul-Emile Patry, président de l'A.G.E.L., mademoiselle Marguerite Gauthier, M. Gaston Michaud, président des Etudiants en Droit, mademoiselle Jacqueline Génois, M. Denis Dionne, vice-président, et madame Pierrette Gosselin, mademoiselle Louise Galipeault, secrétaire, M. Marc de Goumois, M. Auguste Choquette, mademoiselle Danielle Montel, et M. Raymond Boulet.

Mademoiselle Lucette Bégin, M. Gaston Samson, mademoiselle Louise Samson et M. Gilles Emond ont assisté au bal du Jeune Commerce qui eut lieu au Château Frontenac, la semaine dernière.

RECEPTIONS

Madame Paul Brunet a reçu à un sherry lundi, à sa résidence, avenue Briand, à l'issue de l'assemblée générale du Chapitre Courcelette, (I.O.D.E.)

Mesdemoiselles Thérèse Rondeau et Aline Plamondon ont reçu conjointement, hier soir, au club Sportif de la Voirie.

Le comte et la comtesse de Roussy de Sales, de Montréal, ont reçu hier soir, à l'issue du spectacle du Ballet national.

Les Echos Mondains

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans les Echos Mondains coûtent $2.00 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant. Les autres notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites.

MARIAGE

En l'église St-Patrice de la Grande-Allée, le samedi sept février à onze heures, le R.P. Leonard Murphy, C.S.S.R., a béni le mariage de mademoiselle Lillian Margaret, fille ainée de M. L.-M. Phillips, décédé, et de madame Phillips, de Québec, avec M. Fernando Gonzalez, fils de M. Alberto Gonzalez, de New-York, et de madame Alberto Gonzalez, décédée. Pour la circonstance, des massifs de palmiers et de fougère étaient disposés dans le choeur et des jonquilles ornaient l'autel. Pendant la messe, mademoiselle Marlene Angers a interprété un programme de chant. La mariée, accompagnée de son frère, M. Laurence Phillips, portait une robe de taffetas-nylon bleu nuit, un petit chapeau de brocart blanc et elle tenait une gerbe d'oeillets blancs. M. Harry Brown servait de témoin au marié. A l'issue de la cérémonie religieuse, une réception intime réunit les invités à la résidence de la mère de la mariée; M. et madame Fernando Gonzalez partirent ensuite pour voyage. La mariée portait alors un deux-pièces de fin lainage marine, un chapeau de paille rouge et un manteau de broadtail gris. A leur retour, M. et madame Fernando Gonzalez résideront à New-York.

(Suite à la page 8, 1ère col.)

Industrie menacée par la concurrence

Kingston, Jamaïque, 12, (PA) Menacés de fermer leurs manufactures à cause d'un surplus de chemises japonaises à bas prix, les manufacturiers locaux ont demandé au gouvernement d'augmenter les tarifs de telles importations. Les manufacturiers ont demandé que la taxe sur toutes les chemises importées soit augmentée de 18 chelins la douzaine. Ils exigent aussi que le matériel avec lequel sont fabriquées les chemises importées soit tissé dans les limites des territoires britanniques.

Au Richelieu-Montmagny

Le Club Richelieu-Montmagny recevra comme invité d'honneur et conférencier, à son dîner hebdomadaire de lundi, le 16 février, au Manoir St-Louis, à six heures, M. Charles A. Bergeron, M. Ph., ex-président du Rotary-Montmagny et membre de nombreuses sociétés et organisations, échevin de la Ville de Montmagny. Le conférencier a choisi comme sujet de causerie : "L'HOMEOPATHIE". Il sera présenté par le Dr E. Gobeil, O.D., ex-président du Richelieu-Montmagny, et remercié par le Dr Paul Gilbert, M.D. de Cap St-Ignace, membre du Richelieu-Montmagny.

Adolescent condamné

Montréal, 12 (PC) — Robert Walsh, âgé de 15 ans, a été condamné hier, à deux ans au pénitencier après s'être reconnu coupable sous deux accusation de vol et deux autres accusations de vol d'automobile.

Lorsqu'on lui demanda quel était son plaidoyer, le jeune adolescent répondit, dans le style Hollywood : "Ils m'ont eu, Votre Honneur. Je suppose que je suis coupable."

Le salon de chaussures féminines chez J.-B. Laliberté

Les larges corbeilles de tulipes et de jonquilles disposées ça et là, dans le charmant salon corail et émeraude inauguré hier, par la maison J.-B. Laliberté, n'étaient pas les seules à parler de printemps. Les nouveautés du rayon de chaussures pour dames attiraient tout autant l'attention et évoquaient déjà les rues ensoleillées et nettes du mois de mai.

La direction de la maison québécoise vient en effet de doter son magasin d'un salon extrêmement moderne où rien n'a été épargné pour satisfaire le goût des élégantes de la vieille capitale. Ce qui frappe d'abord c'est le magnifique assortiment d'ensembles de bourses et de souliers qui apportent la note de raffinement indispensable au tailleur de la belle saison. Ces jolies choses se vendront individuellement aussi selon les besoins de chacune.

La clientèle québécoise est sûre de trouver au rayon que dirige Maurice Gilbert, des conseils précieux qui lui seront donnés par un personnel expérimenté. Les nouvelles méthodes d'ajustage parfait seront appliquées adéquatement de sorte que le confort de ces dames n'a pas été laissé au hasard.

Au souci du confort à donner, s'ajoute également celui du chic à offrir à un vaste public. Le magasin Laliberté Ltée a donc voulu réserver aux Québécoises la faveur de l'exclusivité en lui destinant un choix de souliers splendides, les souliers "Marie Anne", dessinés spécialement pour la maison.

A travers le treillis tout blanc qui isole le rayon des chaussures pour dames, on s'aperçoit que le salon de fourrures, pour sa part, a été complètement rénové. Entre ses murs turquoise, il apparaît tout frais malgré ses quatre-vingt-six ans d'existence. La rénovation de ce rayon, dont le chef est M. Raoul Dugal, coïncide avec l'ouverture du salon de chaussures et contribue à rendre plus agréable encore la visite au magasin.

Et décidément, ces plinthes gris taupe qu'on oppose aux murs corail sont du meilleur goût qui soit. En passant au rayon des chaussures féminines chez Laliberté, on retient aussi une leçon de décoration et pour cela, M. Jean-Louis Jobin mérite d'être félicité.

Démission de M. F. Boisseau

On annonce, à l'Association des Marchands-Détaillants, la démission de M. Fernand Boisseau, secrétaire général de cette organisation depuis 1945. M. Boisseau abandonnera ses attributions à l'Association, tant au point de vue provincial que national, demain. Entré au service de l'Association en mai 1944, il était devenu, en juin 1945, secrétaire provincial, à la suite du décès de son prédécesseur, M. J. Fournier de Belleval. M. Boisseau avait été nommé secrétaire administratif à Winnipeg en mai 1946 et le congrès de Toronto, en janvier 1940, l'avait promu au poste de secrétaire national qu'il cumulait avec ses fonctions de secrétaire provincial de l'organisation pour la province de Québec.

Interrogé sur ses plans d'avenir, M. Boisseau s'est montré extrêmement discret. Il nous a révélé que plusieurs offres intéressantes lui avaient été faites, mais qu'il n'avait pas encore arrêté sa décision et préférait d'abord prendre quelques jours de repos.

Le successeur de M. Boisseau n'a pas été encore nommé. Ce sera sans doute l'un des premiers soins des conseils d'administration de cette Association auxquel président sur le plan national, M. Luc Marchessault de West Shefford et sur le plan provincial, M. Léopold Pigeon, conseiller municipal et marchand détaillant à Montréal.

On nous a déclaré à l'Association que pendant les vacances du secrétariat, c'est M. C.-A. Majeau, secrétaire exécutif de la section provinciale des vivres, qui assumera l'interim.

Armand Caraccio à l'Institut

L'Institut Canadien de Québec présentera, vendredi, le 20 février, à 8 heures 30 du soir, un éminent conférencier de l'Alliance Française, le professeur Armand Caraccio, de l'Université de Grenoble. Docteur ès lettres, ancien professeur à l'Institut Française de Naples, M. Caraccio a servi comme lieutenant durant la guerre de 1914-18, où il fut blessé. Depuis cette époque, il s'est consacré particulièrement à la jeunesse étudiante étrangère qui va parfaire ses études professionnelles en France. Depuis 1945, plus de 2,000 étudiants et étudiantes d'Amérique sont allés se perfectionner sous sa direction à l'Université de Grenoble, devenue par ce fait plus qu'internationale.

M. Armand Caraccio est président de l'Académie du Dauphiné, président de la section grenobloise de la Société Dante Alighieri et membre du club Rotary. Il rencontrera donc à Québec plusieurs confrères sociaux, comme il retrouve présentement aux Etats-Unis et au Canada nombre d'anciens élèves de son université.

M. Caraccio est une spécialiste de Stendhal et de D'Annunzio. Il a publié sur ces écrivains quatre grands ouvrages qui font autorité dans le domaine de l'histoire littéraire. A l'Institut Canadien de Québec, le 20 février, il parlera des "Héros et héroïnes de Stendhal". Les membres réguliers de l'Institut seront admis avec une personne invitée de leur choix, sur présentation de leur carte de 1953.

Mission militaire de Formose aux Etats-Unis

Washington, 12. (PA). Une mission militaire nationaliste chinoise arrivera aux Etats-Unis le 19 février, pour une visite des installations militaires, d'une durée de trois semaines. Parmi les membres se trouve le fils de Tchiang-Kai-Chek.

Le gouvernement américain n'en a pas fait l'annonce officielle mais l'armée a reçu ordre de s'occuper de cette visite. Le chef de la délégation, comprenant 5 généraux, est le lieutenant-général Hsu Pei-Kan, chef adjoint de l'état-major de Tchiang.

Exploitation forestière trop poussée au pays

Winnipeg, 12. (PC). L'hon. Robert Winters, ministre des ressources a déclaré lundi que le Canada abat ses forêts plus vite qu'elles ne peuvent se renouveler. Il a précisé que le gouvernement termine un inventaire complet des forêts.



CHAPEAUX PRINTANIERS — Une très jolie collection printanière de chapeaux exclusifs a été présentée hier soir devant les invités du Bal Tabarin par madame Mary Marier dont le salon est situé au 121 rue Saint-Jean. Le seyant bibi que porte le modèle ci-dessus dénote l'une des tendances des styles de l'année. Détail assez intéressant, quelques modèles de paille du printemps arborent des paillettes et pierres dont le miroitement fait penser aux prochaines fêtes du couronnement. Madame Marier a fait un choix judicieux de modèles qu'aiment les élégantes Québecoises tout en y apportant une grande variété autant dans les styles que dans les coloris. —

Vote ordonné à la Presse Canadienne

Ottawa, 12 — (PC) — La Commission des relations ouvrières du Canada a décidé, hier, d'ordonner un vote parmi les rédacteurs de la Presse Canadienne sur la question de révoquer la certification de la Guilde américaine des Journalistes (COI-CCT) à titre d'agent de négociation d'un groupe de rédacteurs de cette agence de presse.

Bizarres lueurs sur la Baie Georgienne

Wasaga Beach, 12. (PC) La police fait enquête en marge de rapports voulant que des citoyens de la région aient aperçu des lumières mystérieuses durant une heure mardi soir à 10 milles au large de la côte de la baie Georgienne. Ces lumières ressemblaient à des fusées et montaient par groupes de trois à toutes les cinq minutes avant de faire explosion. La police a dit qu'aucun avion ou navire n'est disparu dans la région. Il peut s'agir de fusées lancées par des pêcheurs.

Don américain à l'Inde

Nouvelle-Delhi, 12 (Reuters) — Les Etats-Unis ont décidé de faire don à l'Inde d'équipement d'une valeur de $1,980,000 pour secourir les millions de personnes menacées de famine. Les deux nations ont passé deux accords pour l'aménagement des cours d'eau et des fermes. L'Inde consacrera $26,000,000 à ce projet.

POUR QUE LE BÉBÉ AIT BONNE MINE, DONNEZ-LUI DE LA
PEPTONINE
Nourriture idéale pour les bébés et les personnes souffrant de troubles d'estomac.
EN VENTE PARTOUT

LE SALON GONTHIER



annonce que Mme Beaulieu, précédemment du Salon Beauté du Syndicat de Québec est maintenant propriétaire du Salon Gonthier, 278 rue du Roi. Elle invite toute sa distinguée clientèle à profiter de ses grands spéciaux.

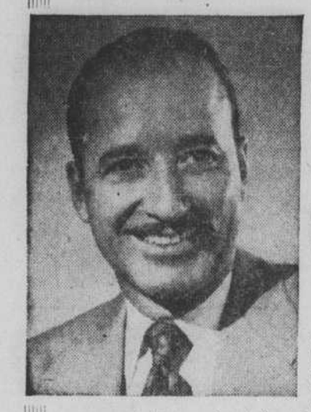
Comme par le passé, Mme Beaulieu vous donnera entière satisfaction.

Pour rendez-vous tél. : 3-4061. —

MESDAMES !
Monsieur PIERRE
coiffeur de grand renom
VOUS INVITE
au
Salon Français . . .

Le Syndicat d. Québec Ltée

Il invite toutes les gentilles clientes qu'il avait l'habitude de servir à notre Salon.



DE RETOUR de la Convention de Coiffure, il présente !

- LA FAMEUSE
- L'UNIQUE
- L'INCOMPARABLE

Permanante neutre
ORÉAL
(directement de Paris)

Rend les cheveux imperméables et les durcit! La frisure devient plus belle, remonte d'elle-même. L'Oréal produit des crans élastiques qui se regroupent tout seuls et font durer la permanente. C'est avoir les plus beaux cheveux du monde !

PRIX D'INTRODUCTION : $10.

Pour rendez-vous : 4-3561, loc. 209.
VOTRE CARTE de CREDIT est acceptée.

MADAME PAUL
Salon de Beauté

SPÉCIAUX APRÈS INVENTAIRE

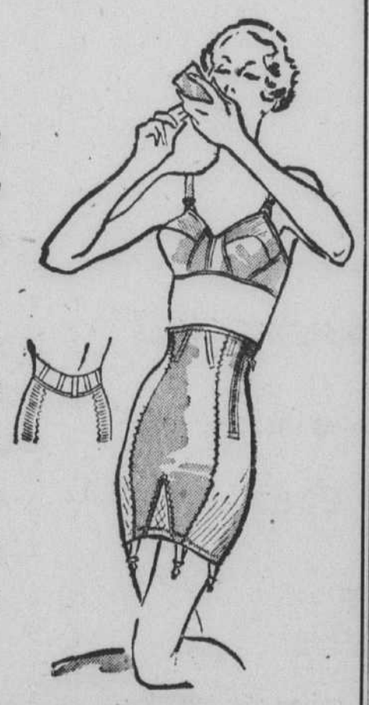
COMBINAISONS ouatées pour hommes $2.25
GANTS et mitaines de laine pr dames et enfants .59
Grand choix de GANTS de chamoisette pour dames. Valeur de $2.00, pour .79
GANTS de kid pr dames. Valeur jusqu'à $4.00, pour $1.00
Un lot de brassières pour dames .75
HABITS 2 pantalons pr garçons. Grandeurs : 28 à 34. $24.95, pour $12.95
COMBINAISONS imitation de laine naturelle, pour garçons $1.75
COMBINAISONS ouatées pour garçons $1.50
COMBINAISONS "Penman's" 95" pour garçons $1.99
CHAUSSETTES de laine, pieds doublés, "Happy Foot" pour garçons .75
MITAINES de cuir et dessus en fourrure. Valeur $1.50, $1.85, pour $1.00
PANTALONS de ski et breeches en gabardine et étoffe $1.99
Points à rideaux en coton et en soie. La verge .39
Beau choix d'étoffe pour manteaux et costumes. Valeur de $8.95 la vge, pour $1.99

Très beau choix de CRAVATES Valeur de $2.50 et $2.00 pour .99
JOLIES CHEMISES sport, manches longues. Elastique au bas, pour hommes. $6.95, pour $4.75
CHEMISES de plaid en flanellette, genre sport pour hommes. $4.50, pour $2.99
CAMISOLES ouatées pour hommes .49 et .99
CAMISOLES et CALEÇONS imitation de laine naturelle pour hommes $1.59
CAMISOLES cordées 100% laine, $4.45, pour $2.99
CAMISOLES cordées laine et coton $1.99
COMBINAISONS en laine fine 100% laine pour hommes. Valeur $12.00, pour .7.50
COMBINAISONS imitation de laine naturelle, pour hommes $2.25
LOT DE CREPE uni et fleuri .49
200 verges de BROADCLOTH imprimé et uni .29
15 MANTEAUX ¾. Valeur de $19.95 pour dames $3.95
25 MANTEAUX d'étoffe longs, pour dames $4.95
Joli lot de ROBES pour dames, en crêpe et taffetas $4.95 et $7.95

BAS de nylon .49
ROBES DE PLAID pour fillettes 7, 8 et 12 ans $2.50
BERETS pour enfants, couleurs : blanc, jaune, vert, bleu pâle, bleu marine, brun .79
Un lot de RIDEAUX à la paire et panneaux $1.25
PIQUES pour lit d'enfant, 17 x 18 — 18 x 22 .55 — .59
25 douzaines de Débarbouillettes .10 chacune
SET DE RIDEAUX pour chambre de bain, douche et fenêtre $2.99
ROBES EN CREPE blanc, manches longues et courtes, pour première Communion $1.50
Balance de SACS D'ECOLE .79
BRETELLES pour hommes Valeur rég. 1.00, 1.25 .75
BRETELLES invisibles .49
LAINE EN BALLE Laine et nylon .29
SLACK en flanelle pour fillettes. Brun, gris, bleu marine. Val. 4.25, pour $2.75
BLAZER bleu marine pour étudiants. Grandeurs: 29 à 34 $14.35, pour $9.95
Balance de Chaussures pour dames .99
SHOW-CASE en bon ordre, à vendre.

TOUTE VENTE FINALE
A. Carmichael
1274, 3ème Ave Tél. : 3-0768

La silhouette de la femme change comme la mode . . Prenez donc l'habitude de faire ajuster vos gaines par une corsetière experte:



WARNER'S® LeGant®
Sta-Up-Top
en vente chez
Geneviève Morel
273½ ST-JOSEPH TEL. : 2-3590

RIFKA INC.
2
GRANDS SPÉCIAUX
DEMAIN ET SAMEDI
40 COSTUMES à $39
48 MANTEAUX D'HIVER (Kilgornoch et Camel Hair 100% inclus) $39



Kilgornoch 100% VIRGIN WOOL AND ANGORA FASHIONED BY GORDON FABRIC BY Ayers

Ce qu'il y a de plus chic ! ...confection impeccable ...tissus de haute qualité ...enfin un achat sans pareil.

NE MANQUEZ PAS UNE TELLE CHANCE. de vous procurer ces articles à ce prix ridiculement bas.

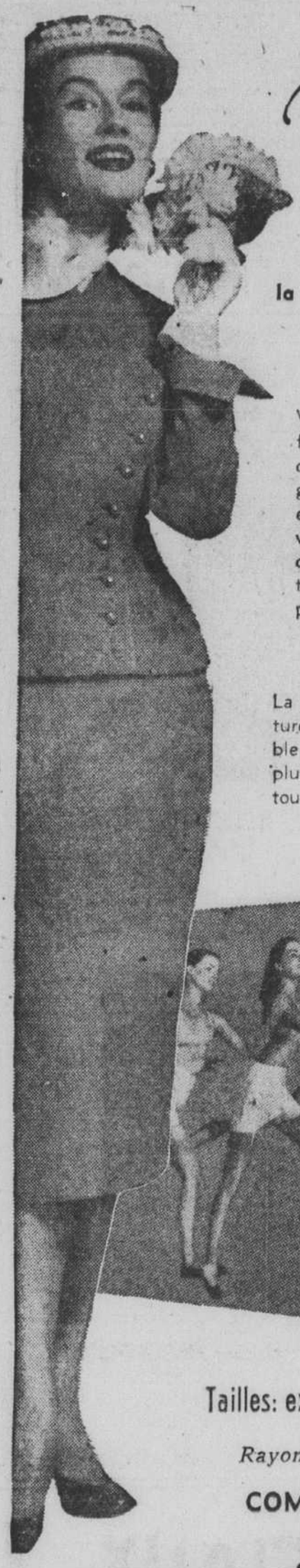
Rifka INC.
51 rue ST-JEAN

BOUCHERIE Bégin
1588 CHEMIN ST-LOUIS
Tél. : 7-2548
VIANDE ET POISSON

BOEUF DE BOUVILLON
Steak ronde sans os .79
Rosbif croupe ronde ou carrée .61
T-Bone steak ou rosbif .72
Rosbif Porterhouse gros filet .79
Rôti haut de côte de centre .41

JAMBON
Epaule, lb .43 Cottage, lb .68
Bacon sans couenne .49

JEUNE PORC
Epaule ou soc, lb .39
Côtelettes de porc bien trimées .65
Epaule de veau de lait sans os .74
Filet haddock .48 Morue .32
Saumon tranché, la livre .54
"Smoked Meat", la livre $1.89



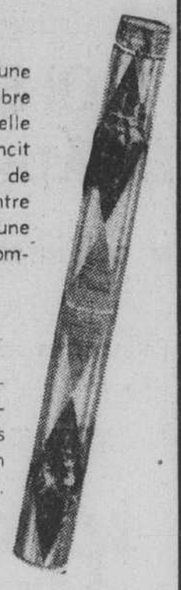
LA GAINE

Playtex

REGISTERED TRADE MARK

la première sélection de votre toilette printanière . . .

Vous serez aussi belle qu'une fleur printanière, aussi libre qu'une brise dans votre nouvelle gaine Playtex. Elle vous amincit et assure un contrôle parfait de votre taille. Le "latex" qui entre dans sa fabrication donne une taille svelte et une liberté complète de mouvements.



La gaine Playtex n'a aucune couture, elle est parfaitement invisible même sous les vêtements les plus légers. Elle se lave en un tournemain et sèche rapidement.



GAINE Playtex

avec jarretelles ajustables

8.50

Tailles: extra-petite, petite moyenne, grande.

Rayon des Corsets — Premier étage.

COMMANDEZ PAR LA POSTE

Nouvelles JUPES du PRINTEMPS...

Choix varié de modèles dont 8 illustrés

Jolies jupes amenuisantes à plis souples et ronds ou entourés de plis plats . . . des jupes que vous acheterez en grand nombre pour porter avec vos nouvelles blouses.

Choix de flanelle, gabardine, worsted et autres tissus dans la plus vaste gamme de couleurs printanières.

a) JUPE droite en lainage gris pâle avec biais gris foncé sur les poches et double plis creux à l'arrière. Tailles 11 à 17.

11.95

b) JUPE droite en gabardine avec poches sur le biais. Choix de brun, bleu marine, rouge, gris, vert, bleu, vert pâle, jaune et mauve. Tailles 12 à 20.

7.95

c) JUPE en tweed de laine de couleur gruau, une nouvelle teinte. Plis creux en avant et ceinture. Aussi disponible dans le bleu pâle. Tailles 11 à 17.

11.95

d) JUPE en tissu 100% pure laine à multiples plis. Choix de rouge, gris, rouille, vert foncé, bleu, brun, bleu marine, noir. Confection impeccable. Tailles 10 à 16.

22.50

e) JUPE en plaid à fins carreaux, avec plis et empiècement orné de boutons. Trois couleurs selon vos goûts: rose ou jaune sur fond gris ou aqua sur fond tan. Tailles 10 à 18 ans.

11.95

Même modèle en flanelle grise. Tailles 10 à 18 — **11.95**



f) JUPE en plaid de laine à carreaux dans les couleurs suivantes: Douglas, McKinnon, Hunting Fraser, Fergeson, Gordon, Lindsay, McIntosh. Tailles 10 à 16 ans..... **9.95**

g) JUPE en crêpe à multiples plis. Choix de noir et de bleu marine. Tailles 10 à 18..... **12.95**

h) JUPE en jersey de laine avec multiples plis. Tailles 10 à 16. Choix de bleu, naturel, jaune **13.95**

Heures d'affaires: 9 h. à 5 h. 30
Fermeture à 9 h. 30 le vendredi.
Tél.: 4-8481

COMMANDEZ PAR LA POSTE

En vente au RAYON DES VETEMENTS SPORT POUR DAMES. 1er étage.

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE

LA MODE PRINTANIÈRE pour les demoiselles juniors...



Paquet possède la plus vaste collection de vêtements pour demoiselles juniors. Ces vêtements et tout spécialement les costumes conviennent particulièrement à leur âge tant par la coupe que par les nouveaux coloris des tissus aux teintes nouvelles.

Faites une visite à notre Rayon des Vêtements pour juniors et voyez comme il sera facile de trouver la toilette printanière appropriée à votre jeune demoiselle.

A gauche: **COSTUME** en "Spatta Rib" très chic pour le printemps. Coupe impeccable, collet ouvert avec revers piqués à la main et jupe droite. Couleurs variés: bleu glacier, pistache, or, bleu marine, rouge couronnement, gris.

Tailles 11 à 15 ans pour juniors..... **35.00**

A droite: **COSTUME** en "Dustkin" convenant pour tailles longues ou courtes. Modèle très ajusté avec poches de fantaisie donnant de l'ampleur à la hanche. Collet châle et jupe droite.

Tailles 11 à 15 ans pour juniors..... **39.00**

Vêtements pour juniors — Premier étage.

- COMMANDEZ PAR LA POSTE -

LA CIE PAQUET, Ltée
155-173, rue St-Joseph, Québec

Veuillez m'expédier :

Quantité	Description	Prix

☐ Comptant ☐ Entrée ☐ C. R. (c. o. d.)

Nom
Adresse Comté
Ville Ajoutez 2% pour la taxe

DU CHIC pour vos jeunes garçons...

C'est déjà le printemps sous le toit de Paquet! En effet, nous avons une belle collection de nouveaux COMPLETS reflétant toutes les caractéristiques de la mode 1953. En voici un bref aperçu:



A gauche :

COMPLET en belle gabardine dans les tons de gris, brun, beige et "teal blue". Modèle à double croisure, 1 bouton et 2 pantalons.

Tailles 28 à 32, **2 pantalons longs** **24.50**

1 pantalon long et 1 "breeches".. **18.50**

Tailles 24 à 28

A droite :

COMPLET pour GRANDS GARÇONS ou jeunes gens habillant les tailles 33 à 38. Veston à simple croisure et pantalon avec plis. Riche worsted de laine dans les couleurs suivantes: gris, beige, gris bleu, brun.

Tailles 33 à 38, **pour grands garçons** **37.50**

Vêtements pour garçon — Rez-de-chaussée.

Gagnez à "Que désirez-vous" CHRC et CKRS le samedi 8 h. 30 pm.

Echos mondains

DEPLACEMENTS

Le baron et la baronne Philippe de Posson, arrivés en France, ces jours derniers, à bord du Liberté, se sont rendus à Bruxelles en auto. Après un court séjour en Belgique, ils partiront pour la Suisse.

Madame Paul-A. Frappier, de Montréal, et sa mère, madame S. Laframboise, d'Ottawa, sont parties pour la Floride.

M. et madame Paul-E. Ostiguy, de Montréal, se sont embarqués, samedi, à New-York, sur l'"Ile de France" pour un voyage de quelques mois en Europe.

Mademoiselle Camille Robichaud, de la métropole, a passé la fin de semaine à Ottawa chez ses parents, M. et madame A. Robichaud.

Madame Armand Dussault, de Montréal, accompagnée de sa soeur, madame P.-H. Huot, est partie pour la Californie visitant en route Los Angeles et San Francisco. Mesdames Dussault et Huot reviendront à Montréal au début du printemps.

M. et Madame Harry S. Quart sont de retour de la métropole où ils ont fait un bref séjour.

M. et r adame Charles Dubuc, d'Arvida, ont passé la fin de semaine à Québec, les invités de madame Vincent Dubuc.

Madame J.-H. Bièler, de notre ville, est de passage dans la métropole.

M. et madame J.-T. Fecteau, de Ste-Marie, Beauce, font actuellement un séjour de quelques mois en Floride.

M. Henri Morin, maire de Buckland, et madame Morin sont de retour de Montréal où ils ont passé une semaine, les invités de leur fils et de leur belle-fille, M. et madame Raymond Morin, de la rue Christophe Colomb.

M. et madame Lucien Drolet et leur fille, Denyse, sont partis pour Miami Beach, où ils passeront quelques semaines.

Madame F.-T. Côté fait actuellement un séjour dans la métropole.

Madame Jean Langlais est partie pour Montréal où elle passe quelque temps avec ses parents.

Madame A.-A. MacDiarmid a reçu à un sherry, hier, en l'honneur de madame John-H. Price, de Montréal.

Madame Jean-Pierre Mathieu, de Ville-Montmorency, était de passage à Jonquière la semaine dernière.

Mademoiselle Jeannine Caron est retournée à Trois-Rivières après avoir passé quelque temps dans notre ville.

Un palmarès de musique

L'Institut Coopératif de Musique de Paris vient de rendre public son palmarès de l'année 1952, en ce qui concerne ses activités dans la province de Québec.

Au cours de l'année, les juges ont été M. le commandeur Rolland-G. Gingras, docteur en Pédagogie Musicale, administrateur de l'Institut pour la Province de Québec (Québec); M. Joseph-L. Fortin, organiste et professeur de musique (Québec); M. l'abbé Wilfrid Rodrigue, ancien maître de chapelle à Saint-Roch, critique musical (Québec); M. Paul-Arthur Pouliot, professeur de violon (Québec); M. Hector Rivard, professeur de piano, orgue et chant (Granby); Mlle Rolande Saint-Pierre, pianiste de concert, professeur de piano. Prix d'Europe de l'Institut en 1949 (Deschambault); M. Maurice Montgrain, directeur des Chanteurs de la Colline, professeur de chant (Québec); Mlle Rolande Dion, professeur de chant (Québec).

PALMARES

ORGUE

Au 8ème degré (Lauréat) : Claude Hamel.

PIANO

Au 1er degré — (Préparatoire) : Jacqueline Vachon (avec très grande distinction) ; Hélène Marquis (avec très grande distinction).
Au 2ème degré — (Elémentaire) : Laurent Côté (avec très grande distinction) ; Jacqueline Vachon (avec grande distinction).
Au 3ème degré. — (Primaire) : Hélène Fleury (avec très grande distinction) ; Lise Charité (avec distinction) ; Denise Lemieux (avec distinction).
Au 4ème degré — (Secondaire) : Pierrette Vachon (avec grande distinction) ; Mme P.-A. Fortin (avec distinction) ; Géraldine Pelchat.
Au 5ème degré — (Intermédiaire) : Geneviève Perreault (avec grande distinction).
Au 6ème degré — (Supérieur) : Micheline Caouette (avec grande distinction) ; Denise Forgues.
Au 7ème degré — (Préparatoire au Lauréat) : Bernard Tremblay (avec grande distinction).

CHANT

Au 8ème degré. — (Lauréat) : Emile Couture.

PIANO

Au 2ème degré — (Elémentaire) : Jeannine Girard.
Au 3ème degré — (Primaire) : Claudette Voyer (avec distinction).
Au 4ème degré. — (Secondaire) : Monique Deschênes.

PIANO

Au 1er degré — (Préparatoire) : — Renée Mathieu (avec très grande distinction) ; Ghislaine Houde (avec très grande distinction) ; Lise Masse (avec très grande distinction) ; J.-François Robitaille (avec très grande distinction) ; Olivette Rivard (avec distinction).
Au 2ème degré — (Elémentaire) : Jacques Piché (avec très grande distinction); Nicole Gauthier (avec grande distinction); Huguette Béland (avec distinction) ; Evelymande Martel ; Evelyne Motard ; Evelyne Lambert.
Au 3ème degré — (Primaire) : Rita Huard.
Au 6ième degré — (Supérieur) : Claire Massé (avec grande distinction).
Au 1er degré — (Préparatoire) : Ghislaine Larouche.

VIOLON

Au 1er degré — (Préparatoire) : Chislain Poirier (avec distinction) ; Edmond Beaudet ; Réginald Lamothe.

CLARINETTE

Au 1er degré — (Préparatoire) : Raymond Langelier ; Germain Larouche.
Au 2ème degré — (Elémentaire) : Alain Caron ; Claude Desroches ; Pierre Chabot.

CORNET

Au 1er degré — (Préparatoire) : Roland Martel ; Roger Martel.
Au 2ème degré — (Elémentaire) : Raymond Audet ; Claude St-Arnauld.
Au 3ème degré — (Primaire) : Claude Tremblay (avec distinction).

ALTO (cuivre)

Au 1er degré — (Préparatoire) : Pierre Desbiens ; Benoit Auclair ; Gabriel Boivin.
Au 2ème degré — (Elémentaire) : Lucien Delisle.

SAXOPHONE

Au 1er degré — (Préparatoire) : Raymond-Marie Tremblay.
Au 2ème degré — (Elémentaire) : Marcel Boisonneault.

TROMPETTE

Au 3ème degré — (Primaire) : Raymond-Marie Menier (avec très grande distinction.)

DANSE

Au 10ème degré — (Professeur) : Suzanne Gingras.

VIOLON

Au 1er degré. — (Préparatoire) : Lilian Marquis.

PIANO

Au 8ème degré — (Lauréat) : Gemma Poirier.
Prix d'Europe : Mademoiselle Suzanne Gingras, élève du professeur Maurice Morenoff.



QUATRE GENERATIONS : M. HERMENEGILDE REMILLARD, 89 ans, de St-Raphaël, Bellechasse, a le bonheur de compter quatre générations dans sa famille. On voit, ci-haut, M. HERMENEGILDE REMILLARD; son fils, M. ADELARD REMILLARD, 54 ans, aussi de St-Raphaël; son petit-fils, M. LUCIEN REMILLARD, 25 ans, de Lévis, et son arrière petits-fils, JEAN-GUY, trois ans et demi.

L'orchestre des Ballets

Les musiciens de Québec désirent apporter quelques précisions au sujet de la formation de l'orchestre destiné à accompagner les Ballets de Winnipeg. Premièrement, aucun musicien de Winnipeg, sauf le directeur, n'est venu à Québec. Deuxièmement, un nombre limité de 20 musiciens locaux, dont 4 de Montréal, fut engagé par la compagnie. Troisièmement, ces musiciens ne purent répéter que 3 heures avec la troupe et durent aborder ainsi une musique difficile, rendue plus ingrate par le nombre insuffisant des instruments à cordes. L'amélioration du second soir fut le résultat d'une heure et demie de répétition supplémentaire.

Dîner et bal aux Beaux-Arts

Les élèves de l'Ecole des Beaux-Arts de Québec ont organisé un grand dîner et un bal masqué, à l'occasion de la visite que leur feront, samedi, le 14 février, les élèves et professeurs de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal. Il serait plus adéquat, cependant, de dire que le bal en sera un "costumé" et non masqué, puisque les participants seront revêtus de costumes "surréalistes" dont plusieurs sont tout à fait merveilleux. Ils pourraient être utilisés pour quelque ballet fantastique dont la scène se passerait dans une région supra-terrestre...

Mais, si l'on en juge par le programme élaboré à l'occasion de la visite annuelle des étudiants de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, personne, chez les élèves, ne vivra dans les nues, samedi. Au contraire, chacun d'eux aura les pieds bien à terre... Les visiteurs arriveront vers une heure, en autocars. A deux heures, buffet froid, puis parade, par le chemin St-Louis, la Grande-Allée et la rue Saint-Louis, jusqu'au Château Frontenac où les visiteurs et leurs hôtes pourront utiliser à loisir la magnifique glissade. A 6 heures p.m., départ pour "L'Habitant Inn", chemin Ste-Foy où aura lieu le dîner officiel. Ces agapes fraternelles seront suivies du bal costumé et de la distribution de prix aux meilleures compositions vestimentaires. Le Secrétariat de la province de Québec, de qui relèvent les Ecoles des Beaux-Arts, sera officiellement représenté au dîner et à la soirée qui suivra. Les étudiants montréalais repartiront à 12 h. 30, pour la métropole.

Une autre protestation du Canada au sujet des produits laitiers

Ottawa, 12. (PC) — Le Canada a décrit hier les restrictions américaines sur l'importation des produits laitiers comme une violation des pactes internationaux sur le commerce et a demandé leur retrait.

D'après une note remise au secrétariat d'Etat par un membre de l'Ambassade canadienne à Washington, M. Sydney Pierce, les restrictions violent des principes acceptés de politique commerciale.

Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson, a remis une copie de la protestation aux Communes, sans présenter de commentaires.

Le Canada avait protesté deux fois déjà, de façon atténuée, contre les décisions des Etats-Unis au sujet des produits laitiers: en août 1951 et en janvier 1952.

Dans le but de diminuer les protestations d'autres pays exportateurs de produits laitiers — en Europe et dans le sud du Pacifique— les Etats-Unis avaient augmenté leurs contingentements d'importation de 15 pour cent en juin dernier.

Mais les protestations se sont élevées plus fortes encore en décembre dernier quand les restrictions se sont étendues aux produits laitiers en poudre.

Dans la protestation d'aujourd'hui, la première qui soit présentée au gouvernement Eisenhower à ce sujet, le gouvernement canadien déclare que les restrictions nuisent non seulement aux relations commerciales canado-américaines, mais aussi aux relations des Etats-Unis avec la zone sterling.

L'Activité féminine

A la C. W. L.

La C.W.L., section de la cité, tiendra une assemblée générale, le lundi seize février, à deux heures et quarante-cinq au centre récréatif St-Patrice. A l'issue de la réunion, M. Armand Viau, commissaire industriel de notre ville, prononcera une causerie intitulée : "Développements industriels dans la ville et le district de Québec". Madame G. Wright, présidente, présentera le conférencier qui sera remercié par mademoiselle Lottie Bolger. Tous les membres et leurs amis sont cordialement invités.

QUAND L'EXACTITUDE
est de première importance



Nos experts pharmaciens vous servent avec diligence
Livraison par camion dans toute la ville. N'importe quel montant.
CIGARETTES le paquet ..... 40¢
PHARMACIE
PAUL GODIN
28 rue Bourlamaque, tél. : 4-2471

OFFRE SENSATIONNELLE
de coiffures à succès



★ Permanente crème à l'huile $14.00

SHAMPOOING ET MISE EN PLIS



$6.60 valeur régulière $14.00

Donnez à votre beauté un nouvel aspect . . . Une permanente de 30 bouclettes, donnée par nos experts, vous ira à ravir. Prenez rendez-vous immédiatement pour les plus récentes créations à un prix imbattable !



Vous pouvez employer votre compte courant.

POUR RENDEZ-VOUS SIGNALEZ : 4-4661

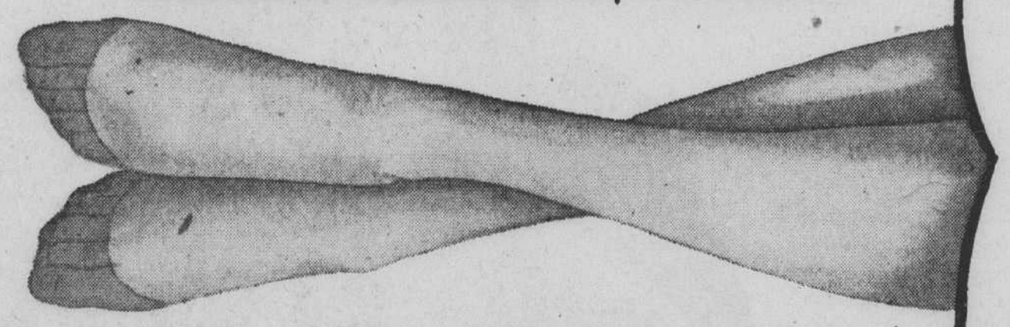
Pollack Limitée

Nous employons le Shampooing Roux Color et les produits Revlon pour les manucures. Une garantie de satisfaction . . .



La maman sage lui frotte les gencives régulièrement avec le célèbre
SIROP D'ANIS GAUVIN

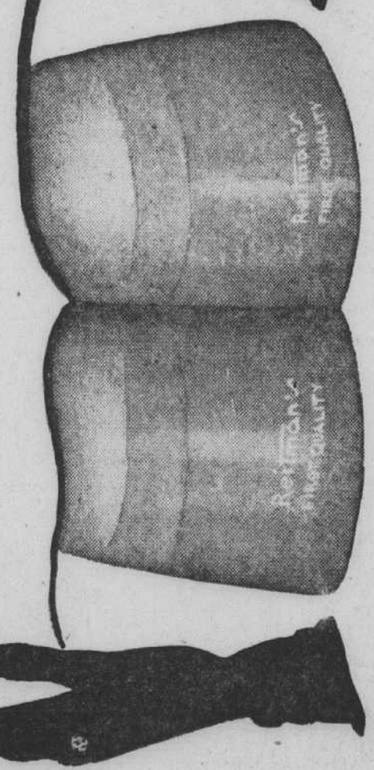
L'ÉVÉNEMENT ANNUEL
DE NYLONS ÉCONOMIQUES!
Tous de la première qualité!



Entièrement diminués... lignes foncées... nouvelles teintes printanières!

Aux milliers de femmes charmantes qui connaissent déjà et portent les marques fameuses de lingerie de *Reitman's* . . . et à celles qui veulent prouver que "vous ne pouvez égaler *Reitman's* pour la valeur de sa lingerie" . . . nous offrons ces prix annuels vraiment sensationnels. Chaque paire de ces fameux bas est une de nos marques régulières de *première qualité* qui a contribué à promouvoir *Reitman's* parmi les *compagnies importantes* de lingerie qu'il y a aujourd'hui. Chaque paire est réduite . . . à 20% . . . dans chaque magasin ! *POUR UNE SEMAINE SEULEMENT ! Alors dépêchez-vous, et profitez de ces économies* sensationnelles !

20% de moins !
NYLONS
Reitman's
"MARQUES RENOMMÉES"
Une semaine seulement!!



VAN ULTRA*	Ballet*	Jewel*	SMARTSET*	SMARTSET*
Première qualité	Première qualité	Première qualité	Première qualité	Première qualité
"Pour la rue"	Pour l'après-midi	"Très clair"	"Ultra clair" Avec partie supérieure modèle Jacquard	"Pour le soir"
JAUGE 42 — DENIER 40	JAUGE 45 — DENIER 30	JAUGE 51 — DENIER 15	JAUGE 51 — DENIER 15	JAUGE 60 — DENIER 15
Prix régulier: $.99	Prix régulier: $1.19	Prix régulier: $1.19	Prix régulier: $1.29	Prix régulier: $1.39
Vous épargnez: .20	Vous épargnez: .24	Vous épargnez: .24	Vous épargnez: .26	Vous épargnez: .28
20% d'escompte Prix de vente: 79¢	20% d'escompte Prix de vente: 95¢	20% d'escompte Prix de vente: 95¢	20% d'escompte Prix de vente: $1.03	20% d'escompte Prix de vente: $1.11
La paire	La paire	La paire	La paire	La paire

NYLONS, BALLET, JEWEL, et SMARTSET, offerts pour une durée spéciale extra-longue . . . au même bas prix !

Achetez-les à la boîte . . .
Achetez-les à la douzaine ! !

* Marque de commerce régulière

Reitman's
"OU MAGASINE LA FEMME CHIC"

Il y a un magasin dans votre voisinage
183 St-Joseph — Tél.: 3-2653
242 St-Jean — Tél.: 2-8847

Le bridge

par: Arsène Desrochers

En ouvrant les enchères par trois levées, Sud indique un jeu contenant une couleur solide, ou contenant à peine une levée perdante, et au moins deux levées d'honneurs et demie. Le jeu doit compter environ sept levées gagnantes.

Nord peut surenchérir cette déclaration d'ouverture avec aussi peu que trois petits atouts et à peu près une levée d'honneurs.

Donneur: Sud
Tous vulnérables.

	♠ D 9 8 ♥ 8 6 3 ♦ R 9 5 ♣ A 8 4 3	
♠ 10 6 5 2 ♥ D 4 ♦ A D V 8 6 4 ♣ V	N. O. E. S.	♠ R V 7 3 ♥ 7 2 ♦ 10 7 3 ♣ D 6 5 2
	♠ A 4 ♥ A R V 10 9 5 ♦ 2 ♣ R 10 9 7	

Les enchères:

Sud	Ouest	Nord	Est
3-coeurs	passe	4-coeurs	tous passent

Entame: valet de trèfle

Le demandeur reconnut facilement l'entame du valet de trèfle comme étant fort probablement d'un singleton ou tout au plus d'un doubleton, et joua immédiatement l'as de Nord, tout en prenant la précaution de débloquer les trèfles de Nord en jouant, non pas le sept, mais le neuf de sa main.

Après avoir fait deux tours d'atout avec l'as et le roi, le demandeur joua le deux de carreau de sa main et Ouest mit aussitôt l'as pour retourner un petit pique, couleur à laquelle il aurait dû entamer le coup. Le demandeur joua la dame du mort, et Est la couvrit du roi et le demandeur mit son as pour faire le levée. Puis, ayant joué le cinq de coeur de sa main pour rentrer au mort par le huit, Nord joua le roi de carreau, sur lequel le demandeur défaussa le quatre de pique.

Nord joua ensuite le huit de trèfle; Est mit le cinq. Ayant joué le neuf dès la première levée, le demandeur put laisser le huit faire la levée. Une seconde impasse à trèfle fit succomber la dame d'Ouest et le demandeur ne perdit aucune levée à cette couleur. En surveillant les basses cartes tout autant que les as et les rois, le demandeur remporta douze levées.

ROUYN

Relevé économique

Deux personnalités éminentes du Montreal Board of Trade étaient reçues, ces jours derniers, par la Chambre de Commerce de Rouyn-Noranda. Le but de leur voyage était de proposer un relevé économique régional des comtés d'Abitibi- ouest, d'Abitibi-est, de Rouyn-Noranda et du Témiscamingue.

La réunion a eu lieu au "Petit Duc" de l'hôtel Commercial, où un dîner fut servi. Etaient présents, outre les invités d'honneur, M. Rolland Delisle, président de la Chambre de Commerce de Rouyn-Noranda, et M. Noël-Yves Boily, secrétaire; MM. A. Chénier et G. Ducharme, représentant la Chambre de Ville-Marie; M. Claude Gagnon, président de la Chambre cadette de Rouyn-Noranda; et les représentants de la presse locale. M. David-Armand Gourd remplissait le rôle de maître de cérémonie.

A la fin du dîner, MM. Harry Gould, gérant général du Montreal Board of Trade, et H. Beatty, exgérant général de ce groupe, à qui l'on a confié à Montréal la direction de l'enquête devant être faite dans notre région, ont soumis une formule détaillée des procédures à suivre pour mener à bien le relevé désiré.

Selon M. Boily, secrétaire de la chambre locale, l'enquête est déjà commencée et elle sera menée rondement. Si l'on tient compte de l'enjeu, qui est de prouver l'existence de notre marché et d'amener dans notre région de nouvelles industries, on réalisera que la Chambre de Commerce de Rouyn-Noranda vient d'entreprendre là une de ses plus importantes tâches.

Le Jeune commerce

Une soixantaine de membres assistaient à l'assemblée régulière de la Chambre de Commerce cadette, tenue en l'hôtel Albert, ces jours derniers sous la présidence de M. Claude Gagnon.

M. A. Filiatrault était accueilli comme nouveau membre et M. André Séguin, à l'emploi de la compagnie Swift Canadian, assistait à la réunion à titre d'invité.

Le secrétaire de la chambre, M. Maurice Trudel, a rappelé aux membres que la première réunion interchambres de la nouvelle année aura lieu à Taschereau vers la mi-février. Il a informé aussi l'assemblée que "Le Progrès" journal du Jeune Commerce de Rouyn-Noranda, sera publié, au début de février.

M. Maurice Aubry, trésorier, a été ensuite invité à donner lecture de son rapport financier qui fut accepté à l'unanimité.

Suivit le rapport des comités. Aux visites industrielles, M. Jacques Dulude, qui en est le président, a annoncé pour bientôt une visite mixte à la Laiterie Dallaire.

M. Bernard Kane, à qui est confiée la direction des débats interscolaires a annoncé que le prochain débat sera tenu le 26 avril.

Quand au prochain débat oratoire le sujet en sera cette année "Canada, pays d'avenir pour le jeune homme". M. Roger Lasalle, président de ce comité, et Me René Bédard, moniteur, préparent actuellement les éliminatoires au sein de la chambre locale, que le vainqueur ira représenter aux éliminatoires régionales devant être tenues à La Sarre, le 12 avril.

M. André Daoust, président du Comité du casier scolaire, s'est adjoint le concours de plusieurs volontaires qui l'aideront à compiler les statistiques de toutes les écoles des villes-soeurs.

Au Comité de sécurité, le Dr Roch Paradis proposa que les compagnies faisant le transport de concassé voient à ce que leurs camions aient des boites suffisamment hautes pour ne rien perdre de leurs chargements. Il souligna que ces roches aux saillies acérées étaient très dangereuses pour les automobilistes. De son côté M. André Larue proposa que les compagnies de transport public munissent leurs voitures de trousses de premiers soins. Ces deux résolutions furent acceptées.

En terminant l'assemblée le président a rappelé aux membres de se tenir disponibles pour la mascarade annuelle de la Chambre cadette qui aura lieu en l'hôtel Albert.

Pour clore la soirée on présenta, un magnifique film à court métrage, "Les moines de St-Benoit", tourné entièrement à St-Benoit-du-Lac, par l'Office national du Film.

Funérailles de Mme M. Thibaudeau

Les funérailles de madame Misael Thibaudeau, née Bernadette Picher, décédée à l'âge de 75 ans, ont eu lieu samedi le 7 février à Notre-Dame du Chemin et elles ont été l'occasion d'une touchante manifestation de vénération et d'estime.

Monseigneur C. Deslauriers, P.D., a fait la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Alex. Renaud, assisté de M. l'abbé Alph. Mathieu et du R. P. Joseph-Alfred, franciscain.

Dans le sanctuaire, on voyait M. le chanoine O. Bergeron, les RR. PP. Lefaivre et Cinq-Mars, p.b., M. l'abbé Alfred Guillemette.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte: M. Gérard Thibaudeau; ses gendres, MM. Georges Mathurin et Léon Deblois; ses beaux-frères, le docteur Emile Thibaudeau et Roméo Thibaudeau; ses neveux, le notaire Boisseau Picher, le notaire J.-Chs Picher, Paul-Emile Picher, Georges-Edouard Picher, Léopold Thibaudeau, le docteur Roland Thibaudeau, Maurice Thibaudeau, Paul-E. Thibaudeau, et M. René Blanchet, architecte.

Dans le défilé, on voyait MM. Alfred Morisset et Réal Danjoue, du Soleil; MM. le chevalier Alphonse Talbot, L. Barette, J. Caron, G. Delisle, F. Nolin, Roger Demers, Gérard Delisle, Albert Demers, J.-E. Reny, Ls Vachon, Laurent Desjardins, Od. Cloutier, Ls-A. Demers, Marcel Gagnon, Robert Poitras, J.-L. Marineau, Roger Munroe, Edmond Poitras, Od. Nolin, Ls-G. Demers, Magella et Paul Bureau et nombre d'autres.

M. Germain Lépine, de la maison Adélard & Gustave Lépine, dirigeait les funérailles.

Funérailles de M. Oscar Bolduc

Robertsonville, (DNC) — Un bel hommage a été rendu, récemment, en l'église paroissiale, à la mémoire de M. Oscar Bolduc, époux de dame Victoria Couture, décédé à l'âge de 75 ans et 10 mois.

A l'église, M. l'abbé S. Bourque, curé, a fait la levée du corps et a chanté le service funèbre, assisté d'un diacre et d'un sous-diacre.

Au départ de la maison mortuaire, le cortège était précédé de la croix que portait M. P. Giroux. Les porteurs étaient: MM. Désiré Langlois, Willie Vallée, Joseph Roberge, A. Laplante, Arthur Guillemette, François Leclerc. La quête, durant le service, a été faite par M. Arthur Guillemette et A. Laplante.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse: son frère, M. Richard Bolduc, de St-Pierre de Broughton; ses beaux-frères: MM. Eugène et Esdras Couture, de Lyster, Ernest Couture, de Princeville; ses belles-soeurs: Mme Télesphore Savoie (Virginie Gagné), de St-Pierre de Broughton, Mme Richard Bolduc (Alice Côté), Mme Eugénie Couture (Marguerite Paradis), Mme Esdras Couture (Maria Boissonneault), ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

L'inhumation de la dépouille mortelle a été faite au cimetière paroissial.

Funérailles de M. A. Gaudet

St-Fidèle-de-Restigouche, Bonaventure (DNC) Un des pionniers de notre paroisse, M. Alexandre Gaudet, est décédé récemment, après une courte maladie. Il était âgé de 76 ans et 8 mois. Son épouse, née Lucia Cormier, l'avait précédé dans la tombe en 1947.

Il laisse dans le deuil, deux fils: Arthur, de Hamilton, Ontario, et Alphonse, de St-Fidèle; quatre filles: Mmes Joseph Ouellet (Alice), de St-André; Odilon Ouellet (Eva), Philippe Cyr (Yvonne), de St-Fidèle et Julien Richard (Irène), de Carleton; ses gendres: MM. Joseph Ouellet, Odilon Ouellet, Philippe Cyr et Julien Richard; ses belles-filles, Mmes Arthur Gaudet et Alphonse Gaudet. Il laisse aussi 48 petits-enfants et 28 arrière-petits-enfants.

Lui survivent également deux frères, Léon et Alphonse Gaudet, de Stratford-Centre; une soeur: Mme Arthur Mercier (Alphonsine), de Lawrence, Mass., et plusieurs neveux et nièces.

Ses funérailles eurent lieu en l'église paroissiale. La levée du corps fut faite par M. l'abbé René Turbide, curé de la paroisse qui chanta aussi le service.

La croix était portée par M. Paul-Aimé Ouellet et le cercueil par MM. Alexis Ferland, Jean-René Ouellet, Joseph Ferland (fils), Alphée Bujold, Adrien Landry et Ernest Bourdages.

Funérailles de M. N. Lemelin

D'imposantes obsèques ont été faites récemment à St-Romuald, à M. Narcisse Lemelin, époux de feu dame Angélina Angers, décédé le 10 janvier, à l'âge de 76 ans et 9 mois.

A l'église, la cérémonie fut imposante. M. le curé E.-A. Dupont officia à la levée du corps, et M. l'abbé Fernand Beaupré chanta le service, assisté de MM. les abbés J.-M. Ruel et Guy Rochette, du Séminaire de Nicolet, comme diacre et sous-diacre.

La croix était portée par M. Ernest Robitaille.

Au départ des salons mortuaires Marcoux, rue de l'Eglise, le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Paul et Maurice Lemelin et Willie White; ses gendres, MM. Lucien Robitaille et Paul Duquet; ses petits-fils: MM. Michel et André Lemelin, Herman White; ses frères, MM. Alphonse, oseph et Georges Lemelin, Pierre et Odilon Lemelin; ses beaux-frères, MM. A. Pouliot, Félix Beausoleil, Georges et Henri White; ses neveux: MM. François et Géo.-H. Lemelin, Robert Déry, Rodolphe Déry, Hervé et Marc-A. Lemelin, Paul Boutin, Jean et L.-P. Lemelin, Géo.-Edmond Lemelin, Géo.-Albert et Pierre-Henri Lemelin, Philippe Corriveau, Ray. Pouliot, Géo. Tondreau, Robert Pouliot, Gaston Poulin, Ant. Lemelin, René et Géo. Angers; ses cousins: MM. Paul et Valère Boutin, Ph. Robitaille.

Dans l'imposant cortège qui suivait, on voyait: MM. Tancrède Boucher, Joseph Cantin, Emile Hallé, Roland Blais, Léopold Fontaine, C.-A. Dallaire, J.-A. Demers, Alf. Rochette, Léopold et J.-P. Tremblay, L. McGuire, Art. Morin, Théo. Huard, Léandre et Paul-Emile Robitaille, Arm. Guay, Emile Carrier, René Robitaille, Donat et Léo Brousseau, L. Genest, Alph. Desroches, E. Dumont, Louis Samson, Jean Hains, Alf. Brousseau, Lorenzo Morency, Alf. Bégin, Jos. Croteau, Gust. Bélanger, H. Duquet, H. Belliveau, Géo. Lacombe, M. Tanguay, Eph. Laliberté, Art. Blais, E.-A. Robitaille, Gérard Roberge, Arthur Robitaille, André Perland, Edgar Leduc, J.-A. Marier, René Bilodeau, P.-A. Bélanger, Géo. Bittner, Léo. Demers, Pierre Côté, A. Robitaille, Pierre Duquet, Napoléon et Jean Pelletier, Paul Déry, Ernest Laverdière, et une foule d'autres.

CONSTIPATION ?



Prenez du "SEL DE FRUIT" ENO'S AU GOÛT AGRÉABLE !

Le Favori de la Famille

Une aide douce et efficace quand vous souffrez de digestion difficile ou d'irrégularité. Faites comme des millions de gens—Prenez du "Sel de Fruit" d'Eno tous les jours quand vous en avez besoin.

Des millions préfèrent ENO

LE JOUR DES CRÊPES



et durant tout le CARÊME servez CROWN BRAND et AUNT JEMIMA !

Ayez votre poêle à la main, maman! . . . Prête à faire des piles et des piles de crêpes brun doré Aunt Jemima—couvertes de délicieux Sirop de Blé d'Inde Crown Brand. Achetez de la farine Aunt Jemima et du sirop Crown Brand dès cette semaine.

TUYAUX BOUCHÉS?



Procurez-vous le nettoyeur à tuyaux Gillett — le plus rapide que vous puissiez trouver. Nettoie parfaitement même quand l'eau ne passe plus.



LE MAGASIN LE PLUS MODERNE ET LE PLUS PROGRESSIF

S.V.P. CONSULTER NOTRE ANNONCE EN PAGE 32

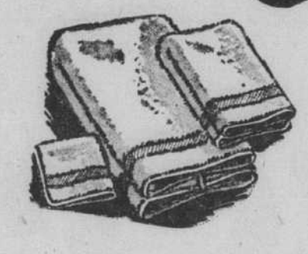
Le Syndicat de Québec Ltée

Trois mois à peine "la" séparent du "grand jour", et la mariée de juin songe déjà à son trousseau...



COUVRE-LITS pour lits simples ou doubles.
Coton de couleurs variées.... 6.95 à 15.95
Satin, couleurs pastelles..... 19.95 à $26.
Cretonne ou bengaline..... 23.95 à 33.95
Chenille, tous genres..... 6.95 à 45.00

— 5e étage —



SERVIETTES en ratine, dim. 41" x 21". Vert, rouge, jaune, blanc, bleu.
Motif fleurs d'eau. Ch..... 1.39
Aussi, 42" x 22"..... 1.29

ENSEMBLES de serviettes de bain, d'invité, de visage. Joli motif. Les 3:.... 2.94

ENSEMBLES 3 pièces de serviettes en ratine. Le tout:..... 3.49

— 5e étage —

Quelle robe!

La mariée apparait. Qu'elle est belle dans cette robe de tulle et dentelle blanc sur satin! Gr 11 ans.

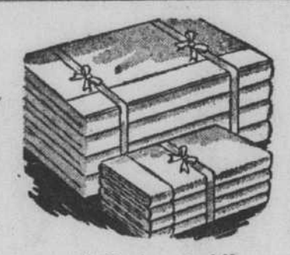
$65.

AUTRES ROBES de mariée à partir de..... 29.95

SALONS de ROBES

—3e étage —





Draps "Colonial"

1ère qualité 72" x 100"..... 3.75
81 x 100"..... 3.89 90 x 100"..... 4.00

TAIES d'OREILLERS Wabasso. Val.: .69
2 pour..... $1.

TAIES d'OREILLERS, val. .89 — ch..... .69

— 5e étage —



Belles et bonnes couvertures

Il est indispensable d'en avoir plusieurs dans le trousseau!

Tissu édredon réversible.
La paire..... 8.95 à 13.95
Avec bordure couleurs. Ch..... 7.95 à 24.00
Draps en finette. Spécial, chacun..... 4.00

— 5e étage —



Nappes en beau damas

Nappes de 54" x 72", avec 6 serviettes. Couleur or ou pêche. Le tout:.... 10.50

Dim. 54" x 54". Ivoire, or ou pêche. Le tout:..... 8.95

— 5e étage —



Une belle verrerie "importée"...

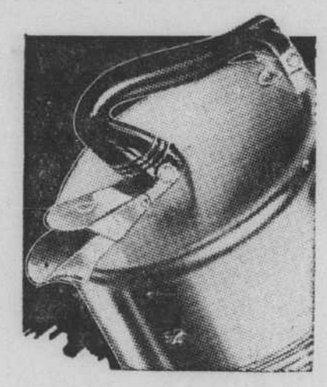
... est le rêve de toute future épouse. Motif de gardénia gravé, tel qu'illustré.

Verres à : vin, eau
cocktail
champagne
sorbet, sherry
liqueurs fines

Ass. à sorbets et gobelet.

Chacun: **.89**

— Cadeaux, 5e étage —



Une bouilloire...

... électrique, fini chrome. Fabrication General Steel Wares. Contenance: 5 chopines 14.95

— Sous-sol —

Batterie de cuisine "Coronet" fabrication G. S. W.

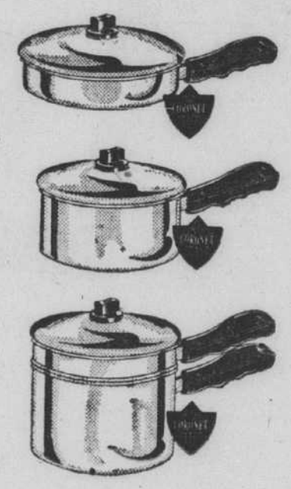
(General Steel Wares)

Acier inoxydable d'une durée indéfinie.

MARMITES avec couvercle. Contenances 1 pinte: 4.95 2 pintes: 7.70
3 pintes: 8.95

BAIN-MARIE, 2 p. 10.75 3 p. 11.95

POELES à frire, avec couvercle.
Diam. 8" 7.50 10" 9.25



— Sous-sol —



Idéales suggestions en lingerie...

Ci-contre, merveilleux ensemble en nylon comprenant: **ROBE de NUIT** avec épaulettes, garnie de dentelle plissée à la taille; **ROBE de CHAMBRE** à manches courtes, avec petit collet. Bleu seulement. Gr 12 et 14..... 58.95

ENSEMBLES de robe de nuit et robe de chambre en satin garni de dentelle. Blanc, bleu ou jaune..... 28.95

DESHABILLES en satin uni blanc, bleu ou rose. Style tailleur, ajusté à la taille..... 28.95

ROBES de NUIT garnies de dentelle, tulle de nylon ou broderie de nylon. Blanc, bleu rose.
Crêpe..... 4.95 à 7.95
Satin..... 10.95
Nylon..... 11.95 à 19.95

JUPONS pour convenir aux robes de nuit précédentes. Mêmes couleurs.
Crêpe..... 2.95 à 5.95
Nylon..... 5.95 à 16.95

JUPONS à la taille, pour appareiller robes de nuit et jupons longs.
Crêpe..... 2.95 à 4.95
Nylon..... 4.95 à 8.95

CULOTTES garnies de tulle de nylon ou de dentelle, blanc, bleu, rose.
Jersey de soie..... 1.00 à 1.59
Nylon..... 1.95 à 3.95

Le "secret" de la mariée... ses vêtements de base!

SOUTIEN-GORGE longs ou courts, en satin ou nylon, sans épaulettes. Fines baleines. Blanc ou noir..... 3.50 à 17.50

CORSELETTES en tulle élastique ou nylon très léger, mais assurant ferme soutien. Blanc ou pêche..... 14.95 à 22.50

GAINES en lastex, nylon, léger mais contrôlant bien. Blanc ou pêche..... 6.95 à 23.00

— CORSETS, 4e étage —

Tissus pour le trousseau et la robe de la mariée

Nylon "Façonnyl" - 2.95 la verge

Grande nouveauté pour robes de mariée ou demoiselle d'honneur, pouvant se convertir en robes d'après-midi ou en magnifiques robes d'intérieur. Blanc, rose, bleu. Larg. 42". **AUSSI:** superbe collection de nylons pour lingerie, blouses ou robes..... $1. à $3.

Satin et soie brochée - 1.98 à 3.50 la v.

Choix bien varié de superbes satins et soies brochées pour robes de mariée. Il faut voir ces tissus pour en apprécier la richesse. Blanc, rose, bleu, jaune, lilas.

Tulle nylon ou rayonne- 1.49 à 2.95 la v.

Immense assortiment de couleurs en 3 qualités de tulle. Tulle de rayonne véritable "HEAT COAT" de renommée internationale. Larg. 72". la verge:..... 1.49
Tulles de nylon:..... 1.69. 2.50 et 2.95

Crêpe plat à trousseau - 1.00 la verge

C'est le plus en demande pour trousseaux de mariée! Et c'est le seul employé par la haute couture. En vogue aussi pour le gilet de lit et la blouse. Blanc, rose, bleu, jaune, lilas, etc., Larg. 44".

Dentelles importées 2.95 à 7.95 la verge

Choix considérable de dentelle "ALL-OVER", et au fini dentelé. Plusieurs motifs exclusifs. Toutes couleurs en vogue. Importations de France, Angleterre, Suisse, E.U.

— SOIES et TISSUS, 2e étage —

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée ☎ **4-3561** **Satisfaction ou remboursement**

—Les kiosques de taxis

(Suite de la page 3)

produit normalement. L'échevin Flibotte se demande à son tour comment la police peut réglementer le taxi, si c'est un commerce. Le chef Lemire lui répond qu'en démocratie la police ne fait pas les lois; le contraire serait de la dictature. Et le fait de mettre les lois en application fait justement la beauté du service policier du Canada. Cela n'empêche pas la police de présenter des suggestions aux administrateurs qui décident en dernier essor.

A la porte Kent

Le comité municipal de circulation est en faveur du maintien de 10 voitures de taxis seulement à la porte Kent. Le comité administratif a été saisi d'une résolution de l'échevin Matte pour décréter 15 voitures au lieu de dix, mais M. Matte a été seul en faveur de sa motion. Les autres membres présents ont voté contre.

M. Flibotte prétend qu'à la sortie des théâtres, dix voitures ne sont pas suffisantes à la demande. Cette suggestion de 15 voitures vient de l'Association des propriétaires de taxi. L'échevin Damase Blais propose 15 voitures le soir, et 10 le jour. Mais M. Matte, qui n'est pas pour les demi-mesures, propose 15 voitures à la journée longue, mais il se fait battre par ses collègues du comité administratif.

Les camions

Le comité de circulation propose un règlement défendant le stationnement des camions et remorques pour plus de 60 minutes dans toutes les rues et avenues de la Cité; il suggère aussi de défendre le stationnement de tout camion ou remorque sur les terrains de stationnement ou places publiques appartenant à la Cité, à l'exception du terrain de stationnement du Parc Victoria. Le comité administratif a accepté.

Rue Carillon

Vu que la rue Carillon n'a que 22 pieds de largeur entre les rues Bédard et St-Vallier, le stationnement sera prohibé sur le côté est et limité à 60 minutes sur le côté ouest.

Rue Boisclerc

La rue Boisclerc est décrétée "boulevard afin installer des signaux d'arrêt à chaque intersection.

Vitesse dans Québec

Le comité administratif se rend à la demande du comité de circulation pour interdire une vitesse excédant 30 milles à l'heure dans toute rue ou chemin public de la Cité de Québec.

Feux intermittents

A la suite de nombreuses interventions de la part des échevins Caumartin et Chalifour et vu la grande affluence de piétons qui emploient le boulevard des Capucins, le comité de circulation recommande qu'au moins deux feux jaunes intermittents soient installés l'un au coin du boulevard des Capucins et de la 1ère Rue et l'autre au coin du même boulevard et de la 4e Rue. M. Caumartin voudrait bien que l'on fasse suite immédiatement à cette proposition, mais M. Fontaine lui répond qu'il n'a pas les voies et moyens. C'est pourquoi la question sera étudiée au prochain budget... qui n'est pas loin. Et pourtant M. Fontaine dit qu'il sera obligé de couper. Un échevin, M. Matte lui dit de couper à la grosse faulx dans des item moins urgents. M. Fontaine lui répond qu'il est rendu à couper " à la petite faulx!"

Le comité de circulation a étudié, à la demande du directeur des services, deux projets d'établissement de terrains de stationnement soumis par un agent d'immeubles, soit un dans la côte du Palais et l'autre entre les rues Dalhousie, St-Jacques et St-Pierre. Ces projets, étant trop dispendieux, le comité ne peut les recommander. Cependant l'échevin Samson dit que lorsque les rails seront disparues sur la rue Dalhousie, le problème devrait se résoudre assez avantageusement.



M. IRENEE POIRIER FETE A MONTMAGNY : M. Irenée Poirier a été l'objet, dimanche dernier, d'une belle fête organisée par un groupe d'amis, à l'occasion de sa démission comme maire de la paroisse de St-Thomas de Montmagny, charge qu'il occupa durant 20 années consécutives après avoir été échevin au même conseil durant huit ans. La fête s'est déroulée sous la présidence d'honneur de l'hon. Joseph Boulanger, conseiller législatif, qui représentait l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général, retenu à Québec. A l'issue du banquet auquel assistaient un grand nombre de personnalités, on a présenté au héros de la soirée un magnifique fauteuil sculpté par M. J.-J. Bourgault, artiste bien connu de St-Jean-Port-Joli. Des allocutions ont également été prononcées par l'hon. Boulanger, M. Louis-O. Roy, maire de Montmagny, M. Ernest Collin, conseiller et président de l'U. C. C., et par M. Poirier qui remercia les organisateurs de cette soirée ainsi que toutes les personnes présentes. Les orateurs ont été présentés par Me Jules Paré qui agissait comme maitre de cérémonie. La photo ci-dessus a été prise au moment où une des petites-filles de M. Poirier, Claire Poirier, présentait des fleurs à son épouse. (Montmagny, DNC)

—Le débat sur le discours

(Suite de la page 3)

000,' on s'aperçoit qu'une petite partie seulement va véritablement aux cultivateurs. Il y est question de drainage; il s'agit surtout du drainage de l'argent des contribuables vers la poche de gros entrepreneurs.

La situation de l'agriculture dans la province est illustrée par le fait que depuis dix ans le nombre des fermes a diminué de 20,000, et aussi le fait que la classe agricole qui constituait 60 pour cent de la populatioin il y a cinquante ans n'en constitue plus que 30 pour cent. La classe agricole est en voie de disparaitre, bien qu'elle soit véritablement la pierre angulaire de la société

Je ne crois pas que les cultivateurs doivent être les éternels emprunteurs.

Ce qu'il faut donner aux cultivateurs, c'est un office des marchés agricoles qui s'occupe de l'écoulement des produits agricoles, ce sont des conventions collectives; c'est un conseil agricole consultatif avec des représentants des agriculteurs, du gouvernement, des consommateurs.

L'Union Nationale a beaucoup parlé en 1936 de la valeur du capital humain. Mais que fait-elle du syndicalisme, du droit des travailleurs à se syndiquer, droit réclamé par Léon XIII, par Pie XI, par Pie XII.

Il faut des actes, une législation, des réformes inspirés par l'esprit chrétien.

M. Bédard réclame pour soulager la classe ouvrière, le crédit urbain, une saine législation ouvrière, des allocations de maternité, de l'assurance santé, des allocations aux infirmes.

Puis après s'être élevé contre le nationalisme étroit qui dresse les groupes ethniques les uns contre les autres, le député du comté de Québec déclare son aversion pour le communisme. Si le communisme en théorie est une utopie, il est en pratique une réalité. C'est l'asservissement du corps et de l'âme de tous les citoyens. N'est-il pas triste de voir aujourd'hui tant de peuples sous la faucille moscovite Or ce qui m'inquiète, dit-il, c'est que le gouvernement catholique du Québec semble vouloir faire le jeu de ces gens là.

M. Bédard rappelle certaines paroles de gens qui s'opposent à l'immigration parce qu'elle tend à amollir l'élément canadien français. Les députés ministériels critiquent à ce sujet Ottawa. Pourquoi toujours mettre la faute sur le dos des autres gouvernements. Est-ce que l'Acte de l'Amérique britannique ne donne pas une juridiction concurrent aux provinces et à Ottawa dans ce domaine?

M. Bédard réclame la création d'un Office provincial de l'Immigration come il en existe un dans la province voisine, l'Ontario depuis la fin de la guerre. Occupons-nous de nos affaires de façon pratique.

Le député critique le mauvais état des routes de son comté, moins bonnes dans certains coins populeux que des routes de colonisation.

Un éminent sociologue, dit-il, et qui est aussi ministre de l'Agriculture (il s'agit de M. Laurent Barré) s'est élevé contre la manie de réclamer de grosses écoles, de vastes hôpitaux, de spacieuses églises. La Russie a eu cela: l'Espagne aussi. Mais où cela a-t-il conduit ces deux pays?

Le gouvernement donne de généreux octrois pour la construction de ces écoles, de ces hôpitaux, de ces églises; mais d'où provient l'argent sinon de la poche des agriculteurs, des ouvriers. Le but des octrois est d'enrichir quelques favoris qui travailleront à maintenir le gouvernement au pouvoir.

Le gouvernement ne donne ces octrois que par versements annuels et c'est encore les commissions scolaires qui en souffrent, car alors elles doivent payer encore l'intérêt.

Bref il faudrait donner un peu moins pour la construction des écoles et un peu plus pour l'enseignement lui-même et les professeurs.

M. Bédard termine en promettant de lutter sans relache pour la justice sociale et la justice tout court.

DR A. POIRIER

Le Dr Alphée Poirier, député (U.N.) de Bellechasse, félicite M. Gagnon de son discours sur le budget et loue l'oeuvre de l'Union nationale dans tous les ministères, insistant sur celui de la Santé et rappelant que l'on doit à l'Union nationale d'avoir, en 1936, institué vince d'hôpitaux, de sanatoria, de un ministère de la Santé. "Le gouvernement actuel a couvert la procliniques et il consacre à la Santé, notre principale richesse ,des sommes gigantesques. Avant 1936 les libéraux avaient négligé la santé publique. En 1950, il y avait dans la province 65 unités sanitaires et 46 cliniques dentaires".

A une heure, le député, secondé par M. Pierre Ouellette, député de Saguenay, propose l'ajournement du débat. La Chambre s'ajourne à 3 heures.

A la reprise du débat, le député de Bellechasse félicite le Dr Paquette pour avoir "réorganisé, depuis 1936, les unités sanitaires de la province", pour "avoir intensifié la lutte contre la tuberculose, la mortalité infantile et les autres maladies contagieuses".

M. YVON DUPUIS

Le député libéral de Montréal-Ste-Marie débute en disant que malgré tous les "détours" de M. Gagnon, le dernier budget provincial affiche un déficit de $39 millions, résultat de dépenses de $319,672,000, soit $80 millions de plus que le gouvernement ne s'était fait voter; seules des recettes plus élevées que prévues ont empêché un déficit encore plus considérable.

A M. Marler qui a fait un discours sérieux, fouillé, M. Dupuis dit que les ministériels n'ont pas répondu et aucun n'a osé nier qu'il y ait un déficit de $39 millions. L'Union nationale, depuis 8 ans, a plus taxé que tous les gouvernements précédents depuis la Confédération et il faut quand même avoir un déficit.

"Devant cet état de choses, la province est inquiète et l'opinion, qui a changé, continue de changer depuis le 16 juillet, parce que l'Union nationale dépense trop. Le ministre des Finances est devenu un spécialiste de découpures de journaux; il doit avoir le plus gros scrap-book depuis la Confédération. A les entendre parler, le chef de l'Union nationale est devenu le nombril du monde entier, le sauveur de toutes les démocraties.

"Après le discours sérieux de M Marler, le ministre du Commerce (M. Beaulieu) a accusé le chef de l'opposition d'avoir voulu jeter du discrédit sur la province de Québec, quand, M. l'Orateur, les règlements de la Chambre défendent de prêter des intentions malhonnêtes aux autres. Le ministre a dit que le nombre des libéraux diminuait dans son comté? Sa majorité a baissé de 3,948 à 2,772 aux dernières élections! Il y avait 8 députés ici et il y en a 22. Et il y en aurait davantage si nous avions pu lutter à chances égales; nous, nous n'avions pas de budget à défoncer, de caisse électorale alimentée par des millionnaires, nous nous battions $1 contre $300

(Suite à la page 16, 1ère col.)



NOS BELLES FAMILLES : M. et Mme Charles Pellerin (Anne-Marie Baril) de Ste-Sophie de Mégantic, ont le bonheur de compter plusieurs enfants, dont deux religieuses. On voit dans la photo ci-dessus, M. et Mme Pellerin en compagnie de leurs deux filles religieuses, les RR. SS. Rose de Lima (Anna-Marie), des Soeurs Dominicaines du Rosaire, de Trois-Rivières, et Marie-Justine (Juliette), des Soeurs missionnaires d'Afrique. On aperçoit également les autres enfants de M. et Mme Pellerin, Denise, Ernest, Aimé, Robert, Rosaire et Germaine Pellerin, Mme Hervé Pellerin (Yvonne), Mme Antoni Côté (Jeannette), Irène Pellerin, Mme Benoit Souillères (Thérèse), et Eva Pellerin. (Ste-Sophie, DNC)

PAQUES A NEW-YORK
2 au 7 avril
train, hôtels, Radio City
N. B. C. — Empire State
SPECIAL: Extension en Floride $100
TOURISME et TRAVAIL
251 St-Joseph
2-6872 — soir 7-1340

LA MÉNAGÈRE AVISÉE CHOISIT Mix-O L'EAU de JAVEL CONCENTRÉE



INCOMPARABLE POUR BLANCHIR · DÉODORISER PURIFIER · NETTOYER

ENRHUMÉ? PRENEZ LES PASTILLES VALDA ANTISEPTIQUES En vente partout

A.-F. BARDOU
JARDINIER-FLEURISTE
Fleurs pour toutes circonstances.
1091 chemin St-Louis
Tél.: 7-3568

CENTRE D'ADAPTATION
Une "Sage démarche" : veufs et célibataires sérieux, pour faire de bonnes connaissances, adressez-vous au Centre d'Adaptation où les membres féminins sont des sujets très recommandables. Pour prendre rendez-vous, téléphonez à **Mme Marie David**, 3-2134 ou écrire C. P. 443 H. V., Québec. Inclure 10c en timbres.
Heures d'appel : 2 hres p.m. à 9 hres p.m. Heures de bureau : 2 à 5 — 8 à 9. Fermé les lundis. Confidentiel.

LOUSON vous présente, mesdames



de jolies robes de printemps

Fabriquées par des manufacturiers renommés, tels que

— **Jonatham Logan**
— **Lady Anne**
— **Myra Juniors**
— **Junior Mademoiselle**

Telle que parue dans SEVENTEEN

Ravissantes robes légères, de haute nouveauté aux joyeux coloris printaniers. Nous les avons dans les tissus shantung, pure soie, tica-tina, crêpe imprimé, bouclé, etc.; dans les tailles de 9 à 19; 18½ à 52½.

Prix populaires

$8.95 à $15.95
$17.95 à $39.95

LOUSON LTEE
283, 285 ST-JOSEPH

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30

NOUVEAU! AMÉLIORÉ! **FAB** rend le linge plus PROPRE-BLANC plus

LA MOITIÉ MOINS DE TEMPS! LA MOITIÉ MOINS DE TRAVAIL!

PAS D'ÉCUME SAVONNEUSE même dans l'eau la plus dure



Si vous étiez sûre de pouvoir vous procurer un meilleur produit pour laver—un produit bien supérieur à celui dont vous vous servez—vous le prendriez tout de suite n'est-ce pas? Naturellement! En bien! Le nouveau FAB *amélioré* est justement ce qu'il vous faut pour obtenir le linge *le plus propre, le plus blanc*—en n'y mettant que *la moitié* du temps et *la moitié* du travail!

Le secret de FAB: *une nouvelle puissance de blanchissage!* La capacité nettoyante *extra-rapide* de FAB rend votre linge plus propre, *beaucoup* plus propre que *n'importe quel autre savon,* savon en flocon ou savon en poudre ne peut jamais le faire! Le nouveau FAB *amélioré* pénètre profondément dans le linge—il en extirpe toute la saleté ainsi que l'écume savonneuse que d'autres produits ont laissé dans votre linge.

Une nouvelle blancheur éblouissante! Les ingrédients prodigieux contenus dans FAB rendent le linge blanc encore *plus blanc—beaucoup plus blanc que ne le fait le javelage!* Employez le nouveau FAB *amélioré* seul—*sans* javelage, bleu ou ingrédients pour adoucir l'eau. Vous n'avez besoin de rien autre chose pour rendre le *blanc éblouissant*—les couleurs *plus vives—tout* votre linge sera *exempt d'écume savonneuse!* Oui, FAB et FAB seulement, rend tout votre linge *plus propre —plus blanc* . . . lui donne une fraicheur de grand air que nul savon ne peut égaler!

RAPIDE pour la vaisselle
LA MOITIÉ moins de travail

De la vaisselle et de la verrerie étincelantes!—sans essuyage! Pas d'écume savonneuse! Le nouveau FAB *amélioré* détruit la graisse comme aucun savon ne peut le faire! Pas d'écume savonneuse autour du plat à vaisselle—quelle bénédiction!

AGRÉABLE AUX MAINS





Changez pour le nouveau FAB aujourd'hui!

MOZART 310 312 ST-JOSEPH

Grand BALAYAGE

un balayage complet et final de tout notre stock de saison s'impose immédiatement pour faire place à de nouvelles marchandises de printemps!

SOYEZ À NOS PORTES:

DEMAIN MATIN à 9 HRS.

.79c TOUTE VENTE FINALE

MAGNIFIQUES

BAS DE NYLON

1ère QUALITE. 15 deniers, 51 gauges. Tons de "Charme" et "Sandale". 8½ à 11.

RÉGULIER $1.50

Aucune commande postale ou téléphonique.



AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE AUCUN ECHANGE.

GANTS DE LAINE OU CHAMOISETTE

Très belle qualité. Tons de gris, beige, coco, jaune, brun, bleu marine. Toutes grandeurs.

REG. JUS. $2.50

.98c

BAS

500 paires de bas de toutes sortes à liquider. Modèles ou motifs au choix.

REG. JUS. $1.

3 PAIRES POUR

CRAVATES

Vaste assortiment de cravates de toutes les couleurs et de tous les modèles.

REG. JUS. $2.

4 pour . .

GANTS

Jolis gants de chevreau (kid). Non doublés. Tons de brun, gris et noir.

REG. JUS. $4.

FOULARDS

Magnifiques foulards de laine. Toutes les couleurs et tous les motifs rayés ou de fantaisie.

Rég. jus. $3.95

AUCUN ECHANGE





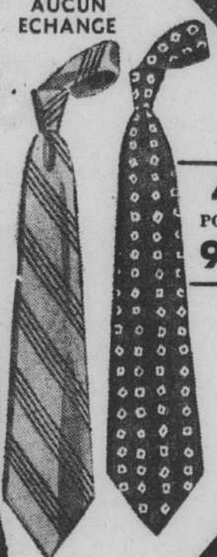
TOUTE VENTE FINALE

AUCUN ECHANGE



3 PAIRES pour 98¢

AUCUN ECHANGE



4 POUR 98¢

TOUTE VENTE FINALE .49c

CHAPEAUX POUR GARÇONS

Très belle qualité de feutre. Tons de brun, bleu et vert. Toutes grandeurs.

REG. JUS. $3.50





BONNETS DE LAINE

150 BONNETS de laine, tricot à la main. Modèles tels qu'illustrés. Couleurs variés.

REG. JUS. $2.95

CHEMISES DE TOILETTE POUR GARÇONS



Broadcloth sanforisé. Légèrement défraîchies. Grandeurs: 2 à 7 ans.

REG. JUS. $2.95

EN VENTE DEMAIN MATIN À 9 HRES

EN VENTE DEMAIN MATIN À 9 HRES



50 VESTES

EN VELOURS CORDE

Tons de rouge, rouille, or, vert irlandais et vert foncé. Grandeurs: 12 à 20. ....

REG. $11.95

$5.95



25 JAQUETTES

DE FLANELLE

100% laine. Doublure croisure. (Modèle : Blazer d'étudiantes). Tons de rouge, vert, bleu marine, rouge vin. ....

REG. $12.95

$6.95



LOT DE JUPES

EN TAFFETAS

Taffetas de très bonne qualité. Modèles circulaire ou avec plis. Grandeurs: 12 à 18.

REG. JUS. $4.95

$1.95



GILETS "CARDIGAN"

100% laine. Tons de bleu marine, gris, turquoise, corail, rose et jaune. Grandeurs: 14 à 20.

REG. JUSQU'A $4.95

$2.00

CACHE-CORSETS

En crêpe ou coton avec garnitures de dentelle. **$1.39**



BALANCE DE BLOUSES

Qualité de nylon, crêpe, orlon, coton ou dentelle. Valeur vraiment exceptionnelle.

REG. JUSQ. $11.50

1er GROUPE

$2.00

2e GROUPE

$3.95



JUPONS A LA TAILLE

Nylon, 15 deniers. Confection experte.

REG. JUS. $3.25

$2.59

ROBES DE NUIT

30 robes de nuit en crêpe uni, satin ou soie imprimée. Tons de rose, jaune ou bleu pâle. Grandeurs: 34 à 38.

REG. JUS. $8.95

$3.95



$1. PAR SEMAINE

MOZART LTEE - 310, ST-JOSEPH

MOZART 310 312 ST-JOSEPH

SOYEZ À NOS PORTES
DEMAIN MATIN À 9 HRES

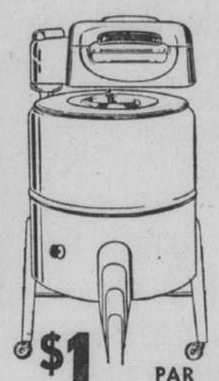
grand BALAYAGE

un balayage complet et final de tout notre stock de saison s'impose immédiatement pour faire place à de nouvelles marchandises de printemps!

AUCUN ACOMPTE

LIVRAISON IMMÉDIATE

LESSIVEUSE "INGERSOLL"



Essoreuse de sûreté "Mullins". Extérieur fini d'un émail blanc étincelant. Mécanisme vous assurant des années d'excellent service.

GARANTIE POUR 1 AN

REGULIER $159.50

À BALAYER POUR **$99.**

$1. PAR SEMAINE

BALAYAGE DE REFRIGÉRATEURS

TOUS DE MARQUES RÉPUTÉES

1 GENERAL ELECTRIC
MODELE DE LUXE
9½ PIEDS CUBES
RÉG. $449.00
A BALAYER POUR ..... **$369.**

1 ADMIRAL DE LUXE
MODELE 9 PIEDS CUBES
RÉG. $389.50
A BALAYER POUR ..... **$339.**

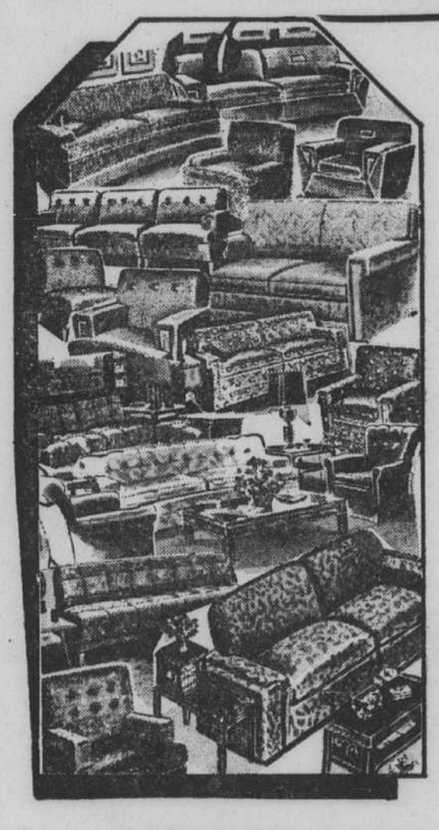
2 NORGE DE LUXE
MODELE 8½ PIEDS CUBES
RÉG. $389.50
A BALAYER POUR ..... **$299.**

4 ADMIRAL MODÈLE
6 PIEDS CUBES
RÉG. $299.50
A BALAYER POUR ..... **$259.**



AUSSI PEU QUE **$3.** PAR SEMAINE

MALGRÉ les RÉDUCTIONS DRASTIQUES les GARANTIES de 5 ANS SONT MAINTENUES



$1. PAR SEMAINE

1 MOBILIER DE CHESTERFIELD
Velours 2 tons. Construction durable. Tons de gris et vert.
RÉG. $249. A BALAYER POUR **$169.**

1 MOBILIER "DAVENPORT"
Se transforme rapidement en 1 grand lit double confortable. Tons de rouge et gris.
RÉG. $269. A BALAYER POUR **$189.**

1 MOBILIER DE CHESTERFIELD
Frisé de laine. 2 meubles rouge et 1 fauteuil vert.
RÉG. $329.50 A BALAYER POUR **$229.50**

$2. PAR SEMAINE

1 MOBILIER DE CHESTERFIELD
Frisé de laine. 2 morceaux vert et 1 gris.
RÉG. $319.50 A BALAYER POUR **$219.50**

1 MOBILIER À SECTION
4 morceaux, 3 rouge, 1 vert.
RÉG. $329.50 A BALAYER POUR **$119.50**

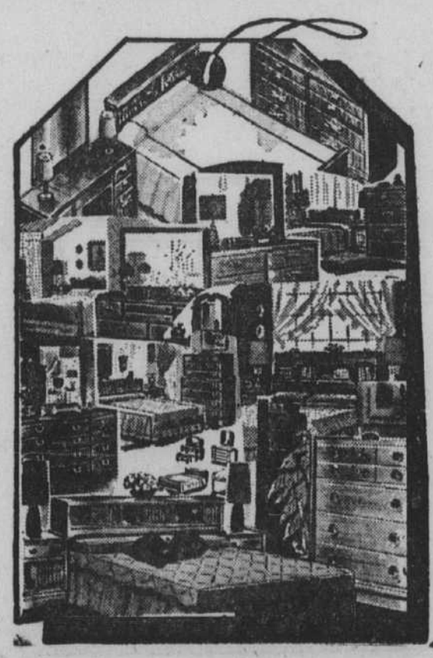
1 MOBILIER "DAVENPORT"
S'ouvre rapidement pour former un grand lit double. Couverture en reps de couleurs
RÉG. $189. A BALAYER POUR **$129.**

1 MOBILIER "DAVENPORT"
Reps carreauté. Ton de gris seulement. Bonne construction.
RÉG. $219.50 A BALAYER POUR **$159.**

AUCUN DEPOT

SPECIAL
MATELAS A RESSORTS
Spirales trempées recouvertes en coutil de coton rayé. Grandeurs pour lits double, simple ou trois-quarts.
REG. $29.95 **$17.98**

SPECIAL
LITS PLIANTS
Monture d'acier résistant. Matelas de coton. Longueur : 6 pieds; largeur : 30 pouces.
REG. $29.95 **$19.98**



$2. PAR SEMAINE

3 MOBILIERS DE CUISINE
Table en arborite et 4 chaises appareillant.
RÉG. $109. A BALAYER POUR **$69.**

4 MOBILIERS DE CUISINE
Table en arborite. 4 chaises d'une structure parfaite.
RÉG. $129. A BALAYER POUR **$89.**

6 TABLES DE TÉLÉPHONE
Fini pâle ou noyer.
RÉG. $29.95 A BALAYER POUR **$21.95**

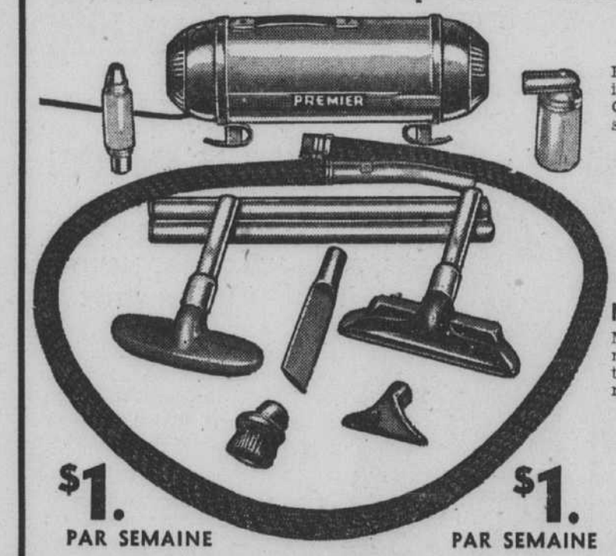
1 MOBILIER de chambre à coucher
5 morceaux. Bureau double.
RÉG. $209. A BALAYER POUR **$149.**

1 MOBILIER de chambre à coucher
4 morceaux. Bureau double.
RÉG. $189. A BALAYER POUR **$139.50**

6 MALAXEURS "DORMEYER"
Accessoires compris ainsi que purge-fruit.
RÉG. $42.95 A BALAYER POUR **$28.95**

ASPIRATEURS À PRIX JAMAIS VUS À QUÉBEC

• AUCUN DÉPÔT REQUIS — LIVRAISON IMMÉDIATE



$1. PAR SEMAINE

MODELE CYLINDRIQUE AVEC TOUS LES ACCESSOIRES
Permet de ramasser les saletés les plus incrustées dans les tapis, meubles, etc. Glisse sur des patins. Nombreux accessoires utiles.
RÉGULIER $109.50
A BALAYER POUR SEULEMENT **$69.**

MODELE DROIT
Merveilleuse balayeuse aspirant parfaitement toutes les saletés dans les plus petits recoins. Une aide précieuse à la ménagère.
RÉGULIER $129.50
A BALAYER POUR SEULEMENT **$84.**

$1. PAR SEMAINE





$1. PAR SEMAINE



SOVEREIGN DINNERWARE

SERVICES DE VAISSELLE

REG. $89.50 pour..... **$49.**
REG. $59.50 pour..... **$32.**
REG. $39.50 pour..... **$24.**
REG. $24.00 pour..... **$14.**

SERVICES POUR 6, 8 et 12 CONVIVES

AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE

"FIRE-KING" VERRERIE A FEU

Ce service comprend : 1 casserole avec couvercle, 1 assiette à tarte, 1 plateau à pain, 1 plat de cuisson, 1 plat à pudding et 6 plats à desserts.

REGULIER $5.95 A BALAYER POUR **$2.98**

MOZART 310 312 ST-JOSEPH

SOYEZ À NOS PORTES
DEMAIN MATIN À 9 HRES

grand BALAYAGE

un balayage complet et final de tout notre stock de saison s'impose immédiatement pour faire place à de nouvelles marchandises de printemps!

TOUTE VENTE FINALE
AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE

42 COSTUMES

Magnifiques costumes, qualité de gabardine de rayonne. Tons variés. Grandeurs: 10 à 20.



VAL. JUS. $29.95

$9.00 VENTE FINALE

2e GROUPE DE COSTUMES

Confection experte de gabardine, worsted, Pic & Pic, 100% laine et gabardine unie. Teintes variées. Grandeurs: 10 à 18 dans le groupe.

VAL. JUS. $79.50

$25.00 AUCUN ECHANGE



VENTE DE TOUT NOTRE STOCK DE ROBES COCKTAIL, D'APRES-MIDI ET DU SOIR

Voici la chance que vous attendiez de vous procurer une splendide petite robe à un prix vraiment dérisoire. Matériel de haute qualité tel que : taffetas, crêpe, laine et lainage. Tons variés. Grandeurs : 10 à 20, 38 à 42.

VAL. JUS. $34.95 **$5.00** TOUTES RÉDUITES AU MÊME BAS PRIX

$1. PAR SEMAINE



35 MANTELETS

(SHORTIES)

Confection: drap polo, et matériel tout laine. Couleurs de rouge, jaune et drab. Grandeurs : 12, 14 et 16 ans.

VAL. JUS. $19.50

$9.00

AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE — TOUTE VENTE FINALE

MANTEAUX D'AUTOMNE ET D'HIVER

(NON GARNI)

Qualité de Fleece, Tweed, Velours et autres tissus de choix. Doublure de satin et chamois à l'intérieur. Couleurs assorties.

VAL. JUS. $79.50

$10.00 ET $20.00



TOUTE VENTE FINALE

MANTEAUX GARNI DE FOURRURES

TOUT NOTRE STOCK AU COMPLET MAINTENANT EN VENTE

Matériel de broadcloth, Velours, Fleece 100% laine et autres. Doublure de satin. Garnis de mouton de Perse, de vison japonais et autres.

VAL. JUS. $139.

$39.95

FOURRURES LUXUEUSES EN BAS DES PRIX COÛTANTS



25 LAPIN JAPONAIS (lapin teint) 1ère QUALITE
VAL. JUS. $179. **$109.**

MOUTON DE PERSE NOIR (CENTRES)
VAL. JUS. $329. **$199.**

DOS DE RAT MUSQUÉ DU NORD MOUTON DE PERSE (pleines peaux)
VAL. JUS. $479. **$299.**



TOUTE VENTE FINALE
AUCUN ÉCHANGE

AUCUN DÉPÔT
LIVRAISON IMMEDIATE AUSSI PEU QUE
$2. PAR SEMAINE



16 JAQUETTES EN FOURRURE
ECUREUIL OU TAUPE
VAL. JUS. $249. **$149.**

ROBES

2 à 6x ANS

Confection impeccable de taffetas, crêpe, velours. Couleurs et grandeurs variées. Une véritable aubaine.

RÉG. JUS. $8.95

TOUTE VENTE FINALE

$1.00



CHEMISES

500 CHEMISES en broadcloth. Manches longues. Teintes de bleu, vert, blanc et autres. Encolures pour garçons de tout âge.

VAL. JUS. $2.95

$1.39





BLOUSES POUR FILLETTTES

Qualité de crêpe, ou coton. Garnitures de broderie. Grandeurs : 6 à 14 ans.

VAL. JUS. $4.95

.98¢



ROBES

Confection experte de velours, taffetas, crêpe et autres tissus de belle qualité. Modèles au choix. Grandeurs et couleurs assorties.

RÉG. JUS. $17.95

TOUTE VENTE FINALE

$4.00

COMPLETS 2 PANTALONS

1er Groupe : 1 long et 1 court

2e groupe : 2 longs

Qualité de gabardine. Tons de gris, vert ou brun. Grandeurs: 6 à 16 ans. Une réelle aubaine que vous ne sauriez manquer.

RÉG. JUS. $35.00

$12.



MOZART

310 312 ST-JOSEPH

SOYEZ À NOS PORTES
DEMAIN MATIN À 9 HRES

grand BALAYAGE

un balayage complet et final de tout notre stock de saison s'impose immédiatement pour faire place à de nouvelles marchandises de printemps!

TOUTE VENTE FINALE
AUCUN ÉCHANGE

GILETS "CARDIGAN"

100% laine botany. Couleurs unies ou motifs de fantaisie.

RÉG. JUS. $9.95

$2.98



PYJAMAS

Beau broadcloth sanforisé. Modèles unis ou rayés. Toutes grandeurs.

RÉG. JUS. $4.00

$1.98



SOLDE DE COMPLETS



75 COMPLETS en worsted et gabardine. Modèles à simple ou double croisure. Couleurs et grandeurs désassorties.

RÉG. JUS. $65.

$15.

100 COMPLETS en worsted tout laine, Yarn-Dyed, Pic & Pic. Simple ou double croisure. Couleurs et grandeurs désassorties.

RÉG. JUS. $75.

$25.



$1. PAR SEMAINE

TOUT NOTRE STOCK DE PALETOTS

TOUTE VENTE FINALE



50 PALETOTS elysian 100% laine. Grandeurs et couleurs désassorties. Une véritable aubaine.

RÉG. JUS. $59.50

$20.

TOUS NOS PALETOTS "Panda", "Cromble", "Carrs" et autres de marques réputées. Grandeurs et couleurs désassorties.

RÉG. JUS. $85.

$39.

PALETOTS DE PRINTEMPS

Qualité de "covert". Ton de beige seulement. Modèle à simple croisure avec poches rapportées.

REG. $39.50

$10.



MAGNIFIQUES

'TRENCHES' DE GABARDINE

Gabardine de rayon. Ton de marine seulement. Modèle "Hollywood". Belle valeur.

RÉG. JUS. $29.50

$16.00

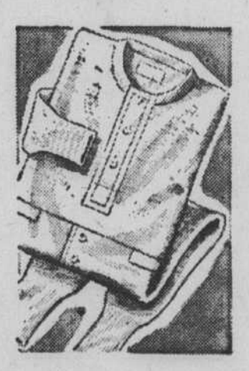
AUSSI PEU QUE **$1. PAR SEMAINE**

'STATION-WAGON'

Splendides station-wagon longs ou trois-quarts. Chaudement doublés de mouton. Cols en mouton rasé (agneau procédé). Une liquidation complète s'impose.

1/2 PRIX





SOUS-VETEMENTS

Tous nos sous-vêtements "Penman's" et "Harvey Wools" à liquider. Légèrement défraichis. Grandeurs désassorties.

1/2 PRIX

AUCUNE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE

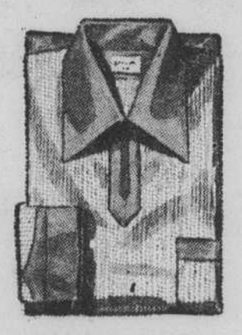


IMMENSE LOT DE CHEMISES

RÉG. JUS. $4.95

Broadcloth "Sanforized". Collets Windsor ou empesés. Tons de beige, bleu, gris, vert ainsi que blanc. Grandeurs: 13½ à 17.

$1.99 OU 2 = $3.95



CHEMISES-SPORT

Rayonne ou soie cordée ainsi que gabardine. Couleurs et grandeurs désassorties.

REG. JUS. $7.95

$2.00



200 **CHEMISES**

"ARROW", "TOOKE" ET "BLUESTONE"

légèrement défraichies. Grandeurs et couleurs désassorties.

REG. JUS. $6.95

$2.00



VESTES "CORDUROY"

100 vestes en corduroy, matériel américain. Tons de marron, brun, gris et vert. Modèles avec ceinture. Grandeurs désassorties.

RÉG. JUS. $12.95

$3.00

BALAYAGE DE SOULIERS POUR DAMES

REG. JUS. $8.95 **$1.00**

REG. JUS. $10.95 **$2.00**

REG. JUS. $12.95 **$3.00**



SOULIERS POUR HOMMES

Balance de lignes, grandeurs désassorties. Modèles broque et semi-broque. Semelle simple ou double, cuir ou néolite.



RÉG. JUS. $14.50

$3.89

TOUTE VENTE FINALE
AUCUN ECHANGE

SOULIERS POUR GARÇONS ET FILLETTES

VENTE FINALE
RÉG. JUS. $4.95

$1.98



COUVRE-CHAUSSURES

HOMMES, FEMMES ET ENFANTS

"LEADER"	Rég. $ 9.25	pour $4.98
"HI-FLYER"	Rég. $15.95	pour $6.98
"SENATEUR"	Rég. $ 6.95	pour $3.98
"ARENA"	Rég. $ 8.95	pour $3.98
"WINTERBOOT"	Rég. $ 8.95	pour $3.98
"PLACID"	Rég. $13.95	pour $5.98
"WINDSOR"	Rég. $ 8.95	pour $3.98

AUCUN ECHANGE
TOUTE VENTE FINALE

BOTTINES DE SKI

Grandeurs désassorties.

REG. $7.95 pour **$1.98**

PATINS
REG. $12.95 pour **$4.98**

—Le débat sur le discours

(Suite de la page 11)

Ces gens parlent de démagogie? Le ministre du Commerce est venu ouvrir la campagne de mon adversaire dans mon comté et j'assistais à l'assemblée. En commençant, savez-vous ce qu'il a dit? "Permettez-moi de prendre un verre d'eau, dans l'Union nationale, on ne prend pas de whisky!"

Un député de l'U.N.: "C'est petit".

M. Dupuis: "C'est petit, mais c'est le ministre qui a dit ça, le même qui n'a pas nié hier que nous avons un déficit de $39 millions. C'est le même ministre qui est allé, à Trois-Rivières et ailleurs, passer l'encensoir devant le premier ministre; comme il l'a fait hier, alors que le premier ministre disait oui de la tête. Avant, nous avons vu le ministre des Finances passer lui aussi l'encensoir devant le "cheuf".

M. Gagnon nous a aussi parlé du "Star". Il regarde dans le "Star" quand ça fait son affaire ; quand ça ne la fait pas, il regarde ailleurs. Le 5 avril 1945, dans un discours prononcé ici même, il disait du même journal: "Les années font radoter les gens de cette petite feuille". Aujourd'hui que le "Star" lui rend hommage, c'est devenu "une grande feuille", une feuille qui sauve l'Union nationale.

"Je ne citerai pas le "Devoir". On en a déjà parlé. Mais je dirai que ce journal avait raison de critiquer la politique financière du gouvernement. Le ministre du Commerce a pu inviter M. Marler à suivre un cours de comptabilité: même s'il est comptable, je voudrais bien le voir prendre un concours avec le chef de l'opposition. Mais là où le ministre a eu raison c'est quand il a dit que le premier ministre est "un homme fort qui sait ce qu'il veut". Tout le monde sait ça. Mais il faiblit dans l'opinion publique, on se rend compte d'avoir été trompé

"On a dit: Nommez-moi une taxe qui n'a pas été augmentée? Que faites-vous de la taxe de vente de 2% qui est passée à 5%? Cette même taxe dont M. Duplessis disait, le 10 juillet 1944, à Trois-Rivières: "Je veux abolir cette taxe qui s'attaque aux pauvres". A la Malbaie, il a dit: "Un vote pour Leclerc est un vote contre la taxe de vente". Est-ce que c'est sérieux ça, est-ce que c'est de la démagogie?

"Parlons de la taxe de la Gazoline, qui est de 13 cents au Québec et de 10 cents en Ontario. Une licence d'auto, à pesanteur égale, coûte $21. ici et $10 en Ontario.

M. Sauvé: Vous devriez retourner à l'école.

M. Dupuis: Le ministre peut m'interrompre; je sais aussi qu'il a un microphone dans son bureau, mais ça ne me fait rien. J'ai un mandat de mes électeurs et je vais le remplir. Et je ne demanderai pas de bourse au ministre de la Jeunesse.

OTTAWA

"Je veux aussi parler d'Ottawa. Je suis citoyen canadien. Mais je suis député à Québec. Aussitôt qu'il y a quelque chose qui fait mal à l'Union nationale, un petit coin chatouilleux, ils ne savent plus quoi dire et ils crient: Ottawa. L'Union nationale souffre d'Ottawamanie. Si Ottawa n'existait pas, il faudrait l'inventer pour servir l'Union nationale.

"J'ai un mandat provincial. Quand il s'agira de juger Ottawa, la petite équipe de l'Union nationale pourra aller aider le colonel Drew et le ministre du Travail pourra répéter que M. Drew est son chef. Mais aujourd'hui, il s'agit des affaires de Québec. J'aime mieux me battre contre le premier ministre que contre M. Drew et je n'ai pas peur.

"Ces gens veulent nous faire croire qu'avant le premier ministre actuel, c'était le désert. Pas de routes, pas de ponts, rien. Oui, il y avait des ponts, mais ils ne tombaient pas. On me parlera du pont de Québec; il est tombé tandis qu'il était en construction, tandis que le pont de Trois-Rivières avait été ouvert à la circulation; M. Duplessis avait même dit qu'il était solide et droit comme l'Union nationale". Quand il s'est produit des fissures, quand on l'a averti du danger, le gouvernement a bouché les fissures et a laissé faire.

M. Beaulieu: Puis-je une question au député ?

M. Dupuis: Non, parce que chaque fois que j'en pose une on ne me répond pas. Je serai prêt à le permettre quand on me fera la même chose. Et à propos de routes, je dirai qu'elles craquent partout dans les comtés qui n'ont pas voté oleu.

"S'il n'y avait rien avant l'Union nationale, s'il n'y avait pas d'école, où le premier ministre, le ministre de la Jeunesse, le ministre du Commerce ont-ils pris leur belle éducation et leurs brillantes connaissances ?

LES MAGAZINES

"Le député de Chambly a parlé, ce matin, d'une loi de l'Union nationale contre les revues obscènes et il a fait voir les faits à la manière de l'Union nationale. C'est vrai qu'il y a une loi et c'est vrai aussi que le comité d'Action Catholique de Montréal a félicité le gouvernement; j'ai aussi très confiance dans ce comité. Mais je dirai que s'ils savaient comment les choses se passent, il auraient peut-être changé d'idée.

"Voici un document que je m'engage à faire parvenir au comité d'Action Catholique. Voici une revue parue en juillet dernier, le "True Crime Cases", un des magazines les plus dégoûtants qui soient. Qui écrit dans ça, M. l'orateur ? Hilaire Beauregard, le chef de la police provinciale! S'il avait vu une partie des saletés que contient ce magazine, le député de Chambly n'aurait pas parlé aussi fortement. La loi qu'il a vantée, violée par celui-là même qui est chargé de diriger la Police Provinciale et de faire respecter la loi. Et pendant ce temps, le premier ministre nous parle de Jargaille par ci, de Simard par là, qu'il prenne donc Hilaire et qu'il le mettre à la porte de la police provinciale !

"On voit, dans ce magazine, la photo d'Hilaire Beauregard. A côté, le portrait d'une femme qui n'a pas l'air d'une enfant de Marie. Sous un gouvernement catholique comme celui que nous avons, un chef de Sûreté provinciale collabore à des revues obscènes ! Et c'est lui qui doit faire respecter la loi, lui qui la viole.

M. Sauvé: Cessez de faire de la propagande pour la revue.

M. Dupuis: Oui et parlez-nous de Jargaille. L'Union nationale est un fléau pour la province. Je dirai au ministre du Commerce qui s'offense de nos propos qu'à la dernière campagne électorale, il est descendu dans la vie privée des gens. Nous n'avons pas fait ça et nous ne le ferons pas. Mais si on le faisait, vous frapperiez des surprises. On essaie constamment de m'interrompre, parce que je dis la vérité. C'est le même Hilaire Beauregard qui faisait intimider les gens dans mon comté par sa police aux dernières élections.

M. Beaulieu: Pas sérieux.

M. Dupuis: Ca n'est pas sérieux de s'attaquer à la vie privée des gens comme le ministre l'a fait. Tout ce qu'on entend, quand nous parlons, ce sont les remarques : "Enfantin", "pas sérieux", ridicule, etc.

Comme M. Dupuis veut parler de nouveau de M. Beauregard, l'orateur, l'hon. Alexandre Taché intervient :

M. Taché: Le député n'a pas le droit, selon les règlements, de s'attaquer ainsi longuement à une personne absente de la Chambre, qui ne peut se défendre. S'il y avait eu motion.

M. Dupuis: Quand on attaque les Simard, ils ne sont pas présents.

L'Orateur: Le député peut en appeler de ma décision.

M. Dupuis: Je n'en appellerai pas, le peuple jugera.

M. Sauvé: Ca fait deux ou trois fois que le député critique vos décisions, je demande qu'il soit rappelé à l'ordre.

M. Dupuis: M. l'Orateur . . .

L'Orateur: L'incident est clos.

M. Dupuis: Je voudrais bien que toute la population de la province puisse voir comment les choses se passent ici. Est-ce que je dérange le ministre du Travail ?

M. Barrette: Ca m'amuse.

M. Dupuis: Mais ça n'amuse pas les gens des déficits de $39 millions. Des enfantillages, de l'honnêteté dans la province. Je termine en disant que si une élection avait lieu aujourd'hui dans Outremont, M. Lapalme serait élu par une grande majorité. Là nous nous rencontrerons devant le public; nous ne serons pas hors d'ordre, mais dans l'ordre. Pas ridicules, mais sérieux.

LE Dr F. LIZOTTE

Le député de l'Islet a répondu au député de Ste-Marie, qui avait dit que l'opinion est changée dans la province, qu'en effet cette opinion a varié et que si des élections nouvelles avaient lieu maintenant, le gouvernement reviendrait au pouvoir plus fort que jamais.

M. Lizotte dit que l'opposition libérale tente, durant la session, de se dégager d'Ottawa, mais elle n'a pas essayé de le faire durant l'élection puisque, dans tous les comtés, les députés fédéraux ont fait la lutte libérale provinciale, l'été dernier. Le député de l'Islet a ajouté qu'à la prochaine élection générale fédérale, le parti libéral canadien sera fortement ébréché.

Le député admet qu'à Ottawa on paie mieux les employés civils qu'à Québec, mais on paie aussi les chevaux. Il rappelle les témoignages que les évêques ont rendus au premier ministre de la province et la lutte que l'Union nationale a entreprise pour la santé du peuple.

Sous les régimes libéraux, dit-il, la mortalité infantile était à son plus haut point. Mais après la fondation du ministère de la Santé par l'Union nationale la situation a changé. La lutte à la tuberculose, aux maladies mentales et aux maladies vénériennes a été organisée avec le résultat que l'on sait.

"Ne cherchez pas, dit le docteur Lizotte, la raison de nos succès dans notre éloquence mais plutôt dans le bien que nous avons fait."

DR GERARD LEMIEUX

Le député de Wolfe déclara que le discours du ministre des Finances avait été le permier coup de canon de la campagne fédérale et qu'il décèle la future alliance de l'Union Nationale avec les bleus d'Ottawa.

Le Dr Lemieux affirma que les Unités Sanitaires sont une oeuvre du parti libéral et que c'est le même parti qui a rendu obligatoire l'emploi du vaccin contre la variole.

"On reproche, dit-il, au parti libéral de n'avoir pas employé certains remèdes contre la diphtérie et la tuberculose, mais ces remèdes n'étaient pas encore inventés du temps des libéraux.

"La voirie du comté de Wolfe, que j'ai l'honneur de représenter a été faite entièrement par le parti libéral, alors que le budget provincial n'était encore que de $33 millions par année.

"C'est également le parti libéral uniquement qui a fait la colonisation dans le comté de Wolfe et tout ce que l'Union Nationale a fait n'a été que de concéder des lots à des gens qui n'avaient pas l'intention de faire de la colonisation et qui se contentaient de piller le bois pour ensuite passer à un autre lot.

"On a parlé tout à l'heure, dit le Dr Lemieux, des chevaux de Petawawa. Mais, dans mon comté, il y avait des enfants de douze ans qui étaient sur les listes de paye et il y avait des femmes qui travaillaient au fanal sur les routes".

Le Dr Lemieux accuse l'Union Nationale d'avoir fait de la politique avec le prêt agricole et il traite ensuite de juistice sociale demandant que les veuves soient traitées sur le même pied que les mères nécessiteuses en ce qui a trait aux pensions. Il réclame aussi la pension pour les infirmes. Parlant des familles nombreuses qui ont de la difficulté à vivre, le Dr Lemieux déclara: "Vous le savez monsieur l'Orateur, vous êtes marié et vous avez eu des enfants.

M. Duplessis: C'est pas lui qui les a eus, c'est sa femme.

Le Dr Lemieux: Tout ce que nous avons du côté du gouvernement, ce sont des sarcasmes et de farces.

Le gouvernement, dit le Dr Lemieux, a $300,000,000 à sa disposition et il peut facilement aider les infirmes, cette classe de déshérités. Pour ma part, je reviendrai à la charge aussi longtemps qu'on n'aura pas comblé cette injustice sociale".

M. Frank Hanley, député indépendant de Ste-Anne, a alors ajourné le débat à ce matin, à 11 heures.

VAL D'OR

Naissances

Voici les baptêmes récents qui eurent lieu dans la paroisse de Notre-Dame de Fatima de Val d'Or :

Marie-Hélène-Monique, fille de M. et Mme Albert Belleville (Alice d'Amour). Parrain, Germain Belleville; marraine, Claudette Belleville.



★

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

662

Un bout de chiffon peut faire ce ravissant bouquet qui éclairera la robe la plus banale. Les bas de nylon, dont on fait un si grand usage, peuvent servir de cette aimable façon aux femmes ingénieuses.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.



COMMENT — FAIT SPÉCIALEMENT POUR MOI?

Oui: VOTRE RINSO

EST FAIT SPÉCIALEMENT POUR L'EAU DE LA

RÉGION de QUÉBEC



La riche mousse de Rinso vous donne le linge le plus blanc qui soit!

★ Fait spécialement pour donner un meilleur rendement dans l'eau de votre région.

★ Rend le linge plus blanc, *plus vite* que tout autre produit de lessive populaire.

★ Enlève plus de saleté que *tout* autre produit de lessive.

★ Rend le linge plus blanc en un SEUL lavage qu'après plusieurs lavages dans d'autres produits de lessive populaires.

★ Contient Solium pour ensoleiller votre linge, même les jours de pluie.

SEUL RINSO CONTIENT **SOLIUM** POUR RENDRE LE LINGE **PLUS BLANC, PLUS ÉCLATANT** QU'À L'ÉTAT NEUF!





Voyez la NECCHI avant d'acheter!



JAMAIS VOUS N'AVEZ VU DE MACHINE À COUDRE QUI SE COMPARE À LA NECCHI!

PAS BESOIN D'ACCESSOIRES POUR

- Coudre les boutons!
- Faire les bords invisibles!
- Faire les boutonnières!
- Broder!
- Faire les monogrammes!
- Poser les appliqués!



Grâce à la merveilleuse Necchi BU Custom De Luxe, toute votre couture semble sortir des mains expertes d'une couturière parisienne... Vous travaillez avec plus de facilité du commencement à la fin, SANS L'AIDE D'ACCESSOIRES. *Voyez la Necchi aujourd'hui.*

Vous pouvez posséder une Necchi pour la modique somme de $139.



Un choix de cabinets à votre goût ainsi que des portatives attrayantes.



LA NECCHI DE LUXE POUR UN FONCTIONNEMENT SILENCIEUX

Comparez les caractéristiques de la Necchi De Luxe — cette merveille de précision — avec toute autre machine à coudre. Elle est d'un fonctionnement plus doux . . . plus facile à nettoyer. Coud par-dessus les épingles; coud tous les tissus — de la fine soie au cuir épais. Les accessoires Necchi faciles d'emploi pour travaux spéciaux sont compris dans le prix d'achat.

CHAQUE NECCHI EST GARANTIE POUR LA VIE

●

FACILITÉS DE PAIEMENT SI DÉSIRÉES

●

DEMANDEZ UNE DÉMONSTRATION GRATUITE

RECHERCHIEZ LA MARQUE Necchi SERVICE ET PIÈCES DISPONIBLES PARTOUT AU CANADA

MEMES AVANTAGES A NOS DEUX MAGASINS

BOURQUE ELECTRIQUE

LIMITEE

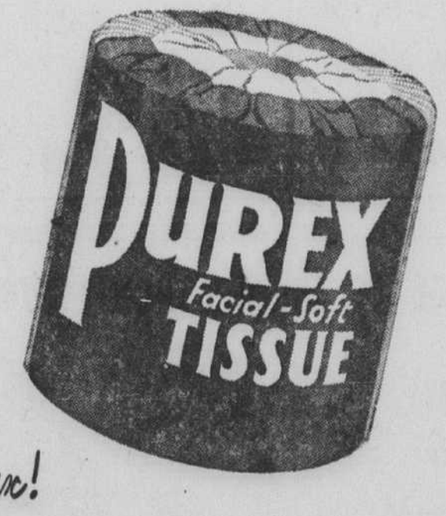
4 RUE ST-JEAN TÉL.: 2-2759

315 RUE ST-JOSEPH TÉL.: 3-5202



Parce qu'il est soyeux....

. . . les femmes préfèrent d'instinct Purex, dont elles connaissent la texture fine et lisse, et la blancheur immaculée. Et elles ne se trompent pas, car Purex est raffiné plusieurs fois . . . si bien que ce tissu pur et doux convient même à la peau ultra-tendre d'un nouveau-né.



les femmes le savent...

vous avez tellement raison de préférer Purex!

53-198

DONALD DUCK Par Walt Disney



JOE PALOOKA Un chic type Par Ham Fischer



—L'hon. M. Duplessis

(Suite de la page 3)

se de la province. Il remercia le premier ministre pour le traitement généreux qu'il accorde à la minorité de langue anglaise. Il déclara que le gouvernement de la province de Québec comprend des ministres qui commandent le respect. "Au cours des dernières élections, ajouta M. Somerville, le premier ministre a insisté pour que l'élément anglais soit représenté du côté de l'Union Nationale dans les comtés traditionnellement anglais. Ces comtés ont manifesté leur reconnaissance en élisant des députés de l'Union Nationale. La province de Québec est de plus en plus prospère, grâce à la vision et à l'habileté du premier ministre, et nous en avons eu une preuve nouvelle dans la mise en exploitation des minerais de fer de l'Ungava. Les ressources naturelles de la province de Québec doivent être exploitées et c'est le premier ministre qui peut le mieux les exploiter. Au point de vue finances, le Québec est classé A-1, et c'est grâce à la politique progressive du premier ministre et de l'Union Nationale. Au nom du comté de Huntingdon et de tout l'élément anglais de la province de Québec, je suis heureux d'exprimer mes meilleurs voeux à l'hon. Maurice Duplessis et de souhaiter qu'il puisse longtemps continuer son oeuvre".

M. HORMIDAS LANGLAIS

Le député des Iles-de-de-Madeleine et whip en chef de l'Union nationale, l'organisateur principal de la manifestation, débute en disant de M. Duplessis qu'il est "le chef à qui le travail et les lourdes responsabilités semblent insuffler de nouvelles forces". Il signale son rôle prédominant au cours des dernières élections et déclare: "Cette victoire, nous vous la devons".

M. Langlais dit que M. Duplessis a continué, avec la même ardeur, à administrer la province et à prendre part aux débats parlementaires. "Vous avez", ajoute-t-il, "pris des attitudes d'une fermeté admirable. Le peuple de cette province a raison d'être fier de vous avoir renouvelé sa confiance. Il sait que le chef de l'Union nationale n'est pas l'homme des marchandages et des hésitations. Nous émettons le voeu que vous demeuriez de longues années encore à la tête d'un parti que vous avez fondé, dirigé et fait grandir", termine M. Langlais.

LE PREMIER MINISTRE

M. Duplessis remercie d'abord le whip de son parti, M. Hormidas Langlais, pour l'organisation de cette fête. Il félicite les artistes qui ont pris part au programme et qui ont enchanté les convives. Il remercie également les dames qui assistent au banquet. "Vous jouez, mesdames, dit M. Duplessis, un rôle important dans la politique de cette province car vous remplissez une tâche indispensable au progrès du Québec. J'apprécie votre coopération et je me rends compte de l'influence que vous exercez".

M. Duplessis louange ensuite son collègue, l'hon. Roméo Lorrain, un ancien libéral, qui adhéra à l'Union nationale. Le premier ministre ajoute que M. Lorrain représente dans l'Union nationale une partie importante de l'électorat.

Puis le premier ministre affirme que l'Union nationale n'est pas un parti de classe. C'est le groupement de tous ceux qui veulent le bien de cette province. M. Duplessis remercie MM. Boulanger et Caron de leurs éloges, puis il entre dans le vif de son sujet.

"Vous avez, dit-il, ce soir, l'image de l'Union nationale qui compte dans ses rangs des représentants de toutes les classes et de tous les partis, ce qui est un gage de prospérité continue pour notre province. Il y a, à l'heure actuelle, une question tellement grave que les célibataires et les gens mariés doivent s'y intéresser pour la régler.

UN GRAND PEUPLE

Avec les découvertes d'immenses richesses naturelles, dit M. Duplessis, nous sommes à l'orée d'un développement sans précédent. Si nous ajoutons à ces richesses les richesses culturelles nous avons là tous les éléments d'un grand peuple, de la nation la plus puissante et la plus prospère d'Amérique.

Il n'y a aucun endroit dans le monde où l'avenir soit plus rieur que chez-nous. Si nous le voulons. Pour cela il faut nous rappeler notre passé, revivre notre histoire, pour constater que nous avons reçu un héritage qui s'est embelli avec les années et que nous avons le devoir de transmettre aux générations futures en nous rappelant que nous sommes le trait d'union entre le présent et l'avenir.

NOS DROITS

Pour cela il faut que nous ayons le moyen de conduire le char de l'Etat sur la ligne droite des destinées qui nous attendent. Et pour pouvoir le faire il nous faut de toute nécessité conserver nos droits. C'est la grande question de l'heure. Sans cela tout le reste ne représenterait rien de durable.

Il faut continuer à prêcher d'exemple, car l'Union Nationale n'est pas l'affaire d'un homme, ni d'un parti, mais d'un peuple. Il faut, et je le fais avec plaisir, attribuer à mes collègues du Cabinet une grande part du mérite de ce que nous avons pu faire depuis quelques années. Nous formons une grande famille, une famille de frères et nous avons le devoir de la solidarité pour le bien commun.

A mon avis, on est encore jeune, mais on a quand même assez d'expérience pour entrevoir l'avenir. Il faut à cette heure suprême de notre histoire nous pénétrer de l'indispensabilité de la solidarité nationale. Lisez l'histoire et vous verrez que les peuples puissants ont été grands et forts parce qu'ils faisaient preuve de solidarité.

Présentons un front commun pour que le Québec réclame et obtienne le plein exercice de ses droits.

"C'est pour cela qu'on ne saurait trop insister. Il y a trop de jalousies au Québec ; on peut garder les jalousies matérielles, mais se dispenser des autres. Je voudrais lancer cette idée, que la soeur de la solidarité nationale, c'est la vigilance tenace. L'homme tenace remporte souvent la victoire sur un adversaire mieux doué que lui. Ce n'est pas une lutte politique que nous menons, mais une lutte pour la vie et la survivance.

"Cette lutte, nous allons la poursuivre avec courtoisie et fermeté. Je ne sais pas combien de temps encore la Providence me réserve; elle a été bonne en m'accordant une santé extraordinaire. Pour aujourd'hui, pour demain, je veux que nous réalisions, nous de la famille de l'Union nationale, que nous devons nous faire les semeurs de la semence féconde de solidarité nationale, mettre de côté les chicanes partisanes, la jalousie et le parti-pris pour assurer à ceux qui viendront après nous non pas l'héritage merveilleux que nous ont laissé nos ancêtres, mais un héritage agrandi, avec la conscience du devoir accompli", termine M. Duplessis.

L'HON. ANTONIO BARETTE

Le ministre du Travail a été invité à parler par M. Langlais. Il a rappelé ses débuts dans la politique, sous la dorection du premier ministre, et il a ajouté qu'il a, depuis, tenté de mériter la confiance que le chef de l'Union nationale a mise en lui en l'appelant à faire partie du ministère de notre province. Les heures de travail sont longues et parfois difficiles mais, sous la direction du chef de l'Union nationale, il est facile de surmonter les difficultés pour le plus grand bien de notre province.

L'HON. ANTOINE RIVARD

Le Solliciteur général de la province s'est dit honoré de participer aux éloges qu'on a offerts au premier ministre. "Je voudrais me rappeler, dit-il, les paroles de lumières et de vérité qui ont été exprimées ce soir par M. Duplessis, afin de pouvoir en profiter dans l'avenir. M. Rivard a dit que la principale qualité du premier ministre c'est son grand coeur qui appartient à toute la province. Il a ajouté que quand les orages s'amoncellent sur la province, le peuple est tranquille aussi longtemps que le premier ministre travaille tard dans la nuit à la protection de sa race et de sa province.

—Le bill de Québec

(Suite de la 1ère page)

fait pas de distinction pour le juge en chef, qui partout ailleurs jouit d'un supplément. On a fait remarquer que les deux juges font absolument le même travail et que ce n'est pas comme à Montréal, où il en a sept ou huit et où le juge en chef est obligé de distribuer le travail. Les hon. Hector Laferté et Elisée Thériault ont fait l'éloge de nos deux juges de la Cour municipale, qui disent-ils, accomplissent tous deux du bon travail.

L'INSTITUT CANADIEN

La demande de la Cité de Québec d'être autorisée à payer un montant de $30,000 à l'Institut Canadien a donné lieu à un violent débat qui s'est terminé par un vote défavorable à la demande de la Cité. Les hon. Hector Laferté et Philippe Brais et Elisée Thériault étaient en faveur de donner $30,000 à l'Institut. L'hon. Brais a ajouté que ce n'est pas $30,000 mais $300,000 que l'on devrait voter pour l'Institut. M. Laferté dit que $30,000 c'est tout simplement une goutte d'eau en considération des services rendus par l'Institut. On ne devrait pas même coter sur une telle demande de la Cité de Champlain que l'on appelle si justement l'Athènes du Canada.

L'hon. Gerald Martineau a été le premier à s'opposer à un versement de $30,000 à l'Institut, quand la Ville, l'an dernier, a été obligée de venir demander un cadeau de $250,000 au gouvernement et que la même demande a été formulée encore la semaine dernière par le pro-maire à l'issue de l'étude du bill au comité des bills privés de la Chambre Basse. La Ville s'est vue octroyer d'un autre cadeau, encore cette année, par l'ordre en conseil qui l'exempte de payer une subvention de $30,000 à l'Ecole Technique. Mais cela ne veut pas dire que ce sera la même chose l'an prochain, poursuit l'hon. Martineau.

L'hon. Martineau rend hommage à l'esprit d'initiative de ceux qui dirigent la bibliothèque de l'Institut et se dit en faveur de l'éducation et de la formation par le livre, mais il soutient que la Cité n'a pas les moyens de verser cette somme de $30,000. C'est comme un homme qui peut acheter un manteau de fourrure, mais encore faut-il qu'il ait le moyens de se le procurer. M. Martineau reproche à la Cité de collecter depuis 12 mois une taxe de dix cents aux spectacles du Palais Montcalm, du stade et du Colisée. Ce sont les pauvres gens qui vont là, dit-il, et vous les taxez.

Après moult explications de la part de M. C.-R. Fontaine sur l'état des finances de l'Institut et quelques remarques de l'échevin Beaupré qui plaida en faveur de l'octroi demandé et parla également des sommes accordées pour l'expansion du Parc de l'Exposition, l'hon. Edouard Asselin, leader du gouvernement au Conseil, proposa un moyen terme, soit $15,000, quitte à revenir l'an prochain. L'hon. Philippe Brais déclare que l'on ne devrait pas avoir peur de charger d'emprunt s'il le faut pour empêcher que nos enfants soient des porteurs d'eau en leur donnant le pain de l'esprit. L'hon. Martineau lui répond qu'il n'y a pas un gouvernement qui a fait plus pour l'éducation que l'Union Nationale depuis huit ans et il dit qu'il laisse les porteurs d'eau du côté de l'hon. Brais. M. le pro-maire dit qu'il est prêt à accepter $15,000 plutôt que de ne rien avoir. Et sur l'appel du vote, les honorables Asselin, Baribeau, Boulanger, Connors, Martineau et Renaud votent en faveur du $15,000, alors que les opposants étaient MM. Brais, Laferté, Messier, Moreau et Thériault.

—Rupture des relations

(Suite de la 1ère page)

voir comploté contre les chefs soviétiques).

Cette rupture met fin à près de cinq ans de relations diplomatiques entre les deux pays. La Russie, le 17 mai 1948, était devenue le troisième pays à reconnaître l'Etat juif, fondé deux jours auparavant.

Les Russes ont souligné, dans leur note sévère, que la mission israélienne doit quitter le pays immédiatement.

M. Eliashev, ministre israélien à Moscou, a été convoqué hier soir par téléphone au ministère soviétique des Affaires étrangères, à deux pas de son bureau. On le conduisit aussitôt au bureau de M. Vishinsky. Aussitôt assis, le ministre russe lui lut la note en entier, puis la lui tendit par-dessus son bureau.

ECHAUFFOUREE A TEL-AVIV

Tel-Aviv, 12. (PA) Des Israéliens anticommunistes, se servant de leurs poings et de pierres, ont interrompu, hier, un ralliement communiste au cours duquel on a protesté contre le bombardement terroriste de la légation russe, lundi.

Avant que la police n'intervint et mit fin à la rixe, 25 Israéliens avaient été blessés et transportés à l'hôpital. Une procession de 2,000 partisans du communisme, organisée par la Ligue de l'amitié soviétique-Israélienne, a été brisée.

Les manifestants communistes ont tout d'abord tenu une grande assemblée. Puis ils paradèrent de par les rues principales de Tel-Aviv vers la légation russe endommagée par les bombes pour présenter leurs regrets au ministre soviétique Pavel I. Yershov à propos de l'explosion de lundi soir.

—Laurent Dubé reviendra

(Suite de la 1ère page)

On a annoncé hier que Mme Dubé quitterait Québec ce soir pour se rendre à Halifax en compagnie de son beau-frère, M. Eustache Dubé, 112 rue Lavigueur. A la suite des messages et des téléphones il a été convenu que M. Dubé était assez bien pour prendre seul le chemin du retour vers Québec.

"Ma femme?", a murmuré M. Dubé quand un journaliste de la Presse Canadienne lui a dit que son épouse viendrait le retrouver. "Personne ne m'a dit que j'étais marié", a-t-il répondu en sanglotant. "Je n'ai reçu aucun télégramme. En êtes-vous certain?"

Quand on lui eut lu une dépêche provenant de Québec, il a de nouveau murmuré: "Je suis bien heureux de ne m'être jamais marié".

Le journaliste ajoute qu'à l'hôpital M. Dubé a rencontré une infirmière qu'il n'a pas identifiée et s'en est épris.

On a appris également que M. Dubé a déjà souffert d'amnésie partielle durant quelque temps, à la suite d'un accident subi au cours de la guerre, alors qu'il servait dans le corps médical de l'Armée canadienne. M. Brissette a précisé que son gendre avait déjà travaillé dans un hôpital à la Rivière-du-Loup et qu'en outre de son service militaire actif, il faisait aussi partie du corps médical de l'armée de réserve. C'est ce qui explique qu'il ait pu remplir le poste d'infirmier dans un hôpital.

M. Léo Ruelland, ancien employeur de Dubé a dit qu'il attendrait avant de décider s'il offrira à ce dernier son ancien emploi.

Mme Dubé, pour sa part, travaille présentement comme vendeuse dans un magasin. Elle a porté le deuil pendant quelque temps après la disparition de son mari, qu'on croyait mort.

—Les Rosenberg

(Suite de la 1ère page)

deux contribué au développement de la bombe atomique.

Les Rosenberg ont été condamnés le 5 avril 1951. Martin Sobell, 35 ans, qui a subi son procès en même temps que le couple, a été condamné à 30 ans d'emprisonnement. David Greenglass, frère d'Ethel Rosenberg, a également écopé de 30 ans de pénitencier après avoir été un témoin important de la poursuite.

Greenglass a déclaré, dans son témoignage, que les Rosenberg l'ont persuadé de leur communiquer des renseignements sur la bombe atomique durant la guerre afin qu'ils puissent les transmettre à un fonctionnaire russe, à New-York. Il était en mesure d'obtenir ces données atomiques durant la guerre lorsqu'il était attaché au centre nucléaire de Los Alamos, N.-M., en 1944.

Rosenberg est ingénieur électricien. Sa femme, mère de deux enfants, et lui sont nés à New-York.

ST-GERVAIS

Statistiques

Durant l'année 1952, il y a eu dans la paroisse de St-Gervais, 17 mariages, 53 baptêmes et 23 décès, dont 17 de personnes adultes dont les noms suivent: Joseph Dion, 79 ans; Herménégilde Nadeau, 76 ans; Joseph Laccasse, 63 ans; Joseph Isabelle, 63 ans; Eugène Roy, 59 ans; Ernest Dion, 60 ans; Stanislas Roy, 96 ans; Thomas Godbout, 78 ans; Mme Napoléon Dion (Antoinette Lantagne), 46 ans; Wilfrid Marquis, 60 ans; Mme Narcisse Dussault (Généria Dutil), 61 ans; Mme Avila Laflamme (Marie Goulet), 76 ans; Mme Adélard Dutil (Arzélie Labrecque), 70 ans; Robert St-Pierre, 33 ans.

La paroisse se compose de 324 familles formant une population de 1,800 âmes.

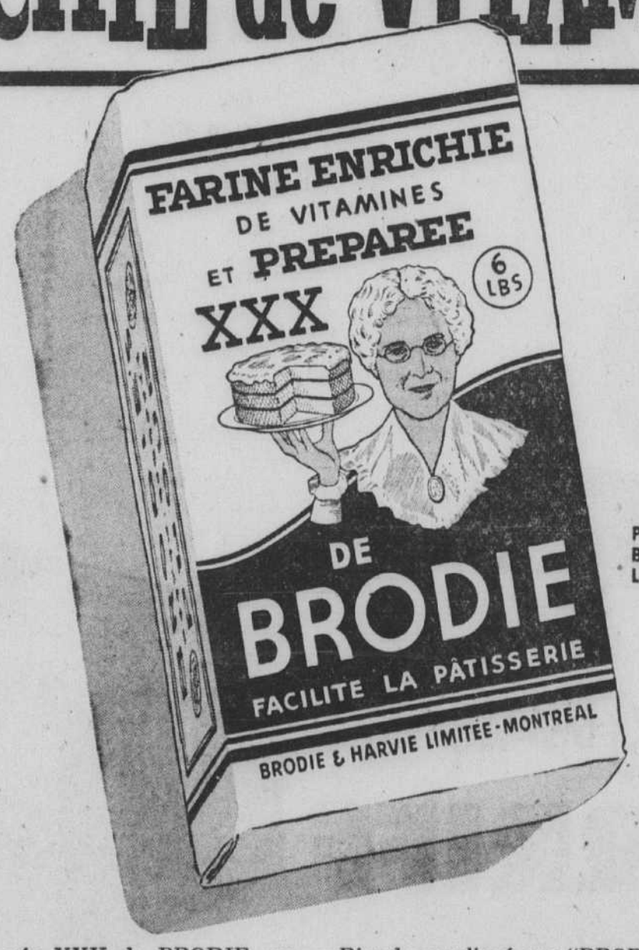
La quête de l'Enfant-Jésus a rapporté la somme de $6,000.

ÉPAULE ENDOLORIE?

Si vous avez peine à mouvoir l'épaule par suite de douleurs lancinantes, faites comme des milliers de gens. Prenez des T-R-C Templeton, spécialement préparées pour soulager vite douleurs Rhumatismales, Arthritiques, Névritiques, Sciatiques; aussi, Lumbago, Névralgie. Ne souffrez pas inutilement. Achetez des T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c et $1.35, tous comptoirs de pharmacie. T-337F



Maintenant la Farine Préparée XXX de BRODIE est ENRICHIE de VITAMINES



Produit de Brodie & Harvie Limitée

La Farine Préparée XXX de BRODIE contient maintenant ces merveilleuses substances, si bonnes pour la santé: riboflavine, thiamine, niacine et fer. *Toutes* vos exquises pâtisseries *seront encore plus succulentes!*

La Farine Préparée XXX de BRODIE renferme de la poudre à pâte et du sel—mélangés d'avance, dans des proportions scientifiquement exactes pour vous assurer des résultats parfaits.

Rien de compliqué avec "BRODIE" vous n'avez qu'à suivre votre recette favorite sans ajouter de poudre à pâte ni sel. Pour vos gâteaux et pâtisseries, employez toujours la Farine XXX de BRODIE. Rien de difficile... simplement moins à faire.

Conservez le coupon sur le dessus du paquet car il est échangeable pour des primes de valeur.

***Pour mieux réussir* EXIGEZ BRODIE**

Necchi

JAMAIS VOUS N'AVEZ VU DE MACHINE À COUDRE QUI SE COMPARE À LA NECCHI!

CHAQUE NECCHI EST GARANTIE POUR LA VIE!

FACILITES DE PAIEMENT SI DESIREES

DEMANDEZ UNE DEMONSTRATION GRATUITE



Vous pouvez avoir une NECCHI PORTATIVE à partir de $139.00



NECCHI, B. U. — Sans accessoires elle permet tous les travaux indiqués dans l'annonce et plus encore et cela avec la plus grande facilité du commencement à la fin.

Modèle portatif .... 299.
Modèle cabinet, à partir de 354

Commandes postales
Remplies sur le champ. Satisfaction garantie.

NECCHI DE LUXE à fonctionnement silencieux et doux. Court par dessus les épingles, coud tous les tissus de la soie au cuir épais. Les accessoires spéciaux sont inclus dans le prix.

Modèle portatif .... 169.
Modèle cabinet à partir de 209.



Un choix de cabinets à votre goût ainsi que des portatives attrayantes.

SERVICES ET PIECES DISPONIBLES PARTOUT AU CANADA

PAS BESOIN D'ACCESSOIRES POUR:



C. ROBITAILLE INC.

PIANOS-RADIOS-LESSIVEUSES-MEUBLES-POÊLES-RÉFRIGÉRATEURS

320, rue St-Joseph — Tél.: 5-8167

ECHANTILLONS Sacrifiés

Modèle 1952



MOFFAT 1054

CREDIT
PLAN MISE DE COTE
PAIEMENTS DIFFERES
COMPTE COURANT

ECHANTILLON NEUF Moffat électrique No 1013. Excellent modèle à bas prix, bonne capacité culinaire. Trois éléments. Garanties Moffat et C. Robitaille. Un seul poêle au prix de.....

$159.00

Prix régulier $189.75

TEL QU'ILLUSTRE: Moffat No 1054. Echantillon neuf; tout automatique. Un chef-d'oeuvre. Modèle de luxe. Quatre éléments, grand four. Garanties Moffat et C. Robitaille. Seulement .....

$254.75

Prix régulier $299.75

ECHANTILLON NEUF Moffat électrique No 1014. Illustré ci-dessous. Appareil puissant, compact, quatre éléments, grand four. Garanties Moffat et C. Robitaille. Un seul poêle au prix de .....

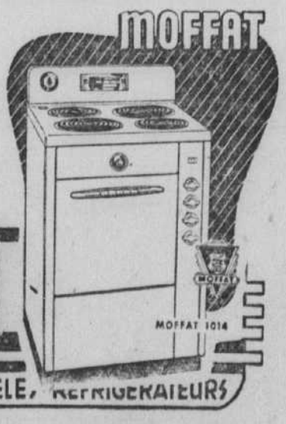
$195.00

Prix régulier $229.75

ECHANTILLON NEUF No 1034. Modèle spécialement recommandé. Quatre éléments, grand four. Derniers perfectionnements. Garanties Moffat et C. Robitaille. Un seul poêle.

$212.00

Prix régulier $249.75



C. ROBITAILLE

PIANOS-RADIOS-LESSIVEUSES-MEUBLES-POÊLES-RÉFRIGÉRATEURS

320, RUE ST-JOSEPH QUÉBEC TÉL.: 5-8167

Le courrier de Pascale France

ROSE DES BOIS.— Comme le dîner auquel vous êtes invitée est donné pour vous à l'occasion de votre anniversaire, vous n'êtes évidemment pas tenue d'emporter un cadeau à votre hôtesse de ce jour-là. Vous vous contenterez de la remercier chaleureusement au moment de votre départ.

ANDREE.— On ne commet jamais d'erreur en s'habillant de bleu marine quand le printemps est là. Et vous pourriez choisir un manteau ajusté de cette couleur et le porter avec une robe également marine ou encore imprimée et réunissant des nuances s'harmonisant bien avec le bleu. Ainsi, vous pourriez avoir une robe imprimée rouge et blanc pour porter avec le manteau et les accessoires marine. Quant à votre soeur, qu'elle renonce pour ces fiançailles à la toilette longue ne convient que pour les réceptions élaborées et non pour les soupers de famille dont en souligne habituellement cet événement. Elle sera de meilleur goût avec une élégante robe d'après-midi dans une des couleurs que le printemps met en faveur: du bleu poudre, du gris, du vert chartreuse seraient également jolies.

YOLANDE.; Malheureusement, je ne possède pas les adresses que vous désirez, mais en vous adressant aux Visites Interprovinciales, 46 avenue Ste-Geneviève, Québec, vous obtiendriez sans doute les précisions dont vous avez besoin.

QUI ECRIT POUR LA PREMIERE FOIS.— Je voudrais bien vous dire que la calvitie peut se corriger, mais hélas, je connais des millionnaires chauves qui ont vainement désiré sacrifier une partie de leur fortune pour retrouver un peu de cheveux sur leur tête dégarnie, puisque le procédé miraculeux dont rêvent tant de messieurs . malheureux, n'est pas encore découvert. Sans doute, il existe de bonnes lotions capillaires qui peuvent retarder chez certains individus l'échéance de la calvitie, mais le remède pour redonner leur chevelure à ceux qui l'ont vue s'enfuir progressivement, n'est encore qu'une chimère...

LECTRICE ASSIDUE.— Pour obtenir une galantine au lard, vous faites cuire de la viande maigre de porc, avec des oignons et des assaisonnements, puis après que cette viande est bien cuite, vous la déchiriez en petits morceaux après l'avoir évidemment retirée du bouillon. Dans une partie de ce dernier, vous mettez de la gélatine en feuille ou en poudre, (les proportions précises sont indiquées sur chaque paquet) et lorsque vous avez obtenu la consistance désirée, vous y incorporez votre viande de porc. Vous placez dans un moule et vous laissez prendre au froid. Vous pouvez décorer avec des feuilles de persil ou de cresson, ou encore ajouter des pois verts au bouillon avant de le mettre en moule.

2.— On se sert du mot "snob" pour désigner une personne factice qui s'emballe facilement pour tout ce qui est nouveau et qui emprunte au seul nom de la mode, les idées et les gestes d'autrui.

MICHELE.— Je m'étonne que la maison à laquelle vous avez écrit et qui est une excellente firme n'ait pas donné suite à votre lettre. Il faudrait écrire de nouveau et en anglais cette fois. Autrement, il vous resterait à vous enquérir du nom du magasin où votre malle ainsi défraîchie a été achetée et à faire votre réclamation directement à ce magasin.

UNE QUI A HATE DE SAVOIR.— Si le bois verni de votre chambre est beau, vous auriez tort de le peinturer, surtout s'il s'agit de planches murales, car à mon avis, le bois verni est plus joli que le bois peinturé. Dans vos fenêtres, vous apprécierez davantage des stores vénitiens car ils sont infiniment pratiques et comme garnitures, de la belle marquisette pour le centre et du chintz ou cretonne fleurie pour les draperies. Les rideaux de plastique dont vous parlez conviennent surtout pour les fenêtres de cuisine et de salle de bain.

Pascale France

STE-FOY

Soirée Lacordaire

Récemment, sous les distingués patronages de leur aumônier, M. l'abbé Laurent Leclerc, et de M. Yves Germain, président, les cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc ont organisé une soirée, à l'occasion de leur quatrième anniversaire de fondation.

La veillée a débuté par un chant de ralliement, suivi d'une courte allocution prononcée par M. le président. M. l'abbé Leclerc nous a intéressés dans une causerie sur Mgr Laval, ce pionnier de l'abstinence. De ce fondateur canadien, le conférencier a décrit l'origine, l'oeuvre et le zèle.

Plusieurs pièces ont été rendues par la chorale des jeunes de l'Institut de St-Jean-Eudes.

Parmi les invités d'honneur on voyait les RR. PP. Dumas et Laplante, M. Henri Comeau, M. J.-B. Laroche et quelques autres.

Statistiques

La ville de Ste-Foy compte au delà de 690 familles, soit catholiques, soit non-catholiques. Près de 650 enfants fréquentent nos classes et 90 les écoles secondaires et supérieures. Il y a eu, en 1952, 118 baptêmes, 19 mariages et 31 sépultures, dont 11 de l'étranger.

Nouvel horaire

L'accroissement de la population crée de nouvelles obligations. Aussi les autorités de la ville ont-elles décidé, pour le bien commun, que les messes dominicales seront désormais aux heures suivantes : 6.30 hrs, 8.00 hrs, 9.15 hrs et 11.00 hrs.

Cercle des fermières

Les élections pour l'année 1953 ont donné le résultat suivant : présidente, Mme Alfred Gingras, réélue ; vice-présidente, Mlle Georgette Trudel ; secrétaire-trésorière, Mlle Alberte Boivin, réélue ; bibliothécaire, Mlle Thérèse Gingras, réélue ; conseillères, Mme Albert Kirouac, réélue, Mlle Béatrice Légaré, réélue, et Mme Jules Tremblay.

Cercle d'études

L'exécutif du Cercle d'Etudes de Ste-Foy pour l'année courante se compose comme suit : président : M. Patrick Murphy ; secrétaire : Mlle Thérèse Duguay ; trésorier : M. Gilles Moore ; conseiller : M. Jos. Moore ; conseillère : Mlle Marie Morin.

Cercle Lacordaire

Récemment, les Lacordaire de Ste-Foy ont élu un nouveau conseil. Président, M. Yves Germain ; vice-président, M. Emile Dussault ; secrétaire, M. Henri Comeau ; trésorier, M. Donat Proulx ; conseillers : M. Georges-Henri Coulombe, M. Léo Boivin et M. Joseph Beaumont.

Chez les Jeanne d'Arc, Mme Louis-Joseph Lessard a été élue présidente ; Mme Jean-Baptiste Boivin, vice-présidente ; Mlle Alberte Garon, secrétaire ; Mlle Marcelle Garon, trésorière ; Mme Henri Comeau, Mlles Paule Carignan, Marie-Paule Rochette, Annette Sirois, conseillères.

SACRE-COEUR DE MARIE

Naissances

Marie-France-Louiselle, enfant de Emile Lehoux et de Rose-Eva Lachance. Parrain et marraine, M. et Mme Paul-Emile Groleau, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Lise-Doris, enfant de Clément Bolduc et de Bernadette Turmel. Parrain et marraine, M. et Mme Philibert Drouin, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Francine-Johanne, enfant de Michel Jacques et de Madeleine Paquet. Parrain et marraine, M. Josept Jacques, grand-père de l'enfant, et Mlle Solange Jacques, tante de l'enfant.

Marie-Rose-Hélène-Lise, enfant de Armand Jacques et de Madeleine Doyon. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Trépanier, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Fernand-Roch, enfant de M. et Mme Albert Hamel. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Delisle.

Joseph-Gaétan-Bruno, enfant de Armand Vallée, et de Blanche Paquet. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Fontaine, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Gisèle-Francine, enfant de Léon Raby et de Alice Gosselin. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Gosselin, de East-Broughton, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Paule-Pierrette, enfant de Wilfrid Drouin et de Béatrice Gagné. Parrain et marraine, M. Martin Drouin et Mlle Aline Drouin, frère et soeur de l'enfant.

Joseph-Aimé-Ghislain, enfant de Gérard Vachon, et de Cécile Lessard. Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Poulin, de East-Broughton, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Elisabeth-Gaétane, enfant de Eugène Corriveau et de Edna Jacques. Parrain et marraine, M. et Mme Jules Raby, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Francine-Lise, enfant de Henri-Paul Vachon et de M. Doyon. Parrain et marraine, M. et Mme Albert Poulin.

Marie-Lucille-Pierrette, enfant de Honoré Auclair et de Rose-Alma Huard. Parrain et marraine, M. et Mme Clément Vachon, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Laval-Germain, enfant de Rolland Bolduc et de Noëlla Drouin. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Lehoux, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Aurène-Suzanne, enfant de Philibert Drouin et de Béatrice Turmel. Parrain et marraine M. et Mme Clement Bolduc, oncle et tante de l'enfant.

Marie-Cécile-Sylvie, enfant de M. Jean-Louis Lachance et de Suzanne Jacques. Parrain et marraine M. Joseph Jacques, grand-père de l'enfant, et Mlle Cécile Jacques, tante l'enfant.

Va-et-vient

M. et Mme Léopold Auclair, de Sherbrooke, à visité ses parents: M. et Mme Wilfrid Auclair, récemment.

Mme Marcel Carrier et ses deux fillettes: Monique et Nicole de St-Jean, en visite chez son père M. Arthur Verreault.

MM. Denis et Welly Auclair, de Sherbrooke, ont passé le jour de l'An dans leur famille.

M. et Mme Clément Fluet, de Sherbrooke, chez M. A. Auclair, récemment.

Mlles Ernelle et Lorraine Auclair, de St-Jean chez M. Odilon Auclair.

M. et Mme William Lachance, de St-Jean et leur fille Lise, ont visité les familles Lachance et Gilbert, récemment.

M. et Mme Irénée Nadeau de East Broughton, chez son frère: M. Alcide Nadeau.

M. et Mme Ronaldo Jacques, à St-Pierre de Brougton, chez M. et Mme J. Paré, récemment.

M. et Mme Georges Latulippe, de East-Broughton, chez M. Amédée Jacques.

M. Marcel Lamontagne, de Plessisville, de passage parmi nous récemment.

M. et Mme Eddy Jacques, de Thetford-Mines ont visité leur père: M. Irénée Jacques.

M. Léon Auclair, de Sherbrooke, chez M. Honoré Auclair, récemment.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.



QUATRE GENERATIONS: La famille de Mme EPHREM BOIVIN, de Lac Mégantic, compte quatre générations. Sur la photo, on distingue, à droite, Mme EPHREM BOIVIN; à gauche, sa fille: Mme ADOLPHE GIROUX, aussi de Lac Mégantic; debout, sa petite-fille: Mme ROBERT MAHEU et son arrière-petit-fils: ROBIN MAHEU, un mois, de Bristol, Conn. (Lac Mégantic, DNC)

EAST-BROUGHTON

Naissance

A l'hôpital d'Asbestos, Marie-Madeleine — Lise, fille de M. et Mme Paul-Emile Picard (Lucille Jacques), de Danville. Parrain et marraine, M. et Mme Miville Jacques, de Thetford-Mines, oncle et tante de l'enfant.

Décès

M. et Mme Lauréat Cloutier (Marie-Claire Thivierge), de East-Broughton, ont eu, récemment, la douleur de perdre leur enfant bien-aimé, Gaétan âgé de cinq mois. L'inhumation a eu lieu au cimetière paroissial.

Va-et-vient

M. Clément Fecteau, du Massachusetts, a rendu visite, dernièrement, à sa mère, Mme Herménégilde Fecteau, et à ses autres parents.

—M. Clément Fecteau, de l'armée américaine, doit s'embarquer prochainement pour la Corée.

—M. et Mme Georges Nadeau-Filion se sont rendus récemment à Charny.

—M. et Mme Julien Perron ont rendu visite à quelques parents, à East-Angus.

—M. et Mme Arthur Lessard, de Magog, se sont rendus en visite chez M. William Lessard et d'autres parents.

—Mlle Eve-Rose Doyon s'est rendue à Beauceville et à St-Georges, récemment.

—M. et Mme Laurent Doyon ont rendu visite à leurs parents, à St-Martin.

—M. Marcel Nadeau, de Victoriaville, était dernièrement en visite chez son père, M. Jos.-H. Nadeau.

—Mlle Jeanne Lambert, étudiante à St-Damien, a passé les vacances des fêtes dans sa famille.

—M. et Mme Raymond Létourneau, de St-Hyacinthe, étaient dernièrement chez leurs parents.

—M. et Mme Gérard Vachon, de St-Lambert, ont rendu visite à leurs parents.

MALARTIC

Cours de prospection

Val d'Or, (DNC) M. Ovide-D. Paurice, Ph. B., géologue attaché au Ministère des Mines de la province de Québec, donnera des cours de prospection minière, à Malartic, du lundi, 9 mars au vendredi 13 mars inclusivement. Comme ces cours sont gratuits et d'intérêt national, les autorités de la ville coopéreront avec le ministère des Mines en mettant à sa disposition la salle du conseil pour leur durée.

Bilan

Dernièrement, le docteur L.-P. Brousseau, marguillier sortant de charge, a donné un rapport des opérations financières de l'oeuvre de la fabrique St-Matin de Tours, pour l'année se terminant le 31 décembre, 1952.

Naissances

Dernièrement fut baptisé Joseph-Conrad-Denis, fils de M. et Mme Charles-Henri Morneau (Pierrette Lemay). Parrain, M. Conrad Guindon, cousin du nouveau-né, marraine, Mlle Henriette Morneau, sa soeur.

—M. et Mme Joseph Charest, de St-Apollinaire, de Lotbinière, sont actuellement à Malartic pour un séjour de deux mois. Ils sont en visite chez leurs fils, MM. Léo, Conrad et Adrien Charest.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

RHUMES DE BÉBÉ

Aidez la Nature à les Combattre

La science médicale n'admet pas qu'on puisse guérir le rhume—seule la Nature peut le faire. Donc, quand le renifiement, ou la respiration embarrassée, signale la présence d'un rhume chez votre bébé, coopérez immédiatement avec la Nature.

Voyez à ce que bébé soit bien au chaud, dorme bien, et voyez à ce que ses intestins soient complètement débarrassés des déchets toxiques. Pour faire cela sans déranger l'organisme de bébé et l'affaiblir, essayez les Tablettes Baby's Own. Elles sont douces mais éliminent rapidement les matières irritantes qui causent la fièvre et l'insomnie.

Une Maman de la Nouvelle-Ecosse dit: "Ma fillette de 26 mois ayant contracté un mauvais rhume, j'essayais les Tablettes Baby's Own, elle fut soulagée en moins de temps que jamais auparavant. A l'avenir, j'emploierai les Tablettes Baby's Own." Également bonnes pour l'agitation et la mauvaiserie causées par l'irrégularité due à la dentition, pour la constipation, les dérangements d'estomac et autres petits malaises infantiles. Achetez-en aujourd'hui chez un pharmacien.

Amateurs de Ketchup!

POUR DU KETCHUP AU GOÛT RICHE ET À SAVEUR DE TOMATE FRAÎCHE...

Achetez du Campbell's

Voici le ketchup qu'il faut aux amateurs de ketchup qui désirent un ketchup au goût riche et à saveur de tomate fraîche. C'est *le plus nouveau* produit de tomates Campbell's. Fait comme seule la maison Campbell's sait le faire—avec des tomates rouges, juteuses, mûries sur plante. Essayez-en une bouteille—sa saveur est vraiment délicieuse.

Plus de 3 Livres de Tomates dans chaque Bouteille



vous aurez les planchers

les plus brillants

au monde...



grâce à

la *NOUVELLE* cire **Johnson**

GLO-COAT

ÉCLAT DURABLE

Les célèbres Laboratoires des Cires Johnson ont produit la Glo-Coat *Eclat Durable* pour les ménagères qui désirent des planchers à l'éclat *plus brillant* et *plus résistant.*

De toutes les cires sans frottage, c'est elle qui confère aux linoléums et aux carrelages l'éclat *le plus brillant au monde* et qui les recouvre de la couche protectrice *la plus dure* qui soit. Elle les protège contre toutes marques de talons et rayures et son éclat reste intact même aux endroits les plus *exposés.*

Absolument *sans danger* pour tous linoléums et carrelages . . . elle ne peut amollir les surfaces ni endommager les couleurs.

Et...elle brille en séchant...*sans* qu'on y touche.



Demandez à votre fournisseur, le bidon à bande verte . . .

la cire sans frottage **JOHNSON**

GLO-COAT

ÉCLAT DURABLE

membre de la famille des

CIRES JOHNSON

-les préférées depuis 60 ans-

S. C. JOHNSON AND SON, LIMITED
5430 AVE. ROYAL MOUNT, MONTRÉAL, QUÉ.

Pour tous conseils concernant l'entretien des planchers, adressez-vous à Paulette Richard, Service aux Consommateurs de la cire Johnson.

¡Ne manquez pas le nouveau programme radiophonique Johnson "Cécile et Coco"-consultez les journaux pour l'heure et le poste.

1/2 A moitié prix!

Pourquoi faisons-nous cette offre? Parce que nous savons que—quand on a goûté une fois l'exquise saveur du pouding au tapioca Shirriff—on en veut encore et souvent! Chez votre épicier, profitez sans tarder de notre offre spéciale: un paquet *à moitié prix* avec l'achat d'un paquet à prix régulier.

Deux essences—vanille et orange—vous sont offertes à ce prix spécial. Dépêchez-vous de profiter de cette offre car les quantités sont limitées.

Pouding au tapioca

SHIRRIFF

ON NE PEUT PAS NE PAS AIMER CE TAPIOCA!

Délicieux pouding Shirriff au tapioca aromatisé à l'orange (avec noix de coco) ou à la vanille. La saveur est gardée intacte, *sous forme liquide,* jusqu'au moment de la préparation. Vous ne sauriez trouver un régal comparable à un prix aussi économique!



RIP LE DETECTIVE



LE SAINT

Par Leslie Charteris



La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Grande reconnaissance pour faveur obtenue à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances ; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance : demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion

Imprimatur : J.-C. CHAUMONT.

Mme J.-E. P.

—Les impressions

(Suite de la 1ère page)

jours un groupe exemplaire. Les étudiants ecclésiastiques de Québec étaient des modèles de vie sacerdotale. Je comprends pourquoi ils peuvent aujourd'hui vous donner ce surcroit de grâces en même temps que la science".

S'adressant aux séminaristes, Son Eminence leur dit que l'Eglise les attend avec confiance. "Elle vous attend parce que vous êtes l'espoir de demain, dit-il. Nous passons, les hommes passent, mais le sacerdoce du Christ demeure. Au moment de recevoir le chapeau rouge, évoque le nouveau cardinal, on nous disait qu'il fallait s'y préparer comme à la première tonsure. Et c'était le plus beau compliment à nous faire. Ces dignités ne sont en effet que de simples compléments du sacerdoce du Christ.

"Vous devez scruter vos livres de théologie, chers séminaristes, pour y découvrir la personne adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ, poursuit le Cardinal. Le grand mal de notre époque, et je dirais même la grande tentation du sacerdoce, remarque-t-il, c'est de mettre sa confiance dans les techniques. Nous croyons que la grâce est à la fin de ces techniques, comme l'énergie électrique au bout d'un fil. Scrutez les saints livres pour y puiser le suc de la grâce. Les âmes vous attendent. Il suffit d'un prêtre pour transformer toute une région, à l'exemple du saint curé d'Ars qui a conservé les richesses surnaturelles aux âmes à une époque où le rationalisme obscurcissait les esprits.

Le Cardinal s'adresse ensuite aux écoliers. Nous vivons en ce moment une heure décisive de l'Eglise, dit-il. La jeunesse qui est sollicitée par une humanité en évolution ne s'appuie peut-être pas suffisamment sur les richesses surnaturelles de l'Evangile. Comme inspiration de leur vie, le Cardinal propose aux jeunes trois images qui se fondent en une seule couleur : le blanc. Ces images sont celles de l'Hostie blanche, testament du Christ; de la sainte Vierge, objet de notre amour, et du Pape qui, avec l'Eglise, est l'instrument de l'amour du Christ.

Il faut qu'il y ait en vous le blanc de la pureté, dit-il. L'Hostie pure et blanche doit être le pain que vous mangez et qui vous soutient. L'Eucharistie est aussi un instrument de restauration sociale parce qu'elle engendre l'amour. La pureté de la Vierge conserve la soif de l'idéal et du don de soi. Il faut avoir beaucoup d'amour pour Marie, cette femme qui est à l'origine de toutes les victoires de l'Eglise. Enfin, il faut aimer le Pape, qui a dans les mains les clefs du salut.

Notre jeunesse catholique et chrétienne devrait regarder le monde entier, dit-il. Elle devrait regarder les objectifs que le Pape lui indique. Le cardinal souligne ici les besoins de l'apostolat missionnaire. En terminant, il exhorte les jeunes à s'emparer du drapeau de l'Eglise pour aller le planter aux sommets.

Mgr Ferdinand Vandry

"Vous dire que vous avez conquis le coeur de la population de Québec", dit Mgr Vandry en interprétant les sentiments du Séminaire, "ce n'est pas assez; vous en avez fait un avec le vôtre. Ici, au Séminaire de Québec, vous avez fait plus encore, vous avez donné votre coeur; vous l'avez donné à une jeunesse débordante de générosité pour qu'il soit par elle mangé avec le Christ dont il est rempli et l'immense passion qui vous dévore de vous immoler au service de ceux qui souffrent, au service de l'Eglise de Jésus-Christ.

"Cette belle jeunesse chrétienne vous l'avez devant vous en ce moment, Eminence. Elle n'a pas encore eu l'occasion de vous parler; elle n'a fait que vous écouter. Ce soir, elle a quelque chose à vous dire; elle vous le dira par ses acclamations, par le regard chaud de ses yeux pétillants, par la tension de son âme rivée à la vôtre.

"Elle vous dira, Eminence, qu'elle sent le besoin de vous aimer. Elle vous dira que l'art de savoir se faire aimer est une divine qualité que Notre-Seigneur vous a donné de partager avec lui.

"Ces jeunes ont encore autre chose à vous dire, Eminence; c'est que les paroles de feu que vous leur adressiez hier matin ont déjà porté beaucoup de fruit. Dans votre soif ardente de susciter parmi eux des apôtres, des âmes capables d'immolation, vous leur disiez que vous seriez heureux si votre parole avait réussi à gagner au moins l'un d'entre eux, qui fût désormais fermement résolu à consentir le don total de soi que suppose la vocation d'apôtre au service du Christ et de son Eglise. Eminence, vous en avez gagné plusieurs; ils veulent vous le dire, plusieurs qui ambitionnent généreusement d'embraser leur coeur au feu ardent dont brûle le vôtre.

"Eminence, à leurs propos je veux ajouter les miens et vous dire que le Séminaire de Québec est immensément honoré par votre visite. Daignez agréer les hommages respectueux des prêtres du Séminaire, de nos séminaristes et de nos écoliers, qui uniront leurs prières pour obtenir du ciel que les honneurs de la pourpre romaine soit pour votre personne vénérée le gage d'un bonheur toujours accru, pour l'Eglise de Montréal l'épanouissement d'une gloire déjà très grande et pour le Canada l'assurance d'un renouveau de vie chrétienne qui ajoutera à sa grandeur".

Deux grands conges

En terminant son allocution, Son Eminence le cardinal Léger, avait voulu souligner sa visite par l'octroi spontané d'un grand congé. Mais un jeune écolier, Jean Boissonneault, élève d'Elément "C", fils de M. et Mme Alexandre Boissonneault, de St-François d'Assise, monta sur la scène et argumenta avec une telle éloquence et une telle force de persuasion, s'appuyant sur les quatre vertus "cardinales", que le Prince de l'Eglise se leva et accorda un second grand congé.

A la gare

S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, qui avait accompagné le Cardinal au Séminaire, se rendit ensuite à la gare avec ses deux auxiliaires et plusieurs autres dignitaires ecclésiastiques. En outre de LL. EE. NN. SS. Charles-Omer Garant et Lionel Audet, on remarquait en effet Mgr Roch Rochette, Mgr Réal Thomassin, Mgr Ernest Lemieux, Mgr Paul Nicole; MM. les chanoines Charles Beaulieu, Edgar Chouinard, Emile Beaudry, et Irénée Frenette, MM. les abbés Jean-Marie Beauchemin, Léonard Morand, Arthur Gingras, de l'Archevêché et bon nombre d'autres membres du clergé, MM. les Commandeurs Ludger Faguy et Jules-Henri Côté agissaient comme gentilshommes de Son Eminence. Un groupe nombreux de Chevaliers de Colomb du 4ème degré escortaient aussi le Prince de l'Eglise.

M. Paul-Emile Gingras, commissaire du service voyageur du Pacifique Canadien, est monté sur le train avec Son Eminence pour l'accompagner jusqu'à Montréal. M. le chanoine Jacques de Martigny, du Chapitre de la Métropole et Mgr Paul Touchette, C. S., secrétaire de Son Eminence, ont aussi pris place dans son wagon spécial. Le Cardinal est resté dans la porte du train jusqu'au départ, saluant la foule et donnant son anneau à baiser à ceux qui pouvaient s'approcher. Quand le convoi s'ébranla, il resta quelques moments à agiter son chapeau rouge dans un dernier salut à Québec et à son peuple.

—La politique du Canada

(Suite de la 1ère page)

sur la nécessité de voir aux autres marchés.

Les observateurs s'attendaient hier à ce que le ministre du Commerce, M. C.-D. Howe, fasse une déclaration d'envergure sur les conditions de notre commerce avec l'Amérique latine, au retour de sa mission d'un mois dans le sud.

Le ministre du Commerce a seulement pris part au débat sur la betterave à sucre, sans présenter un tableau général de la situation, tel que espéré. M. Howe attend sans doute d'avoir conféré avec le cabinet, et fait une grande synthèse de ses observations en cours de route.

Que M. Pearson ait appuyé sur nos excellentes relations avec les Etats-Unis, la chose pouvait être prévue et considérée comme normale. Mais le secrétaire d'Etat a ouvert une porte sur l'Extrême-Orient comme une avenue très importante de l'avenir des relations diplomatiques et commerciales de notre pays. Il a d'abord souligné l'échange récent d'ambassadeurs entre les deux pays comme un geste profondément significatif. L'ambassadeur du Japon est arrivé au Canada avant que M. Mayhew, alors ministre des Pêcheries, ait été nommé au poste d'ambassadeur à Tokio.

M. Pearson a dit que cet échange était un nouveau signe de l'importance du Canada comme pays de la zone du Pacifique. Il ajoute que des considérations politiques appuient les raisons économiques pour que le Canada entretienne d'excellentes relations avec le Japon. Si, dit-il, le Japon doit demeurer une nation amie sur laquelle nous puissions compter, comme alliée, dans cette partie du monde qui présente des problèmes difficiles, le Canada et les autres nations libres doivent être disposés à améliorer leurs échanges commerciaux avec Tokio, et cela d'autant plus que le Japon voit ses marchés coupés sur le continent asiatique, par suite des difficultés politiques actuelles. M. Pearson ajoute que le monde libre doit encourager le progrès de l'évolution démocratique au Japon.

AUTRE VERSION

Ottawa 12 (PC) Le ministre des Affaires extérieures, l'hon. L.-B. Pearson, a conseillé hier soir aux puissances de l'Ouest de ne pas céder à la tentation d'attaquer les agresseurs en de nouveaux endroits et avec de nouvelles armes, car elles pourraient elles-mêmes se faire attaquer en de nouveaux endroits — comme Hong-Kong — et avec de nouvelles armes.

Il a déclaré aux Communes que le gouvernement canadien considère comme essentiel que les puissances occidentales ne proposent pas de mesures militaires et économiques qui "ne seraient certainement pas appuyées et pourraient même susciter une opposition active" de la part d'importants pays non communistes d'Asie.

Il n'a pas précisé à quoi il faisait allusion, mais ses paroles avaient clairement trait à la possibilité d'un blocus américain et d'autres mesures contre la Chine communiste.

M. Pearson, à l'inauguration d'un débat des Communes sur les affaires extérieures, a déclaré que le Canada fera tout son possible pour limiter les hostilités à la Corée et profiter de toute occasion de négociations pacifiques au sujet de ce pays.

La politique des Nations Unies demeure la victoire sur l'agression dans ce pays "et ne comprend pas l'intervention" dans une guerre civile chinoise.

L'opposition à l'agression chinoise en Corée "ne signifie pas que nous sommes engagés à renverser par la force le gouvernement qui dirige actuellement la Chine en fait".

M. Pearson a aussi déclaré que:

1.—Le Canada espère que les Etats-Unis mettront, "bientôt" en vigueur "une politique commerciale rationnelle".

2.—Les plans pour la défense du continent devront porter toujours plus au nord à mesure qu'augmente "la rapidité avec laquelle un ennemi pourrait attaquer". Les besoins de la défense commune de l'Amérique du Nord sont plus grands que jamais et deviennent chaque année plus complexes.

3.—Le Canada est déçu du retard des Etats-Unis à nommer un organisme qui coopérerait à l'aménagement hydraulique du St-Laurent. Le Canada espère aussi que toute la question de la collaboration des Etats-Unis à la canalisation du fleuve pourra se régler bientôt.

4.—Le rejet par les communistes de la plus récente proposition d'armistice en Corée montre l'hypocrisie de leur campagne de paix.



Grande reconnaissance pour faveurs obtenues à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances ; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance: demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fs).

Récitez cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion

Imprimatur: J.-C. CHAUMONT.

Mme C.-E. L.

Définition des pouvoirs de l'Eglise Yougoslave

Belgrade, 12 (Reuters) L'agence officielle de nouvelles du président Tito a annoncé hier les conditions d'une "coexistence" pacifique de l'Etat et des Eglises qui sauvegarde la position légale des communautés religieuses, mais leur impose diverses restrictions.

Les règlements qui établissent la position légale de l'Etat et des groupes religieux de toute confession, y compris les Juifs, sont compris dans un projet de loi qui doit être bientôt présenté à l'Assemblée nationale.

Plusieurs clauses, d'après les détails que l'agence Tanjug a fournis sur elles, sont semblables à celles qui existent en Russie.

Il est interdit de donner une instruction religieuse dans les écoles et les maisons privées, les mariages peuvent être contractés conformément aux rites religieux — mais seulement après que le mariage a été officiellement enregistré auprès des autorités civiles.

Les groupes religieux peuvent établir des écoles religieuses spéciales pour la formation des prêtres, mais l'instruction "ne doit pas être contraire à la constitution ni aux lois des Etats".

La principale fin du projet semble être de définir clairement la position des groupes religieux et de veiller à ce qu'ils ne violent en rien les lois des Etats.

La liberté du culte est nominalement concédée et les persécutions religieuses officiellement condamnées. Le bill déclare que des personnes "ne peuvent être privées des droits qui leur sont accordés par la loi à cause de leurs convictions religieuses ou parce qu'elles appartiennent à une confession religieuse reconnue".

—Elections en Afrique

(Suite de la 1ère page)

vailliste sud-africain a six sièges, et trois sont alloués aux représentants des Africains.

L'opposition a attaqué le gouvernement pour sa politique raciale, presque continuellement depuis qu'il a pris le pouvoir en mai 1948. Le problème de race sera le principal cheval de bataille des deux partis dans ce que M. Strauss dit devoir être l'élection la plus importante de l'histoire de l'Afrique du Sud.

Le gouvernement a récemment présenté deux bills pour combattre la campagne de défiance raciale et les observateurs croient que ces projets de loi ont été conçus pour diviser l'opposition en vue des élections.

Un bill vise à imposer une forme de loi martiale et l'autre prévoit des punitions sévères pour ceux qui participent à une campagne contre toute loi.

Malan a gagné les élections de 1948 partiellement grâce à son programme de séparation raciale entre blancs et mulâtres.

L'une des promesses de cette doctrine — l'apartheide — est de rayer de la liste électorale commune les électeurs de couleur du Cap. Mais elle a été rejetée par les tribunaux qui ont jugé qu'elle entre en conflit avec la constitution.

Le premier ministre a indiqué qu'il en appellera "plus haut", sur cette question, aux prochaines élections générales. Il demandera de nouveau un mandat à l'électorat afin de pouvoir appliquer l'apartheide.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

Berthe Brillant

L'ACHETEUSE AVISÉE NOUS SUGGÈRE CETTE SEMAINE



MONTREAL, 12 février — Je n'hésite plus à me lever le matin, quand il fait froid et gris, depuis que je mange du Cream of Wheat chaud au déjeuner. La pensée de ce délice me sort du lit! Et il est prêt en un rien de temps. En cinq minutes d'ébullition (pendant que bout le café) le Cream of Wheat rapide est cuit à point, tendre et délicieux. Il vous donne de l'entrain! Il fournit du fer aux globules rouges, du calcium et du phosphore aux régimes déficients en ces éléments. Toute la famille se régale de CREAM OF WHEAT — la délicieuse céréale chaude.

C'est une vraie conspiration chez nous... les enfants l'adorent — leur père l'exige — et moi je m'en sers dans la cuisine, en fait, nous ne saurions nous passer du KETCHUP AUX TOMATES HEINZ qui ajoute de la couleur et de la saveur à nos repas. Nous l'avons surnommé 'la magie rouge'... et il fait merveille à table et dans la préparation des aliments. Achetez-en deux bouteilles — l'une pour la table, l'autre pour la cuisine. Le ketchup Heinz est épatant pour préparer des restes de viande, des ragoûts et des mets en cocotte. Achetez du ketchup aux tomates Heinz de la fameuse famille de produits aux tomates Heinz.



Faire la vaisselle ne sera jamais un plaisir. Mais je la fais de bon gré depuis que les nouveaux savons chimiques facilitent tellement la tâche. Et grâce à la LOTION JERGENS qui garde mes mains douces, je ne redoute pas l'emploi de ces savons. Car Jergens met fin au problème des mains rougies et gercées par ces savons chimiques. Employez-la chaque fois que vous avez mis les mains à l'eau. Etant liquide, Jergens pénètre rapidement pour fournir à la peau sèche et assoiffée la bienfaisante humidité dont elle a besoin. Servez-vous en régulièrement. N'oubliez pas la Lotion Jergens pour avoir de jolies mains. Ne coûte que 15c, 37c, 65c et $1.15.



Etes-vous tracassée par le coût élevé de la vie? Je connais un merveilleux moyen pour couper de moitié vos comptes de lait. Employez MIL-KO dans la pâtisserie, la cuisine, les desserts et comme breuvage. Un paquet d'une livre vous donne quatre pintes de lait écrémé nourrissant et délicieux... pour la moitié du prix du lait ordinaire. Mil-Ko est la partie "maigre" du lait — on en a enlevé le gras et l'eau. Frais, doux, pasteurisé, riche en valeur nutritive mais faible en calories, Mil-Ko est épatant pour les régimes amaigrissants. Votre médecin vous le dira. Mil-Ko est bon pour votre santé, votre tour de taille et votre budget!



Il sera votre Valentin pour toujours si vous lui offrez du CAFE INSTANTANE CHASE & SANBORN. Il est facile et rapide de préparation. Il ne prend pas plus de temps que faire bouillir l'eau. Ce régal est prêt en un clin d'oeil. Miam! Un vrai délice! Saveur, arome, effet revigorant — tout est là. C'est parce que le café instantané Chase & Sanborn est préparé par des experts en café. Exigez-le. Le bocal ordinaire de café instantané Chase & Sanborn vous donne le même nombre de tasses qu'une livre de café moulu et à bien meilleur marché.



Le nouvel aspect couturier du costume et manteau assortis!

Réalisés également en un genre couturier.. la jupe du costume et du manteau entièrement façonnées de remplis sous forme de losanges . . un effet qui se répète sur les cols et les poignets. Cette mode particulière est exclusive à H. R. . . dans un magnifique lainage bleu marine importé de France ou dans une belle flanelle worsted anglaise grise.

Le costume, $135 . . le manteau, $135.

HOLT RENFREW

35, rue Buade

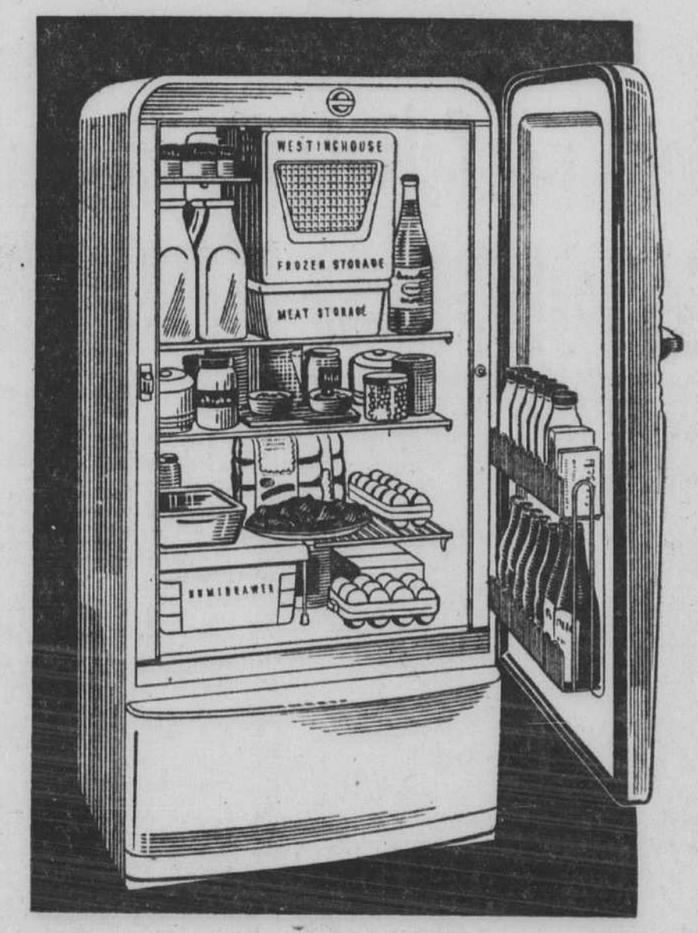
HENRI TURCOTTE LTEE

NOUVEAUX BAS PRIX

DES CELEBRES REFRIGERATEURS

Westinghouse

L'UNE DES DEUX OU TROIS GRANDES MARQUES SUR LE MARCHE



Voici la valeur la plus intéressante de l'année en fait d'économie :

De véritables Westinghouse, comme par exemple celui-ci, un modèle de 8 p.c. que nous pouvons vous offrir au prix incroyable de $274.50, avec conditions faciles si désiré. Ces modèles comportent des améliorations telles que: Grand congélateur . . . Porte-étagère spacieuse, etc., ainsi qu'UNE GARANTIE "WESTINGHOUSE" de 5 ANS! Et, malgré ces bas prix, nous vous accorderons une généreuse allocation SUR VOTRE VIEUX REFRIGERATEUR, en échange !

PRIX DEPUIS 274.50

MODELE DE 8 p.c.

18 MOIS POUR PAYER

Henri Turcotte, Ltée

12, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC

(PRES DE LA RUE ST-ROCH)



un Succulent pain d'épices

... comme celui que faisait grand-mère



Vous rêvez parfois de ce délicieux pain d'épices que grand-mère savait si bien faire? Et bien, grâce au mélange Monarch pour pain d'épices, vous pouvez en préparer un tout aussi succulent. Tous ces précieux trucs de cuisine que grand-mère employait pour le préparer sont réunis dans ce merveilleux mélange qui vous garantit les résultats les plus satisfaisants. Il suffit d'ajouter de l'eau au mélange et de mettre au four . . . et voilà! Mmmm . . . quelle arôme, quelle saveur! On peut également employer le mélange Monarch pour pain d'épices pour confectionner d'exquis biscuits au gingembre. Faites-en l'essai au plus tôt . . . vous serez ravie des résultats.

MONARCH

Mélange pour pain d'épices

Le savon flétrit la chevelure

Halo l'embellit!





Ni un savon, ni une crème Halo ne laisse aucun film ternissant.



Halo rend les cheveux souples—les embellit de reflets chatoyants.

HALO le shampooing préféré des Canadiennes



Halo produit une mousse abondante même dans l'eau la plus dure mais il n'exige aucun rinçage spécial. Halo, composé de nouveaux ingrédients brevetés, embellit votre chevelure dès le premier usage. Employez Halo avant une permanente, il la fera durer plus longtemps.

HALO révèle la beauté latente de vos cheveux!

—Vigoureuse opposition

(Suite de la page 3)

tre le parti ministériel et le parti de l'opposition à peu près sur un pied d'égalité. Le parti ministériel, dit-il, avait jusqu'à ce jour un avantage dans la nomination par le gouvernement du président de l'élection pour chaque district électoral. Par ailleurs, on s'était préoccupé à presque toutes les étapes d'assurer à l'opposition une participation aux diverses opérations électorales. C'est là le principe que le projet de loi met de côté, affirme M. LaFerté, en substituant au régime de deux énumérateurs celui de l'énumérateur unique.

M. LaFerté: — "L'énumérateur unique sera un travailleur d'élection désigné par le parti ministériel. Il touchera une rémunération payés par le gouvernement pour son travail d'émunérateur. Après cela, il deviendra un travailleur d'élection au service du candidat du parti ministériel, et il aura l'avantage de pouvoir utiliser tous les renseignements recueillis dans l'exercice de ses fonctions comme énumérateur. Il est facile de voir quel formidable avantage cette disposition accorde au parti ministériel, dans quelle infériorité cela place l'opposition et combien toutes les fraudes et les intrigues sont favorisées".

M. LaFerté déclare, aussi, que "dans les grandes villes, l'énumérateur unique donne au parti ministériel la possibilité de falsifier les listes". Il est d'avis que la révision "ne saurait être un remède à cette situation pour la bonne raison que l'opposition ne pourra jamais faire le travail de contrôle qui serait nécessaire".

M. LaFerté voit le danger, aussi, par un autre amendement que "le président d'élection, s'il est partial comme cela se voit si souvent puisse remplacer tout énumérateur qui ne coopérera point par un homme qui modifiera la liste, ainsi qu'il le jugera à propos.

La suppression de l'âge des électrices sur les fiches affichées sur les poteaux n'impressionne pas M. LaFerté. Cette disposition, selon lui, est sûrement de nature à compliquer la confection des listes. Par ailleurs, elle enlève un renseignement bien nécessaire pour l'identification. Il estime qu'on détruit encore les droits de l'opposition en stipulant que le président d'élection ne pourra plus choisir parmi les personnes du parti oppositionniste celles qu'il désigne pour être réviseurs au cas où le chef de l'Opposition n'a pas fait de recommandation.

Bref, M. LaFerté critique les amendements apportés aux divers articles de la loi actuelle et y voient une réduction des droits de l'Opposition.

NOTRE DEVOIR EST INDIQUE

Le leader de l'Opposition souligne que le devoir du Conseil est tout indiqué: rejeter le bill.

M. LaFerté:— "Pour quelles raisons? Outre celles que j'ai déjà mentionnées, pour que la démocratie ne se laisse pas dominer et écraser par l'autocratie; pour que le maintien de la probité et de l'honnêteté; pour remplir notre rôle de véritables politiques et ne pas être taxés de politiciens avides de triomphes électoraux; pour accomplir la mission qui a été confiée au Conseil législatif de protéger les minorités et les faibles, non seulement les minorités religieuses et raciales mais les minorités religieuses et politiques; pour le respect sacré du droit de vote, pour que contrairement à d'autres pays, il nous soit permis de continuer à respirer l'air pur de la liberté sur cette terre libre du continent américain; pour que le remord ne vienne pas nous hanter avant de paraître devant le Grand Juge; pour que nous n'ayons pas honte, demain, de regarder en face les personnes que nous rencontrerons; pour que nous ne portions pas au front la marque indélibile d'une trahison et d'une lâcheté inqualifiables".

M. LaFerté s'écrie, en terminant: Caveant consules! qu'on ne se fasse pas d'illusions; si ce bill est adopté, c'est la mort violente de toute opposition, du moins dans les villes.

Le leader de l'Opposition propose, alors, le renvoi du bill à six mois, ce qui, en termes parlementaires, équivaut à sa belle mort.

"Vote! vote!" lancent alors, M. Brais et une couple de ses collègues libéraux.

A droite de l'Orateur, on réclame le rejet de l'amendement.

Le président:— "Dans mon opinion, les non l'emportent".

M. Thériault demande, alors, comment il se fait qu'un conseiller législatif ministériel ne réponde pas au discours de son chef.

"C'est parce que l'on a réclamé le vote, de votre côté", répondent MM. Martineau et Renaud.

M. LaFerté et ses collègues se lèvent, aussitôt pour demander que le vote soit enregistré. Les cloches sonnent pour appeler les conseillers, ce qui se produit pour la seconde fois, cette année, et le Conseil prend le vote sur l'amendement LaFerté avec le résultat suivant:

Pour l'amendement: les hons LaFerté, Thériault, Connors, Brais, Moreau, Ness et Messier (7)

Contre l'amendement: les hons Baribeau, Asselin, Martineau, Renaud, Larochelle, Tardif, Boulanger et Grothé, (8).

M. Grothé, libéral, vote avec les conseillers législatifs ministériels. M. Nicol, qui est présent à son siège, ne vote pas. Il s'explique.

M. Nicol:— "La semaine dernière, il y avait de la maladie dans ma famille. J'ai pairé, alors, avec l'hon. Raymond. Voilà pourquoi je n'ai pas voté. Si j'avais voté, je l'aurais fait contre.

LE DEBAT SE POURSUIT

M. Thériault poursuit alors le débat sur la 2e lecture du bill. Il affirme que la mesure est antidémocratique et antisociale. On fait un accroc à la démocratie, dit-il, avec une liste unique d'énumérateurs. C'est un point en commun que nous aurons avec les pays totalitaires, où il y a une liste unique de candidats.

M. Thériault,: "On a parlé du bill Dillon. J'ai voté pour et je n'en suis pas fier, pas plus que ne le seront mes collègues qui voteront pour cette loi. Depuis quand sommes-nous justifiés, quand un bill antidémocratique a été voté, d'en voter un qui est bien pire? Si les énumérateurs n'ont pas su collaborer s'il y a eu mésentente entre eux, ils n'en sont pas responsables. Les grands coupables, ce sont ceux qui n'ont pas fait leur travail comme ils le devaient. En quoi cela nous justifie-t-il de saboter la loi électorale et d'enlever à un parti politique, qui a reçu 46 pc du vote, le droit qu'il avait de nommer ses énumérateurs? L'Opposition, ce ne sont pas seulement les 23 députés qui siègent dans l'autre chambre, c'est tout le peuple.

M. Thériault déclare, aussi, que les conditions ne sont pas les mêmes dans les campagnes et qu'il est plus difficile d'y passer des "télégraphes" que dans les villes. Il déclare que si une élection générale survenait, le présent gouvernement serait balayé. Il est obligé, dit-il, de faire passer cette loi " pour redorer son blason". M. Thériault se demande ce que l'on penserait des conseillers législatifs, de l'utilité du rôle qu'ils jouent si la Chambre haute ne s'opposait pas au bill pour protéger les minorités? Enfin, M. Thériault affirme que le bill 34 est présenté uniquement parce qu'il y aura une élection dans Outremont et qu'on "a peur d'entendre la voix de cet homme pauvre, qui n'a rien, sauf du talent", qui a été placé à la tête du parti libéral.

M. JOSEPH BOULANGER

Le conseiller de la division de La-Durantaye, qui ne dit que quelques mots, affirme qu'il est arrivé dans le bas du fleuve, comme à Montréal, que des énumérateurs n'ont pas voulu agir ou ont été trouvés incompétents. Il est arrivé, même, qu'il manquait une dizaine d'énumérateurs le matin de l'énumération. M. Boulanger se demande de comment l'on peut dire que les droits des citoyens sont lésés, quand on sait que l'énumérateur unique aura dû prêter serment et que l'opposition aura tous les délais voulus, et des délais prolongés même, afin de soumettre toutes ces demandes en correction, addition ou radiation de noms?.

M. PHILIPPE BRAIS

M. Brais déclare que le rôle de l'opposition est essentiel parce qu'elle doit voir à ce qu'il ne passe pas d'abus. Le bill 34, dit-il, impose le système d'un énumérateur unique dans les sections urbaines de vote. Or, des 23 comtés qui ont élu des députés oppositionnistes aux dernières élections, 18 seront affectés par ce bill. Il se demande si c'est réellement une coïncidence.

M. Brais fait observer que la loi fédérale prévoit la nomination de deux énumérateurs pour la confection des listes électorales dans les sections urbaines. C'est la même chose, dit-il, en Ontario, en Nouvelle-Ecosse, au Nouveau-Brunswick en Alberta. On retrouve le même principe aux Etats-Unis et en particulier dans l'état de New-York.

Le régime actuel, affirme le conseiller, n'a pas été établi par accident. Il a donné satisfaction, jusqu'ici. Certes, ajoute-t-il, en faisant des enquêtes, on trouve toujours quelque chose qui ne va pas. Mais est-ce une raison pour modifier tout un système, ce qui ne fait pas que constituer un aveu de faiblesse mais prépare une situation que nous ne voulons pas anticiper.

M. Brais cite l'article que le magazine "Time" vient de publier sur les amendements à la loi électorale et dit qu'il est malheureux "que nous donnions prise à une opinion comme celle-ci, qui se répand en Amérique". "N'oublions pas qu'en ce pays", déclare-t-il, "nous sommes une minorité. Si nous abusons des privilèges de la minorité, n'y a-t-il pas danger que nous ayions à nous repentir de ce petit jeu, plus tard ?"

M. OLIER RENAUD

Le conseiller d'Alma affirme que le leader de la Chambre a clairement démontré que le système actuel des deux énumérateurs a été essayé mais n'a pas donné satisfaction. Il est d'avis que dans tout le débat sur le bill 34, il y a eu de la confusion parce qu'on n'était pas suffisamment renseigné. Si on avait lu avant, dit-il, le magistral exposé que vient de faire le leader de la Chambre haute, on ne se serait pas laissé entraîner à dire que la démocratie et nos libertés constitutionnelles sont en danger. M. Renaud explique les dispositions du bill 34, sur la nomination des énumérateurs, et fait observer que le président d'élection, qui en sera chargé dorénavant, est un citoyen dont on ne peut mettre en doute la probité ou l'honnêteté. Les présidents d'élection, dit-il, se recrutent dans la meilleure classe de la société. Ce sont eux qui deviennent le pivot de la conduite d'une élection et le législateur a entouré leur nomination de toutes les précautions imaginables.

M. Renaud discute les dispositions de la loi fédérale quant à la nomination des énumérateurs, ainsi que des scrutateurs et des greffiers. Il note que des scrutateurs et les greffiers sont nommés par l'officier rapporteur, sans la recommandation du premeir ministre et du chef de l'Opposition.

Le conseiller d'Alma affirme que les amendements proposés rendront l'exercice du vote plus libre. Il se demande, alors, pourquoi jeter des hauts cris et affirmer que notre démocratie est en danger. Le but du gouvernement, dit-il, c'est de nous donner la meilleure loi électorale possible, en faisant disparaître les anomalies qu'on a déplorées.

M. JACOB NICOL

Le conseiller de Bedford souligne qu'il est impossible de bien étudier les amendements qu'apporte le bill sans se référer à la loi électorale actuelle qui comporte environ 200 pages. Il se demande ce qui presse tant pour pousser l'adoption du bill à cette session.

M. Nicol : "Le gouvernement vient de sortir d'une période électorale et il a triomphé. A la première session après les élections, il nous présente une loi très compliquée. La loi qu'on veut nous faire voter est appelée à de grandes répercussions pour le peuple. Il y a bien plus de gens qu'on ne croit qui s'intéressent à la chose publique, dans les campagnes. Ils n'ont pas eu l'occasion de prendre connaissance de cette loi. Ne serait-ce pas une bonne tactique de la laisser devant le peuple d'ici un an, pour la ramener ensuite devant le Parlement à la prochaine session ? Cela s'est déjà fait. Je crois que le gouvernement a tort de la présenter tout de suite; il eut mieux valu pour lui d'attendre. Pour gouverner sagement, il ne s'agit pas de détenir le pouvoir, seulement; il faut avoir derrière soi l'opinion publique et l'assentiment du public.

Quand cette loi sera passée, le gouvernement n'aura derrière lui ni l'opinion publique ni l'assentiment du public".

RIPOSTE DE M. ASSELIN

Le leader de la Chambre répond tout de suite que le bill 34 a bénéficié d'une publicité considérable. Il a été longuement discuté à la Chambre basse et les gens qui s'intéressent à la politique ont pu trouver dans les journaux, les comptes rendus de la discussion. Ils ont été en mesure de se renseigner. De plus, le bill est rendu devant le Conseil législatif depuis deux semaines et tout le monde a pu, encore, prendre le temps de l'étudier. M. Asselin ne voit donc pas l'utilité d'en remettre l'adoption à plus tard. Ceux qui n'ont pas voulu se renseigner, jusqu'ici, ne le feront pas davantage d'ici un an.

Le bill 34 est alors voté en 2e lecture sur le même vote que pour l'amendement, mais en sens inverse, 8 contre 7. L'opposition accepte qu'il soit voté, aussi, à la même séance en 3e lecture par le même vote. M. LaFerté note, en passant, que plusieurs conseillers législatifs sont malades et qu'on ne peut s'attendre à leur retour pour la prochaine séance.

A 6 heures, le Conseil s'ajourne jusqu'à jeudi après-midi, à 3 h.

L'inconvénient du paiement des impôts

Hammond, Indiana, 12. (PA). La file devant le bureau du percepteur du revenu était longue et M. Russell Miller s'est fatigué d'attendre pour remettre son impôt au montant de $280.. Aussi est-il parti avec l'intention de revenir. Malheureusement, au moment de stationner sa voiture derrière sa maison, deux bandits armés l'ont "soulagé" de ce montant.

Mort de madame J.-J. Leclerc

Campbellton, N. B., (DNC). Mme Vve J.-J. Leclerc, née Marie Lévesques, de la paroisse Notre-Dame des Neiges, est décédée subitement, lundi dernier, à l'âge de 61 ans.

Elle laisse dans le deuil trois fils et six filles : MM. Jean-Baptiste et Yvon Leclerc, de Campbellton, et M. Germain Leclerc, de St-Jean l'Evangéliste, Mme Paul Parent (Yvonne), de Québec, Mme Fred Larocque (Henriette), de San Francisco, Mme (Dr) Frank Méthot (Cécile), de Lewiston, Me., Mme Franke Richard (Madeleine), d Campbellton, Mme (Dr) Marcel Ouellette (Esther), de Presqu'Ile, Me., et Mlle Lucille Leclerc. Elle compte 17 petits-enfants. Elle laisse également trois frères : MM. Joseph et Octave Lévesque, de Ste-Anne-des-Monts, et M. Norbert Lévesque, de Fall-River, Mass.; une soeur, Mlle Rébecca Lévesque, de Ste-Anne-des-Monts.

Son service a été chanté ce matin, en l'église de la paroisse Notre-Dame des Neiges.



tous les jeudis

guylaine boisvert

l'amie des aubaines

Ai-je choisi votre nom au hasard ? Si oui, vous êtes gagnante d'un des cadeaux offerts par vos marchands !

Mesdames! Passez en revue le contenu de votre garde-robes et mettez de côté les robes qui ont besoin d'un nettoyage; ensuite, téléphonez à la BUANDERIE LEVIS, 7-2505, afin que l'on vienne les chercher. Vous économiserez ainsi beaucoup d'argent, car, le nettoyage d'une robe, qui est ordinairement de $1.25, sera de 98c cette semaine ! BUANDERIE LEVIS, tél. : 7-2505.



Une petite note de richesse, à peu de frais, pour votre boudoir ! Placez-y une de ces **merveilleuses lampes de porcelaine** que vient de recevoir **RIOUX'S CHINA SHOP;** vous verrez l'effet qu'elle donnera à votre appartement ! On a aussi reçu de magnifiques services à dîner **'Cairo" de Coalport,** dans le bleu et le rose, chez **RIOUX'S CHINA SHOP, 12, de la Fabrique, tél. : 2-1269.**

Ce qu'un bon bain peut nous faire du bien après une grosse journée de travail ! Laissez-moi vous confier un petit secret : si vous voulez que votre bain, en plus d'effacer votre fatigue, donne à tout votre corps la fraîcheur parfumée et l'éclat d'une fleur ! et bien, rendez-vous à la pharmacie JOLICOEUR, et demandez le sel de bain "Nosegay" de Dorothy Gray, il est indispensable ! Pharmacie Jolicoeur, 338 St-Jean, tél. : 2-8181, — 29 Buade, tél. : 2-1691.



Dites ! votre mari aime-t-il les choux à la crème ? Oui ! tous les hommes en raffolent d'ailleurs ! ... Mais, les réussissez-vous parfaitement ? ... Rarement, n'est-ce pas ? C'est si difficile d'obtenir **une riche crème fouettée !** Mais ne vous découragez pas, employez la **crème fouettée LAVAL la prochaine fois, avec la crème LAVAL vous serez sûre de réussir ! LAITERIE LAVAL.**

Je n'avais qu'à regarder **les brioches au caramel de la boulangerie HETHRINGTON** et, aussitôt, l'eau m'en venait à la bouche. Un jour je ne pus m'empêcher d'en acheter ! Aujourd'hui, je m'en félicite, car **les brioches au caramel HETHRINGTON sont devenues mes préférées.** Essayez-les mesdames, vous vous en réjouirez ! Boulangerie HETHRINGTON, 336, St-Jean, tél. : 2-2081.

Vous désirez sûrement embellir votre intérieur mesdames ! Peut-être en ignorez-vous la manière ! ... Alors n'hésitez pas, téléphonez au magasin T.-D. DUBUC qui vous enverra un décorateur diplômé prendre gratuitement des estimations et vous donner des conseils pour la confection de vos draperies, vos housses, votre rembourrage, enfin, tout ce qui a trait à la décoration de votre intérieur. T.-D. DUBUC INC., 216 St-Jean, tél. : 2-3961.



Etes-vous à la page ? ... Oui, si vous possédez une merveilleuse **coutellerie Newport, de William Rogers !** car toutes les bonnes ménagères réalisent **l'aubaine extraordinaire que leur offrent les Liqueurs FORTIER.** Si vous n'avez pas encore commencé à monter votre coutellerie, faites-le dès maintenant. Par exemple, vous pourriez débuter en commandant 3 fourchettes; il ne vous en coûterait que 55c, plus 5 capsules des Liqueurs FORTIER, 36, rue du Roi, Québec.

Le patriotisme, c'est une foule de petites choses ! ... Ainsi, si vous donnez à vos enfants la santé qui fera d'eux des citoyens forts et énergiques, vous êtes patriotes ! Ce qui veut dire que lorsque vous achetez votre viande chez CARRIER & GOULET, vous êtes patriotes, car c'est là que vous trouvez tous les éléments nutritifs nécessaires à la santé de vos enfants, c.à.d. les meilleures viandes au plus bas prix ! Et de plus, on se charge, sans frais, de la livraison par toute la ville à la Boucherie CARRIER & GOULET, 120 rue du Pont, tél. : 2-5291. Mme A. Abel, 328, 4e Ave., reçoit un 'sel de bain' Nosegay de la Pharmacie Jolicoeur.



Rien n'est plus joli que **les tartans écossais pour vos fillettes ! Le Magasin J.-M. BLANCHETTE** vient de recevoir un choix incroyable dans les **jupes, costumes, jodphurs, jumpers,** etc. (3 à 12 ans), **en plaid écossais authentique.** Vos fillettes seraient fières de porter ces attrayants **tartans du magasin J.-M. BLANCHETTE,** 73 St-Jean, tél. : 3-6187.

Vos cheveux sont-ils ternes, trop secs ou trop gras ou, désirez-vous en prévenir la chute ? Allons, il ne faudrait pas laisser un tel état de votre chevelure tarir l'éclat de votre charme ! Profitez du spécial de la Pharmacie SOUCY qui vous offre le fameux shampoing Charles Antell, à base de lanoline pour les prix de $2.75 et $3.50. Pharmacies SOUCY, 85 ave Cartier, tél. : 2-1235 — 90 de la Couronne, tél. : 2-1237. Mme M. Beaudet, 146, ave Holland, reçoit 12 cuillères à thé des Liqueurs Fortier, 36 du Roi.

GUYLAINE BOISVERT — Tél.: 2-3718

Jeunes filles maigres, acquérez une silhouette élégante

Gagnez de 5 à 10 livres — et plus d'entrain

Des milliers qui n'avaient jamais pu prendre du poids possèdent maintenant une silhouette gracieuse et attrayante. Grâce à Ostrex, finis les membres anguleux, les carités disgracieuses. Il engraisse celles qu'amaigrit un sang trop faible en fer. Il donne de l'entrain, améliore l'appétit et la digestion; vos repas vous profiteront davantage. Ne craignez pas trop d'embonpoint. Cessez lorsque vous avez acquis la silhouette désirée. Le format de présentation ne coûte que 60 cents. Essayez les comprimés toniques Ostrex dès aujourd'hui; ils vous donneront beauté, vitalité et poids désirés. Chez tous les pharmaciens.

LES SOUPES HEINZ

CHOIX DES DÉGUSTATEURS



le Dentifrice Colgate à la Chlorophylle DÉSODORISE L'HALEINE



COMBAT LA CARIE DENTAIRE

Il combat l'action néfaste de l'acidité buccale—il aide à en retarder la formation —Employez la pâte dentifrice Colgate à la chlorophylle immédiatement après chaque repas pour *combattre efficacement la carie dentaire.*

ENRAYE LES INFECTIONS BÉNIGNES DES GENCIVES

La chlorophylle, le curatif naturel contenu dans le dentifrice vert Colgate à la chlorophylle, s'attaque à la cause même de nombreuses infections bénignes des gencives en aidant à la formation de tissus fermes et sains . . . une protection efficace pour vous et votre famille.

Le pouvoir magique de la chlorophylle

Le dentifrice vert Colgate à la chlorophylle vous apporte tous les avantages de ce merveilleux produit de la nature, la chlorophylle:

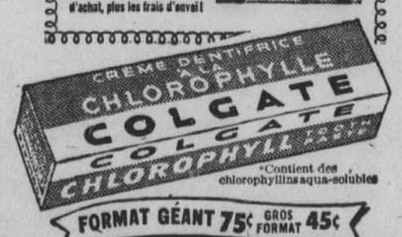
1. Son action désodorisante, efficace, détruit les odeurs désagréables de la bouche
2. Son action curative aide à la formation de gencives saines
3. Sa mousse active détache toutes les particules de nourriture, détruit l'acidité buccale et COMBAT LA CARIE DENTAIRE

LE NOUVEAU DENTIFRICE VERT
éprouvé et garanti par Colgate!

GARANTIE COLGATE
UNE BOUCHE PROPRE—UNE HALEINE FRAÎCHE—MATIN; MIDI ET SOIR

Essayez le dentifrice vert Colgate à la chlorophylle pendant une semaine. Si vous n'êtes pas convaincu que c'est bien le dentifrice à la chlorophylle le plus efficace et le plus agréable que vous ayez jamais employé, retournez le tube de dentifrice à la maison Colgate, Toronto 8, Ontario, qui vous remboursera le double du prix d'achat, plus les frais d'envoi!





*Contient des chlorophyllins aqua-solubles

FORMAT GÉANT 75¢ GROS FORMAT 45¢



Grande reconnaissance pour faveur obtenue à Marie Reine des Coeurs avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer, par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (3 fs).

Réciter cette prière 9 jours consécutifs, se confesser et faire la sainte communion

Imprimatur : J.-C. CHAUMONT.

Mme A. D.





ST-PIERRE, I. O.

Les Dames de Ste-Anne

Une grande réunion de la congrégation des Dames de Ste-Anne a eu lieu, récemment, en l'église paroissiale, au cours de laquelle le R. P. Robert Fouquet, C.ss.R., aumônier de la fédération des Dames de Ste-Anne, a prononcé une conférence sur le mouvement. La causerie du R. P. Fouquet a été suivie des élections des membres du bureau de direction pour la présente année. Mme A. Côté a été élue présidente; Mme Fortunat De Montigny, vice-présidente, Mme Pierre Méthot, secrétaire; Mmes Marius Ferland, Arthur Leclerc, Oscar Ferland, W. Vezina, A. Roberge, Camille Maranda, Jos. Gosselin, Azarias Gosselin, Adjutor De Montigny, Roger Nolin, Oscar Plante et Clovis Maranda, conseillères; et Mme Jos. Rousseau, organiste.

Statistiques

Selon les statistiques compilées par M. le curé, la paroisse compte maintenant une population d'hiver de 879 âmes, réparties en 143 familles, et une population d'été de 983 âmes, réparties en 167 familles.

Le nombre des communiants est de 714 et celui des non-communiants de 165.

Au cours de l'année, il y a eu 20 naissances, 11 mariages et 8 sépultures. Les statistiques révèlent également que 25,000 communions ont été distribuées, soit 3,000 de plus qu'en 1951, et que 352 messes ont été chantées. Le nombre des enfants aux études se chiffre par 226, dont 35 qui poursuivent leurs études à l'extérieur.

La paroisse compte, en outre, plusieurs organisations religieuses et sociales, dont la J.A.C. avec 31 membres, l'U.C.C. avec 38 membres, l'U.C.F. avec 18 membres, le cercle Lacordaire avec 81 membres, et l'O.T.J. avec 200 membres.

Reddition des comptes

On a procédé, récemment, à la reddition des comptes, au cours d'une réunion des marguilliers de la paroisse. D'après le rapport financier présenté par M. le curé, les recettes totales de l'année se chiffrent par $16,904.56.

NEW-PORT, Gaspé

Naissances

Marie-Lauria, enfant de M. et Mme Albert Cyr (Thomas), née Cécilia Cyr. Parrain, Euclide Cyr, marraine, Géraldine Cyr.

Marie-Jocelyne, enfant de M. et Mme Arthur Castilloux, née Rollande Fullum. Parrain, Polydore Fullum; marraine Léona Castilloux.

Joseph-Robert, enfant de M. et Mme Aimé Montminy, née Angéline Grenier. Parrain, Jean-Baptiste Montminy; marraine, Desneiges Grenier.

Brien-Henry, enfant de M. et Mme James Huntington, née Dorothée Gallant. Parrain, Georges Dupont; marraine, Thérèse Fahey.

A l'Hôtel-Dieu de Campbellton, Marie-Cécile, enfant de M. et Mme Ludger Gagnon, née Imelda Cormier. Parrain, Alfred Gagnon; marraine, Claudia Larocque.

A l'hôpital de Chandler, Joseph-Donat, enfant, de M. et Mme Lionel Boucher, née Claudia Lévesque. Parrain, Paul Lévesque; marraine, Laurida Alain.

A l'hôpital de Chandler, Joseph-Régis, enfant de M. et Mme Ovila Cyr, née Irène Michel. Parrain, Edmond Cyr, marraine, Léontine Michel.

Décès

Dame Léontine Ruel, épouse de feu M. Jean-Baptiste Grenier, 85 ans.

M. Pierre Blais, époux de dame Florida Corsnier, 67 ans.

M. Jacques Duguay (père), époux de feu dame Euphrosie Bertrand, 87 ans.

Une fillette à M. et Mme Thomas Boucher (Alexina Fullum), née à l'hôpital de Chandler et décédée le lendemain.

Jean-Charles Wafer, enfant de M. et Mme Emilien Wafer (Rita Grenier), 14 mois.

Statistiques

En 1952, on a enregistré 95 naissances, 7 mariages et 32 sépultures dont 13 adultes.

Marguillier

M. Armand Cormier a été élu marguillier en remplacement de M. Paul Cormier (Grégoire), sortant de charge.

THETFORD-MINES

Notre-Dame-de-la-Présentation

Le 12 janvier, Joseph-Adrien-Germain, enfant de Victor Champagne et Cécile Grondin. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Grondin, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 janvier, Marie-Reine-Irma, enfant de Florido Tardif et Flore Grenier. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Rodrigue, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 janvier, Joseph-Paul-Jeannot-Pierre, enfant de Jean-Marie Faucher et Denise Couture. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Labranche, grands-parents de l'enfant.

Le 17 janvier, Marie-Reine-Louise-Jocelyne, enfant de Olive Simoneau et Andrée Dumas. Parrain et marraine, M. et Mme Odias Poudrier, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 janvier, Joseph-Donat-Marquis-Michel, enfant de Gaston Thivierge et Ange-Aimée Provost. Parrain et marraine, M. et Mme Donat Thivierge, grands-parents de l'enfant.

Le 24 janvier, Marie-Gertrude-Céline, enfant de Joseph Nolet et Marie-Marthe Audit. Parrain et marraine, M. et Mme Emmanuel Audit, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 janvier, Marie-Françoise-Claudia-Lina, enfant de Antonio Champagne et Marie-Anna Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme Jean-Louis Martineau, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 janvier, Joseph-Jacques-Christian-Denis, enfant de Gérard Turgeon et Cécile Turgeon. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Turgeon, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 janvier, Marie-Claire-Claudette-Gaétane, enfant de Gérard Carrier et Simone Vallières. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Breton, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 janvier, Joseph-Marcel-Renaud, enfant de Emile Morin et Agathe Dubois. Parrain et marraine, M. et Mme Marcel Dubois, oncle et tante de l'enfant.

Le 24 janvier, Conrad Allaire, fils de Gérard Allaire et de Marie-Anne Breton.

Le 24, Rolande Lessard, fille de Majorique Lessard et de Yvonne Dorval.

St-Noël-Chabanel

Le 12 janvier, Joseph-Rivard-Pierre, enfant de M. et Mme Ronald Ainsley (Jeanne d'Arc Nadeau). Parrain et marraine, M. et Mme Rivard Marcoux.

Le 15 janvier, Joseph-Lionel-Roch, enfant de M. et Mme Marcel Bourgault (Louiselle Doyon). Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Bourgault, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 janvier, Joseph-Jocelyn-Jacques, enfant de M. et Mme Léonard Fortin (Hélène Lessard). Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Philippe Giguère, de Québec, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 janvier, Marie-Carmen-Isabelle, enfant de M. et Mme Antoine Gilbert (Germaine Couture). Parrain et marraine, M. et Mme Jos. Gilbert, de Lac Mégantic, oncle et tante de l'enfant.

Le 21 janvier, Joseph-Armand-Jean-Claude, enfant de M. et Mme Alphonse Fabre (Iréne Laprise). Parrain et marraine, M. et Mme Armand Tanguay.

Le 22 janvier, Joseph-Julien-Julien-Marc-André, enfant de M. et Mme Louis Michaud (Monique Lambert). Parrain et marraine, M. et Mme Julien Lambert, de Drummondville, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 janvier, Joseph-Philippe-Jacques, enfant de M. et Mme Luc Bernard (Hélène Boucher). Parrain et marraine, M. et Mme Louis Philippe Côté, de St-Joseph-d'Alma, oncle et tante de l'enfant.

Le 25 janvier, Joseph-Robert-Raphaël, enfant de M. et Mme Emile Couture (Jeannine Lavoie). Parrain et marraine, M. et Mme Raphaël Gifet, d'Amos, représentés par M. et Mme Lionel Rousseau.

Le 26 janvier, Joseph-Paul-Jean-Marc, enfant de M. et Mme Emmanuel Poulin (Béatrice Cyr). Parrain et marraine, M. et Mme Henri-Paul Poulin, oncle et tante de l'enfant.

Funérailles de Mme F. Robert

St-Adelphe, Champlain, (Spéciale)— Un bel hommage a été rendu, récemment, en l'église paroissiale, à la mémoire de Mme Fortunat Robert (A. Trudel) décédée à la suite d'une maladie de quelques jours.

A l'église, le R. P. Alphonse Couet, o.m.i. d'Ottawa, neveu de la défunte, a fait la levée du corps et a chanté le service funèbre assisté d'une diacre et d'un sous-diacre. Au cours de la cérémonie religieuse, la messe de requiem a été rendue par la chorale paroissiale que dirige M. l'abbé Lemire, vicaire. Au choeur, on remarquait la présence du R. P. J.-M. Beaulé, aumônier du couvent des Filles de Jésus de Ste-Madeleine-du-Cap.

Le deuil était conduit par les fils de la défunte: André, Arthur, Emile et Lucien; ses filles: la R. S. Jeanne-Marie-de-la-Croix, des Filles de Jésus, du Cap-de-la-Madeleine, Marie-Claire, institutrice à Shawinigan, et Cécile, de St-Adelphe; ses quatre belles-filles et petites-enfants, ses soeurs: Mme A.-E. Couet, de Québec, et Mme A.-M. Filteau, de Beauport; ses frères: Ernest et Alberic Trudel, de Montréal, une délégation de quatre religieuses de la maison provinciale des Filles de Jésus, de Trois-Rivières, et une de St-Stanislas; une vingtaine d'élèves de l'école Ste-Madeleine, en compagnie de leur directrice.

La délégation de Shawinigan comprenait la R. Mère Supérieure du Christ-Roi et son assistante. On voyait aussi l'inspecteur d'écoles, M. Gérard Filteau et son épouse et des institutrices. Les élèves du couvent assistaient à la cérémonie et un grand nombre de parents, neveux, nièces et d'amis de Montréal, de Québec, de Trois-Rivières, du Cap-de-la-Madeleine, de Donacona, de St-Stanislas, de St-Séverin, de Dolbeau et de Ste-Thècle.

• 24 MOIS POUR PAYER • 24 MOIS POUR PAYER •

GRATUIT! ENSEMBLE VAISSELLE 40 morceaux AVEC ACHAT de $100 et plus!

Incroyable, mais vrai! Le fameux 'RICHELIEU' en véritable porcelaine. Ensemble de huit couverts avec chaque achat de $100 ou plus! C'est un super-spécial incomparable!



tel qu'illustré

ENSEMBLE de CUISINE

Dernière nouveauté

Rég. $199.95 $159.95

LE FAMEUX ENSEMBLE "BLACK BEAUTY" D'UNE DURABILITE EXTRAORDINAIRE

Fini chrome-miroir. Avec panneau-bascule au centre. Les dessins sur plastique ne s'effacent pas, ayant été cuits à même. Chaise berçante extra: $29.95 (rég. $39.95) tel qu'illustré

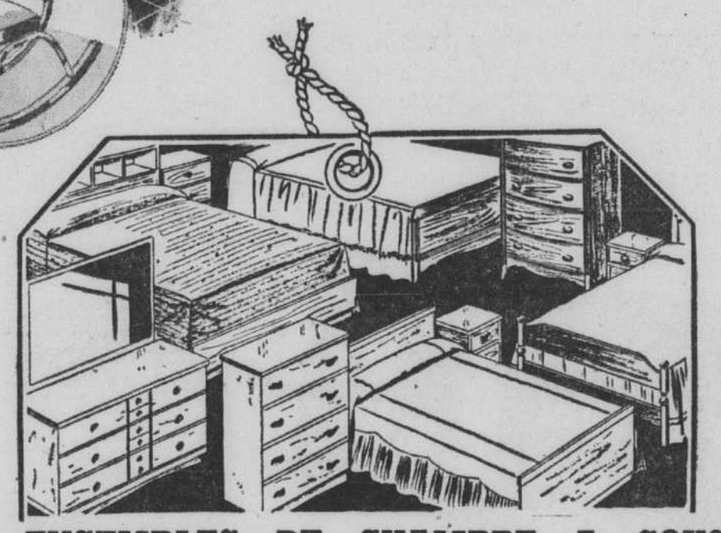
CET ENSEMBLE COMPREND UNE TABLE ET QUATRE CHAISES

tel qu'illustré

ENSEMBLES CHROMÉS

Le 'BELMONT'
Une table, 4 chaises. Table avec panneau-bascule au centre. Choix de couleurs attrayantes. Rég. $99.95 ..... $74.95

Le 'STANDARD'
Régulier: $79.95. Une table et 4 chaises de bonne construction. Choix de couleurs $59.95



TROIS ENSEMBLES DE CHAMBRE A COUCHER

Valeur rég. $119.95 — Trois morceaux: bureau simple, commode et lit. Fini merisier, plaqué noyer ... 89.95

Valeur rég. $149.95 — Trois morceaux: bureau double, commode et lit. En noyer naturel ou noyer foncé 109.95

Valeur rég. $189.95 — Cinq morceaux: bureau simple, commode, vanité avec banc et lit. Bonne qualité 139.95



Deluxe model 1182—11 cu. ft.

RÉFRIGÉRATEUR ADMIRAL

Le modèle 11½ pieds cubes pour 1952. Doit être sacrifié pour faire place au nouveau modèle. Une aubaine incomparable. Valeur régulière: $469.95 ..... 359.95

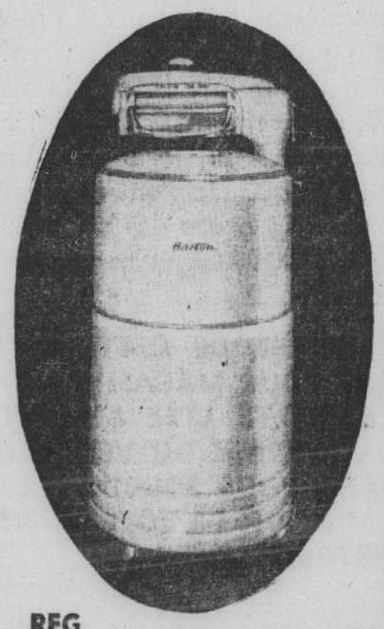
GRAND SPECIAL
Réfrigérateur Admiral
Se vend régulièrement $359.95. Capacité 8½ pieds cubes. Avec tous les avantages et fournitures qui ont rendu la marque 'ADMIRAL' fameuse 259.95

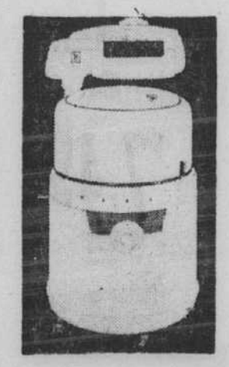
LESSIVEUSES 'BARTON'

Une Lessiveuse de Haute Qualité à un Prix Incomparablement Bas

Capacité de huit livres de linge sec; rouleaux de sûreté; mécanisme scellé dans l'huile; garantie à vie de remplacement de morceaux. C'est la lessiveuse de l'année.

Un Paiement Initial de $20 Vous Garantie
Livraison Immédiate..... 129.95





Une Lessiveuse de Renom Réduite à Bas Prix!

Lessiveuse NORGE REG. $229.95

Fini porcelaine; contrôle automatique; pompe essoreuse avec rouleaux ballons; base sur cinq roulettes (deux roues s'immobilisent en position).

Profitez de nos termes faciles! 169.95

• 24 MOIS POUR PAYER • 24 MOIS POUR PAYER •

MOBILIER MODERNE INC
253 RUE ST-PAUL, QUEBEC

— généreux escompte de 25% sur nos meubles!

MOBILIER MODERNE INC.
253 rue St-Paul, Québec
Veuillez m'expédier les articles suivants:
.....
.....
Nom: .....
Adresse: .....
COD ☐ 30 jours ☐ 60 jours ☐ à termes ☐
Taxe en plus. Intérêt sur termes.

Douleurs dues aux RHUMES



VOICI UN SOULAGEMENT RAPIDE!

Et le SOULAGEMENT est DURABLE

Il y a *une* chose qui soulage le mal de tête . . . les douleurs musculaires qui accompagnent souvent le rhume . . . c'est INSTANTINE. INSTANTINE soulage vraiment vite la douleur, et le soulagement est prolongé.

Procurez-vous donc INSTANTINE et obtenez un soulagement rapide. INSTANTINE est une préparation semblable à une ordonnance qui contient trois ingrédients médicinaux éprouvés. Vous pouvez vous fier à son action rapide pour obtenir le soulagement du mal de tête, des douleurs rhumatismales, névralgiques ou névritiques.

Procurez-vous Instantine aujourd'hui et ayez-en toujours sous la main

Instantine

Boîte de 12 comprimés 25¢
Flacon économique de 48 comprimés 75¢

NE SOYEZ PAS SUPERSTITIEUX !...
VOYEZ LA VIE EN ROSE...
C'EST VOTRE JOURNÉE CHANCEUSE
CHEZ J.-B. LALIBERTÉ LTÉE, DEMAIN...

Notez bien que dorénavant, notre magasin fermera à 5 h. 30 p.m. tous les samedis

VENDREDI 13

VENEZ VOUS RECRÉER TOUT EN RÉALISANT DE BELLES ÉCONOMIES !

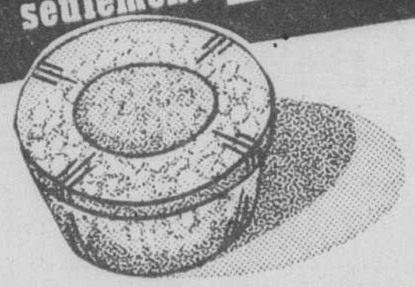
13 HEURES DE SPECIAUX • 113 AUBAINES POUR TOUS • MAGASINEZ JUSQU'A 9h.30 DEMAIN SOIR

GOUTEZ LES FAMEUSES FÈVES AU LARD FÉMINISÉES "BILOPAGE"

"BILOPAGE" est à la page!..

Ne manquez pas de venir rencontrer DEMAIN VENDREDI 13 sur la mezzanine, nos gentilles ménagères BILOPAGE qui se feront un vif plaisir de vous faire goûter les fameuses fèves au lard féminisées BILOPAGE sortant du four !

Votre dîner ou votre souper pour seulement 13¢



DEMAIN VENDREDI 13, aux 1,313 premières clientes qui présenteront une preuve d'achat d'au moins $2.00 effectué le jour même du **VENDREDI 13,** notre charmant Chat Noir remettra moyennant un léger déboursé de .13 un pratique récipient en plastique contenant 13 onces des célèbres fèves au lard **BILOPAGE** et se vendant régulièrement .29

PROFITEZ DE CETTE OFFRE UNIQUE POUR MAGASINER CHEZ J.-B. LALIBERTE LTEE DEMAIN TOUTE LA JOURNEE DU VENDREDI 13... SANS VOUS SOUCIER DE LA PREPARATION DE VOTRE DINER ET DE VOTRE SOUPER !

UN LOT DE MANTEAUX EN
SEAL ELECTRIQUE
LAPIN TEINT UNI OU GARNI DE VISON VALEUR $195.00 TRES SPECIAL
$155.

RAVISSANTS BOLEROS EN
FLANCS DE RAT MUSQUE
TEINT VISON VALEUR $250. SPECIAL DU VENDREDI 13
$195.

50 ROBES POUR DAMES
Bonne confection en crêpe de qualité excellente. Variété de modèles, grandeurs et couleurs. Valeurs jusqu'à $19.95. SPECIAL DU VENDREDI 13
$5.

1,200 PAIRES DE SUPERBES
BAS NYLON
Aiguille 51-15 deniers. Marque renommée. Choix de teintes les plus nouvelles. Grs: 8½, 9, 9½, 10, 10½ et 11. Valeur $1.50.
GRAND SPECIAL DU VENDREDI 13
.93

60 PARAPLUIES A LIQUIDER
Fabrication solide en plaid de rayonne. Modèle 10 baleines. Teintes variées. Valeur rég. de $3.95.
TRES SPECIAL
$2.73

600 FOULARDS DE LAINE
Répétition d'une vente à succès. Bon choix de teintes délicieuses. Dimensions pratiques. Valeurs jusqu'à $2.00
TRES SPECIAL DEMAIN
.79

ELEGANTES BLOUSES POUR DAMES
Très belle confection en crêpe, nylon, jersey de laine. Grs: 12 à 20 mais pas dans toutes les teintes. Valeurs jusqu'à $7.95.
SPECIAL DU VENDREDI 13
$3.13

SOUTIEN-GORGE POUR DAMES
Modèle très pratique en coton, satin, nylon, dans le A et le B. Grs: 32 à 36. Très belle valeur.
SPECIAL DEMAIN
.93

UN GROUPE DE GAINES
Confection très résistante en élastique blanc. Grandeurs petites, moyennes et larges. Valeur $2.95. SPECIAL DE LA VENTE
$1.93

500 DRAPS DE LIT
Blancs comme neige et d'un fini toile parfait et sans apprêt. Marques réputées : Colonial et Homestead par Tex Made. Grs : 72 x 100, 81 x 100, 90 x 104. Valeurs $5.50 et $5.95 ch.
SPECIAL DU VENDREDI 13
$3.58

COMPLETS PR HOMMES
De confection soignée en worsted de laine, ces complets à devant simple 1 et 2 boutons, vous plairont grandement. Couleurs pastelles : gris, bleu-et brun. Grs : 35 à 44.
TRES SPECIAL DEMAIN
$34.50

PALETOTS POUR HOMMES
Modèle en fleece de qualité, à devant croisé avec demi-ceinture. Choix de tons pastels unis : gris, gris bleu, beige, bleu teal, etc. Grs : 34 à 42. Valeur $45.
TRES SPECIAL
$24.

GILETS SPORT POUR LE SKI
Balance de lignes, de couleurs et de grandeurs. Valeurs jusqu'à $22.50
SPECIAL DU VENDREDI 13
$5

PANTALONS POUR HOMMES
100 paires seulement, en molleton épais, très pratiques pour travaillants. Couleur : bleu aviateur. Grs : 30 à 44. Val. $12.50
SPECIAL SUR LA MEZZANINE
$6.93

300 COMBINAISONS A SOLDER
Marque Mercury. Modèle en merino, à manche et jambe longues. Grs : 36 à 44. Val. $4.25. SPECIAL DEMAIN SUR LA MEZZANINE
$2.93

600 PAIRES DE JOLIES
TAIES D'OREILLERS
D'un beau fini toile blanc comme neige et sans apprêt. Marque réputée Tex Made. Grs: 36 x 42. Valeur $1.10 ch.
SPECIAL DU VENDREDI 13
.77

50 COMPLETS POUR GARÇONS
Bonne confection en Covert Cloth ou gabardine. Grs : 32-33 et 34 seulement. Modèles à 2 PANTALONS LONGS.
TRES SPECIAL DEMAIN
$12.

UN LOT DE STATION-WAGONS ¾
En gabardine ou flanelle. Modèle avec collet de fourrure et chaude doublure. Grs : 4 à 7 et 36 à 36. TRES SPECIAL DEMAIN
$7.49

MANTEAUX POUR FILLETTES
Modèle droit avec ceinture et chaude doublure. Grs : 10-12-14-16. Valeurs jusqu'à $34.95
SPECIAL DU VENDREDI 13
$19.13

HABITS DE NEIGE POUR ENFANTS
Modèle tout d'une pièce, chaudement doublé, avec fermoir-éclair long. Valeur $13.95. Grs : 4 à 6x.
TRES SPECIAL
$9.13

A SACRIFIER
TISSUS À TENTURES
Choix de tissus variés : Bark-Cloth, Pebble, broché, bengaline, etc. Jolis motifs floraux sur fond de couleurs attrayantes. Largeur 48 pouces. Valeurs jusqu'à $3.50 la verge.
SPECIAL DEMAIN
$1.59

COUVERTURES EN EDREDON
Légèrement imparfaites. Bon pourcentage de laine. Modèles unis, quadrillés et indiens. Val. jusqu'à $7.95
SPECIAL DEMAIN
$2.99

2 LOTS DE RIDEAUX TOUT FAITS
Pratiques pour cuisine, chambre ou salon. Valeurs jusqu'à $8.50 la verge.
SPECIAL DU VENDREDI 13
$2.95 et $3.95

MOBILIER-STUDIO
Style "drop-back". Modèle élégant avec 2 fauteuils avec bras. Jolie couverture en reps rouge et vert. Valeur $150.00
SPECIAL DU VENDREDI 13
$125.

MOBILIER DE DINETTE
Excellente fabrication HOMEWOOD par Knechtels Ltd. Comprenant buffet à 4 tiroirs et 2 compartiments dans les côtés, table à extension avec panneau, ainsi que 6 chaises. Valeur $295. Echantillon du plancher.
SPECIAL DU VENDREDI 13
$179.

500 PAIRES DE BOTTINES POUR FILLETTES ET ENFANTS
Bonne fabrication en cuir brun solide et durable. Ajustement parfait par personnel compétent. Valeur $3.50.
SPECIAL DU VENDREDI 13
$2.47

800 PAIRES de SOULIERS POUR HOMMES
Choix de 40 nouveaux modèles du printemps, pour hommes et jeunes gens. Marques renommées. Pointures : 6 à 11. Premiers arrivés, premiers servis. Val. rég. $12.95 et $13.95. SPECIAL DU VENDREDI 13
$8.47

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE
Le magasin du juste milieu...

145 ST-JOSEPH
276 BOUL. CHAREST

POUR UN MEILLEUR FRANÇAIS

Ne pas dire : *Maller* une lettre.

Dire : *Poster* une lettre, la jeter, la déposer à la poste.

LE SOLEIL

"LE SOLEIL", le journal qui publie chaque jour à Québec le plus fort volume de petites annonces, vous assure des résultats immédiats. Signalez toujours 5-5133 pour faire insérer une petite annonce fructueuse.

72e ANNEE — No 39 QUEBEC, JEUDI 12 FEVRIER 1953 ★ PAGE VINGT-TROIS

Les Saints

L'Eglise célébrera demain la fête de sainte Catherine de Ricci, dominicaine.

Soleil et marée

Le soleil — Lever: 6 h. 56; coucher: 5 h. 04. Longueur du jour: 10 h. 08 m.

La marée — Haute marée: 5 h. et 5 h. 10; basse marée: 0 h. 01 et 12 h 04.

Les conditions atmosphériques

Montréal, 12. (PC). Prévisions atmosphériques officielles de l'Observatoire du Canada valables jusqu'à minuit demain.

Synopsis : Les chutes de neige se sont étendues aux vallées de l'Outaouais et du Haut St-Laurent, la nuit dernière, mais les précipitations les plus fortes sont terminées. Le Bas St-Laurent jouit, pour sa part, d'un temps clair, ensoleillé.

Le centre de la perturbation se déplace vers l'est, juste au sud de la frontière américaine où la neige et le verglas sont mélangés.

Une couche d'air modérément froid glisse vers le Québec du Manitoba. Un temps nuageux et de légères chutes de neige la précède et couvrira éventuellement toute la région météorologique.

Régions de Montréal, de l'Outaouais et des Laurentides : Nuageux avec légères chutes de neige aujourd'hui. Vendredi, nuageux avec chutes de neige, s'éclaircissant dans l'après-midi. Peu de changement dans la température. Vents légers augmentant à 20 milles du nord-ouest vendredi après-midi. Minimum cette nuit et maximum vendredi à Montréal 18 et 25, Ottawa, 19 et 27, Québec, 15 et 22.

Sommaire pour vendredi : Chutes de neige.

Régions de Québec et de la Mauricie : Nuageux avec légères chutes de neige occasionnelles, aujourd'hui et demain. Un peu plus doux. Vents de l'est de 15 milles. Minimum ce soir et maximum demain à Québec, 15 et 22, à La Tuque 13 et 22.

Sommaire pour vendredi. Légères chutes de neige et plus doux.

Régions de Chicoutimi, du Lac St-Jean et de la Baie Comeau : Ensoleillé avec intervalles nuageux aujourd'hui. Nuageux vendredi avec quelques légères chutes de neige et plus doux. Vents légers. Minimum ce soir et maximum demain à Chicoutimi, 2 sous zéro et 15 au-dessus, à Rivière-du-Loup 10 et 20.

Régions des Cantons de l'Est : Nuageux avec neige légère aujourd'hui. Nuageux demain avec légères chutes de neige. Un peu plus doux. Vents de l'est de 15 milles, légers durant la nuit. Minimum ce soir et maximum demain à Sherbrooke 18 et 35.

Sommaire pour vendredi. Plus doux avec légères chutes de neige.

M. A.-J. Beaulieu au Comité Catholique

Au cours de la dernière réunion du Comité catholique du Conseil de l'Instruction publique, les membres de cet organisme, en plus de présenter leurs hommages à Son Eminence le Cardinal Léger, ont eu le plaisir d'accueillir dans leur rang un nouvel élu : M. A.-J. Beaulieu, père de l'honorable ministre de l'Industrie et du Commerce.

La réception réservée à ce vieil éducateur qui pendant trente-cinq ans fut principal de l'Académie commerciale de St-Jean a été particulièrement touchante. Les représentants de l'autorité religieuse et de l'autorité civile se sont plu à reconnaître les mérites de leur nouveau collègue avec qui Son Eminence le cardinal Léger a causé longuement.

M. O.-J. Desaulniers, surintendant de l'Instruction Publique a salué en M. Beaulieu "un éducateur de grande classe, un maître au sens le plus noble du mot". De son côté, Son Excellence Mgr Coderre, évêque coadjuteur de St-Jean a salué en monsieur Beaulieu "non seulement un bon père de famille, qui a élevé 14 enfants, mais un citoyen intègre que je m'honore de saluer tant en mon nom qu'au nom de mon évêque, Son Excellence Mgr Forget".

Visiblement ému par ce concours d'éloges, M. Beaulieu remercia ses collègues et les assura de son désir de se dévouer encore à une cause qui fut l'idéal de toute sa vie.

L'Agriculture

Les différentes variétés du trèfle d'odeur n'ont pas toutes les mêmes qualités

Même s'il s'agit surtout du trèfle d'odeur dans la province du Manitoba dans les réflexions et explications qui suivent, et qui nous viennent du ministère fédéral de l'Agriculture, nous croyons bon de les reproduire pour le renseignement des cultivateurs du Québec.

Le trèfle d'odeur est une importante culture fourragère au Manitoba puisqu'elle couvre plus de 75,000 acres. Nombre de cultivateurs le sèment seul comme plante à foin ; d'autres en mélange avec des graminées ou des graminées et de la luzerne pour l'utiliser soit comme plante à foin, soit comme plante à pâturage.

La récolteuse de fourrage a vulgarisé l'emploi du trèfle d'odeur pour l'ensilage, surtout dans les silos-fosses. Coupé au bon moment, il constitue pour le bétail d'hivernement un ensilage nutritif et très savoureux.

Parmi les nombreuses variétés de trèfle d'odeur testées pendant quatre ans à la Station Expérimentale de Brandon on signale la Common White et l'Arctic. Toutes deux possèdent l'aptitude au rendement, la résistance aux froids d'hiver et l'adaptation au milieu manitobain. Récoltées au début de la floraison, afin de garder la plus grande proportion possible de feuillage, et convenablement séchées, elles fournissent un aliment de haute qualité.

Les variétés à fleurs jaunes Aura et Erector ont donné un rendement légèrement inférieur à celui des deux précédentes. En deux ans sur quatre, c'est le Redfield Yellow qui a fourni le meilleur rendement ; il faut dire qu'au cours de ces deux années, les conditions d'humidité favorisaient les variétés tardives comme la Redfield Yellow. Cette dernière est aussi d'un certain intérêt aux apiculteurs commerciaux. Elle fleurit plus tard que les espèces communes et une légère quantité de semence Redfield Yellow contribue à prolonger la durée de floraison de tout un champ.

Quant à la variété Madrid, elle s'est révélée peu résistante aux rigueurs de l'hiver à Brandon ; les dommages ont atteint 60 pour cent. Pour le rendement, elle s'est classée dernière des sept variétés essayées pendant quatre ans.

Aux Iles-de-la-Madeleine

P. Clarke est responsable de la mort de son cousin, Alton Clarke

Le docteur Gustave Desrochers, médecin-légiste ainsi que le lieutenant Martin Healy sont revenus hier après-midi des Iles-de-la-Madeleine où à la demande du département du procureur-général ils ont fait enquête sur un drame survenu à Old Harry, Grosse-Ile, aux Iles-de-la-Madeleine, dans la soirée du 30 janvier dernier. Alton Clarke, 38 ans, ancien militaire, qui fut prisonnier des Japonais, à Hong-Kong, fut alors mortellement atteint au cours d'une chicane et il décédait le 5 février à l'hôpital Notre-Dame-de-la-Garde des suites des blessures encourues.

A l'enquête du coroner, tenue à l'Ile-aux-Meules, dimanche dernier, sous la présidence du docteur Arsenault, le présumé assaillant, Percy Clarke, cousin de la victime, a été tenu criminellement responsable. Il a été conduit à la prison de Havre Aubert où il attend son enquête préliminaire. Le docteur Gustave Desrochers et le lieutenant Healy furent appelés à rendre témoignage à cette enquête. Le docteur Desrochers a établi d'après ses expertises que Alton Clarke était mort de coups reçus ou d'une chute sur la tête.

C'est au cours d'une veillée de danse à Old Harry qu'une chicane aurait surgi et qu'une altercation se serait produite entre Alton Clarke, la victime, et Percy Clarke, son cousin.

Plusieurs témoins des faits ont été entendus à l'enquête que présidait le docteur Arsenault.

Le docteur Desrochers et le lieutenant Healy ont fait le voyage par chemin de fer et par avion.

Une délégation de St-Pascal de Kamouraska chez l'hon. Beaulieu

Une délégation de quarante membres de la Chambre de Commerce de St-Pascal de Kamouraska a soumis un important mémoire, ce matin, au ministre de l'Industrie et du Commerce, l'hon. Paul Beaulieu. Elle lui a demandé son encouragement développement industriel de cette petite ville, dont elle a souligné les disponibilités et les perspectives comme centre favorable à l'établissement d'industries. Le ministre a fait un sympathique accueil à la demande.

La délégation a été présentée au ministre par le député provincial de Kamouraska, M. J.-A. Plourde. Me Jean-Paul Pérusse, n. p., président de la Chambre de Commerce, a exposé le mémoire à M. Beaulieu. Il a remercié le ministre d'avoir bien voulu recevoir cette délégation en pleine session de la Législature.

Le mémoire souligne que Saint-Pascal est le chef-lieu du comté de Kamouraska. Sa situation géographique, à proximité d'une chemin de fer et d'un port de mer, celui de St-Louis de Kamouraska, en fait un endroit propice à l'établissement d'une ou plusieurs industries. St-Pascal possède déjà, du reste, cinq ou six petites industries, qui donnent du travail à une petite partie de sa population de 6,000 âmes. Mais il lui en faût d'autres pour assurer sa sécurité économique.

M. le maire Prudent Martineau, du village de St-Pascal, a ajouté quelques mots. Instituteur lui-même, M. Martineau a prié le ministre de présenter ses hommages et ses félicitations à son vénéré père, M. A.-J. Beaulieu, pour sa nomination au comité catholique du Conseil de l'Instruction publique.

M. Beaulieu s'est dit impressionné par le nombre imposant des délégués. Il a félicité les visiteurs de s'intéresser d'une façon si directe au développement de leur coin de terre.

M. Beaulieu a ajouté que les industriels étrangers prêts à investir des capitaux, chez nous, sont libres de s'installer là où ils veulent. Il faut donc savoir les diriger et compter, pour cela, sur la collabora-

(Suite à la page 33, 4e col.)

Comment épargner de l'argent et obtenir prompt soulagement de la toux

Voici une ancienne potion domestique et éprouvée que votre mère employait . . . et votre grand'mère, aussi! Elle est encore un remède très sûr contre la toux d'hiver . . . bonne pour toute la famille et vous donne quatre fois plus de sirop pour votre argent.

Faites un sirop en agitant deux tasses de sucre dans une tasse d'eau jusqu'à ce qu'il soit dissous (ou du sirop d'érable ou du miel, au choix). Pas de cuisson requise, cela ne prend qu'une minute. Maintenant versez 2½ onces de PINEX CONCENTRATE dans une bouteille de 16 onces et versez-y le sirop que vous avez fait. Vous aurez alors 16 onces de médecine contre la toux, plaisante au goût et d'action rapide . . . un soulagement pour toute la famille.

Pinex Concentrate—un composé spécial d'ingrédients médicinaux éprouvés — vous aidera, ou votre argent vous sera remboursé.

PINEX EST FACILE A MELANGER—RAPIDE D'ACTION—EFFICACE NF-521

Vol à Cowansville

Montréal, 12 (PA) — Trois hommes sont détenus par la police qui désire les interroger après les avoir arrêtés, hier, à la suite d'un vol commis hier soir à Cowansville.

Hier soir, en effet, des voleurs brisèrent la montre d'un magasin d'articles électriques à Cowansville et y volèrent des marchandises évaluées à $600. Un voisin, qui entendit le bruit de la vitre brisée, appela la police.

CRÉDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN
PRETS SUR HYPOTHEQUE
72 Côte de la Montagne
Tél.: 4-2468



AU SECOURS DES VICTIMES DES INONDATIONS : Des membres de l'escadrille du C. A. R. C. stationnée à North Luffenham ont pris part à l'évacuation des victimes des inondations dans le sud-est de l'Angleterre. Ils ont également rempli des sacs de sable et aidé à combler les brèches pratiquées dans les digues protégeant les régions basses contre les inondations. La photo ci-dessus a été prise dans la ville de Yarmouth et montre quelques membres du corps d'aviation canadien évacuant une famille prisonnière dans son logement complètement isolé. (Presse Canadienne)



BOURSIER ATHLONE :— M. Maurice-Raymond Bédard, 25 ans, fils de Mme Alexandre Bédard de Notre-Dame des Laurentides, est le troisième étudiant de la faculté des Sciences de Laval à obtenir une bourse Athlone cette année. M. Bédard est en cinquième année de Génie Minier. Deux bourses Athlone peuvent normalement être attribuées à Québec chaque année. Les mérites remarquables de M. Bédard ont incité le Dr W. Abbott, visiteur des universités pour le gouvernement du Royaume Uni, et M. James Thomson, Haut Commissaire adjoint du Royaume Uni au Canada, à octroyer une troisième bourse à Laval cette année.

Deux garages cambriolés sur le boulevard Laurier

Deux autres stations de service, celles de M. Charles Bégin, et de M. Laval Barrette, sur le boulevard Laurier, à l'angle de la route de l'Eglise, à Ste-Foy, ont été cambriolés au cours de la nuit dernière par les mêmes individus qui ont opéré dans plusieurs garages des comtés de Québec, Portneuf, Lévis, Lotbinière, Montmagny et Bellechasse. Ces deux effractions ont été perpétrées vers 6 heures ce matin. Aux deux endroits les maraudeurs ont enfoncé des portes et se sont attaqués aux caisses enregistreuses.

A la suite d'une étroite surveillance nocturne, la Sûreté provinciale aurait réussi à saisir le numéro de l'automobile dans laquelle voyagent les maraudeurs et à la suite des informations qu'elle a acquises des arrestations seraient faites sous peu.

Aux deux endroits où ils se sont présentés ce matin, les voleurs ont laissé des empreintes de doigts et de semelles de chaussures.

La police possède maintenant de bonnes informations aux sujet des auteurs de ces nombreux vols. Hier soir, dans un champ, près de Valcartier, les agents ont retracé l'automobile qui a été volée dans le garage J.-M. Boivin, à Portneuf, au cours de la nuit d'hier. Près du véhicule se trouvaient aussi les bonbonnes à aécétylène qui avaient été placées dans le véhicule volé. Le coffre-fort d'une pesanteur de 400 livres provenant également du garage Boivin n'a cependant pas encore été retrouvé. On redoute que le coffre ait été éventré à quelque endroit désert aux environs de Québec. Le coffre-fort ne renfermait pas d'argent mais des papiers de valeur. Quant à la caisse enregistreuse que les voleurs avaient aussi sortie du garage Boivin elle fut découverte hier matin dans un champ à Cap-Santé.

Médecin condamné pour avoir intoxiqué sa cliente à la morphine

Santa-Fe, N.-M., 12. (PA) Un jury a accordé $12,500 de dommages à M. Joseph-S. Coe et à son épouse, Jean, qui poursuivaient le Dr Charles Behney et le centre Médical de Los Alamos. Mme Coe avait été intoxiquée par la morphine alors qu'elle était soignée par le Dr Behney. Mme Coe a été guérie de cette funeste habitude dans un hôpital de Californie.

G.-H. Hamel subit son enquête préliminaire pour vol de bijoux

Des détectives de la Sûreté municipale ont raconté ce matin en Cour des Sessions de la Paix, comment ils appréhendèrent rapidement deux individus en fin de semaine dernière, à la suite d'un vol à la bijouterie R. Trépanier, rue St-Jean, après avoir été avertis par un résident des environs qui avait vu "un ombre" fracasser la vitrine à coups de bouteille.

Précédemment, M. Albert Dion, domicilié en face de la bijouterie cambriolée, avait relaté comment il avait pu saisir le numéro de licence de l'auto dans laquelle s'était enfui le voleur.

C'était l'enquête préliminaire de Georges-Henri Hamel, un individu au lourd passé judiciaire, accusé d'avoir volé des bijoux pour quelque $200 au cours de ce cambriolage. Un présumé complice, Paul Alain, qui avait emprunté pour la soirée l'automobile dont M. Dion avait saisi le numéro de licence, a nié s'être rendu sur la rue St-Jean, ce soir-là.

La police a déclaré qu'elle avait trouvé chez Alain l'un des briquets disparus. Mais le témoin a expliqué qu'il avait laissé l'auto en stationnement devant chez lui, rue St-Vallier, durant plus d'une heure cette nuit-là, et que lorsqu'il revint pour en prendre possession, il y trouva précisément ce briquet.

Dans l'une des poches de son paletot, la police trouva également cinq bagues et deux briquets, mais Alain a encore expliqué que ce paletot était resté dans l'automobile alors qu'elle était en stationnement.

La police, ce soir-là, devait avoir des surprises. Après avoir relance les inculpés au domicile de Alain, elle s'aperçut tout à coup, en faisant monter les prévenus dans les voitures de patrouille, que le sol était quasi-jonché de bagues. Il y eut même un briquet qui tomba sur le pied du constable qui faisait monter Hamel dans sa voiture pour le conduire au poste.

M. le juge Laetare Roy a ordonné que les deux prévenus subissent leurs procès aux Assises criminelles.

Aucun cautionnement n'a été fixé dans le cas de Hamel, étant donné son casier judiciaire. Alain a obtenu sa libération provisoire moyennant un cautionnement de $500.

M. Plouffe laisse de nombreux descendants

Angers, Québec, 12. (PC). M. Deseska Plouffe, cultivateur du district d'Angers, âgé de 91 ans, est décédé hier. Il laisse dans le deuil 211 descendants directs. Cinq fils, six filles, 79 petits-enfants et 121 arrière-petits-enfants lui survivent.

Ottawa ne peut assurer un contrôle vraiment équitable du camionnage

"La principale raison qui motive l'attitude de l'industrie du transport routier qui s'oppose au contrôle du camionnage par le gouvernement fédéral est que le gouvernement fédéral est lui-même intéressé dans l'industrie du transport, étant propriétaire des Chemins de fer Nationaux. Il est difficile de comprendre qu'un gouvernement puisse être compétiteur et législateur à la fois, sans avoir tendance à protéger en premier lieu ses intérêts", a déclaré cet avant-midi devant les délégués de l'Association du Transport Routier du Québec, Inc., en congrès au Château Frontenac, M. Camille Archambault, directeur des relations extérieures de cet organisme.

Quand nous considérons à la lueur des faits ce qui se passe ailleurs, expliqua M. Archambault, nous avons raison de croire que l'histoire se répètera, et qu'une restriction semblable sera imposée aux camions si le gouvernement fédéral contrôle cette industrie.

"L'Union Sud Africaine est propriétaire d'un chemin de fer, et dans ce pays un contrôle rigide est exercé contre le camion qui ne peut faire compétition en chemin de fer pour aucune considération".

"En Angleterre, lorsque le gouvernement a étatisé les chemins de fer, il a réduit les services du transport routier à une distance de 25 milles".

"L'expérience en Australie est très intéressante; le gouvernement fédéral australien n'est pas dans les affaires du chemin de fer. Toutefois, chaque état qui se compare à nos provinces est propriétaire et opère des services ferroviaires. Leur intérêt dans ce service ferroviaire a dominé la politique de chaque état australien, en ce qui concerne le contrôle du camionnage. Tous les états, d'une façon drastique restreignent les activités du camionnage par le simple moyen de limiter le millage. Dans l'Etat de South Wales, par exemple, le maximum de service de camionnage est limité à 50 milles. Les autres états sont moins généreux, leur limite est de 25 milles seulement.

Parlant des taux convenus des chemins de fer, M. Archambault fit remarquer que, l'an dernier, les chemins de fer ont signé en vertu des taux convenus No 48, deux contrats avec Imperial Oil et North Star Oil Company pour le transport de l'huile dans les provinces de l'Ouest. Le contrat a été signé moyennant que l'Imperial Oil donne 75 à 100% de son transport d'huile aux chemins de fer, tandis que la North Star Oil garantissait d'expédier exclusivement par les chemins de fer. Les taux convenus étaient tellement bas qu'il était impossible pour les camionneurs de continuer à opérer sans perdre d'argent à ces tarifs. L'effet a été de mettre à l'écart près de 1,000 transporteurs routiers de pétrole.

"Nous avons demandé à la Commission fédérale du Transport de comparaître en séance publique pour s'opposer à ces taux convenus avec l'argument qu'il était contre l'intérêt public de permettre aux chemins de fer de baisser leurs tarifs étant donné qu'ils opéraient déjà en déficit, et que tous les citoyens du Canada seraient appelés à payer leurs pertes d'opérations, tandis que les camionneurs opéraient déjà sans subsides et à la satisfaction générale."

"Lors de l'audition publique tenue le 20 juin 1952, à Régina, Saskatchewan, la Commission fédérale du

(Suite à la page 33, 5e col.)

M. J.-Marie Roy à la Société de Géographie

"L'Ouest américain, terre de contrastes et de couleurs", tel sera le sujet de la conférence que prononcera M. Jean-Marie Roy, professeur à l'université Laval, à la Société de Géographie, lundi, le 16 février, à 8 h. 30 du soir, à l'amphithéâtre de la Faculté de Médecine. Le conférencier qui, l'été dernier, a effectué un long voyage à travers cette vaste région, a pu en étudier sur place les différents aspects physiques et humains. Il a, de plus, rapporté de son voyage de nombreuses et magnifiques photos en couleur dont il illustrera sa causerie. L'entrée est libre.

Réfrigérateurs éclatants
pour ½¢ par semaine! Livret de 18 pages GRATUIT pour nouveaux usages.
CHURCH & DWIGHT LTD, Edifice Sun Life, Montréal

SODA A PÂTE COW BRAND

VOUS POUVEZ DORMIR CE SOIR
ET CONTROLER VOS NERFS
TOUTE LA JOURNEE DEMAIN!
Les comprimés SEDICIN pris selon les instructions données sont le moyen sûr et inoffensif de favoriser le sommeil ou de calmer les nerfs tendus.
SEDICIN $1.00 - $4.95
Aux pharmacies seulement!

Mademoiselle INC.
89 avenue CARTIER
Vente
DE LIGNES DESASSORTIES
CORSETS NU-BACK LELONG Valeurs jusqu'à 14.00 $4.89
JUPONS ET JUPONS A LA TAILLE tricot nylon Valeurs jusqu'à 7.95 $4.89
Brassières medium full En satin Rég. $3.50 $1.95
Mademoiselle INC.
CORSETIERES DIPLOMEES
89 AVE CARTIER

SUIVEZ LA FOULE
À NOTRE MANUFACTURE
HABITS AU PRIX COUTANT 18.95 Stock provenant de nos lignes régulières, toute dernière nouveauté, de beaux tissus. Grandeurs : 34 à 42.
Paletots D'HIVER 25.00 Drap de velours, Fleece de toute première qualité, Doublés de soie pesante, Elégants, confortables. Teintes variées. Grandeurs 34 à 42. Valeur régulière de $42.00.
HABITS 2 PAIRES DE PANTALONS 29.50 Coupe impeccable. Confection soignée. Tissus de haute qualité. Valeurs régulières jusqu'à $49.50. Grandeurs: 34 à 44.
Quebec Modern Clothing MFG. CO. LTD
TEL.: 5-7730
580, ST-VALIER COIN ST-ANSELME
OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 h. 30

"LE SOLEIL"

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée
Henri Gagnon, directeur-général

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133

TARIF AU COMPTANT

1 ligne comptée de 5 mots	20
1 insertion minimum	0.50
Titre individuel (en plus)	0.35

6 annonces de suite pour le prix de 5. 24 annonces de suite, même prix que 18. Contrat annuel escompte 10 p.c.

Annonces de l'extérieur

Strictement payables d'avance. Pour case, frais de réexpédition en plus $0.05.

Avis de naissance, décès fiançailles, mariages, services anniversaires, remerciements, formule régulière	$1.50
Mots additionnels	$0.03
Annonces de faveurs obtenues	$0.50
Prière à Marie Reine des Coeurs:	
"avec l'image"	$5.00
"sans l'image"	$2.50
Avis dans carnet mondain	$2.00

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels - - - 0.25

Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display), 48 hrs d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi, le samedi.

Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou note non responsable n'est accepté par téléphone.

ABONNEMENT AU SOLEIL

Prix de l'abonnement au Soleil: Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et région du Saguenay, Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine, livraison par porteurs, 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $13.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les autres centres de la Province ou la distribution se fait par porteurs, 20 par semaine (sans égard au nombre de jours de publication) ou $10.00 par année, payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.

Dans les comtés du Québec suivants: Arthabaska, Abitibi, Beauce, Bellechasse, Bonaventure, Champlain, Charlevoix, Chicoutimi, Compton, Dorchester, Drummond, Frontenac, Gaspé, Kamouraska, Lac-St-Jean, Laviolette, Lévis, L'Islet, Lotbinière, Maskinongé, Matane, Matapédia, Mégantic, Montmagny, Montmorency, Nicolet, Portneuf, Québec, Richmond, Rimouski, Saguenay, Sherbrooke, St-Maurice, Stanstead, Témiscamingue, Temiscouata, Wolfe et les comtés du Nouveau-Brunswick suivants: Gloucester, Madawaska et Restigouche: 1 an, $7.50, 6 mois, $4.00, 3 mois, $2.25, 1 mois $1.00 — Ailleurs au Canada: 1 an, $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, 1 mois, $1.00.

Etats-Unis: 1 an, $12.00, 6 mois, $6.00, 3 mois $3.25, 1 mois $1.25.

30 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau :

BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc. Tél.: 5-6050
BLAIS DAMASE, épicier, 174, rue Ste-Thérèse. Tél.: 4-0242
BIGAOUETTE, 1251B St-Vallier. Tél.: 4-0421
CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131, rue St-Vallier. Tél.: 5-7840
CHENARD WILFRID, 77 ave Plante, Québec-Ouest. Tél.: 7-7007
JOS. COTE (Lée) :
Suc. No 2, 26 St-Jean. Tél.: 4-0574
Suc. No 3, 232 St-Jean. Tél.: 2-0203
Suc. No 4, 15 Buade. Tél.: 2-0288
Suc. No 5, 459 St-Jean. Tél.: 4-0592
Suc. No 8, 103 St-Joseph Tél.: 4-0454
Suc. No 15, Carré d'Youville. Tél.: 2-0594
C.-A. GAGNON, 11 Ave Royale, Giffard. Tél.: MO-3-6783
DELISLE ALEX., restaurant, 121 de la Couronne. Tél.: 3-0376
DION RENE, 786, St-Vallier. Tél.: 4-0473
DUBE MAURICE, pharmacien, 269, St-Joseph. Tél.: 4-3428
GAGNON, Mme O. J.-ALBERT, 4131 Blv. Sir Wilf. Laurier. Tél.: 7-1242
GIGUERE, J.-E., tabaconiste, 233, St-Joseph. Tél.: 3-0738
357, St-Joseph. Tél.: 4-1103
GIGUERE, ROCH, 135 de la Couronne. Tél.: 2-0523
GIROUX, ADELARD, 900, 3e Avenue. Tél.: 2-0191
LANGEVIN L. Club des Marchands, coin Blvd Charest et de la Couronne. Tél.: 2-0442
PARE, C.-H., 6 rue St-Joseph, Bienville, Lévis. Tél.: 827
PARENT EUG., 29 du Collège, Beauport. Tél.: MO-3-3463
PHARMACIE COUTURE, YVAN, 2894, 1ère Ave, St-Albert-le-Grand, St-Rodrigue. Tél.: MA-3-1474
ROGER RENE, 1219, 1ère Ave. Tél.: 3-2319
ROUSSEAU J.-B., 377, St-Jean. Tél.: 5-8301
SOUCY, PAUL-H., pharmacien, 85, Ave Cartier, coin St-Cyrille. Tél.: 2-1235
TABAGIE ST-JEAN, 172, rue St-Jean. Tél.: 2-5923
TABAGIE CARTIER, Enrg., 111 Ave Cartier. Tél.: 5-5194
DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.: 5-5133

6 AGENTS

Pour vendre les Produits BERUBE. Beau territoire. Gros revenu. Ecrire Produits Bérubé, St-Alexandre, Kamouraska.

AGENTS DEMANDES pour vendre à domicile 225 produits connus, garantis, articles toilette, médecines, culinaires, domestiques, thé, café, etc. Bons territoires vacants. Chance exceptionnelle pour personne désireuse de se créer un commerce agréable et rémunérateur. $18 requis. Aucun Risque. Détails, JITO, 5130 St-Hubert, Montréal.

ARGENT- ARGENT- ARGENT

ETES-VOUS intéressé à faire au moins $2.50 de l'heure? Si oui, voici votre chance d'obtenir un emploi permanent très payant. Si vous êtes agressif vous pourrez faire beaucoup d'argent comme distributeur à domicile de nos 250 produits de nécessité domestique : Thés, Cafés, Epices, Essences, Toniques, Remedes, Desinfectants, Insecticides, Produits pour la ferme, Cosmétiques, etc., etc. Pas d'expérience requise, nous vous entraînons. Un système de primes irrésistibles, telles que: vaisselle décorée en or de 24 carats, coutellerie, verrerie décorée en or de 24 carats, nappes en plastique, serviettes, etc., etc. Demandez notre proposition sans obligation aujourd'hui ou venez voir au Président C. Laurin. La Cie PAULA Limitée, 21 rue St-Paul Est, Montréal. Ouvert les lundi et mercredi soir.

9 ANIMAUX PERDUS

1er FEVRIER, perdu chien roux, poils longs, face blanche, ligne blanche sur front, répond au nom Dick. Récompense. 5-9659.

COCKER noir femelle perdu mercredi matin répondant au nom de Blacky. Récompense promise. TEL.: 2-2567.

10 APPARTEMENTS A LOUER

2 APPARTEMENTS chauffés, eau chaude année. Eclairés. S'adr.: 189 des Oblats, Appt 1.

CHAMBRE ET SUITE 3 pièces à louer, chauffées, éclairées. Cuisine permise, 1091 BEGIN QUEBEC. 7-0036.

FLAT chambre meublés, gaz, eau chaude, frigidaire, entrée seule, couple ou filles. Haute-Ville. 5-8476.

CANARDIERE Appartement 1er plancher, plus chambre toilette privée, entrée seule. Conviendrait pour couple. TEL.: 4-4118

APPARTEMENT double, meublé, chauffé, éclairé, eau chaude, cuisine permise. Bon confort, 9½ des Franciscains.

ST-PASCAL une pièce maison neuve, meublée, chauffée, éclairée, eau chaude, permis cuisine. TEL.: MO 3-7723.

BOUDOIR, cuisinette, plus chambre de bain, chauffé, meublé, éclairé. S'adr.: 56 rue St-Louis, Appt 1.

13 ARGENT A PRETER

PRETS D'ARGENT, 1ère et 2ème hypothèque, montants de $500.00 à $30,000.00 sur maisons ou projets de construction. Samson Samson & Gascon, Notaires, 70 Ave Cartier.

ARGENT obtenu première hypothèque, taux raisonnables. Ecrire 3478 Park, Montréal.

ARGENT A PRETER Commercial Finance Corp. Ltd 81 rue d'AUTEUIL. TEL. 2-6488 ou 3-0450.

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT ?

$20. à $1,500.

Sur votre propre signature

Téléphone : 5-7144

37 rue de la Couronne (édifice Guillemette)

M. Georges Leclerc, gérant

COMMUNITY FINANCE Corporation

13 ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. H.-P. CIMON, 16 PLACE D'AIGUILLON. TEL: 5-5169.

$100,000.00 : DIVERS montants, première hypothèque, immeubles, logements. Québec, Banlieue. Notaire FORTIER, 72 de L'EGLISE. 5-9450.

ARGENT A PRETER sur première hypothèque à Québec, Grenier & Corriveau, notaires, 251 Boulevard Charest. TEL. : 3-1531.

SUR HYPOTHEQUE 5%, Québec, environs, 2 ans et plus ou remboursement (Capital, intérêts) 10 à 20 ans. DE LA BRUERE FORTIER, Notaire, 37 DE LA COURONNE. 5-7195.

14 ARGENT DEMANDE

ARGENT à emprunter $3,000, remboursable capital et intérêt tant par mois à 3 ans. Ecrire Casier 748 Le Soleil.

15 ARTICLES DE MENAGE

ACHETONS, vendons, échangeons, meubles, poêles, radios, divans, outils, machines coudre. L. DROLET, 983 ST-VALLIER. 4-9067.

OCCASIONS échange, meubles toutes sortes, plus haut prix alloué, gros, détail. CROTEAU LTEE, 327 St-Joseph.

24a BICYCLES

BICYCLE CCM en très bonne condition pour fille. TEL.: 3-6615.

29 BRULEURS A L'HUILE

BRULEUR REDUIT toutes marques vendeur du Electro. Spécialité, réparation et nettoyage sans poussière. L. PARENT, 218, 4e AVENUE. TEL.: 4-4990.

BRULEUR A L'HUILE. Vente et service, spécialité nettoyage, réparation brûleur domestique. Ouvrage garanti. Quincaillerie LAPIERRE Enr., 1178, 4e Avenue. 3-9663.

BRULEUR $19.50

AVEC pied chromé, 2 feux, 2 mèches. L. PARENT, 218 4e Ave. TEL.: 4-4990.

BRULEURS A L'HUILE SILENT GLOW

DISTRIBUTEURS Eug. Desroches & Fils Enr., 1039 ST-VALLIER, Québec. TEL. 3-5014.

BRULEURS A L'HUILE

Pour poêles et fournaises

prix de gros

C. H. LEPAGE

72, Ave Jacques-Cartier Québec. Tél.: 2-2207

Le Nouveau Brûleur



Double meche avec Garantie de 5 ans par le manufacturier.

Distributeur

Eug. Desroches Fils Ltée

1039 St-Vallier, Qué.

TEL.: 3-8014

30 BUREAUX A LOUER

BUREAUX, salles d'échantillons et entrepôts à 92 rue St-Pierre. Eugène CHALIFOUR. TEL.: 7-1627. Soir 7-1108.

BUREAUX, Entrepôts, rue St-Roch, entre du Roi - la Reine. Eugène CHALIFOUR. 1601 Côte GIGNAC. 7-1627.

MAGNIFIQUE salon, solarium, 20 x 20, modiste, commerce ler plancher, libre ler Mai. S'adr.: 6 Chemin Ste-Foy.

BUREAU A LOUER, service ascenseur. EDIFICE CASSULO, 130 ST-JEAN.

BUREAUX, 3 pièces, toilettes, lavabos, bien éclairés. Conviendrait pour médecin, etc. 552 St-Jean. TEL.: 3-7815.

CARRE JACQUES-CARTIER, près rue St-Joseph. Bureaux meublés à louer. 278 du ROI. TEL.: 5-8711.

629, 3ème AVENUE. Près Canardière. Bureau chauffé, conviendrait pour professionnel ou commerçant. TEL.: 3-8977 — 5-8427.

RUE ST-JEAN 304. Trois bureaux, libres chauffés, éclairés. Pour professionnels ou Commercial. TEL.: 3-8977 — 5-8427.

St-Joseph et St-Dominique

EDIFICE NEUF. — 800 pieds plancher, 3e étage, éclairé, chauffé, $60.00 par mois. 21 ST-JOSEPH. 2-2962.

BOULEVARD CHAREST

BUREAU pour agent ou professionnel, salle d'attente, téléphone en commun. Telephone 4-5716 ou 3-1531. 251 BLVD CHAREST.

36 CHALETS A VENDRE

CHALET St-Jean, Ile d'Orléans, habitable année, terrain bornant du chemin au fleuve, occasion pour prompt acheteur. TEL.: MO 3-7645 soir.

LAC ST-JOSEPH. Chalet 8 pièces, chambre bain. Réservoir eau chaude, 400 pieds de grève par 1000 pieds à vendre ou échanger. 83 RUE DORCHESTER.

38 CHAMBRE ET PENSION

CHAMBRE avec pension. Messieurs seulement. Véritable chez soi. S'adr.: 173 St-Jean, Appt 2. TEL.: 2-1681.

GRANDE chambre à louer, très propre, pension si désirée, 1er plancher, bain, téléphone. 1225 CANARDIERE.

FOYER AVE MARIA

CHAMBRES CONFORTABLES pour demoiselle aimant tranquillité, permis cuisine, lavabos, eau chaude. Prix raisonnable. 435 ST-JEAN.

40 CHAMBRES A LOUER

CHAMBRES, propres et confortables, maison tranquille, monsieur seulement. Prix raisonnable pour l'hiver. 32 STE-ANNE.

GRANDE chambre avec cuisinette, eau courante, usage bain, téléphone, autres petites. S'adr.: 24 Couillard.

CHAMBRES à la journée, semaine, mois. Hôtel au Jardin du Gouverneur. 16 Mont-Carmel. TEL.: 2-6807.

BELLE CHAMBRE A LOUER avec eau courante. S'adr.: 10 Ave St-Denis, après 5 heures.

CHAMBRE boudoir, usage bain, téléphone, eau chaude à l'année. 62 ST-JEAN, appt. 5. TEL.: 4-7023

GRANDE chambre pour 2 personnes S'adr.: 3 rue Roberval, près Hôpital St-François d'Assise. TEL.: 4-6325.

CHAMBRE double, meublée, gaz, eau courante, permis cuisine. S'adr.: 9 Ouest St-Vallier.

GRANDE chambre boudoir, meublée à neuf, usage bain, tel. entrée seule, prix modéré, préférence monsieur. 84 ST-VALLIER. Appt 1.

GRANDE chambre permis cuisine, premier plancher. S'adr.: 126 Dorchester, entre 2 et 5 heures.

BELLE grandes chambre avec eau courante, pour 2 personnes ou couple. S'adr. 48 Ste-Ursule.

CHAMBRE propre, lit confortable, bain, pas cuisine. TEL.: 4-5753, 67 DES PRAIRIES.

GRANDE CHAMBRE à louer, usage cuisine, frigidaire, laveuses, téléphone, autobus à la porte, couple sans enfant ou personne seule. 4-1943.

GRANDE CHAMBRE et cuisinette, meublées, 8 rue de la Fabrique, appt. No 1½.

LIMOILOU, chambre chauffée, eau chaude année, pour couple ou dame, ler plancher. TEL.: soir 3-0589.

BELLE grande chambre, près chambre bain, 1er plancher, pour jeune fille seulement. 7 rue Fraser.

RUE GARNEAU chambre double, eau courante, conviendrait pour 2 jeunes filles. TEL.: 4-0597.

PRES CARRE D'YOUVILLE, chambre bien, chauffée, douche, eau chaude. Monsieur distingué. 39 RICHELIEU. Appt 11.

PAROISSE St-Jean-Baptiste, belle chambre, très confortable. S'adresser 291, Richelieu. TEL.: 5-8088.

PRES HOTEL ST-LOUIS, grande chambre chauffée, très propre, permis cuisine. S'adr.: 14 Haldimand.

GRANDE-ALLEE. Chambre meublée, fenêtre sur la rue, lavabo, prix raisonnable. 5-8760.

4 GRANDES chambres à louer, moderne avec lavabo. TEL.: 3-1579 soir 6½-7½ heures.

CHAMBRE à louer, bien éclairée, autobus à la porte. 894, 4e Avenue. TEL.: 3-4632.

CHAMBRE convenant pour une ou deux personnes, usage téléphone, chambre bain. TEL.: 4-1463 — 371¼ St-Joseph.

44 CHAUFFAGE, BOIS, CHARBON

A.-B. FORTIN, marchands de bois, vous offre de l'huile à brûleurs. 1-D MARIE INCARNATION. 7-7490.

45 CHEVAUX, VOITURES

CHEVAUX TROITEURS à vendre ou à échanger. S'adresser MICHAUD & ST-MARD INC., Terrain Exposition, Québec.

48 CLAVIGRAPHES

CLEMENT & CLEMENT Limitée, agents exclusifs d'Underwood, 211 Blvd Charest. Téléphone 2-1422. Location clavigraphes $5.00 mensuellement. $12.00 trois mois. Vente, réparations.

CLAVIGRAPHES à louer $5.00 par mois ou 3 mois $12.00. GERALD MARTINEAU, 93 ST-PIERRE. 3-5150.

E. LACOULINE, agent exclusif, clavigraphe Royal, 148 Côte d'Abraham. Téléphone 4-1869. Location clavigraphe $5.00 par mois ou 3 mois $12.00.

49 HUILE A BRULEUR

POUR UN SERVICE rapide d'huile à chauffage. Appelez J.-L. HARTON, 729 Latourelle. TEL: 4-4508.

52 COLLECTIONS

CREANCIERS, adoptez système Elite pour percevoir crédit. Facile, économique, satisfaction garantie. R. Labrecque. TEL.: 4-7963.

54 COMMERCES A VENDRE

PETITE INDUSTRIE, Manufacture d'articles en bois, située dans le comté de Bellechasse, en pleine opération, bonnes conditions. Logement avec la boutique. Tél.: 4-4221 ou écrire Casier 656 Le Soleil.

GRAND SALON de coiffeuse à vendre rue ST-JEAN. TEL.: 3-0343.

N'ACHETEZ PAS UN COMMERCE sans nous consulter. Réelles occasions. L. HUNT. 5-7688 — 7-2091

COMMERCE DE GRAIN à vendre pour cause maladie. Information J. Ulysse Choquettes St-Casimir. Co. Rouville, P.Q.

MAGASIN, vaste entrepôt ainsi que logements privés, situés au centre de la ville de Beauceville-Est, à la Jonction des routes Lévis-Jackman et Beauceville-Sherbrooke. La marchandise en magasin fera partie de la vente. Chiffres d'affaires $260,000.00. Conditions de paiements des plus avantageuses. Cais ROY, prop. Beauceville-Est.

RESTAURANTS à vendre dans toutes les parties de la ville ou extérieur. Prix à partir de $1,500. Logement si désiré. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

EPICERIES licenciées ou non, dans quartiers Limoilou, St-Sauveur. Conditions faciles. Logement si desire. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

EQUIPEMENT de salon coiffure à vendre, avec local si désiré. S'adr.: 4-8046 — 4-7141.

ANGE-GARDIEN, sucrerie 2000 érables, avec accessoires ou non. S'adr.: 43 Ave Royale. MO 3-4395.

RUE ST-JEAN, grosse quincaillerie avec grosse clientèle, prix $11,000.00. TURMEL 1447 D'ASSISE. 3-4567.

RUE ST-JOSEPH, coin rue, poste de commerce, logement 9 pièces, $38,000. TEL.: 3-6910.

EPICERIE boucherie-licenciées à vendre bien équipées, poste établi depuis 18 ans, cause autre commerce. S'adr.: Claude Gagnon, 146 des Commissaires. TEL.: 3-0490.

SYNDICAT ST-JEAN, Magasin, confection dames, hommes, fourrures, loyer long terme. Cause santé. TEL.: 3-8977 — 5-5427.

COMMERCE de sablage, plancher, bon chiffre d'affaires, avec tout l'outillage. Ecrire Casier 755 le Soleil.

RUE ST-JEAN — Commerce de café et cadeaux, vieux poste $5,000 comptant. J.-E. Lepage. 2-1455.

CANTINE à vendre pas de loyer ni électricité à payer. TEL.: 7-7364. Demandez M. Fortin après 5 heures.

HOTEL de touristes avec cabines, meublé à vendre, clientèle distinguée, belle plage, route Lévis à Rivière-du-Loup. Ecrire à Casier Postal 548 Montmagny, P. Q.

BOULANGERIE, Québec, comprenant entrepôt, dépendances, outillage complet, four brique, casseroles. Ecrire 731, Casier LE SOLEIL.

GARAGE A VENDRE

AYANT l'agence Chrysler Plymouth, Fargo, ou associé avec capital. Perron Auto Ltée, St-Casimir, Co. Portneuf.

AVIS PHARMACIEN

POSTE MODERNE, offert en gérance ou vente à pharmacien licencié. Ecrire casier 710 Le Soleil.

LINGERIE

COMMERCE de lingerie pour dames, à vendre, situé en plein centre des affaires, en opération depuis 15 ans, ameublement, marchandises, achalandage. GEO. PAQUET, 57 Côte d'Abraham. Tél.: 4-4221.

55 COMMERCES DEMANDES

POUR VENDRE votre commerce consultez C.-R. CANTIN, 464 ST-JOSEPH. TEL.: 3-6910.

NE VENDEZ PAS VOTRE COMMERCE sans nous consulter, avons acheteur sérieux. L. HUNT. 5-7688 — 7-2091.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

61 DEMENAGEMENTS

ASSOCIATION transport routier Québec Inc, nous nous spécialisons dans tous genres de transport. Appelez 4-2971.

Déménagement, tél.: 2-7526

LOCAL. Longue distance. Assurance. Entreposage. Emballage. G. GAGNE Transport Enrg. 851 de Beaujeu. TEL.: 2-3416.

Royal Transport Enrg. 2-7289

DEMENAGEMENT tout et partout, ouvrage garanti, meilleurs prix en ville, assurance. S'adresser 118 de L'EGLISE.

QUEBEC TRANSPORT

440-454 Arago. Tél.: 3-0760

DEMENAGEMENTS tous genres n'importe où. Outillage moderne. Plus vieille compagnie de déménagement Québec. Assurances.

62 DIVERS



GRATIS

Montres bracelets pour hommes ou dames données gratis pour la vente de 30 bouteilles de parfum de 10 cts à 30 cts. Ou encore : Kodak coutelleries, couvertes, fer à repasser, toaster. Prime spéciale gratis.

Démandez nos feuillets

LES UTILITES PRIMEES

116M Blvd Charest, Québec

64 DIVERS A VENDRE

JOLIES GARDE-ROBES finies naturel ou noyer, téléphone. 3-4110 — 2-3105.

GRANDE vente, robes neuves à $1.98 — $2.98 — $4.98 — $7.00 valant beaucoup plus chères. 1013½ ST-VALLIER.

ECHANGEONS, ACHETONS, VENDONS Meubles, accessoires électriques, réfrigérateurs, neufs, usagés. CENTRES DES AUBAINES. 605 ST-VALLIER. 4-3760.

ACHETONS, VENDONS, sets cuisine, chambres, lits, fournaises, outils, chaises. PIERRE DENIS. 184 DU PONT. 3-0932.

PUPITRES, poêle électrique 220w, poêles, laveuse, set cuisine, chesterfield. L.-J.-A DEMERS. 183 COURONNE. TEL.: 2-2685.

MEUBLES, préiart, tapis, poêles, matelas ressorts $19.95, sommiers $11.00. VEZINA & FILION, 317, St-Vallier. 4-8290.

FOUR BRANDFORD, en brique, capacité 3 poches en très bon état, à vendre $1,000.00. Intéressé s'adresser à Benoit Pelletier, 58 d'Amours, Matane, Qué. TEL.: 39.

ACHETONS, ECHANGEONS, VENDONS set de chambres, salles, secrétaires. MARCEAU MEUBLES USAGES 83½ Mgr Gauvreau 3-5625.

PIANO A VENDRE, set de salle, set de chambre et salon, 544 HERMINE. TEL.: 5-5721.

JOLIE COMMODE finie noyer ou naturel. TEL.: 3-4110 ou 2-3105.

MANTEAU court neuf, chevreau gris $75, mouton gris long $400. Robes mariées, robes soirées. 5-6434.

POELE bois charbon, brûleur, fournaise Coleman, radiateur, garde-robe, lit complet, radio. 655 St-Vallier. 3-3760.

MACHINES A VUES

2 GROSSES machines NATKO 16 mm, parfait ordre, vraie aubaine. TEL.: 3-2288.

PIANOS ET HARMONIUM

A VENDRE prix d'occasion. Encheres Marceau Enr., Meubles Marceau Inc., 110 rue St-Paul. TEL.: 2-1278 — 5-9309.

RESTAURATEURS

PHONOGRAPHES automatiques, vendeuse, table à boules, machines d'amusement, location de phonographes pour soirée. Vente de disques neufs et usagés. LE-MIEUX AMUSEMENTS. 1114 ST-VALLIER.

LES ENCHERES MARCEAU

Tél.: 5-9309 et 2-1278

MEUBLES MARCEAU Inc. prop. Département de meubles usagés et échanges, vendons, achetons toutes sortes de meubles et autres effets divers. 110 RUE ST-PAUL.

UNE SEMAINE SEULEMENT

SUPERBE manteau de Loutre, neuf. Valeur $1195. Pour $795. Mouton Gris. Valeur $850. pour $495. Henri Dion 168 De MAZENOD. 5-9702.

MANTEAU FOURRURE $125.

ALPH. DION

SPECIAL manteau de fourrure $125. Capes $89.00. Durant février. Alph. Dion 86½ Blvd Langelier. TEL.: 2-6547.

64 DIVERS A VENDRE

REFRIGERATEUR, studio, chesterfield, poêle électrique, laveuse, sets chambre cuisine, machine à coudre. 655 St-Vallier. 3-3760.

MANTEAU chat sauvage, 14 ans, en très bonne condition. S'adr.: 309 DeNiverville.

ACHETONS, ECHANGEONS, VENDONS. Meubles de toutes sortes. Spécial, secrétaire avec chaise. 1087 ST-VALLIER. 4-8133.

POELE émaillé blanc avec brûleur à l'huile, comme neuf, cause déménagement. S'adresser 147 ST-PATRICE.

MACHINES à coudre neuves Arrow, garantie 25 ans. TEL.: 7-0330.

MACHINES A COUDRE, neuves et usagées, moteurs, réparation, hemstitch, boucles, boutons, recouverts, craquage de jupes. SAMSON SEWING MACHINE, 803 ST-VALLIER, Québec. TEL.: 3-0011.

ACHETONS, Vendons, Echangeons livres et magasines. Demandez liste de prix. Foyer du Livres. 42 St-Joseph.

BOLERCS seal gris taupe $90. lapin teint $60, pattes kidskin $70. 10 de Gaspé. 4-3724.

SET SALLE A MANGER, 9 morceaux, en noyer solide en parfaite condition, cause déménagement. TEL.: 5-8803 Après 8 heures soir.

MEUBLES et articles de maison à vendre, set de chesterfield, poêle à gaz 4 feux, set salle à diner, bureaux, table de salle à dîner ronde, des lits, manteaux en Hudson seal noir, grandeur 36 ou 38. 9 Rue Buade.

A VENDRE une machine Ditto pour imprimer des lettres circulaires, une machine très utile pour le commerce, aussi une bonne caisse enregistreuse, un vieux model, mais très bonne condition. Machine à additionner (National Cash) presque neuve, aussi une petite machine à additionner. 9 rue Buade.

POELE LEGARE avec système à l'huile Silent Glow. S'adresser 18 St-Félix. TEL.: 3-3294.

SET DE CUISINE 6 morceaux naturel. Laveuse, 655 St-Vallier. 3-3760.

TYPEWRITER Underwood 12 pcs. Moine électrique ¼ de pc. Revolver 32. Cours complet comptabilité comprenant 25 volumes (Alexander Hamilton Institute) TEL.: 7-3678.

SET de salle à diner et poêle en parfaite condition. S'adr.: 567 3e Avenue.

ABANDON Maison. Habits d'homme, poêle électrique, frigidaire, meubles, verrerie, tapis, coutellerie, vaisselle limoge. TEL.: 7-1103.

MATELAS RESSORTS, $19.95, lit complet $23.00. Réparation de matelas. J.-M. JOBIN. 1219½ ST-VALLIER. 7-0744.

LIT ¾ SIMMONS, sommier, secrétaires, glacière, poêle gaz, poêle gazoline. Mme Pouliot, 15 St-Patrick. 3-1423.

RADIATEUR électrique combiné à l'eau presque neuf. S'adresser 329, 12e RUE. TEL.: 4-7768.

MAGNIFIQUE manteau d'écureuil de Russie, neuf, modèle recent. TEL.: 5-5026.

CHAIN-SAW marque Hornett à vendre TEL.: 2-0522. 86 rue St-Louis, Appt 15.

MANTEAU d'enfant, 12 ans gris, seal Hudson, $20.00. Seal brun $25.00. Mouton perse $50. 5-6434.

MANTEAU fourrure comme neuf, taille 18, Couvrisnets et gants de "hockey"; skis, patins et bottes, pointure 8. 11½ Chemin Ste-Foy.

ARTICLES de pêche à vendre comprenant pêche "Millward's" moulinets, lignes tarpér de marque Old Gold, etc., valeur $135.00 sacrifier $80.00. S'adr.: 694, 11e RUE. TEL.: 5-6206.

A VENDRE APPAREILS pour photographie : "Art Lamp"; deux "Réo Start", résistance et "Printing Lamp" à 3 barbons. Ecrire à CASIER 805, Le Soleil.

TAPIS de porte caoutchouc 18 x 28, rouge bleu, vert ou noir avec votre propre nom moulé dedans $9.25. Ecrivez incluant $2.00 balance C.O.D. Aussi mentionnez couleur et nom allant au tapis ou demandez démonstration pour ceux de ville à D.M.R. 1125 Forget, Québec.

DEUX SAXOPHONES reconditionnés comme neuf, à sacrifier, 448, 1ère AVENUE.

LITS $12.00, matelas $12.00, bureaux $15.00, poêles, sets cuisine, chambres, chesterfield, etc. S'adresser 337 ST-JOSEPH.

67 ENTREPOT A LOUER

ENTREPOTS, 2 locaux, 25 x 25 pds non chauffés à louer pour entreposage, situé Limoilou. 3-9522.

70 ECOLE

COURS CLASSIQUE privé reprises des examens et cours réguliers. Professeur P.-E. BELLEAU. 77 D'AIGUILLON. 3-3754

BART SCHOOL, jour, soir. Spécialité conversation anglaise. Cours commercial anglais-français. Pour entrevue. TEL.: 2-5849 — 7-6412 ou 7-4333. 109 COTE D'ABRAHAM.

COURS PRIVES — rhétorique, immatriculation, degrés intermédiaires. ROSAIRE LABRECQUE, 615 St-Jean. TEL.: 3-7439.

INSTITUT THOMAS, cours anglais, conversation anglaise, français, sténographie dactylo, mathématiques, comptabilité, télégraphie, etc. 96 ST-JEAN. TEL.: 2-7490 ou 7-4653.

INSTITUT DENYS — Jour et soir cours commercial abrégé, anglais, sténo-dactylo, comptabilité. Cours classique cours 11e pour garde-malade. Cours spécial 7 et 8e préparation à l'école Technique 322 ST-JEAN. TEL.: 2-5147 — 2-8382.

ECOLE DE COUTURE

COURS DONNE en français et anglais, méthode ultra-rapide. Appointement. 120 rue DOLBEAU. TEL.: 2-5340.

72 FEMMES, FILLES DEMANDEES

DAMES demoiselles voulant gagner $1.00 et plus l'heure. S'adresser vendredi Produits AVON, 94 Couronne. 3-7706.

MESDAMES. Desirez-vous gagner $2.00 de l'heure, sans sortir de votre foyer? Oui? Alors, rendez-vous, vendredi le 13 2½ heures p.m. 842 St-Cyrille et obtenez les détails nécessaires.

VENDEUSE pour sollicitation facile. Libre pouvant voyager dehors ville avec chef d'équipe. 561 St-Vallier. 3-5117.

77 FILLES DEMANDEES

2 FILLES de table, bilingue, Shan Gri La Café. 46 St-Jean.

COMMIS d'expérience confection pour dame bon salaire. Applications confidentielles. Ecrire Case 739 Le Soleil.

STENOGRAPHE, bilingue d'expérience requis. Ecrire Casier Postal 3189 St-Roch, Québec.

WAITRESS d'expérience. S'adresser en personne au restaurant Beaver, 64 rue St-Jean.

WAITRESS demandée avec expérience. S'adr.: 211, 3e Rue. Inutile de vous présenter sans expérience.

JEUNE FILLE demandée pour faire le smoking anglais. Aussi couturière avec expérience dans robes de bébé sur machine 95. Ecrire Case 802 Le Soleil.

2 FILLES certain âge, une pour maison privée, une pour restaurant. S'adr.: 107 ST-PAUL.

VENDEUSE bilingue avec expérience pour magasin centerie - pâtisserie. Ecrire Casier 801 Le Soleil.

MODELES demandés pour présenter vêtement de base, 34 médium. Bon salaire. Ecrire Casier 780 Le Soleil.

CUISINIERE competente avec références. Maison privée 2 personnes, bon salaire. TEL.: 2-1838.

80 FOURRURES

FOURRURES luxe, louer ou vendre, réparations, modelage, prix réduits. J.-H. L'HEUREUX, 84 Chemin Ste-Foy, Québec 4-2127.

ARTHUR JOBIN & FILS

MANUFACTURIER FOURRURES. Manteaux de qualité, parures. Prix avantageux. Satisfaction absolue. 96 ST-JOSEPH. Téléphone 5-9016.

88 Hommes demandent emploi

JEUNE HOMME sérieux 33 ans, marié, bilingue possédant très bonnes références, longue expérience commerciale, 2 ans gérant d'épicerie, 5 ans gérant plan nettoyage à sec, spotter et nettoyeur perfectionné. Prendrait aussi ligne de voyageur ou livraison. TEL.: 2-2276 ou Ecrire 217, 18e RUE, Québec.

GERANT DE VENTES

HOMME, 20 années d'expérience dans la vente, organisation et collection, dans l'Est du Canada, accepterait offre d'une Compagnie sérieuse, soit pour voyager ou prendre charge de département. Pour details, adressez à CASIER 639, Le Soleil, Québec.

89 HOMMES DEMANDES

HOMME demandé pour réparation radiateur d'automobile, bon salaire, position à l'année. 558½ St-Vallier. TEL.: 2-2776.

HOMMES apprenez à bon marché métier, soudeur mécanique-machinistes, débossage, gagnez gros salaire. Pour plans de guerre. Ecole Métier MELOCHE, 451 3e AVENUE. Limoilou, Québec.

MANUFACTURIER en produits plastiques, rideaux, tentures, etc, demande vendeur avec clientèle, expérience dans la vente au détail. Vend également plastique à la verge. Base commission. Communiquer avec l'annonceur, 1649 Eglinton Est, Toronto.

GERANT DE SUCCURSALE

Demandé immédiatement par compagnie d'accident et maladie pour gérer succursale déjà établie. Doit être bilingue et habile dans l'organisation et la vente. Semaine de cinq jours. Bon salaire. Ecrire Le Soleil, boite 745 Le Soleil.

89 HOMMES DEMANDES

OCCASION exceptionnelle pour voyageurs. Vendez des chemises Stetson faites sur mesure, directement au client. Facile de gagner $10 par jour. Ecrire à: STETSON SHIRT Company, Station Postale "C", Montréal.

HOMME DEMANDE pour réparation de radiateurs d'automobile, bon salaire, position à l'année. Ecrire à CASE 104, LE SOLEIL.

VENDEUR demandé dans le territoire de Québec pour vendre des chapeaux et accessoires de dames. Randolph Millinery 1457 BLEURY, Montréal.

EXCELLENT salaire de base, bonnes chances d'avancement à l'emploi d'une compagnie internationale faisant des enquêtes pour fins d'assurance et finance. Les applicants devraient avoir de 21 à 28 ans, être bilingues et avoir l'équivalent d'une 11ème année ou plus. Téléphoner Gérant: 2-6866.

VOUS AVEZ BESOIN d'une position permanente, dans votre ville ou comté. Pour toute information. S'adresser Dept 647 Hermine, Québec.

VOYAGEUR demandé pour thé, café, épices, pour district de Québec et environ, voir M. Paul Simard à

Constable décoré pour un acte de bravoure

Toronto, 12. (PC) Le constable Ronald (Dick) Deadman s'est tenu sur ses béquilles hier pour recevoir la médaille George des mains du gouverneur général Vincent Massey.

La médaille, récompense donnée à des civils pour actes de courage, a été décernée à l'officier de police de Toronto pour la façon dont il a mis fin à une série de vols à main armée dans des pharmacies l'an dernier.

Le constable attendait dans une pharmacie quand le bandit est entré. Au cours de l'échange de coups de feu, l'officier a été blessé et le bandit tué.

Le constable Deadman, qui a 28 ans de service dans la police, est retenu à l'hôpital, où il se rétablit des blessures qu'il a subies durant la lutte armée.

Joyeuse invitation à des rebelles

Kuala Lumour, Malaisie, 12. (PA) Les autorités britanniques de la Malaisie ont invité les guérilleros rebelles, dont 98 p.c. sont des chinois, à sortir de la jungle pour la traditionnelle fête chinoise du Nouvel An, célébrée samedi. "N'oubliez pas le canard en conserve, le saucisson et la viande!" disaient les cartes d'invitation lancées des avions anglais au nord de la Malaisie." Songez aux joies que pourraient vous procurer cette nouvelle année...."

Récital au Sanatorium Bégin

Les dames patronesses du sana Bégin présenteront, dimanche soir à leurs protégés, un récital de qualité. M. Fernand Gagné, pianiste élève au Conservatoire, jouera des oeuvres du répertoire moderne. Mlle Madeleine Lachance, diseuse fantaisiste, accompagnée au piano par son frère Roger, interprétera quelques-uns de ses succès. L'honorable J.-D. Bégin et Mme Bégin présideront ce récital.

Cas peu ordinaire pour Scotland Yard

Londres, 12. (PA) Scotland Yard se trouvé devant un casse-tête peu courant et sir Harold Scott, chef de la police secrète anglaise, a confié à ses meilleurs enquêteurs cette troublante affaire de policiers qui auraient tricher à un examen de promotion de Scotland Yard.

Frais des obsèques de feu George VI

Londres, 13 (PA) Les funérailles du roi George VI, il y a un an ont coûté à la Grande-Bretagne l'équivalent de $86,970.78, révèle le service des comptes publics. Les comptes révèlent qu'on avait d'abord affecté $162,400 pour couvrir les frais. Le solde de $75,429.22 sera transféré au Trésor.

A la conquête du mont Everest

Londres, 12. (Reuters) — L'expédition britannique partie à l'ascension du mont Everest quitte aujourd'hui le Népal, laissant derrière elle le colonel John Hunt, chef de l'expédition, qui se remet d'une sinusite. Il rejoindra le groupe par avion d'ici quelques jours.

Disparition de régies des prix

Washington, 12. (PA) Les régisseurs des prix aux Etats-Unis ont dit hier que les plafonnements seront levés avant la fin de la semaine sur le lait, le beurre, la volaille, les oeufs, le savon, le lard et le saindoux. La même mesure s'appliquera peut-être aussi aux pneus et chambres à air et à quelques autres produits en caoutchouc.

M. Robertson est honoré à Londres

Londres, 12. (PC) Norman Robertson, haut-commissaire canadien à Londres, sera fait citoyen honoraire de la cité de Londres lors d'une cérémonie qui se déroulera le 24 du courant. La cérémonie aura lieu au bureau du chambellan, Irving Game, dont la fonction équivaut à peu près à celle de trésorier de la corporatioin de la cite de Londres.

Sanction de bills

Ottawa, 12. (PC) Un bill prévoyant la nomination d'un ministre adjoint de la Défense et 86 autres mesures ont reçu l'assentiment royal hier, au Sénat, permettant ainsi à l'hon. Ralph Campney, solliciteur général, d'assumer le nouveau poste ministériel, après assermentation.

Parmi les bills signés aujourd'hui par le juge en chef Thibaudeau Rinfret, gouverneur général adjoint, on trouve une mesure modifiant la phraséologie du titre royal qui sera utilisé par la reine dans ses proclamations. Soixante-quatorze bills de divorce ont également été sanctionnés durant la brève cérémonie.

Des monstres attaquent les pierres tombales

Key West, Floride, 12. (PA). La police n'a pas réussi à arrêter deux hommes qui, ces jours derniers, ont pénetré dans un cimetière et ont brisé 39 pierres tombales, évaluées à 38,000. Le maire, M. Dave King, a qualifié ces individus de "monstres sadiques".

Club de nuit incendié

Montréal, 12 (PC) Un incendie a détruit, de bonne heure aujourd'hui, un club de nuit et une salle de quilles à l'angle des rues Notre-Dame et McCord dans le bas de la ville. Personne n'a été blessé.

Chez les femmes universitaires

Le Comité des Réformes Pénales de la Fédération canadienne des Femmes universitaires, sous la présidence de Mme Pauline Cazelais, s'est réuni à Ottawa, ces jours derniers, pour étudier le rapport du Comité de Révision du Code Criminel. Mme R. A. MacKay, secrétaire honoraire du comité, Mme Isabel Bancroft de Québec, Mlle Margaret MacLellan, Mme Jean Sanders, Mlle Marguerite Ritchie, Mlle Louise Boucher et Mme Gilleland, d'Ottawa, ont pris une part active dans cette étude et discussion. Le Comité des Réformes pénales fut impressionné par ce rapport qui tient compte des principes de criminologie et pénologie modernes.

L'entrée illégale des immigrants

Montréal, 12. (PC) Les agents de la Gendarmerie fédérale ont obtenu, hier, un mandat d'arrestation contre un homme qui serait une "figure importante" dans la bande qui aurait contribué à l'entrée illégale au Canada d'immigrants italiens.

Le mandat signé par le juge Omer Cloutier concerne Lawrence Sullivan, ancien officier de l'Immigration canadienne, actuellement détenu par la police londonienne en Angleterre, à la demande des autorités canadiennes.

Pièces de rechange **Autos Usagés** Accessoires de tous genres

Dernière Chance

Nous sommes obligés de sacrifier tous nos chars usagés.

D'ici au 18 février

LISEZ BIEN

Dodge Panel 1938	$100
Chevrolet Pick up 38	$100
Mercury pick-up ½ T., 46	$395
Buick sedan 1939	$225
Plymouth sedan 1949	$1050
Chevrolet sedan 1949	$1050
Ford coupé 1949	$900
International 4 T. Dompeuse 1949	$1150
Cadillac sedan 1950	$2950
Cadillac 1947 sedan équipé	$1275
Chrysler sedan 1937	$150
Ford Pick up ½ T. 40	$225
Morris Oxford 1950	$525
Chevrolet 46 2½ T. Dompeuse	$525
Dodge sedan 1943	$325

Spécial

Dodge neuf, 1953
$150. en bas du prix liste.

A ces prix

Nous n'acceptons pas d'échange.

A. SIMARD
Auto Ltée
1095½ Canardière
Tél. : 4-4873

SPECIAL!
PLYMOUTH sedan 1946 $750.
CONDITIONS FACILES
Visitez à votre aise dans un ENTREPOT CHAUFFE nos autos usagées. Un dépôt assurera la livraison à votre choix.
Montcalm Automobiles Inc.
"Votre garage de confiance"
901, 1ère avenue Tél.: 2-5676

Chasse-neige
Sno-Go
Sicard
Cyclone
25 AUTOBUS
PELLE MECANIQUE
CAMION FORD
Marmon-Herrington
avec charrue à neige
AUTOS-NEIGE
"Bombardier"
à vendre. S'adresser à :
LEVIS AUTOMOBILES, Inc.
40, rue St-Henri, Lévis
Tél. : Zone 5-769

Spécial
CONSUL sedan 1951 $1295.
Plusieurs autres modèles 1935 à 1952
MOTORS LTD.
Distributeur Studebaker
19, de la Couronne — Tél.: 5-6185
OUVERT TOUS LES SOIRS
Venez constater vous-même le plus beau choix de CHARS USAGES A LEVIS

DODGE sedan, radio, air conditionné, 1952.
PLYMOUTH coach, radio, air conditionné, 1951.
METEOR coach automatique, air conditionné, 1951.
METEOR coach, air conditionné, 1950.
CHEVROLET sedan, air conditionné, 1949.
PONTIAC sedan, radio, air conditionné, 1949.
MONARCH sedan, radio, air conditionné, 1949.
PONTIAC coach, radio, air conditionné, 1949.
DODGE 7 passagers, radio, chaufferette, 1948.
OLDSMOBILE sedan, radio, chaufferette, 1948.
PLYMOUTH coupé, chaufferette, 1948.
CHEVROLET sedan, chaufferette, 1941.
PLYMOUTH coupé, chaufferette, 1940.
DE SOTO coach, chaufferette, 1939.
PLYMOUTH sedan, chaufferette, 1938.
CHRYSLER sedan, chaufferette, 1936.
DODGE sedan, chaufferette, 1936.
CAMION MERCURY 1 tonne, chaufferette 1950.
ARTHUR BLAIS
139-A rue St-Georges, Lévis
Tél. : Zone 5277

CHEVROLET 51, camionnette sedan Delivrery, parfait ordre, banc 3 places, air climatisé, 5 bons pneus, termes faciles. TEL.: 7-0333.

DODGE 37, coach, en parfaite condition. TEL.: 2-4549.

FORD 1947—en bon ordre, très propre. S'adr. 31 rue GUENETTE, Lévis.

2 ACCESSOIRES AUTOMOBILES

A VENDRE parties automobiles neuves, usagées. LUDGER FERLAND. 661, 1ère Avenue. 4-2920.

MAURICE POIRIER
PIECES neuves, usagées, toute marque d'automobile, hoist, Rucksteel, grille, différentiel, radiateurs. 589 1ère Avenue. 2-4463.

KING AUTO PARTS REG'D
CHARS ou PIECES neuves et usagées, carrosserie, moteur, outillage, batterie, hoist. 337, 3e RUE. — 3-1557.

CARRIER AUTO PARTS LTD
PIECES D'AUTO neuves et usagées. Gros et détail. 475 1ère Avenue. TEL.: 4-1533.

CHARRUE A NEIGE
REPARATION — FABRICATION
Réservoir à l'eau, et à l'huile housing.
Radiateur d'Auto — Bull Dozer — Frame.
J.-E. AUDET
SOUDURES — MACHINE SHOP
465, 1ère Ave. Tél.: 4-2317

17 AUTOMOBILES DEMANDEES

PAUL MAHEUX
ACHETONS AUTO
POUR ARGENT comptant. 597 BOULEVARD CHAREST. TEL.: 3-4167.

Achetons Auto
ARGENT COMPTANT
HUDON AUTO
545, 1ère Ave Tél.: 4-9769

18 AUTOMOBILES A LOUER

CHARS NEUFS 1950, $5 par jour, $0.10 mille, assurance $20,000 et $40,000 gratuites. ROMPRE & FRERES Drive Yourself. 1272 MAGUIRE. 7-8575.

HUDON AUTOMOBILE
VOUS TROUVEREZ autos de toutes marques 1940 — 1952. A bas prix. 545, 1ère AVENUE. 4-9769.

A. Simard Automobile, Ltée
1095½ CANARDIERE
VENDONS chars neufs et usagés, toute marque. Prix réduit. TEL.: 4-4873.

4 SOUFFLEURS A NEIGE
GROS ET PETIT MODELES, 4 camions, 2 différentiels pour Will Drive avec charrue. Auto-Neige. 8 passagers. PAUL MAHEUX. 597 Blvd CHAREST. 3-4167.

AUTO MODERNE, Ltée
VERITABLES OCCASIONS
PACKARD sedan Patrician 1951, presque neuf $1100 d'équipements. "Aubaine" Oldsmobile sedan "88" 1952, comme neuf équipé, transmission hydraumatique, prix spécial. Packard sedanette 1950, 1300. Morris "10" sedan 1948, 695. Jeep usagé, 690. Morris Minor coach 1950, 875. Morris, Austin, sedan 1950, 1095. Jeep, Pick up, 1 tonne 4 W. D. neuf, 25 de la COURONNE, Québec. TEL.: 5-8188.

MERCURY et FORD sedan coach 1950. Buick sedan 1948. Oldsmobile sedan 1948. Plymouth sedan 1948, Chevrolet et Pontiac sedan 1948, Station Wagon et Panel Pontiac et Willys, camion 10 roues, 2-3 différentiels, avec dompeuse. Plusieurs modeles $100. PAUL MAHEUX, 597 Blvd. CHAREST. TEL.: 3-4167.

DE SOTO Custom 48 Fluid Drive, équipé, état neuf, 42,000 milles. TEL.: 3-9187.

CAMION FARGO ½ tonne, genre pick-up, 1949, millage garanti 24,000 milles. TEL.: 5-9641 ou 3-3219.

35 MODELES RECENTS Buick, Oldsmobile, Dodge, Plymouth, Pontiac, Chevrolet, Ford. Conditions faciles. 294, 3e AVENUE.

CADILLAC 1933 convertible. Excellente condition, réparage récent, à sacrifier. Cause départ. Téléphonez le soir 4-3097.

CHEVROLET Bel Air 1952 équipement complet 15,000 milles, couleur 2 tons en parfait ordre. E. Vézina 4-3551.

OLDSMOBILE 1938 sedan jamais sorti l'hiver, moteur garanti parfait ordre, pneus tone, batterie neuve, même peinture. $500.00. TEL.: 7-0890.

DODGE 1941, 4 portes, très propre, radio, chaufferette, très bien chaussé, pneus hiver, été. Visible soir entre 7-10 hrs. 7-4891.

CHEVROLET sedan Delivery 1947, Hillman sedan 1949, Pontiac sedan 1949. Vendre ou echanger. 128 Dorchester.

FORD 1949 moteur reconditionné à neuf. TEL.: 3-3125.

AUSTIN sedan 1950, licencié 53, peinture, mécanique refait en neuf, (hrs repas) 7-8652.

PANEL THAMES ¼ tonne en ordre, propre sur tout rapport. 40 milles au gallon. 7-8652.

FARGO Pick-Up ½ licencié 53 en ordre tout rapport. (hrs repas) 73 Murray. 7-8652.

FORD neuf Coach 1953, Mayflower 1952 10,000 milles, 1095½ Canardière. 4-9895.

HILLMAN MINX 1950, très propre $850.00. TEL.: 3-9684.

FORD Convertible 1953, Ford sedan 1953, Chevrolet Panel ½ tonne 1953, Vendre, échanger. 128 Dorchester.

CAMION Dodge 1938, deux tons, roule très bien, vendre ou échanger. Camion à bon compte pour fermier. Communiquer 7-5307, soir.

121 MAISONS A VENDRE
(Suite de la page 24)

PLAIN-PIED moderne, 6 grandes pièces, plus chambre bain. 2100 DICKSON. Sur appointement. Téléphoner 7-8331.

PROPRIETE de valeur à vendre à Valcartier. Bel endroit toute l'année. Grande maison avec maisonnette. Terrain de 3 acres. Beaux chemin. Toutes les facilités de la ville. Communiquez à 9 RUE BUADE.

BELVEDERE. Maison 6 logements de 5 pièces, chauffage huile, bon revenu. TEL.: 3-9367.

122 MAISONS DEMANDEES

POUR LA VENTE de propriété, consultez C.-R. CANTIN. 464 ST-JOSEPH. TEL.: 3-6910.

VOUS VOULEZ VENDRE votre propriété. Service confidentiel. L. HUNT. TEL.: 5-7688 — 7-2091.

MAISON DEMANDEE pour argent comptant. R. DEROSA. 130 ST-JEAN. TEL.: 5-5914.

MAISON DEMANDEE à Québec, pour comptant ou termes. Ecrire Casier 754, Le Soleil, en donnant revenus et dépenses.

VOULEZ-VOUS vendre votre propriété ou commerce. Confiez-le O. LEROUX, 525, 3e AVENUE. 4-3836.

DESIREZ-VOUS VENDRE votre propriété rapidement. Consultez J.-A. TURMEL, 1447 D'ASSISE. 3-4567.

VOULEZ-VOUS vendre votre maison ou commerce rapidement. Consultez WILFRID ROGER, 195, 4e RUE. 4-2542.

$3,000.00 ACOMPTE sur maison. Ecrire Casier 708 Le Soleil.

PROPRIETE DEMANDEE
VOUS qui voulez vendre votre propriété promptement. TEL.: MO 3-6821 après 5.30 heures p.m.

126 Maison de campagne à vendre

STE-PETRONILLE, Ile d'Orléans, huit pièces, chambre bain, chauffage à l'huile. Pierre LeMoine. 2-3958 ou 7-6963.

127 MALADIES

A CONSULTER, Docteur Prévost, hôpitaux Paris, Londres, New-York. Toutes maladies intimes, hommes, femmes, jeunes filles; peau, sexuelles, urinaires, frigidité féminine, stérilité traitées spécialement. 3440 HUTCHISON. PL.-4148.

128 MATERNITE

HOPITAL MATERNITE LAROCHE, privé, discrétion absolue, dames, demoiselles, 194 Blvd Pierre-Bertrand, Québec. TEL.: MU 3-4084.

MATERNITE licenciée pour fille, discrétion, avantage religieux, servante demandée. 10 D'ARTIGNY. TEL.: 2-1966.

HOPITAL ST-PAUL, maternité privée, dames et jeunes filles, médecin au choix, garde-malades diplômées. 24½ JOFFRE. 7-0238.

HOPITAL LA MISERICORDE, épreuve du feu, chambres privées, semi-privées, salle. Surveillance médicale permanente, médecin au choix. Infirmières diplômées. Confidentiel. Avantages religieux. Admission d'avance. MERE DIRECTRICE, 682 CHEMIN STE-FOY. TEL.: 7-4411.

132 OBJETS PERDUS

PARAPLUIE brun pliant perdu samedi. Récompense. TEL.: 3-6606.

133 ON DEMANDE A ACHETER

NOUS ACHETONS
FOCHES, guenilles, crins, fer, metaux. QUEBEC SACKS SUPPLY, Ltd., 100 Mgr GAUVREAU. 3-4553.

133 ON DEMANDE A ACHETER

LOUIS ENRG, 28 St-Joseph. Achetons argenterie, bijouterie, diamants, habits, radios, valises, clavigraphes kodak, lunettes d'approche, instruments musique. Tél.: 4-1431.

138 PENSION POUR ENFANTS

JE DESIRE prendre jeunes enfants en pension pouvant fournir bonnes références. TEL.: 2-9628.

139 PERSONNELLES

SEULS médiums vrais clairvoyants. Consultez-les 7 à 9 p.m. Pascal seul au Canada hypnotiseur. TEL.: 2-0253 — 3-1113. Prenez appointement.

J'AIDE EN TOUT dévoile l'avenir par clair-voyance. Vous réussirez en amour, argent. Bannis l'ivrognerie, gêne, timidité, cigarette, paresse, jalousie, sans remède. Tout est garanti confidentiel. Possède méthode unique et infaillible. Ecrivez, envoyez 25 sous ou venez me voir. Bureau 1 heure AP et à 9 heures du soir.
Prof. H. Strogoff 373 Ontario Est Montréal
Tél. : Marquette 1811

144 PIANO A VENDRE

PIANO Mason Rich en parfaite condition. TEL. 4-2227.

151 PROPRIETE COMMERCIALE

BELLE propriété à vendre dans paroisse St-Sacrement. Pour informations, TEL.: 7-2477.

153 RADIO A LOUER

RADIO et Pick-Up, location à semaine ou au mois. Chambre maison privée, hôtel, hôpitaux. 7-1720.

159 SERVANTES DEMANDEES

SERVANTE pour famille de 5, devra coucher ici. TEL. après 6 heures: 7-4536.

PERSONNE sérieuse pour service général, famille 2 enfants. TEL.: 5-6500. 23 Montmagny.

BONNE pour service général, ménage. Vaisselle, entretien journalier. TEL.: 4-5883.

SERVANTE demandée pour famille, 2 enfants, 7-10 ans, gros lavage en dehors, chambre seule avec radio. $50 par mois. TEL.: 3-5524. 145 St-Cyrille.

SERVANTE DISTINGUEE, bonne apparence, pour ouvrage général, 2 personnes, lavage en dehors, bon chez-soi. S'adresser 255 ST-JEAN.

PERSONNE sérieuse demandée pour prendre charge d'une maison avec 3 enfants 7 à 13 ans. Devra fournir références. Situe St-Sacrement. Ecrire Casier 751 Le Soleil.

SERVANTE générale, excellentes conditions de travail, gros lavage en dehors. TEL.: 7-1622.

BONNE demandée pour ouvrage général, sachant faire cuisine, 5 enfants, bon salaire. TEL.: 7-1686.

SERVANTE pour famille 2 enfants, A Sillery. Références requises. TEL.: 7-3303.

BONNE pour petite famille, salaire $10.00 3 - 4 demi-journées congé (semaine). 75 des Laurentides. 7-8276.

SERVANTE demandée. S'adresser Mme Lavoie. 63 Jeanne d'Arc. TEL.: 3-1458.

BONNE demandée pour ouvrage général, famille 2 enfants, devra coucher ici. TEL.: 7-4517.

BONNE fiable sachant faire un peu de cuisine. TEL.: 5-7730 de 9 - 6 et 3-6615 soir.

SERVANTE pour famille 2 enfants. Références. TEL.: 2-4107, 61 St-Eustache.

159 SERVANTES DEMANDEES

AUX ETATS-UNIS — Connecticut — 50 milles de New-York. On demande une bonne ou ménagère, prendre charge entretien de quatre enfants (âgés 1 à 6 ans) dans une famille catholique. Une personne raisonnable d'au moins 28 ans, bien recommandée, libre de demeurer au moins 1 an. Salaire $25.00 par semaine — $100 par mois. Ecrire Mme Richard Revenaugh. 932 Griffin Place, Stratford, Connecticut, U. S. A.

BONNE pour famille 2 enfants pas cuisine, chambre seule avec radio. Références exigées. MU 3-3217. Mme Gustave Drouin. 1335 des Gouverneurs.

BONNE pour ouvrage général, famille 3 grandes personnes. S'adr.: 87 Chemin Ste-Foy. TEL.: 5-7062.

162 TERRAIN A VENDRE

SUR BLVD LAURIER, terrain à vendre, 70 x 108. TEL.: le soir 7-7250.

TERRAIN pour Industriel 30,000 pieds sur Blvd St-Sacrement, centre Industriel. Roch Julien. TEL.: 4-3207.

ILE D'ORLEANS, belle terre moitié culture, animaux, pommiers, sucrerie, propriété 8 appartements. Acompte raisonnable, balance prêt agricole. O. LEROUX, 525, 3e Avenue. TEL.: 4-3836.

TERRAINS rue St-Cyrille 60 x 120 pi. beaux arbres, résidentiels, prix raisonnable. TEL.: 7-8269 ou 2-8231.

163 TERRAIN DEMANDE

ON DEMANDE terrain 50 x 80 dans St-Pascal. S'adr.: 333 de la Vérandrye. TEL.: MO 3-6042.

167 TROUVE

TROUSSE de voyageur trouvé Blvd Walberg, Dolbeau. Ecrire L. L. P. 58 Ahmerst, Hull.

168 VOLAILLES

LE COUVOIR BRAY a fourni les aviculteurs de poussins depuis des années. Les poussins de février et mars seront en pleine maturité pour les meilleurs marchés de l'automne et de l'été. Commandez maintenant, des agents : La Maison Langevin, 140 de la Couronne. TEL.: 3-0619; André Laroche, Laurier Station ; Elzear Bolduc, Vallée Ville.

Pour la reconstruction des régions inondées

Victoria, 12 (PC) — Le gouvernement de la Colombie-Britannique vient d'ouvrir une grande campagne en faveur du fonds de secours aux victimes des tempêtes en Angleterre. Le gouvernement a déjà versé une contribution de $100,000.

Lors de l'ouverture de la législature le premier ministre Benett a déclaré que les forêts de Colombie contribueront à reconstruire les maisons détruites par les flots.

Helsinki, 12 (PA) — Le gouvernement finlandais a ouvert un crédit pour la fourniture à la Hollande de maisons préfabriquées. Ce don d'une valeur de 20,000,000 de marks ($170,000) permettra de loger 600 personnes.

Dénonciations russes

Moscou, 12 (PA). Le journal Trud a accusé, hier, le personnel entier des missions diplomatiques à l'étranger de se livrer à l'espionnage. Il a dénoncé le général Walter Bedell Smith, ancien ambassadeur américain à Moscou et nouveau sous-secrétaire d'Etat, comme un ennemi juré de l'U.R.S.S.

THRIFT
40 NOUVEAUX MAGASINS EN 4 ANS

La semaine dernière, la compagnie THRIFT STORES LIMITED a inauguré son 40ième nouveau et moderne marché d'aliments en 4 années à:

274
Chemin Lakeshore
Pointe Claire, Qué,

L'orgueuil que nous ressentons de cet accomplissement se joint au plaisir que nous escomptons de pouvoir servir plusieurs milliers de nouveaux clients, en leur offrant le même service adéquat et amical que nous accordons à nos acheteurs de toute la province de Québec et de l'Ontario.

Aux magasins THRIFT, vous êtes toujours assurés d'y trouver des aliments de la plus haute qualité, à des prix le plus bas possible, en plus de profiter d'un service personnel, d'une garantie totale et d'un rapide service de livraison gratuite.

Nous profitons de la circonstance, pour vous remercier sincèrement de la chaleureuse réception que vous avez faite à nos nouveaux magasins THRIFT, et nous nous engageons à vous servir au meilleur de nos capacités.

La compagnie THRIFT continue son expansion et de nouveaux magasins modernes seront bientôt placés à votre disposition.

La compagnie THRIFT STORES LIMITED opère actuellement plus de 70 marchés d'aliments dans toutes les villes-clé de la province de Québec, ainsi qu'à Ottawa, Westboro et Cornwall Ontario.

OPPORTUNITES D'EMPLOIS

Les magasins THRIFT deviennent une partie intégrante des localités dans lesquelles ils sont situés et l'expansion continuelle de la compagnie a contribué au bonheur et à la sécurité sociale de centaines d'employés satisfaits.

La compagnie THRIFT STORES LIMITED offre actuellement de l'emploi continuel avec de bons salaires, vacances payées, semaine de 5 jours, congés statutaires payés, plan coopératif d'assurance-maladie, assurance-accidents, incluant l'hospitalisation.

Nous invitons tous les intéressés qui aimeraient faire partie de notre organisme, à s'adresser à nous pour de plus amples informations. Des jeunes hommes et des jeunes filles sont immédiatement requis pour remplir des positions à temps plein ou partiel. Pour tous renseignements, prière d'écrire à : DEPARTEMENT DU PERSONNEL, THRIFT STORES LIMITED, 980 avenue OUTREMONT, OUTREMONT, QUEBEC.

THRIFT

Magasins THRIFT Stores
UNE COMPAGNIE QUEBECOISE
5 MAGASINS AMICAUX POUR VOUS SERVIR
• 500 — 3e AVENUE (coin 5e Rue) LIMOILOU, CITE DE QUEBEC
• 1400 RUE MAGUIRE (près chemin Cap-Rouge) SILLERY, QUEBEC
• 69 RUE CARTIER (près St-Cyrille) CITE DE QUEBEC
• 65 RUE ST-JEAN (entre St-Stanislas et Côte du Palais) CITE DE QUEBEC
• AU COIN DES RUES ST-CYRILLE et BELVEDERE, SILLERY, QUEBEC

OBTENEZ CES VALEURS DE QUALITE CHEZ "THRIFT"

SPÉCIAUX
À DES PRIX VRAIMENT COUPÉS
+ LIVRAISON GRATUITE

FARINE — AUNT JEMIMA CREPES ou GALETTES DE SARRAZIN — LE PQT 18¢
CIGARETTES — CANADIENNES, PAQUET DE 20, 1ère QUALITE, MARQUE POPULAIRE — 40¢
BLE D'INDE — DE CHOIX CREMEUX "STANMOR" — 2 BTES 20 OZ — 23¢
CAFE — MARCO, MOULU POUR TOUT USAGE — SAC 1 LB — 89¢
TOMATES — DE CHOIX — LENNOX EMPAQUETEES A LA MAIN EN ONTARIO — BTE 28 OZ — 21¢
MARINADES — DAISY SUCREES POT 24-OZ — 29¢

VIANDES DE LA MEILLEURE QUALITÉ INSPECTÉES PAR LE GOUVERNEMENT

ROTI — DANS LE HAUT-COTE, JUTEUX ET TENDRE, BOEUF MARQUE ROUGE ET BLEUE — lb — 45¢
HAMBOURG — FRAIS HACHE, BOEUF DE QUALITE — lb — 39¢

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS DE LA PREMIÈRE QUALITÉ

POMMES — FAMEUSES, PREMIERE QUALITE, SAC DE 5 LBS — 49¢
Pamplemousse — de la Floride sans pépins très juteux Cat. No 1 — 5 pour 27¢ — Gros. 96

PRIX EN VIGUEUR LES 12, 13 ET 14 FEVRIER 1953. ..... THRIFT STORES LIMITED

Aliments de Qualité + Bas Prix + Livraison Gratuite = Meilleures Valeurs à Votre Magasin Amical "THRIFT"

GARANTIE 100% DE SATISFACTION

Dès samedi, au Pigalle



Stan Laurel et Suzy Delair, dans une scène du film "Atoll K", le premier film français des deux comiques américains, qui prendra l'affiche dès samedi, au Pigalle. En programme double : "Les Mains Sales", avec Pierre Brasseur et Daniel Gélin.

Maria Félix dans "La Diablesse"



Maria Félix, La Belle, célèbre artiste mexicaine, doit donner des explications au commissaire de police, ici, pour un drame qui s'est déroulé chez elle. Ce grand film sera présenté au cinéma Laurier, à partir du 14 février. C'est une présentation de Clasa-Mohme International Inc.

Dès samedi, au Cinéma de Paris



Une scène de la grande production "Le Jugement de Dieu", mettant en vedette Andrée Debar et Jean-Claude Pascal, qui prendra l'affiche dès samedi au Cinéma de Paris.

Horaire des cinémas

CAPITOL : — Théâtre fermé cet après-midi : Ce soir à 8.30 hrs. Première mondiale de "I Confess" de Alfred Hitchcock. Demain : continu de 1.00 à 11.00 hrs.

CINEMA DE PARIS : — La porteuse de pain : 12.30, 4.59, 10.28 hrs. Le grand Robert (à la scène) : 2.48, 8.28 hrs.

CAMBRAI : — Smith, le taciturne : 3.40, 6.40, 9.40 hrs. Nouvelles : 3.25, 6.25, 9.25 hrs. Les yeux de la nuit : 2.05, 5.05, 8.05 hrs. Continuel tous les jours de 2.05 à 11.00 hrs.

CLASSIC : — Sérénade américaine : 2.25, 5.15, 8.15 hrs. Femme en cage : 12.45, 3.40, 6.30, 9.30 hrs. Fin : 11.15 hrs. Continuel.

CARTIER : — Bronco Buster : 2.30, 5.25, 8.20 hrs. Nouvelles et sujets courts : 1.00, 3.50, 6.45, 9.35 hrs. No Room for the Groom : 1.10, 4.05, 6.55, 9.10 hrs. Fin : 11.10 hrs. Continuel.

EMPIRE : — Nouvelles : 1.15, 4.35, 7.55 hrs. So You Want to Wear Pants : 1.25, 4.50, 8.10 hrs. No Holds Barred: 1.35, 5.00, 8.20 hrs. The Iron Mistress: 2.45, 6.05, 9.25 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.15 hrs.

IMPERIAL : — Bagdad : 12.58, 3.53, 6.50, 9.47 hrs. Sujets courts: 2.13, 5.10, 8.05 hrs. Le pilote du diable: 2.19, 5.17, 8.14 hrs.

LAIRET : — Nouvelles: 1.00, 4.23, 7.44 hrs. Le fils du pendu: 1.18 4.40, 8.02 hrs. Le médaillon fatal: 2.48, 6.10, 9.32 hrs. Fin : 11.06 hrs.

LAURIER : — L'éternel tourment, 12.40, 4.45, 9.45 hrs. Nouvelles : 2.40, 8.30 hrs. Le laitier de Brooklyn : 3.00, 6.45 hrs. St-Georges et ses amateurs: 9.00 hrs. Fin : 11.45 hrs. Continuel.

PIGALLE : — Actualités françaises: 12.05, 3.32, 8.21 hrs. Passion : 12.15, 3.42, 6.44, 10.11 hrs. Identité judiciaire : 1.37, 5.04, 8.31 hrs. Fin : 11.33 hrs. Continuel.

PRINCESSE : — Flame of Araby: 1.00, 3.58, 6.56, 9.44 hrs. Sujets courts : 2.17, 5.15, 8.13 hrs. Meet Danny Wilson: 2.30, 5.28, 8.19 hrs.

RIALTO : — Dernière rafale : 12.45, 3.45, 6.35, 9.45 hrs. Nouvelles et sujets courts : 2.15, 8.15 hrs. Le manoeur d'hommes : 2.30, 5.15, 8.30 hrs. Fin: 11.20 hrs. Continuel.

SILLERY : —Sailor Beware : 6.30, 9.40 hrs. Across the Wide Missouri : 8.20 hrs. Fin : 11.20 hrs.

VICTORIA : — Sans Amour : 1.10, 4.40, 8.10 hrs. Le mur des Ténèbres : 3.05, 6.25, 9.50 hrs. Continuel tous les jours de 1.15 à 11.30 hrs.

BIENVILLE : — Right Cross : 6.30, 9.50 hrs. Nouvelles: 8.00 hrs. Deux soeurs vivaient dans la paix: 8.15 hrs.

"Le Foyer de la Version Française !"
Rialto JUSQU'A VENDREDI SOIR
"DERNIERE RAFALE"
("Street With No Name")
Richard Widmark-Mark Stevens
et Barbara Lawrence
— Aussi —
"MANGEURS D'HOMMES"
("Man Eaters of Kumaon")
SABU — Wendell COREY
et Joanne PAGE

Au Cinéma de Paris
Lairet JUSQU'A VENDREDI SOIR
2 versions françaises
"LE FILS DU PENDU"
("MOONRISE")
Dane CLARK, Gail RUSSELL
Autre succès !
"LE MEDAILLON FATAL"
("A Place of One's Own")
Margaret Lockwood, James Mason

PIGALLE
A L'AFFICHE
Son rôle le plus profond
Viviane ROMANCE dans PASSION

EN PROGRAMME DOUBLE
Raymond SOUPLEX
Marthe MERCADIER
dans
identité judiciaire
avec JEAN DEBUCOURT et DANIELLE GODET
LE BALLON QUI TUE!
Prod. MERRY

CARTIER
Dernière après-midi
programme de choix.
TONY CURTIS - PIPER LAURIE
NO ROOM for the GROOM
with DON DeFORE - Spring Byington
Aussi John LUND, Scott BRADY et Joyce HOLDEN, dans "BRONCO BUSTER"
en Technicolor

CINEMA LEVIS
CE SOIR JEUDI
sur la scène
VAUDEVILLE
avec
Yvette Chantal et le fameux GOGO
aussi à l'écran
deux films français
"MON PHOQUE ET ELLES"
avec
François Perrier et Jeanne Fussier-Gir
et
L'APPRENTIE AMOUREUSE"
avec Shirley Temple

ALAN LADD - VIRGINIA MAYO
WARNER BROS.
The Iron Mistress
CinemaScope
TECHNICOLOR
Aussi : LEO GORCEY et HUNTZ HALL dans "NO HOLDS BARRED"
JOUR DERNIER EMPIRE

PRINCESSE
DEUX GRANDES ATTRACTIONS
EN COULEURS : Un film spectaculaire par les beautés naturelles et les chevauchées !
"FLAME OF ARABY"
avec Maureen O'Hara
et Jeff Chandler
Une belle histoire d'amour, avec musique et chansons.
"Meet Danny Wilson"
avec Frank Sinatra
et Shelley Winters

Bal Tabarin
Joan DURELLE
Pétillante chanteuse de talent
Paul DRAYLIN
Aristocrate de la déception
Albert MARQUY
Puissant ténor à la personnalité dynamique
WILL BRODRIQUE et ses Melody Boys
RESV. 4-6200
AUCUNE CHARGE DE COUVERT; AUCUNE CHARGE MINUMUM
SPECTACLES : 10 h. 15 et 12 h. 15
Lundi soir, 16 fév.
EN PLUS DU SPECTACLE REGULIER
Swifty et sa troupe
15 de la Couronne

ENFIN DE RETOUR
Chez Gérard
DÈS CE SOIR
le plus dynamique des fantaisistes
Adrien ADRIUS
"Le célèbre SIGNOR SPAGHETTI"
Pour RES.: 4-0549

SILLERY
Dernier jour
DEAN MARTIN, JERRY LEWIS
"SAILOR BEWARE"
CLARK GABLE, RICARDO MONTALBAN
"ACROSS THE WIDE MISSOURI"
(Technicolor) (Argenterie Rogers)
DEMAIN Greer Garson, Walter Pidgeon
"LES OUBLIES"—Geo. Brent, Ann Blyth
dans "LE ROI DE LA VALLEE (technicolor)

CAMBRAI
DERNIER JOUR
ALAN LADD dans
"SMITH LE TACITURNE"
avec Brenda Marshall
Technicolor
Edward G. Robinson
Gail Russell
"LES YEUX DE LA NUIT"
Demain—
Charles LAUGHTON
Franchot TONE
Patricia ROC
"L'HOMME DE LA TOUR EIFFEL"
en couleurs.
aussi
"ACCUSE ASSIS"
avec James ELLISON

Classic
dernier jour
Eleanor PARKER
"FEMME EN CAGE"
aussi
Anne SHIRLEY
Dennis DAY
"SERENADE AMERICAINE"
DEMAIN
Jon HALL, Maria MONTEZ, SABU dans
"MILLE ET UNE NUIT"
Arabian nights
Technicolor
Deanna Durbin, dans
EVE A COMMENCE
POUR LES DAMES — Serenade — SERVICE DE TABLE

VICTORIA
DERNIER JOUR
ROBERT TAYLOR
Audrey TROTTER,
Herbert MARSHALL
"LE MUR DE TENEBRES" (High wall)
SPENCER TRACY, KATHERINE HEPBURN
"SANS AMOUR"
DEMAIN :— DON AMECHE, BETTY GRABLE
"SOIRS A MIAMI"
(Technicolor) aussi
Chips Rafferty "LA ROUTE EST OUVERTE"
Argenterie ROGERS.

Dans nos théâtres

AU CAPITOL et au CARTIER



Montgomery Clift vedette de "I Confess" d'Alfred Hitchcock dont la première mondiale aura lieu au théâtre Cartier et Capitol ce soir, à 8 h. 30; on sait qu'Anne Baxter, Alfred Hitchcock et Roger Dann monteront sur la scène des deux cinémas ce soir.

IMPÉRIAL
EN COULEURS : Tout l'enchantement, le luxe et aussi la cruauté de l'Orient ! Un conte prodigieux, digne des "Mille et une nuits" !
"BAGDAD"
(version française)
avec
Maureen O'Hara, Vincent Price
Paul Christian
Drame :
"LE PILOTE DU DIABLE"
("Chain Lightning")
avec
Humphrey Bogart et Eleanor Parker

LAURIER
AUJOURD'HUI
Une belle histoire d'amour
Lana Turner, Spencer Tracy
"L'ÉTERNEL TOURMENT"
Danny Kaye
"LE LAITIER DE BROOKLYN"
en Technicolor
Ce soir, à 9 heures
ST-GEORGES
et ses Amateurs
Mat. : 25c; Soirée : 50c
Coutellerie ROGERS

Dimanche le 15 Février
à 8 heures 30 au
PALAIS MONTCALM
Concours Musical des Etudiants
Chants, Instruments, Choeurs
Billets en vente samedi et dimanche au Palais Montcalm
Admission : 50 sous
Présenté par les
COMPAGNONS DE L'ART DE QUEBEC

Cinéma de PARIS A L'AFFICHE
A LA SCENE
LE MAÎTRE de L'HYPNOTISME
le GRAND ROBERT
Un Spectacle sans égal
Irrévocablement
2 DERNIERS JOURS
4 REPRÉSENTATIONS
POUR VOIR
"LE GRAND ROBERT"
L'HISTOIRE DOULOUREUSE D'UNE MAMAN
MAURICE CLOCHE
LA PORTEUSE DE PAIN
avec NICOLE FRANCIS, PHILIPPE LEMAIRE, JEAN TISSIER, GABRIEL CATTAND
D'APRÈS LE ROMAN DE XAVIER DE MONTEPIN
LE GRAND ROBERT
continue ses exploits Demain, vendredi, à 10 h. 30 a.m. Le Grand Robert endormira une jeune fille au magasin La Maison Mozart, 310 rue St-Joseph. Elle sera réveillée sur la scène du Cinéma de Paris demain soir à 8 h. 30.
COMMENÇANT SAMEDI
"LE JUGEMENT DE DIEU"
avec ANDREE DEBAR et JEAN-CLAUDE PASCAL

SPÉCIAUX DE FÉVRIER chez
J. B. LEFEBVRE
UNE VISITE A NOTRE MAGASIN VOUS CONVAINCRA DES ECONOMIES que vous ferez en achetant durant cette vente.
Ci-dessous : quelques-unes de nos nombreuses valeurs pour
JEUDI, VENDREDI ET SAMEDI

NOUVELLES RAINETTES
en caoutchouc noir ou brun POUR DAMES. Modèle tel qu'illustré. Pointures : 4 à 9. Rég. $3.50.
Spécial J.-B. Lefebvre...
$2.49
Pas plus de 2 paires à chaque client.

BELLE VALEUR POUR DAMES
PANTOUFLES en cuir, entièrement doublées en mouton, semelles flexibles. Pointures : 4 à 9. Rég. $5.00
Spécial J.-B. Lefebvre....
$2.99
Pas plus que 2 paires à chaque client.

CLAQUES LACÉES
en gum de 1ère qualité. Pointures : 6 à 11 pour hommes. Rég. $4.00
Spécial J.-B. Lefebvre....
$2.99
Pas plus que 2 paires à chaque client.

UN SEUL MAGASIN À QUÉBEC
Véritable aubaine pour hommes. Claques en caoutchouc moulé, très légères, très durables.
Pointures : 6 à 11. Rég. $2.00
Spécial J.-B. Lefebvre.....
99¢
Pas plus que 2 paires à chaque elle

LE PLUS GRAND MAGASIN DE CHAUSSURES À QUÉBEC

COUVRE-CHAUSSURES
POUR ENFANTS ET FILLETTES
En caoutchouc brun avec collet de fourrure, chaude doublure de laine. Pointures : 5 à 12. Rég. $4.50
Spécial J.-B. Lefebvre
$2.79
Pas plus de 2 paires à chaque clien

PAS DE COMMANDES POSTALES
J. B. Lefebvre PROP.
MARCHÉ DE CHAUSSURES LEFEBVRE
329 RUE ST-JOSEPH, EN FACE DE L'ÉGLISE JACQUES-CARTIER
TELEPHONE : 4-9939

PREMIÈRE MONDIALE
CE SOIR à 8 h. 30, AUX 2 CINEMAS
CARTIER ET CAPITOL
EN PERSONNE CE SOIR
SUR LA SCENE DES 2 THEATRES
Producer ALFRED HITCHCOCK
et les vedettes
ANNE BAXTER and ROGER DANN
ADMISSION CE SOIR SEULEMENT : $1.13
PRIX REGULIERS DANS LES DEUX THEATRES VENDREDI ET LES JOURS SUIVANTS
ASSISTEZ AUX MATINEES ET EVITEZ LES FOULES DU SOIR
ALFRED HITCHCOCK'S
I Confess
Starring
MONTGOMERY CLIFT
ANNE BAXTER
with KARL MALDEN, BRIAN AHERNE
ROGER DANN - DOLLY HAAS - CHARLES ANDRE - JUDSON PRATT
OVILA LEGARE - GILLES PELLETIER



Notre cadeau de la St-Valentin pendant toute l'année...

vous pouvez diminuer le coût des vivres au DOMINION

PAMPLEMOUSSES	DE FLORIDE U. S. No 1 SANS PEPIN, GROSS. 80, POUR LE PRIX DES 96	5 POUR	33c
CÉLERI	DE FLORIDE — TENDRE, JUTEUX ET CROUSTILLANT GROSSEUR 30	CHACUN	19c
ORANGES	de Floride, U.S. No 1 Sucrées et juteuses GROSSEUR 250	2 DOUZ. POUR	63c
LAITUE	ICEBERG — DE CALIFORNIE GROSSE TETE FERME EXCELLENT POUR GROSSEUR 60	2 POUR	23c
POMMES	B.C. McINTOSH EXTRA DE FANTAISIE TRES JUTEUSE GROSSEUR 163	DOUZ.	43c
PATATES	NO 1 — du NOUVEAU-BRUNSWICK sac de 50 lbs		$1.69
	sac de 10 lbs		43c
ÉPINARDS	LAVÉS — NOURRISSANT ET ECONOMIQUE SAC CELLO 10 OZ.	10 OZ.	23c
NAVETS	LAVÉS — CULTURE DU QUEBEC A LEUR MEILLEUR	LA LB	06c

FARINE À CRÊPES "AUNT JEMIMA"	paquet 20 oz	21c
SIROP DE MAIS "BEE HIVE" ou "CROWN BRAND"	bte 2 lbs	31c
SIROP D'ÉRABLE PUR "OLD COLONY"	bout. 16 oz	47c
SAUCISSE MAPLE LEAF, PURE PORC	LB.	55c
BACON ÉCONOMY PAQUET CELLO 1 LB.	LB.	45c

SAUMON SOCKEYE "Oakleaf" surchoix — rouge	½ boite	37c
POIS GREEN GIANT tendres et sucrés — surchoix	boite 15 oz	20c
SOUPE AUX POIS "Habitant"	2 boites 28 oz	27c
JUS DE TOMATE "Oakleaf" qualité de choix	2 boites 20 oz	21c
FEVES JAUNES COUPEES "Lachine rapids"	boite 20 oz	15c
BLE D'INDE "Sunblest" à la crème	2 boites 15 oz	21c
TOMATES 'AYLMER' Qualité de choix	boite 28 oz	24c
JUS DE PAMPLEMOUSSE "Horsey" sucré	2 boites 20 oz	27c
JUS D'ORANGES "Horsey" le meilleur de la Floride	boite 20 oz	14c
JUS D'ANANAS "Del Monte" surchoix	2 boites 20 oz	27c

UNE PAIRE IMBATTABLE POUR LES REPAS DE CAREME !

SOUPE AUX TOMATES "Campbell"	2 boites 10 oz	25c
BISCUITS RITZ frais, croustillants	paquet 8 oz	21c

MIL-KO Réduit le coût du lait	paquet 1 lb	37c
RAISINS secs d'Australie	paquet 15 oz	23c
DATTES 'SAIR' dénoyautées	1 lb	17c
CACAO 'FRY' "Fry" riche saveur de chocolat	boite ½ lb	37c
GERBER Aliments pour bébés	2 boites 5 oz	19c
FROMAGE "Swiss Castle" gruyère	paquet 8 oz	39c
FROMAGE "Kraft" roulé	paquet 8 oz	25c
BISCUITS "Dare" recouverts d'arachides	paquet 12 oz	29c
KLEENEX Ayez-en toujours à la main	2 paquets rég.	39c
ORGANDIE papier de toilette	2 rouleaux	23c

LE THE RED ROSE... est du bon thé !

ORANGE PEKOE en sacs	30 sacs	39c
CAFE RED ROSE aussi bon que le thé Red Rose	sac 1 lb	1.02

Tout le monde adopte le PAIN RICHMELLO Nouveau! Enrichi de VITAMINES



FORTIFIANT! Avec l'addition de trois nouvelles vitamines du groupe "B" et du fer, le pain "Richmello" enrichi est meilleur que jamais pour la santé!

ENERGETIQUE! Partout les mamans avisées choisissent "Richmello", elles insistent pour servir à leur famille cet aliment nourrissant. Procurez-vous aujourd'hui même du pain "Richmello" enrichi de vitamines!

1 lb 10c — 2 lbs 19c

De beaucoup le meilleur!

VENDU EXCLUSIVEMENT A VOTRE MAGASIN DOMINION!

ASSORTIMENT DES FAMEUX PRODUITS AYLMER

BLÉ D'INDE A LA CREME — QUALITE DE CHOIX	2 Boites 20 oz	31c
CATSUP AUX TOMATES	2 Bout. 11 oz	39c
PÊCHES DE CHOIX EN MOITIES		19c
JUS DE TOMATES QUALITE SURCHOIX	2 Boites 20 oz	27c

PORTERHOUSE STEAK OU RÔTI T-BONE -- ENTRE-CÔTE	BOEUF MARQUE ROUGE ou BLEU	lb 89c
POITRINE DE BOEUF	QUALITE DE CHOIX DESOSSEE ROULEE	lb 39c
RÔTI DE CÔTE	DESOSSE ROULE TENDRE ET SAVOUREUX	lb 83c
RÔTI DE HAUTE CÔTE		lb 49c
POULETS ÉVISCÉRÉS	CATEGORIE "A" 2 à 3 lbs	lb 65c
CUISSEAU DE PORC	COMPLET OU BOUT DU JARRET	lb 59c
ÉPAULE FUMÉE	MARQUE LEGRADE SANS JARRET	lb 43c
FILET D'AIGLEFIN FRAIS		lb 45c

POUR VOTRE CADEAU DE LA ST-VALENTIN !

CHOCOLATS ASSORTIS "Town Talk" Boite 1lb **75c**

NOUS AVONS UN VASTE ASSORTIMENT DE BONBONS FRAIS —POUR CADEAUX !

PRIX EN VIGUEUR JUSQU'A LA FERMETURE LE 14 FEVRIER DANS LES MAGASINS DE QUEBEC . . .

DOMINION STORES LIMITED

248 rue ST-JEAN
75 avenue CARTIER
★ 435 rue ST-VALLIER
★ 963 CHEMIN STE-FOY
★ Terrain de stationnement

EPARGNEZ $100
SPLENDIDE AMEUBLEMENT
DE 185 MORCEAUX, POUR LA MAISON

CHEZ LEGARE

VENDREDI JUSQU'À 9 h. 30 P.M.
SAMEDI JUSQU'À
5 h. 30 P.M.



$498.

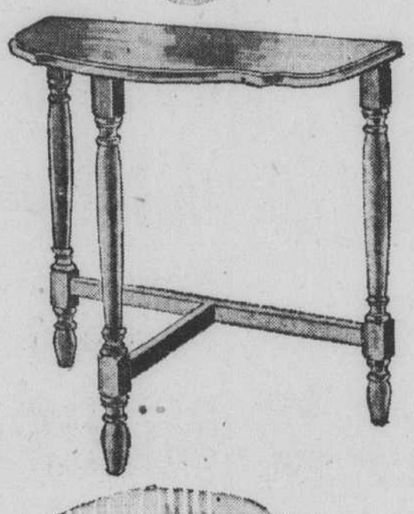
PRIX RÉGULIER $598.

• • •

POUR LE VIVOIR

Un joli sofa pleine grandeur se transformant en un grand lit double pour deux personnes, avec un véritable confort dû au rembourrage expert, en plus de la construction à ressorts, coussinée. Disponible dans un élégant tissu de reps. Deux fauteuils s'appareillant. Pour compléter l'ensemble de vivoir, il y a une table de bout, fini noyer, une table à café, fini noyer, un coussin, une lampe de table avec abat-jour et un miroir garni de jolies décorations.



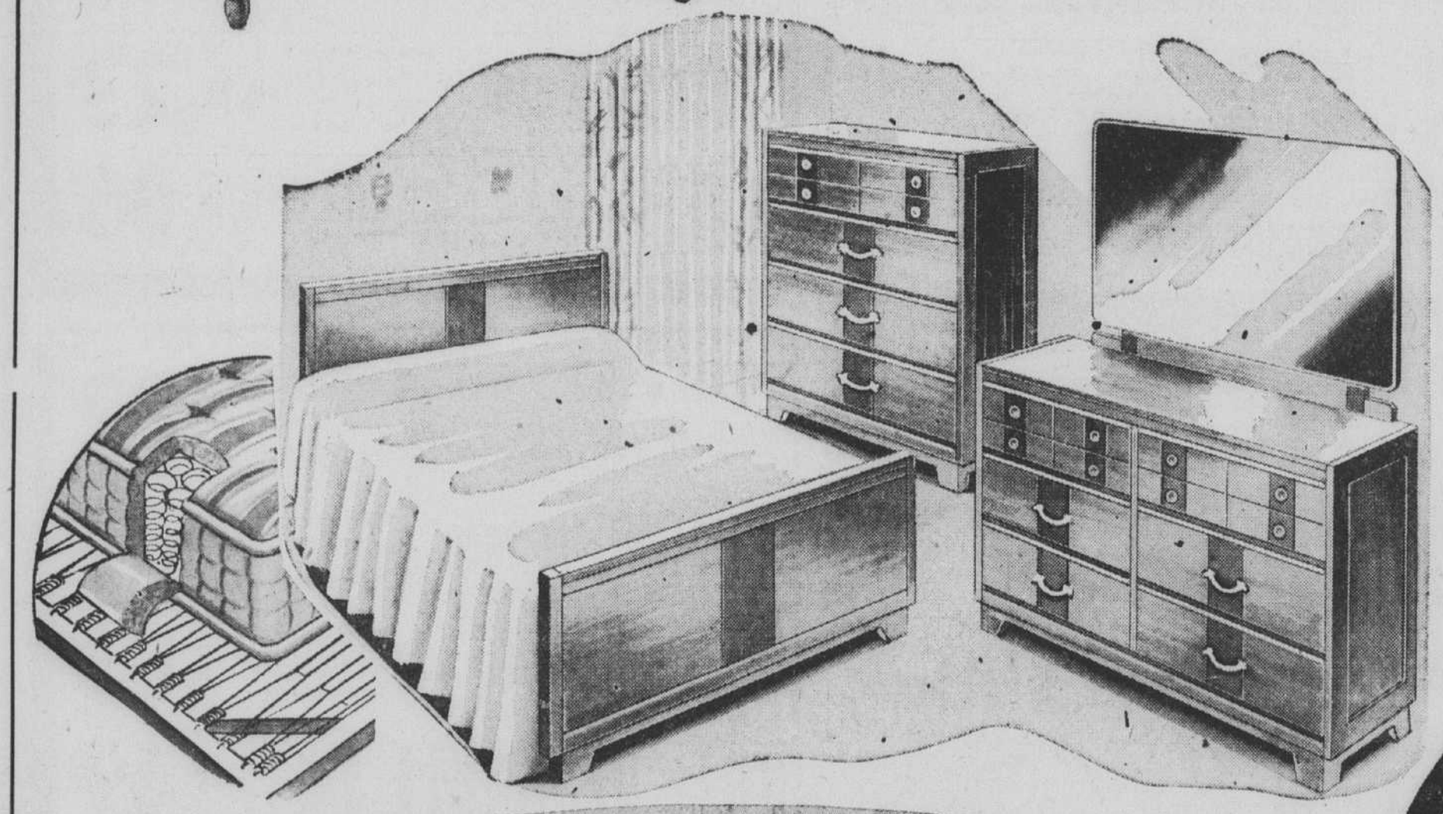




POUR LA CHAMBRE

Mobilier, 3 morceaux, fini noyer, comprenant un bureau double, un chiffonnier et un lit pleine grandeur.

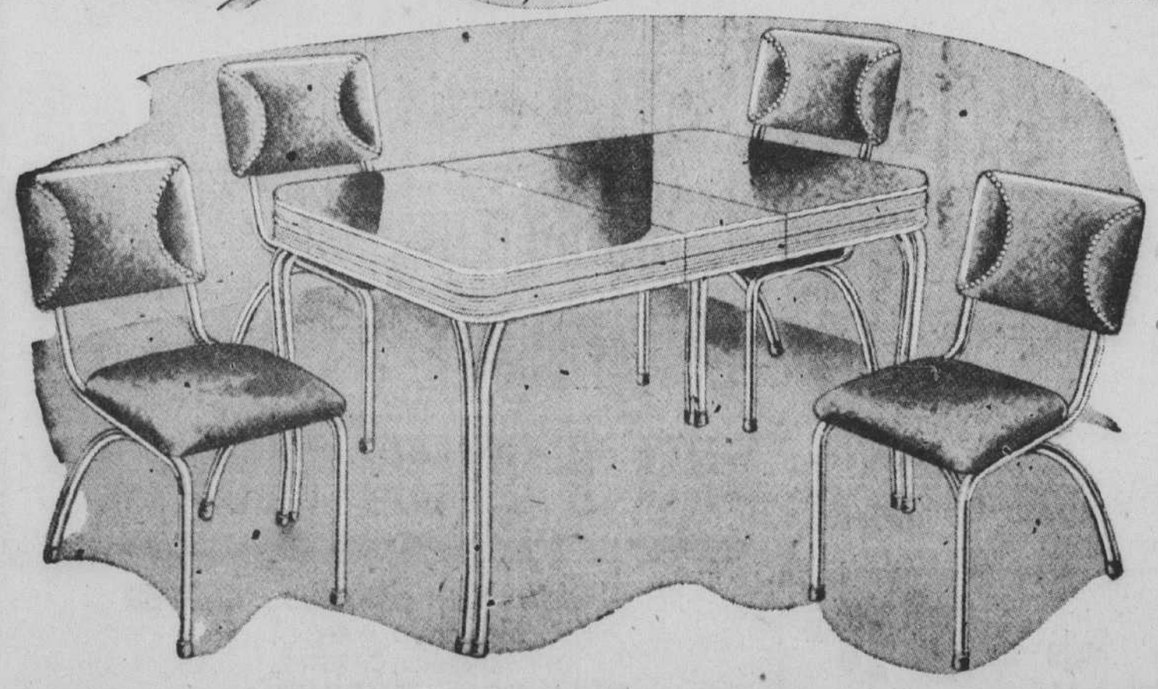
Aussi, joli couvre-lit de satin, ensemble de centres, 5 morceaux, solide sommier à lames, grandeur 4'6" et confortable matelas à ressorts, grandeur 4'6.



POUR LA CUISINE

Nous vous présentons un nouveau mobilier chromé où le chic, la durée et l'économie sont combinés. L'ensemble est composé de la table à extension avec dessus de plastique et de quatre chaises avec siège et dossier recouverts de plastique.

Pour completer cet ensemble: un service de verrerie de 32 morceaux, un service de coutellerie de 34 morceaux et un service à dîner "Majestic" de 94 morceaux.





10% DE DEPOT *(plus taxe)* **JUSQU'A 24 MOIS POUR PAYER**

LA COMPAGNIE LEGARÉ LIMITÉE -- 142, rue SAINT-JOSEPH | **273 ST-PAUL**

Eddie Harrison permet aux As de vaincre l'Ottawa 2-1

La dernière acquisition de Punch Imlach réussit le but victorieux à 12.28 dans la période finale — Léo Gravelle et Jean Béliveau avaient auparavant contribué à un pointage égal de 1-1 dans la deuxième strophe — Total de 20 punitions distribuées par Bill Roberts — Imlach fait d'autres essais fructueux avec ses lignes d'attaque.

Eddie Harrison, qui a joué sa meilleure partie depuis qu'il s'est joint aux As, a compté à la troisième période le but qui a permis au club local de vaincre les Sénateurs par 2-1 hier soir, au Colisée, et ainsi mettre fin à une série de sept parties consécutives sans victoire pour le club de Punch Imlach. C'était la 18ème victoire de la saison pour les champions de 1951-52 et les a approchés à cinq points de la cinquième position détenue par les Braves de Valleyfield.

Le but de Harrison apporta un heureux dénouement à une joute qui ne fut pas ce que l'on peut appeler sensationnelle. Les visiteurs s'en tinrent exclusivement à un jeu défensif, exception faite des sept dernières minutes du dernier vingt quand ils tentèrent de combler un déficit d'un but. Léo Gravelle donna à la deuxième période une avance de 1-0 aux Sénateurs durant une punition des As, tandis que Jean Béliveau profita d'une punition aux Sénateurs pour égaler le pointage dans la même période.

L'arbitre Bill Roberts, très sévère au début mais très tolérant dans la suite, distribua un total de 20 punitions, y compris une mauvaise conduite à Jackie Leclair. Ottawa écopa de 12 de ces punitions pour un grand total de 32 minutes au cachot.

Imlach chambarda ses lignes à plusieurs reprises, employant un trio Stewart-Carnegie-Harrison à plusieurs reprises. Ludger Tremblay retourna à l'aile gauche avec Jean Béliveau. Ces combinaisons furent nombreuses.

Série de punitions

La première période fut complètement à l'avantage des As, mais ce sont les punitions qui prirent la vedette puisque pas moins de 10, dont six aux Sénateurs, furent distribuées par l'arbitre Bill Roberts. A trois reprises, deux joueurs furent punis en même temps. Fredericks fut sensationnel durant toute la période et son arrêt le plus difficile fut contre Harrison à la dix-septième minute.

Punitions coûteuses

Mario reçut sa onzième punition de la rencontre à 2:22 de la seconde période et elle devait fournir l'occasion aux Sénateurs de prendre une avance de 1-0. Gravelle fit dévier un lancer de Riopelle pour surprendre Gélineau à 3:37. Le jeu devint très monotone dans la suite et les amateurs tapèrent des mains et des pieds pour demander un peu d'action.

A 10:38, Grigg fut puni en compagnie de Leclair qui écopa d'une mauvaise conduite pour mauvaises paroles à l'arbitre. Québec ne put s'organiser durant cette avantage numérique, mais vit la chance lui sourire quand Arundel fut chassé pour deux minutes à 15:15. En voulant faire une passe du coin de la patinoire, Béliveau vit le disque dévier sur le bâton d'un joueur adverse pour pénétrer dans les filets. Les As se montrèrent très menaçants jusqu'au moment où Béliveau et Grigg furent punis en même temps à 16:13.

Troisième période

Dans la troisième période, les Sénateurs s'en tinrent à leur jeu défensif, avec le résultat que l'on eut peu d'action au début. Après avoir demandé Brillant durant plusieurs minutes, les spectateurs eurent enfin satisfaction quand Imlach envoya sur la glace l'athlète de Rimouski. Il fit immédiatement prendre une punition à Robertson à 8:05, mais alla le rejoindre 29 secondes plus tard.

Tout semblait devoir rester 1-1 quand Harrison réussit à compter au cours d'une mêlée, soit à 12:28. Une minute plus tard, Stewart et Arundel portèrent les bâtons élevés pour se mériter deux minutes de punition. Durant leur absence, Riopelle faillit compter dans ses propres filets, en faisant dévier la rondelle sur le poteau des buts d'Ottawa. Nos porte-couleurs se contentèrent ensuite de protéger leur avants.

Les amateurs virent le meilleur de l'action dans les deux dernières minutes de jeu quand les Sénateurs enlevèrent leur cerbère dans l'espoir de réussir un but égalisateur. Les As perdirent alors de très belles occasions de compter.

OTTAWA — Buts : Fredericks; Défenses : Stahan, Grigg, Arundel et Robertson; Avants : Gravelle, Johnson, Gagnon, Riopelle, Giesebrecht, Kuntz, Richardson, Dagenais et Leclair.

QUEBEC — Buts : Gélineau; Défenses : Crozier, Kraiger, Houle et Talbot; Avants : MacKay, Carnegie, Nixon, Renaud, Béliveau, Brillant, Harrison, Stewart, Tremblay et Mario.

Arbitre : Bill Roberts; Juges des lignes : Simard et Dorion.

Première période

Aucun but

Punitions : Renaud 3:50; Arundel 5:50 et 12:39; Crozier 4:10; Grigg 4:10 et 14:28; Stahan 6:32 et 17:23; Houle 10:37 et Carnegie 12:39.

Deuxième période

1—Ottawa : Gravelle (Leclair, Riopelle) 3:37
2—Québec : Béliveau 15:25

Punitions : Mario 2:22; Grigg 10:38 et 16:23; Leclair (mauvaise conduite) 10:38; Arundel 15:15 et Béliveau 16:13.

Troisième période

3—Québec : Harrison (Carnegie, Stewart) 12:28

Punitions : Robertson 8:05; Brillant 8:34; Stewart 13:35; Arundel 13:35.

Arrêts :

Fredericks	10	9	4	23
Gélineau	2	7	6	15

Commentaires Sportifs

— par —

Marcel Bourassa

C'est son entraineur Issy Cline qui a empêché Chuck Davey de quitter son banc quand sonna la dixième round hier soir à Chicago et Cline a agi sagement dans les circonstances. Davey venait de recevoir un dur coup en plein sur le pomme d'Adam à la fin du 9ème et retomba sur son siège complètement à court d'haleine. Le médecin officiel fut mandé immédiatement et suggéra qu'il valait mieux abandonner le tout. Davey voulut continuer quand même mais Cline l'en empêcha et déclara plus tard qu'une permission en ce sens de sa part l'aurait fait se considérer comme coupable d'un véritable meurtre. Fort heureusement pour le sport dit du "manly art" il existe encore des entraineurs et des seconds qui savent reconnaitre au bon moment que leur homme en a assez.

De jour en jour on rapporte progrès dans l'organisation du dog-derby de Québec qui sera présenté les 27, 28 février et 1er mars. Un premier trophée au nom de "Pard" a été donné comme l'un des enjeux de cette classique de 100 milles et les trois seuls membres ayant encore des droits sur l'ancienne charte ont décidé dans un beau geste sportif de se désister de toute attaque en faveur d'une nouvelle Constitution. Ces trois sportsmen locaux sont Gaudiose Parent, Arthur Gagnon et Antonio Lelièvre. Un nouveau bureau de direction sera formé à la prochaine réunion de lundi prochain et devra être élu par la majorité des membres en règle avec la nouvelle Association. Il en coûte à qui que ce soit la somme d'un dollar pour ce membership. En plus du président, du vice-président, du trésorier et de l'organisateur en chef il y aura choix de 12 autres membres représentant tous les quartiers de la ville et du district de Québec. Une première inscription de l'extérieur est parvenu aux organisateurs et c'est celle du porte-couleurs de l'Armée d'Ottawa. Les différentes maisons d'affaires de la ville et de la région répondent chaleureusement bien dans l'ensemble à la sollicitation par ce groupement. La grande question cependant et celle de $64.00 c'est de savoir s'il y aura suffisamment de neige pour la date de cette classique.

Qu'on la considère comme simple spectacle ou comme manifestation populaire d'un culturisme ou à titre de déploiement sportif tout court, nous ne pouvons pas ignorer la lutte, tant est grand l'engouement d'une forte proportion de sportifs locaux envers le "catch as catch can" moderne. A ce sujet nous osons nous permettre une humble suggestion à l'adresse de la direction de la Tour. Considérant les scènes désagréables survenues lors des combats d'un Sky Hi Lee et d'un Valentine à la Tour, et considérant la continuelle menace de blessures graves pouvant survenir à des spectateurs dans leur fuite éperdue vers les portes de sortie quand ces mastodontes descendent de l'arène pour aller se bagarrer dans les premières rangées, et considérant que les officiels locaux sont tout simplement ridiculisés et bousculés plus souvent qu'à leur tour par ces pachydermes, ne serait-il pas opportun, pour une fois du moins, d'envoyer votre matchmaker Roland Ste-Marie lui-même à titre d'arbitre dans l'arène? En fin de compte, c'est lui qui a charge de payer les lutteurs après le spectacle, et un avertissement de sa part vaudrait certes son pesant d'or auprès des colosses enclins à perdre la tête et à pousser un peu loin leurs frasques coutumières. D'ailleurs ce promoteur a déjà rempli le rôle d'arbitre et il a toutes les qualifications requises pour se faire respecter entre les trois câbles de l'arène. Qu'en dites-vous ?...

Dick Irvin et ses Habitants sont en route en ce moment pour Chicago où débute ce soir pour eux une série de trois duels à l'étranger et trois importants si l'on considère le classement actuel du circuit Campbell. Samedi le Canadien sera à Toronto et une joute dominicale est à l'affiche pour eux à Boston. Les Habitants ne joueront au Forum que jeudi prochain en recevant les Red Wings. Dick Irvin fait des calculs de ce temps-ci des plus sérieux. Il voit s'approcher l'élimination de fin d'année entre les quatre premiers clubs et en ces derniers temps il n'a guère tardé à s'apercevoir que certains joueurs évoluaient plutôt au ralenti.

Irvin a vu Sid Abel des Hawks ne pas hésiter à faire réchauffer le banc à trois réguliers pour les remplacer par de la réve mandée "S.O.S." à leurs équipes-fermes mineures et il a vu l'excellent résultat obtenu par les porte-couleurs de la ville des vents contre les Leafs de Connie Smythe. Si certains joueurs ne vont pas mieux au cours de ce voyage à l'étranger Irvin mitera d'Abel le fructueux geste. Les lignes Richard-Lach-Olmstead; Curry-Masnick-Gamble et Moore-Reay-Meger semblent devoir être le choix d'Irvin pour ce soir.

Programme double dans le circuit Junior "B"

La lutte pour la première position de l'Association junior de hockey reprendra pour de bon ce soir au Colisée alors que le circuit "Pat Timmons" présentera un autre excellent programme double, à compter de 7.30 heures précises. Cette lutte se livre entre les Citadelles et les Alouettes de Grand'Mère et ces deux clubs seront à l'affiche ce soir. La première partie opposera les Citadelles au St-Patrick et la deuxième mettra aux prises les Red Wings et les Alouettes.

Les Citadelles n'ont que deux points d'avance sur les Alouettes et les joueurs du coach Jean-Paul Poulin ne ménageront aucun effort pour vaincre le St-Patrick et augmenter leur avance. Par contre, les Alouettes ont encore de belles chances de terminer la saison régulière au premier rang et il leur faudra disposer des Red Wings pour conserver ces chances, principalement si les Citadelles l'emportent à la première rencontre.

Pendant que ces deux équipes batailleront pour la première position, les Red Wings et le St-Patrick lutteront pour s'assurer une place dans les éliminatoires. Les Red Wings sont actuellement au quatrième rang, mais le St-Patrick n'est séparé que, par un seul point et une victoire pour l'une ou l'autre de ces deux équipes lui assurerait probablement le droit de participer aux éliminatoires de fin de saison.

Les Citadelles et les Alouettes sont favoris pour triompher du St-Patrick et des Red Wings, mais les instructeurs Butch Houle et Roger Côté n'ont pas encore lancé la serviette dans l'arène et se promettent de lutter jusqu'à la fin du calendrier régulier.

Chez les Citadelles, on devra surveiller le travail du trio formé de Charles Dénommé, Carl Wandowich, Richard Bouchard, considéré comme le plus puissant du circuit. Marcel Landry, cerbère du St-Patrick, réussira-t-il à tenir ces dangereux compteurs en respect ? Cette rencontre sera l'avant-dernière de la saison régulière entre ces deux équipes. La joute Grand'Mère—Red Wings sera aussi l'avant-dernière de la saison entre les deux clubs.

Le General passe en finale

Le General a remporté une victoire de 8-2 contre les Citadelles, hier soir, dans la deuxième partie de de l'Ecole de hockey de l'O. T. J. la semi-finale A de la ligue juvénile (parc Victoria), pour gagner les honneurs de la série 2-0 et se qualifier pour jouer en finale contre le Victoria.

La première rencontre de cette finale 3 de 5 sera disputée samedi soir à 7.30 heures. Hier, Raymond Gamache et Paul Duchêne ont compté chacun trois buts pour les vainqueurs. Bernard Grenier et Claude Bédard ont réussi les deux autres. Les deux buts des Citadelles furent comptés par Pierre Beauchêne et Luc Ouellet.

Dans la première partie d'une série de deux joutes au total des points en semi-finale de la ligue bantam, le Victoria a blanchi les Citadelles 4-0. Jean-Claude Bolduc a réussi trois buts pour les vainqueurs. L'autre a été enregistré par Gilbert Labbé.

Ce soir, à 7 heures, les Castors joueront contre le General dans la première partie d'une série de deux joutes au total des points en semi-finale de la ligue bantam. Cette rencontre sera suivie d'une partie entre les Castors et les Citadelles de la ligue midget. Ce sera la première partie de la finale 2 de 3.

Championnats de ski disputés à St-Sauveur

Les championnats provinciaux de descente et de slalom qui devaient avoir lieu à Ottawa ont été contremandés à cause du manque de neige à cette endroit. Après une réunion de la CASA, division du Québec, les dits championnats ont été confiés au Club de Ski Nordick et ils seront tenus à St-Sauveur des Monts, les 14 et 15 février. Tous ceux qui désirent y prendre part sont priés de faire parvenir leurs inscriptions sans plus tarder à Robert Fournier, Tél.: MO-3-3295.

HOTEL
Château du Lac
VOYAGES DE NOCES
VACANCES D'HIVER
Hôtel confortable
Cuisine renommée
Monte-pente
Amusements tous les soirs
Représentant à Québec
QUEBEC TRAVEL BUREAU
Tél. : 4-4692
Pour escompte spécial aux nouveaux mariés, écrire à: Boîte postale 30, St-Donat de Montcalm. Téléphone: No 1

Mont-Joli 7; Rimouski 3

(D.N.C.V.)

Hier soir au Colisée de Rimouski, devant environ 2,000 spectateurs, les Aigles de Mont-Joli ont déclassé les Feuilles d'Erable de Rimouski au compte de 7 à 3.

Gérard Lachance et Normand Bellavance ont dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant 2 buts chacun alors que Roger Hayfield, Paul Provost et Maurice Lamirande réussirent les autres buts des vainqueurs. Phil Brillant, Bert Scullion et Mario Senecal ont compté les buts des Rimouskois. Les arbitres Albert et Gérard Scullion ont imposé huit punitions dont cinq aux vainqueurs.

Le gardien de buts du Mont-Joli Bob Arneil et le joueur de défense Bill Leblanc se sont signalés au cours de cette rencontre.

Première période

1—Mont-Joli Lachance, (N. Bellavance et Leblanc) 11.20
2—Mont-Joli, Lachance (Provost) 14.02
Punitions : Rossignol, Senecal.

Deuxième période

3—Mont-Joli: Hayfield (Houde et Gaudette) 12.38
4—Mont-Joli, N. Bellavance (Lachance) 13.05
5—Mont-Joli, Provost (Rossignol) 15.24
Punitions : Part, Gagné, J.-M. Fillion, Leblanc.

Troisième période

6—Rimouski, Ph. Brillant (Scullion Bernaquez) 3.00
7—Rimouski Scullion (Bernaquez Senecal) 7.27
8—Mont-Joli, Lamirande (sans aide) 10.33
9—Rimouski, Senecal (Bellringer) 14.34
10—Mont-Joli, N. Bellavance (Gagné) 16.07
Punitions: Rossignol, Leblanc.

Joutes à l'affiche au ballon-panier

Deux importantes rencontres de la ligue Senior de basket-ball seront disputées ce soir au gymnase du Séminaire à compter de 7.15 heures. La première partie opposera les Pensionnaires du Séminaire au Collège des Jésuites et sera pour l'obtention exclusive de la cinquième position. Présentement, les deux équipes ont chacune quatre points dans le classement et les vainqueurs de la joute de ce soir monteront automatiquement au cinquième rang.

Aucun amateur de basket-ball ne devrait se permettre de manquer la deuxième partie au programme. L'invincible équipe du Rouge et Or de l'Université Laval jouera alors contre le Séminaire. Le Rouge et Or détient une faible avance de deux points en tête du classement et une victoire du Séminaire lui permettrait de rejoindre les étudiants de Laval en première place.

Cette rencontre sera la dernière de la saison régulière entre les deux clans et les amateurs qui ont déjà vu les deux équipes à l'oeuvre connaissent la qualité du jeu offerte par les porte-couleurs des deux clubs.

En remportant une autre victoire ce soir, le Rouge et Or s'assurait pratiquement le championnat de la cédule régulière. A elle seule cette rencontre constitue un véritable gala de basket-ball et les amateurs sont invités à se rendre au gymnase du Séminaire en grand nombre

Oshawa 5; Canadien 2

Oshawa, Ont., 12. (PC) — Le Canadien de Montréal, en tête de la ligue de hockey junior du Québec, a subi, hier soir, sa première défaite à l'étranger cette saison alors que les Généraals d'Oshawa ont gagné au compte de 5-2 une joute du calendrier mixte des Associations de hockey junior de l'Ontario et du Québec.

Les Generals, qui occupent la sixième position dans le circuit ontarien, ont pris l'avance par 2-0 dans la première période. Harry Sinden obtint le premier but quand son bas lancer dévia sur un bâton pour se loger dans le haut du filet du Canadien. Don McIntosh compta d'un coup de revers après avoir reçu une passe de Roger Maisonneuve, un peu avant la fin de la période.

Maisonneuve porta le compte 3-0 dans la deuxième période.

Bobby Attersley souleva l'enthousiasme de l'assistance quand il réussit son 81e point de la saison en marquant un but. Brian Mackay enleva à Mlle Cirka toute chance d'enregistrer un blanchissage au milieu de la troisième période. Bobby Mader ajouta un autre but pour les Generals avant que Claude Vinet ne marque le dernier but de la partie avec l'aide d'Henri Richard.

CANADIENS DE MONTREAL — Buts : Hodge; Défenses : McCord, Hollingworth, Pilon et McKay; Avants : Richard, Provost, Vinet, Boucher, Goyette, Rousseau, Lilley, Chasles et Boileau.

OSHAWA — Buts : Cirka; Défenses : Sinden, Appleby, Hillman, Montemurro et Chapman; Avants : Attersley, Collin, Etcher, Armstrong, Maisonneuve, McIntosh, Parker, Mader, Stewart et Casey.

Arbitres : Jack Shropshire et Ken Holmeshaw.

Première période

1—Oshawa : Sinden (Armstrong) 12:33
2—Oshawa : McIntosh (Maisonneuve) 17:11

Punitions : Mader 3:10; Montemurro 9:15 et Hollingworth 12:27.

Deuxième période

3—Oshawa : Maisonneuve (Sinden, Maher) 9:24

Punitions : Boileau 4:37; Hollingworth 7:14; Chasles 7:39; Stewart 8:13; Appleby 14:35; Chapman 18:03; Maisonneuve 19:34.

Troisième période

4—Oshawa : Attersley (Collins) 5:45
5—Montréal : McKay (Rousseau) 11:46
6—Oshawa : Mader (Parker) 12:40
7—Montréal : Vinet (Richard, Chasles) 18:44

Punition : McCord 8:35.

Arrêts :

Hodge	12	21	12	45
Cirka	6	14	11	30

Le Casting Club

Dans les rencontres de la ligue du lancer (fly casting) qui avaient lieu jeudi dernier, l'équipe du "Parc des Laurentides", pilotée par Ph. Gagnon, a défait "La Roche" d'Armand Richard par le compte de 255 à 244, tandis que le "Savane" de Maurice Lavigueur l'emportait sur le "Sautowriski" de Roméo Martineau par 245 et 221.

Les meilleurs moucheurs de la soirée ont été les suivants : R. Martineau et Gilles Montminy 64; Armand Richard 62; M. Lavigueur et D. MacDonald 60; G. Rigali 58; G. Dumas 56; Ph. Gagnon 53; U. Jean 51 et Jos. Fecteau 50.

A en juger par le nombre et l'activité des moucheurs qui assistaient à cette soirée, nous serions portés à croire que le printemps et la saison de pêche seraient plus proches qu'ils ne le sont en réalité.

De toute façon, il est évident que la fièvre de la pêche commence à se faire sentir.

LES MOUCHES

François Gourdeau et Eustache Marier n'ont pas manqué d'élèves à leur table de fabrication des mouches et plusieurs, apparemment, pourront se payer le luxe, le printemps prochain, d'attraper des truites avec des mouches de leur propre fabrication.

ASSEMBLEE ANNUELLE

Les membres voudront bien se rappeler que l'assemblée annuelle du Club aura lieu jeudi prochain le 19 février.

Outre les rapports et l'élection des Officiers du Bureau de Direction, on étudiera et discutera des projets qui intéresseront tous les sportsmen qui ont à coeur, la Conservation de nos Ressources Naturelles.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
Détroit 2, Rangers 2
Ligue Américaine
Syracuse 2, Pittsburgh 6
Buffalo 1, St-Louis 2
Ligue Senior
Ottawa 1, Québec 2
Shawinigan 6, Valleyfield 3
Ligue Junior
Canadiens 2, Oshawa 5
Section de l'Ontario
Barrie 2, St-Michael's 7
Galt 4, Marlboros 6
Association Junior
St-Patrick 0, Montmagny 2
Saguenay Lac St-Jean
(Semi-finale 5 de 9)
Jonquière 2, Port-Alfred 1
(Jonquière en avant 1-0)
Beauce Intermédiaire "B"
(Semi-finale 4 de 7)
Ste-Marie 7, St-Georges 3
(Chances égales 2-2)
Ligue des Maritimes
Halifax 8, Glace Bay 7

AUJOURD'HUI

Ligue Nationale
Canadiens à Chicago
Détroit à Boston
Ligue Américaine
Syracuse à Hershey
Ligue Senior
Sherbrooke à Shawinigan
Ottawa à Chicoutimi
Association Junior
St-Patrick à Citadelles
Bas St-Laurent
Mont-Joli à Rivière-du-Loup
Rimouski à Matane
Saguenay Lac St-Jean
(Semi-finale 5 de 9)
Alma à Dolbeau
(Alma en avant 1-0)
Beauce Intermédiaire "B"
(Semi-finale 4 de 7)
St-Joseph à Beauceville
(St-Joseph en avant 3-2)

LIGUE NATIONALE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Détroit	52	25	12	15	1727	106	65
Montréal	53	22	15	16	123	110	60
Chicago	53	20	21	12	133	133	52
Toronto	53	20	23	10	121	134	50
Boston	50	19	21	10	113	124	48
New-York	51	11	35	15	118	167	37

LIGUE AMERICAINE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Cleveland	47	28	17	2	167	123	58
Pittsburgh	47	27	16	4	163	110	58
Hershey	47	23	23	1	158	151	47
St-Louis	47	22	24	1	154	171	45
Syracuse	47	21	25	1	153	149	43
Providence	47	20	26	1	146	193	41
Buffalo	47	17	28	2	106	162	36

LIGUE SENIOR

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Chicoutimi	53	29	14	10	185	134	68
Royal	54	30	20	4	130	146	64
Ottawa	51	22	22	7	143	166	51
Sherbrooke	51	23	23	4	161	146	51
Valleyfield	51	21	22	8	141	149	50
Québec	52	18	23	11	145	174	47
Shawinigan	50	13	32	5	160	191	31

LIGUE JUNIOR "A"
SECTION DU QUEBEC

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Canadiens	42	33	9	0	210	95	66
Citadelles	44	29	13	2	176	137	60
Trois-Rivières	46	13	30	3	127	205	29
Royal	43	7	32	4	108	208	18

SECTION DE L'ONTARIO

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Marlboros	50	31	12	7	183	116	69
Barrie	50	32	16	2	228	172	66
St. Michael's	49	28	16	5	213	195	61
St. Catharines	47	25	19	3	185	196	53
Galt	49	24	22	3	211	199	51
Oshawa	50	20	27	3	207	244	43
Guelph	46	18	28	2	174	171	38
Windsor	46	15	26	5	165	144	33
Kitchener	48	11	34	3	144	205	25

ASSOCIATION JUNIOR "B"

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Citadelles	27	18	6	3	132	73	39
Grand'Mère	25	18	6	1	128	77	37
Montmagny	26	15	8	4	107	68	33
Red Wings	25	5	19	1	53	104	11
St-Patrick	27	5	22	0	51	152	10

LIGUE DES MARITIMES

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Halifax	65	40	23	3	280	227	82
Charlottetown	65	35	27	3	238	189	73
Glace Bay	66	26	35	4	198	225	56
Sydney	66	24	39	3	176	277	51

LIGUE INTERUNIVERSITAIRE

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Laval	8	4	3	1	34	29	9
Montréal	5	4	1	0	27	21	8
Toronto	6	3	3	0	29	32	6
McGill	7	1	5	1	19	27	3

LIGUE DU BAS ST-LAURENT

	PJ	G	P	N	PP	PC	Pts
Rimouski	45	26	16	3	192	146	55
Mont-Joli	45	24	18	3	201	176	51
Matane	45	18	24	3	161	169	39
Rivière-du-Loup	45	15	25	5	147	210	35

Assemblée générale du Royal Quebec Golf Club

L'assemblée générale anuelle des actionnaires et des membres du Royal Quebec Golf Club sera tenue au Château Frontenac, le mardi, 24 février 1953, à 8 hrs p. m.

Au cours de cette assemblée, les membres recevront les rapports des divers comités, ils auront à élire des directeurs pour l'année 1953 et devront traiter de toutes autres affaires susceptibles d'être soumises, concernant les activités du club pour la prochaine saison.

Tous les actionnaires et membres sont instamment priés d'assister à cette assemblée.

L'équipe qui portera nos couleurs à Duluth

Gérard Bolduc, président du Comité des Ligues Mineures du district de Québec, nous a fait connaitre hier les noms des joueurs qui se rendront à Duluth, Minn., pour participer au tournoi international de hockey midget, qui se déroulera à cet endroit les 21 et 22 février.

On sait que Jean-Paul Poulin, instructeur des Citadelles juniors "B", dirigera cette équipe qui rivalisera contre sept autres clubs du Canada et des Etats-Unis.

En plus de Quebec, nous remarquons Winnipeg, Port-Arthur, Fort Frances et Fort Williams du Canada et Marquette, Sault Ste Marie, Mich., et Duluth du côté américain. Toutes ces équipes participeront à une élimination de deux jours.

Quinze joueurs, dont deux qui évoluent actuellement dans l'Association Junior "B", ont été choisis par un comité formé de rédacteurs sportifs et d'instructeurs des clubs locaux.

Michel Lagacé, qui est avec les Citadelles Juniors "B", sera le capitaine du groupe. Henri Marois, des As juniors "B" a été également choisi. Ces deux athlètes, même s'ils évoluent chez les juniors, ont l'âge requis pour participer au tournoi. Lagacé est membre d'une famille bien connu dans le hockey local, tandis que Marois est le frère de Jean Marois, cerbère des As.

Voici maintenant les noms ces autres joueurs ainsi que leur nombre de votes entre parenthèses: Gardien de buts, André Courteau (5), Citadelles; défenses: Marc André Martin (12), Citadelles; Jean-Paul Noël (12), Victoria; Jean-Claude-Marceau (8), Michel Gauthier (6), Citadelles; avants: Pierre René Pichette (12), St-François; Conrad Gagné (12), St-Esprit; Aurélien Bilodeau (8), Citadelles; Stephen O'Farrell (8), St. Patrick; Raynald Potvin (11), General; Raymond Puchol (9), St-Fidèle; gardien de buts substitut: Robert St-Laurent (6), St-Fidèle.

Le gardien de buts Courteau est le fils de Maurice Courteau, ancien cerbère des As et qui est actuellement pilote du club Port-Alfred de la ligue Senior Saguenay-Lac St-Jean. Le jeune Gagné est le frère de Roger Gagné, anciennement des As et pilote du Mont-Joli; Pichette est le frère de Jean-Marc et Jean-Jacques Pichette, bien connu pour leur séjour avec les Citadelles "A", tandis que Raymond Puchol est le fils de Joe Puchol, restaurateur du Colisée.

M. Bolduc nous déclarait hier soir qu'il manquait encore la somme de $600.00 pour atteindre les fonds nécessaires pour cette randonnée. On s'attend à recevoir d'ici quelques heures les souscriptions de la ville, des As et des Citadelles. Ceux qui voudraient faire leur part sont les bienvenus. Nos jeunes nous quitteront le 18 février.

Ce tournoi est organisé par la Duluth Pee Wee Hockey Association.

Le St-Pat's perd 2-0 à Montmagny

Montmagny, 12 (Spéciale) Le Montmagny a continué sa poussée vers la deuxième position de l'Association Junior de hockey en blanchissant le St-Patrick par 2-0, hier soir, à l'aréna de Montmagny dans une rencontre régulière du circuit "Timmons". Claude "Peanut" Sénéchal a ainsi réussi son cinquième blanchissage de la saison et son quatrième aux dépens du St-Patrick. Grâce à cette victoire, le Montmagny s'est rapproché à quatre points seulement des Alouettes de Grand'Mère et du deuxième rang et a empêché les Irlandais de devancer les Red Wings au quatrième rang.

Benoit Mercier et Florian Cadorette ont compté les deux buts des vainqueurs. La prochain rencontre à Montmagny sera présentée demain soir à 9 heures alors que les joueurs de l'instructeur Conrad Parent recevront la visite des Red Wings pour la dernière fois de la saison régulière.

Prix trop élevé pour Ralph Kiner

Milwaukee, 12 (PA) — Le prix demandé pour Ralph Kiner, voltigeur des Pirates de Pittsburgh, est trop élevé pour les Braves de Boston, a déclaré, hier soir, le gérant Charley Grimm. Celui-ci, de passage à Milwaukee pour assister à plusieurs banquets de baseball, a dit qu'une transaction entre les deux clubs de la ligue Nationale était "virtuellement impossible".

Le prix réclamé pour le frappeur de circuits, a expliqué Grimm, est d'environ $100,000 en argent comptant plus le voltigeur Sid Gordon et le premier-but Earl Torgeson.

"Je ne puis me permettre de perdre ces joueurs", a déclaré Grimm. "Torgy a connu une mauvaise saison l'été dernier mais je sais qu'il peut faire beaucoup mieux. Gordon est toujours un frappeur de longue distance et j'ai l'intention de le garder lui aussi".

N'EMPIREZ PAS VOTRE PEAU LORS DU RASAGE



Peu importe la manière de vous raser maintenant — avec ou sans blaireau — ce RASAGE MERVEILLEUX **Médicamenté** donne des résultats que vous n'avez jamais connus auparavant ! Cette nouvelle crème à barbe médicamentée conserve la peau dans un état merveilleux !

Si la peau de votre visage devient tendre après le rasage, voici une crème différente pour vous. Elle adoucit la barbe la plus rude, et procure une médication qui aide à **cicatriser les coupures invisibles du rasoir.** Voici comment ce 3 Way Shave Noxzema agit :

1. Prépare la barbe et la peau. Cette crème adoucit la barbe la plus rude, procure une pellicule lubrifiante qui aide au rasoir à glisser et protège la peau.

2. Rasages sans douleurs ! Une formule exclusive médicamentée possède un ingrédient préventif qui favorise la peau tendre. Appréciez maintenant un rasage réellement **confortable!**

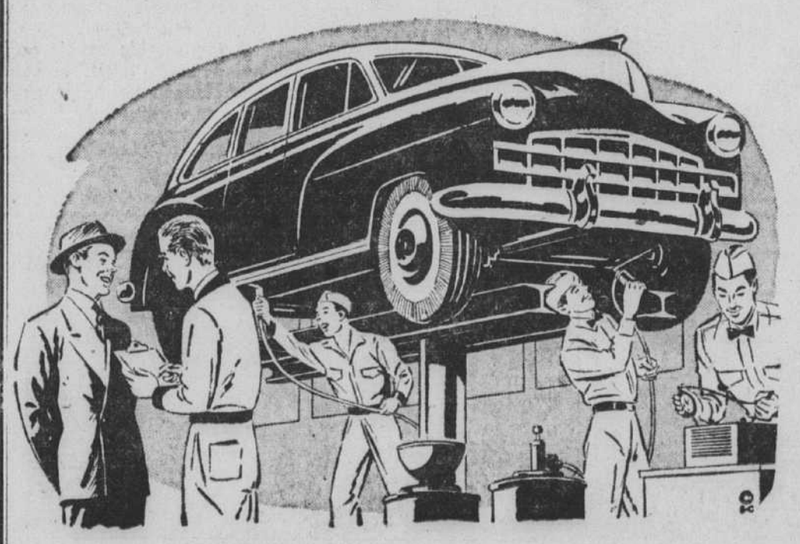
3. Cicatrisation des coupures du rasoir parce que cette crème est médicamentée. Elle conserve la peau plus saine et plus jeune.

Essayez 3-Way Shave ! Employez ce produit sans blaireau — ou avant et après l'usage régulier de mousse savonneuse. Obtenez aujourd'hui même le gros pot de 3 Way Shave Noxzema ... à 40c pour seulement 25c. Aussi en tubes pratiques. Dans toutes pharmacies, Grands Magasins et Magasins a chaine.

Offre de Protection !
POT A 40c
25¢
3 Way Shave
Un produit de Noxzema

NAP JACQUES
128-132 ST-JOSEPH QUÉBEC LTÉE
VÊTEMENTS DE QUALITÉ POUR HOMMES

Bientôt le printemps!...





Ne courez pas de risque !

Les froids rigoureux de l'hiver et les routes cahoteuses ont sans doute ébranlé quelque peu votre voiture . . . Confiez-la donc sans tarder aux experts de Morisset Automobiles pour une vérification complète. Il en coûte peu et vous aurez ainsi l'assurance de conduire avec plus de sécurité.

- FONCTIONNEMENT DU MOTEUR
- FREINS • RESSORTS
- SUSPENSION
- DIRECTION
- ENLIGNEMENT ET BALANCEMENT DES ROUES - ETC.

POUR REDRESSEMENT DE CHASSIS ET ESSIEUX EXIGEZ LA METHODE RAPIDE FRAME-MASTER !

VOYEZ NOTRE VASTE CHOIX DE VOITURES USAGEES MODELES RECENTS PRIX SPECIAUX

MORISSET AUTOMOBILES INC. DISTRIBUTEURS DES AUTOMOBILES DODGE DE SOTO ET CAMIONS DODGE
337 PRINCE-EDOUARD - QUE. - TEL.: 5-7158

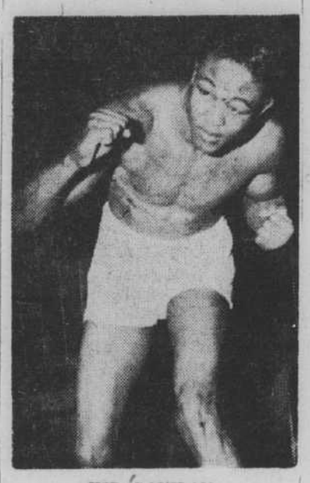
Kid Gavilan déclasse Chuck Davey et garde son titre

Le champion mondial mi-moyen a nettement le dessus sur son rival qui ne peut revenir dans l'arène au 10ième round — Cette victoire du champion inscrite comme K. O. technique dans les records officiels — Cuban Kid se permet même de la fantaisie au cours de cette rencontre disputée devant une assistance record.

Par Jack Hand

Chicago, 12 (PA) - Kid Gavilan, le champion cubain formé à dure école, a hier soir envoyé au plancher, à pas moins de quatre reprises, le combatif Chuck Davey, un pugiliste gaucher qui possède deux diplômes universitaires, pour conserver son championnat mondial de la catégorie des poids mi-moyen.

A la suite d'une série d'explosives offensives, Gavilan a obtenu une mise hors de combat technique lorsque Davey n'a pu reprendre le combat au début de la 10e ronde après avoir



KID GAVILAN

absorbé une pluie de coups lors d'une sanglante neuvième ronde.

Gavilan, qui s'amusa à un certain moment à adopter le style gaucher de son rival, a joué avec Davey durant la majeure partie du combat et a donné une leçon de boxe au gradué de l'université du Michigan.

Le match terminé, le sympathique Cubain fit quelques pas de rumba dans son coin tout en saluant la foule de partisans de Davey qui ne pouvaient s'empêcher d'applaudir en lui un véritable champion.

Le combat, en vérité, fut inégal bien que Davey ait plusieurs fois dirigé ses tenaces mais peu puissantes gauches vers un Gavilan plutôt contrarié qu'affaibli par ces futiles attaques.

Projeté au matelas pour un compte de neuf secondes à la troisième ronde à la suite d'une furieuse série de droites, Davey tint bon, néanmoins, jusqu'à ce que l'élégant Gavilan déclenche son offensive victorieuse dans la neuvième ronde. Le Cubain, aux cinquième et sixième rondes, avait poussé le sarcasme jusqu'à lui-même adopter le style gaucher de Davey. Il était alors évident qu'il se considérait déjà vainqueur.

Se lançant à l'attaque dans la neuvième ronde, après avoir infligé une coupure sous l'oeil droit à Davey à la ronde précédente, le solide Gavilan eut tôt fait de dominer son rival qui, jusqu'ici et en 39 combats professionnels, n'avait pas encore été battu.

Davey sembla savoir qu'il ne pouvait tenir le coup bien longtemps après avoir subi sa coupure de la huitième ronde et il commit l'erreur, au début de la neuvième ronde, de se porter à l'attaque. C'est ce que Gavilan, un as de la riposte, attendait.

Une puissante droite aux côtes rougies de Davey le fit crouler en plein centre de l'arène. Il s'appuya sur un genou pour attendre la fin des neuf secondes mais il était évidemment ébranlé. Reprenant son offensive de plus belle contre un adversaire visiblement blessé, Gavilan l'envoya de nouveau au matelas avec un formidable crochet de la gauche. De nouveau, Davey attendit neuf secondes avant de se relever.

Bondissant vers son rival avec la furie et l'agilité d'un tigre et décrochant une série de terribles droites rappelant celles qui eurent raison de Gil Turner à Philadelphie en juillet dernier, le Cubain repoussa de nouveau Davey et, cette fois, celui-ci glissa entre les câbles pour toucher le bord de l'arène sur le dos. L'ex-étudiant d'université était sur ses genoux au compte de quatre secondes mais, encore une fois, il se reposa jusqu'à neuf secondes.

L'effort de Davey, hier soir, était terminé. Lorsque la cloche sonna pour annoncer la 10e ronde, Davey dut abandonner la lutte.

Les juges ont assez bien partagé les points — jusqu'au moment décisif. L'arbitre Frank Gilmer avait décerné 49 points à Gavilan et 41 à Davey. Par contre, il n'avait accordé que trois rondes au champion, en déclarant quatre nulles et décernant la quatrième et la septième à Davey.

Le juge John Bray favorisait Gavilan par une marge de 51-39 aux points et par un compte de 6-2-1 en autant que les rondes sont concernées. L'autre juge, Ed Hintz, avec des cartes 52-38 et 5-1-3 en faveur de Gavilan.

L'assistance était de 17,450 personnes et les recettes brutes se chiffrent par $275,454.71, tandis que les recettes nettes sont de $211,415. C'est un nouveau record pour l'assistance dans la catégorie des poids mi-moyens, brisant l'ancienne marque de $269,677 établie lors du combat de Gavilan contre Gil Turner en juillet dernier, à Philadelphie.



TERRY ALLEN, JEUNE EPICIER DE LONDRES et champion poids-mouche britannique, a déjà commencé un sérieux entrainement en vue de son combat pour le titre mondial qu'il livrera au Japonais Yoshio Shirai, detenteur du titre. La bataille aura lieu à Tokio au cours de l'année. Il est photographié à l'entrainement dans un gymnase de Londres. (Central Press)

389 joutes nocturnes dans la Provinciale

Montréal, 12 (PC) Le président Albert Molini de la ligue de baseball Provinciale a révélé, hier, que sur les 504 parties qui seront jouées au cours de la prochaine saison, 389 seront des joutes du soir

On jouera quelque 80 parties le dimanche et 35 autres au crépuscule. La saison de la ligue de baseball de catégorie "C" débutera le 2 mai et la première partie sous les réflecteurs sera présentée le 9 mai alors que le St-Hyacinthe visitera le Granby.

Granby sera le club jouant le plus de programmes doubles, soit huit. La plupart, présentés le mercredi, débuteront par une joute au crépuscule qui sera suivie d'une partie sous les réflecteurs.

Chez nos amateurs

Les Canadiens de St-Coeur de Marie lancent un défi à tout club de la ville ou de l'extérieur, de catégorie bantam. Pour informations, Yvan Pacaud, tél.: 2-8068.

La deuxième partie de la finale de la ligue bantam de Limoilou sera disputée ce soir à St-Fidèle. Le St-clubs St-Pascal et St-Fidèle. Le St-Fidèle détient une avance de 1-0 dans la série.

Le Guertin a triomphé du St-Pascal par 6-0 hier dans une partie de la ligue juvénile de Limoilou. Guay a compté deux buts et les autres furent réussis par Rousseau, Lafond, Ernst et Beaudoin.

Le St-Esprit a triomphé du St-François par 3-1 dans la première partie d'une série de deux joutes au total des points en semi-finale de la ligue pee-wee de Limoilou. La deuxième rencontre sera disputée cet après-midi.

Les premières parties des semi-finales 3 de 5 de la ligue Interparoissiale de l'Ancienne-Lorette ont été disputées hier et le Drolet a disposé du Notre-Dame par 10-1 tandis que Les Saules ont triomphé du St-Augustin par 3-1.

Le St-Jean-Baptiste s'est qualifié pour la finale de la ligue juvénile de la ligue Haute-Ville en disposant du St-Patrick par 2-1, hier soir, dans la deuxième partie de la semi-finale 2 de 3. Dinel et Bédard ont compté pour les vainqueurs et Griffin a réussi le seul but des perdants. La finale 3 de 5 débutera dimanche entre St-Jean-Baptiste et Sts-Martyrs.

Le St-Fidèle a disposé du St-François par 5-2 pour gagner par 2-0 la semi-finale de la ligue midget de Limoilou. La première partie de la finale 2 de 3 sera disputée ce soir entre le St-Fidèle et le St-Esprit. Puchol a compté deux buts pour les vainqueurs. Perreault, Tremblay et Rousseau ont réussi les autres. Pichette et Gingras ont compté les deux buts du St-François.

Championnat junior au jeu d'échecs

Le huitième tournoi pour le championnat junior de la ville aux échecs s'est ouvert, il y a quelques jours, avec un nombre record de participants, soit quatorze. Les meilleurs joueurs de classe junior que nous ayons en ce moment se trouvent réunis dans ce tournoi et devraient offrir une très forte opposition à Bernard Lesage, qui domine les échecs depuis quelques années.

En première ronde, les résultats sont les suivants :

1—Jean Girard, Laurence Hazel	0
0—J.-C. Bigonesse, Michel Giroux	1
1—Bernard Lesage, Frs Jobin	0
½—Eddy Kelly, André Lebel	½
0—Noël Bouchard, Ed. Marquis	1
1—Gilles Mérette, Luc. Lachance	0
X—Geo. Marceau, Loïc Thérien	X

Ce soir, les parties seront les suivantes : Mérette vs Jobin, Marceau vs Lesage, Kelly vs Lachance, Bigonesse vs Thérien, Girard vs Lebel, Bouchard vs Giroux, Marquis vs Hazel.

Gerry Staley accepte

St-Louis, 12 (PA) — L'as-lanceur Gerry Staley, des Cardinaux de St-Louis, a mis à la poste son contrat signé pour la saison 1953. On n'a pas révélé son salaire mais on croit qu'il a accepté un peu plus que $20,000, soit une légère augmentation. Staley a remporté 17 victoires et a subi 14 défaites l'été dernier, lançant pas moins de 240 manches. Staley, qui demeure à Vancouver, Wash., est le 36e Cardinal à signer son contrat.

Les Rangers forcent les Wings à annuler au compte de 2 à 2

New-York, 12 (PA) Un but de Johnny Wilson dans la septième minute de jeu de la troisième période a hier soir permis aux Red Wings de Détroit d'annuler au compte de 2-2 avec les Rangers de New-York au Madison Square Garden.

A la suite de ce résultat, les Red Wings ont porté à cinq points leur avance sur les Canadiens de Montréal, détenteurs de la deuxième position.

Les Rangers ont réussi à tenir en respect le dangereux Gordie Howe, qui est à la recherche du 200e but de sa carrière dans la N. H. L. Le mieux que Howe a pu faire hier fut une assistance sur le but compté par Ted Lindsay à la deuxième période et qui égala le compte à 1-1.

Nick Mickoski donna l'avance aux Rangers tôt dans la première période de Wally Hergesheimer leur a donné l'avance vers la fin du second vingt.

DETROIT — Buts : Sawchuk; Défenses : Goldham, Pronovost, Kelly, Wolt et Hay; Avants : Prystai, Lindsay, Howe, Leswick, Skov, Sinclair, Delvecchio, Wilson et Bonin.

NEW-YORK — Buts : Worsley; Défenses : Reise, Buller, Kraftcheck, Stanley et Howell; Avants : Mickoski, Stoddard, Kullman, Raleigh, Ronty, Guidolin, Babando, Senick, Prentice, Hergesheimer et Strain.

Arbitre : Red Storey; Juges des lignes : Doug Davies et Sammy Babcock.

Première période

1—New-York : Mickoski (Kullman, Reise) 2:41
Punitions : Buller 10:9 et Pronovost 13:47.

Deuxième période

2—Détroit : Lindsay (Howe) 14:13
3—New-York : Hergesheimer (Ronty, Strain) 15:35
Punitions : Reise 5:55 et Sinclair 8:20.

Troisième période

4—Détroit : Wilson (Delvecchio) 6:35
Punition : Prentice 19:04.

Association nautique du Lac Sergent

Lors de la récente assemblée de l'Association Nautique du Lac Sergent, les directeurs ont comblé les vides du bureau de direction. Roger Gagnon a été élu secrétaire, tandis que Maurice Paquet, ancien champion avironneur et arbitre aux régates de la Fédération Nautique de Québec, a été nommé directeur. La grande soirée "Québec" du Lac Sergent dans la Salle des Syndicats Catholiques, Boulevard Charest, aura lieu vendredi soir. Roger Gagnon, le nouveau secrétaire agira comme maitre de cérémonie. A cette occasion, Dan Ryan, Commodore de la Canadian Canoe Association, viendra lui-même de Montréal saluer les amis du canotage à Québec.

DENTISTE
Dr ALBERT MOISAN
235 rue Saint-Joseph
EN FACE DE L'HOTEL ST-ROCH
Téléphone: 4-0821

LA LAME LA PLUS VIVE DU MONDE
RASE LE PLUS FACILEMENT DU MONDE

la lame Bleue Gillette

Elle dure beaucoup plus longtemps que les lames ordinaires

● D'une année à l'autre, la lame Bleue Gillette est la préférée des Canadiens. C'est qu'aucune autre lame n'est aussi vive, ne rase aussi facilement, ne dure aussi longtemps.

Pour plus de commodité, achetez-la dans le porte-lames Gillette qui la présente toute développée et prête à servir et qui est muni d'un compartiment où l'on dispose des vieilles lames.

20 lames pour $1.00 • 10 pour 50c
dans les PORTE-LAMES Gillette PERFECTIONNÉS
Paquet ordinaire de 5 lames: 25c



Employez la lame Bleue Gillette aux tranchants extra-vifs!

Frank Sedgman a une avance de 14-12

Boston, 12 (PA) — Après avoir perdu deux fois de suite contre son rival américain, Frank Sedgman, d'Australie, a eu recours à son puissant service, hier soir, pour triompher de Jack Kramer aux comptes de 6-1 et 6-4 lors d'une autre rencontre de leur tournée de tennis professionnel présentée au Boston Garden devant 6,562 spectateurs.

L'Australien a maintenant l'avantage au compte de 14-12 dans sa série contre le joueur-promoteur.

Dans un autre match, Pancho Segura a encore une fois battu Ken McGregor, autre vedette du tennis australien. Il a gagné aux comptes de 6-4 et 6-3. Segura a maintenant une avance de 21-6 dans sa série de matches contre McGregor.

En double, Kramer et Segura ont triomphé de Sedgman et McGregor aux comptes de 8-6 et 6-3. Ils mènent la série au compte de 14-13.

Belle tenue du club de la Villa Jeanne d'Arc

L'équipe bantam de la Villa Jeanne d'Arc de Château d'Eau a été très active depuis une dizaine de jours. En effet, elle a joué quatre parties et remporté autant de victoires. Au cours de cette série de rencontres Jean-Paul Dussault et François Fortier ont participé chacun à 8 points, le premier avec six buts et deux assistances et le second avec deux buts et six assistances. Gaston Morin a accumulé sept points et Marcel Bédard six points. Voici les sommaires de ces parties :

VILLAGE HURON 1, VILLA 2
Première période
1—Villa : B. Bédard (M. Dussault) 19:00
Deuxième période
Aucun point
Troisième période
2—Villa : J.-P. Dussault (M. Bédard) 5:00
3—Huron : Beaulieu (Bloomfield) 12:00
Arbitres : J.-M. Beaulieu et François Clément.

VILLAGE HURON 2, VILLA 3
Première période
1—Villa : J.-P. Dussault (G. Morin, Frs Fortier) 6:00
Deuxième période
2—Villa : G. Morin (J.-P. Dussault) 6:00
3—Huron : Réné Sioui (Léo Savard) 19:30
Troisième période
4—Huron : J.-M. Beaulieu (L. Savard) 1:00
5—Villa : Frs Fortier (J.-P. Dussault) 18:30
Arbitres : J.-M. Beaulieu et François Clément.

VILLAGE HURON 1, VILLA 8
Première période
1—Villa : J.-P. Dussault (Frs. Fortier) 6:00
2—Villa : J.-P. Dussault (Frs Fortier) 17:00
Deuxième période
3—Villa : Marc Dussault 9:00
4—Villa : J.-P. Dussault (M. Dussault, C. Marineau) 15.00
5—Villa : G. Morin (M. Bédard) 17:00
6—Villa : G. Morin (M. Bédard) 19:00
Troisième période
7—Villa : G. Morin (Frs Fortier) 1:00
8—Villa : J.-P. Dussault (M. Dussault, C. Marineau) 5:00
9—Huron : Bloomfield 14:00
Arbitres : J.-M. Beaulieu et François Clément.

ST-EMILE 1, VILLA 8
Première période
1—Villa : B. Cantin (C. Marineau) 2:30
2—Villa : C. Déchêne (G. Morin) 5:00
3—Villa : Frs Fortier 8:30
4—Villa : B. Cantin (Frs Fortier) 13:30
Deuxième période
5—Villa : M. Bédard 9:00
6—Villa : B. Cantin 12:30
7—Villa : G. Morin (B. Cantin) 16:00
Troisième période
8—St-Emile : M. Rhéaume 11:00
9—Villa : M. Bédard (B. Cantin, Frs Fortier) 18:00
Arbitre : Ph. Lainé.

COMPTEURS DE LA VILLA à date

	PJ	B	A	T
Dussault, J.-P.	10	10	7	17
Morin, G.	9	10	5	15
Fortier, Frs	9	7	8	15
Bédard, M.	10	7	7	14
Cantin, B.	7	6	5	11
Dussault, M.	9	1	4	5
Déchêne, C.	10	2	1	3
Marineau, C.	6	0	3	3
Roberge, Yvon	9	0	1	1
Beaumont, M.	1	0	1	1

Ste-Marie 7; St-Georges 3

Première période
1—Ste-Marie : Boulay, (Côté, Lacroix) 7:07
2—Ste-Marie : Simard, (Mercier, Bolduc) 12:54
3—Ste-Marie : Boulay, (Gingras, Boulet) 14:27
Pun. : Veilleux, Coulombe, Lacroix, M. Poulin.
Deuxième période
4—St-Georges : Morin, (Doyon, Fortin) 11:56
5—Ste-Marie : Simard, (Gingras, Boulay) 18:44
6—Ste-Marie : Boulay, (Simard, Gingras) 19:50
Pun. : Gingras 2, Doyon, Hallé.
Troisième période
7—St-Georges : Veilleux, (Lapointe, Hallé) 7:26
8—Ste-Marie : Bolduc, (Simard, Côté) 7:48
9—St-Georges : Morin, (Hallé, Paquet) 11:12
10—Ste-Marie : Boulay, (Côté, Gingras) 18:28
Arbitres: J.-P. Turcotte, René Langevin.

Patty et Larsen ont remporté la victoire

Paris, 12 (PA) — Deux joueurs américains, Budge Patty et Art Larsen, ont hier éliminé deux Scandinaves des quarts de finale du tournoi de tennis international à l'intérieur de Paris.

NOUVELLE ADRESSE
Dr H.-A. HOULE
CHIRURGIEN-DENTISTE
est maintenant déménagé à
560, CHEMIN STE-FOY
voisin de l'hôpital St-Sacrement
Heures d'affaires :
9 h. a.m. à 9 h. p.m. — TEL.: 7-1782

VOULEZ-VOUS
être bien habillé ?
ALLEZ CHEZ
Nap. Jacques (Junior)
110, de la Couronne Québec



L'ATHLETE FEMININ LE PLUS REMARQUABLE AU COURS DE 1952 a été LUELLA LAW, de Vancouver, membre de l'équipe canadienne de l'athlétisme aux Jeux olympiques d'Helsinki. Cet honneur résulte d'un choix judicieux fait par la Fédération Athlétique des athlètes féminins amateurs du Canada. La nouvelle titulaire recevra le trophée emblématique "Velma Springstead", mieux connu sous le nom de "Rose Bowl", des mains du président de la Fédération Canadienne. (Central Press)

Shawinigan 6; Valleyfield 3

Valleyfield, 12. (PC) — Bert Giesebrecht a réussi trois buts hier soir alors que les Cataractes de Shawinigan-Falls ont défait les Braves de Valleyfield au compte de 6-3 dans une partie de la Ligue senior du Québec disputée devant 1,200 spectateurs.

Giesebrecht, qui a marqué le but vainqueur, a aussi aidé son coéquipier Frank Bathgate à compter. Dick Wray et Bernard Limoges ont obtenir les autres buts du Shawinigan.

Jean-Paul Bisaillon, Kitoute Joannette et Gordie Haworth ont marqué les buts du Valleyfield.

L'arbitre Ken Mullins a imposé une punition de mauvaise conduite de 10 minutes à Carl Smelle, des Braves, vers la fin de la deuxième période, parce qu'il avait employé un langage injurieux.

Bessette a repoussé 24 lancers pour les visiteurs tandis que Paul Leclerc en arrêtait 21. Huit punitions ont été imposées durant la partie.

Arbitre : Mullins; Juges des lignes : Whitehead et Reynolds.

Première période
1—Valleyfield : Bisaillon (Joannette) 11:30
2—Valleyfield : Joannette (Corriveau) 12:17
Punitions : Ernst 7:03 et Lapointe 10:15.
Deuxième période
3—Shawinigan : Bathgate (Grosse, Giesebrecht) 1:30
4—Shawinigan : Limoges (Wray, Regan) 15:12
5—Shawinigan : Giesebrecht (Bathgate, Regan) 18:24
Punitions : Bessette (purgée par Léger) 14:40; Irvine 18:20; C. Smelle (mauvaise conduite) 19:09 et Bathgate 19:55.
Troisième période
6—Shawinigan : Giesebrecht (Bathgate, Grosse) 2:31
7—Shawinigan : Giesebrecht (Grosse, Lemonde) 16:30
8—Shawinigan : Wray (Léger, Wray) 17:59
9—Valleyfield : Haworth (T. Smelle, Ernst) 19:20
Punitions : Hodgson 9:35 et Bathgate 11:35.

Arrêts :

Bessette	12	4	8	24
Leclerc	5	9	7	21

COLISÉE
JUNIOR "B" CE SOIR 7 h. 30
ST-PAT'S vs CITADELLES
GRAND'MERE vs RED WINGS
ADMISSION
Adultes $0.50
Enfants 0.15
Taxe incluse plus frais de service



ne change PAS avec les saisons

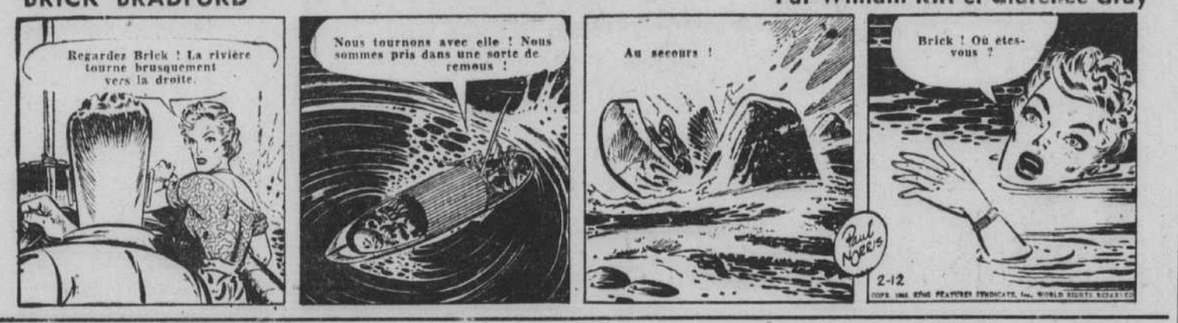
Dow

est 'CLIMATISÉE'*

*CLIMATISÉE, la bière Dow est protégée contre tous les écarts de température pendant sa fabrication . . . elle retient ainsi tout le goût fin et toute la saveur des ingrédients de qualité supérieure qui la composent pour vous donner le meilleur de la bière dans la meilleure des bières.

DCR-23F

BRICK BRADFORD — Par William Ritt et Clarence Gray



LE SURHOMME — Réponse de Minerve ! — Par Wayne Boring



MUTT et JEFF — Jeff n'ira pas voir Juliette ! — Par Bud Fisher



MANDRAKE, le magicien — Par Lee Falk et Phil. Davis





INTERESSANTE RENCONTRE : Dimanche dernier avait lieu sur la patinoire de l'Académie une joute de hockey entre les amis du Colonial. Les Lions ont disposé du Buffalo dans une intéressante rencontre. La rondelle fut mise au jeu par M. JOHN CANTIN et l'on remarque le donateur du trophée, M. BERNARD DIONNE; ainsi que MM. G. DONALDSON, J. GOSSELIN, JERRY McDONOUGHT, PETE ORAILEIGHT, ERNEST BLAIS et MARCEL BOUCHER. Les joueurs au centre sont CHARLES LABBE, organisateur de la rencontre, et ALBERT VALLIERES. (Photos du "Soleil")

Frank Reid domine au premier rang

Victoriaville, 12. (DNC) Frank Reid, le sensationnel et diminutif joueur des As de Magog, est toujours en première position des compteurs de la ligue Intermédiaire "A" des Cantons de l'Est et semble en voie de remporter le championnat cette saison. En dix-huit parties, il a réussi dix-huit francs buts et vingt-sept assistances pour un imposant total de 45 points. Il jouit actuellement d'une avance de cinq points en première place. Il est suivi en deuxième position par son frère, Jean-Luc, qui a un total de 40 points composés de 14 buts et 26 assistances. Le big-six est complété par Renaud Grégoire, dfu Drummondville, avec 36 points ; Georges Donahue, joueur-recrue des As de Magog, avec 34 points ; Claude Gingues, du Richmond, avec 32 points et Couture, des Pirates et Thériault, des As, ex-aequo en sixième position avec 29 points.

Les Tigres de Victoriaville occupent toujours la première position de la ligue avec 24 points mais ils sont suivis de près par les As de Magog, deux points seulement en arrière des meneurs. Le gardien de buts des Tigres possèdent également la meilleure moyenne des gardiens de buts du circuit avec 3.4 points par partie. Le Waterloo est le club le plus puni avec 260 minutes, suivi du Magog avec 226 minutes. Martel, des As, est le joueur le plus puni de la ligue, avec 58 minutes.

Le hockey à St-Côme

St-Côme, 12. (DNC) Le club de St-Georges de Beauce a rendu visite dernièrement au Royal de St-Côme et lui a infligé une défaite de 8 à 6. Les compteurs du St-Georges furent Bertrand Lessard, Léandre Pomerleau, Maurice Paquet, (3), Claude Maheux (2) et Bertrand Paquet. Pour le St-Côme Dovila Glasson enregistra trois points le dernier étant compté par Louis Morin.

Dans un autre rencontre le deuxième club de St-Benoit a rendu visite au club de la Boulangerie Doyon pour la première fois cette saison. Le St-Côme remporta la victoire au compte de 10 à 2. Les compteurs du St-Côme ont été Gaston Pomerleau (4), Jean-Guy Bernard (3), Jean-Guy Morissette, Simon Rancourt et Renald Bernard. Marcel Labbé enregistra les deux points du St-Benoit.

Saigh rencontre ses "bons amis"

St-Louis, 12 (PA) Fred M. Saigh, propriétaire des Cardinaux de St-Louis, et les fonctionnaires du fisc sont entrés en pourparlers, hier, à propos de la poursuite civile du gouvernement américain par laquelle celui-ci réclame $568,901 en taxes sur le revenu et en amendes de Saigh et son club de baseball.

Le gouvernement prétend que Saigh doit $399,359 et les Cardinaux, $159,542, pour les années 1944 à 1950.

Saigh a déclaré, la semaine dernière, qu'il était "sous l'impression qu'il s'agit d'un montant de quelque $50,000 en tout et partout".

Il a été condamné à 15 mois de prison et à une amende de $15,000 sous deux chefs d'accusation et en Cour Fédérale lorsqu'il ne présenta pas de défense. Le gouvernement laissa tomber trois autres accusations criminelles mais tente par contre d'obtenir l'argent devant les tribunaux civils.

Excursion pour le club de hockey Sherbrooke

Sherbrooke, (Spéciale) — Un train spécial du Canadien National composé de voitures des plus modernes conduira à Chicoutimi le club de hockey St-François de Sherbrooke, vendredi soir prochain, et le ramènera à Québec pour la partie qui sera jouée dans cette ville dimanche après-midi. Le départ de Sherbrooke s'effectuera à minuit et demi, le 14 février, et l'arrivée à Chicoutimi, un peu après-midi le même jour. Les joueurs du St-François reprendront le train à 2 h. du matin pour arriver à Québec, à 10 h. du matin et repartiront de la vieille capitale à 7 h. du soir pour arriver à Sherbrooke à 10 h. 55.

M. H. J. Enright, agent de la Compagnie à Sherbrooke, et quelque 160 personnes accompagneront les joueurs. M. Henri Coderre de Sherbrooke sera en charge de l'excursion.

Défi aux quilles

Les Lacordaire de Limoilou lancent un défi à l'équipe des Lacordaire de St-Sauveur et aux cinq frères Masse pour une série de cinq parties. Ce match serait disputé dimanche après-midi. Communiquer avec Clément Savard, tél. : 5-8255.

Le Savard-Dion termine en tête

La cédule régulière de la ligue Internationale de L'Ancienne-Lorette s'est terminée lundi dernier sur la patinoire de St-Augustin alors que le club de l'endroit a disposé par voie de blanchissage des Autobus Drolet au compte de 3 à 0.

Le Savard & Dion, des Saules, termine donc en première position de la ligue avec 18 points, suivi des Autobus Drolet, 11 points; le Geo. Leclerc de St-Augustin, 10 points et le Notre-Dame, 9 points. Les éliminatoires ont débuté hier soir alors que l'on a présenté les semi-finales entre le St-Augustin et les Saules, le Notre-Dame contre les Autobus Drolet.

Festival sportif du Collège Notre-Dame

Charny, (DNC) — Dimanche après-midi à 1 h. 30, avait lieu le festival sportif du collège Notre-Dame, sous l'habile direction des RR. FF. de l'Instruction Chrétienne.

Parmi les invités d'honneur l'on pouvait remarquer la présence de M. le curé Lucien Gariépy, M. l'abbé Fernand Couture, vicaire, Son Honneur le maire J.-Aimé Maloulin, M. le président de la Commission scolaire M. J.-A. Therrien et sa dame, M. Alfred Fontaine, secrétaire-trésorier, MM. les commissaires Phillas Lacroix, Jules Demers, Onésiphore Morneau et sa dame, M. Roland Dubois, président de l'Amicale du collège. Nous remarquions aussi la présence de M. Albert Verret, de Breaqeyville et de M. Michel Morneau.

Le festival débuta par un défilé et la présentation des concurrents. Après le défilé, les concurrents formèrent le chiffre 50 afin de souligner l'important anniversaire que nous célébrerons cet été, qui est le cinquantième anniversaire de fondation de notre paroisse.

Vous trouverez donc ci-après le programme de ce magnifique festival ainsi que les heureux gagnants des courses.

1.—Course en canots des moyens; gagnants: 1e M. Gérard Roberge, 2e M. Jacques Hétu; 3e M. Jacques Paquet.

2.—Course en vitesse des grands, gagnants: 1e M. Jacques Fontaine; 2e M. Yves Laliberté; 3e M. Marcel Collet.

3.—Course en vitesse des petits, gagnants: 1e M. Michel Couture, 2e M. André Couture, 3e M. Robert Poisson.

4.—Course à reculons des grands, gagnants: 1e M. Paul-Emile Poisson et Edouard Roy ex-equo; 3e M. Alain Perron.

5.—Course en vitesse des petits, groupe numéro 13; gagnants: 1e M. Gilles Lavoie, 2e M. André Langlais, 3e M. Robert Préchette.

6.—Pas de place au salon, c'est-à-dire qu'il manquait toujours un siège pour les concurrents; gagnants: 1e M. André Carrier, 2e M. Yves Lacroix, 3e MM. René Collet et Gérald Cantin ex-equo.

7.—Course des petits en vitesse par le groupe numéro 12, gagnants: 1e M. Claude L'Hébreux, 2e M. Claude Laforest, 3e M. Raymond Letendre.

8.—Course sans lever les patins; gagnants: 1e M. Jacques Lévesque, 2e M. Jacques Collet, 3e M. André Duclos.

9.—Course à relais; gagnants: 1e MM. Gaston Roy et André-Clairemont Demers; 2e MM. André Turcotte et Michel Roy; 3e MM. Michel Vallières et Jacques Soucy.

10.—Recherche du ballon les yeux bandés; gagnants, M. Robert Poisson.

10e—Recherche du ballon les yeux bandés; gagnant: M. Robert Poisson.

11.—Course en traineaux à relais; gagnants: 1e MM. André Pelletier et Alphonse Carrier; 2e MM. Robert Préchette et Denis Lagueux; 3e MM. Claude Blouin et Jean Préchette.

12.—Course avec obstacles, gagnants: 1e M. Léopold Bard; 2e M. Robert St-Laurent, 3e M. Bernard Lacroix.

13.—Pousser la rondelle avec le gouret une main derrière le dos; gagnants: 1e M. Jean Fontaine; 2e M. Yves Laliberté.

14.—Course entre le C. P. R., C.N.R. et le Québec Central; gagnant: le groupe du Québec Central.

15.—Combat creuver des ballons; gagnant: les ballons rouges qui était le groupe numéro neuf.

16.—Course épaule à épaule; gagnants: le MM. Maurice Chaimers et Gérard Cantin; 2e MM. Jacques Lévesques et Jean-Claude Savoie; 3e MM. Robert Langlois et Rosaire Demers.

17.—Recherche de la cloche; gagnant: M. Marcel Samson.

18.—Course avec des pneus; gagnants: le M. André Vallières; 2e M. Roger Leblanc, 3e M. Paul-André Préchette.

19.—Course à relais en tirant sur un bâton; gagnants: 1e MM. Jacques Poisson et Robert Guay; 2e MM. Jacques Gosselin et Gérald Labonté; 3e MM. Robert Paradis et Jean-G. Légaré.

20.—Course à relais du traineau poussé; gagnants: 1e MM. André Bouchard et Jacques Soucy; 2e MM. Yoan Roy et Claude Cantin; 3e MM. Maurice Langlais et André Couture.

21.—Course à obstacles, gagnants: 1e M. Réal Gervais; 2e M. Yvon Roberge; 3e M. Daniel Croteau.

22.—Mascarade. Le costume jugé le plus original remportait, gagnants: 1e M. Yves Pradis; 2e M. Daniel Turcotte; 3e M. Rémi Laliberté et Léopold Bard ex-equo.

Au cours du festival le président de la Commission Scolaire, M. J.-A. Therrien adressa quelques mots d'encouragement aux élèves et remercia les parents de leur bonne collaboration.

Après que les différentes courses furent terminées, vu que la condition de la glace ne se prêtait pas pour une partie de hockey, il y eut partie de ballon-balai par un groupe de paroissiens.

Nous félicitons donc les RR. FF. d'avoir bien voulu organiser ce magnifique festival qui donne de la gaieté et de l'entrain. Comme les RR. FF. ont pu le constater, leur festival est toujours très goûté puisque une foule considérable assistait à leur démonstation.

Excursion à Montréal pour la soirée Bouchard

La prochaine excursion à Montréal, organisée par Joachim Boily à l'intention des amateurs de hockey, aura lieu samedi le 28 février lors de la fête en l'honneur d'Emile "Butch" Bouchard, au Forum. Les Red Wings de Détroit seront les visiteurs pour la circonstance. C'est donc dire que les amateurs seront témoins d'une rencontre en plus d'assister au témoignage que l'on rendra au grand joueur de défense des Canadiens. Le lendemain, les excursionnistes pourront assister à la joute des As de Québec à Valleyfield. Comme on le sait, Joachim Boily fait partie du comité d'organisation de la soirée Emile Bouchard et a obtenu de la direction du Forum pour cette circonstance un nombre plus considérable de billets. Le prix de cette excursion est de $13.00, passage et deux billets compris. De plus, les amateurs pourront se loger à l'hôtel moyennant $2.50 par personne. Des réservations immédiates peuvent être faites en téléphonant à 3-8319.—

Défaites du Manseau

Manseau, 12 (DNC) — Le club de Manseau a subi récemment deux défaites consécutives aux dépens des Canadiens juniors de Victoriaville et du Fortierville. Ce dernier club, blanchi quelques jours auparavant par notre club, a pris sa revanche en disposant du Manseau par 5 à 2. Potvin, du Fortierville réussit le seul point de la première période. Lemay augmenta cette avance mais le R. F. Donald compta pour le Manseau. Potvin réussit deux autres buts dans la troisième période pour ainsi effectuer le tour du chapeau. Le dernier point des visiteurs a été compté par Chandonnet tandis que J.-P. Cotnoir mit le pointage final 5 à 2.

Dans l'autre rencontre, le Victoriaville a disposé du Manseau par 6 à 2. Les compteurs du Victoriaville ont été G. Proulx (3), Plourde (2) et R. Beauchesne. Dupont et Fraser furent les compteurs du Manseau.

Elu président

Victoriaville, 12. (DNC) Le club de golf de Victoriaville a élu lundi dernier à sa présidence M. Paul-A. Poirier, homme d'affaires et sportif bien connu, en remplacement de M. Georges-Etienne Labbé, qui a été nommé président honoraire. M. Fernand Mainville a été élu à la vice-présidence tandis que M. Paul-Julien Falardeau a été réélu secrétaire. Les directeurs au cours de la prochaine année seront MM. Léo Lavoie, Roméo Reny et Lucien Corriveau.

Nouvelles de la N.H.L.

LE MOINS DE JOUEURS PAR BOSTON

Les Bruins de Boston ont utilisé moins de joueurs que tout autre club de la ligue Nationale de hockey cette saison. Seulement 20 joueurs ont endossé l'uniforme des Bruins jusqu'ici. Les Rangers de New-York ont utilisé le plus de joueurs cette saison. Pas moins de 32 joueurs différents ont porté le costume des Rangers dans la saison 1952-53. Les Black Hawks de Chicago suivent le Boston dans les équipes qui ont utilisé le moins de joueurs. Les Hawks ont aligné 21 joueurs. Les Red Wings de Détroit, détenteurs de la coupe Stanley, ont utilisé 22 joueurs différents jusqu'ici cette saison. Les Canadiens de Montréal en ont utilisé 26 et les Maple Leafs de Toronto de même dans les parties disputées à date dans la L.H.H.

LES COMPTEURS DE DEUX BUTS OU PLUS

La ligue Nationale de hockey a 22 joueurs qui, à venir au matin du 7 février, avaient compté deux buts ou plus dans une joute en plus d'une occasion cette saison. Gordie Howe, l'excellent compteur, domine là aussi. Howe a compté deux buts ou plus dans une joute pas moins de huit fois cette saison. Maurice Richard suit Howe, ayant réussi le même exploit en cinq occasions. Six joueurs, Elmer Lach, Wally Hergesheimer, Fleming Mackell, Ted Lindsay, Gerry "Doc" Couture et George Gee, ont compté au moins deux buts dans trois parties différentes cette saison. Quatorze joueurs ont enregistré une paire de buts ou plus en deux occasions. Il s'agit de Bernard Geoffrion, Dick Gamble et Jean Béliveau, Canadiens ; Harry Watson, Gordon Hannigan, George Armstrong et Eric Nesterenko, Toronto; Paul Ronty et Jack Stoddard, New-York; Marcel Pronovost, Tony Leswick, Marty Pavelich et Johnny Wilson, Détroit ; et Jim McFadden, Chicago.

Les anneaux

Voici les résultats des parties jouées hier dans la ligue d'anneaux Québec-District: classe A: le Lépine a triomphé du Dubois par la marge de 20 0points. E. Marcoux des vainqueurs a joué 1308 et G. Bédard des perdants, 1,138. Classe B: le Mandarin a disposé du Lépine par 267 points; pour les gagnants, A Ferland 1,131, pour les perdants, J.G. Hébert, 1,147. Classe D, le Dubois bat le Lépine par 8 points: pour les gagnants, M. Pelletier 1,008, pour les perdants J.G. Gingras, 968.

Ce soir, dans la classe A, le Dubois jouera contre le Lépine et dans la classe B, le Dubois jouera contre le Mandarin.

QUILLES

"CLUB SPORTIF LARRY"

Voici les résultats du programme de lundi, le 9 février:

Hollywood Haircut 2 — Restaurant Gosselin 1.
Epicerie Rita Drouin 3 — Pharmacie Vézina 0.
Docteur Paul Goulet 3 — Lemieux Amusements 0.

Positions des équipes :

	G.	P.	Pts.
Hollywood Haircut	36	18	35490
Epicerie Rita Drouin	31	23	33797
Lemieux Amusements	29	25	33789
Restaurant Gosselin	28	26	33812
Docteur Paul Goulet	25	29	34437
Pharmacie Vézina	13	41	32482

Big Six

	Pj.	Pts.	Moy.
P.-E. Thibault	54	7947	147.9
Roger Gaumond	53	7625	143.46
Georges Jobin	54	7752	142.30
Gérald Paquet	54	7473	138.21
Robert Gariépy	52	7168	137.44
Raymond Marcoux	54	7335	133.43

Records de la semaine :

Simple individuel: Roger Gaumond 184
Triple individuel: Robert Gariépy 465
Simple d'équipe: Docteur Paul Goulet 891
Triple d'équipe: Docteur Paul Goulet 1952

Records de la saison :

Simple individuel: Maurice Auger 234
Triple individuel: Roger Gaumond 530
Simple d'équipe: Hollywood Haircut 787
Triple d'équipe: Hollywood Haircut 2178

BOXE

(par la P.A.)

Philadelphie: Johnny Saxton, 147, New-York, décision sur Freddie Dawson, 146 1-2, de Chicago, (10).

Miami Beach: Gil Turner, 149 3-4, Philadelphie, décision sur Charlie Williams, 151 1-4, de Newark, N.J. (10).

San Antonio: Willie Pep, 129, Hartford, Conn., décision sur Jose Alvarez, 131 de Mexico City, (10).

Sacramento: Freddie Herman, 140, Los Angeles, décision sur Mario Trigo, 139, de

PORTEZ CETTE CHEMISE "GRAND LUXE" ...ET ÉPARGNEZ!



PARFAITEMENT ! Une chemise B.V.D. en tricot de nylon coûtant $12.95 est un véritable "placement"... De belle apparence, facile à laver, n'exigeant jamais de repassage, elle durera autant que trois chemises ordinaires et vous épargnera jusqu'à $25 en quatre ou cinq mois, rien que sur les frais de blanchissage!

Les chemises BVD en tricot de nylon

- Le collet et les poignets "fusionnés" demeurent nets et bien unis.
- Le tricot Beaunit Mills au "point noué" *respire* et reste confortable en toute saison.
- En vente dans les bons magasins, en bleu, beige, gris ou blanc.

THE B.V.D. COMPANY LIMITED

LA PREMIÈRE CHEMISE DE NYLON QUI PLAÎT À TOUS



Ecoulement Final DU MANUFACTURIER APRÈS INVENTAIRE !

PALETOTS EN GABARDINE
AVEC DOUBLURE DETACHABLE EN SATIN PIQUE
Gabardine de haute qualité, genre militaire avec épaulettes et ceinture entière avec fermoir-éclair (Zipper) qui permet d'enlever ou de remettre la doublure à volonté et dans un instant. Teintes de bleu marine, faon ou gris. Grandeurs : 32 à 44. VAL. REG. 39.50
22.50

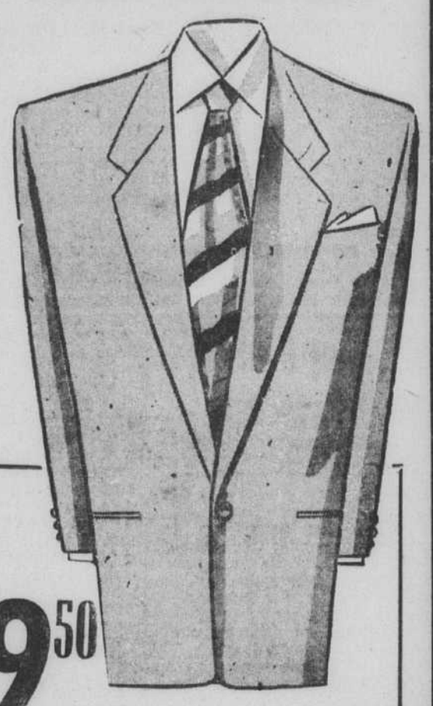
PALETOTS HOLLYWOOD
en gabardine de haute qualité et doublure de soie. Teintes de bleu marine, faon ou gris. Grandeurs : 32 à 44. VAL. REG. 29.50
16.50

SPÉCIAL!



500 COMPLETS
de haute qualité pour hommes et jeunes gens, coupe impeccable et confection soignée dans les meilleurs tissus importés. Les teintes nouvelles du printemps et les modèles lounge à simple et double croisure 1 et 2 boutons.
VALEUR REGULIERE REELLE DE 59.50
39.50

COMPLETS POUR HOMMES
Les nouveaux modèles lounge, un bouton coupe impeccable. Tissus 100% laine dans les worsted, gabardine, tweed, etc....
VAL. REG. 45.00
19.50



Qualité supérieure
VALEUR DE $49.50
Complets de qualité supérieure dans les plus fins worsteds importés d'Angleterre.
29.50

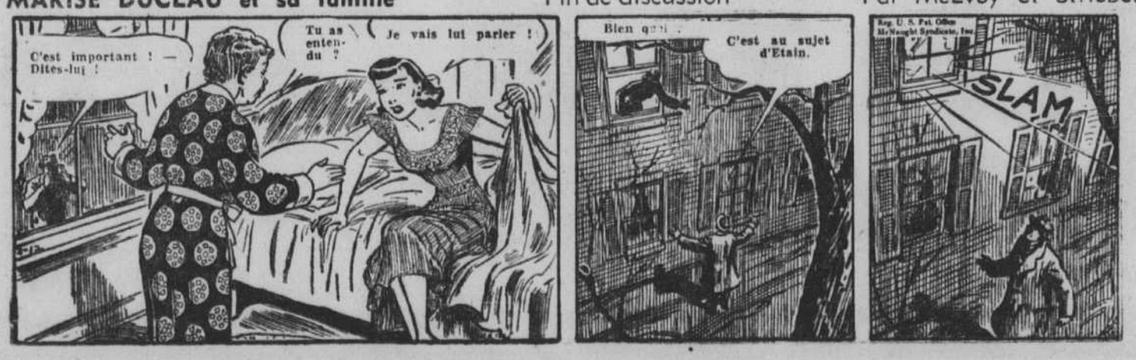


HABITS POUR GARÇONS
2 PANTALONS LONGS
en tissu de haute qualité, teintes nouvelles et modèles nouveaux. Grandeurs : 29 à 34.
Val. rég. $20. à $22. spécial
15.

ST-LAWRENCE Clothing CO.
583 rue ST-VALLIER

MAGASIN OUVERT LE VENDREDI SOIR JUSQU'A 9H.30

MARISE DUCLAU et sa famille — Fin de discussion — Par McEvoy et Striebel



KING de la Gendarmerie Royale — Par Zane Grey



Le colosse allemand Bob Herman à la Tour demain contre Emil Dusek

Amateurs de lutte, vous qui parlez depuis le début de la semaine des chances de Johnny Valentine ou de Sky Hi Lee de l'emporter et faire définitivement un maître dans la finale vendredi soir à la Tour avez-vous songé que malgré l'ampleur et tout l'intérêt que suscite partout cette bataille elle sera appuyée de trois autres combats qui vous permettront de voir à l'oeuvre quelques-uns des plus rudes mastodontes de l'heure . . . ? Votre nouveau favori George Scott vous reviendra et il sera opposé en semi-finale à Ernie Dusek. Le frère de ce dernier, Emil, fera face pour sa part au fameux lutteur allemand Hans "Bob" Herman un colosse de la plus belle eau, mesurant 6 pieds et 5 pouces et pesant 285 livres. En préliminaire Bob Langevin rencontrera Tony Angelo et tout cela aux mêmes prix ordinaires d'admission, et dans l'ambiance du véritable foyer que constitue le centre sportif de la rue Mgr Gauvreau avec son personnel stylé et courtois.

Concernant la "bataille des géants" comme on a décrit logiquement la finale à l'affiche il n'y a encore rien de décidé sur la question d'un ou de deux arbitres locaux mais la direction de la Tour est à faire son choix parmi les officiels locaux et l'on tient à assurer les amateurs locaux qu'il y aura fair-play pour tous.

On connait les geants Sky Hi Lee et Valentine et on connait leurs sautes d'humeur quand ils se font face l'un à l'autre. On sait également tous les désordres qu'occasionnent chacune de leurs rencontres. Mais cette fois devant la menace d'une suspension indéfinie et surtout avec la promesse de 30% de la recette au vainqueur on croit généralement chez les sportifs locaux que les deux pachydermes lutteront avec plus de jugement. On connait également les frasques auxquelles se livrent les Bob Langevin, les Dusek et les Angelo quand ils se sentent piqués mais il en est un dans le groupe qui s'appellera Herman, soit Hans de son petit nom et c'est un champion d'Allemagne, un des plus purs descendants de la lignée des S. S. Nazis un amateur de choucroute si jamais il en a existé un. Hans Herman n'est pas facile à manoeuvrer et il s'est fait sortir dans les grandeurs à Toronto et aux Etats-Unis.

Hans se croit le maître de la force et donne des coups dont peut être capable un colosse de sa taille de 6 pieds et 5 pouces et d'un poids de 285 livres. C'est ce matamore que vous verrez à la Tour avec tous les autres vendredi soir. Amateurs de lutte préparez-vous à un de ces spectacles dont vous parlerez longtemps. —

Festival annuel de l'O.T.J. à Lauzon

Le festival annuel de l'Oeuvre des Terrains de Jeux de Lauzon, organisé de concert avec la ligue paroissiale de hockey de Lauzon aura lieu demain, samedi et dimanche. Le couronnement de la reine du festival et de ses princesses aura lieu demain. L'élu Mlle Jeannine Bourget, ainsi que les princesse, Mlles Monique Caron et Thérèse Guy, ont été choisies par les directeurs de l'O.T.J. de Lauzon.

Le festival débutera par une grande parade demain soir à travers les rues de la ville de Lauzon et par le couronnement de la reine à la Salle des Sports où aura lieu une grande soirée récréative avec un orchestre réputé. Samedi sera la journée des enfants. Il y aura dans l'après-midi une partie de hockey entre deux clubs d'étoiles, différentes courses et des divertissements par des comédiens.

La grande mascarade aura lieu samedi soir à la patinoire municipale de Lauzon. Il y aura également une partie de ballon-balais et une joute de hockey entre deux clubs de "Has-Been" l'un de Lauzon et l'autre de St-Romuald.

La journée de dimanche sera marquée d'une autre parade de la reine du festival qui sera reçue à l'Hôtel-de-Ville de Lauzon au cours de l'après-midi. Il y aura également courses de ski, partie de hockey entre le Beauceville Intermédiaire "B" et un club de Lauzon, et différentes autres courses en patins. Le festival se terminera dimanche soir par la présentation du spectacle "The Serenade" et un feu d'artifice.

Georges Cagney vient de demander un combat-revanche contre Cato

Georges Cagney, qui n'est pas du tout satisfait de sa défaite par disqualification contre Monsieur Cato lundi dernier, à la Salle des Sports de Lauzon, vient de demander un match-revanche au promoteur Jacques Brulotte pour la séance de lundi prochain. Le promoteur a immédiatement entrepris les démarches auprès de l'athlète japonais, mais n'a reçu aucune réponse officielle.

La tâche ne sera pas facile pour le matchmaker Brulotte puisque Cagney exige que Cato n'ait pas la permission de se servir de la prise avec laquelle il endormit ses adversaires. Comme c'est la principale arme du fameux lutteur japonais, inutile de vous dire que cette clause ne lui sourit pas du tout et qu'il n'est pas intéressé à venir à Lauzon.

On sait que Cagney, qui avait gagné la première chute, s'est fait endormir au second engagement et perdit la tête à la dernière reprise pour prendre le rôle de vilain et finalement se faire disqualifier. Une fois le calme rétabli, Cato l'endormit une autre fois et fit subir le même sort à l'arbitre André Lacombe.

Le promoteur Brulotte a dû forcément admettre que cette prise "endormitoire" de Cato n'était pas légale et devrait être bannie de la lutte. "C'est une injustice pour ses adversaires", de dire Brulotte, "mais il se pourrait qu'il décide de ne plus venir à Lauzon si nous l'empêchons de faire ce qu'il lui permette ailleurs. Il n'était pas du tout de bonne humeur quand j'ai parlé à son gérant d'affaires hier soir, et je doute qu'il accepte un match-revanche, si Cagney persiste à vouloir bannir cette prise."

Quant à Cagney lui-même, il a dit carrément qu'il ne rencontrera pas Cato, si le promoteur n'obtient pas ce qu'il lui demande. Le promoteur s'attend à bâcler deux batailles pour équipes pour compléter son programme. Pour le moment, il lui faut faire du travail pour signer ces deux finalistes. —

Un grand festival sportif à Giffard

L'Association Sportive et Récréative de Giffard Inc., presentera son grand festival sportif annuel dimanche prochain, soit le 15 février. L'organisation dirigée par Ronald Beaupré et Jean-Guy Renaud va bon train. Un programme très élaboré a été préparé pour cette circonstance. En plus d'une joute de hockey entre les deux équipes de la ligue paroissiale qui se classeront d'ici là pour la semi-finale, de nombreuses autres attractions sont à l'affiche.

Parmi celles-là, mentionnons les courses de fond en ski pour hommes (senior et junior) et dames et la course en patins, toutes deux pour le championnat de Giffard. Le départ pour les courses de fond se fera à 12.30 heures p.m. Déjà plusieurs concurrents se sont inscrits et on invite les autres intéressés à donner leur nom, avant samedi le 14 février à M. Guy Fortin, 81 rue Renouard, Tél.: MO 3-6549. Le trophée "C.-A. Gagnon" est à l'enjeu.

Le programme de l'après-midi comportera également d'autres courses et amusements de tous genres. Tous ceux et celles qui voudraient y prendre part voudront bien s'inscrire au chalet de la patinoire. Le soir il y aura patinage de 8.30 heures à 10.30 heures, entrecoupé par une mascarade, du patinage de fantaisie et une rencontre de boxe mettant aux prises Maurice Milot et Dave Bearing.

C'est Mgr J.-A. Gauthier, P. D., curé de Giffard, qui fera l'ouverture officielle du festival à 1.30 heures p.m. à la patinoire. Il sera accompagné de M. Léo Pelletier, président de l'Association Sportive, de S. H. le maire Emmanuel Fortin, des conseillers municipaux et des représentants des différents organismes paroissiaux.

Sport à Deschaillons

Deschaillons, (DNC) Le club R. P. Beaudet Enrg, qui s'est vu attribuer plusieurs victoires consécutives, a subi quelques défaites aussi, car l'équipe décimée par l'influenza a dû rencontrer de solides adversaires.

A Fortierville nos porte-couleurs ont perdu au pointage 3 à 1. A cet endroit ce fut J.-Guy Bédard qui enregistra le point.

A Manseau, l'équipe de l'endroit l'emporta 7 à 4: ce fut J.-N. Potvin qui enregistra 2 points, puis J.-G. Bédard et J.-N. Beaudet.

Mais dimanche après-midi, à la suite de ces deux pertes précédentes, notre équipe a vaincu le Club Indépendant du Cap-de-la-Madeleine au pointage 4 à 2. Tous les joueurs étaient en forme. La rondelle fut mise au jeu par M. Alphonse Deshaies, prop. des Autobus Lévis-Montréal. Les points furent comptés par L. Deshaies, Noël Potvin et J.-G. Bédard, qui se signalèrent par leur rapidité insurpassable, de même que le cerbère Milot, toujours de plus en plus redouté de ses adversaires.

L'arbitre H. Barabé toujours estimé pour sa grande indulgence, n'a pas eu à infliger trop de punitions.

Match de quilles

Deux équipes composées de quilleurs de Québec joueront contre deux équipes de Château-Richer, ce soir à 8.30 heures, sur les allées de la salle de quilles de Château-Richer. Les joueurs du Château-Richer seront dirigés par R. Cauchon.

Un autre gain du Sylvio Marceau

Lors du dernier programme de la ligue de quilles de l'Oeuvre de Jeunesse de St-Sauveur, l'équipe Sylvio Marceau a gagné 4-0 sur le L. Bernard pour sa 10e victoire consécutive. Le capitaine Robert Dussault s'est signalé avec le plus haut triple individuel avec 570.

Pour sa part l'équipe, V. Drapeau a joué son 10e programme d'affilé sans défaite lorsqu'il gagna 4-0 sur A. DeBaumont, il devance le Eugène DesRoches en tête de la ligue avec 2 points d'avance. Les hommes de J.-P. Labrecque ont joué le plus haut simple et triple d'équipe avec 843 et 2313. Son coéquipier Gérard Lépine roula la meilleure partie simple avec 232.

André Villeneuve est passer en tête du big-six individuel avec son triple de 456 il devance A. Labrecque qui a 153.4 de moyenne tandis qu'il a une moyenne de 154.5 à son crédit.

Joueurs ayant roulés 500 et plus

Robert Dussault, 570; Georges Baumont, 547; Gérard Lépine, 518; J.-G. Bédard, 506; M. Leclerc, 504.

	PG	TG	Pts
Victor Drapeau	45	16	61
Eugènes DesRoches	41	18	59
Imprimerie Royale	39	14	53
Sylvio Marceau	35	13	48
Laiterie Arctic	32	11	43
M. P. Auto Service	32½	10	42½
Bouchard & Robitaille	31	11	42
Eugène Dubois	32	8	40
Pharmacie Nationale	28	10	38
A. DeBeaumont	27	9	36
Edouard Morency	25	9	34
Léo Bernard	24	8	32
Fernand Magnan	24	6	30
Rest. F. Parent	24½	4	28½

Résultats du dernier programme : Sylvio Marceau 4, Léo Bernard 0; Victor Drapeau 4, A. DeBeaumont 0; Imprimerie Royale 3, Laiterie Arctic 1; M. P. Auto Service 3, Eugène Dubois 1; Bouchard & Robitaille 3, Rest. F. Parent 1; Eugène DesRoches 3, Fernand Magnan 1; Edouard Morency 3, Pharm. Nationale 1.

BIG SIX INDIVIDUEL

	PJ	Pins	Moy.
André Villeneuve	63	9734	154.5
Alcide Labrecque	63	9668	153.4
Robert Dussault	60	8932	148.8
Sarto Tendland	24	3459	148.2
Maurice Leclerc	63	9337	148.1
Paul Boutet	63	9330	148.0

Joute de hockey des Anciens de St-Sacrement

Tous les membres de l'Amicale de l'école St-Sacrement qui voudrait participer à la partie de hockey qui aura lieu dimanche, sur la patinoire de l'école, sont priés de se mettre en communication le plus tôt possible avec M. Omer Fleury, tél.: 7-8770, entre 7 et 8 heures le soir. Cette rencontre aura lieu à 2 heures 30 de l'après-midi.

Résultats de la ligue mixte de badminton

A la ligue mixte de badminton lundi dernier, dans une rencontre de la classe A, Le National de St-Roch remporta la victoire par défaut contre le Slow, 8-0.

Les joueurs des Bons Loisirs, qui veulent à tout prix terminer la saison en tête de la section B, ont disposé du St-Malo au compte de 7-1 pour ainsi porter leur avance de 9 points en première position.

Dans l'autre rencontre à l'affiche, les Loisirs de Limoilou ont dû céder devant la forteresse des joueurs du club Mon Domaine qui l'emportèrent 7-1. A la suite de cette victoire les porte-couleurs de Lelièvre se sont hissés au second rang.

Ils manquent d'argent

Londres, 12 (PA) Les amateurs de golf de la Grande-Bretagne ne semblent guère s'intéresser à l'appel du club de golf Royal et Ancien afin de financer le prochain voyage en Amérique de l'équipe britannique de la coupe Walker.

Le club de St-Andrews, qui a dit avoir besoin de $14,000 pour envoyer les golfeurs britanniques contre les Américains à Marion, Mass., les 4 et 5 septembre prochains, a annoncé, hier, qu'il lui manque encore $5,600.

On espère que les membres des 1,500 clubs de golf de la Grande-Bretagne contribueront la majeure partie de cette somme.

Avec le Cincinnati

Cincinnati, 12 (PA) Les Reds de Cincinnati ont annoncé, hier que cinq autres joueurs avaient signé leur contrat pour la prochaine saison. Il s'agit de Bob Marquis, brillant voltigeur recrue, des lanceurs Bud Podbielan et Cliff Ross et des receveurs Frank Balwin et Dick Kinaman.

Bassett contre Caulet

Paris, 12 (PA) Le Palais des Sports de Paris, a annoncé, hier, que Percy Bassett, de Philadelphie, nouveau champion intérimaire du monde de la catégorie des boxeurs poids-plume, avait signé un contrat pour un match de 12 rondes contre Auguste Caulet, ex-champion poids léger de France. Le combat sera présenté le 23 février. Le championnat par intérim de Bassett ne sera pas en jeu puisque les deux pugilistes dépasseront la limite de poids de la catégorie mouche.

Complets sur mesures

Le Syndicat de Québec Ltée

S. V. P. CONSULTEZ NOTRE AUTRE ANNONCE EN PAGE 10



ÉPARGNEZ JUSQ. $30.

. . . non pas sur un complet sur mesures ordinaire, d'une marque qui ne signifie rien, mais GARANTI SANS CONDITION PAR LE SYNDICAT de QUEBEC, Ltée, et confectionné par les meilleurs tailleurs au Canada . . . Et, au surplus, il s'agit uniquement de TISSUS 100% LAINE !

VENDREDI, SAMEDI, LUNDI et MARDI

4 jours seulement ! pour vous procurer ces magnifiques complets sur mesures, à meilleur marché que les meilleurs complets tout faits dans cette catégorie ! Et . . . vous avez un superbe choix de TISSUS NOUVEAUX!

VALEURS: 79.50 et 85.00

— SALONS de VETEMENTS MASCULINS, 2e étage —

$55

$12 comptant — Solde en 6 mois.

VENTE-PRE-SAISON



150 vestons sport

D'une confection impeccable, ces vestons sont tous des **TWEEDS 100% LAINE**, offrant les coloris et textures printanières 1953 les mieux choisis ! Devant droit. Poches appliquées. Att. avec 1 ou 2 boutons. Fini demi-doublé. Gr. 34 à 44.

VALEUR INCONTESTABLE: 29.50

14.95

— Confections, 2e étage —

CHAUSSETTES LONGUES A ½ PRIX !

Splendides chaussettes en LAINE KROY IRRETRECISSABLE, unies ou avec petits motifs. Soldes de pointures.



Valeurs jusq. 1.95 $1.

— Rez-de-chaussée —



POUR SOLDE FINAL

35 complets

Si vous désirez un beau complet **à très bas prix**, ne manquez pas cette occasion ! Et ce qu'il y a de plus surprenant, c'est qu'il s'agit de

TOUS DES WORSTEDS 100% LAINE, ET DE RECENTES CONFECTIONS ! Soldes de grandeurs.

VALEURS JUSQ. 69.50

$29.95

$6 comptant — $5. par mois.

— CONFECTIONS, 2e étage —

Le SYNDICAT de QUÉBEC, Ltée 4-3561 Satisfaction ou remboursement

Une autruche a avalé un cadenas

Chester, Angleterre, 12. (PA) — L'autruche Ozzie, du zoo de Chester, ne se sentait pas trop bien. Soupçonnant quelque chose, le zoo fit appel à trois ingénieurs de l'armée munis d'un détecteur de mines. Les ingénieurs ont finalement découvert, à l'aide de leur instrument que l'autruche Ozzie avait avalé le cadenas et l'anneau qui la retenaient dans sa cage. Une intervention chirurgicale sauva l'oiseau.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.



MESDAMES

VOICI DES

SPÉCIAUX

POUR VOUS

PERMANENTE À DOMICILE "TONI"

REGULIER — SUPER — DOUX chacune..... $1.75

SHAMPOING "BRECK" bouteille de 12 ozs

avec crème fixative pour cheveux (val. 75) donnée gratuitement. Les deux pour..... $1.95

LOTION À MAIN "WINTER WISE"

par FABERGE

avec crème solide pour les mains, donnée gratuitement. Les deux pour..... $1.50

PRODUITS

Elizabeth Arden

en vente à 85 Cartier et au Château Frontenac, seulement

LOTIONS À MAINS

"June Geranium" ou "Blue Grass"

Avec deux savons d'hôtes donnés gratuitement.. $1.50

Avec 3 savons d'hôtes, grand format gratuitement.. $2.50

CRÈME À MAINS

A BASE D'HORMONES

Régulier 2.50 — Spécial..... $1.25

LES PHARMACIES Soucy

58 Avenue Cartier. Tél.: 2-1235
Château Frontenac. Tél.: 5-6565
85 Avenue Cartier. Tél.: 2-1235

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES
C.O.D. par chèques ou mandats.
Pharmacie Soucy, 85 avenue Cartier, Québec
Description..... Quantité..... Prix.....
Nom .....
Adresse.....

Au congrès des hebdomadaires

L'Association des Hebdomadaires de Langue Française du Canada tient son congrès d'hiver à Québec, cette semaine, demain et samedi, au Château Frontenac. L'Association, qui compte près d'une centaine de membres, se réunit deux fois l'an en assemblée générale pour étudier dans leurs multiples ramifications les problèmes qu'impose à la presse-hebdomadaire l'existence d'aujourd'hui. Les membres seront dans la Vieille Capitale les hôtes, demain soir, de la Cie Paquet Limitée, et le samedi midi M. J.-M. Audet, de la Photogravure Artistique, donnera une réception en leur honneur. Samedi soir, les membres assisteront à la représentation, en primeur, du film tourné lors du voyage que l'Association patronnait en octobre dernier, et qui a permis à plusieurs de visiter l'Europe.

Samedi, à une heure, aura lieu le banquet officiel du congrès. Les invités de l'Association seront l'hon. Antoine Rivard, solliciteur général dans le cabinet provincial, et M. Jean Lesage, député de Montmagny-L'Islet, adjoint parlementaire de l'hon. D.-C. Abbott, ministre des Finances du Canada. M. Gérard Brady, président, occupera le fauteuil présidentiel.

Vendredi soir, à l'issue de la présentation du film-souvenir, l'Association des Brasseries de la province de Québec, donnera une réception.

Les délibérations seront conduites par M. Gérard Brady, président, assisté du secrétaire, M. Lionel Bertrand, député de Terrebonne aux Communes, de M. Adrien Bégin, président honoraire, de Lévis et des vice-présidents MM. Gérard Légaré, de Rimouski, et Raymond Douville, des Trois-Rivières, tous membres du comité du congrès.

La femme d'un Canadien intercède auprès de Mao

Winipeg, 12. (PC) Une femme de Winipeg dont le mari est disparu il y a 18 mois à Changhaï a écrit au chef communiste chinois Mao Tsé-Toung dans un dernier effort pour retrouver son mari. Mme Valentina Korda a dit que son mari, elle-même et leurs deux enfants devaient déménager au Canada après avoir vécu durant plusieurs années en Asie. Le jour de leur départ, M. Korda fut détenu par les autorités chinoises. En dépit des assurances que la famille serait bientôt réunie, Mme Korda attendit en vain à Hong-Kong des nouvelles de son mari et décida finalement de se rendre au Canada.

M. Roy H. Thomson candidat conservateur

Toronto, 12 (PC) — M. Roy H. Thomson, éditeur des quotidiens Thomson et président de la presse canadienne a été nommé candidat progressiste-conservateur dans le comté de York Centre aux prochaines élections fédérales.

N.-D. DE L'ILE VERTE

Déplacements

M. et Mme Gérard Guichard sont actuellement en visite chez M. et Mme C. Guichard.

M. et Mme Georges Caron ont visité leurs enfants à Montréal et à Sorel.

Invasion de la Chine d'ici 3 ou 6 mois

Los Angeles, 12 (PA) — Un membre du comité exécutif de la république de Chine a prédit que, d'ici 3 ou 6 mois, une invasion de grande envergure de la Chine communiste aura lieu.

Tchao-Si-Wen, venu de Formose a déclaré au cours d'une conférence de presse : "Nous ne nous épuiserons pas dans une série de raids de guérilla. La neutralisation de la 7e flotte américaine dans les eaux chinoises était souhaitée depuis longtemps par le peuple de Chine. Il nous faut des navires et des avions, nous pensons les avoir au temps opportun".

Taipeh, Formose, 12. (PA) — Le service d'information militaire du ministère de la Défense nationaliste a rapporté hier que plus de 100 communistes chinois ont été tués et 47 capturés dans une bataille de péniches au large de la côte chinoise, lundi. Deux péniches motorisées nationalistes montées par des guérilleros ont coulé une jonque communiste et en ont capturé deux autres.

Mort de monsieur Antonio Barrette

M. Antonio Barrette, employé à sa retraite du Canadien National, est décédé hier à l'hôpital Bellevue, à Beauport, à l'âge de 65 ans et deux mois. M. Barrette avait été au service du C. N. R. pendant trente-sept ans et il était à sa retraite depuis cinq ans.



M. Barrette était l'époux de dame Antoinette Ducharme qui lui survit avec trois fils : Edgar Barrette, employé de la Clarke Steamship, Lévis ; M. Fernand Barrette, du C. N. R., à Montréal et M. Maurice Barrette, de Gagnon & Frères, Chicoutimi ; ses belles-filles, Mme Edgar Barrette (Cécile Turgeon), Mme Fernand Barrette (Rita Picotte) et Mme Maurice Barrette (Jeanne Harvey).

M. Barrette était aussi le frère de Mme Ernest St-Amand (Rose-Anna) de Wonsocket, R. I., MM. Wilfrid et Avila Barrette, de Joliette ainsi que le beau-frère de M. et Mme Darius Ducharme, de Montréal, M. Euclide Rivest, de Wonsocket, Mmes Avila et Wilfrid Barrette. Il comptait aussi des petits-enfants : Jean-Pierre Barrette, de Québec, Louise Barrette, de Québec et Michelle Barrette, de Cartierville.

Les restes mortels de M. Barrette sont exposés aux salons de la maison Bouchard & Fils, 1290, 1ère avenue.

—Une délégation

(Suite de la page 23)

tion des hommes d'affaires de nos diverses localités. Le ministre croit que St-Pascal, avec sa main-d'oeuvre variée, peut avoir des chances de décrocher une industrie qui sera un nouvel actif pour cette petite ville. Il y a, actuellement, une cinquantaine de nouvelles industries qui sont prêtes à s'établir dans notre province mais n'ont pas encore choisi leur site. M. Beaulieu a signalé, en passant, que St-Pascal possède beaucoup de bois qui serait avantageux pour une industrie.

Bref, le ministre de l'Industrie et du Commerce a promis tout son concours à la Chambre de Commerce de St-Pascal. Il a rencontré personnellement chacun des délégués, après son discours.

Le ministre était accompagné de son sous-ministre, M. Louis Coderre, ainsi que du sous-ministre des Terres et Forêts, M. Avila Bédard, et du chef du service forestier, M. Roland Deschamps.

Parmi les délégués, on remarquait MM. les maires Prudent Martineau et Luc Landry, de St-Pascal, M. le maire Léo Bard, de St-Louis, MM. Thomas Voisine, président de l'UCC, Alfred Fortin, administrateur de la Chambre de Commerce provinciale, Ernest Ouellet, trésorier, MM. Léon Laplante, Henri Chapleau, Maurice Charest, Donat Roy, etc., tous directeurs de la Chambre de Commerce de St-Pascal.

STE-MARGUERITE, Dorch.

Baptêmes

Joseph-Normand, fils de M. et Mme Maurice Bégin (Rita Girard). Parrain et marraine: M. et Mme Archélas Turmel. Porteuse: Mme Turmel, des Ste-Anges.

Joseph-Jean-Noël, fils de M. et Mme Noël Lehoulier (Rita Lehoulier. Parrain et marraine: M. et Mme Napoléon Marcoux. Porteuse: Mme Donat Lehoulier.

Joseph-Denis, fils de M. et Mme Rolland Bisson (Gilberte Couture). Parrain et marraine: M. Gaudiose Bisson et Mlle Hélène Bisson. Porteuse: Mme Alphonse Couture.

Décès

Mlle Léa Morin est décédée dernièrement, à l'âge de 45 ans.

M. et Mme Joseph Lagrange ont eu la douleur de perdre leur enfant, âgé de quelques jours.

Hockey

Une joute de hockey a eu lieu dernièrement entre les clubs Ste-Anges et Ste-Marguerite. La partie s'est terminé par 6 à 3 en faveur du club local

Journée récréative

Une journée récréative organisée par le cercle des fermières a eu lieu récemment. Elle s'est terminée par une partie de cartes au cours de laquelle de nombreux prix furent distribués.

Va-et-vient

Durant les fêtes, plusieurs étudiants et étudiantes étaient de passage chez leurs parents, ce sont: Mlles Denise Breton, Yolande Trachy, Fernande Drouin, Micheline Asselin, Marina Giroux, Louisette Bisson, Georgette Aubert, Mariette Gagnon, Murielle DeBlois, Diana DeBlois, Francie Drouin, Suzanne Dumont, Jeanne-d'Arc Drouin, Mariette Dumont, Marie-Reine Gagnon, Henriette Pomerleau, Marie-Marthe DeBlois, Aline Pouliot; MM. Roland Gagnon, Rock Audet, Adrien Gagnon, Jean-Louis Laflamme, Yvon Audet, Paul-Emile Gagnon, Pierre Boutin, Gédéon Drouin, Armand Lehoulier, Gilles Picard, Gaetan-Noël Trachy, Jean-Marie Laliberté.



PERMUTATIONS A AIR-CANADA : M. ANDRE GAUTHIER, jusqu'ici gérant du bureau de Quebec de la Société Air-Canada, a été nommé directeur à Paris. M. HUBERT DANSEREAU, représentant commercial à Montréal, le remplacera à Québec.

—Ottawa ne peut

(Suite de la page 23)

Transport a refusé de nous entendre en invoquant la raison que nous ne sommes pas sous le contrôle fédéral.

Nous avons fait remarquer que, quoique les chemins de fer ne soient pas sous le contrôle provincial, ils sont entendus par les différentes régies de transport provincial, soit pour s'opposer aux permis ou à certains tarifs, et que, comme ces derniers nous demandons le même privilège et la même justice.

En terminant M. Archambault a tenu à expliquer que l'industrie du camionnage au Canada est dans une impasse pour plusieurs raisons, dont la principale est le fait que notre industrie est inconnue au public. Les citoyens ne connaissent pas le camionnage camme industrie organisée et les consommateurs ne se rendent pas suffisamment compte que l'industrie du camionnage leur épargne de l'argent par son service efficace de transport, qui réduit le prix de revient des aliments et de presque tous les articles qu'il leur faut acheter. Il s'agit de lancer une campagne d'éducation et de faire connaitre l'importance au point de vue politique et économique des 90,000 personnes employées directement dans l'industrie du transport routier, sans compter les fabricants de camions, de remorques, les fournisseurs d'équipements et leurs familles. Ce potentiel est le plus puissant que nous ayions.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Violente tempête de neige en Europe

Londres, 12. (PC) Une violente tempête de neige fait rage au nord de l'Angleterre et dans les Galles, depuis trois jours, isolant de nombreux villages et mettant obstacle à la circulation routière.

Dans le nord du pays, des centaines d'automobiles sont ensevelies sous la neige; quarante routes principales et 200 chemins secondaires sont bloqués par des bancs de neige de 12 pieds.

Les digues réparées à la hâte tiennent bon, les 24,000 soldats et volontaires exercent une surveillance continuelle à l'approche de la plus forte marée de l'hiver. Un système d'alarme avertira du danger les habitants de la côte.

La tempête fait également rage dans les Ardennes, en Belgique, au Danemark, dans la région côtière du nord de l'Allemagne; le vent atteint 54 milles à l'heure en Suede.

Traducteurs russes aux Nations Unies

Nations-Unies, N.-Y., 12. (PA) Dix traducteurs russes viennent aux Nations Unies travailler au secrétariat. Ils sont partis d'Europe à bord du paquebot "Queen Elizabeth". Ceci portera à 31 le nombre des citoyens soviétiques à l'emploi des Nations Unies. D'après le système de contingentement, l'Union soviétique a droit à 156 employés.

Le procès de Hensler aura lieu à Montréal

Toronto, 12, (PC) Fred Hensler, employé d'imprimerie accusé du vol d'une copie préliminaire du rapport Currie, sera renvoyé à Montréal pour y subir son procès. Il sera escorté par les agents Lucien Cedilot et Joseph Macdevitt, de la Sûreté provinciale du Québec.

Mort du fils du maréchal Badoglio

Venise, 12, (Reuters) — Le duc Mario Badoglio, 48 ans, président d'une compagnie pétrolière italienne soupçonnée d'avoir de forts intérêts dans les pétroles de l'Iran, a succombé à une crise cardiaque, mardi. Il était le seul fils survivant du maréchal Pietro Badoglio, qui dirigea le premier gouvernement italien après la signature de l'armistice avec les alliés, en 1943.

Brûlures mortelles

Montréal, 12. (PC) Mlle Rochelle Desjarlais, âgée de 50 ans, a succombé; hier, aux brûlures qu'elle a subies le 30 janvier quand son matelas a pris feu. Elle fumait au lit. Seize personnes ont succombé à des brûlures à Montréal et dans la banlieue depuis le début de l'année.

AVIS

Si vous êtes sérieusement intéressé dans l'achat d'un manteau de fourrure soit pour porter tout de suite ou pour mettre de côté en prévision de l'hiver prochain, nous en avons encore en stock, plus de 300, allant du Lapin jusqu'au véritable Vison. Les prix varient de $69.50 à $895.00. Les Capes, boléros et jacquettes trois quarts de fourrure assortie sont réduits à des prix variant de $49.50 à $295.00.

Prenez en considération ces superbes réductions et voyez-nous immédiatement.

L. P. THIBAULT LTÉE

Manufacturier de Fourrures

TEL.: 2-3087

282, rue St-Jean, Québec

MOZART 310 312 ST-JOSEPH

GRAND BALAYAGE!

BAS DE LAINE

BAS en laine de la meilleure qualité. Ton de rose beige seulement. Pointures : 10 à 10½.

RÉG. JUS. $2.50

BAS GUETRE

Ton de beige, grandeurs : medium seulement.

RÉG. JUS. $1.95 .98c



SOYEZ A NOS PORTES DEMAIN MATIN A 9 HEURES

TOUTE VENTE FINALE

AUCUN ECHANGE

Aucune commande postale ou téléphonique.



CAMISOLES

Environ 40% laine. Ton de rose seulement. Grandeurs : petite, moyenne et grande.

REG. JUS. $2.79 $1.98



CACHE-CORSETS

Qualité de crêpe, ou coton avec garnitures de dentelle. Jaune, bleu, rose, blanc et mauve.

REG. JUS. $2.95 $1.39



Entièrement Pur, Extra-Savonneux!

Le Nouveau Sunlight, savon Soleil est meilleur que jamais. Rien ne peut le remplacer—il lave tout ce qui est lavable. Essayez-le. Vos mains l'apprécieront!

LA SAVEUR DE LA SOUPE AUX LÉGUMES Campbell's EN RÉVÈLE LA QUALITÉ !





LA SOUPE AUX LÉGUMES Campbell's

14 sortes de délicieux légumes frais cueillis

Dès la première cuillérée, vous conviendrez de la qualité supérieure de la soupe aux légumes Campbell's. Quelle saveur, quelle richesse renferme ce délicieux mélange de quatorze sortes de légumes frais cueillis, baignant dans un bouillon de boeuf! Du papa jusqu'au tout-petit, tous en raffolent!

une bonne raison d'économiser...

Un voyage d'agrément, une visite à des parents lointains . . . ces désirs seraient réalisables "si seulement vous en aviez les moyens". Ou peut-être pensez-vous à quelque chose d'entièrement différent? Quels que soient vos projets, faites qu'ils se réalisent en ouvrant, dès maintenant, un compte d'épargne spécial à la Banque Royale . . .



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

L'Industrielle a terminé l'année 1952 avec une série de records

Le 47ème rapport annuel des directeurs de l'Industrielle, compagnie d'assurance sur la vie indique que cette importante institution a accompli en 1952 des progrès remarquables.

L'augmentation de l'assurance en vigueur fut la plus considérable dans toute l'histoire de la Compagnie. Le taux d'intérêt net réalisé sur les placements a surpassé les taux déjà très favorables des dernières années. La moyenne de production des représentants, dans le domaine des nouvelles affaires, démontre aussi une amélioration prononcée.

NOUVELLES AFFAIRES ET ASSURANCES EN VIGUEUR

Les nouvelles affaires se sont totalisées à $63,343,950 et l'assurance en vigueur à la fin de l'année se chiffrait par $272,384,510, excluant la réassurance cédée aux autres compagnies. L'assurance en vigueur a augmenté de $41,317,830 comparativement à l'augmentation de $38,038,634 en 1951.

REVENUS

Les primes reçues ont été de $8,056,903.98. Le revenu total provenant des primes, intérêt, etc., fut de $9,474,628.20, soit une augmentation de $1,529,210.74 sur les revenus de 1951. Le taux d'intérêt brut de 4.74 pour cent se compare à 4.68 pour cent obtenu en 1951 et dépasse de beaucoup le taux moyen réalisé par les autres compagnies d'assurance au Canada.

DEBOURSES AUX PORTEURS DE POLICES

Une somme de $2,569,085.04 fut versée pendant l'année aux assurés, veuves, dépendants et autres bénéficiaires. Voici les item constituant ce total: réclamations-décès, $763,945.41; dotations à maturité, $60,642.86; dividendes, $221,883.53; valeurs de rachat, $527,567.02; bénéfices accident et maladie, $963,777.59; rentes et autres paiements, $31,268.63. Depuis sa fondation, la Compagnie a payé une somme globale de $12,499,554.38 en vertu de ses contrats d'assurance.

ACTIFS

Le total des actifs disponibles pour la protection des assurés se chiffre maintenant par $26,365,028.13, soit pour l'année une augmentation de $3,644,539.45 ou 16.0 pour cent.

L'augmentation de l'assurance en vigueur est extraordinaire au point de mériter une mention toute spéciale. Le premier 100 millions d'assurance fut atteint après 40 ans d'opérations alors que pour parvenir au deuxième 100 millions, il fallut moins de 5 ans et la compagnie a la ferme conviction de toucher le troisième 100 millions au début de l'automne 1953 soit près 2 ans et demi.

Bien que la Compagnie ait continué à consolider ses positions par une plus grande production dans ses succursales déjà opérantes, elle a poursuivi son expansion en ouvrant une nouvelle succursale à Hamilton, Ontario. La Compagnie compte donc actuellement 39 succursales.

La Compagnie a joué un rôle prépondérant dans le financement de maisons d'habitation. Elle détient actuellement 1173 hypothèques pour un montant total de $8,761,341.30. La presque totalité de ces prêts a été accordée sur des résidences.

Les placements de capitaux ne cessent d'augmenter depuis 1945

Philadelphie, (Spéciale)— Le Canada présente tous les signes d'un rapide développement, mais on y observe "remarquablement peu de cette psychologie particulière aux booms", a déclaré M. W. T. G. Hackett, gérant général adjoint de la Banque de Montréal, au cours d'une causerie, aujourd'hui, devant l'Association des chemins de fer américains, Division de la Trésorerie. Mais il y a "beaucoup de sobre confiance à long terme du genre qui se manifeste sous la forme très pratique de la volonté de placer de grandes sommes d'argent dans des entreprises à lointaine échéance."

Sous le titre: Un Canadien regarde le Canada, M. Hackett commença en citant quelques-unes des statistiques sans pareilles qui marquent l'expansion du pays. Depuis 1939, fit-il observer, la production annuelle de biens et sefvices au Canada a "presque exactement doublé" en quantité; et au cours des sept dernières années, la production nationale brute s'y est accrue, encore une fois en quantité, de 21 pour cent. Aux Etats-Unis, par comparaison, l'accroissement a été de 13 pour cent.

Les investissements de capitaux, a continué M. Hackett, n'ont cessé d'augmenter depuis 1945, de façon absolue et relative. En 1945, ils représentaient 11 pour cent de la production nationale brute du Canada. L'an dernier, ils atteignaient 23 pour cent d'une production nationale brute beaucoup plus forte. "Ce chiffre de 23 pour cent, a souligné M. Hackett, donne à réfléchir." Il signifie que "près du quart de la présente production annuelle du Canada est gardée dans les entreprises et utilisée à créer des biens de production qui, d'une façon ou d'une autre, contribueront à augmenter la production future." Ce taux de formation du capital est probablement "le plus élevé aujourd'hui du monde libre."

Les Canadiens financent la majeure partie de leur expansion

Après avoir décrit certains des aspects les plus saillants du "vaste programme d'expansion générale des moyens de production" du Canada, les Canadiens eux-mêmes qui ont M. Hackett souligna que "ce sont financé de beaucoup la plus grande partie du développement récent du Canada." Pour les trois années à fin 1951, le mouvement net d'entrées de capitaux au Canada — surtout des Etats-Unis — n'a atteint que 14 pour cent de toutes les sommes investies au Canada en moyens de production.

Tournant ensuite son regard vers l'avenir, M. Hackett en vint à signaler la présence au Canada d'une "sobre confiance à longue portée" s'alliant à une "vue prudente des perspectives prochaines." Cette dernière, il fallait l'attribuer surtout à la "conscience de l'extrême dépendance du Canada à l'égard du commerce extérieur." Les relations commerciales particulières du Canada en tant que gros acheteur net des Etats-Unis et gros vendeur net aux nations à court de dollars et à monnaie faible, le rendaient grandement dépendant des forces extérieures, qui échappent à son emprise. Constamment, les perspectives du commerce canadien "subissent fortement l'influence des aspects changeants du problème international du dollar et des mesures prises pour la résoudre." Cependant, l'énorme expansion des forces productives qui se poursuit présentement au Canada est l'expression tangible, chez des hommes d'affaires énergiques, de la conviction bien arrêtée que "le bon sens éclairé, appuyé sur l'intérêt mutuel des nations, doit déterminer la politique commerciale du monde libre."

La population canadienne, a ajouté M. Hackett, ne s'inquiète pas trop de la possibilité d'un "recul profond et prolongé, une fois que les besoins du réarmement commenceront à s'emenuiser." "... La lutte pour la paix, et pour le maintien de la paix, menera, à mon sens un appel encore plus grand aux ressources de ce continent pendant un grand nombre d'années à venir."

Atmosphère de la Bourse de Londres

Londres, (Reuters) Les titres domestiques étaient en vedette, aujourd'hui, alors que la Bourse de Londres a fermé en hausse.

La déclaration du chancelier de l'Echiquier, M. R. A. Butler, sur la position économique améliorée du bloc sterling a raffermi l'allure déjà confiante du marché.

Les bons du gouvernement étaient en calme hausse. Parmi les titres industriels, la demande portait surtout sur les titres de première catégorie dans presque tous les groupes. Le virement a débordé dans les compagnies d'expédition, les banques et les actions de compagnies d'assurances. Les bons étrangers étaient fermes.

Avec l'appui du Cap, les titres aurifères sud-africains affichaient un regain de vie. Les cuivres et les diamants étaient fermes en dépit d'un virement restreint.

Les marchés aux bestiaux

Montréal. (PC) Les arrivages un peu plus nombreux de bovins sur les marchés des bestiaux de Montréal comprenaient un assez bon nombre de bouvillons de bonne et de moyenne qualité. Les transactions sur les bouvillons étaient très lentes et les prix, $1 à $2 moins élevés que la semaine dernière. Les vaches et les taureaux s'échangeaient à des prix à peu près stables. Les bouvillons de choix rapportaient $22 à $23, les bons $21 à $22, les moyens $19 à $21, les communs $15 à $19. Les taures moyennes valaient $16 à $19, les communes $12 à $15. Les bonnes vaches se vendaient $14 à $15, les moyennes $12 à $14, les communes $10 à $12, les très communes (canners and cutters) $7 à $10. Les bons taureaux s'échangeaient de $15 à $17, les communs et les moyens de $12 à $15.

A l'ouverture du marché, les veaux se vendaient à des prix stables et, par la suite, de $2 à $3 moins cher. Les veaux de lait, bons et de choix rapportaient $30 à $31, les communs et les moyens $20 à $29. Les veaux d'herbe valaient $14 à $17.

Les agneaux de bonne qualité se vendaient à des prix stables, soit $22 à $23, les communs $14 à $13. Les moutons variaient de $5 à $13.

Le prix des porcs était plus élevé et ils rapportaient $28, catégorie A. Les truies valaient $20.

Les arrivages de la semaine se chiffraient par 1,580 bovins, 1,750 veaux, 135 agneaux et moutons et 2,875 porcs.

Monsieur Gaston Dusseault



vient d'avoir l'honneur de se classer membre du Club Quart de Million de l'ASSOCIATION NATIONALE DE BENEFICES MUTUELS. Il le doit aux bons services qu'il rend à sa clientèle dont il apprécie la bienveillance. —

Prix des oeufs et du beurre

Montréal, (PC) — Les arrivages de beurre ont continué à diminuer hier sur les marchés de gros libres et les prix ont monté jusqu'à 67 cents la livre. On signale que 100 boites sont arrivées de Toronto mardi à un prix de 66 1-8 cents la livre livré à Montréal. Au niveau du grossiste au détaillant, le beurre enveloppé a monté d'un cent la livre.

Les prix des oeufs étaient inchangés dans un marché stable à fort.

Le marché des pommes de terre a baissé de cinq à dix cents le sac. Les arrivages, hier, se chiffraient par 21 wagons.

Montréal (PC) A la fermeture de la Bourse Canadienne des denrées, aujourd'hui, aucun prix n'était disponible pour le beurre du Québec, 92 points, et sur place.

On offrait les prix suivants pour les oeufs de l'Est sujets à l'inspection de l'acheteur : catégorie A., extra-gros, 47 cents la douzaine ; gros, 47 ; moyens, 45 ; petits, 40 ; catégorie B., 39 ; catégorie C., 33.

Aucun prix disponible pour le beurre sur le marché à terme.

Aucune vente de beurre.

Marché de Québec

Aucun changement sur le marché des oeufs. Les grossistes cotaient les prix suivants aux détaillants : catégorie A., extra-gros, 51 1-2 cents la douzaine ; gros, 50-51 ; moyens, 47-48 ; petits, 44-45 ; catégorie B., 43; catégorie C., 38-39.

Montréal. (PC) — Voici les prix des denrées alimentaires, tels que fournis à Montréal, hier, par le ministère fédéral de l'Agriculture:

OEUFS — Caisses gratuites — A extra-gros, 47; A-gros, 47; A-moyen, 45; A-petits, 40; B., 40; C., 34. Caisses reçues: 235.

BEURRE: — Prix du gros, numéro 1 du Québec, frais et pasteurisé, 66-67; beurre de crémerie, première qualité et enveloppé, 68. Boites reçues, aucune.

FROMAGE: — Blanc de l'Ontario, 31; coloré de l'Ontario, 32 1-2; f.a.b. fromagerie, blanc du Québec, 31; coloré du Québec, 32; f.a.b. Montréal; prix du gros, blanc de l'Ontario, 32 1-4; coloré de l'Ontario, 33 3-4; prix du gros, blanc du Québec, 32; coloré du Québec, 33. Boites reçues, aucune.

POMMES DE TERRE — (petites quantités de gros) — nouvelles, numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $2.20 à $2.35 les 75 livres; numéro 1 du Nouveau-Brunswick, $1.45 à $1.55 les 75 livres; numéro 1 de l'Ile du Prince-Edouard, $2.50 à $2.60 les 75 livres.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens (pour des quantités de 100 lbs, F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne. — Etain $123.00; zinc prime western, $12.70; zinc de haute qualité, $14.05; zinc de qualité spéciale, $14.20; cuivre électrolytique, $31.50; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $26.50; antimoine standard, 99 pour cent, $25.50; plomb, $14.50.

Lots en charges de wagons: — Zinc prime western, $11.20; zinc de haute qualité, $12.55; zinc de qualité spéciale, $12.70; cuivre électrolytique, $29.50; plomb, $13.00.

Lots formant cinq tonnes: — Etain, $122.00; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent, $25.50; antimoine standard, 99 pour cent $24.50.

Provincial Asbestos

Coleraine, P.Q. — On est à faire du dynamitage dans le puits Windsor de Provincial Asbestos Company Limited, près d'ici, et on transporte la roche d'amiante par camions jusqu'à l'usine Continental en vue de commencer l'usinage le 1er mars.

Les entrepreneurs en transport ont mis à l'oeuvre une flotte de camions lourds et s'attendent d'accumuler au moins 50,000 tonnes près de l'usine, d'une capacité de 500 tonnes par jours, au moment ou commenceront les opérations.

Revue des marchés mobiliers

Marchés montréalais sans changement notable — Allure irrégulière de la Bourse de Toronto— Le calme règne sur le marché des grains.

A MONTREAL

Montréal. (PC) Les prix étaient stables à l'ouverture de la Bourse de Montréal ce matin et l'allure était lente.

B. C. Power et Industrial Acceptance ont fluctué pour s'affermir.

Bell, C.P.R., B.A. Oil, Shawinigan, Fraser et Price Bros., demeuraient stationnaires.

A TORONTO

Toronto. (PC) Les transactions ont continué leur activité à l'ouverture de la Bourse de Toronto ce matin et les prix étaient généralement mixtes.

Shawkey, enregistré comme titre de prospection, a vendu 41,000 actions au cours des 15 premières minutes et gagnait 15 cents. New Larder U, et New Brunswick Base Metals gagnaient quatre cents.

Parmi les valeurs d'uranium, Gunnar était ferme, Chimo gagnait 17 cents et Villbona perdait une fraction.

Les valeurs industrielles s'avillissaient et les papiers baissaient. Les pétroles de l'ouest étaient à la baisse, Pacific et Stanwell s'étant avilis, mais les métaux communs enregistraient des gains fermes. Steep Rock et Cassiar étaient à la hausse. Les valeurs aurifères, principales et secondaires, fléchissaient mais les compagnies de gestion s'affermissaient.

LES OBLIGATIONS

Montréal (PC) Les prix étaient fermes et l'activité restreinte aujourd'hui sur le marché des obligations. La nouvelle émission du gouvernement canadien a été bien accueillie par les placeurs de fonds. Sur la liste industrielle, les cours étaient fermes ; les emprunts convertibles ont suscité le plus d'intérêt.

Winnipeg, (PC) — Les affaires étaient calmes aujourd'hui à la Bourse des grains de Winnipeg, à cause du congé aux Etats-Unis.

La participation des Américains dans le marché se trouvait donc restreinte à un minimum. Seulement quelques commandes routinières des expéditeurs ont été signalées sur les marchés de l'avoine et de l'orge. Les autres transactions avaient un caractère local. Les prix étaient généralement stables.

A 11.00 A.M. les prix des options étaient comme suit :—

Avoine de mai	$0.74½a
Avoine de juillet	0.71⅜b
Avoine d'octobre	0.71⅜b
Orge de mai	1.20½b
Orge de juillet	1.15½b
Orge d'octobre	1.13⅝
Seigle de mai	1.56⅛a
Seigle de juillet	1.57⅛a
Lin de mai	3.06

OPTIMISME MITIGE DE L'INDUSTRIE TEXTILE

Au dire de ses dirigeants, les perspectives de l'industrie canadienne des textiles primaires sont plus encourageantes aujourd'hui qu'en janvier 1952. Voici quelques-unes de leurs déclarations à ce sujet :

M. H. G. Smith, président de l'Institut des textiles primaires: "Au début de 1952, notre industrie souffrait d'un ralentissement sérieux. Nous envisageons 1953 avec un optimisme mitigé. La vigueur de l'économie canadienne et la perspective d'une expansion du marché, par suite des progrès de la nation, sont certes encourageantes; mais la vulnérabilité de notre industrie aux effets des vagues subites d'importations et la diminution de la part du marché canadien qui reste aux producteurs canadiens, nous invitent à la prudence".

M. A. L. Code, président de la Canadian Woollen and Knit Goods Manufacturers Association : "Les perspectives de 1953 sont quelque peu incertaines pour l'industrie des lainages et tricots, mais si nous pouvons regagner notre part du marché domestique, nous aurons amélioré notre situation par rapport à 1952. Tout ce que nous demandons, c'est de pouvoir lutter à armes égales avec nos concurrents de l'étranger, et pas nécessairement sur le seul marché canadien, mais jusque sur les marchés domestiques de nos concurrents".

M. J. I. Roy, président de l'Institut canadien du Coton : "L'industrie canadienne du coton a reçu de rudes coups en 1952, mais ses bases n'ont pas été ébranlées, et nous prévoyons que les affaires seront meilleures et plus stables cette année".

M. E. F. King, président de l'Institut de la Soie et de la Rayonne : "Les producteurs de fibres et de tissus synthétiques ont des raisons d'espérer dans la fermeté générale de l'économie canadienne et l'accroissement de la population et de la demande; il est sûr, néanmoins que nous ne serons témoins, en 1953, de rien de semblable à une hausse vertigineuse".

Expansion notable de Thrift Stores

La compagnie Thrift Stores, Limited, la plus grande chaine d'aliments du Québec, dont les propriétaires, les directeurs et les employés sont tous des résidents de la province, a recemment inauguré son quarantième marché d'aliments en 4 années, à 274 Chemin Lakeshore Pointe-Claire, Québec, formant un total de plus de 70 unités modernes installées dans toutes les villes-clé québécoises, ainsi qu'à Ottawa, Westboro et Cornwall, Ontario. Cette expansion phénomenale a été rendue possible grâce à l'excellente politique instituée par les directeurs de cette populaire chaine de magasins.

La compagnie Thrift Stores offre à tous les résidents des localités dans lesquelles elle fait commerce, un service de vente amicale et personnel.

Par son système de promotion, cette compagnie a apporté le bonheur à des centaines d'employés, en leur permettant de s'assurer une sécurité sociale permanente.

La compagnie Thrift Stores a l'intention bien arrêtée de poursuivre son expansion et d'autres succursales modernes seront bientôt érigées.

Prochainement, un nouveau marché "Auto-Service" sera créé à Grand'Mère, Québec; un important "super-marché" ouvrira ses portes à Cartierville, Québec; les travaux de construction d'une nouvelle unité "Thrift" commenceront bientôt à Verdun, Québec; tandis qu'une seconde branche locale deviendra une réalité à Grand'Mère, Québec.

Les prêts aux courtiers baissent

Les prêts sur nantissement aux membres de la Bourse et du Curb de Montréal, à la fin de janvier, s'élevaient à $31,313,024, soit le plus bas chiffre depuis le mois de février de l'année précédente. Le total de décembre était de $31,917,405, et celui de janvier 1952, de $33,537,331. Le plus fort montant enregistré depuis quelques années fut de $38,256,165, à la fin d'août dernier.

COUR DE MAGISTRAT
CANADA,
PROVINCE DE QUEBEC,
DISTRICT DE QUEBEC.
No 159-239
GENERAL FINANCE CORP. LTD.
demanderesse
vs
JEAN RAJOTTE
défendeur

Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers du défendeur saisis en cette cause par un bref de Fieri Facias de Bonis émané le 8 décembre 1952 seront vendus par encan public en vertu du dit bref, à 10 heures de l'avant-midi le 21ième jour de février 1953, au domicile du dit défendeur à 11 de la Ronde, Québec, Appt. 1.

Les dits meubles et effets consistant principalement en : Lampes, miroirs, cendriers, 1 radio de table, 1 poêle électrique deux feux, chaises, etc.

Le tout sera vendu suivant la loi.

Conditions de vente : argent comptant.

Québec, le 10 février 1953

GASTON LABRECQUE,
H.C.S.

A LA SOLIDARITE



Monsieur HECTOR POULIN de Beauce-Jonction, a été nommé représentant de la Division de Beauce-Dorchester, pour La Solidarité Compagnie d'Assurance sur la Vie dont le siège social est à Québec Sincères félicitations. —

Le dollar américain

Montréal, (PC) Le dollar américain affichait un escompte de 2 3-8 pour cent par rapport à la devise canadienne, selon la Banque du Canada à midi aujourd'hui. Le taux de mercredi était de $0.97 17-32. La livre sterling était à $2.75 1-4 contre $2.75.

Bourse américaine

Séance du 11 février 1953

	Haut	Bas	Ferm.
Anaconlead		2 15-16	
B A Oil Co	20½	20¼	20½
Brown Company	9⅛	9⅛	9⅛
Can Marconi	5	4⅞	5
Central Explora	5 11-16	5 7-16	
Col Airlines	12¾	12½	12¾
Cons Smelters	32	31⅝	32
El Bond & Share	25⅜	25⅛	25⅜
Giant Yellowknife	10⅝	10¼	10⅝
Hollinger Gold	16	16	16
Humble Oil	68	67	68
Imperial Oil	34⅛	33¾	33⅞
Intl Pete	27¼	26⅝	27
Kaiser Frazer Corp	3⅞	3⅝	3¾
Lake Shore	8½	8⅜	8⅜
Pac Pete	11½	11¼	11½
Royalite Oil	15½	15¼	15⅜
Wright Hargreaves	8⅛	2	2

Une émission de Kénogami scolaire

L'émission de $223,500 par séries vingt ans des commissaires d'écoles pour la municipalité de Kénogami, comté de Chicoutimi, a suscité beaucoup d'intérêt sur le marché des obligations. Neuf soumissions ont été envoyées par une banque et quinze maisons de placement pour cet emprunt et l'adjudication a été faite, au prix de 97.15, à un syndicat formé de Oscar Dubé & Cie, Inc. et Lagueux et DesRochers, Ltée, pour $158,500 à 4 pour cent 1954-65 et $65,000 à 4 1-2 pour cent 1966-73. Le loyer net de l'argent emprunté est de 4.62 pour cent. Le Secrétaire de la province a accordé un octroi de $132,971.30 pour cette émission.

La corporation avait effectué sa transaction antérieure sur le marché des obligations en août 1948, lors de la vente de $60,000 de titres à 3 pour cent, séries dix ans, de gré à gré, à 98, le coût net de l'emprunt étant de 3.40 pour cent.

Le change étranger

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché.

Etats-Unis (dollar)	$0.97⅝
Royaume-Uni (sterling)	2.75½
Belgique (franc)	0.0196
Tchécoslovaquie (koruna)	0.0196½
Danemark (couronne)	0.1420
France (franc)	0.0028 1-16
Hollande (florin)	0.2585
Norvège (couronne)	0.1373
Suède (couronne)	0.1895
Suisse (franc)	0.2285

DEMANDE DE SOUMISSIONS

La Commission Scolaire de St-Lambert, Cité de Lévis

Les commissaires d'écoles de la municipalité de St-Lambert, Cité de Lévis, demandent des soumissions pour la réparation d'une école d'une classe avec logement, suivant les plans et devis de la Série II, fournis par le département de l'Instruction Publique, dont les plans et devis peuvent être examinés au bureau du secrétaire.

Les commissaires ne s'engagent pas à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions qui devront être fournies au soussigné avant le quatorzième jour du mois de mars 1953, à sept heures du soir.

Louis Bernard,
Sec.-Trés.
St-Lambert, Cité Lévis.

AVIS PUBLIC

Vente à l'enchère de l'ancienne école et terrain de la Commission Scolaire de la Cité de Lévis, situé dans la rue St-Edouard, près de la rue St-Georges et de la route Trans-Canada.

Cette vente aura lieu le 23 février 1953 à 10 heures a. m., dans la salle de la nouvelle école de Christ-Roi.

Mise à prix huit mille dollars ($8,000).

Maison facilement convertible en plusieurs logements. Terrain très beau. Titres nets.

LES COMMISSAIRES D'ECOLES DE LA CITE DE LEVIS.
Par : RENE ROY, notaire,
Secrétaire-trésorier.
10, rue Wolfe, Lévis.

Uniformisation des symboles de valeurs

On vient de publier une brochure contenant le code des symboles télégraphiques uniformisés de toutes les valeurs mobilières inscrites aux différentes Bourses du Canada. Afin de permettre aux membres de ces Bourses d'étudier le nouveau système et de modifier en conséquence leurs tableaux des cotes, on annoncera plus tard la date à laquelle le nouveau code entrera en vigueur.

La brochure, reliée en rouge, contient la liste de toutes les valeurs inscrites aux bourses de Montréal (y compris le Curb de Montréal), de Calgary, de Toronto, de Vancouver et de Winnipeg à la date du 1er janvier 1953. On peut y trouver les indicatifs télégraphiques du nouveau code, le nom des marchés auxquels les valeurs sont inscrites, ainsi qu'un relevé de tous les titres canadiens inscrits au New York Stock Exchange et à l'American Stock Exchange.

Cours des huiles

Cours fournis par James R. & Sons

Séance du 11 février 1953

	Off.	Dem.
Alb Pac	.35	.40
Am Leduc	.40½	.44
Ang Can	7.20	7.30
C'Mont	1.60	1.70
C'North	.45	.49
Can. Leduc	3.60	3.70
D'Housie	.23	.25
Delrio	3.10	3.20
E Crest	.10	.12
Fed Pete	6.85	6.95
Flank	.22	.24
Fortune	.52	.54
Hanna	.08	.08½
Hargol	.08	.09½
Hugh D	.23	.25
Jup Oil	2.45	2.55
Kroy	1.65	1.75
Led Cal	.42	.48
Led Cons	.48	.52
L I Pete	.23	.25
Mcd Segur	.19	.21
Mercury	.18	.20
Mill City	.51	
Model	.90	1.00
Nat Pete	2.45	2.55
N. B. Dom	2.20	2.30
N. Cont'L	1.30	1.40
Okalta	2.75	2.90
Pac Pete	$10¾	$11⅛
Roxana	.30	.33
Roy Can	.16	.17
Royalite	$14½	$15
Share	.11¼	.12½
Spooner	.31	.35
Sunset	.33	.40
Tr Emp	3.25	3.35
Turner	.60	.70

Forte concurrence pour un emprunt

Un syndicat dirigé par Nesbitt Thomson & Co., Ltd. et comprenant Dawson, Hannaford Ltd., Gairdner & Co., Ltd. et Geoffrion, Robert & Gélinas, Inc., a acheté, lundi soir, 9 février, l'émission de $365,000 d'obligations par séries vingt ans du Bureau des commissaires d'écoles catholiques pour la municipalité de la Cité de Magog, comté de Stanstead. Ce syndicat a payé 96.21 pour des titres à 4 pour cent 1953-72, ce qui représente un coût net de 4.533 pour cent pour l'emprunt. Un octroi de $144,750 a été accordé pour cette émission par le Secrétaire de la province. En tout huit soumissions avaient été présentées pour cet emprunt par trois

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

Séance du 11 février 1953

	Off.	Dem.
Algoma Central & Hudson Bay Ryl Com	18	19
Anglo Can Tel A	10½	11¼
Banque d'Economie	22	24
Banque d'Epargne Mal	43	45
Ban Prov Du Canada	15	16
Beauharnois Light & Power	25	27
Canadian Arena	32	32
Canada Life Ass	75	..
Citadel Brick Com	6	..
Cit Brick om $5 Pfd	1	..
City Gas & Electric Com	½	1
Eastern Can Steel & Iron W.	20	..
Dupuis Frères Prd	16	18
Guarantee Co of Na	380	..
Hudson Bay Co	10½	11¼
La Laurentienne Cie Ass Vie	35	..
La Prevoyance Cie d'Ass	16½	..
La Sauvegarde Ass	24	..
Les Prevoyants du Canada	105	..
La Solidarite Cie Ass	29	..
Prudential Trust	13	..
Quebec Apartments	14	..
St. Lawrence Brick	40	..
Sun Life Ass Co	162	167
Soc D'Asmin & Fidicue	37	42
Traverse de Lévis	8	..

COUR SUPERIEURE,
Kamouraska.

No 18468

THERESE MALENFANT, épouse de Robert Desbiens, journalier de la Cité de Rivière-du-Loup,
demanderesse,
vs
le dit ROBERT DESBIENS de la Cité de Rivière-du-Loup,
Défendeur.

Dame Thérèse Malenfant, épouse de Robert Desbiens, journalier de la Cité de Rivière-du-Loup, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.

Rivière-du-Loup, ce 10 février 1953.

J.-B LAVOIE,
Procureur de la demanderesse.

L'INDUSTRIELLE CIE D'ASS VIE — FONDÉE EN 1905

Questionnez
un REPRESENTANT de l'Industrielle au sujet des affaires de sa Compagnie en 1952

... il vous répondra :

"C'EST UNE ANNÉE RECORD"

47e RAPPORT ANNUEL

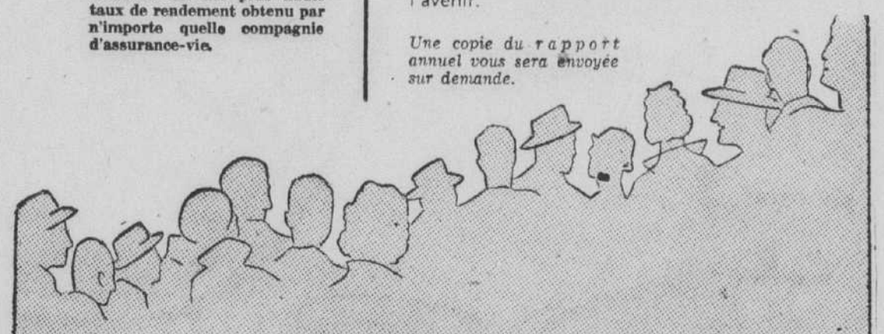
$272,384,510 — voilà le nouveau total de l'assurance en vigueur de notre Compagnie — soit plus d'un quart de milliard assurant la sécurité et la protection à des milliers de familles canadiennes.

Au cours de l'année plus de $60,000,000 de nouvelles affaires ont été placées — résultat remarquable des progrès accomplis dans l'assurance-vie, accident-maladie et fonds de pension.

La croissance rapide de notre Compagnie indique l'appréciation toujours grandissante des Canadiens de toutes les sphères de la société pour l'assurance-vie comme moyen de garantir l'avenir.

Le taux réalisé sur les placements a été de 4.74%, ce qui constitue un des plus hauts taux de rendement obtenu par n'importe quelle compagnie d'assurance-vie.

Une copie du rapport annuel vous sera envoyée sur demande.



L'INDUSTRIELLE
COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE
SIÈGE SOCIAL QUÉBEC
LA COMPAGNIE LA PLUS PROGRESSIVE DU CANADA

LES AVENTURES DE PAULINE



LES JUMELLES CLAREAU

Par Dick Brooks



Nécessité d'une économie stricte dans les services gouvernementaux

Montréal, (Spéciale) — Les affaires de The Royal Trust Company ont pris une nouvelle expansion dans tous les départements l'an dernier, mais à cause de l'augmentation continuelle des frais généraux, les profits nets ont accusé une diminution d'environ quatre pour cent.

Le revenu brut a augmenté de $111,000 à $5,451,000, mais les dépenses ont subi une hausse de $262,000 pour s'établir à $4,438,000. Il en résulte un bénéfice brut de $1,013,000, comparativement à $1,164,000 en 1951, une diminution de $151,000. La réserve pour impôts se chiffre par $398,414 au lieu de $525,000 laissant un bénéfice net de $614,183 contre $638,954.

Après avoir déduit les dividendes au montant inchangé de $340,000 et la réserve pour boni de $90,000, il reste un surplus de $184,188 qui porte le compte de surplus à $1,738,568, comparativement à $1,554,380 au 31 décembre 1951. Les biens en fidéicommis forment un total de $1,155,000,000, soit une augmentation de $72,000,000.

Dans son discours annuel, le président, M. Ross Clarkson, affirme que les résultats du dernier exercice reflètent le taux élevé des impôts sur les compagnies et la hausse appréciable des dépenses. "Je ne peux pas m'habituer aux impôts prélevés sur un bénéfice difficilement gagné, au taux actuel d'environ 54 pour cent", dit M. Clarkson.

Référant à l'importance d'une économie stricte dans l'administration du gouvernement, M. Clarkson a ajouté: "Nous savons bien que toute entreprise commerciale doit toujours être consciente de la nécessité d'économiser, et cela est peut-être plus vrai encore pour les compagnies de fiducie, où des efforts continus doivent être faits pour garder à un minimum les frais imposés aux clients".

"Nous vivons à une époque où l'importance de l'épargne doit être redécouverte", a dit M. Clarkson. "L'épargne ne'st pas seulement une vertu privée, c'est une nécessité nationale", a-t-il ajouté.

Parlant des services des sociétés de fiducie, M. Clarkson a souligné que le grand avantage d'une société de fiducie, c'est qu'elle offre un service qui est permanent. Mais l'avantage ne repose pas seulement sur la permanence. Il s'appuie aussi sur l'assurance que la qualité du service ne sera jamais appelée à diminuer.

"De nos jours, on parle beaucoup des vastes ressources naturelles du Canada", poursuit M. Clarkson. Il ne fait aucun doute qu'elles soient immenses. Cependant, il importe de se souvenir que la prospérité n'est pas un don mais bien une récompense. L'épargne est la base fondamentale de l'avenir et de la sécurité sociale.

"Si nous comptons sur nos ressources au point de permettre à nos dépenses et nos impôts de paralyser notre production et notre épargne, nos ressources deviendront une illusion trompeuse au lieu d'une promesse brillante.

Allocution du gérant général

Dans son rapport à l'assemblée, M. J. Pembroke, gérant général, a dit que l'administration des placements est certainement l'un des services les plus importants qui soient assurés d'une façon permanente par la compagnie. Faisant allusion aux plus hauts rendements actuellement disponibles sur les placements de tout repos, M. Pembroke a souligné qu'un rendement satisfaisant sur le capital investi est absolument essentiel à l'encouragement de l'épargne et à l'accroissemer.t des placements des Canadiens pour le futur développement de leur propre pays.

Ont été élus au conseil d'administration: MM. William A. Arbuckle, C.A., Gordon R. Ball, LaMonte J. Belnap, George W. Bourke, lhon. F.-E. Bronson, C.P.; George A. Campbell, C.R.; Ross Clarkson, Norman J. Dawes, Shirley G. Dixon, O.B.E., C.R.; Huntly R. Drummond, l'hon. F.-E. Bronson, C.P.; George James A. Eccles, Percy M. Fox B. C. Gardner, M.C., D.C.L.; G. Blair Gordon, Hugh G. Hilton George W. Huggett, Richard G. Ivey, C.R.; Robert P. Jellett, W. A. Mather, T. Rodie McLagan, l'hon. S.-C. Newburn, C.R.; H. C. F. Mockbridge, C.R.; Herbert W. Molson, Alick C. Newton, Gordon F. Perry, R.-E. Powell, l'hon. Alphonse Raymond, LL.D., M.C.L.; Henry E. Sellers, C.B.E., LL.D.; Charles F. Sise, Walter M. Stewart, Austin C. Taylor, C.B.E. et Jules R. Timmins, O.B.E., LL.D., D.Sc.

Au comité exécutif, on remarque MM. Ross Clarkson, Shirley G. Dixon, O.B.E., C.R.; James A. Eccles, B.-C. Gardner, M.C. D.C.L. et Robert P. Jellett.

A une réunion subséquente du bureau de direction, les officiers suivants ont été élus: MM. Huntly R. Drummond, président honoraire; Robert P. Jellett, président du conseil d'administration; Ross Clarkson, président de la compagnie et James A. Eccles et B. C. Gardner, vice-présidents.

Congé boursier

La Bourse de New-York, la Bourse Américaine et le marché aux céréales de Chicago étaient fermés aujourd'hui à l'occasion de la fête d'Abraham Lincoln. Les marchés canadiens étaient ouverts comme à l'ordinaire.

Cours de 12 h. 30

Bourse de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée. 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie. membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 12 février 1953

	Dern. vente
Abitibi	17½
Abitibi priv.	25½
Acadia	7¼
Algoma Steel	43½
Aluminium Ltd.	50½
Argus priv	81
Asbestos	25
Bell	52¾
Brazilian	10¾
B. A. Oil	19¾
B.C. El. 4¾% prdiv.	90
B. C. Power "A"	35½
Bulolo	6.50
Can. Car "A"	18½
Can. Celanese $1.75 priv.	33½
Can. Cottons	43½
Can. Cottons priv.	24
C. P. R.	30
Can. Vickers	17½
Cockshutt	15⅝
Cons. Smelters	30¾
Consumers Glass	22¼
Dom. Bridge	80
Dom. Glass priv.	20¾
Dom. Steel	15
Dom. Textile	10¼
Dow	15½
Foundation	14½
Fraser	16¾
Gatineau	21¾
Gen. Steel	17
Howard Smith	13
Imp. Oil	33⅜
Imp. Tobacco	10¼
Ind. Acc.	32½
Int. Nickel	43¾
Massey-Harris (Ex-D)	10
Molson "A"	26
Mtl. Loco	14¾
Nat. Steel	26
Price Bros	31½
Quebec Power	19¾
St. Law. Corp.	33½
Shawinigan	40¾
Shawinigan 4% priv.	42
Simpsons Nouveau	13
Steel Co.	32½
Thrift	16½
United Steel	13¼
Walker	45½
Zeller's	19
BANQUES	
Banque de Montréal	32½

Curb de Montréal

Cours fournis par L.-G. Beaubien & Cie, Limitée. 70 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-1521 Correspondants de L. G. Beaubien & Cie. membres de la Bourse et du Curb de Montréal.

Séance du 12 février 1953

Anglo-Nfld. Develop.	9
Brown	9
Can. & Dom. Sugar	16⅜
Can. Western Lumber	9½
Cons. Paper	35¾
David & Frère "B"	52
Fleet Manuf.	1.75
McColl-Frontenac 4 p. c. priv.	86
Trans Mountain	42
MINES (en cents)	
Anacon Lead droits	5
Ankeno	25
Bonville	14
Belville	79
Chimo	260
Carnegie	108
Ceita Dev.	13
Gournor Mining	9
Dom. Asbestos	330
Donalda	62
Frobisher	830
Graham Bousquet	79
Gunnar	900
Grondines	51¾
Jaculet	18¾
Keyboyeon	27
Ladulama	60
Lafayette Asbestos	51
Merrill Island	57
Montauban	52
Nubar	50
New Lardeval	233
New Dickenson	26
Porcupine Penn	16½
Québec Chibougamou	17
Quebec Copper	115
Québec Labrador	18
Rix Athabasca	320
Royran	11
Sherritt-Gordon	505
Steep Rock	855
Taché Lake	33
Trébor	23
United Asbestos	330
Violamac	220
Western Tungsten	280
HUILES	
Antone	70
Fralsaman	175
Canada Oil Lands	440
Del Rio	310
Home	$10½
New Pacalta	10
Tor Amer	47
Tri-Tor	93

Bourse de Toronto

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél.: 2-7006

Séance du 12 février 1953

	Haut	Bas	Ferm.
Arjon	12	..	..
Armistice	17	16	17
Athona	21	20	21
Bagamac	22	..	..
Bobjo	42	40	42
Bonville	15	14	..
Bralorne	500	..	..
Buffalo Canadian	34	..	..
Calmont	175	..	..
Can. Devonian	108	105	108
Cariboo	149	146	149
Chemical	136	134	..
Cobalt	25	..	..
East Malartic	273	..	..
East Sullivan	630	..	..
Elder	59	..	..
El Sol	11⅞	..	..
Falconbridge	20¼	..	..
Frobisher	835	805	810
God's Lake Mines	90	87	..
Graham	85	76	77
Gunnar	940	860	880
Harricana	14½	14	..
Hollinger	18⅝	..	..
Home	17	..	..
Hudson Bay	55	..	..
Inspiration Mining	66	65	66
Jacknife	14	13½	..
Kerr-Addison	19	..	..
Keyboycon	24	20	24
Lake Dufault	100	..	..
Lake Lingman	48	45	46
Leitch	100	..	..
Louvicourt	18	..	..
Macassa	176	176	..
Macfie	25	..	..
MacLeod	255	250	255
Madsen	155	154	..
McKenzie	35	..	..
Mid-Continent	30	..	..
Newlund	30	..	..
Normetal	330	325	..
Ont. Pyrite	200	197	198
Osisko-Lake	60	..	..
Pacific Pete	11⅛	11	..
Partenan Mal	7	..	..
Paymaster	53	..	..
Pickle Crow	142	141	..
Powell Rouyn	105	101	102
Preston	150	..	..
San Antonio	220	..	..
Sherritt	500	..	..
Silver Miller Mines Ltd	88	..	..
Steep Rock	875	850	875
Triad	240	235	240
Union Mining	19	..	..
United Oil	135	..	..
Upper Canada	185	..	..
Ventures	233	..	..

Mines hors-liste

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse et du Curb de Montréal. 132 rue St-Pierre, Québec. Tél: 2-7006

Séance du 12 février 1953

Titres	OFF.	DEM.
Amal. Kirk	4½	5½
Annamaque	2½	3½
Beacon	8	10
Bright Red L.	1½	2½
Belmont	25	30
Columbière	2	3
Cons. Chib	28	32
Crabbe	9	11
Doris	2	3
Emjay	8	9
Frebert	14½	16
Halden R. L.	2	3
Harker	8	8
Kenbay	14	16
Kenda	5	7
Lake Expanse	7	9
Major Oil	5	6
Martin Bird	1	2
Mate Yellowknife	5	7
Mindus	35	40
Mistass	2	4
Norbeau	80	90
Normar	3	5
New Augerita	6½	8
New Malartic	5	7
New Ranchmont	12½	13½
Obalski-45	12	15
Obalski	1½	3
Ortona	8½	10
Parquet	—	10
Pascalis	9	11
Presdor	1½	2
Rand Malartic	10	11
Richgroup	8	10
Russet	3	5
Saimina	38	43
Scott Chib	9	11
Share Oil	11	12½
Wildor	2½	4
Young David	8	10

Le minerai de fer du Labrador

Montréal, (PC) Une somme additionnelle de $100 millions sera dépensée avant que le développement du riche minerai de fer au Labrador n'atteigne le stade d'une pleine production, a déclaré M. A.-E. Moss, géologue en chef de l'Iron Ore Company of Canada, Ltd.

Les investissements de capitaux ont déjà atteint $115 millions, poursuit M. Moss. Le premier minerai serait livré en 1954 alors que le chemin de fer, les installations maritimes, les centrales électriques et les autres facilités seront complétés. Lorsque la production battra son plein, 70,000 tonnes longues de minerai de fer devraient être extraites chaque année.

Année active pour les messageries

Winnipeg, (Spéciale) — M. T. H. Martin, de Montréal, gérant général du service des messageries du Canadien National, a déclaré qu'en 1952, sa compagnie avait transporté 1,392,493 colis de plus qu'en 1951, soit un total de 24,547,248. M. Martin attribue cette augmentation à l'amélioration générale des affaires au Canada.

L'indice des mines

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.3 point à 91.9.

Bourse de Londres

Séance du 12 février 1953

Cours fournis par la Presse Associée

Titres	Ferm.
Anglo-Amer. of So. Africa	129s 9d
Anglo-Iranian	116s 3d
Anglo-Newfoundland Dev.	67s 6d
Associated Electric Ind.	78s 9d
Babcock & Wilcox	72s 6d
Boots Pure Drug	21s 1½d
British-Amer. Tobacco	105s 6d
British Celanese	22s 10½d
Canadian Pacific	$56¼
Carreras B	6s 4½d
Central Mining	£1 21-32
Consolidated Goldfields	30s 6d
Courtaulds	39s 10½d
De Beers Deferred	70s 6d
De Havilland	32s 9d
Distillers	17s 4½d
Dunlop Rubber	50s 9d
Electric & M. Ind.	13s 4½d
Ford Ltd.	56s 1½d
General Electric Ltd.	45s
Guiness A. Son & Co.	30s 1½d
Handley Page	11s
Hudson's Bay Co.	80s 4½d
Imperial Chemical	46s 1½d
Imperial Tobacco	54s
Metal Box	59s 9d
Mexican Eagle	20s 4½d
Monsanto Chemical	23s 3d
Mount Isa Mines	38s 1½d
Rand Mines	88s 9d
Rhodesian Anglo-Amer.	53s 6d
Rhokana Corp.	402s 6d
Rolls-Royce	63s 4½d
Shell T & T	79s 4½d
Tanganyika Concessions Ltd.	63s 3d
Trinida Leaseholds	26s 9d
Unilever Ltd.	47s
United Molasses	31s 1½d
United Sua Betong	39s
Venterpost Gold	16s 6d
Vickers Ltd.	48s 9d
Wet Witwatersrand	45s 10½d
Woolworth	48s 10½d
Obligations :	
British 2½ p.c. Consols	£59¼
British 3½ p.m. War Loans	£78 9-16
British Fundings 4 p.c. 1960-1990	£99 3-16
British Transports 3 p.c. 1978-1988	£78¼
German 5 p.c. 1924	£54½
Intl Bank 3½ p.c. 1966-1971	£92¾
Japanese 5 p.c. 1907	£12 6½
Consols	£87 5-16
Rand Malartic	£101¼
War	£95¼
Funding 2½ p.c.	£101¼
Victory	£100⅞
National Defence	£79 5-16
Conversion 3½ p.c.	£69¼
Treasury	£72¾
Redemption	£92½
Savings Banks	

Mill City Petroleums

Mill City Petroleums vient d'aviser le Curb de Montréal qu'une assemblée générale extraordinaire des actionnaires sera tenue à Calgary le 14 février aux fins d'approuver un règlement portant de 3,000,000 à 6,000,000 les actions sans valeur nominale de la compagnie.

EXIGEZ 'WHITE HORSE'!



NE DITES PAS SIMPLEMENT 'DU SCOTCH' DEMANDEZ DU..

WHITE HORSE SCOTCH WHISKY

Fondée en 1742

W-132F Bouteilles de 40 et 26⅔ onces.

Malaxeur d'aliments DORMEYER



Quelle belle preuve d'Amour POUR UN FIANCÉ!

— que de profiter de l'occasion que lui fournit la Saint-Valentin pour offrir à sa Future un article qu'elle appréciera toute sa vie!



Oui, madame, voici une façon miraculeuse de préparer un repas avec l'extraordinaire malaxeur "DORMEYER BUDGETEER" — un autre cas où vous pouvez obtenir de nous la meilleure valeur possible, en fait de malaxeur. Ce merveilleux aide-cuisine comporte, tout ce que vous pouvez désirer en fait de malaxeur. Il vous est offert à prix budgétaire. Il accélère votre travail de cuisine, grâce à l'épargne de votre temps et votre travail, vous assurant des résultats merveilleux. Les batteurs-agitateurs doubles vous assurent des mélanges plus fins, plus légers — des pâtes plus crémeuses. La tête portative facilite le mélangeage sur le poêle ou ailleurs. Vous avez toutes ces exclusivités dans le "DORMEYER", le nom qui est toujours synonyme de "Valeur Maximum", en fait de malaxeur.

- Moteur solide de 110 volts courant AC-DC
- Support et base ajustables.
- Solides batteurs.
- Un bol à mélanger en terre opale.
- Corde-raccord en caoutchouc de 6 pieds.
- Plus service à lunch de 18 morc

NOUS PAYONS LES FRAIS DE TRANSPORT!

Ce mélangeur Dormeyer est le puissant et nouveau BUDGETEER, tout électrique AC-DC si pratique et si puissant qu'il sera une joie continuelle pour la future ménagère . . . ajoutez à cela le superbe Service à Déjeuner de 18 pièces que nous vous offrons Gratuitement avec le mélangeur, et vous réaliserez que dans votre cas, c'est une aubaine vraiment inespérée.

COMMANDES POSTALES ACCEPTEES

$6. COMPTANT

$1.25 PAR SEMAINE ou $5 PAR MOIS

Une val. réelle de $65 pour seulement $39.95

Henri Turcotte, Ltée 12, RUE ST-JOSEPH, QUÉBEC (PRES DE LA RUE ST-ROCH)

DECOUPEZ et POSTEZ

HENRI TURCOTTE, Ltée, 12 RUE ST-JOSEPH

VEUILLEZ M'EXPEDIER VOTRE SUPERBE MALAXEUR DORMEYER "BUDGETEER", AINSI QUE VOTRE SERVICE A DEJEUNER DE 18 PIECES. LE TOUT AU PRIX SPECIAL DE $39.95.

VOS NOMS ET ADRESSES (EN LETTRES MOULEES)

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE (ou Village) .....
COMTE .....

(Nom de la station où nous devons expédier la marchandise, si cette station n'est pas celle de votre bureau de poste).

N.-B.-Veuillez s.v.p. faire remise par mandat-poste

N'OUBLIEZ PAS D'AJOUTER UN MONTANT SUFFISANT POUR LA TAXE DE VENTE PROVINCIALE (ET MUNICIPALE SUIVANT LE CAS), soit 2% ou 5%.

L. S. 12-2-53

EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES ET FIDUCIAIRES DEPUIS PLUS D'UN DEMI-SIÈCLE



Cinquante-troisième

RAPPORT ANNUEL

L'expansion continue de nos affaires et l'augmentation des biens confiés à notre administration, démontrent que l'on apprécie de plus en plus la valeur de nos services. Les chiffres ci-contre, extraits de notre Rapport Annuel pour 1952, donnent un bref aperçu de notre situation financière.

Nos services s'étendent maintenant, par le truchement de nos dix-huit succursales et agences à travers le Canada et à Londres, en Angleterre, à plus d'individus et de sociétés que jamais auparavant dans notre histoire.

Un exemplaire de notre Rapport Annuel vous sera gracieusement fourni sur demande.

REVENU	$5,451,000
DÉPENSES	4,438,000
PROFIT	1,013,000
IMPÔTS	399,000
PROFIT NET	614,000
DIVIDENDES	430,000

CAPITAL, RÉSERVE ET SURPLUS $8,739,000

BIENS ADMINISTRÉS $1,155,000,000

CONSEIL D'ADMINISTRATION

HUNTLY R. DRUMMOND, *président honoraire*
ROBERT P. JELLETT, *président du conseil*
ROSS CLARKSON, *président*
JAMES A. ECCLES, B. C. GARDNER, M.C., *vice-présidents*

William A. Arbuckle, C.A.
Gordon R. Ball
LaMonte J. Belnap
George W. Bourke
L'hon. Frederic E. Bronson, C.P.
George A. Campbell, C.R.
Norman J. Dawes
Shirley G. Dixon, O.B.E., C.R.
L'hon. Charles A. Dunning, C.P.
Percy M. Fox
G. Blair Gordon
Hugh G. Hilton
George W. Huggett
Richard G. Ivey, C.R.
W. A. Mather
T. Rodgie McLagan
L'hon. S. C. Mewburn, C.R.
H. C. F. Mockridge, C.R.
Herbert W. Molson
Alick C. Newton
Gordon F. Perry
R. E. Powell
L'hon. Alphonse Raymond, LL.D., M.C.L.
Henry E. Sellers, C.B.E., LL.D.
Charles F. Sise
Walter M. Stewart
Austin C. Taylor, C.B.E.
Jules R. Timmins, O.B.E., LL.D.

DIRECTEUR GÉNÉRAL J. PEMBROKE, C.B.E.

THE ROYAL TRUST COMPANY

Siège social: MONTRÉAL

SUCCURSALES: Londres, Angleterre • St-Jean, N.-B. • Halifax • St-Jean, T.-N. • Québec • Montréal Ottawa • Hamilton • London, Ont. • Winnipeg • Calgary • Edmonton • Vancouver • Victoria

Crise financière dans l'armée sud-coréenne

Séoul, 12, (PA) L'armée sud-coréenne souffre d'une crise financière qui diminue son efficacité au combat. L'inflation a provoqué la réduction des rations alimentaires des troupes, excepté en ce qui concerne le riz.

Des officiers alliés de plus en plus nombreux, certains de grades supérieurs, demandent que les Etats-Unis prennent en main le ravitaillement de l'armée sud-coréenne, au moins en partie. Le lieutenant-général Maxwell Taylor, nouveau commandant de la 8ème armée américaine, a déclaré que les prisonniers de guerre de Noje sont mieux nourris que les soldats qui les gardent. Le général a ajouté "Nous devons regarder en face cette injustice."

GARÇONS! FILLES!
de 13 à 18 ans. Essayez Cuticura pour ce
VILAIN TEINT
Nettoyez votre peau avec le Savon Cuticura—différent, médicamenté. Puis appliquez de l'Onguent Cuticura pour aider à vous débarrasser des boutons, de l'eczéma, des comédons. Achetez-en aujourd'hui!

CUTICURA

Les chantiers maritimes norvégiens bourdonnent

Oslo, Norvège, 12, (PC) Les chantiers maritimes norvégiens rapportent qu'ils ont plus d'ouvrage qu'ils n'en ont jamais eu. Plusieurs chantiers ont des commandes d'ici 1960. Des 124 navires, en construction pour former un total de 692,000 tonnes en chantier, la plupart sont des pétroliers.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Rénovation d'une maison à Ottawa sans autorisation donnée à l'armée

Ottawa, 12, (PC) Le service des travaux de l'Armée à Ottawa a dépensé $135,000 pour rénover une maison en 1952 sans avoir obtenu au préalable l'autorisation de le faire. Voilà ce que révèle un document officiel soumis aux membres du comité parlementaire de la défense. Le projet fut approuvé plus tard.

Le document est un sommaire des raports des vérificateurs du ministère de la Défense au sujet de violations de diverses règles par des détachements des services des travaux de l'Armée durant les années 1950, 1951 et 1952.

Il ne manquera pas de provoquer une nouvelle bataille au comité parce que les députés de l'opposition veulent voir eux-mêmes les rapports des vérificateurs et non simplement des sommaires abrégés préparés par le ministère de la Défense.

Le sommaire des rapports des vérificateurs indique que l'incident d'Ottawa est le plus frappant.

Il dit que le détachement des travaux de l'Armée à Ottawa a dépensé $135,000 "au delà des crédits autorisés pour le projet apparaissant dans les dossiers." Le sommaire ne donne pas le coût total des réparations faites à une maison appelée "Wallis House" pour la transformer et en faire le Dépôt du personnel No 13.

Les commentaires de l'armée — qui sont donnés dans tous les cas — sont les suivants: "Il s'agissait de rénover un immeuble qui, à mesure que les travaux progressaient, a nécessité des réparations plus considérables qu'on ne l'avait prévu au début. Tout le projet fut subséquemment approuvé."

On y trouve aussi plusieurs exemples de "partage". Ce système est utilisé, par exemple, pour partager un travail se montant à $15,000 en trois parties de $5,000 chacune, pour éviter d'obtenir l'approbation du projet tout entier des chefs de la hiérarchie militaire.

Parmi les nombreux cas cités dans le sommaire, on trouve par exemple qu'à Montréal il n'y eut pas d'inventaire officiel durant plusieurs années. A Victoria, le détachement ne fit pas d'inventaire de ses possessions durant cinq ans.

Dans le cas de Montréal, l'armée dit que l'inventaire est maintenant terminé. A Victoria, la raison est qu'on manquait de personnel, mais la tâche est présentement accomplie.

A Québec, en 1950, les vérificateurs ont signalé "des emprunts de matériels dûs depuis longtemps à des individus des magasins du corps de génie et du quartier-maître." L'Armée dit que les magasins du génie "étaient indiqués comme tels à cause de leur nature . . . Il ne s'agissait pas de véritables magasins du génie." Des quatre cas d'emprunts aux magasins du quartier-maître, l'un a été placé dans une hutte de sentinelle. Les autres emprunts ont été retirés ou dûment autorisés.

Montgomery et la paix

Durham, Angleterre, 12. (PC) Le feld-maréchal, vicomte Montgomery, croit que le chemin de la paix et de la prospérité se fonde sur un dur labeur et un encouragement accru. Le célèbre chef militaire de la seconde guerre mondiale est maintenant chargé du commandement adjoint des forces de l'OTAN, en Europe.

Au cours d'une cérémonie où il a été fait citoyen d'honneur de la cité de Durham le feld-marechal a déclaré qu'il avait noté une grande volonté de paix parmi les peuples des nations du pacte atlantique. Il a ajouté que la paix et la prospérité ne dépendent pas uniquement de la force militaire mais aussi de la volonté de travail et du moral de la nation.

"Je me demande" a déclaré le feld-maréchall "s'il ne serait pas préférable de laisser les citoyens garder dans leurs poches le fruit de leur travail sans verser autant à l'Etat. "Si c'est nécessaire, déboursons un peu plus pour l'indispensable".

De forte armes ne font que prévenir la guerre. La force du caractère et le bien être du peuple entrainent la paix et la prospérité.

Conférence de M. Maurice Drolet

Une saine administration municipale est profitable à tous les citoyens et l'on peut dire qu'au sein du conseil de ville se posent la plupart des problèmes qu'une démocratie libre et éclairée a à confronter, a déclaré hier midi devant les membres du club Richelieu de Québec, M. Maurice Drolet, T.D. Ce déjeuner hebdomadaire au Château Frontenac était présidé par M. Jacques Arsenault.

Le conférencier, qui est l'un des directeurs de la Chambre de Commerce des Jeunes, a expliqué le fonctionnement des différents rouages d'un Conseil de ville modèle, tel qu'il est constitué par le Jeune Commerce. Dans les différents comités qui le composent sont abordés, sur le plan d'une critique constructive, les éléments essentiels en vue d'instaurer une sage gestion municipale, un domaine dont ne peuvent se désintéresser les hommes d'affaires et aussi l'ensemble des citoyens.

M. Drolet, qui fut le gagnant en 1952 du tournoi oratoire national qui s'est déroulé à Banff, Alberta, parla également, dans la première partie de sa causerie, de l'intérêt qu'ont les jeunes à développer la pratique de l'art oratoire, d'affirmer par la parole leurs idées sur tel ou tel problème d'actualité.

Présenté par M. Robert Lafrenière, le conférencier fut remercié par M. Paul-Henri Paquet.

Margarine saisie é Sherbrooke

Sherbrooke, 12 (PC) — Les agents de la Sûreté provinciale ont effectué leur première saisie de margarine dans la ville de Sherbrooke en s'emparant de 283 livres de succédané du beurre. Cette denrée, interdite dans la province de Québec, a été saisie à l'étalage de M. Julien Lévesque, au marché Lansdown.

Un rapport de la descente a été immédiatement envoyé au bureau du procureur général, à Québec, et l'on attend maintenant des ordres de la Couronne pour procéder dans cette affaire.

La Gendarmerie a opéré jusqu'ici plusieurs saisies de margarine dans les Cantons de l'est chez des individus qui s'étaient procuré ce succédané du beurre aux Etats-Unis et qui n'avaient pas acquitté les droits de douane en passant la frontière canadienne.

C'est toutefois la première fois que la Sûreté provinciale saisit de la margarine en vertu de la nouvelle loi adoptée à la Législature du Québec.

PREISSAC, Abitibi

Soirée réussie

Une soirée organisée par M. l'abbé Paul Bernard, au profit de l'église, a été tenue récemment à la salle du village. Il y eut chant et musique.

Messe de minuit

La messe de minuit fut célébrée par M. l'abbé Paul Bernard.

A la messe de l'aurore, les cantiques furent rendus par des dames et des jeunes filles de la paroisse. M. L.-A. Bélanger touchait l'orgue.

Nos malades

Mme Arthur Provost a été hospitalisée au sanatorium St-Jean de Macamic.

—Mme Georges Garant est présentement à l'Hôtel-Dieu d'Amos, pour traitement.

—M. Adélard Masse, hospitalisé au sanatorium de Macamic, a passé Noël dans sa famille.

ST-BASILE, Portneuf

Naissance

Joseph-Alfred-Michel, enfant de M. et Mme Ronald Suzar (Marie-Jeanne Gingras). Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Mottard, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Donat Suzar, tante de l'enfant.

Service anniversaire

En l'église paroissiale de St-Basile, a été chanté le service anniversaire de feu M. Melville Marcotte, époux de feu dame Alosia Bédard.

Sépulture

La sépulture du jeune Serge Jobin, enfant de M. et Mme Jean-Noël Jobin (Jeannine Michaud), eut lieu le 22 janvier.

Mutation

M. André Plamondon a acheté la maison de M. Joseph Marcotte.

Mariage

Le 24 janvier, le mariage de M. Adélard Delisle, à Mme Desrosa Farmer, de Montréal. M. l'abbé Antoine Painchaud, vicaire à St-Basile, leur a donné la bénédiction nuptiale.

M. Omer Delisle, servait de témoin à son père, tandis que M. Napoléon Delisle, accompagnait Mme Farmer.

Après le mariage, il y eut réception à la demeure de M. Delisle. Les nouveaux époux partirent ensuite pour Québec.

Va-et-vient

Mlle Thérèse Matte, ainsi que son père: M. Gédéon Matte, passent la saison hivernale à St-Hyacinthe, chez Mme Anne-Marie Matte-Desrosiers.

ST-NARCISSE NEUBOIS

Fête de Noël

A l'occasion de la fête de Noël, la messe de minuit a été célébrée par M. le curé A. Beaumont, assisté du Rév. Père Damien, comme diacre, et de l'abbé Allard, comme sous-diacre.

Le sermon fut donné par M. l'abbé Lionel Nadeau, de l'Ecole Apostolique de Lévis.

Gratification

Mlle Julienne Taylor, institutrice, l'an dernier, à l'Ecole du rang St-Michel vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur Marius Plamondon, une prime de $20, pour succès dans l'enseignement.

Baptêmes

Marie-Lise-Anna, enfant de M. et Mme Jean Rhéaume (Emérentienne Goulet). Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Goulet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mlle Clémence Rhéaume, soeur de l'enfant.

Joseph-Charles-André, enfant de M. et Mme Léopold Gagné (Simone Garon). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Gilbert, de St-Maxime de Scott, oncle et tante de l'enfant. Porteuse : Mme Hubert Paradis, grand'tante de l'enfant.

Incendie

Un désastreux incendie a démoli récemment la maison de Mme Vve Roland Francoeur.

Statistiques

Au cours de l'année écoulée, il y eut 14 sépultures, dont 8 adultes et 6 enfants; 4 mariages et 37 baptêmes, en notre paroisse.

Mort de monsieur L.-L. Marshall

M. Lester-Lent Marshall, vice-président de la Concrete Repairs & Waterproofing Co. Ltd, de Québec, est décédé dimanche dernier à Daytona Beach, Floride, où il passait quelques semaines.

Originaire de Ashtabula, Ohio, M. Marshall avait fait les deux grandes guerres avec les armées américaines. Il avait même été décoré par le gouvernement italien pour services méritoires.

M. Marshall demeurait à Québec depuis 1934. Il était avantageusement connu dans le monde des affaires et dans toute la province.

M. Marshall était l'époux de dame Rosanna Thompson qui lui survit avec u fils, Peter-Lent Marshall, de Chicoutimi. Il laisse aussi deux frères, Don et Clare Marshall, respectivement de Ann Harbor, Michigan et de Ashtabula, Ohio.

Les restes mortels de M. Marshall sont exposés aux salons de la maison Rickaby.

MONTMORENCY

Mariages

— Gaston Mathieu, fils de Georges Mathieu et de Philomène Thibeault, à Marie-Paule Nadeau, fille de feu Ernest Nadeau et de Marie-Louise Bérubé, de Cabano.

— Louis-Philippe Boutet, fils de Raoul Boutet et de feu Anna Fournier, à Lucille Villeneuve, fille de Sylvio Villeneuve et de Aurore Drolet.

— Florian Giroux, fils de Léonidas Giroux et de Germaine Godbout, de Courville, à Thérèse Grenier, fille de Ovila Grenier et de Marie-Flore Lachance.

Sépultures

— Marie-Anne Caron, épouse de Joseph Casey, décédée à l'âge de 75 ans et 10 mois.

— Joseph Lamontagne, époux de feu Elise Ruel, décédé à l'âge de 80 ans et 5 mois.

COMMENT SOULAGER VOS
Hémorroïdes sensibles
ET DOULOUREUSES
Si vous êtes découragé et ne semblez pas pouvoir vous débarrasser du malaise de la démangeaison et de la douleur cuisante de vos hémorroïdes, vous serez agréablement surpris quand vous essaierez Hem-Roid, un traitement interne pour les hémorroïdes.
Procurez-vous un paquet d'Hem-Roid à n'importe quelle pharmacie et employez tel que prescrit. Vous serez agréablement surpris de la rapidité avec laquelle vos malaises d'hémorroïdes seront soulagés. Seulement $1.59 pour le gros format de 60 tablettes. Si vous n'êtes pas 100% satisfait après avoir employé Hem-Roid pendant 2 ou 3 jours comme essai, demandez et votre argent vous sera remboursé. Remise garantie par toutes les pharmacies. (a)

TRICOTS RAVISSANTS
par
Lady Anne

Vous débordez d'entrain, pourquoi pas . . . vous paraissez charmante, vous êtes charmante, vous portez Lady Anne . . . le chandail tricoté qui conduit la Parade de la Mode . . . dans les nouvelles couleurs exquises du printemps et les nouveaux modèles ravissants !
AUX MAGASINS REPUTES PARTOUT !
Lady Anne REG'D
K153
ROYAL KNITTING CO., TORONTO, CANADA

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE
Téléphone : 4-8481

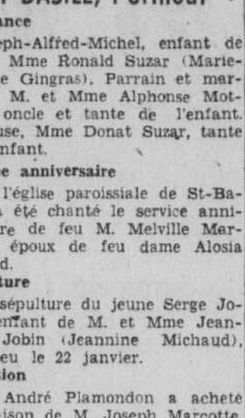
H. THIVIERGE Le COSTUMIER
203, St Joseph
Le Grand Spécialiste en Confection et Mercerie pour DAMES
Paul-H. Plamondon, prop.

J.B. LALIBERTÉ LIMITÉE
Le magasin du juste milieu...
tél.: 2-4701

POURQUOI ABÎMER l'évier et la baignoire?

EMPLOYEZ TOUJOURS LE NETTOYEUR BON AMI
SUPPRIME VITE GRAISSE ET SALETÉ SANS JAMAIS ÉGRATIGNER!
Deux formes commodes: en poudre et en pain. Employez les deux.

DES MILLIONS de femmes refusent tout autre nettoyeur pour leurs éviers, baignoires, fenêtres et casseroles.
NON CAUSTIQUE, IL NE ROUGIT PAS LES MAINS!
Essayez le seul nettoyeur rapide qui "n'a pas encore égratigné!"
BON AMI

ENCORE UNE FOIS!
une autre GROSSE ÉPARGNE D'ARGENT
A&P ESTABLISHED 1859
VENTE de Café



La première grande vente de café A&P a été un gros succès. A la demande populaire nous répétons cet événement de vente d'épargne d'argent. Cette fois achetez le café A&P et épargnez jusqu'à 7c la livre.
LÉGER et VELOUTÉ — SAC de 1 liv. .83 (ÉPARGNEZ 5¢) — SAC de 3 liv. 2.43 (ÉPARGNEZ 15¢)
RICHE et CORSÉ — SAC de 1 liv. .87 (ÉPARGNEZ 4¢)
FORT et CAPITEUX — SAC de 1 liv. .89 (ÉPARGNEZ 4¢) — SAC de 3 liv. 2.61 (ÉPARGNEZ 12¢)

Le Coin du Client
Voir c'est Croire!
Des milliers de personnes magasinent tous les jours à l'A&P.
Les gens magasinent à l'A&P parce qu'ils savent que tout est comme il doit être. Vous pouvez voir la marchandise que vous achetez . . . faire votre propre choix dans les aliments de choix. Vous pouvez voir le prix de l'article que vous achetez . . . il est marqué visiblement. Quand vous achetez à la livre, vous pouvez voir la balance . . . vérifier la pesanteur. Vous avez aussi une liste de vente des item au banc de sortie. Et tout ce que vous achetez est garanti vous plaire . . . ou votre argent est remboursé sans question!
Venez voir à l'A&P!
DEPT DES RELATIONS DU CLIENT
Magasins d'Aliments A&P
Casier No 9 — B.P. St-Henri
Montréal, Québec

VEDETTES en PRODUITS!
PATATES SAC 50 LBS $1.69 cha.
NOUVEAU BRUNSWICK No 1
CAROTTES 3 pour 29¢
Têtes vertes fraiches de Californie — gros paquets originaux
LAITUE - - - 2 pour 29¢
Iceberg de Californie — pieds extra gros
POMMES McINTOSH douz. 35¢
Extra de fantaisie de Colombie-Anglaise

VALEURS EN VIANDES "SUPER-RIGHT"
Achetez avec confiance — Le plus beau boeuf du Canada — Marques Rouge ou Bleue — Inspecté et approuvé par le Gouvernement pour votre protection.
BIFTECKS OU ROTIS RONDE DESOSSEE lb. 79c
ROTI DE CROUPE lb 69¢ — Préparation "Super-Right"
ROTI DE PALETTE lb 45¢ — Os de palette enlevé
ROTI DE COTES COURTES - lb 49¢ — PARTIELLEMENT DESOSSE
DINDES lb 57¢ — CATEGORIE "A", 10 à 18 LBS
Roti de Veau lb 59¢ — CUISSEAUX DESOSSES
DINDES lb 47¢ — CATEGORIE "A", 18 LBS ET PLUS
AIGLEFIN lb 39¢ — FILETS
SPECIAL DE BOULANGERIE!
Gateau aux Fruits ANGLAIS ANN PAGE special 25¢
Prix rég. 33c — Epargnez 8c
PAIN AU LAIT NON TRANCHE ANN PAGE pain 16 ozs 11¢ BLANC OU BRUN
Prix en vigueur jusqu'à samedi le 14 février, 1953
FROMAGE NOUVEAU - - - - - lb 35c
POIRES IONA - - 2 btes 15 ozs 27c
FARINE MONARCH - sac 7 lbs 49c
MELANGE A GATEAU BLANC ROBIN HOOD pqt 14 ozs 27c
JEWEL SHORTENING - - - - - - lb 22c
RINSO GROS FORMAT - - - - - bte 35c
OXYDOL GROS FORMAT - - - - bte 35c
CATSUP AYLMER - - - - 2 btles 11 ozs 39c
BRITTLE ARACHIDES ORIGINALES - - - - - lb 39c
PECHES IONA — MOITIES - - - - bte 15 ozs 15c
RITZ DE CHRISTIE - - - - - pqt 8 ozs 21c
SARDINES CROSSED FISH - - - - bte 23c
AMPOULES SOLEX — 40 - 60 CHANDELLES - - - - cha. 18c
JUS DE LEGUMES DE FANTAISIE STOKELY - 2 btes 20 ozs 25c
PRUNES GREENGAGE DE CHOIX AYLMER - - - - 2 btes 15 ozs 31c
THE MELANGE SPECIAL A&P - - - sac 1/2 lb 29c sac 1 lb 55c
JELLY BEANS BONBONS POUR LA ST-VALENTIN - - - pqt 16 ozs 35c
SACS DE THE NECTAR - - - pqt de 30 31c
FARINE A CREPES AUNT JEMIMA - - pqt 20 ozs 21c
SIROP D'ERABLE OLD COLONY - - btle 16 ozs 45c
A&P SUPERMARKETS THE GREAT ATLANTIC AND PACIFIC TEA COMPANY LTD.

ESCOUMINS, Saguenay

Naissances

Joseph-Serge-Jeannot, enfant de M. et Mme Alfredo St-Gelais. Parrain et marraine : M. et Mme Lucien Caron, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Philomène-Francine, enfant de M. et Mme Paul Bouchard (Léon). Parrain: Adrien Bouchard; marraine : Blanche-Alice Therrien.

—Joseph-Denis, enfant de M. et Mme Oscar Durand. Parrain: Valène Gagnon ; marraine : Louise Boulianne.

—Marie-Mariette, enfant de M. et Mme Emile Beaulieu. Parrain : Camille Beaulieu ; marraine : Corinne Roussel.

—Marie-Sylvie, enfant de M. et Mme Omer Brisson. Parrain: Renaud Brisson; marraine : Jeannine Savard.

—Marie-Josée, enfant de M. et Mme Jean Lepage. Parrain et marraine : M. et Mme Robert Harvey, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Aurèle-Nelson, enfant de M. et Mme Thomas-Louis Otis. Parrain : Aurèle Pelchat ; marraine : Françoise Caron.

—Joseph-Gilbert-Jacques, enfant de M. et Mme Ovide Roussel. Parrain : Gilbert Morin ; marraine: Béatrice Boulianne.

—Marie-Diane-Line, enfant de M. et Mme Alphonse Tremblay. Parrain: Jean-Claude Tremblay, frère de l'enfant ; marraine : Andrée Tremblay, cousine de l'enfant.

Mariages

M. Rosaire Chamberland, fils de M. et Mme François Chamberland, à Georgette Moreau, fille de M. et Mme Joseph Moreau (Pierre). M. Chamberland servait de témoin à son fils et M. Lauréat Moreau accompagnait sa soeur.

—M. Welly Létourneau, fils de feu Omer Létourneau et de Mme Létourneau, à Rita Caron, fille de M. et Mme Maurice Caron. M. Aimé Dufour servait de témoin au marié et M. Caron accompagnait sa fille.

Statistiques

La population des Escoumins s'élève à 2017 âmes, dont 1486 communiants et 531 non-communiants. Il y eut, en 1952, 98 naissances, 17 mariages et 10 sépultures.

Réception

Treize jeunes filles ont été admises récemment dans la congrégation des Enfants de Marie, au cours d'une touchante cérémonie présidée par M. le curé. Les cantiques de circonstance furent rendus par la chorale du couvent.

Distribution des bulletins

La distribution des bulletins aux élèves a été faite solennellement, à la salle du collège, en présence des parents invités à constater les progrès de leurs enfants et à rencontrer le personnel enseignant. Ce genre de distribution, établi depuis trois ans en notre localité, obtient un vif succès. Après la proclamation des notes, le bulletin est remis à l'élève par notre pasteur.

La séance comprenait aussi des saynètes, des chants et des morceaux de piano exécutés par les jeunes.

Soirée récréative

Les membres des cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont organisé, à l'occasion des fêtes, une soirée récréative au profit de leurs oeuvres.

Parmi les invités, on voyait, outre notre pasteur, M. Rolland Boulianne, maire et Mme Boulianne ; M. l'abbé Cyprien Beaulieu, vicaire et aumônier des cercles ; MM. Gérard-Victor Guay et Jean-Charles Tremblay, respectivement président et vice-président des Lacordaire ; Mlles Géralda Dion et Lucienne Dubé, respectivement présidente et vice-présidente des Jeanne d'Arc.

Va-et-vient

Le Dr Victor Lacourcière, de La Malbaie, a fait récemment un court séjour au presbytère.



UN MOTIF : "Chéri, je ne t'épouse pas pour ton argent ! Non, c'est pour toi et tes puits d'huile !"

LAC MEGANTIC

Dames de Ste-Anne

Les Dames de Ste-Anne de la paroisse Ste-Agnès ont procédé à l'élection des membres de leur conseil, lors de leur récente assemblée mensuelle. Mme Albert Vachon et Mme Christophe Dion agissaient respectivement comme présidente et secrétaire de l'élection.

Mme Wilfrid Bellefleur fut réélue présidente avec une forte majorité; Mme Alphonse Cauchon, vice-présidente et Mme Alfred-Napoléon Brousseau, secrétaire-trésorière furent réélues par acclamation. Les six conseillères élues sont : Mme Auguste Champagne, Mme Emile Vachon, Mme Kenneth Stewart, Mme Elzéar Fortier, Mme H.-Ls Vaillancourt et Mme Alfred Dostie.

Les infirmières sont : Mme Alphonse Lafontaine et Mme Arthur Giroux, pour le quartier nord et Mme Antonio Couture, pour le quartier centre.

Mme A.-N. Brousseau a lu le rapport financier et a rappelé les activités des deux dernières années.

Va-et-vient

Mlle Jeannine Couture est retournée au couvent de Plattsburg, N.Y., après avoir visité ses parents : M. et Mme Adalbert Couture.

Mme Augustin Gobeil, de Bagotville; ses neveux : MM. Pierre et Jean Lachance, de Longueuil, en visite chez M. Eugène Lachance et Mlle Maria Lachance.

M. et Mme Camille Galipeault et leurs enfants ainsi que M. et Mme Jean Dupont, tous de Montréal, en promenade chez M. et Mme Frank Girard et autres parents.

Mlle Josette Alie est retournée chez ses parents, M. et Mme Robert Alie, de Victoriaville, après avoir passé quelque temps chez son grand-père, M. J.-H. Laporte. Mlle Pauline Laporte l'accompagnait.

M. et Mme Armand Baillargeon et leurs enfants d'Asbestos, visitaient M. et Mme Adalbert Couture, récemment.

M. et Mme Bernard Guérin et leurs enfants : Micheline, Suzanne et Réal, de Bishopton visitaient les familles Joseph Guérin et Odilon Fortier, récemment.

Mlle Emilienne Dion, g.m.g., M. et Mme C.-L. Dion et M. Armand Dion, tous de Montréal, visitaient la famille Christophe Dion, récemment.

M. Henri Gervais de Montréal, en voyage d'affaires à Lac-Mégantic, dernièrement.

MM. Pierre et Louis Dubé, de Montréal et M. Jean Dubé, de l'Ancienne Lorette visitaient leurs soeurs : Mlles Louise, Jocelyne et Andrée Dubé, récemment.

M. l'abbé R. Mainguy, curé de St-Jean-Vianney, de passage à Québec.

M. Roland Nadeau, de Montréal, visitait ses parents : M. et Mme Charles Nadeau, récemment.

M. et Mme Raymond Fortier, de Mont-Apien, ont visité les familles Odilon Fortier et Bruneau.

M. Antoine Dostie, d'East-Hereford, visitait ses parents : M. et Mme Emile Dostie, récemment.

Funérailles de M. Joseph Labrie

Armagh, Bellechasse (DNC) Un ultime hommage a été rendu dernièrement en l'église paroissiale, à la mémoire de M. Joseph Labrie, décédé le 15 janvier à l'âge de 65 ans et 5 mois.

Outre son épouse, née Virginie Labbé, il laisse pour pleurer sa perte, ses enfants: M. et Mme Louis Labrie (Angéline Lemelin), de Northbridge; M. et Mme Emile Labrie (Marie-Anna Genest), M. et Mme Joseph Labrie (Juliette Otis), de Mont-Joli; M. et Mme Léo Vermette (Eva Labrie), M. et Mme Walter Couture (Marie-Paule Labrie) et Mlle Juliette Labrie, de Armagh; ses frères: Edmond, Octave et Paul Labrie, d'Armagh; MM. Louis, Alfred et Armand Labrie, des Etats-Unis; ses soeurs: Mme Jos-A. Roy (Maria), des Etats-Unis et Mme Napoléon Goulet (Evelina) d'Armagh; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. Napoléon Goulet, Jos-A. Roy, des Etats-Unis, Ovide Roy; Mmes Edmond Labrie, Paul Labrie, Octave Labrie, d'Armagh; Mmes Louis Labrie, Alfred Labrie, Armand Labrie, des Etats-Unis; MM. et Mmes Louis Labbé, de Falker, Alberta; Maxime Labbé, de St-Nérée; Joseph Labbé, d'Armagh, André Labbé, de Worcester; Edmond Thibault, de Vaudrin, Abitibi et Donat Roy, de Northbridge; ses petits-enfants: Marcel, Jacques, Ghislain, Madeleine, Denise et Lise Labrie, de Mont-Joli, et un grand nombre de neveux et nièces, cousins et cousines.

A l'église, la levée du corps fut faite par M. l'abbé N. Morissette, curé, qui a chanté le service, assisté de M. l'abbé L.-P. Hallé, vicaire et de M. l'abbé Lamontagne, curé de St-Philémon.

Le cercueil était porté par MM. Adjutor Vermette, Napoléon Goulet, Jos.-Nap. Roy, Georges Chamberland, Alphonse Chabot, et Armand Marceau; la croix, par M. Lionel Labbé et les fleurs, par M. Gérard Labrie. La quête fut faite par MM. J.-B. Thibault et Georges Doyon.

Une foule nombreuse de parents et amis assistaient aux funérailles l'inhumation eut lieu au cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée à M. Philippe Pouliot, d'Armagh.

Funérailles de M. V. St-Laurent

Un bel hommage a été rendu, récemment en l'église Notre-Dame-de-la-Garde, à la mémoire de M. Valmore St-Laurent, époux de feu dame Rose DeLima Gagnon, décédé le 4 février 1953, à l'âge de 69 ans.

En l'église Notre-Dame-de-la-Garde, la cérémonie religieuse fut très imposante. M. l'abbé Albert Langlois fit la levée du corps et chanta le service funèbre.

Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 146 boulevard St-Cyrille, le deuil était conduit par ses fils: MM. Edgard St-Laurent et Aimé St-Laurent; ses gendres: MM. Joseph Charpentier, Jules Bélanger, Georges Blouin; ses frères: MM. Horace St-Laurent, Ernest St-Laurent; ses petits-enfants: Yvan Bélanger, Denis Bélanger, Richard Bélanger, Serge Bélanger, Gilles Bélanger, Jean-Claude Blouin, Jacques St-Laurent; Son neveu, M. Hervé St-Laurent; ses beaux frères: MM. Arthur Côté, Maxime Marquis, Jos. Gagnon et Louis Gagnon ainsi que plusieurs autres neveux et cousins.

On remarquait également un détachement de la force constabulaire de Québec, dont l'inspecteur Alain, les sergents Lemire et Turgeon et les constables W. Dubuc, G. Cloutier, C.-H. Lessard, Paul Rancourt, M. Georges Bernier, J.-O. Hallé, Louis Caron, B. Chantal, R. Rochon, R. Daigle, A. Young, M. Lemieux, P. Nolet, E. Nolet, J.-H. Paré, A. Blais, et Chs. Pelletier, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetière Belmont. M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

Funérailles de Mme P. Pichette

Un bel nommage a été rendu récemment en l'église St-Albert-le-Grand, à la mémoire de dame Yvonne Godin, épouse de M. Paul Pichette, décédée le 2 février 1953 à l'âge de 46 ans. Mme Pichette demeurait au No 3190, 4ème Avenue.

En l'église St-Albert-le-Grand, la cérémonie religieuse fut très imposante. M. l'abbé Gérard Marchand, curé de la paroisse, fit la levée du corps, et chanta le service funèbre, assisté de M. l'abbé Onésime Pouliot et de M. l'abbé Paul Marceau, comme diacre et sous-diacre. Au choeur on remarquait, M. l'abbé Bégin et M. l'abbé Leblond.

Au départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, 1187, 1ère Avenue, à la suite d'un landau chargé de tributs floraux, venaient les membres de la famille en deuil son époux: M. Paul Pichette, ses enfants: MM. Jean-Marie Pichette, Jean-Jacques Pichette, Paul-Yvon Pichette et Pierre-René Pichette; ses frères: M.M. Jean-Marie Godin et Léopold Godin; ses beaux-frères: MM. Jos. Carbonneau, Raymond Brown, Willie Fournel, Oscar Thivierge, Paul Beaulieu, Jean Gosselin, Jos. Pichette, Omer Vézina, Pierre Pichette, Wilfrid Plante, Roland Gobeil; ses neveux: MM. Jean-Pierre Carbonneau, Raymond Brown, Robert Brown, Jean-Claude Godin, Jean-Guy Godin, Michel Godin, Serge Godin, Renald Godin, Gilles Beaulieu, Denis Beaulieu, Jean-Louis Gosselin, Maurice Gosselin, Paul-Henri Gosselin, Marcel Gosselin, Roger Gosselin, Hector Gosselin, Gaston Pichette, Jean-Paul Pichette, Raymond Pichette, Roland Pichette, Antoine Pichette, André Pichette, Marc Pichette, Joseph Vézina, Charles-Aimé Vézina, Paul-Emile Vézina, Raymond Vézina, Léon Vézina, Louis Vézina, Jean-Marie Vézina, Marc Vézina, Gilles Vézina, Pierre Vézina, Renald Vézina, Georges Vézina, Michel Vézina et Richard Plante, Joseph Pichette, Jules-Aimé Pichette, Jean-Pierre Pichette, Raymond Pichette, Roch Pichette, Jean-Robert Pichette, Antonio Pichette et Guy Pichette; ses oncles: MM. Aiphonse Plante, Joseph Paré, John Létourneau, Mathias Gosselin, Alphonse Létourneau.

Dans le long défilé, on remarquait l'équipes au complet des Citadelles de Québec, de la ligue Junior-A de la province, dont le fils de Mme Pichette, Jean-Jacques, fait partie de l'équipe, ayant à leur tête M. Frank Byrner le président, M. Phil Watson, le gérant; M. Georges Bergeron, l'entraîneur; MM. Gaston Pelletier, Gilles Laperrière, Clermont Doyon, Gilles Thibault, Guy Gignac, Michel Labadie, Bertrand Lepage, Roland Leclerc, Aggie Kukulowicz, Gérard Houle, Camille Henry, Raymond Cyr, Gaby Alain, Maurice Collins, Léo Amadio, Marcel Pallié, Bob Chevalier, MM. Marcel Vézina, président de la Ligue de Hockey de Limoilou, les élèves de l'Ecole St-François d'Assise, avec le Rev. Fr. Bruneau, le Rev Fr. Aubert-Joseph, directeur de l'Ecole Montcalm, M. l'échevin Chs.-J. Bédard, MM. A. Turgeon, P. Giguère, O. Thivierge, E. Thivierge, G.-M. Gosselin, Jos. Pichette, A. Pichette, R. Pichette, A.-P. Pichette, M. Rochette, Jos. Lafrance, R. Chrétien, J.-A. Lefrançois, R. Galarneau, G. Lafrance, Marcel Vézina, Marcel Desrosiers, Jos. Renaud, R. Pichette, R. Dion, B. Fillion, M. Blouin, Jos. Rouleau, Roland Rouleau, A. Gendron, H. Lavoie, A. Lamy, J.-A. Plante, E. Guérard, L.-P. Dorion, E. Jobin, A. McCusher, B. O'Gallagher, R. Lavoie, J.-E. Bédard, Jos. Poulin, R. Morency, C. Robitaille, G. Vincent, E. Léonard, J. Murphy, I. Murphy, J.-E. Verreault, J.-Y. Godin, J.-Claude Godin, M. Beaulé, R. Légaré, L. Racine, J.-M. Guay, H. Roy, L. P. Létarte, A. Vézina, Chs Blouin, etc.

L'inhumation a eu lieu au cimetiere St-Charles. M. Roger Cloutier, de la maison Arthur Cloutier & Fils, dirigeait les funérailles.

Bel hommage à Mme Joseph Huppé

Les funérailles de Mme Joseph Huppé, née Rose-Anna Denis, décédée à l'âge de 73 ans, ont eu lieu lundi, le 9 février, à St-Sauveur et elles groupaient de nombreux parents et amis, dans les rangs du défilé figuraient aussi des citoyens en vue, des hommes d'affaires et des représentants de plusieurs maisons d'affaires.

Le R. P. Jean Leduc, o. m. i. curé, a fait la levée du corps et le service a été chanté par le R. P. Thomas, o. m. i. assisté des RR. PP. Jutras et Isabel, o. m. i.

Le deuil était conduit par le fils de la défunte : M. Wilfrid Huppé ; son petit-fils, Gaston Huppé ; ses neveux, MM. Eugène, Gaudiose, Lucien, Marcel Denis, Xavier Langlois, Georges Lafrance, Paul Paradis, Roméo, Paul, Clément et Antoine Gagnon, son beau-frère, M. Elzéar Gagnon.

Dans le défilé, on voyait aussi MM. Odilon Ratté, Wilfrid Dufresne, C. Blouin, Chs. Guérard, Joseph Gagné, W. Lemay, Ez. Gauvin, Armand Gingras, Gaudiose Denis, F. Langlois, E. Denis, J.-H. Giroux, J.-L. Desroches, Jos. Labbé, Jos. Côté, Mathias Langlois, L. Donaldson, J.-A. Nadeau, Fern. Lavoie, Eugène Blais, E. Laforte, Nap. Viger, Ed. Bouffard, R. Pouliot, A. Blais, A. Samson, Marcel Denis, Lucien Denis, René Paradis, J.-J. Berrigan, Geo. Ferland, P. Paradis, Emile Binet, F. Morency, J.-P. Ratté, J.-B. Bouffard, Roméo Boucher, E. Talbot, J. Morency, Clément Hotte, Marcel Verret, J. St-Pierre, C. Cloutier, Jos. Côté, Alfred Roussel, Stan. Gagnon, Jos. Guay, Jos. Lapointe, Donat Labbé.

M. Frs Pouliot, de la maison Sylvio Marceau, dirigeait les funérailles.

Eruptions de la peau

Voici une huile antiseptique, pénétrante, qui ne tache pas et qui procure un soulagement rapide à la démangeaison et malaises du genre.

Non seulement l'HUILE EMERAUDE "MOONE" favorisera la cicatrisation rapide des blessures et des plaies ouvertes, mais elle soulagera aussi les boutons et les ulcères ordinaires.

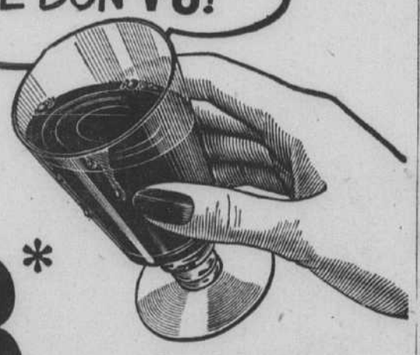
Pour les affections de la peau: la démangeaison de l'eczéma est rapidement arrêtée; les boutons et autres éruptions cutanées sèchent et se desquament en très peu de jours. Il en est ainsi pour l'eczéma chronique, la démangeaison des orteils et des pieds, et autres affections semblables de la peau.

W. Brunet & Cie Ltée. J.-E. Livernois & Cie Ltée vendent la véritable HUILE EMERAUDE "MOONE". Satisfaction ou argent remis.



DIS M'MAN! J'AI FAIM—QU'EST-CE QU'ON A POUR LE LUNCH?

VOICI—COMMENCE PAR UN GRAND VERRE DE BON V-8!



V-8* pour la saveur piquante et la succulence des jus de 8 légumes potagers frais

Aux repas, ou entre les repas, servez à votre famille de grands verres de V-8 piquant et savoureux! Il n'y a vraiment rien qui puisse l'égaler quant à sa saveur délicieuse et sa succulence. Pourquoi? Parce que le V-8 est un mélange des jus de 8 légumes potagers—grosses tomates mûres, betteraves, carottes nouvelles, persil, épinards, cresson de fontaine, laitue croquante et céleri. Essayez le V-8 bientôt!



*Le jus de légumes V-8 est un délicieux mélange de 8 jus en un seul breuvage

V-8 est une marque déposée qui appartient, au Canada, à la Campbell Soup Company Ltd

$50.00 DE MOINS QUE LES PRIX HABITUELS

Snyder

À L'OCCASION DE SON 50e ANNIVERSAIRE VOUS OFFRE CE CADEAU EN CAOUTCHOUC-MOUSSE

2 NOUVEAUX ENSEMBLES "GOLDENAGE"

AVEC TABLE VISTA ASSORTIE

CINQUANTIÈME Snyder's ANNIVERSAIRE



ENSEMBLE DEUX PIÈCES
Divan de 81" et fauteuil assorti
$279.50

TABLE À CAFÉ VISTA
$52.50

FAUTEUIL SEULEMENT
$110.50

ENSEMBLE SECTIONNEL DEUX PIÈCES
1 section de gauche et 1 section de droite (longues)
$249.50



FACILITÉS DE PAIEMENT

- Choix de 3 tissus modernes
- Vaste choix de couleurs
- Confort du CAOUTCHOUC-MOUSSE Snyder

Épargnez maintenant $50.00 chez votre marchand Snyder

J.-B. VILLENEUVE LIMITEE 279 rue St-Joseph Téléphone: 2-6461	TERREAU & RACINE LIMITEE 196 rue St-Paul Téléphone: 2-2711	HENRI TURCOTTE LIMITEE 12 rue St-Joseph Téléphone : 5-5125	AU MEUBLE MODERNE ENR. 188 rue St-Jean Téléphone : 2-5616	C. ROBITAILLE ENR. 320 rue St-Joseph Téléphone : 5-8167
J.-W. CANTIN MEUBLES 74 ouest St-Joseph Téléphone: 5-8007	CHENOR LIMITÉE 399 rue St-Joseph Téléphone: 2-3851	G.-J. LEMIEUX LIMITEE 15 St-Louis, Lévis Tél.: Zone 5-527	DUFRESNE & BARIL LIMITEE 113, 3ème Avenue Téléphone: 5-9288	Il y a de tout pour tous dans les annonces du "SOLEIL"

M. Lucien Brousseau élu président

M. Lucien Brousseau, technicien professionnel, vient d'être élu président de la Ligue des propriétaires de St-Pierre de Charlesbourg, lors de la première assemblée générale annuelle de cet organisme tenue récemment en la salle de l'école St-Pierre. Il succède à M. Bernard Vézina.

Outre le président nouvellement élu, le conseil d'administration pour 1953 groupera MM. Bernard Vézina, vice-président; Léonce Domoroski,



secrétaire; F.-X. Gaboury, assistant-secrétaire; Emilien Petitclerc, trésorier; Gérard Plamondon, assistant-trésorier; et MM. les directeurs Gérard Auger, Chas-H. Cantin, Jacques Labrecque, Marcel Lemieux, Maurice Lemieux et Antonio Landry.

Au cours de l'année 1952, la Ligue des propriétaires a étudié différents problèmes de la plus haute importance pour St-Pierre de Charlesbourg, notamment les problèmes de la taxe d'eau, du zonage et de la construction. La Ligue a aussi fait de fortes pressions auprès du conseil municipal de la paroisse pour l'amélioration des rues. Elle a organisé une campagne de souscription en faveur du Patro de Charlesbourg et elle a aussi fait campagne pour l'obtention d'un service d'autobus pour les messes du dimanche.

LAC EDOUARD

Décès

Mme Ulderic Debiens et sa fille Charlotte, ont été tuées accidentellement, à Chambord, récemment. M. Uiric Debiens est un employé du C. N. R. travaillant au Lac-Edouard.

Va-et-vient

M. et Mme Arthur Lirette, de Saint-Raymond, de passage chez leur fils.

Une soirée chez les Chevaliers

St-Casimir, Portneuf (Spéciale) L'année 1953 a débuté en beauté chez les Chevaliers de Colomb, Conseil 2940 à St-Casimir. Pour marquer le début de l'année nouvelle le Comité des Spectacles, dirigé par MM. Philippe Dusablon, Grand Chevalier et Roméo Perron, intendant, avaient organisé le 12 janvier ce qui fut la représentation de vaudeville la plus complète et la plus variée jamais présentée à cette salle ou ailleurs dans le comté.

Un fort groupe des meilleurs numéros de vaudeville de Québec, fut présenté sur la scène par un membre des Chevaliers de Colomb de ce conseil, un ancien de la paroisse de St-Casimir et aujourd'hui un artiste réputé du monde théâtral à Québec, Laurent Gervais. Il a assaisonné ses présentations d'anecdotes piquantes, d'histoires, le tout avec beaucoup d'humour et d'esprit. Les numéros à l'affiche ont permis à l'assistance d'applaudir tour à tour une délicieuse petite danseuse de 8 ans, Ginette Thibodeau; Maurice Samson, chanteur de genre et imitateur de Al Jolson dans un numéro tout à fait spécial; Raymond et Yolande, un formidable duo d'acrobates; un numéro tout à fait musical, Les Rythm Boys, des virtuoses de la guitare électrique qui étaient arrivés de Corée depuis un mois et qui doivent partir dans quelques jours pour une tournée de 6 mois en Europe, les Skating Corbinos, une attraction extraordinaire sur patins à roulette et Pierrette Fortin, la renommée diseuse québécoise. Tous ces numéros ont été vigoureusement applaudis par un public enthousiaste, et très nombreux.

Cette soirée a permis aux membres de fraterniser d'avantage et de présenter les voeux traditionnels au Conseil qui dirige avec tant de succès les destinés de l'Ordre des Chevaliers de Colomb à St-Casimir.

Une autre soirée de ce genre vous sera offerte encore prochainement. Et s'il faut en juger par les applaudissements que seul le nom de M. Gervais suscite, il nous reviendra très bientôt à la demande générale.

Cours de prospection

En vue des developpements présents et futurs de l'industrie minière dans le Québec, l'Université Laval, à la demande du Ministère des Mines et avec sa collaboration donnera encore cette année une série de cours de prospection. Ces cours seront donnés à la Faculté des Sciences; la durée en est de cinq semaines: du 7 avril au 9 mai prochain. L'inscription doit se faire à la Faculté des Sciences avant le 1er avril.

Mort de monsieur Alonzo Boulanger

M. Alonzo Boulanger, de la Radio-Police Provinciale, époux de dame Marie-Blanche Godbout, est décédé hier, à l'âge de 63 ans et 3 mois, à la suite d'une longue maladie.



Il laisse outre son épouse, ses enfants, Madame Roland Bilodeau (Rolande), MM. Gaston et Fernand Boulanger, Madame Roger Robitaille (Yolaine) et Mlle Marie-Berthe Boulanger; son frère, M. Georges-Henri Boulanger; ses soeurs, Madame veuve Paul Huot, de Montréal, Madame Jules Huot, de l'Ancienne-Lorette, Mlle Alice Boulanger, de Québec, Madame Auguste Caron, de Montréal; ses gendres, M. Roland Bilodeau, M. Roger Robitaille; ses belles-filles, Mme Gaston Boulanger, Mme Fernand Boulanger; ses petits-enfants, Alonzo Jr., Nicole, Marcel, Serge et Louise Boulanger, Roland, André, Loraine et Jean-Guy Bilodeau, Yolaine, Jean-Guy, Roger, Diane Robitaille; ses beaux-frères, MM. Jules Huot, Ancienne-Lorette, Auguste Caron, Montréal; ses belles-soeurs, Mme Georges-Henri Boulanger, Mme Lauréat Boulanger, Mme Vve Paul-Emile Boulanger, de St-Félicien, Mme A. Paquet, Mme A. Lachapelle, Mlle M.-Paule Godbout.

Parmi les cousins et cousines l'on remarque: M. l'abbé Origène Boulanger, Ste-Anne-de-la-Pocatière, et les Révdes Mères St-Marc, du Bon-Pasteur, et Marie-Thérèse, de St-Pierre-Aux-Liens. ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

M. Boulanger était le fils de feu le Dr E.-V. Boulanger, autrefois de La Malbaie et de dame Emma Labrie.

La dépouille mortelle est exposée aux salons de la Cie Hubert Moisan, 297, rue St-Joseph.

Animal rare trouvé aux îles Monte Bello

Londres, 12. (PA) La découverte d'un monstre, un lézard sans pattes qui n'existe que sur les îles Monte Bello au nord-ouest de l'Australie, est l'un des évènements inattendus résultant du premier essai britannique d'une bombe atomique, dans ces îles. Le reptile est l'un des 2,000 spécimens d'animaux et d'insectes groupés par les savants avant l'explosion du 3 octobre. Environ le quart des insectes catalogués n'avaient jamais été vus en dehors des îles Monte Bello.

La défense des journaux

Louisville, Kentuky, 12, (PA) Les journaux auraient avantage à mieux se présenter au public, a dit M. Lee Hills, président national du Sigma Delta Chi à la Fraternité nationale des journalistes. "Lorsqu'on nous critique injustement, ripostons en exposant les faits," a-t-il déclaré. Il ne croit pas qu'il y ait trop de mécontentement à propos des journaux, cependant "pas assez de critiques compétentes." "On ne fait pas assez l'étude de la provenance et de la validité de la critique," a-t-il continué. "Une partie de ces critiques nous viennent de politiciens désapointés et voulant se dissimuler derrière elles lorsqu'ils sont à court d'arguments."

Sur le front de la Corée

Séoul, 12. (PA). Les combats se sont réduits à quelques raids et de rares engagements de patrouille sur le front coréen, aujourd'hui, alors que le temps le plus chaud depuis le début de l'année se continuait une deuxième journée.

La température a dépassé 40 degrés tout le long du front de 155 milles. Il a plu dans le secteur occidental.

Les avions alliés se sont envolés sous un ciel plus clair, pour des raids par les chasseurs-bombardiers et des batailles aériennes avec les Mig communistes.

Tokyo, 12. (PA). Le gén. James A. Van Fleet a quitté Tokyo pour les Etats-Unis, aujourd'hui. Il prend sa retraite.

Il a été commandant de la huitième armée en Corée pendant 22 mois et à son retour aux Etats-Unis, il comparaîtra devant le comité sénatorial des forces armées, à Washington, où il expliquera pourqnoi il a confiance en une offensive alliée en Corée.

PATROUILLE NAVALE

A bord du HMCS Haida, 12. (PC) La récente patrouille de 10 jours sur la Mer Jaune, au large de la Corée par le destroyer canadien "Haida" n'était qu'une opération routinière mais elle comportait tout de même son fardeau de misères et de dangers.

La tempête rencontrée ressemblait exactement à celles qui balayent, l'hiver, l'Atlantique-nord et que le "Haida" connait bien. Mais aucun combat naval ne s'est déroulé durant cette patrouille faite afin de dépister les sous-marins ennemis et de protéger un porte-avions américain contre ces derniers. Le véritable combat s'est livré contre les éléments.

Les services de quart sur le ponts se faisaient par un froid intense, le mercure variant presque tous les jours entre 20 degrés sous zéro et 20 degrés au-dessus. Pendant deux jours, le "Haida" et les autres navires de la patrouille ont lutté contre des vents dont la vélocité atteignait de 34 à 40 noeuds et souvent 50 et contre les vagues qui atteignaient quelquefois 17 et même 25 pieds.

Butler et Eden à Ottawa en mars

Londres, 12. (PC) M. R. A. Butler, chancelier britannique de l'Echiquier, a déclaré hier qu'on ne devrait pas s'attendre à des résultats immédiats et spectaculaires de la visite qu'il doit faire à Washingtos et à Ottawa le mois prochain.

Il a précisé que le secrétaire des Affaires étrangères Anthony Eden et lui-même ont reçu de la zone sterling la mission de voir ce que le monde libre peut faire pour accroitre son commerce et non de prendre immédiatement des décisions.

"Il s'agit de trouver la bonne façon de tenter de résoudre le problème de dépasser la restriction économique qui a fait suite à la guerre", a-t-il déclaré au cours d'un déjeuner.

Le ministre a déclaré que M. Eden et lui ont l'intention de passer deux jours à Ottawa, vers le 9 et le 10 mars.

Les paroles que M. Butler a prononcées aujourd'hui sont encourageantes pour les chefs d'Ottawa

Il a déclaré que la Grande-Bretagne se trouvait devant une alternative — se retrancher derrière les préférences et les réductions des importations ou s'acheminer vers des conditions commerciales plus libres.

La Grande-Bretagne, a-t-il dit, a choisi ce deuxième moyen.

Il semble qu'à Washington, il sera question de réorganiser le Fonds monétaire international pour faire face au changement de conditions imposé par la guerre froide, de préparer des ententes à longue échéance sur les prix des produits et de simplifier les procédures tarifaires.

Mort de monsieur Adrien Bertrand

M. Adrien Bertrand, mécanicien, demeurant à 111 rue Carillon, est décédé lundi à l'âge de 47 ans. M. Bertrand était célibataire.

Le défunt était le frère de MM. Lauréat et Lucien Bertrand et de Mme Antonio Roberge (Marguerite) ainsi que le beau-frère de Mmes Lauréat et Lucien Bertrand et de M. Antonio Roberge. Il était aussi le neveu de M. et Mme Alfred Cantin, M. et Mme Oscar Desrochers, de Montréal, Mme veuve J.-B. Dussault, Mme veuve Jos. Delisle, Mme veuve Jos. Gagné.

Les funérailles de M. Bertrand ont eu lieu ce matin à Sacré-Coeur de Jésus.

Il avale son dentier en buvant de la bière

Birmingham, Alabama, 12. (PA) Un peintre a été hospitalisé, hier, après qu'il eut avalé son dentier en buvant de la bière dans une taverne. Une serveuse, Mme Elie Smith, a communiqué qu'elle vit M. Albert Tate s'étouffer, ses traits devenant bleuâtres. Comme la tête de M. Tate était renversée, elle vit son dentier enfoui dans sa gorge. Mme Smith s'empressa d'extraire le dentier et fit conduire le client à l'hôpital. Son état n'est pas inquiétant.

Mort de monsieur Arthur Audet

M. Arthur Audet, entrepreneur général, est décédé subitement hier à l'âge de 62 ans. Il laisse son



épouse, née Adrienne Létourneau ; son fils, Joseph Audet ; ses filles, Mmes Art. Côté (Jeannette) et Maurice Doire (Jeanne d'Arc) ; son frère, M. Pierre Audet; ses soeurs Mlles Eva, Anne-Marie, Lucienne et Marguerite Audet ; ses beaux-frères et belles - soeurs, MM. et Mmes Léon Bertrand (Laura Létourneau), Edgar Beaupré (Emilia Létourneau), Joseph Létourneau (Alice Morin), J.-P.-A. Létourneau (Lucienne Trudel), Wilfrid Létourneau (Noëlla Alain), le Dr et Mme J.-Louis Létourneau (Charlotte Garant), MM. et Mmes René Gignac (Cécile Létourneau), Paul Bolduc (Yvette Langevin), Mme Pierre Audet(Estelle Santerre), M. l'abbé J.-Emile Létourneau, curé de St-Pierre, I.O., la R. Sr Joseph-Emile (Marie-Anne Létourneau), Jean-Pierre et Nicole Audet, ainsi que de nombreux neveux et nièces, cousins et cousines. La dépouille mortelle de M. Audet est exposée aux salons Germain Lépine Ltée, 289 rue St-Vallier.

GIRARDVILLE

Chez M Joseph Paré de Girardville, ont a eu à faire face à un commencement d'incendie.

En effet, le poêle que l'on chauffait fort à cause du froid qui sevissait mit le feu dans la cloison et il fut heureux qu'on le découvrit tôt, car il commençait à pénétrer dans les murs, il fut rapidement éteint.

Hommage à un éditeur

Peterborough, Ontario, 12 (PC) L'hon. Paul Martin, ministre de la Santé, a déclaré hier soir que le sens des valeurs des Canadiens s'est manifesté une fois de plus dans le choix de M. Robertson Davies, éditeur de "Peterborough Examiner ; comme le "citoyen de l'année" de cette ville.

M. Martin a fait cette déclaration à un dîner offert par la loge du B'Nai B'rith en l'honneur de M. Davies, écrivain et dramaturge.

M. Martin a dit que dans les premières années d'existence du Canada, le peuple était trop préoccupé à éloigner la frontière pour developper la musique, la littérature, la peinture, le ballet et le théâtre canadiens.

"Il n'y a pas de véritable raison pour que l'art vienne toujours au dernier rang. Il n'y a pas de raison valable pour que nous n'ayons pas un art distinctif à nous. Il n'y a pas de raison pour que les comptoirs de journaux du Canada débordent de périodiques étrangers ...

"Le Canada d'aujourd'hui a une histoire pour les générations à venir si seulement nos poètes, chanteurs, artistes, dramaturges peuvent l'exprimer de façon durable."

Un ancien bagnard condamné à 25 ans

Montréal, 12 (PC) Paul Bernier, 41 ans, un ancien forçat, a été condamné hier, par le juge Wilfrid Lazure à 25 ans de pénitencier après s'être avoué coupable sous deux accusations de tentative de meurtre.

Bernier, le visage pâle et marchan à l'aide d'une béquille, suite d'une blessure subie à la jambe alors qu'une balle tirée par la police l'atteignit, a écouté le juge Lazure lui dire qu'il préférait apparemment la vie en prison à la liberté.

Les accusations ont été portées après que Bernier eut livré un combat au revolver avec la police alors qu'on le pourchassait à la suite d'un vol, en juillet dernier. Bernier déchargea deux fois son arme vers les policiers et six fois vers la foule sur la rue.

"Vous avez été condamné huit ou neuf fois depuis 1929 et vous serez beaucoup mieux au pénitencier que n'importe où ailleurs," a déclaré le juge en s'adressant à Bernier. Celui-ci a été en prison presque continuellement depuis 1929.

Beau temps, mauvais temps; le porteur de votre journal quotidien ne flanche pas à la tâche. Il a droit à votre considération.

VAL D'OR

Décès

On apprendra avec regret la mort de M. Jean-Léon Gagné, 49 ans, survenue subitement dans sa chambre après être revenu d'un rapide voyage à Malartic. Mandé en toute hâte, à la suite de la découverte du corps, le docteur M. Mercier ne put que confirmer la mort.

Outre son épouse, M. Gagné laisse un fils, Romuald, de l'école des arts et métiers d'Amos, et une fille, Françoise.

EMPLOYEZ LA OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE

Aidez à CALMER VITE les DOULEURS



Laissez la chaleur calmante de la Ouate Médicamentée THERMOGÈNE soulager vite et proprement ces muscles douloureux. Elle agit immédiatement—est propre—facile à employer. Pour rhumes de poitrine, maux de gorge, bronchites, névralgies, lumbago, sciatique et douleurs rhumatismales bénignes.

En prenant des fumigations de Baume Médicamenté THERMOGÈNE, un produit apparenté, vous aiderez à soulager rapidement les rhumes de cerveau si désagréables. Achetez-en chez votre pharmacien aujourd'hui!

OUATE MÉDICAMENTÉE THERMOGÈNE

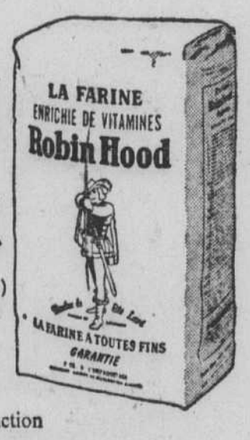
DANS CHAQUE BOÎTE...



Votre farine préférée est plus que jamais en santé!

OUI MAINTENANT

La Farine Robin Hood est enrichie de vitamines et de sels minéraux



Votre farine préférée est meilleure que jamais. La Farine Robin Hood est maintenant enrichie de vitamines et de sels minéraux tels que:

THIAMINE (vitamine B1) — pour un meilleur système nerveux, pour un appétit régulier.

NIACINE — pour maintenir la fonction normale des tissus.

RIBOFLAVINE — une vitamine essentielle pour la croissance des enfants.

FER — pour la formation des globules rouges du sang.

La science moderne a découvert un moyen d'ajouter ces éléments nutritifs à la farine Robin Hood sans en altérer d'aucune façon sa texture soyeuse, sa douceur veloutée, sa blancheur de neige.

Aucun changement dans la couleur ou le goût! Aucun changement dans le mode d'emploi! Aucun changement dans les délicieux résultats sans cesse obtenus avec la farine Robin Hood!





Demandez

La Farine à tout usage Robin Hood

à votre marchand aujourd'hui

Elle est enrichie de vitamines et de sels minéraux

Venez! Voyez comment Thomas ARRÊTE LA CALVITIE AIDE la pousse de CHEVEUX VIGOUREUX

3 JOURS de CLINIQUE du cuir chevelu

A l'hôtel Clarendon, Québec

les 12, 13 et 14 février (Jeudi, vendredi et samedi)

de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

Il n'est pas nécessaire de faire de rendez-vous !

MAINTENANT ! VOUS pouvez le faire chez vous !

ARRETEZ LA CHUTE DES CHEVEUX ! ENRAYEZ LA DEMANGEAISON !

VENEZ assister à la clinique Thomas pour le cuir chevelu, et vous découvrirez que vous aussi pouvez éviter la calvitie et promouvoir la pousse de cheveux vigoureux! Un habile spécialiste du cuir chevelu de la maison Thomas examinera personnellement vos cheveux (sans frais) et vous dira exactement ce qui cause la perte de vos cheveux. Il vous montrera comment enrayer vos troubles au moyen du fiable traitement maison Thomas. Il vous prescrira un traitement qui conviendra à vos cheveux — et que vous pourrez appliquer dans l'intimité de votre foyer! Vos pellicules disparaitront bientôt, la chute cessera de même que la démangeaison, et avant même que vous vous en aperceviez, de nouveaux commenceront à pousser sur les endroits chauves ! Vous serez émerveillé !

Vingt-deux années de succès font du traitement Thomas le plus efficace que connaisse la science moderne. Ne manquez pas cette chance de faire pousser des cheveux plus vigoureux. Venez pour une consultation et des conseils gratuits pendant que la clinique Thomas est dans cette ville. Prenez tout de suite la décision — aujourd'hui — d'éviter la calvitie, d'avoir des cheveux plus forts, plus vigoureux. Thomas peut vous aider ! !

MM. N. J. Thomas et D. C. Florence, éminents spécialistes pour cheveux et cuir chevelu, de la maison Thomas, dirigent cette clinique. Demandez l'un ou l'autre au bureau de l'hôtel. Rappelez-vous — on ne charge rien pour une consultation ou un complet examen du cuir chevelu. Vous êtes cordialement invité !

TROIS JOURS SEULEMENT — DONC NE TARDEZ PAS

Trente-deux années de succès ! 6,000,000 de traitements

THE THOMAS'



A la clinique Thomas, un habile spécialiste de cette maison vous montrera exactement ce qui cause la chute de vos cheveux et comment vous pouvez y remédier. Il vous montrera comment vous pouvez promouvoir la pousse de vos cheveux afin d'éviter la calvitie; comment mettre fin aux pellicules et à la démangeaison, et comment obtenir des cheveux plus vigoureux.









Le coin du lecteur

Sous cette rubrique, Le Soleil publie les lettres qui traitent de sujets d'actualité et d'intérêt public. Il ne peut accepter les lettres qui contiennent des attaques contre des personnes, qui constituent de la propagande en faveur d'une idée ou d'un parti politique ou qui sont de nature à provoquer des polémiques. Nous désirons avant tout des expressions d'opinion personnelles dans le but d'aider à la solution des problèmes d'intérêt public. Nous demandons à ceux qui nous écrivent de se limiter à environ 500 mots. Il nous est impossible de publier de trop longues lettres.

Giffard, 7 février 1953

M. le directeur
Le Soleil,

Si dans notre province, et en général au Canada, l'isolement du praticien peut exister encore à cause des énormes distances qui séparent les centres habités, dans presque tous les autres pays, et surtout en Europe, le phénomène n'existe plus. Aussi la médecine est parvenue à la croisée des chemins.

Il lui faut choisir pour aller plus loin, entre le fonctionnarisme et la profession libérale. De quel côté se tient la Vertu ? Le Dr Charles-Henri, dans une remarquable étude publiée dans Plaisir de France affirme que "la médecine n'en sait rien". En effet, elle avance un pied dans chaque sentier.

L'ETATISATION

Il est normal que par les temps que nous vivons, où tout est rapporté à l'initiative et au contrôle de l'Etat, la médecine, dont les relations avec toute la nation sont étroites, soit la première visée. L'Etat, comme l'Armée, a besoin de beaucoup d'hommes bien portants. L'homme a besoin de santé pour gagner sa vie, et d'argent pour protéger sa santé. De son côté le médecin a besoin de se nourrir et de nourrir sa famille.

Voilà qui explique pourquoi, il a fallu dans chaque pays créer un Conseil de l'Ordre ; pourquoi sont nés des Syndicats médicaux et même des associations de malades ?

Une chose est certaine. C'est que l'exercice de la médecine doit s'adapter à la géographie physique et à la géographie humaine. Car il existe une médecine citadine, rurale et une médecine coloniale.

Mais quelle que soit la manière, l'Etat est venu à la conclusion que la prévention vaut souvent mieux que la thérapeutique. Le médecin a donc un grand rôle d'hygiéniste à jouer sur le plan social, national et international comme sur le plan individuel.

LE BON MEDECIN

Naturellement, je viens d'indiquer seulement quelques aspects du problème. Car il reste encore un nombre considérable de questions à préciser, tant pour les médecins que pour la masse et pour l'Etat. Le médecin exerce une profession qui est moins dépendante de facteurs matériels que de facteurs humains. Pas plus que son patient, le médecin, fonctionnaire ou non, n'est un surhomme. La médecine, de son côté fonctionnarisée ou non, ne vaudra que par les hommes qui l'exercent. Et le problème finit par se reporter comme toujours sur l'individu. Animé par une vocation pure, pleinement conscient de son engagement, le médecin doit abandonner une grande partie de ses goûts personnels au bénéfice de son métier. Son ambition doit être, moins de faire une carrière que de bien exercer sa charge. Il s'agit en somme, de revenir à l'ancienne formule du bon médecin.

La médecine libérale présente peut-être quelques défauts, mais ils ne dépassent pas le cadre de l'individu. Si un médecin n'est pas un bon médecin, il finit fatalement par s'isoler lui-même.

LA MEDECINE SOCIALE

Par contre, la médecine devenue fonctionnaire de l'Etat a toujours de graves défauts, fatalement augmentés par tous ceux de ses satellites administratifs et aggravés par le respect que l'on doit aux règles bureaucratiques et par la mauvaise compréhension des masses. La sécurité sociale est-elle un bien ou un mal ? Il devient logique de penser que son principe même n'est vraiment viable qu'avec toute une bonne organisation médicale libre et consciente. En attendant, une médecine libre et digne est la seule chose capable de calmer ce qui peut être défini la querelle entre les médecins et la sécurité sociale. Sans compter qu'il faut parvenir à un compromis financier qui puisse fournir les ressources nécessaires aux assurés sociaux, et surtout en simplifier la répartition.

La médecine est consciente du fait que son avenir dépend d'elle-même. C'est à peu près le même esprit qui anime le prêtre dont l'exemple et le sacerdoce donnent à réfléchir. Car lui aussi, le médecin, se penche avec amour sur tous les âges et toutes les formes de la vie.

Mario Duliani
Giffard

GRANDE VALLEE, Gaspé

Naissances

On annonce les naissances de :

Joseph-Lin, enfant de M. et Mme Léonide Fournier (Lucia Minville). Parrain et marraine, M. Emilien Minville et Mlle Gilberte Richard.

Marie-Reina-Guylaine, enfant de M. et Mme Antoine Fournier (M.-Paule Minville). Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Caron. Porteuse, Mme Eddy Minville, grand'mère de l'enfant.

Marie-Yolaine, enfant de M. et Mme Valmont Minville (Sylvia Huot). Parrain et marraine, M. et Mme Florient Minville, oncle et tante de l'enfant.

Joseph-Clermont, enfant de M. et Mme Raymond Lamy (M.-Ange Fournier). Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Lamy. Porteuse, Mme Arthur Fournier, grand'mère de l'enfant.

Décès

M. Léo Minville, célibataire, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Gaspé. Il était âgé de 49 ans. Ses funérailles eurent lieu à Grande Vallée.

Statistiques

Grande Vallée compte une population de 1400 âmes réparties en 243 familles dont 70 familles à Grande Vallée des Monts ; 38 à l'ouest de l'église; 63 à l'est et 68 à Petite Vallée.

On a enregistré, en 1952, 70 baptêmes, 14 mariages et neuf sépultures.

Nos malades

Il y eut épidémie de grippe, au cours de janvier, en notre localité. La plupart des malades sont maintenant rétablis.

Mme Frank Francoeur a été hospitalisée à Ste-Anne-des-Monts.

Mme Conrad Fournier a fait un séjour à l'Hôtel-Dieu de Gaspé.

Messe de minuit

La messe de minuit a été célébrée par M. l'abbé Romuald Minville, professeur au Séminaire de Gaspé et enfant de la paroisse.

La chorale était dirigée par M. l'abbé Valère Roy. Mme Donat Fournier touchait l'orgue.

Soirée réussie

Une soirée dramatique et musicale, organisée par un groupe de dames et de jeunes filles de Grande Vallée et de Petite Vallée, fut présentée récemment à la salle paroissiale. Tous les numéros au programme furent chaleureusement applaudis par la foule qui remplissait la salle.

Les recettes de cette soirée s'élèvent à $390.25.

M. l'abbé V. Roy, curé de la paroisse, a remercié les organisatrices de cette fête réussie.

Joute de hockey

Une joute de hockey a été disputée sur la patinoire locale récemment, entre les "Lions", de Grande Vallée et "Les Renards", de Rivière-au-Renard. La partie s'est terminée au compte de 6 à 4, en faveur du club visiteur.

Déplacements

M. l'abbé Alban Minville, étudiant au Séminaire de Rimouski, a passé les fêtes dans sa famille.

Mlle Maria Gagnon, de Madeleine, récemment en promenade chez des amies.

Mme Arthur Richard était récemment de passage au Mont-Louis, chez ses parents.

ST-PIERRE, Montmagny

Statistiques

On a enregistré, l'an dernier, en notre paroisse, 33 baptêmes, 9 mariages, 9 sépultures.

La population s'élève à 1164 âmes dont 948 communiants et 216 non-communiants. On compte 249 familles.

Marguillier

M. Horace Lecomte a été élu marguillier, en remplacement de M. Ernest-T. Samson, sortant de charge. Le banc se compose de M. Gustave Beaumont, E.-Isidore Samson et Horace Lecomte.

Gratification

Mlle Thérèse Beaumont, institutrice à l'Ecole No 3, vient de recevoir du Département de l'Instruction Publique, par l'entremise de M. Clovis Aubé, inspecteur, une prime de $20 pour succès dans l'enseignement. Cet honneur échoit à Mlle Beaumont pour la seconde fois.

Naissances :

Joseph - François - Xavier - Luc, enfant de M. et Mme Xavier Leblanc (Lucille Chamberland). Parrain et marraine : M. et Mme Oscar Chamberland, grands-parents de l'enfant.

—Marie-Juliette- Jacinthe, enfant de M. et Mme Joseph Baillargeon (Jeanne - Aimée Gagné). Parrain et marraine : M. et Mme Jean-Noël Casault, cousin et cousine de l'enfant.

—Marie-Cécile-Elisabeth, fille de M. et Mme Laurent Beaumont, (Rita Poirier). Parrain et marraine: M. et Mme Hervé Lemay, oncle et tante de l'enfant.

—Joseph-Guy-Dominique, fils de M. et Mme Arcade Létourneau (Yvette Langlois). Parrain et marraine : M. et Mme Philippe Létourneau, grands-parents de l'enfant.

—Joseph-Hervé-Martin, fils de M. et Mme Joseph Leblanc (Anita Blais). Parrain et marraine : M. et Mme Armand Blais, oncle et tante de l'enfant.

—Marie-Germaine-Laurence, enfant de M. et Mme Marcel Fortier (Jeanne-Aimée Blais. Parrain et marraine : M. et Mme Laurent Fortier, grandsparents de l'enfant.

En religion

—Mlle Jeannine Cloutier, fille de M. et Mme Gabriel Cloutier, est entrée récemment chez les Soeurs Jeanne d'Arc, à Bergeville.

Va-et-vient

M. et Mme Laurent Simoneau et leurs enfants, de Québec, chez leurs parents : M. et Mme Ozarias Lapointe.

—M. et Mme J.-P. Giguère et leur enfant, les invités de leurs parents, M. le maire Jean Cloutier et Mme Cloutier, récemment.

—MM. Emile Morin, professeur à St-Pamphile et Fernand Blais, professeur à Nicolet, ont visité leur famille récemment.

—Mlles Marguerite Blais et Denise Coulombe, institutrices à St-Raymond, ont récemment visité leurs familles.

Présentation de la nouvelle ligne des réfrigérateurs Philco 1953



Lundi et mardi de cette semaine, la Compagnie John Millen Québec, Limitée, présentait aux marchands de Québec et de la région, les nouveaux modèles de réfrigérateurs PHILCO.

La ligne complète se compose de douze modèles, y compris des 7, 9, 11 et 12 pieds cubes. Tous les modèles sont décorés de la fameuse et exclusive couleur Philco "KEY LARGO". Cette couleur transparente donne une richesse insurpassable et une beauté toujours changeante à ces appareils. De plus, tous les modèles sauf la vedette d'économie (modèle 732) sont munis du maintenant fameux "DAIRY BAR" Philco. Ces tablettes, d'un goût exquis, offrent à la ménagère une multitude d'avantages dans l'emmagasinage de sa nourriture, tel que la facilité d'accès, casier spécial pour les oeufs, compartiment à beurre, etc . . . Les modèles "DESSIN AVANCE" sont en plus équipés d'un compartiment spécial pour conserver le fromage. Ce garde-fromage, une innovation Philco exclusive, a été développé par les ingénieurs Philco avec le concours de spécialistes de l'industrie laitière du Gouvernement des Etats-Unis, vous permet de conserver les fromages pour une période de trois mois sans qu'il sèche, moisisse, perde sa couleur ou sa saveur. Cette exclusivité Philco a fait ses preuves et seule une démonstration peut convaincre de ses possibilités. De plus, un nouveau contrôle de température plus facile à manier, lumière intérieure située dans le panneau et tablettes complètement et facilement ajustables donnent à ces réfrigérateurs toutes les caractéristiques désirées, et prouvent encore une fois qu'en les fabriquant, Philco l'a fait "POUR PLAIRE A LA FEMME".

Il y a quatre ans, les ingénieurs Philco ont dressé une liste des limitations des réfrigérateurs domestiques, contrôles trop difficiles à opérer, trop d'humidité, température variable, etc . . . De là, ils se sont mis à la tâche afin d'éliminer ces difficultés. Le résultat est digne des efforts et comme grande vedette, Philco a présenté son réfrigérateur complètement automatique. La température normale du compartiment à aliments frais se maintient entre 38 et 40 degrés tandis que le congélateur se maintient à une température constance de zéro, permettant ainsi de conserver les nourritures gelées pendant de très longues périodes. De plus, ce congélateur peut se régler pour geler à une température de 20 sous zéro ou à 52 degrés plus bas que la ligne de gel. Ces deux compartiments, qui ne forment qu'un seul réfrigérateur, sont complètement indépendants l'un de l'autre et quelle que soit la température du congélateur, le compartiment principal garde toujours sa température de 38 à 40 degrés. Tout ceci est fait sans l'aide de contrôles, ces températures sont constantes et ne peuvent varier avec les changements de température extérieure. Que vous soyez en Alaska ou en Afrique, le réfrigérateur de lui-même, règle ses compartiments aux degrés de froid indiqués plus haut. Le dégivrement automatique est nécessairement une partie intégrale de ce magnifique réfrigérateur. Les tablettes chromées et ajustables, l'harmonie des couleurs "KEY LARGO" transparentes et à deux tons, l'introduction du plaquage or sur le lettrage, le "DAIRY BAR", l'exclusif garde-fromage, font de ce luxueux réfrigérateur, l'appareil le plus attrayant, aussi bien qu'offrant le plus de services à la ménagère Canadienne.

Ce garçon a tous les organes déplacés

Gonzega, Italie, 12, (PC) — Un médecin qui a radiographié le jeune Paolo Barbieri, 8 ans, a révélé que tous les organes internes de l'enfant sont inversés et qu'aucun n'est à l'endroit où il devrait normalement se trouver. Ainsi, l'enfant a le coeur à droite, le foie à gauche, les intestins renversés, l'appendice se trouvant à gauche, etc Le garçonnet se porte bien.

FINANCE GÉNÉRALE
— Propriétaires
— Manufacturiers
— Entrepreneurs
— Marchands
ARGENT A PRETER
$500 à $100,000
SUR BILLET
1ère ou 2e HYPOTHEQUES
SERVICE IMMEDIAT
MOISE WOLOSHEN
251 boulevard Charest
Tel.: 5-5470 — 2-8431

DOULEURS RHUMATISMALES
OBTENEZ DU SOULAGEMENT AVEC
ASPIRIN
MARQUE DÉPOSÉE AU CANADA



UN DOUX SECRET

Pourquoi les hommes qui s'y *connaissent* choisissent-ils les chocolats Black Magic pour celles qui leur sont chères? Il y a en réalité deux réponses. L'une est que les centres sont vraiment *exquis*—toutes les femmes en raffolent. Et l'autre raison est que vous payez pour les chocolats, non pas pour un emballage de fantaisie. La boîte simple mais jolie qui contient les Black Magic n'en augmente pas le prix.

LES MEILLEURS CHOCOLATS QUE L'ON PUISSE SE PROCURER
$1.50 LA LIVRE

BLACK MAGIC
(*Magie Noire*) *par* ROWNTREES



La Bouchée aux Fraises n'est que l'une des douze sortes de chocolats Black Magic. L'on déguste vraiment le fruit dans cette moelleuse purée de fraises, combinée avec une crème fondante.

Votre patron, Madame

par Anne Adams

No 4628



Voici une toilette extrêmement souple, capable de s'adapter à toutes circonstances. Vous n'aurez qu'à suivre à la lettre les indications que vous donne le patron pour réussir cette robe charmante dont l'emploi se poursuivra non seulement au printemps mais bien avant dans la belle saison.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18, 20; 30, 32, 34, 36, 38, 40, 42. Grandeur 16 ans requiert 4¼ verges d'un matériel d'une largeur de 35 pouces et ¾ verge de tissu contrastant.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit :

SERVICE DES PATRONS,
LE SOLEIL
QUEBEC, P. Q.

4628 12—20, 30—42

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.



quel tonique!

Je viens de voir les nouveaux tissus Tip Top pour le printemps

- des centaines de tissus!
- dispositions entièrement nouvelles!
- tous d'origine anglaise (et en laine vierge 100%!)

Venez maintenant — pendant que l'assortiment est complet!

Quel assortiment de tissus renommés! Worsteds Spraytone à Texture Filetée, Worsteds Westloom et Royaloom, Flanelles Worsted et Gabardines, Lainages Lambtex, Barnby Twists, Tweeds Kinross, Donegals Multicolores! Et quel choix de couleurs et de dispositions—carreaux, rayures, textures nouveauté, Fil à Fil, Sharkskins et une foule d'autres, dans toutes les nuances que les spécialistes en mode masculine ont approuvées pour le printemps et l'été.

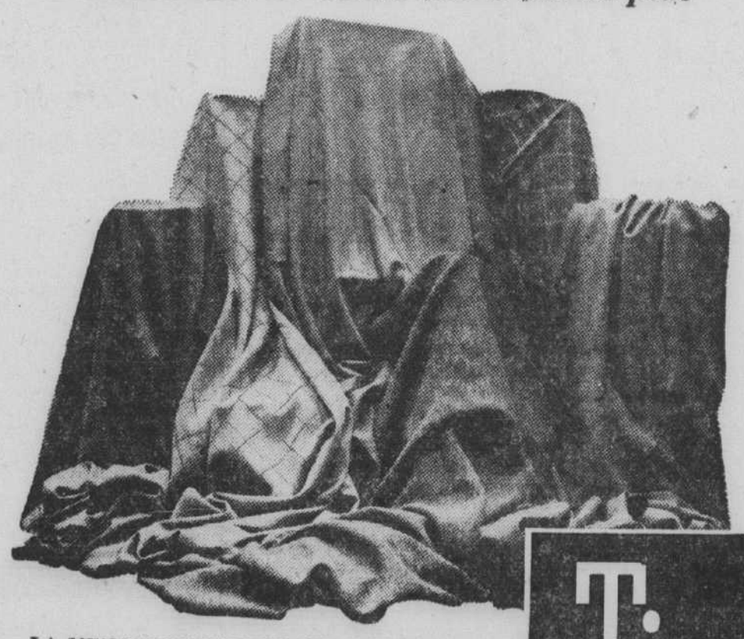
Secouez cette "torpeur" hivernale. Ce qu'il vous faut, c'est du *changement*—un changement de votre ancien complet pour un complet neuf et élégant fait sur commande par Tip Top Tailors dans l'un de ces nouveaux et superbes tissus pour le printemps. Cela donnera de l' "allure" à votre garde-robe.

Et n'oubliez pas que nulle part ailleurs au Canada, vous ne pouvez achetez ces tissus à un prix aussi bas que celui que vous payez chez Tip Top!

FAIT SUR MESURE

Marque Club	*Marque Tip Top*	*Marque Fleet Street*
$46.95	$56.50	$65.50
2 pièces	*2 pièces*	*2 pièces*

et valant tous au moins $10 à $18 de plus



LA MEILLEURE VALEUR AU CANADA EN FAIT DE VÊTEMENTS

Achetez à crédit chez Tip Top	avec un dépôt et des mensualités de	vous pouvez acheter jusqu'à	26 semaines pour payer d'après le plan budgétaire Tip Top Tailors
	$10	$ 60	
	$15	$ 90	
	$20	$120	
	$25	$150	
	$30	$180	

satisfaction garantie ou remboursement de votre argent

330 rue ST-JEAN **MARCEL ROY, gérant** Tél.: 2-1900

Lundi au Jeudi: 9 am à 5.30 pm: Vendredi: 9 am à 9 pm; Samedi: 9 am à 6 pm.
ACHETEZ A CREDIT. OUVREZ UN COMPTE BUDGETAIRE COURANT.

Tip Top tailors

Le sucre de betterave est protégé contre le sucre raffiné de Cuba

Ottawa, 12. (PC) — Le gouvernement fédéral s'est entendu avec Cuba pour faire cesser l'envoi de sucre raffiné cubain dans les régions canadiennes qui cultivent la betterave à sucre, a annoncé hier le ministre du Commerce, le t. h. C.-D. Howe.

M. Howe a assuré les Communes que le sucre raffiné de Cuba ne serait pas envoyé directement dans l'ouest de l'Ontario ni dans les provinces des Prairies.

Le ministre a déclaré qu'il avait conclu cette entente avec Cuba au cours de sa tournée de 20,000 milles dans plusieurs pays de l'Amérique latine.

Les députés des régions de l'Ontario et de l'Ouest où l'on cultive la betterave s'étaient plaint que l'industrie était atteinte par l'importation du sucre et avaient demandé au gouvernement de prendre des mesures pour résoudre le problème.

M. Howe a laissé entendre que la réduction des envois de sucre raffiné de Cuba requiert que certains raffineurs canadiens mettent fin à "certaines pratiques très mauvaises" dans leur achat de sucre cubain brut. Il a ajouté qu'il rencontrerait les raffineurs canadiens au cours de la semaine.

M. Howe a critiqué les suggestions qui ont été faites pour que le Canada impose un contingentement sur l'importation du sucre cubain, en affirmant qu'"une telle protection des raffineurs de sucre" aurait des répercussions sur le commerce du Canada à l'étranger. D'autres pays pourraient adopter des mesures semblables contre les exportations canadiennes.

"Quand d'autres gouvernements ont recouru à des politiques semblables", a-t-il déclaré, "nous avons vigoureusement protesté. Nous ne pourrions nous attendre que nos protestations soient efficaces si nous acceptions nous-mêmes le principe de contingentements d'importation presque prohibitifs comme partie de la politique commerciale régulière de ce pays".

un diner typiquement italien



Gattuso SPAGHETTI DINER



Tout ce dont vous avez besoin—spaghetti à cuisson rapide, délicieuse sauce aux tomates, fromage râpé—le tout dans un carton si pratique! Cuit en 5 minutes, pour 4 personnes.

Chez votre épicier le plus rapproché.

L'organisation industrielle

Les membres du Club Optimiste étaient venus particulièrement nombreux, hier, à leur déjeuner hebdomadaire au Château Frontenac, à la suite duquel, M. François Le Pelch, ingénieur industriel conseil, prononça une conférence qui obtint un très vif succès.

M. Fernand Tanguay, président du club, présenta le conférencier: M. Le Pelch, ingénieur conseil en organisation, est diplômé de l'Université de Paris. Après avoir pendant six ans combattu comme capitaine dans les forces blindées françaises, il fut nommé directeur de l'importante fabrique allemande d'automobiles Mercédès-Benz. Arrivé depuis 5 ans avec sa femme et ses cinq enfants au Canada, dont il sera bientôt citoyen canadien, il exerce sa profession à Québec et dans la région de Montréal.

Dans une première partie de sa conférence M. Le Pelch dit combien sa profession doit être celle d'un optimiste puisqu'il doit en effet, dans son travail, s'efforcer, constamment, d'améliorer toutes choses depuis les machines et les méthodes jusqu'aux rapports du personnel-clef des entreprises. Je crois, dit-il, que l'on peut faire beaucoup plus pour le progrès et le bonheur de l'humanité par une conception optimiste de la vie que par un cynisme décevant.

La conférence se poursuivit par des aperçus sur l'intérêt de l'organisation économique dont M. Le Pelch donne la définition suivante "l'organisation est le travail qui permet de tirer le meilleur parti des moyens disponibles dans une entreprise en les harmonisant avec le but à atteindre". La science de l'organisation devient une véritable nécessité devant la complexité croissante des affaires, en effet l'organisateur est le spécialiste des questions qui se posent pour maintenir, améliorer, moderniser toutes les branches de l'industrie; il se propose dans son travail de déterminer les solutions pratiques adaptées aux possibilités matérielles et humaines de l'entreprise, d'en déterminer les méthodes, d'en choisir les moyens, d'en surveiller la réalisation, laissant à la direction la décision d'appliquer les réformes et d'employer les moyens qu'il a proposé.

M. Le Pelch indiqua ensuite les qualités que cette profession réclame de ceux qui l'embrassent, il dit combien il est nécessaire à l'organisateur d'être un homme constamment au courant des dernières techniques, un homme fort pour un métier fatiguant, un être réceptif aux réalités concrètes de la vie, une volonté tenace dans l'effort, une âme franche et honnête, une intelligence vive et positive. La synthèse de toutes ces qualités doit faire de lui, avant tout, "un homme de gros bon-sens".

M. Fernand Tanguay remercia le conférencier, puis M. Armand Viau, commissaire industriel de la ville de Québec, vint à son tour dire combien il était heureux de pouvoir constater que les rapports entre la France et le Canada s'étendaient peu à peu du domaine purement culturel à celui de l'économie. Dans la période de grande prospérité et de rapide évolution que traverse notre pays et plus particulièrement la région de Québec, il est nécessaire d'avoir recours à toutes les bonnes volontés qui se doublent d'une réelle valeur. M. Viau dit sa joie de pouvoir saluer en M. Le Pelch, dont il a pu apprécier les qualités, un de ces hommes dont le travail et la science représentent un atout de plus pour la réalisation de l'avenir grandiose de la province de Québec.

Aux membres du club, s'étaient joints, comme invités d'honneur: MM. Armand Viau, commissaire industriel de la ville de Québec; Godfrey Schreiber, avocat, et Réal Rondeau, comptable agréé, de la maison Boulanger, Fortier et Rondeau.

Conservation des ressources du pays

Montréal, 12. (PC). M. Solon Low, chef national du Crédit social, a dit ici samedi que le Canada devait maintenant choisir entre cette alternative: essayer de se suffire à lui-même ou étendre "de plus en plus" son commerce extérieur.

M. Low a dit qu'aux Etats-Unis, l'indépendance économique est devenue "presqu'une réalité". Leur grande importance provient des demandes de nombreux pays pour ce que seuls les Etats-Unis produisent. "Au Canada", a-t-il continué, "malgré toute notre vigilance, nous nous sommes liés au marché américain, quoique l'Europe et l'Empire britannique aient été nos meilleurs clients autrefois."

Si le Canada veut devenir un grand pays, il doit adopter une politique visant à la prudente conservation de ses ressources.



Comme on peut le constater, la toujours populaire vente à un dollar de Simon, 20 de la Fabrique, qui a commencé lundi, a attiré une foule de clients lors de la prise de cette photo mardi.

Le champion des femmes

Londres, 12. (Reuters). Lord Pethick-Lawrence, 81 ans, qui a été emprisonné il y a 40 ans pour le rle qu'il avait joué dans la campagne pour le suffragef éminin, s'est de nouveau montré le champion des femmes hier soir.

Cette fois le noble travailliste a réclamé un salaire égal et, bien qu'il ait aidé les femmes à obtenir le droit de vote au début du siècle, il a échoué hier soir.

A la Chambre des Lords, il a demandé au gouvernement de garder sa promesse de payer aux femmes les mêmes salaires qu'aux hommes dans les emplois du service civil et des gouvernements locaux. C'est une politique que tous les partis politiques britanniques acceptent en principe.

Mais un porte-parole du gouvernement a déclaré que le pays ne peut pas pour l'instant payer des salaires égaux aux femmes parce qu'il en coûterait 30,000,000 de livres sterling additionnelles par année.

Une foule de femmes dont d'anciennes "suffragettes", se trouvaient dans les galeries pour encourager Pethick-Lawrence dans sa lutte.

Conférence de M. Roch Valin

M. Roch Valin, professeur agrégé à la faculté des Lettres de l'université Laval, a présenté, hier soir, à l'amphithéâtre de Physique, aux mercredis de la Faculté des Lettres, une conférence sur "La pensée et la langue". Un sujet aussi vaste exigerait, certes, une série de conférences aussi le mérite de M. Roch Valin est-il grand d'avoir réussi, en aussi peu de temps, à dégager nettement les grandes lignes des rapports unissant la pensée et la langue.

"L'histoire de la science du langage ou linguistique, dit le conférencier, commence, en réalité, avec l'invention de l'écriture qui devait permettre le développement de la grammaire. D'abord descriptive et normative, celle-ci devient à partir du XIXe siècle, historique. Puis apparait la grammaire comparée qui n'est que l'épanouissement de la grammaire historique. Mais jusqu'à Ferdinand de Saussure, éminent linguiste suisse dont les savants travaux ont été réunis dans le "Recueil des publications scientifiques", la linguistique n'a guère considéré les langues que dans leur enveloppe extérieure. Avec ce maître et surtout son disciple Gustave Guillaume, on se préoccupe de la partie incorporelle et invisible de la langue. M. Guillaume met au point une technique spéciale qui permet au linguiste d'appliquer à l'étude du langage humain la méthode pratiquée dans les grandes sciences d'observation contemporaines. Une nouvelle science est née, qui est une psycho-nécarique et permet de décrire les opérations secrètes de pensée que recouvrent les mots."

Le conférencier illustra ensuite la méthode en esquissant à grands traits le jeu d'opérations à la fois complexe et élégant dont la catégorie du verbe est le signifiant. Il conclut en montrant comment, à l'image du verbe, toute la langue est un grand tout systématique intérieurement articulé en un certain nombre de systèmes de moindre dimension qui sont les parties du discours.

M. Roch Valin fut présenté par M. Marcel Trudel, secrétaire de la faculté des Lettres.

J. P.

Le concours de zoologie

La deuxième étape du concours organisé par la Société Zoologique de Québec s'est terminée dimanche dernier. Les concurrents devaient répondre à dix questions sur l'orignal et présenter leurs connaissances de façon aussi attrayante que possible. Le directeur, monsieur Louis-Philippe Audet, nous apprenait que, pour cette deuxième série de questions, il a reçu 602 réponses. Si l'on tient compte du fait que plusieurs concurrents n'ont pu s'inscrire au début, il reste que le nombre actuel des participants est de 774. Les travaux soumis sont d'une grande variété: quelques concurrents cependant font preuve de réels talents artistiques. M. Audet désire souligner particulièrement la participation de plusieurs écoles normales, ce qui constitue pour ces élèves une excellente préparation à l'enseignement des Sciences naturelles.

Le concours se poursuit avec la troisième série de questions sur un texte de M. l'abbé Robert Dolbec: "Le Castor au travail". Les réponses doivent parvenir avant le 22 février.

Voici la liste des gagnants de la deuxième série de questions: des volumes offerts par le Secrétariat de la province et par la Société Zoologique seront adressés incessamment à ces concurrents heureux.

1.—Pierrette LaSalle, Cercle Gervais, Ecole normale de Joliette, Joliette.

2.—Jacques Laroche, Cercle Vaillant, Pensionnat St-Jean, 244, Laurier, St-Jean, Québec.

3.—Claire-Hélène Fortier, Cercle Maurais, St-Pascal de Kamouraska.

4.—Lucie Tessier, Couvent des Saints-Martyrs, 180, Père-Marquette, Québec.

5.—Paul Robitaille, St-Paul l'Ermite, l'Assomption.

6.—Dorothée Cormier, Cercle des Flots Bleus, Ecole Normale Notre-Dame des Flots, Hâvre-aux-Maisons, Iles de la Madeleine.

7.—Agnès Poirier, 3186, boulevard La Salle, Verdun, Montréal.

8.—Claudette Brosseau, Pensionnat Ste-Anne, St-Félix de Valois.

9.—Aurore Brisson, Bergeronnes, Co. Saguenay.

10.—Huguette Lauzon, Ecole supérieure, Esther Blondin, 95, Place Geo.-Etienne Cartier, Montréal.

11.—Jacqueline Longpré, Cercle Le Gardeur de Repentigny, Ecole No 1, Repentigny, L'Assomption.

12.—Charlotte Lemieux, Congrégation Notre-Dame, Montmagny.

13.—Rosaire Blouin, Séminaire de Québec.

14.—Valéda Richard, Cercle Léocadie-Gascoin, Ecole St-Alexandre, Lachute, Argenteuil.

15.—Cécile Hamel, Ecole normale Marguerite Bourgeoys, 809, Ontario, Sherbrooke.

LAC-EDOUARD

Le 1er février dernier, était le dimanche réservé aux enfants. M. Ls-Philippe Dubé, maître chantre, a dirigé les enfants dans un intéressant programme de chant à la basse-messe. A deux heures de l'après-midi il y a eu une réunion générale à l'église suivie d'une séance de catéchisme dirigée par M. le curé Fiset.

Classes fermées

Les classes ont dû fermer leurs portes, parce qu'une épidémie de rougeole sévit présentement dans la paroisse. Les autorités scolaires et médicales ont jugé plus prudent de suspendre l'enseignement dans l'espoir d'enrayer cette épidémie.

Service JOUR & NUIT Téléphone 2-1221

HUILE COMBUSTIBLE

HUILE à Fournaise

HUILE à Poêle

HUILE Bunker

N'HESITEZ PAS A NOUS CONFIER VOTRE COMMANDE DE CHARBON OU D'HUILE COMBUSTIBLE -- NOUS APPORTERONS A L'EXECUTER TOUT LE SOIN QUI NOUS VAUT LES MILLIERS DE CLIENTS SATISFAITS.

C'est VOTRE satisfaction qui compte!

Nous nous efforçons de vous procurer les meilleurs produits et de vous servir de manière à toujours mériter votre confiance et votre encouragement.

CHARBON

Nous vendons le meilleur charbon Anthracite ou Bitumineux sur le marché. Nous le tamisons et le traitons de manière à éliminer la poussière.



CANADIAN IMPORT COMPANY

83 rue DALHOUSIE

Au goût, vous reconnaîtrez que les



Player's "MILD"



SONT PLUS DOUCES

Fumez des Player's et vous saurez ce que signifie vraiment le mot *douceur!*

Les Player's sont faites des tabacs de Virginie les plus coûteux, choisis spécialement parce qu'ils sont *plus doux.*

Et la fraîcheur des Player's fait ressortir toute la saveur de ces tabacs plus doux... fait des Player's la *plus douce* et la meilleure cigarette que vous puissiez fumer!

LE NOM "John Player & Sons" SUR LE PAQUET VOUS GARANTIT LA FRAÎCHEUR DE CHAQUE CIGARETTE



ACHETEZ-EN UN PAQUET DÈS AUJOURD'HUI... DEMANDEZ DES Player's S'IL VOUS PLAÎT

La Cigarette La Plus Douce Au Canada

POMPES

Portatives (Engin à Gazoline), Rotatives, Turbine, Centrifuge, Industrielles.

TOUTES SORTES DE POMPES

GÉNÉRATRICES

Portatives (Engin à gazoline), Industrielles.

500 WATTS à 25,000 WATTS

"SKILLTOOLS"

Manufacturier de la fameuse pompe "TERRY" à haute pression.

FOREUSE "TILDEN"

VENTE — SERVICE — LOCATION

MACHINERIE TERRY MACHINERY

(CO. — LTD.)

191, DU PONT — Téléphone: 4-3952

DEMONSTRATION SUR DEMANDE

VENTE RAPIDE

Aucun dépôt - garantie de 5 ans

NE TARDEZ PAS – ACHETEZ IMMEDIATEMENT

LE MECANISME DE LA LAVEUSE HERCULE

(exclusivités d'Inglis)

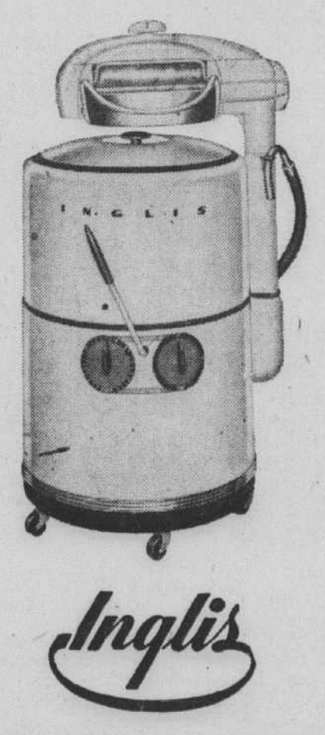
Le mécanisme Hercule et la fameuse garantie de 5 ans d'Inglis la rendent la plus merveilleuse lessiveuse de nos jours... la lessiveuse que vous attendiez... elle possède tout... "la vente en coopération" "l'argent à épargner" suggèrent qu'il est maintenant temps d'en profiter...et immédiatement.

LONGUE DUREE ASSUREE

C'est ce qu'il y a à l'intérieur qui compte.— Les caractéristiques de longue durée, exclusives à Inglis, font que cette machine est le meilleur achat. L'Inglis est de construction précise. — Achetez une Inglis pour une satisfaction durable.

POMPE AUTOMATIQUE

GRANDE CUVE EN PORCELAINE



Inglis

LE MECANISME DE LA LAVEUSE HERCULE

(exclusivités d'Inglis)

- MECANISME HERCULE— construction pour durer des années et des années, même par durs traitements.
- RAPIDITE — "Désireuse de laver", elle affectionne le linge sale — des essais ont prouvé que l'Inglis lave plus vite et plus propre que n'importe quelle autre marque.
- ELIMINE LE RINÇAGE MANUEL — un puissant rinçage fait que laver avec Inglis revient un réel plaisir.
- N'A JAMAIS BESOIN D'ETRE HUILEE — scellée dans l'huile pour la vie.
- AJUSTEMENT DE L'USURE (resserrement des parties lâches usées par le temps) reconnu comme une caractéristique Inglis DOUBLE VIE — L'homme de la maison l'appréciera.
- TOUS les SAVONS SONT BONS — aucun coussinet n'est exposé à être détérioré par le savon.
- AJUSTEMENT DE 20 MINUTES AVEC SIGNAL.

ALLOCATION D'ECHANGE $50

COMMANDES POSTALES OU TELEPHONIQUES PROMPTEMENT REMPLIES

$3.00 PAR SEMAINE

BIZIER & CARON LIMITEE

43½ ST-JOSEPH – TÉL.: 4-1081

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'A 9 H. 30

PRIX DE VENTE $189.50 et votre échange

PRIX REG. $239.50

économie de la vente Co-op..... 50.00

$189.50

Devant les tribunaux

St-Joseph de Beauce (DNC) — L'honorable juge Fernand Choquette, de la Cour Supérieure, vient de rendre un jugement qui était attendu avec impatience par tous les contribuables de la paroisse de St-Joseph de Beauce.

Sept contribuables avaient intenté une action en annulation du règlement municipal No 93, passé et adopté le 12 août 1952, ordonnant la construction d'un pont sur la rivière Cadway. Un bref d'injonction intérimaire avait été émis ordonnant la suspension des travaux, auquel bref la municipalité avait passé outre.

Par son jugement, l'hon. juge Choquette annule le règlement No 93 et condamne la municipalité aux frais, y compris ceux de l'injonction intérimaire.

Les contribuables qui réclamaient l'annulation du règlement étaient les suivants: MM. Irénée Lessard, Ovide Létourneau, Joseph Roy, Jean-Thomas Gilbert, Emile Maheu, Adelbert Lessard et Trefflé Goulet.

Jugement

Attendu que les demandeurs, électeurs et contribuables de la municipalité défenderesse demandent l'annulation, comme "arbitraire, oppressif, abusif, injuste et comme constituant un abus de pouvoir ayant pour résultat une injustice flagrante" un règlement passé et adopté le 12 août 1952 par le conseil de ladite municipalité, décrétant la reconstruction d'un pont sur la rivière Caldway; et qu'au soutien de leur demande, les demandeurs allèguent (a) qu'ils ont un intérêt distinct des autres contribuables de la municipalité pour les fins de leur poursuite; (b) que le pont projeté est inutile, qu'il aboutit à la forêt et à une côte abrupte impossible à monter; (c) qu'il n'y a à cet endroit aucune maison d'habitation mais seulement sept lots boisés dont les propriétaires ont déjà une sortie verbalisée pour descendre au 1er rang au bord de l'eau, et ces propriétaires, sauf deux, s'opposent à cette reconstruction, (d) que le règlement n'est que le fruit d'une promesse du maire; (e) que les sept lots susdits ne sont pas en culture et ils n'ont qu'une valeur d'environ $1,000.00, alors que le pont projeté coûtera au moins $3,000.00; (f) qu'il y a au-delà de 30 ans que l'ancien pont est parti, et il n'y a aucun chemin de ce côté, et aucun homme n'est capable de passer facilement en voiture tellement la forêt est dense; (g) que s'il y avait un chemin, il serait sans issue; que les maisons d'habitation sont situées à plusieurs milles de distance et n'ont pas de sortie vers ce pont; (h) que c'est pour sept personnes seulement qu'on veut reconstruire ce pont et il ne leur sera d'aucune utilité; (i) que les sept contribuables susdits ayant déjà leur sortie verbalisée depuis 1921, ne sauraient être appelés à payer pour deux sorties; que le montant qu'ils auraient à payer pour la construction de ce pont serait presque égal à leur évaluation municipale; (j) que cette construction est contre l'intérêt public, injuste, ultra vires et constitue un excès de pouvoirs, et elle comporte favoritisme et une grave violation de la loi; (k) que les contribuables intéressés se sont plaints verbalement et par écrit; (l) que la défenderesse a commencé à exécuter le dit règlement;

Attendu que la défenderesse plaide (a) que ce pont est construit pour le chemin du rang de l'Assomption qui, comme d'autres chemins, sont à certains endroits bordés de bois; (b) que les sept terrains susdits ont une valeur considérable de production; (c) que si durant l'hiver, les propriétaires des terrains susdits passent à un autre endroit, ce n'est pas dans un chemin public, mais sur les terrains privés de MM. Donat et Georges Gilbert et par pure tolérance de ces derniers; (d) que les contribuables demandent la réparation de l'ancien chemin et ils devront réparer leur chemin suivant le procès-verbal; (e) que les sept propriétaires intéressés contribuent depuis longtemps avec tous les autres propriétaires du rang dans la construction des autres ponts et ils sont tous taxés suivant la superficie de leurs terrains; (1) que depuis une couple d'années la défenderesse a été menacée de poursuites parce qu'elle ne reconstruisait pas le pont susdit; (g) que le maire a simplement demandé à l'un des réclamants, M. Joseph Jacques, de suspendre ses procédures et qu'il essaierait d'avoir l'aide du gouvernement pour la reconstruction du pont; (h) que le maire a effectivement obtenu du gouvernement, à titre gratuit, 3 pièces d'acier d'une valeur de près de $1,000.00; qu'avec cette contribution il n'en coûtera qu'environ $800.00 à la Corporation pour exécuter le projet; et que la part des demandeurs sera minime; (i) que la défenderesse a agi de bonne foi, avec impartialité et justice, et dans le meilleur intérêt des contribuables, suivant son pouvoir discrétionnaire et selon ce qu'elle croyait être de son devoir, et conformément à un procès-verbal qui existait déjà; (j) qu'il s'agit d'un acte d'administration pur et simple, que la défenderesse a agi dans les limites de ses pouvoirs, et que la Cour supérieure est sans juridiction pour intervenir en pareil cas;

Attendu qu'après l'institution de l'action les demandeurs ont obtenu l'émission d'une injonction intérimaire pour empêcher l'exécution des travaux susdits; qu'il a été passé outre à cette injonction, et que la défenderesse, sur cet incident maintenant vidé, a été condamnée à une pénalité de $200.00 pour mépris de Cour; que le règlement attaqué a été mis à exécution et que le pont projeté est maintenant construit sauf à y faire quelques travaux supplémentaires.

Considérant que le Règlement de 1917 (D-1) ordonnant la construction et l'entretien d'un pont sur la rivière Caldway, sans pourvoir à son maintien ou à sa reconstruction, avait reçu son entière exécution lorsque ce pont a été emporté par les glaces en 1922; et que l'obligation de l'entretenir avait pris fin avec la disparition du pont lui-même;

Considérant qu'en l'absence du cas d'urgence prévu à l'art. 571 du Code municipal, la défenderesse ne pouvait s'autoriser de ce Règlement de 1917 pour reconstruire ledit pont sans obtenir de l'inspecteur municipal un rapport constatant qu'il est nécessaire de faire exécuter tels travaux" (art. 591);

Considérant, cependant, que la défenderesse avait le pouvoir de reconstruire le pont au moyen d'un nouveau règlement ou procès-verbal (arts 517, 518, 519, 520) en suivant les formalités prescrites par l'art. 574, en observant les dispositions de la loi concernant l'exécution des travaux et leur surveillance (arts 521, 538, 545) et en répartissant les charges conformément aux prescriptions des arts 613 ou 529;

Considérant, en ce qui concerne la répartition des charges, que l'art. 613, alinéa 1, se lit comme suit :

613. "A défaut de procès-verbaux ou de règlements qui les concernent, les travaux de construction, d'amélioration ou d'entretien des ponts situés sur un chemin de front sont à la charge de tous les propriétaires ou occupants de biens-fonds imposables compris dans le rang où se trouve ce chemin de front, et ceux des ponts situés sur les routes sont à la charge des personnes obligées aux travaux de ces routes".

Considérant qu'une corporation municipale ne peut, par règlement ou procès-verbal, déroger à cette règle générale basée sur la justice et l'équité, si ce n'est pour des raisons plausibles et justifiables (1900 C.S. Champagne, J., Dupuis v. Corpor. de la paroisse de St-Isidore, 17 C.S. 482, pp. 486, 487);

Considérant que pareille dérogation ne peut se justifier "qu'à raison des biens-fonds" (art. 529) des "contribuables intéressés" (art. 574); qu'un contribuable ne peut être "intéressé" dans un ouvrage public que par l'utilité que ses "biens-fonds" peuvent en retirer, mais non par l'utilité purement personnelle que ce contribuable peut y trouver (1903 C.R., Therriault v. Corporation de N.-Dame du Lac, 24 C.S. 217; 1903 C.B.R., Paquet v. Corporation de St-Nicolas, 13 B.R. 1; 1918 C.B.R., Corp. du Canton de Grantham v. Boisvert, 28 B.R. 9);

Considérant que si l'utilité du nouveau pont pour les biens-fonds situés au sud de la rivière Caldway constitue un sujet de controverse entre les intéressés eux-mêmes, la preuve ne laisse aucun doute que pour les biens-fonds situés au nord de ladite rivière, ce pont n'est d'aucune utilité quelconque, qu'il ne conduit nulle part sauf aux sept terrains privés et non-habités et à la forêt situés du côté sud;

Considérant que l'inutilité de ce pont, et même son utilité, si elle existait, est ou serait exactement la même pour tous les biens-fonds du rang situés du côté nord et que, partant, il n'y a aucune raison plausible ou justifiable d'assujétir au coût de cette construction une partie seulement de ces fonds et d'en exempter les autres ;

Considérant que la répartition des travaux en trois arrondissements pouvait être équitable en 1917, alors qu'il s'agissait de construire trois ponts différents sur le même chemin de front et que tous les contribuables du rang étaient assujétis aux travaux de l'un ou de l'autre de ces trois ponts; mais que cette répartition ne saurait prévaloir en 1952 alors qu'il s'agit de construire un seul nouveau pont pour tout le rang; que si on laisse le coût de ce nouveau pont à la charge des contribuables d'un seul arrondissement, cet arrondissement aura supporté le coût de deux ponts pendant que les deux autres n'auront supporté le coût que d'un seul; que si, à raison du comportement de la rivière Caldway, le nouveau pont vient à être lui-même détruit ou endommagé, le même arrondissement, d'après le raisonnement de la défenderesse, serait encore seul tenu d'en faire les frais;

Considérant que la division d'une municipalité en arrondissements de voirie en vertu de l'art. 400 parag. b, exste "pour les fins de la surveillance et de la direction des travaux mis sous la direction des inspecteurs", mais que cette division n'a pas pour but de modifier la répartition des travaux ou des charges que la loi impose aux contribuables de tout un rang; qu'en effet, l'article 613 ne fait aucune distinction selon que le territoire de la municipalité est divisé ou non en arrondissements;

Considérant que la défenderesse, se croyant erronément liée par le Règlement de 1917, n'a exercé aucune discrétion dans le sens d'une répartition légale ou équitable des charges entre tous les contribuables du rang de l'Assomption et spécialement entre les contribuables du côté nord;

Considérant que la répartition discriminatoire, contenue dans le Règlement attaqué, en fait un règlement injuste, abusif et oppressif pour les contribuables lésés et pour les demandeurs en particulier et qu'elle leur ouvre le recours de l'art. 50 C.P.C. devant cette Cour aux fins d'obtenir l'annulation dudit règlement;

Considérant que le pont étant maintenant construit, la requête pour injonction interlocutoire se réduit à une question de frais;

Considérant que si les demandeurs avaient le droit de faire prononcer la nullité du règlement attaqué, ils avaient également le droit, en leur qualité de contribuables ayant un intérêt absolument distinct de celui des autres contribuables de la municipalité, d'obtenir l'émission d'une injoncton interlocutoire pour empêcher que ce règlement soit mis à exécution au cours de l'instance (1927 C.S., Stein, J., Ouellet v. Corp. du Village de Bic, 33 R.J. 381; 1928, C.S. Trahan, J., Lorrain v. Corp. Scolaire de St-Jean, 31 R.P. 436; 1934, C.B.R., Quebec Paving Co. Ltd v. Sénécal, 57 B. R. 23; 1939 C.B.R., Corp. Scolaire de St-Edouard v. Bisaillon, 67 B. R. 399);

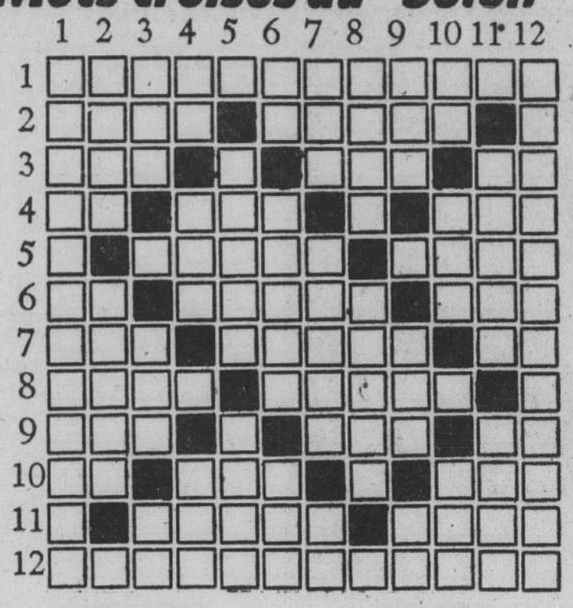
Pour ces motifs :

Maintient l'action des demandeurs;

Déclare nul et annule le Règlement no 93 passé et adopté par la corporation défenderesse le 12 août 1952 ordonnant la reconstruction d'un pont sur la rivière Caldway dans le rang de l'Assomption à la charge des seuls propriétaires de biens-fonds énumérés audit règlement et taxant ces seuls biens-fonds pour en prélever le coût.

Condamne la défenderesse aux dépens de la présente cause y compris les frais de la requête pour injonction interlocutoire.

Mots croisés du "Soleil"

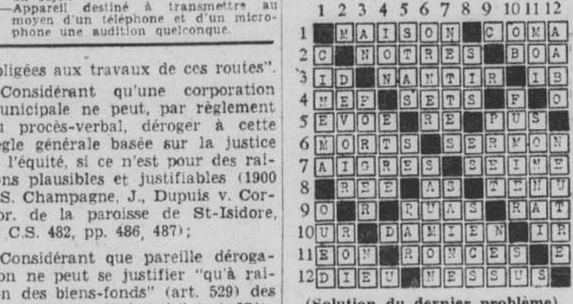


HORIZONTALEMENT

1—Agés de 90 ans.
2—Présentement. — Biens terrestres.
3—Sans état. — Mesure algérienne pour la vente des grains. — Année.
4—Pro. pers. — Durrillon. — Ordre prescrit des cérémonies religieuses.
5—Assigner un revenu à une communauté. — Princesse hindoue.
6—Unité de poids chez les anciens Romains. — Boites servant à recueillir les bulletins de vote. — Fils de Noé.
7—Unité monétaire bulgare. — Etat européen de la Baltique. Pro. pers.
8—Oiseau coureur australien. — Complètement arrêtée, quant à la mer.
9—Amas d'eau salée. — Point d'union du membre antérieur du cheval avec le poitrail. — Conjonct.
10—Conjug. — Homme très avare. — Nom de deux chaines de montagnes.
11—Chaine de rochers à fleur d'eau. — Anneau de fer destiné à tenir rapprochées les deux branches d'une tenaille de forgeron quand elle a saisi un objet.
12—Appareil destiné à transmettre au moyen d'un téléphone et d'un microphone une audition quelconque.

VERTICALEMENT

1—D'une façon nominale.
2—Transmis de bouche en bouche. — Disséminer.
3—Propre. — Animal mou contractile. — Note.
4—Unité de monnaie chez les anciens Romains. — Partie du corps reliant la tête aux épaules. — Roue à gorge d'une poulie.
5—Adj. poss. — Sagacité.
6—Conjonct. — A qui on a mis les rênes.— Action de tirer.
7—Qui proviennent de. — Demeura. — Nom du Bouddha en Chine.
8—Grand lac salé d'Asie. — Etoiles de cinéma.
9—Se dirigera. Pro. pers. — Interj.
10—Ile de l'Atlantique. — Coupé jusqu'à la peau.—Fille de Cadmus et d'Harmonie.
11—Baguettes auxquelles on enfile par la tête les poissons à fumer. — Lieu de délices.
12—Qui affecte une sensibilité romanesque.



(Solution du dernier problème)

ST-FIDELE DE RESTIGOUCHE

A l'hôpital

Mario et Yvanhoë, enfants jumeaux de M. et Mme Horace Bujold, sont actuellement à l'Hôtel-Dieu de Campbellton.

Déplacements

Mme Julien Richard, de Carleton, a assisté aux funérailles de son père, M. Alexandre Gaudet.

MOINS DE LA 1/2 prix

MAGNIFIQUE COUTELLERIE



NEWPORT
Modèle de
"WILLIAM ROGERS"

Pour obtenir ce merveilleux service :

Faites une liste des ensembles désirés et envoyez-la nous sans oublier de joindre à l'envoi les capsules aplaties et le montant d'argent requis.

P.S.—Economisez 5c par ensemble en apportant vous-mêmes vos commandes à nos bureaux, 36, rue du Roi, Québec.

Les ensembles sont constitués tel qu'indiqué dans le carré en bas, à gauche.

3 fourchettes à salade	: 5 cap.	+ 55c
2 couteaux	: 5 cap.	+ 70c
3 fourchettes médium	: 5 cap.	+ 55c
3 cuillères à table	: 5 cap.	+ 55c
3 cuillères à dessert	: 5 cap.	+ 35c
3 cuillères à soupe	: 5 cap.	+ 85c
4 cuillères à thé	: 5 cap.	+ 50c
1 couteau à beurre / 1 cuillère à sucre	: 5 cap.	+ 40c

LES LIQUEURS Fortier
16, RUE DU ROI QUEBEC

Vous pouvez vous procurer un coffret manufacturé par William Rogers pour votre coutellerie Newport.

COFFRETS pour 8 couverts — 25 capsules plus $3.50 ($4.00 par poste)
12 couverts — 35 capsules plus $7.00 ($7.50 par poste)

LES LIQUEURS FORTIER 36, rue du ROI, QUEBEC

Du Fry fumant c'est fortifiant !

Avant le coucher — au déjeuner — en tout temps — **vous** aimerez la saveur riche et entière du cacao Fry. **Pré**paré avec du lait il produit un breuvage nourrissant, fortifiant et tellement délicieux!

Livre de recettes gratuit

70 recettes pour gâteaux, biscuits, tartes, glaces et desserts au chocolat ou au cacao. Envoyez vos nom et adresse à Fry-Cadbury Ltd., Dépt M-4, Montréal.





Tarte au chocolat meringuée... voir la recette en page 15 de votre livre de recettes Fry-Cadbury.

Le cacao à la saveur de chocolat plus riche

Grande reconnaissance à Marie Reine des Coeurs pour faveurs obtenues avec promesse de publier.

PRIERE EFFICACE A MARIE, REINE DES COEURS

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure, si compatissante, Mère du Divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres, les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances; vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés de répandre votre gloire et de Vous faire connaître sous le titre de "MARIE REINE DES COEURS" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours, vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance; demandez à Jésus notre guérison, notre pardon, et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous (2 fs).

Récitez cette prière 9 jours consécutifs se confesser et faire la sainte communion.

Imprimatur : J.-C. CHAUMONT.
G. L.

FOURNAISES et BRULEURS A L'HUILE
SERVICE 24 hres
REPARATION — ENTRETIEN
SPECIALITE — BRULEUR A L'HUILE
TIMKEN
Accepted S.A. Standard
Automatique - Silencieux - Economique
SIGNALEZ 42421 EN TOUT TEMPS
PIECES DE RECHANGE AUTHENTIQUES
J.A.Y. BOUCHARD INC
97 CÔTE D'ABRAHAM-QUÉBEC

ZELLER'S

RECONNU POUR SES VALEURS

MARCHANDISES SATISFAISANTES OU ARGENT REMIS



MARCHANDISE DE CHOIX
PRIX POPULAIRES
GRANDE VARIETE

La période du carnaval est enfin arrivée, mesdames, et voici pour vous l'occasion d'en profiter. Nous avons en main le choix le plus assorti de jolies robes de toilette pour dames, dans les dernières nouveautés, dans les modèles unis et imprimés, collets à pointes, ronds ou sans collet dans les teintes les plus à la mode pour la présente saison. Taille : 12 à 20 — 18½ à 24½.

JOLI CADEAU D'UNE ROBE! Tailles: 7 à 14 ..... $3.98

Pour la "petite chérie de la famille, dans cette occasion vraiment spéciale. Jolies robes de coton "Everglaze"... si pratiques car elles sont faciles à repasser. Empesées d'une façon permanente. Bordées de jolie dentelle ou de piqué blanc bien frais. Choix de rose, bleu, maïs et turquoise.

$6.95



CHAUSSETTES de nylon pour hommes d'un modèle attrayant de point nasté. Partie supérieure élastique Choisissez-en plusieurs paires pour votre "futur" dans les tons de rouge vin, poudre, bleu-marin, gris. Pointures: 10½ à 11½.. $1.49



BLOUSES de crêpe pour dames. Garnies de dentelle avec collet de dentelle — Manches courtes. Tailles : 12 à 44 ..... $3.98



33 po. c... dans des patrons floraux délicatement nuancés avec bordures couleurs vert irlandais, jaune, royal, rouge. Une expression charmante des sentiments de la St-Valentin $1.19

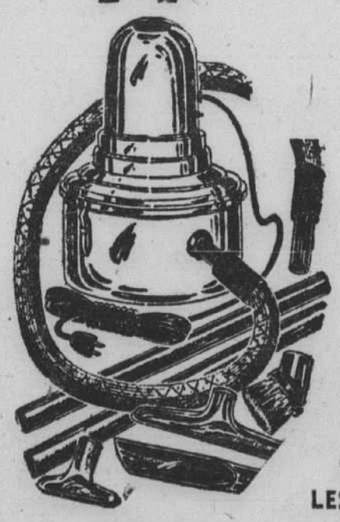
BAS DE NYLON pour dames, légèrement imparfaits, gauge 51 denier 15. Entièrement façonnés dans les nouvelles teintes à la mode. Pointures : 8½ à 11, au prix très spécial de 87c

ZELLER'S LTD. 228 rue St-Jean Tél.: 2-1981 3-9519
149 rue St-Joseph Tél.: 2-2702 4-8713

TRIPLE AUBAINE!

EPARGNEZ DU TEMPS ET DE L'ARGENT

BALAYEUSE
NU-VAC
FLAMBANT NEUVE
Pas de sac de poussière à vider, complète avec accessoires.
$14.95

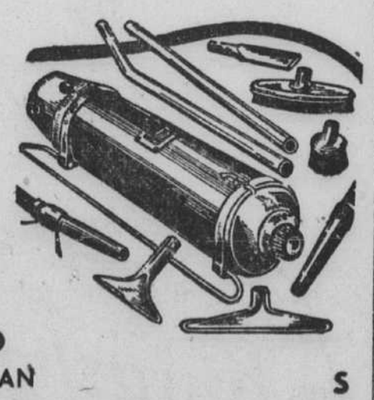


POLISSEUSE
NU-VAC
- Nouveau genre exclusif rend les planchers plus brillants avec moins d'effort.
- La pesanteur est distribuée également sur les deux brosses.
- Modèles 1953.

$18.50



ELECTROLUX
REMISE A NEUF
$16.95
COMPLET AVEC ACCESSOIRES



LES TROIS GARANTIES POUR UN AN

TÉLÉPHONEZ — VENEZ — ÉCRIVEZ — DÉMONSTRATION GRATUITE — Aucune obligation

4-4644
SOIR 2-2186
ou 2-0339

STATE
VACUUM STORES LIMITED
32-34, de la Chapelle, Québec

TROIS-RIVIERES—TEL. 6-6771 ou 4-3989
CHICOUTIMI — TEL.: 4-5431
SHAWINIGAN-FALLS TEL.: 7-8448 ou 4705

Étrange, mais vrai !

Vereeniging, Arfique du Sud, 12. (PC) Mme Joyce Crotz fait ses emplettes avec un serpent enroulé autour de son cou. Un cobra "rinkhals", de cinq pieds, ne la quitte pas. "Les tire-laine ne m'importunent pas dès qu'ils voient le serpent et je fais mon magasinage en paix".

Halifax, 12. (PC) M. Lionel Zinck de Spryfield, chassait le lapin quand il a tué un gros lièvre. A son grand étonnement il a constaté qu'il n'avait qu'une oreille. Il n'y avait rien du tout à l'endroit où l'autre oreille aurait dû être.

Westbourne, Manitoba, 12, (PC) "Freckles", un chevreuil, prend son déjeuner tous les matins chez M. et Mme Barney Johnson. Il est le compagnon de jeu de leur fille. Ce chevreuil mange une tranche de pain beurrée et deux carrés de sucre.

Duvall, Washington, 12. (PC) Une vache Holstein-Frise, âgée de dix ans, Carnation Homestead Daisy Madcap, vient d'établir le record mondial de production du gras de beurre. Il dépasse de sept fois la production moyenne annuelle des laitières. Elle a produit 36,414.1 livres de lait qui renfermaient 1,511.2 livres de gras.

Aberdeen, Ecosse, 12. (PC) Les saumons pourront bientôt remonter certaines rivières d'Ecosse avec un billet de premier classe. Des paliers munis de dispositifs hydrauliques hisseront ces poissons au sommet des passages les plus difficiles.



CHANGEMENT DE COMMANDANT EN COREE : Le général JAMES VAN FLEET, qui prend sa retraite comme commandant de la huitième armée américaine en Corée, apparait ci-dessus à droite, alors qu'il présente son successeur, le lieutenant-général MAXWELL TAYLOR, aux officiers de la 15e division de l'armée sud-coréenne. Le général Taylor reçoit le salut des officiers sud-coréens. (International News)

Une nouvelle pile atomique projetée aux Etats-Unis

Brookhaven, N.-Y., 12 (PA) Les savants les plus renommés des Etats-Unis en énergie nucléaire viennent de se lancer dans un projet visant à fabriquer une nouvelle pile atomique d'une puissance inégalée jusqu'ici et qui pourrait apporter de nouvelles révélations de la plus haute importance sur les secrets de la nature et de la matière.

Cette entreprise a été révélée hier par les autorités de la Commission de l'énergie nucléaire au laboratoire national à Brookhaven.

Des équipes scientifiques, composés d'experts de l'université Harvard, de l'Institut technologique du Massachusetts, de l'université Princeton et du laboratoire de Brookhaven se sont vu confier l'entreprise.

Au cours des prochains mois ils doivnt présenter des recommandations pour le dessin d'un nouveau "synchrotron", capable de tirer des projectiles atomiques pour désintégrer les atomes avec une force 15 fois plus grande qu'auparavant.

Impatience du Canada

Port-Arthur, Ontario, 12. (PC) Le temps que les Etats-Unis mettent à prendre une décision au sujet de la canalisation du St-Laurent rend le gouvernement canadien "quelque peu impatient" a déclaré, hier soir, l'hon. Lionel Chevrier, ministre fédéral des Transports.

Le ministre a déclaré que le Canada attend une réponse prochaine de Washington à plusieurs questions qui impliquent l'avenir du projet d'aménagement hydraulique et de canalisation, évalué à $750,000,000. Le Canada s'est engagé à effectuer seul les travaux de canalisation, évalués à $300,000,000.

Dans un discours devant la Chambre de Commerce de Port-Arthur, à la tête des Grands Lacs, M. Chevrier a fait remarquer que la commission fédérale américaine de l'énergie électrique étudie depuis près de cinq mois la demande de la commission hydroélectrique de l'Etat de New-York de s'unir au gouvernement ontarien pour effectuer les travaux hydrauliques.

La commission fédérale a ajourné le 2 février et cela indique qu'il se passera encore du temps avant la remise d'une décision.

"Pourquoi ne pouvons-nous pas espérer de décision prochaine sur la demande de l'Etat de New-York? Je crois que personne ne se plaindra de notre désir d'avoir une réponse à cette question", a déclaré M. Chevrier.

La déclaration de M. Chevrier fait suite à un mémoire que le gouvernement canadien a envoyé récemment au gouvernement américain pour suggérer qu'il n'y ait pas d'autre retard au début de la canalisation.

Depuis quelque temps, des motions ont été présentées aux deux Chambres du Congrès américain pour demander que les Etats-Unis participent aux travaux de canalisation.

C'est après la présentation de ces bills, le mois dernier, que le gouvernement canadien, craignant qu'ils ne retardent encore davantage le début des travaux, a précisé que le Canada serait prêt à discuter d'une participation américaine aux travaux de canalisation seulement après que la commission fédérale aurait rendu sa décision sur la partie hydroélectrique du projet.

Député communiste poursuivi pour insultes au pape

Rome, 12. (Reuters) La Chambre italienne des députés a levé, hier soir, l'immunité parlementaire d'un député communiste pour qu'il puisse être poursuivi sous l'accusation d'avoir insulté le pape et le clergé catholique romain.

M. Mario Montagnana, député communiste de Turin et beau-frère du chef communiste Palmiro Togliatti, aurait écrit dans la revue communiste "Rinascita" (Renaissance) que le pape était "intervenu dans la campagne électorale par des moyens légaux et illégaux".

Il aurait aussi accusé des prêtres catholiques d'avoir menacé des électeurs de la punition éternelle, s'ils ne votaient pas pour des candidats démocrates chrétiens.

S'il est déclaré coupable, il peut être emprisonné cinq ans pour la première accusation et trois ans pour la deuxième. Des accusations semblables doivent être portées contre un autre député communiste, Luigi Longo. La Chambre lui a retiré l'immunité parlementaire en novembre dernier.

Il y a deux ans, Laura Diaz, député communiste de 32 ans connue comme "la beauté" du Parlement, a reçu une sentence suspendue de huit mois d'emprisonnement pour des accusations semblables.

Accusé du meurtre de sa fiancée

Kitchener, 12. (PC) Kenneth Wiles, 21 ans subira son procès pour le meurtre de sa fiancée, Marie Huras, 17 ans, aux assises de la Cour suprême commençant le 23 février.

Il a été mis en accusation, hier, à une enquête préliminaire du quatre heures après qu'on eut présenté, comme preuve, un fusil de calibre 22, dont le canon avait été scié.

La jeune fille mourut le 27 janvier dans un hôpital de Toronto, d'une balle reçue dans la tête.

La police dit que Wiles, un menuisier de Kitchener, leur dit que le fusil se trouvait entre eux dans son automobile, la crosse sur le plancher. Il a dit que le fusil aurait été accidentellement déchargé quand il prit un chemin cahoteux pour conduire la jeune fille à son travail.

Rappel demandé de la loi Taft-Hartley

Washington, 12. (PA) Le conseil exécutif du COI a réclamé, hier, des modifications fondamentales dans la loi ouvrière Taft-Hartley, dans l'intérêt de "la justice et de l'equité".

Ces propositions ont été soumises au comité du travail de la Chambre des Représentants, qui continue d'entendre les suggestions en vue d'amender la loi de 1947.

L'union a fait savoir clairement qu'elle désire toujours le rappel de la loi, mais à cause "des réalités de la situation", elle est prête à "coopérer dans un sincère effort pour amender la loi en éliminant ses clauses antisyndicales".

Le COI a réclamé :

1. L'élimination des clauses d'injonctions, en vertu desquelles des injonctions peuvent être obtenues pour retarder les grèves d'urgence nationale.
2. L'élimination d'un ban contre l'atelier fermé.
3. L'abandon des clauses qui empêchent les unions de faire la grève, le piquetage et le boycottage des usines en grève.
4. L'élimination des clauses rendant les unions passibles de poursuites en dommages pour pratiques ouvrières injustes.
5. Simplification de la phraséologie et élimination des technicalités relativement aux serments exigés des officiers syndicaux, à l'effet qu'ils ne sont pas communistes, et aux rapports sur l'activité et les finances des unions.

Incendie à bord d'un navire

Tokyo, 12, (PA) La marine américaine a annoncé, ce soir, que les matelots du cargo américain "President Pierce" ont éteint un incendie aujourd'hui, et que les navires d'escorte ramènent neuf passagers américains et deux membres d'équipage blessés.

Le quartier général de la marine à la base navale de Yokosuka, près de Tokyo, dit qu'un avion a fait savoir qu'il n'y avait aucun signe d'incendie à bord du "Pierce" et que le navire fait lentement vapeur vers Yokohama.

Il a dit que le transport de la marine, "George Clymer," et un pétrolier non identifié, accompagnent le cargo. Un feu produit par une explosion a ravagé deux des cales du "Pierce" à 100 miles au sud-est de Yokohama.

Il y avait sept Américaines parmi les passagers. Au moins deux sont des femmes de militaires qui vont rejoindre leurs maris au Japon.

La marine et le Conseil japonais de sécurité maritime ont rapporté que le bâtiment donne légèrement de la bande, par suite probablement de l'eau déversée dans les cales pour éteindre l'incendie.

La cause de l'explosion n'a pas été rapportée.

Le cargo américain se rend de San Francisco à Yokohama avec neuf passagers et environ 52 membres d'équipage. Il transporte une cargaison mixte.

Dans un message radiophonique, le "Pierce", de 7,953 tonneaux, rapporte "de nombreuses brûlures" subies par des membres de l'équipage, apparemment, mais dit aussi que le cargo continue sa route.

Des navires de secours et des avions se sont dirigés vers le navire avarié en réponse à son appel de détresse lancé hier hier soir.

Le cargo "Canada Bear" est au nombre des navires de secours. Le "Pierce" est attendu à Yokohama ce soir.

—Nouvelles de Lévis

(Suite de la page 2)

Emond accompagnait sa fille. Pendant la messe, un beau programme de chant fut rendu.

Après la cérémonie nuptiale, il y eut réception puis les nouveaux époux sont partis en voyage de noces. Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnant.

Séance de bridge chez les Chevaliers.

Ce soir, à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb de Lévis, aura lieu la séance de bridge du jeudi soir, pour tous les amateurs, Chevaliers ou non.

Soirée récréative des Artisans.

Les membres de la locale No 1, de Lévis, de la Société des Artisans, organisent une soirée récréative qui aura lieu samedi prochain, à 8 heures 15. Tous les membres Artisans sont cordialement invités.

Soirée de l'O.T.J. de Ste-Bernadette.

Les membres de l'oeuvre des terrains de jeux de Ste-Bernadette donneront jeudi, le 19 février, en leur salle, rue Langelier, une grande soirée de vente charité "surprise". Il y aura comme marchandise, bibelots, articles de tabagie, pharmacie, etc. L'entrée à cette soirée sera gratuite et les enfants ne seront pas admis. Cette soirée aura lieu à 8 heures 30.

Mort de la jeune Lise Châtigny.

Mardi dernier, à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, à Québec, est décédée Lise, enfant bien-aimée de M. et Mme Paul-Henri Châtigny, née Juliette Collin, demeurant 1,000 chemin Ste-Foy, à Québec. La défunte, âgée de 13 jours, outre son père et sa mère, laisse pour pleurer sa mort, ses soeurs et frères, Diane, Pierre et Marie; ses grands-parents, M. Joseph Châtigny, de Lévis, M. et Mme J.-Emile Collin, de Montmagny, ainsi que plusieurs oncles, tantes, cousins et cousines. La cérémonie des Anges a eu lieu hier après-midi, en l'église du St-Sacrement, Québec et inhumation au cimetière Mont-Marie, à Lévis. Nos plus vives sympathies à la famille en deuil.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Des enfants sur la voie font stopper un train

Yonkers, N.-Y., 12. (PA) Un train électrique du New York Central a fait un arrêt inattendu, près de Yonkers, N.-Y., ces jours derniers. La raison: deux enfants de 4 ans jouaient sur la voie; le mécanicien réussit à immobiliser la locomotive à dix pieds d'eux. Les enfants regardaient curieusement et continuaient à jouer. Le chef du train les fit monter à bord et les confia à la police, à la station voisine.

DEMANDEZ LE PAIN UNIC ENRICHI, VITAMINE



chez votre fournisseur ou signalez : 2-2081

BOULANGERIE HETHRINGTON INC.
366 rue Saint-Jean

POUR QUALITE ET SERVICE ! !

Achetez chez ADRIEN PELLETIER
EPICIER-BOUCHER
Venez à 101-103, DE MEULLES, QUEBEC
ou téléphonez à 2-2482 ou 2-6597

chez PELLETIER ... c'est QUALITE

SPECIAUX : JEUDI, VENDREDI, SAMEDI
BEURRE la livre ..... .65
TOMATES (cello) ..... .22
STEAK (chops) ..... .69
CRETONS la livre ..... .49

Vendeur "SICO"
COURTOISIE PERSONNELLE

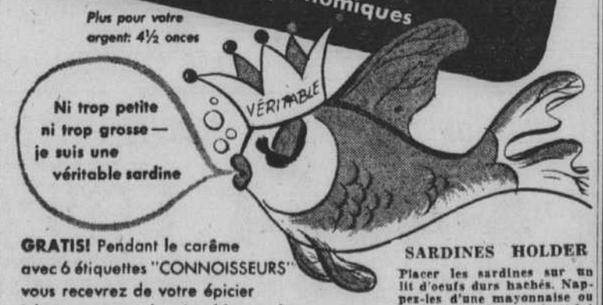
LA PROCHAINE FOIS...
ESSAYEZ DONC UNE
bière DE RIZ



La meilleure bière de riz jamais brassée

Un régal, un délice
une spécialité française du Maroc

VÉRITABLES SARDINES MARQUE CONNOISSEURS
À L'HUILE D'OLIVE PURE
très nutritives - très économiques



GRATIS! Pendant le carême avec 6 étiquettes "CONNOISSEURS" vous recevrez de votre épicier 1 boîte gratuite de véritables sardines marque "CONNOISSEURS"

SARDINES HOLDER
Placer les sardines sur un lit d'oeufs durs hachés. Napper-les d'une mayonnaise ou ketchup. Entourer le plat d'une salade de julienne. Servir très frais.

DISTRIBUTEUR: J. RENÉ OUIMET LIMITÉE



SERVICE AMICAL
BAS PRIX
Satisfaction assurée chez votre "Epiciers-Unis".
ENTREPRISE CANADIENNE-FRANÇAISE

EPICIERS UNIS INC. UNITED GROCERS INC.

BISCUITS RITZ
PQT 8 oz .19
SOUPE aux tomates CAMPBELL BTE 10 oz... .13

CIRE SUCCES
BTE 20 oz .59
BTE 40 oz .99
LA PLUS BRILLANTE

Mix-O
Moins bouteilles retournables
.01 - .02 - .04
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE
bout. 16 oz. 32 oz 64 oz
.15 .25 .45

Biscuits à thé HETHRINGTON, LE PAQUET ..... .25
Beurre d'arachides OLD CITY, BOCAL 16 ONCES ..... .35
Pâtes alimentaires CATELLI, (vermicelle-spaghetti-macaroni-alphabets) LE PAQUET ..... .15
Cacao Perfection BOITE UNE LIVRE ..... .63
Moutarde Schwartz BOCAL 32 ONCES ..... .35
MÉLASSE GRAND'MA, CARTON, 40 ONCES ..... .28
SOUPE LIPTON, LEGUMES ET TOMATES, POULETS ET NOUILLES, 2 PAQUETS POUR ..... .23
OLD DUTCH, 2 BOITES POUR ..... .29
FÈVES JAUNES, LASALLE, BOITE 20 ONCES ..... .17
HUILE MAZOLA, BOITE 16 ONCES ..... 39 BOITE 32 OZ. .77
JUS DE TOMATES, UNIS, BOITE 20 ONCES, 2 POUR ..... .23
CAFÉ BÉRIMA, SAC UNE LIVRE ..... .93



FEVES AU LARD 'CLARK' BTE 20 OZ. 2 POUR .33

MELANGE A GATEAU BRODIE (blanc, choc., combiné) Pqt 20 oz ..... .35
FARINE BRODIE XXX préparée sac 3 lbs .32 sac 6 lbs .63



PRODUITS HEINZ EN VEDETTE



JUS TOMATES bte Heinz 26 oz. .15 bte 48 oz. .35
ALIMENTS pour bébés Heinz 3 btes pour .29
ALIMENTS pour enfants juniors 3 btes pour .29
CEREALES assorties Heinz 4 pqts 4 oz. .59

SPÉCIAUX POUR LE JOUR DES CRÊPES!



FARINE A CREPES TANTE JEMINA pqt 20 oz ..... .20
FARINE A SARRASIN TANTE JEMINA pqt 20 oz ..... .20
SIROP de BLE D'INDE "Crown Brand" BTE 2 lbs ..... .32

FRUITS ET LÉGUMES FRAIS
AUX EPICIERS-UNIS



CELERI PASCAL CROQUANT, DE FLORIDE GROS PIED ..... .15 TRES GROS .19
PAMPLEMOUSSES de Floride, grosseur 64, 3 pour grosseur 96, 5 pour .29
ORANGES de Floride — grosseur 250, 2 douz. pour .59
POMMES McIntosh B. C. de choix — grosseur 216, 2 douzaines pour .59
CAROTTES fraiches Garden Boy, 3 livres pour .21
PATATES du Canada No 1, 10 livres pour .39

LAITUE CROQUANTE "ICEBERG" DE CALIFORNIE
GROS PIED .11 TRES GROS .14



Les prix des fruits et légumes sont sujets aux fluctuations du marché.

Ancien sergent américain jugé coupable de trahison

New-York, 12 (PA) L'ancien sergent de l'armée américaine, John David Provoo, est aujourd'hui passible d'une sentence qui pourrait varier de cinq ans d'emprisonnement à l'exécution pour trahison, alors qu'il était prisonnier des Japonais au cours de la deuxième Grande Guerre.

Un jury fédéral l'a trouvé coupable, hier soir, de quatre actes de trahison. Il n'a pu se mettre d'accord sur les trois autres accusations de trahison. Provoo doit connaître sa sentence mardi prochain.

L'une des accusations, dont il a été trouvé coupable, est qu'il a été au moins partiellement responsable de la mort d'un autre prisonnier de guerre, le capitaine Burton C. Thomson, de Swea City, Iowa. Thomson fut mis à mort par les Japonais à Corregidor en 1942 après que Provoo, qui avait la faveur des commandants du camp, l'eut rapporté comme prisonnier hostile et antijaponais.

Le jury a aussi trouvé Provoo coupable d'avoir offert des services aux Japonais, et d'avoir parlé deux fois à la radio de Tokyo, au cours de la guerre.

Mais le jury n'a pu se mettre d'accord sur les accusations suivantes: que Provoo aurait essayé de persuader un colonel américain de révéler aux Japonais le code de l'armée américaine; qu'il aurait saisi une paire de bottines d'un autre prisonnier et les aurait données aux Japonais; et qu'il aurait aidé les Japonais à questionner un prisonnier américain dans le but d'apprendre si les forces américaines des Philippines avaient caché des réserves d'argent.

Le jury a rendu son verdict à 9:30 hier soir, après avoir délibéré pendant 13 heures et 40 minutes. Le procès avait commencé le 27 octobre dernier.

La défense a fait témoigner Provoo et 34 autres personnes pour prouver que Provoo est resté loyal aux Etats-Unis après avoir été fait prisonnier, mais qu'il a cultivé la faveur des Japonais afin de pouvoir obtenir de la nourriture additionnelle et d'autres douceurs pour les prisonniers. La défense a aussi prétendu que Provoo a fait ses émissions radiophoniques de propagande pour les Japonais, convaincu qu'on le tuerait s'il refusait.

La poursuite a fait déposer 44 personnes. On a fait venir de diverses parties des Etats-Unis et du Japon les témoins de la défense et de la poursuite.

Provoo, né en Amérique, a laissé son travail dans une banque de San-Francisco avant la guerre pour aller au Japon, o il a étudié le bouddhisme et la langue japonaise. A son retour aux Etats-Unis, il s'est enrôlé dans l'armée et a été envoyé aux Philippines.

Dîner du Jeune Commerce à Jonquière

Jonquière, 12, (DNC) Un souper qui sera servi ce soir à l'hôtel Kénogami, réunira un groupe imposant de membres de la Chambre de Commerce des jeunes de Jonquière-Kénogami.

Lors de la dernière séance de pratique oratoire, M. Louis-H. Boivin, président du comité de pratique oratoire l'an dernier et président actuel de la chambre avait formulé le désir de voir se rencontrer au cours d'un souper tous les membres qui ont suivi ces cours l'an dernier et tous ceux qui les suivent cette année, et que la chose intéresse, afin de pouvoir échanger diverses opinions sur la marche de ces cours.

Consultez les annonces classées du "Soleil". Vous obtiendrez les meilleurs résultats.

Mécontentement des alliés des Etats-Unis

Siège des Nations Unies, N.-Y. 12. (PA). Les alliés et les autres pays qui accordent leur amitié aux Etats-Unis commencent à maugréer contre l'administration du président Eisenhower qui n'a rien laissé entendre au sujet de la politique qu'elle entend adopter relativement aux questions extrêmement délicates dont l'assemblée générale des Nations Unies recommencera l'étude, lors de la reprise des délibérations le 24 février.

Ils entrevoient la nécessité de la part de l'administration de poser des gestes rapides sur des questions vitales comme la Corée. Ils soulignent la possibilité de défaites américaines et certains avantages dont fera grand état la propagande russe dans cet état de chose sans précédent.

Les majorités imposantes en faveur des Américains aux séances précédentes de cette assemblée générale qui comprend 60 pays, prétendent-ils, ont été manifestes en raison de deux facteurs : la politique des Etats-Unis a généralement été approuvée par la majorité du monde pour des raisons d'ordre indépendant; et des gestes concluants ont été posés à la suite de longs entretiens entre ces divers pays.

Avant le congé de Noël les délibérations de l'assemblée ont été passablement orageuses. Les délégations amies ont tenu de nombreux entretiens et de multiples câblogrammes ont été expédiés vers les divers gouvernements pour obtenir des instructions.

Le nouveau délégué des Etats-Unis, M. Henry Cabot Lodge, fils, se rend à Washington aujourd'hui par avion et les délégations comptent bien qu'il rentrera à New-York avec au moins quelques aperçus de la politique que les Etats-Unis entendent suivre.

UNE SUGGESTION

Washington, 12 — (PA) — Le sénateur Allen Ellender, démocrate de la Louisiane, a recommandé, aujourd'hui, à l'administration Eisenhower de recommander aux nationalistes chinois de se débarrasser du généralissime Tchiang Kai-Shek comme chef.

Le sénateur a dit que la clé de l'obtention de la paix pourrait bien être de "séparer les Chinois continentaux de la Russie" et de trouver un leader chinois 'plus populaire que Tchiang", qui est maintenant chef du gouvernement nationaliste à Formose.

Ellender a déploré l'idée d'un blocus de la côte communiste chinoise ou d'autres mesures agressives contre la Chine continentale, craignant qu'elles ne repoussent les Chinois "encore plus loin de nous et plus près de la Russie."

Ellender a fait connaître son point de vue dans une entrevue, alors que le président du sous-comité sénatorial des Affaires étrangères sur la politique d'Extrême-Orient, M. Alexander Wiley, républicain du New Jersey, annonçait que ce sous-comité se réunirait demain pour questionner encore le secrétaire d'Etat, M. John Foster Dulles.

Ce sera la deuxième apparition de M. Dulles devant les sénateurs cette semaine.

Dans un discours qu'il doit prononcer, aujourd'hui, à la Chambre des Représentants, M. Laurie Battle, démocrate de l'Alabama, proposera une "vérification très complète", par les forces navales américaines, sous l'autorité des Nations unies, des efforts actuels de maintenir un embargo sur les exportations à la Chine communiste.

Battle avait rédigé la loi qui oblige les pays recevant une aide américaine à n'envoyer aucun produit stratégique à la Chine, à moins d'une exemption par le président.

Entre temps, le président du comité sénatorial des Services armés, M. Leverett Saltonstall, républicain du Massachusetts, a révélé qu'on demandera au général James A. Van Fleet d'indiquer au comité le moment propice, à son avis pour "déclencher une offensive avec succès en Corée."

Deux enfants brûlés vifs

McTavish, Manitoba, 12. (PC) — Deux enfants ont été brûlés vifs hier soir. Leur mère a réussi à sauver un troisième enfant de son berceau lorsqu'un incendie s'est déclaré dans leur maison située près de McTavish, à 38 milles au sud de Winnipeg.

Il s'agit des deux enfants de M. et Mme Cornelius Loewen: Alva 2 ans et Annie 3 ans.

Les flammes se sont déclarées lorsqu'un autre enfant, Erna, a trébuché en transportant une lampe à l'huile. Les flammes se sont rapidement propagées sans qu'on puisse les maîtriser. Mme Loewen s'est enfuie de la maison portant son bébé dans ses bras.

Mme Loewen et son mari, qui travaillait à l'étable au moment de la tragédie, n'ont pu retourner dans la maison en flammes pour sauver les deux autres petites filles qui dormaient, croit-on, à ce moment-là.

Aurélien Bélanger décédé à Ottawa

Ottawa, 12 (PC) — Me Aurélien Bélanger, C. R., ancien député à l'Assemblée législative de l'Ontario pour la circonscription de Russell et Prescott et ardent partisan de l'enseignement de la langue française dans les écoles ontariennes, est décédé à sa demeure aujourd'hui. Il était âgé de 74 ans.

Originaire de Ste-Scholastique, Québec, il avait déménagé à Ottawa à l'âge de trois ans et avait reçu son instruction dans les institutions de la capitale canadienne et, par la suite, à Osgoode Hall, à Toronto.

Il avait enseigné à l'université d'Ottawa pour devenir plus tard inspecteur des écoles séparées de la capitale. Le gouvernement ontarien a adopté une loi interdisant l'enseignement du français dans les écoles de la province et M. Bélanger avait lancé une longue lutte en vue d'obtenir l'abrogation de la loi.

Il laisse dans le deuil sa femme, trois fils : Le R. P. Jean-Marcel, d'Ottawa, Louis-Robert, de Philadelphie et Roger de Winnipeg; trois filles : Mmes Roméo Delcourt, de Montréal, W. A. Mennie et Mlle Yolande Bélanger, toute deux d'Ottawa.

Simplification d'une procédure

Les compagnies d'utilité publique ne seront plus obligées, à l'avenir, d'enregistrer leurs droits de passage sur chacun des lots traversés par leurs lignes. Il leur suffira de fournir au bureau d'enregistrement une description générale de leurs lignes, avec la direction qu'elles prennent. C'est l'effet du bill 49 que le gouvernement provincial a présenté à la Chambre basse ce matin et que le premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, a expliqué.

M. Duplessis a dit que ces formalités d'enregistrement sur chaque lot étaient un embêtement pour tout le monde, mais surtout pour les cultivateurs. A l'avenir, a dit le premier ministre, les compagnies donneront la direction générale des lignes et cela se résumera à cette obligation.

M. George Marler, chef de l'opposition, a déclaré qu'il n'a pas d'objection à la loi mais il a demandé au gouvernement de conserver l'obligation d'enregistrer ces droits de passage au moins sur l'immeuble dominant. Ce serait un enregistrement fondamental. Il a approuvé le changement général en rappelant que l'ancienne formule exigeait des pages et des pages de description, et que cela coûtait fort cher. Cette loi est une simplification de la procédure. Elle fut rapidement votée à tous les stages de la procédure, à l'unanimité de la Chambre.

—Sur le fil

(Suite de la 1ère page)

Vingt et une minutes plus tard, il fit savoir qu'il avait pu échapper à son ennemi.

Washington, 12, (PA) M. Ralph Henry Cameron, qui a dirigé la campagne en vue de la formation de l'Arizona en Etat, qui en devint plus tard le sénateur, est décédé aujourd'hui, à l'âge de 89 ans. L'ancien représentant au Congrès américain, M. Roy O. Woodruff, vétéran législateur républicain du Michigan, est décédé aujourd'hui à l'hôpital.

Front ouest, Corée, 12. (PA) La huitième armée a, aujourd'hui, distribué des caleçons blindés à une division d'infanterie qui se trouve au front. S'ils s'avèrent pratiques, ils feront partie de l'équipement régulier. Ces caleçons, faits de 12 épaisseurs de nylon tressé, pèsent quatre livres. Ils se rattachent aux vestes blindées déjà de rigueur depuis un an en Corée. Les caleçons donnent la même protection aux hanches et au bassin que la veste apporte à l'estomac, à la poitrine et au dos.

Montréal, 12. (PC). Les populations des quatorze municipalités de la banlieue de Montréal, faisant partie de la Commission métropolitaine de Montréal, ont augmenté de 13,304 âmes durant l'année 1952, d'après la statistique fournie, hier, au cours d'une assemblée de la Commission. A la fin de 1952 la population totale de ces municipalités était de 279,881 âmes comparativement à 266,847 une année plus tôt.

Ottawa, 12 (PC) — Le propriétaire d'un hebdomadaire canadien de Montréal a déclaré, aujourd'hui, qu'il faut adopter des lois pour enrayer la vente et la distribution d'ouvrages littéraires immoraux. M. Robert W. Keyserling, propriétaire de "The Ensign" a témoigné devant un comité sénatorial qui étudie la vente et la distribution d'ouvrages immoraux.

Arthur Cloutier & Fils — depuis 4 générations



M. CLOUTIER
146 ST-CYRILLE

Directeurs de funérailles
AMBULANCE CADILLAC
252 D'AIGUILLON



R. CLOUTIER
1187, 1ère AVENUE

Services spécialisés
Jos. Robitaille Enrg.
Manufacturier et marchand de fourrures. Choix de manteaux et capes manufacturés. Transformation et manteau fait sur mesures.
108 Richelieu Tél.: 2-3288

Salon Fleuri — Fleuriste
Tél. 4-5210 — 345 ST-JOSEPH
345 St-Joseph, Tél. 4-5218

Le bill d'Alma est approuvé

Le nouveau projet de loi, amendé, réglant le cas de St-Joseph d'Alma et de Riverbend, a été approuvé ce midi par l'Assemblée Législative, sur proposition de l'hon. Maurice Duplessis, avec l'approbation de M. George Marler, chef de l'opposition.

M. Duplessis a expliqué ce qui s'est produit depuis la présentation du projet de loi par lequel St-Joseph d'Alma voulait annexer Riverbend. Le premier ministre a dit que la situation créée par l'état de fait actuel est intolérable car Riverbend n'a que 281 personnes de population pendant qu'il y en a 8,000 à St-Joseph d'Alma qui fournit les ouvriers nécessaires à l'opération des moulins de la compagnie Price Brothers, à Riverbend.

Le premier ministre a ajouté qu'il n'aurait pas été favorable à l'annexion parce qu'un mariage forcé ne donne jamais de bons résultats. Une des raisons s'opposant à cette annexion c'est que la ville de St-Joseph d'Alma est sous le contrôle de la Commission municipale.

M. Duplessis a expliqué que le nouveau bill, suivant l'entente intervenue au comité des bills publics, impose à la ville de Riverbend l'obligation de payer chaque année, avant le 2 juillet, à compter de 1953, une somme de $37,000 pendant 20 ans, afin de payer les frais de l'emprunt qui sera lancé par St-Joseph d'Alma pour la construction d'un système d'aqueduc et d'égout. Le premier ministre a dit qu'avec cette garantie, les obligations de St-Joseph d'Alma se vendront mieux. Une clause a été incluse dans le bill pour défendre à la ville de Riverbend de tenter de se rembourser en imposant une taxe aux ouvriers de St-Joseph d'Alma qui vont travailler au moulin de Price Brothers.

M. George Marler a approuvé le bill en déclarant que la situation actuelle est une grave injustice pour St-Joseph d'Alma.

Mort de monsieur Oscar Gendron

Monsieur Oscar Gendron, époux de Dame Yvone Lemieux, est décédé hier, à l'âge de 77 ans. M. Gendron était le fils du notaire et de Mme J.-A. Gendron, autrefois de St-François de Montmagny. M. Gendron demeurait à 44 avenue Casot.

M. Gendron laisse dans le deuil pour pleurer sa perte outre son épouse, ses fils, MM. l'abbé Armand Gendron, curé de Lannay, Abitibi, le Dr Denis Gendron, de Québec et Ernest Gendron, de La Tuque; sa fille, Mme Marcel l'Espérance (Janine Gendron), de Sorel; ses belles-filles, Mme Denis Gendron (Madeleine Mousset), Mme Ernest Gendron (Blanche Beaumont); ses petits-enfants Louise et Michel l'Espérance, de Sorel, Michèle et Pierre Gendron; son gendre M. Marcel l'Espérance, de Sorel; sa soeur, Mme J.-H. Desroches (Bernadette Gendron), de Montréal; ses belles-soeurs, Mme Emile Marcoux (Juliette Lemieux), de Thetford-Mines, Mme Simone Lemieux Jackson, de Québec, Mme Charles Gendron (R. Choquette), de Québec, Mme Dr Jules Gendron, de Grand Rapids, Minnesota, E.-U., Mme Roméo Lemieux (Marie Poulin), de Thetford-Mines; ses beaux-frères, MM. Emile Marcoux et Roméo Lemieux, de Thetford-Mines, Paul Lemieux, de l'Abitibi, le Dr J.-N. Roy, de Tours (France).

La dépouille mortelle de M. Gendron est exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 146, boulevard St-Cyrille.

Mis aux arrêts pour tentatives de hold-up

Rimouski 12 (DNC) — Travaillant de concert avec la Sûreté provinciale de Rimouski, les constables municipaux de Mont-Joli ont fait ces jours-ci l'arestation de deux jeunes bandits, à Métis. Les apaches, le premier originaire de l'Abitibi, 21 ans, et l'autres de Petite-Matane, 16 ans, se sont rendus coupables du pillage de quatre chalets, soit deux à Pointe-au-Père, dans la nuit du 4 au 5 février, et deux à Métis-Beach, dans celle du 5 au 6. Une arme à feu volée dans une chalet de Pointe-au-Père leur a malheureusement permis d'endosser une accusation beaucoup plus grave, celle de tentative de vols à main armée sur la personne de deux conducteurs de taxis, le premier de Rimouski, M. Philippe Sirois, et l'autre de Mont-Joli, M. Louis Bourgoin. Traduits devant le greffe de la Paix, les deux adolescents ont plaidé culpabilité à la double accusation qui pèse sur eux. Ils ont été écroués à la prison de Rimouski en attendant le prononcé de leur sentence, le 17 février prochain.

DÉCÈS

AUDET — A Québec, le 11 février 1953, à l'âge de 62 ans 5 mois, est décédé Arthur Audet, contracteur, époux de dame Adrienne Létourneau, demeurant à 96, de la Reine.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 289 rue St-Vallier, à 8 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
11fév-2fs—721729

BARRETTE — A Québec le 11 février 1953, à l'âge de 65 ans 2 mois, est décédé M. Antonio Barrette, ex-employé du Canadien National époux de dame Antoinette Ducharme, demeurant 1742, 1ère Avenue.
Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.
Départ des foyers funéraires J. Bouchard & Fils No 1220 1ère Avenue à 9 heures pour l'église St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles.
12fév-2fs—721864

BARRETTE — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus, le 12 février 1953, à l'âge de 47 ans, est décédé M. Charles-Auguste Barrette, fils de sieur Albert Barrette.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ des salons mortuaires de la maison F.-X. Bouchard, No 4100 Blvd Orléans, à 8 heures 30, pour l'église St-Grégoire, et de là au cimetière paroissial.
12fév-2fs—721890

BLOUIN — A Québec, le 9 février 1953, à l'âge de 17 ans, est décédée Mlle Lucille Blouin, fille de M. Albert Blouin et de dame Méléda Guérard, demeurant 154 rue Marie-Louise.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 8 heures 30.
Départ des salons mortuaires de la maison Wilfrid Dubois Inc., No 2 rue Durocher, à 8 heures 15, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.
11fév-2fs—721723

BOUCHARD — A Lauzon, le 10 février 1953, à l'âge de 51 ans et 9 mois, est décédé subitement M. Joseph Bouchard, employé à Valcartier, époux de dame Emma Legrand.
Les funérailles auront lieu vendredi matin, le 13 février, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la maison Maurice Gilbert, 203, rue St-Joseph, à Lauzon, à 8 heures 40, pour l'église de Ste-Bernadette, et de là au cimetière de Lauzon.
—721866

BOUDREAULT — A Québec, le 10 février 1953, à l'âge de 2 ans, est décédé Jean-Guy, enfant bien-aimé de M. Jean-Marie Boudreault et de dame Jeannine Ouellet.
La sépulture aura lieu samedi après-midi à 3 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 152 rue Hermine, à 2 heures 45, pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.
12fév-2fs—721875

BOULANGER — A Québec, le 11 février 1953, à l'âge de 63 ans 6 mois, est décédé Sieur Alonzo Boulanger, de Radio Police Provinciale, époux de dame Marie-Blanche Godbout, demeurant à 9, rue de la Paix, St-Pierre Aux Liens, Charlesbourg.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des salons mortuaires de la Cie Hubert Moisan, No 277 rue St-Joseph, à 9 heures 45, pour l'église St-Roch, et de là au cimetière St-Charles.
12fév-2fs—721810

COTE — A l'hôpital St-François d'Assise, le 12 février 1953, à l'âge de 61 ans, est décédée dame Rose-Aimée Verreault, épouse de feu Philippe Côté, demeurant à 118 Avenue Brown.
Les funérailles auront lieu lundi, à 9 heures.
Départ des salons funéraires de la maison Adélard & Gustave Lépine Inc., No 42 Chemin Ste-Foy, à 8 heures 45, pour l'église Sts-Martyrs, et l'inhumation au cimetière de Matane.
12fév-3fs—721904

FALARDEAU — A Montréal, le 10 février 1953, est décédée dame Mary Vézina, épouse de feu C.-N. Falardeau.
Les restes mortels arriveront jeudi après-midi, à 1 heure 45, et seront exposés au salon funéraire Adélard & Gustave Lépine Inc., No 42 chemin Ste-Foy, et départ vendredi à 9 heures pour le cimetière St-Colomban.
11fév-2fs—721742

GENDRON — A Québec, le 11 février 1953, à l'âge de 77 ans 8 mois, est décédé Oscar Gendron, époux de dame Yvonne Lemieux, demeurant au No 44, ave Casot.
Les funérailles auront lieu samedi, à 9 heures.
Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 146 Blvd St-Cyrille, à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame du Chemin, et de là au cimetière Belmont.
12f-v-2fs—721869

MARSHALL — En Floride, le 8 février 1953, est décédé Lester Lent Marshall, époux bien-aimé de Rosanna Thompson, résidant au Salon Funéraire Rickaby, 337 rue St-Jean.
Les funérailles auront lieu vendredi, en l'église Saint-Mathieu, à 2 heures 30.
Inhumation au cimetière Mount-Hermon.
—721821

NOEL DE TILLY — A Québec, le 12 février 1953, à l'âge de 94 ans 5 mois, est décédée mademoiselle Julie Noël de Tilly, fille de feu Edouard Noël de Tilly et de feu dame Anna LaRue.
Les funérailles auront lieu samedi, à 10 heures.
Départ des salons funéraires de l'Hôpital Général, à 9 heures, pour l'église de St-Antoine de Tilly, et de là au cimetière paroissial. Le trajet se fera en automobile.
12fév-2fs—721915

PETIT — A Québec, le 10 février 1953, à l'âge de 76 ans 4 mois, est décédée dame Cordélia Guillot, épouse de feu Sieur Philippe Petit.
Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 869, 3e Avenue Limoilou, à 8 heures 45, pour l'église St-Esprit, et de là au cimetière St-Charles.
11fév-2fs—721675

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Services anniversaires

BEAUDRY — Samedi, le 14 février 1953, à 8 heures, en l'église St-Roch de Québec, sera chanté le service anniversaire de dame Elmina Prud'homme, épouse de monsieur Alfred Beaudry. —721797

Bill au sujet d'une Oeuvre

L'Assemblée législative a voté en troisième lecture le Bill No 50 concernant les Oeuvres de Notre-Dame de la Merci.

M. Maurice Duplessis, chef du gouvernement, a expliqué que les Oeuvres de Notre-Dame de la Merci ont des biens à Montréal et que le projet de loi vise à céder ces biens à l'Ordre hospitalier des Frères de St-Jean-de-Dieu. Le premier ministre a rappelé que le gouvernement a consacré $500,000 à l'oeuvre et que sur une autre somme de $200,000 le gouvernement a encore quelques versements annuels à faire. La cession des biens doit se faire à l'amiable. Le bill doit donner au gouvernement de la province, à la communauté de l'Ordre hospitalier des Frères de St-Jean-de-Dieu et les Oeuvres de Notre-Dame-de-la-Merci la possibilité de conclure une entente.

M. George Marler, chef de l'Opposition, déclare qu'il n'a pas d'objection à la cession des biens des Oeuvres de Notre-Dame-de-la-Merci à l'Ordre hospitalier, mais il s'objecte au fait que le texte du bill ne parle que de l'actif des Oeuvres de Notre-Dame-de-la-Merci. On ne semble pas penser au passif. Si l'on ne pense pas au passif, que deviendront les créanciers après la cession.

M. Maurice Duplessis : Il s'agit d'une oeuvre philanthropique. Rien ne se fera avant le paiement des dettes s'il y en a.

La publicité dans les journaux est celle qui rapporte le plus.

LA SYMPATHIE
s'exprime si délicatement avec des fleurs !
Mc Kenna
FLEURISTE
Magasin ouvert tous les jours de 8.30 hres a.m. à 5.30 hres p.m.
11 rue Saint-Jean
Tél.: 2-6868

MATTE Lucien & MÉNARD Raymond
EPICIERS-BOUCHERS
LICENCIES
136, 8e Rue, Tél.: 3-4039, 4-8814

SPECIAUX POUR FIN SEMAINE

BOEUF DE 1er CHOIX DE L'OUEST

BOEUF haut-côte,	.38
BOEUF petit os épaule, lb.	.48
BOEUF pour soupe, lb	.15
CROUPE de boeuf comp.	.32
STEAK délicatisé, lb	.75
STEAK haché maigre, lb	.40
FOIE de boeuf, lb	.30
LARD sock et épaule, lb	.42
LARD haché maigre, lb	.45
LARD partie du filet, lb	.45
CHOPS de lard maigre, lb.	.56
FOIE lard tranché lb	.25
TETE de lard arrangée, lb.	.12
Nous gardons veau lait frais.	
JAMBON cottage roll, lb	.62
JAMBON picnic, lb	.42
SAUCISSE lard et boeuf	.25
SAUCISSE pur lard, lb	.45
CRETONS pur lard, le cup	.25
BOUDIN au lait, lb	.25
SPECIAL langue boeuf, lb.	.40
COEUR de veau, lb	.30

ÉPICERIE MIVILLE
458, 1ère Avenue — Tél.: 2-5654, 2-5655

SUCRE, 10 lbs	.89	Jus Tom. Fancy, 20 oz 3 pr	.29
ORANGES à jus, 3 doz	.59	ORANGES Sunkist, 2 douz.	.59
POMMES McIntosh, 2 doz.	.59	Pamplemousses 96, 10 pour	.59

PATATES (Nouveau-Brunswick) 10 lbs .39 — 75 lbs $2.69

JUS Pamplem., 20 oz, 2 pr	.25	SOUPES Lipton, la douz.	1.35
VELVETA, 1 lb. .59 2 lbs	.99	SOUPES tom. Aylmer, 3 pr	.35
Moutarde Schwartz, 32 oz.	.35	PREM, viande, 12 oz	.36
GRAISSE pure, 1 lb	.15	CATSUP Campbell, 13 ozs	.25
Petit Beurre Viau, 2 lbs	.51	Bonbons durs Lown., 5 lbs	1.99
FLULED Viau, 2 lbs	.51	GELLY BEANS, paq. 1 lb	.29
WHIPPET, bte 1 lb	.49	BISCUITS 'Dion' ass., 2 lbs	.55

ARTHUR THIVIERGE
Epicier et Boucher licencié — Gros et Détail
30, rue Hermine, coin Mazenod — Tél.: 2-3804

CAFE Java choix, lb	.79	GRATIS un joli cadeau avec un marché viande de $7.00 et plus.	
THE noir Brok Pekoe, lb	.55	DINDE 8 à 12 lbs, lb	.52
THE noir Ind. Pekoe, lb	.75	DINDE A, 15 à 18 lbs, lb	.47
GRATIS un joli cadeau avec chaque achat de 1 lb thé et Café.		BOEUF H. C., lb	.37
LAIT Milko, paq 1 lb	.35	LARD salé entrelardé, lb	.29
RAISIN Sunmaid paq 15 ozs, 2 pour	.45	POULE B, 3 à 4 lbs, lb	.30
CONFITURES fraises, 24 oz	.35	POULE B, 4 à 5 lbs, lb	.35
BEURRE pistache, 16 oz	.31	POULET A, 6 à 7 lbs, lb	.63
PATE foie, bte 7 oz, 2 pour	.35	OEUFS A, gros douz.	.55



Poudre à laver le gros paquet .29

SPECIAL DES PRODUITS QUAKER

CORN FLAKES Quaker 2 pr	.31
MUFFET Quaker, 2 pour	.27
BLE soufflé, gros paq. 2 pr	.29
RIZ soufflé Quaker, 2 pr	.31
GRUAU Quaker, le paq	.35
FARINE SARRASIN, Quaker, le paquet	.21

JUS TOMATES, 20 oz, 4 pr	.45	SAUMON rouge mince ½ bte, 2 pour	.35
POIS verts, blé d'inde et fèves jaunes, 20 oz, 3 pr	.50	LANGUE de veau, lb	.57
POIRES culv., 20 oz, 2 pour	.39	JAMBON épaule, lb	.42
PECHES Ston Creek, 20 oz, 2 pour	.45	JAMBON cuit lb	.85
SALADES fruits Hunts, bte	.25	LARD haché, 2 lbs pour	.69
FEVES lard, Clark, 20 oz, 2 pour	.31	PATTE de lard, lb	.12
CHOP SUEY, bte 28 oz, 2 pr	.33	FESSE agneau, lb	.63
SARDINES à l'huile, 3 pour	.20	DEVANT agneau, lb	.25
		FESSE de veau comp., lb.	.57
		BACON tranché ½ lb	.17
		SAUCISSON, lb	.29



Mix-O
bouteille 16 oz .15
bouteille 32 oz .25
bouteille 64 oz .45
EAU DE JAVEL CONCENTRÉE

Pour un fini brillant, et durable EMPLOYEZ LA CIRE SUCCES



LA PLUS BRILLANTE
boite de 20 oz .59
boite de 40 oz .99
boite de 1 gallon 3.59

SUCRE gr., 10 lbs pour	.87	ORANGES S.K., 2 douz	.39
PAIN tranché, 2 lbs	.20	PAMPLEMOUSSES, 10 pr.	.55
FROMAGE canadien, lb	.42	TOMATES fraiches, 2 pr.	.35
CHOCOLAT Moirs ass. 5 livres	3.25	CELERI Pascal, gros	.18
CHOCOLAT, lb	.49	SALADE Iceberg, 2 pour	.25
BONBONS ass., 2 lbs	.45	POMMES McInt., doz .29	.35
MIEL pur, bte 4 lbs	.99	POMMES McIntosh, cse	3.99
THE noir, 60 sacs	.69	NAVETS et carottes 10 lbs p.	.45
MELASSE Fancy, le gal	1.20	OIGNONS, 5 lbs	.33
CATSUP National grosse bouteille	.35	PATATES bl., sac 10 lbs	.39
BLE d'inde sur épis, 35 oz	.25	PATATES bl., No 1, 75 lbs	2.49



sac de 3 lbs .31
sac de 6 lbs .61
Gelée ass., 6 pour .49

Biscuits Dion, Thé
caisse 15 à 18 lbs la livre .18
Savon Maheu
Grosse barre 2 pour .29

DEPARTEMENT DU GROS

SUCRE granulé, le cent	8.69	SOUPES tom. Ayl. 48 btes	5.19
FARINE à pâtisserie, 24 lbs avec un grand bol gratis	1.75	JUS tomates, 20 oz, 2 doz	2.49
LAIT évaporé, cse 4 douz	5.95	BLE d'inde doré, 20 oz, 2 dz	3.50
GRAISSE panne, chaudière	2.25	CONFITURES fraises, framboises, pêches, chaud, 40 lbs, lb	.18
SAUCISSON comp., lb	.25	FILET frais, lb	.22

Nous expédierons les marchandises demandées que sur réception d'un mandat-poste pour le montant.

2 MAGASINS A VOTRE SERVICE
ÉPICERIE-BOUCHERIE de Québec Enr.
53 St-Dominique. TEL.: 4-6769

BEURRE	1ère qual.	.63
POULE	Cat. A et B	.39
CHOP lard, CHOP agneau, CHOP veau, VEAU à rôtir		.49
BOEUF haché, LARD haché, GRAISSE 2 lbs, Foie lard, 2 lbs, Foie boeuf, 2 lbs		.29
BACON, LARD SALE entrelardé, SAUCISSE fraiche	3 livres	$1.00
PATATES, 10 livres		.39
sac de 75 lbs		2.59

LIVRAISON DANS TOUTES LES PARTIES DE LA VILLE

MARCHÉ STE-THÉRÈSE
740 Ste-Thérèse
Tél.: 3-4889 — 3-2535

BEURRE No 1 SEULEMENT .64

LARD haché, la livre	.25
BOEUF haché, la livre	.25
SAUCISSE, la livre	.25
SAUCISSON, la livre	.25
AGNEAU devant, la livre	.25
AGNEAU chops, la livre	.25
GRAISSE, 2 livres	.29
BOEUF haut-côte, à partir de	.25
COEUR de boeuf et veau, lb	.25
LARD salé, à partir de	.25
BOEUF b.-c. roulé, la livre	.25
FOIE de lard, la livre	.25
FOIE de boeuf, la livre	.25
STEAK de choix, la livre	.75
FILET désossé, la livre	.75
SURLONGE, la livre	.75
TALON, la livre	.75
RONDE, la livre	.75

Le tout bien trimmé.

COTES de boeuf bien trimmées et roulées, seulement	.58
BOEUF chops, bien trimmé, lb	.49
DINDES, à partir de	.39
JAMBON cottage, la livre	.58
picnic, la livre	.38
fesse, la livre	.48
BOEUF, VEAU, AGNEAU en petits morceaux, 10 lbs	.89
OEUFS, 3 douz. pour	1.49

WEISBERG'S
22 rue ST-JOSEPH
Boucher
TELEPHONE : 2-2785

STEAK ronde sans os, la livre	.75
STEAK délicatisé, la livre	.55
ROSBIF épaule, la livre	.49
ROSBIF roulé de côte, la livre	.59
CROUPE complète, la livre	.32
BOEUF de soupe, depuis	.10
LANGUE de boeuf, la livre	.42
LANGUE de veau, la livre	.35
LANGUE de lard, la livre	.35
STEAK haché maigre, 3 lbs pour	1.00
POULES fraiches 'A', 6 lbs et plus, lb	.44
POULETS, 4 à 5 lbs, la livre	.35
DINDES, 10 à 15 lbs "A", la livre	.52
DINDES "B", 10 à 15 la livre	.48
DINDES, 22 lbs et plus, la livre	.44
ORANGES Cal. grosses, très juteuses, dz	.32
OIGNONS rouges ou blancs, 3 lbs pour	.25
JEUNE LARD SOC, côte, la livre	.39
FILET, la livre	.45
CHOPS maigres, la livre	.55
PANNE, la livre	.15
PUR LARD, lal livre	.14
LIEVRES, le couple	1.25

LÉPINE
142 rue du Roi — Tél. : 2-6438

2 MAGASINS POUR VOUS SERVIR
JOS. BLOUIN
Boucher - Epicier Licencié
262 AVE DES OBLATS. TEL.: 3-1472

STEAK ronde, surlonge	.79
STEAK gros	.69
ROSBIF filet	.69
STEAK haché	.32
BOEUF pour rôtir	.39
POULE 3 à 5 livres la livre	.43
LARD haché	.45
JAMBON genre Picnic, sans gigot, la lb	.49
POULETS chapons, 6 à 8 lbs	.72
DINDES de 12 à 15 lbs	
POULETS 4 à 5 lbs	.59

EPICERIE DE CHOIX

TOMATES "Idéal", 28 oz, choix, 2 pour	.45
JUS TOMATES "Idéal", 20 oz, choix,

COMMERCE DE MEUBLES
A VENDRE
Etabli depuis plusieurs années, sur rue commerciale de Québec. Stock moyen, en bon ordre et bien assorti. Bail renouvelable. Ecrire CASE 7497, LE SOLEIL.

ECHELLES, ESCABEAUX
de toutes sortes, une spécialité de
QUINCAILLERIE BERTRAND
1511, 3ème AVE — Tél.: 3-2151

SALON BARBIER GIGUERE
informe ses clients que 5 barbiers sont à leur disposition dès 8 heures chaque matin.
Venez suivre votre traitement contre les pellicules.
à 126 Crémazie
Tél.: 5-6736 Québec

SPÉCIAUX
Jeune lard frais
Epaule
42c lb.
FESSE lard ..... .49
ROTI de filet ..... .55
FESSE de VEAU 7 à 8 lbs, la livre .69
ROTI de PALETTE la livre ..... .55
BOEUF de haute qualité
Bas-côte
15c lb.
ROSBIF côte roulé ..... .69
ROSBIF de filet ..... .79
BOEUF haché ..... .33
STEAK haché ..... .49
JAMBON fesse comp. ou moitié, la livre .49
Poules A, 5 à 7 lbs, lb .49
Poulets A 6 à 7 lbs, lb .69
Saucisse Commercial, lb .29
Saucisse pur lard, lb .55
Boudin, la livre .39
Plarine, la livre .69
Tête fromagée, le bol .20
Creton pur lard, le bol .30
Salade de choux, lb .49
Beurre 1ère qualité, lb .65
A. Brindamour
BOUCHER
2 magasins pour vous servir
607, 3e AVENUE
LIMOILOU TEL.: 4-2600
37 ST-LAURENT
Haute-Ville — Tél.: 2-6418

MESDAMES
Désirez-vous gagner 2.00 de l'heure, sans sortir de votre foyer ? Qui ? Alors rendez-vous, vendredi le 13, 2½ hrs p.m., 842 St-Cyrille, et obtenez les détails nécessaires.

COMPAGNIE RESPONSABLE
DESIRE 2000 PIEDS
DE BUREAU
dans la ville avec salles de toilette pour les deux sexes. Bail d'au moins cinq ans. Ecrire Boite Postale 2056 ou téléphoner Gérant 3-7682.

Oldsmobile 1951 A VENDRE
Coupé Holiday, modèle 98, très propre et en bon état. A vendre à prix d'aubaine. Pour tout renseignement appelez 5-6134 entre 8 h. a.m. et 5 h. ½ p.m.

MAGASIN À LOUER
Nous abandonnons les affaires pour cause de maladie. Notre ameublement est neuf et le poste est des plus beaux. 2,100 pieds de plancher, plus soubassement de 1,000 pds. Bail long terme, chauffé.
SYNDICAT ST-JEAN
304 rue ST-JEAN,
Tél.: 3-8977 — 5-5427

VENDEUR DEMANDÉ
Recherchons vendeur d'expérience dans farine et moulées pour couvrir Gaspésie. Le candidat choisi devra résider à Bonaventure ou environs, posséder qualités requises d'un bon vendeur et parfait bilingue. Salaire fixe et bonus, auto fourni, dépenses de voyage payées, pension, etc. Faire application par écrit seulement au Gérant des Ventes, **Ogilvie Flour Mills, Co., Boîte Postale 6089, Montréal.**



CONGRES DU TRANSPORT ROUTIER : Photographie prise hier après-midi, au Château Frontenac, à l'ouverture du congrès de l'Association du Transport Routier du Québec Inc., présidé par M. URGEL CHARETTE. On remarque, assis, de gauche à droite, M. NAPOLEON BIENVENUE, M. CAMILLE ARCHAMBAULT, directeur des relations publiques; M. FRANK GLODE, vice-président; M. ROMEO BLOUIN, secrétaire; M. EUGENE BOUCHER, et, en arrière, on aperçoit M. ADRIEN ROY, M. PAUL GOUIN, M. ALFRED MARTIN, M. LEO LAVOIE et M. ALBERT DESROSIERS. (Photo du "Soleil")

Ce qui se passe à

l'hôtel de ville

Les témoins : $5,000

Les différentes procédures tant en cour Supérieure, cour d'Appel et cour Suprême, dans l'affaire de Laurier Saumur, de la secte des Témoins de Jéhovah, a coûté à date la somme de plus de $5,000 à la Cité de Québec. C'est ce que Me Benoit Pelletier a déclaré hier au comité administratif. Au fait, le comité administratif a siégé hier après-midi, mais comme le pro-maire, M. Gabriel Boucher représentait la Ville au déjeuner offert par le Lieutenant-gouverneur de la province à Son Eminence le Cardinal Paul-Emile Léger, il a fallu que les six membres du comité administratif soient unanimes à se choisir un président. MM. Samson et Matte n'ont pas répondu à l'invitation de certains de leurs collègues et c'est l'échevin Damase Blais qui accepta la présidence pour permettre au comité de procéder jusqu'à l'arrivée du pro-maire.

Une plainte . . .

L'échevin Wilfrid Samson s'est plaint aux ingénieurs qu'un bout de la rue St-Augustin (150' au plus), n'était pas entretenu cet hiver, entre la Grande-Allee et la rue St-Amable. M. N.-A. Boulet, inspecteur, a déclaré que les inspecteurs recevront des ordres en conséquence. Une partie est enlevée par Michaud et Simard, pour le Parlement et l'autre, par un entrepreneur, M. Breton, pour la Cité.

Prolongation de bail refusée

Le chef du Contentieux a refusé la prolongation de douze ans du bail qui lie la Cité et le syndicat des Horticulteurs pour l'occupation du marché St-Roch. Le contrat n'expire qu'en 1963 et Me Benoit Pelletier déclare que l'étendre à 1975 constituerait un bail emphythéotique équivalent à une vente. De plus, là où le syndicat veut faire un agrandissement, il y a une conduite d'aqueduc qu'il faudrait déplacer, ce qui entrainerait des dépenses considérables. Le comité administratif s'est rendu à la décision du chef du Contentieux et la prolongation du bail a été refusée.

La Cour d'Appel rendra jugement demain dans plusieurs causes

La Cour d'Appel, dont le terme de février s'est terminé hier, rendra des jugements demain. L'une des décisions les plus importantes attendues de la plus haute cour de la province est celle dans la cause des deux gardiens de l'hôpital St-Michel Archange, qui furent accusés d'homicide involontaire à la suite de la mort d'un patient de cette institution. Conrad Asselin et Emmanuel Audet, les deux inculpés, eurent deux procès aux Assises criminelles. Le premier se termina par un désaccord des jurés, et le second par un verdict de culpabilité.

La Cour s'est ajournée après avoir pris en délibéré cinq autres causes des districts ruraux et en avoir reporté une au prochain terme.

Un incident s'est produit dans l'une de ces causes, alors que le procureur de l'appelant a invoqué devant le tribunal un moyen d'appel qui n'avait été découvert que quelques jours auparavant, après la rédaction des plaidoiries écrites.

Il s'agit d'un acte de vente immobilière qui aurait été signé par une femme en qualité de veuve non remariée, alors que précisément elle était remariée. Le procureur invoquant cet alléguée, a dit qu'il s'agissait d'une cause de nullité absolue du contrat.

En Cour Supérieure, ni l'une ni l'autre des parties n'avait pris acte de l'aveu fait par la femme, lors d'un examen au préalable, qu'elle s'était remariée avant la signature du contrat. Le juge de première instance n'en fit pas davantage mention et les parties redigèrent leurs factums pour la Cour d'Appel, sans en tenir davantage compte.

La Cour d'Appel s'est cependant refusée à entendre l'argumentation de l'appelant sur ce moyen, après avoir appris que le procureur de l'intimé n'avait pas été mis au courant de ce moyen d'appel. La cause a été reportée au prochain terme.

Parmi les appels pris en délibéré, la Cour a entendu celui d'un portoricain qui, marié dans la province de Québec, a décidé de retourner dans son pays parce que le climat de Warwick ne lui sied pas. La maladie s'acharne à lui au Canada. Le litige porte sur le fait que son épouse, demeurée au Canada, a fait enregistrer un lien sur un théâtre que possède son mari à Warwick, afin de s'assurer le paiement de $10,000 que lui avait donnée son mari par son contrat de mariage.

Le procureur de l'appelant a plaidé que l'intimée n'avait pas le droit d'hypothéquer ainsi l'immeuble, que son droit se limitait à réclamer que son mari lui cédât une hypothèque. Et l'avocat affirme que le mari voulait vendre l'immeuble pour céder à sa femme une hypothèque sur un immeuble qu'il achèterait à Porto-Rico.

J.-B. Villeneuve sera candidat

Monsieur J.-B. Villeneuve, marchand de Québec, confirme officiellement aujourd'hui la nouvelle que nous avons publiée récemment disant qu'il serait candidat à la mairie de notre ville. Il dit à ce sujet :

"Les journaux de Québec faisaient écho, il y a quelque temps, à la rumeur que je serais candidat à la mairie en novembre prochain.

"Depuis lors, un grand nombre d'amis et de contribuables spécialement intéressés à l'administration des affaires de la Cité, m'ont demandé si c'était réellement mon intention de briguer les suffrages de la population.

"Afin de mettre fin à toute équivoque à ce sujet, je crois devoir dès maintenant informer mes concitoyens que, en effet, je poserai ma candidature à la charge de maire aux prochaines élections municipales. En prenant cette décision, je réponds au désir que m'en ont exprimé un grand nombre d'hommes d'affaires en vue de Québec ainsi que beaucoup d'autres de mes concitoyens appartenant à toutes les classes de la société, en me représentant que les intérêts considérables que je possède à Québec et mon expérience des affaires me permettraient d'apporter à la direction des affaires de la Cité une efficace collaboration. C'est dans cet esprit que je me suis rendu à leur appel.

"Qu'il me suffise pour l'instant de faire connaitre à la population la position que j'entends prendre lors du prochain appel au peuple. J'aurai plus tard l'occasion de communiquer de nouveau avec mes concitoyens à ce sujet.

Trois rivières sortent de leur lit en Turquie

Istamboul, 12. (PA) Trois autres rivieres ont débordé leurs rives dans la région d'Adana, en Turquie. Plus de 60 villages sont affectés par ces inondations consécutives à des pluies très abondantes. On rapporte que deux personnes ont perdu la vie, hier, et les dommages sont évalués à près de $2,000,000.

AVIS DIVERS

Cercle Goethe — Programme de musique ancienne et de musique de chambre exécuté par la Société Teleman, au Y.M.C.A., 551 rue St-Cyrille, à 8 heures p.m.

Cercle des Mycologues amateurs de Québec — Diner annuel chez Kerhulu, à 7 heures p.m. Causerie de Mme Henri Le Coq, de Montréal. Sketch de M. Ch. Dussault.

Centre paroissial de Limoilou — Conférence-forum sur le cinéma à 8 heures 30 p.m. Conférencier: M. Jacques Mordret.

Jeune Commerce — Diner-causerie à la Porte St-Jean, à 6 heures 30 p.m. Conférencier: le R. P. Francis Goyer, s.s.s.; sujet: "La présence du chrétien dans la vie moderne".

Association du Transport Routier — 3e journée du congrès annuel au Château Frontenac. Banquet à 7 heures p.m.

Chimistes — Conférence du Dr C.-A. Mawson, de la Commission de l'énergie atomique à Chalk River, à la faculté des Sciences, à 8 heures 30 p.m.

Photo-Club de Québec — Réunion à la maison Louis Jolliet, à 8 heures 30. Conférence par M. Walter Edwards. Sujet: "Photographie industrielle".

Cours de théologie — Au 17 rue Ste-Famille, à 8 heures: M. l'abbé Roland Beaudet: "Le Livre des Psaumes"; à 8 heures 45 M. l'abbé P.-E. Crépault: "Les Indulgences".

L'Association du Transport Routier de la province en congrès à Québec

L'ouverture du congrès de l'Association du Transport Routier de Québec, Inc. a groupé au Château Frontenac, hier après-midi, environ deux cents délégués venus des divers centres de la province. MM. Frank Glode et Urgel Charette, respectivement président et vice-président de l'association, ont tous deux porté la parole. Après un mot de bienvenue aux délégués, les deux orateurs ont recommandé une étude attentive des problèmes de l'industrie du transport routier et des questions qui touchent à l'intérêt de leur association.

Le secrétaire donna ensuite lecture du procès-verbal des dernières assemblées puis M. Fernand-E. Leblanc présenta le rapport financier de l'année écoulée. Les rapports des différentes sections ont été présentés par M. Roméo Gingras, M. Adrien Roy, M. J. Dumas, M. Médéric Tremblay et M. Paul Kentwood; M. Camille Archambault a fait connaitre les activités de l'Association dans plusieurs domaines.

Il ressort des rapports présentés, qu'au Lac St-Jean, de 300 à 400 camions sont en hivernement faute de marchandises ou de matériaux à transporter. Dans le bas du fleuve, les camions ne peuvent pas circuler durant la période de dégel et même durant l'hiver.

Sous la présidence respective de M. Al. Leclerc et de M. Alfred Laflamme il y eut ensuite discussion sur la réglementation du dégel des routes le printemps et sur l'interchangement des véhicules et le transfert des marchandises. M. Adrien Roy a également dirigé un forum sur les taux de transport.

Considérant que l'industrie du camionnage est devenue un moyen de transport essentiel et vital à l'économie de la province et qu'elle doit opérer son service public sans interruption douze mois par année dans l'intérêt général, les délégués ont adopté une résolution priant respectueusement le ministère de la Voirie de la province de Québec de bien vouloir étudier la possibilité d'imiter les règlements de la province d'Ontario et des provinces de l'Ouest en ce qui concerne les charges allouées sur les camions durant les douze mois de l'année. Ceci permettrait au transport par camion de suivre la route du progrès et serait tout à l'avantage économique du Québec.

La résolution fait remarquer que déjà un traitement particulier est accordé durant la période du dégel des routes aux compagnies d'autobus et que les restrictions ou interdictions imposées pourraient être modifiées suivant le progrès de la fabrication des véhicules automobiles.

L'Association prie également la Régie des Transports de ne pas réglementer en matière de transbordement des marchandises et, si elle songe à appliquer une réglementation, de bien vouloir la consulter.

Tirage record des quotidiens américains

Philadelphie, 12. (PA) Les journaux quotidiens de langue anglaise aux Etats-Unis ont établi un précédent pour le tirage en 1952, signale le 85e annuaire des journaux et périodiques publié par N.-W Ayer and Son. Les quotidiens de langue anglaise aux E.-U. ont atteint l'an dernier un tirage de 53,738,000, par rapport à 53,618,509 en 1951. C'est une augmentation de 145,000 par jour.

Le Dr M. Samson élu président

Le docteur Mathieu Samson a été élu président du Service de réadaptation sociale Inc., à l'issue de l'assemblée annuelle où le nouveau conseil d'administration a été choisi. Les autres membres du bureau de direction sont : Me L.-Philippe Bouchard, vice-président; le R. P. Gonzalve Poulin, o.f.m., aviseur; le Dr Armand Laberge, secrétaire-trésorier; et les directeurs : l'hon. Ant. Rivard, solliciteur général de la province, Me Renault St-Laurent, C.R., Me Percy Flynn, substitut du Procureur général de la province; Mlle Jeanne d'Arc Lemay, avocat, MM. Jean Champoux, L.-Paul Duchaine, M. Edgard Guay, M. de Passillé.



Le service de réadaptation Sociale Inc., fondé sous la direction du Conseil Central des Oeuvres, fonctionne comme oeuvre indépendante depuis le 26 novembre 1946. Le premier président a été l'hon. Ant. Rivard, qui était alors bâtonnier général de la province. Ce service a pour but primordial la réhabilitation des prisonniers. Auprès des cours de Justice (provinciale et municipale) et dans les maisons de détention, le personnel du Service qui comprend des médecins, des infirmières, des psychologues et des travailleurs sociaux, en étudiant la personnalité sociale, psychologique et médicale des inculpés, fournit aussi aux juges de précieux renseignements qui peuvent leur être utiles dans l'exercice de leurs hautes fonctions. Le secrétaire exécutif du Service de réadaptation est M. Albert Côté, travailleur social. Le siège social est situé à 15, rue des Remparts.

Un incident aux Communes

Ottawa, 12. (PC) M. Yousuf Karsh a provoqué un incident aux Communes hier avec sa célèbre camera.

Après plusieurs éclairs provenant d'ampoules photographiques, éclairs silencieux mais non moins brillants, dans les galeries, M. J. M. Macdonnell, député progressiste-conservateur de Toronto-Greenwood a interrompu le discours que prononçait le ministre des Affaires extérieures, M. Pearson, pour demander "s'il s'agissait d'un débat sérieux ou si les Communes venaient d'être transformées en studio photographique".

M. Karsh potographe bien connu d'Ottawa, était à photographier les membres de la galerie de la presse pour le compte de la revue Macleans.

Le président de la Chambre, M. Ross Macdonald, a expliqué peu après qu'on lui a demandé la permission de photographier et n'y a vu aucune objection s'il en était de même de la part des membres de la galerie. Cependant, il a précisé avoir compris que les photographies seraient prises au tout début et à la fin des séances, mais non pas pendant les séances.

Il a exprimé ses regrets au sujet de ce malentendu et a assuré les députés qu'à l'avenir on obtiendra leur approbation avant de permettre que des photos soient prises.

On fourbit les épées pour le couronnement

Londres, 12. (PC) La tâche de fourbir et de refourbir les épées de cérémonie en vue du Couronnement tient les artisans à l'heuvre. La Marine Royale canadienne avait placé une commande qui vient d'être remplie. La même maison est à mettre une dernière main aux épées de cavalerie commandées par la Gendarmerie royale du Canada.

ARGENT DEMANDE
$12,000 sur 2e hypothèque
$30,000 sur 1e hypothèque
sur édifice commercial ayant une valeur de $90,000.
Casier Postal 7496 Le Soleil.

OCULISTE
Yeux, oreilles, nez, gorge
Dr A. TREMBLAY
75, ST-JEAN TEL.: 3-7390
Résidence : 29 Monument, Giffard
Tél.: MO-3-6242

Commis d'expérience demandé
Homme avec expérience dans la bijouterie, références essentielles. S'adresser à
LA BIJOUTERIE BEST
174 rue St-Jean, Québec

VENDEUR D'EXPERIENCE DEMANDE
Pour représenter importante maison de pièces et accessoires d'automobile, donner informations sur occupation présente, place d'avenir et bonne rémunération pour homme d'initiative. Ecrire CASIER 7492 LE SOLEIL.

BUREAU A LOUER
Bureau moderne refait à neuf avec usage eau chaude et douche. S'adresser 62 St-Jean.

MÉNAGÈRE DEMANDÉE
On demande une bonne ménagère compétente bien recommandée. Un salaire de $75. par mois sera payé à la personne voulue.
A. PAQUET, 310 ST-JOSEPH

STENOGRAPHE BILINGUE
AVEC EXPERIENCE
demandée pour département des réclamations dans un bureau d'assurances générales.
Ecrire Casier Postal 7493, "LE SOLEIL"

SERVICE DE VAISSELLE
Alfred Drouin & Fils Ltée
78 rue St-Paul Tél.: 5-5723
VAISSELLE COUTELLERIE VAISSELLE D'HOTEL

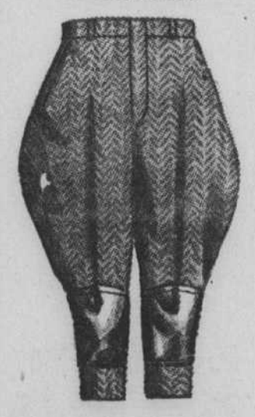
POSITION PERMANENTE OUVERTE
Ingénieur civil pour prendre charge de la direction de la Municipalité et des travaux à exécuter.
Toute application devra mentionner les qualifications requises, à savoir :
a) Etre diplômé et de quelle date.
b) Statut marital.
c) Devra être bilingue.
d) Mentionner expérience.
e) Salaire désiré.
Toute application devra être transmise au Conseil de Ville de Port-Alfred, P. Q., le ou avant le 25 février 1953.
Le Secrétaire-Trésorier,
LA VILLE DE PORT-ALFRED,
Port-Alfred, P. Q.
Comté de Chicoutimi.



L'EAU
révèle la vérité au sujet du whisky
Faites subir l'épreuve de l'eau au Seagram "83":
L'eau, claire ou gazeuse,
fait ressortir la saveur naturelle et
le bouquet du whisky.
Seagram's "83"
Whisky Canadien
Servez **Seagram** *en toute confiance*
73-832F

MOZART
GRAND BALAYAGE !
TUNIQUES
(JUMPER)
Qualité de corduroy. Tons de vert, rouge vin et bleu. Grandeurs : 2 à 6x ans.
VAL. JUS. $7.95
$2.50
AUCUN ECHANGE
Toute vente finale
Aucune commande postale ou téléphonique





PANTALONS
"BREECHES"
Qualité de molleton. Grandeurs : 2 à 6 x. Genoux doubles.
REG. JUS. $6.95 **$1.95**
REG. JUS. $9.95 **$2.95**



VESTES
BOMBARDIER
Confection de satin de belle qualité. 2 tons contrastants. Modèles tels qu'illustrés.
REG. JUS. 5.95
$1.95
310-312, ST-JOSEPH

D'une Cuisinière à une Autre
par Mary Blake
Service d'Economie Ménagère Carnation



POUR RELEVER UN MENU



Cela peut arriver à la *meilleure* des cuisinières. Vient un jour — ou une semaine — où prévoir les repas s'avère par trop ennuyeux. Mais il n'est pas nécessaire que cela vous arrive. Il faut peu pour "relever" votre repas — et *vous* alléger la tâche! Par exemple, j'ai un truc pour les petits pâtés au fromage qui, je pense, vous plaira. Je mélange le fromage directement avec la viande hachée . . . de sorte qu'il y a du fromage dans chaque bouchée. Puis, je fais mes pâtés au fromage avec du lait spécial . . . du Lait Evaporé Carnation. C'est que le Carnation est doublement riche — et il est homogénéisé et raffiné selon un procédé thermique. C'est pourquoi il rend moelleux et si délicieux mes

PÂTÉS AU FROMAGE NOUVEAU GENRE
(Fait 4 portions)
1 livre de boeuf passé au hachoir
½ tasse de Lait Evaporé Carnation non dilué
1 c. à thé de sel
¼ c. à thé de poivre
½ tasse de fromage cheddar canadien émietté
Mélangez légèrement les ingrédients. Faites-en des petits pâtés. Faites-les rissoler des deux côtés dans de la graisse chaude, dans une poêle épaisse. Servez sur des petits pains grillés — avec votre condiment préféré.

UNE FAÇON MERVEILLEUSE de "relever" les déjeuners est de servir un gâteau au café tout frais. C'est aussi économique. C'est vraiment très facile si vous employez un paquet de mélange pour biscuits . . . et vraiment très *bon* si vous employez du Carnation dans la recette.

GÂTEAU AU CAFÉ VITE FAIT
(Fait 12 portions)
2 tasses de mélange pour biscuits
¼ tasse de sucre
¾ tasse de Lait Evaporé Carnation non dilué
1 oeuf
Combinez le mélange pour biscuits avec le sucre. Battez ensemble le Carnation et l'oeuf. Ajoutez-les aux ingrédients secs et mélangez légèrement jusqu'à ce que le tout soit humecté. Versez dans un moule carré de 8 pouces bien beurré. Pour une garniture épicée, combinez 1 c. à thé de cannelle, ¼ c. à thé de muscade, 2 c. à soupe de beurre, ½ tasse de cassonade et saupoudrez cela sur le gâteau. Faites cuire de 25 à 30 minutes, à four modéré (375°F).

JAMAIS DE REPAS MORNE dans les maisons où l'on sert du bon café! Eh bien — voici le moyen le plus facile et le plus sûr que je connaisse de faire un café merveilleux. "Crémez"-le avec du Lait Evaporé Carnation non dilué. Ce lait doublement concentré qui *coule* et *se fouette* comme de la crème, donne au café une belle couleur dorée . . . une saveur riche et nourrissante. Et, bien que des millions d'amateurs de café *préfèrent* le Carnation, ce lait ne coûte que la moitié du prix de la crème. *Essayez*-le. Vous vous régalerez davantage de votre café avec du Carnation.

Préféré dans la cuisine, préféré dans le café, préféré dans l'alimentation infantile. *Ce sont* les preuves de la popularité du Carnation.

CELA ARRIVE TOUS LES JOURS



Quelqu'une demande: "Dites-moi — pourquoi devrais-je employer du Carnation? Y a-t-il vraiment une *différence?*" Eh bien, je pourrais parler à ces dames des fameuses Fermes Carnation . . . des nombreux bovins champions du monde, qui améliorent les troupeaux laitiers et aident ainsi à maintenir les hauts prototypes du Carnation . . . de la *qualité* Carnation qui en fait le lait préféré depuis des années — le lait évaporé qui est plus employé au Canada que *toutes les autres marques réunies*. Mais je ne leur dis *rien* de tout ceci. Je leur demande seulement de *comparer* le Carnation avec les autres marques et avec le lait en bouteilles, dans *leur propre cuisine*. Et un seul essai les convaincra. Car ce sont les *résultats* qui comptent. Si vous n'avez pas constaté à quel point le Carnation améliore la saveur des aliments, essayez-le *chez vous.*



de Vaches Contentes"

ÉCOUTEZ "Le Quart d'Heure de Détente" Carnation, les Mardis et Jeudis après-midi à 1 h. 45. Consultez votre journal pour les postes.

GRATIS : "Le Livre de Cuisine Carnation" contenant des recettes délicieuses. Nombreuses illustrations utiles. Ecrivez à Carnation Company Limited, Toronto.

543F